

N^o 3317

Vols 56.12

L R 5



LE CAVALERICE FRANÇOIS.

Composé PAR SALOMON DELA BROVE
Escuyer d'Escuirie du Roy et de Monseigneur
Le Duc D'Espemon

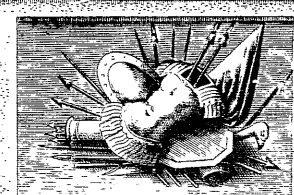
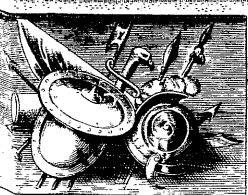
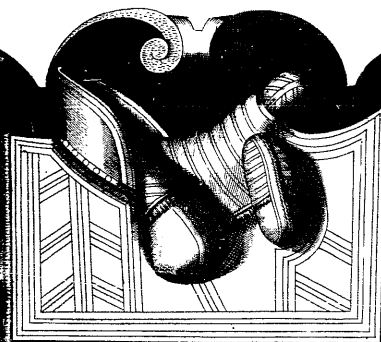
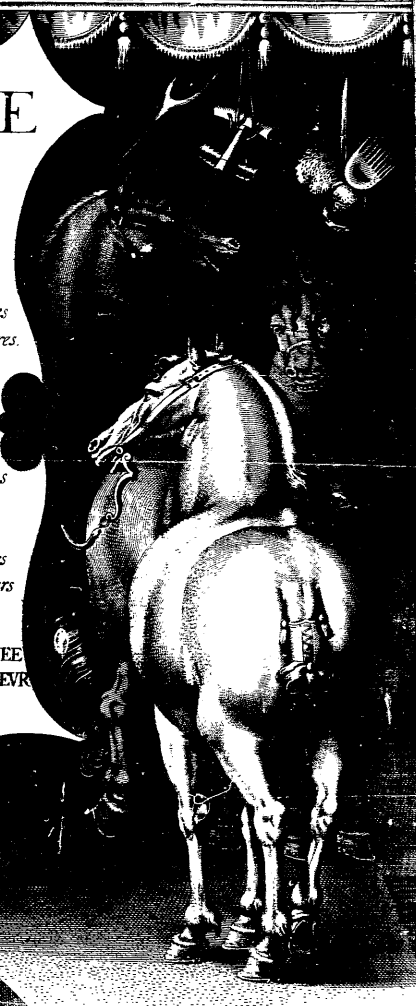
Contenant les Preceptes principaux qu'il faut observer,
exactement pour bien dresser les Chevaux aux exercices
de la carrière et de la campagne. Le tout divisé en trois livres.

Le premier traite de l'ordre general et plus facile des
susdits exercices et de la propreté du Cavalier.

Le second des modernes et plus justes proportions
de tous les plus beaux airs et maneges.

Le troisieme des qualitez de toutes les parties de
la bouche du Cheval et des divers effets de plusieurs
brides différentes pourtraites et representées par leurs
justes mesures aux lieux necessaires.

TROISIÈME EDITION REVEVE ET AVGMENTEE
DE BEAUCOUP DE LEÇONS ET FIGVRES PAR L'AVTHEVR



A. PARIS.
Chez Abel l'Angelier
au premier pilier de la
grand' salle du Palais.
1610
Avec Privilège du Roy.



A MONSIEVR DE LA
BROUË.

Vi te voudra louer ne recherche en nature
 Mil' exemplaire vains, on la veit tout quitter
 Lors qu'elle te batist; le ciel pour t'allecher
 Feit de son grand effort la plus grande ouerture.
 Toy à toy comparant ma raison est obscure,
 Qui voit que tu es seul qui te puisse imiter.
 Et aux braues esprits le moyen limiter
 Pour contre tout effort leur gloire tenir seure.
 Si donc tu as pillé du Monde tout l'honneur
 Et qu'on puisse en toy seul rechercher le bon heur,
 Permits à tout le moins que ton œuvre ie louë.
 Luy consacrant mes vœux comme à l'ail tresparfait
 De tout cest vniuers & qui monstre en effect
 Que celuy n'a rien veu qui ne t'a veu, la Brouë.

Ex labore pignus.

SONNET.

La force dict, i'ay fait ce parfait Escuyer
 Le rendant roide & fort. C'est moy dit la Soupleffe,
 Quile fait manier. Non reprend la vitesse
 C'est moy, car ie le rends prompt, agile & leger.
 Non force non tu rends le naturel trop fier,
 La soupleffe produit vne mole foibleffe,
 La vitesse degoit bien souuent, dict l'Adresse,
 Seule i'ay meritè l'honneur de ce laurier:
 Non, la force sans moy n'est que forcenerie,
 Dict raison, la soupleffe est vne momerie,
 L'estourdie vitesse vne tamerité,
 Et l'adresse sans plus vne simple aptitude:
 Mais pour dire le vray, force, souple habitude,
 Vitesse, adresse, esprit, ont ce loz meritè.

MELLON.

EPIGRAMMA.

Nnosigae tuo vitam si duxerit auo
 Hic & Nubigenis doctior & Lapythis,
 Et primus, rapidos, sonipes tua munera gyros,
 Hoc agitante dedit, dum dubitatur adhuc.
 Haud dubie pro te cecidisset calculus omnis,
 Latæque laurigero palma fuisset equo.
 Quin nec S^{is} sichthon nec Pallas nomen Athenis
 Sed vel Bræus vel tribuisset equus.

MELLONIUS.



SONNET.

L'Art de vos arts caché nous fait voir l'excellence
De tant de beaux effets: qui par vostre art parfait
Sont parfaits: y monstrat ce que l'art n'auoit fait
Outre l'art inuentif, leur donnant vne essence.
Vos viues actions ont produit la science
Qui semble naturelle: & vous dans son pourtrait
Brillant par le subtil, son ame auez soubstrait
Pour tous deux expliquer sa pure intelligence.
Quel autre aussi que vous s'est rendu si heureux
De sortir du commun, de tant d'arts glorieux,
Qui seul les honorez; & seul les sçaeuz rendre?
Enuie que dis-tu? que font tes gens icy?
Ont ils rien de contraire à la Broüe en cecy?
Non, qu'ils l'admirent tous ne le pouuant comprendre.

MICHEL MOVROT.

SONNET.

QOMME dans le cahos vne matiere enorme,
Vne masse confuse, vn meslange diuers
De contraire elements couuoit cest vniuers
Sans beauté, sans clarté, sans figure & sans forme:
Mais quand le Tout-puissant qui tout à bien reforme
Eut separé le feu, l'eau, la terre & les airs,
Que les globes mouuans eurent chacun leurs bers,
Et que le beau soleil chassa la nuit difforme:
On vit naistre le monde avec telle splendeur
Que du vray Dieu parut l'infinie grandeur.
Ainsi ton bel esprit qui de doctrine abonde,
Nous rend industrieux ce qui estoit sans art,
Oubien s'il en a eu, tu as ce pour ta part,
Que tu es le premier qui l'as monstré au monde.

BOVRGOIN Aduocat Angoumoisn,



A MONSEIGNEUR LE DVC
D'ESPERNON, PAIR ET COLONNEL
DE FRANCE.



ONSEIGNEUR.

Si tous les hommes, qui sous l'ombre de vostre grandeur, & mesmes par vos particuliers bien-faits, ou bons offices, ont esté aduancez aux honneurs & commoditez du monde, estoient exempts du vice d'ingratitude, vous pourriez faire estat d'estre le Seigneur de ce Royaume le mieux assisté & seruy. Je ne veux pas dire, que iusques icy vous ne l'ayez esté tresbien & fort fidelement; mais il me semble qu'au plus grand besoing le nombre de vos bons seruiteurs s'est trouué bien petit, ayant esgard à la multitude des personnes qui ont fait leur profit par vostre bonté & seul moyen. En quoy, Monseigneur, vous auez pratiqué à vos despens plusieurs exemples, qui ne doiuent pas seulement suffire à retrancher deormais vostre liberalité, mais qui pourront aussi seruir comme d'enseignemens à tous les grands qui apres vous se trouueront esleuez tant par leur propre vertu, que par les faueurs de fortune. Pour moy, ie ne tairay iamais les biens & faueurs qu'il vous a pleu me départir mesmes depuis que vous m'auetz veu priué de santé, vieux & presque inutile à vostre seruice, mais non despourueu de l'affection tres-humble, par laquelle admirant vos vertus, ie me donnay fort librement à vous, il y a si long temps, que desia ie suis le plus ancien de vos domestiques. Pour toutes ces considerations i'ay bien occasion de vous offrir & dedier de nouveau le reste de ma vie, avec tout ce qui en dependra, iusques au dernier soupir, comme ie fais, Monseigneur, non pas en don ny en autre liberale demonstration, puis que c'est chose que vous auez acquise à plus grand prix qu'elle ne vaut. Mais seulement pour vous cõfirmer par mon tres-hüble debuoir la resolution que i'ay faicte de viure & mourir sous vos cõmandemēs & auctorité. Estât dõc du tout vostre, ie me suis persuadé qu'il vous plaira me faire encor l'honneur de receuoir en gré le present que i'ose vous faire, de ce mien premier liure, contenant quelques preceptes, que i'ay voulu représenter le mieux que i'ay peu, tant pour contenter auant mourir aucuns de mes bons & vertueux amis, que pour preuenir aucunes fois loisueté en me rememorant le temps & la peine qu'autres fois i'ay employé à l'un de mes plus aimez & communs exercices. Et combien que l'œuvre ne soit non plus vile à la posterité, que digne d'estre presentée à vostre grandeur, ie vous supplie tres-humblement, Monseigneur, de vouloir accepter en ce subiect & selon vostre benignité accoustumee, le Zele & la foible capacité de

Vostre treshumble & treshiele seruiteur,
SALOMON DE LA BROVE.



À MONSIEVR DE LA BROVE
MON MAISTRE.



AINSI qu'entre les corps qu'on nomme lumineux
Le Soleil parfournit plus parfaict sa carriere,
Luisant par dessus tous, sa clarté coustumiere
Qui resioüit, nourrit, produit tout deses feux:

Mon maistre tout ainsi tu reluis parmy ceux
Qui tirent leur rayon de ta claire lumiere:
De mesme qu'en toy seul on la void toute entiere.
On la voit à morceux se pratiquer entr'eux.

Tu n'es pas seulement en la Caualerisse
Plein de perfection, ton ame est la nourrisse
De la mesme vertu, que le temps ne desfaiçt:

Viue donc à iamais ta science immortelle
Et pour me rendre heureux, plein de gloire eternelle,
Auou' moy l'escholier d'vn maistre si parfaict.

Le Comte DE BRIENNE.



STANCES.

POUR le bien des humains, iadis y eut querelle
Entre le grand Neptun, & Minerue la belle:
Neptun vantoit ses eaux, & ses flots furieux,

Qui de leur creux abysses environnent la terre:
Pallas tout le sçauoit que son beau chef enferme:
(Qui seul rend l'homme digne, & capable des cieux.)

De tous les autres dieux, ce fit vne grand' Brigue
Chacun d'eux s'efforçant les tirer à sa Ligue,
Mars, Vulcan, & Iunon, pour Neptun se badoient,
Phabus avec Mercure, & Venus la deesse,
Pour Pallas aux yeux verds se mirent en la presse,
Les autres demy-dieux, des deux parts se rangoient.

Leur courroux s'aigrissoit, & ia de mesme sorte
Ils auoient animé la celeste cohorte:
Si le grand Iupiter appaisant leur clameur,
Au simple mouuement de sa perruque sainte,
Ne les eut tous remplis de respect & de crainte:
Enquerant les motifs de si grande rumeur.

Pere, luy dit Neptun, avec Pallas la belle,
Pour si peu n'a pas pris source nostre querelle:
Mais elle qui maintient, qu'aux homes plus que moy,
Elle depart de biens, me fait par trop d'outrage:
Quand sur elle ie tiens vn si grand auantage
Que du monde le tiers ie partage avec toy.

Quand du bruyant Chaos le barbare meslange
Couroit de l'Vniuers la grand face de fange:
Que le feu deuorant contre l'eau combattoit:
Que l'air se debatant dans ceste masse ronde
Escrouloit furieux le grand pivot du monde,
Que grondant, prisonnier, sans cesse il agitoit.

Ce fut moy, qui bridant des mers la violence,
Ay prescrit leur restus, & borne leur puissance
Enfermant mille flots dans le centre orage
Du profond Ocean: souffrant auantureuse
Ceste superbe Argon singler audacieuse,
Sur le dos azuré de son gouffre venteux.

Sans l'eau l'homme ne peut entretenir sa vie,
Qui par l'eau de tous biens se retrouve assouuié
Sans les mers, l'Vniuers seroit vn vague vain,
Où l'homme enseuely dedans sa seule terre,
Ne comprendroit (chetif) ce que puissant i'enferme,
Sans cognoistre l'honneur des œures de ta main.

Pere commun des dieux, (respond Pallas la sage)
Ces discours t'ont assés rendu de tesmoignage
Du blasphemé penser qu'il couue dans le cœur,
Qui a bridé ses eaux & leur folle arrogance,
Que toy Pere eternal, qui peux par ta puissance
D'vn seul mot appaiser de ses flots la fureur.

Iadis Iason par moy de main ingenieuse
Bastissant son Argon, sur la plaine escumense,
Seillonna malgré luy: tesmoins mille dangers,
Mille vents, mille escueils, mille maux, mille orages,
Qui ia le menassoient d'vn millier de naufrages,
Pour le faire perir sur les bords estrangers.

Ce fut par mon secours, ce fut en mon escole,
Que l'home eust le quadran, l'aiguille & la boussolle,
Qui malgré ce cruel, luy font environner
Sur les flots azures le grand tour de la terre:
Et plus d'hommes peris sous les eaux il enferme,
Qu'il ne peut de profits, leurs labeurs guerdonner.

Mais que me peut seruir, deuant toy, de te redire
Tant de beaux arts, qui font ce bas monde reuiure?

Tu sçais tout Eternel : donne donc iugement.
Lors Iupin d'un sous- ris accoisant l'assemblée,
Qui par tant de discours sembloit estre troublee:
Reffroidit les ardeurs d'un si chaud mouuement.

Chose vaine est, (dit-il) qu'entre vous il s'esmeue
Discord : veu qu'il se peut vider par vne espreuue:
Qu'un chacun donc de vous face de son pouuoir
Un present aux humains : dont la rare excellence
Nous face tost iuger qu'elle est vostre puissance,
Car à bien faire, gist des grands dieux le deuoir.

Alors ces Puissans dieux, monstrans par leur silence,
Que tous ils approuuoient de Iupin la sentence:
Le grand Neptun tenant son trident en sa main,
Frappa, (tout animé) la face de la terre:
Dont sortit le cheual (vray foudre de la guerre)
Fidèle compagnon de tout labeur humain.

Un chacun admiroit sa force, & son courage,
Sa course, & son marcher son superbe manage:
Bref, Neptun en estoit presque ja couronné,
Quand Pallas ressentant de son los ialousie,
Luy dit, Cest animal remply de frenaisie,
Pour perdrè les mortels est encor destiné.

Son courroux, sa fureur, & sa brauade fiere,
Son clair bennissement, & sa rage guerriere,
Seront les doux attrais dont tu couures leur mort.
Car soudain alleche par sa belle apparence,
Ne pouuans refrener sa monstruse puissance
Ce selon causera leur destin, & leur sort.

Ainsi le pere faux, d'une douceur sucrine
Desguise le poisson dans la bouche enfantine.
Ayant dit, de son pied la terre elle poussa:
Dont ysit l'olmier : à la belle sortie
Duquel des puissans dieux la voix s'est my-partie,
Tant de ce riche don l'aure elle balansa.

Abi dit Neptun fâché de la rumeur esmeüe,
VoudrieZ vous égalè ceste plante tortuë,
Au present merueilleux que i'ay fait aux humains?
Non, non, (ce dit Pallas) le rien est peu de chose,
Car la douce liqueur, qui dans l'oline est close
Surpasse de beaucoup l'ouurage de tes mains.

De mille autres discours leurs ames dépitees
Se fussent encor plus aigrement irritées,
Si Iupin preuoiant ce desordre auenir,
N'eut iugé pour Neptun. Mais ce fut à la charge
D'enseigner les mortels, avec quel auantage
Ils pourroient du cheual la fougue retenir.

Neptun (dit Mars alors) sous l'estendard de France,
La BROVE, qui vaillant, me fut dès son enfance,
Te pourra de ce faix sagement descharger:
Car tousiours ie l'ay veu dessous le faix des armes,
S'exposer valeureux, aux plus chaudes alarmes,
M'esprisiant pour l'honneur, la mort, & le danger,

Alors il te donna l'adresse, & la puissance
D'un parfait Cavalier, plein d'heur & de vaillance:
Mars grana sur ton front sa haute maïesté:
Vulcan dedans tes yeux logea ses estincelles,
Iunon dedans ton cœur, ses graces immortelles:
A l'enyte doüans de leur grand deité.

Abi (dit Pallas alors) si ne veüx ie à bien faire
Aux humains le quitter à mon fort aduerfaire,
Car l'homme estant mortel, que peut seruir un iour,
Si la BROVE estant fait Cavalier admirable,
Son nom enseuely dans l'oubly perdurable
Ne peut plus ressortir hors de ce noir seïour?

Ie veüx donc le douër de ma rare sagesse
Pour le combler d'honneur dès sa tendre ieunesse:
De mon frere Phæbus la grand viucité,
De Mercure les arts, & la douce eloquence:
Pour laisser apres luy marques de la science
D'un parfait Cavalier, à la posterité.

Voyla comment tu sus mis parfait en ce monde,
Pourueu d'une fortune à nulle autre seconde:
L'honneur que tu i'acquiers te fait (vif) admirer:
Mais tes rares escrits (monumens de ta gloire),
Saceront ton grand nom, au temple de memoire,
Et ton los se verra mille siecles durer.

Le seigneur DE MARIVAUT.



SONNET.

Rappant d'un pied poudreux le pied du mont
Parnasse,
Pégase fit sortir le doux coulant ruisseau,
Qui va précipité, abreuver de son eau,
Le vert des prez herbeux qui jamais ne se passe.

La BROVE tout ainsi regardant face à face
Et pressant de sa main le beau tetin gemeau
De la neuuaine troye en tire vn suc nouveau
Qui de bonté, douceur, le doux Nectar surpasse.

Vi donc, cheual heureux au milieu de la pree
Que tu fais ondoyer de ta diuine onglee:
Et toy Bellerophon rauï sur les sommets:

Du haut mont consacré aux Nymphes Pierides,
Après l'auoir armé de selle, mors, & brides,
Succe ce doux Nectar & te pais de ses mets.

A. ROVSSEAV:

SONNET.

ABROVE, c'est œurer surnaturellement
Qu'œurer en ta façon: Raison la raison tire
Comme le feu feu, la terre terre attire,
L'eau coule avecques l'eau, de leur droit mouuement.

Mais douër de Raison, adresse & iugement
Ce qui est sans raison, est chose qu'on admire
Autant que si le feu, ou l'eau pouuoient eslire
Leur domicile és cieux, dans le haut element.

C'est toutes fois ainsi que tu œures la BROVE,
Digne d'estre admiré: ainsi ta raison douë
Le cheual de raison, tes escrits en font foy.

Et ces contraires ioints par ta belle science,
De roy avec la mort ont fait telle alliance,
Que dès meshuy tu n'es plus suiect à sa loy.

I. BOYSSEVL.

GALLIA AD VASCONIAM

NVM fatis est populos quondam domuisse feroces,
Dein genuisse ingentem Hericum (fulminis instar)
Gallia cui sublit populosa, & fata dedere
Imperio sæuos olim submittere Iberos:
Ni tandem adiicias Marti sacra arma Mineræ
Connubio iungens stabili sponse Brouano,
Qui patriam scriptis ac arte insignit equina:
Græcis quin cedat solers & Roma triumphans
Alterutro præstare suos fatis esse ferentes:
His demum valeas meritis & plaude Brouano.



HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre: À nos Amez & feaux Conseillers tenans noz Cours de Parlement, Baillifs, Seneschaux, Preuosts ou leurs lieutenans, & à tous nos autres Iuges, Officiers, & à chacun d'eux comme à luy appartenra: Salut. Françoise de Louuin vesue d'Abel l'Angelier, Marchand Libraire Iuré en nostre ville & vniuersité de Paris. Nous a fait remonstter que ledict deffunct ayant à grands fraiz & despens recouuert, & de nostre permission fait Imprimer *Les preceptes du Sieur de la Brouë de nouveau augmentez*, Non seulement auant le temps à luy permis, mais pour la plupart, incontinent qu'il les a fait mettre en lumiere, est aduenue le deceds dudit l'Angelier, delaisse sa vesue qui seroit frustree de la despence & fraiz, si la grace & permission octroyee à son mary, n'estoit en sa personne, confirmee & continuee. Nous suppliant sur ce luy pouruoir. **A CES CAUSES** desirant comme nous auons bien & fauorablement traicté ledict deffunct l'Angelier, que sa vesue puisse tirer la recompense du bien que le public reçoit de son traual & despense. Auons à ladicte vesue de noz grace special, pleine puissance & auctorité Royal, continué & confirmé les permissions donnees à deffunct son mary, Imprimer, & faire Imprimer, mettre en lumiere, vendre & debiter les susdits liures, Avec desence à tous autres de quelque qualité & condition qu'ils soient, les Imprimer vendre ou distribuer sous quelque pre-
 texte que ce soit, sinon du vouloir & consentement de ladicte vesue iusques à six ans, à commencer du iour qu'expireront lesdites permissions. **VOULONS** que metant à la fin ou commencement des liures, l'extrait des presentes soient pour deuement signifiées, Reuoquant toutes autres permissions & priuileges, si aucunes estoient obtenues, sans que l'on s'en puisse ayder. Declarant tous les autres exemplaires acquis & confisquez à ladite vesue, qui les pourra faire saisir: Non obstant oppositions ou appellations. Et toutre seront les contreuenans mulctez de telles amendes que noz Iuges aduiferont. **SI VOUS MANDONS**, & à chacun de vous commettons du contenu en ces presentes, faire iouyr & vser ladite vesue durant ledit temps: & à ce faire, & obeyr, contraindre tous qu'il appartiendra. Et au premier de noz Huissiers ou Sergens, faire tous exploits necessaires. **CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR.** Donné à Paris le xij. iour de Feurier, l'an de grace mil six cens dix, & de nostre regne le vingt-vniesme.

Par le Roy en son Conseil.

VOISIN.

Extrait des Registres de Parlement.

VEV par la Cour les lettres patentes du douzième de ce mois, signées par le Roy en son Conseil Voysin, & scellées du grand scel, par lesquelles inclinant à la supplication de Françoise de Louuin vesue d'Abel l'Angelier, marchand Libraire Iuré en l'vniuersité de Paris, luy continy & confirme les priuileges & permissions audit deffunct, octroyées de faire Imprimer, vendre & debiter: *Les preceptes du sieur de la Brouë, sans qu'autres puissent ce faire que par son congé & permission, iusques à six ans, à conser du iour que finissent le temps desdites permissions sur les peines; & ainsi qu'au long contiennent lesdites lettres.* Requeste par elle presentee à ladite Cour afin d'embrinement d'icelles, conclusions du Procureur General du Roy. Tout considéré, Ladite Cour, enterinant lesdites lettres, Ordonne que ladite de Louuin iouyra de l'effect & contenu en icelles, selon leur forme & teneur. Fait en Parlement le seiziesme Feurier mil six cens dix.

VOYSIN.



AVIS DV SIEVR DE LA BROVE SVR LE DEVOIR DE L'ESCVYER DE GRANDE ESCVYRIE.



D'AVTANT que les actions communes des plus grands Princes ou Seigneurs sont les plus esclairees, elles doibuent estre toujours sainctement & genereusement conceues, & puis guidees par l'honneur & la preud'homme: & mesmes en l'economie de leurs maisons, l'amour & la crainte de Dieu, & par consequent la justice, le respect, la paix, & la fidelite y doibuent regner avec tant de recommandation & d'autorite entre leurs domestiques, que l'exemple en soit comme vne escole de vertu. Mais tousiours la prudence du maistre doit accorder & tenir la mesure de ceste diuine harmonie: Car manquant le soing & la preuoyance de telle conduite, sans doute la presumption assistee d'un nombre infiny de desirs desmesurez n'en perd point le temps: Ains soudain se mesle, & donnant esfrontement iusqu'aux lieux plus reseruez fait telle entree à la tyrannie, que bien tost apres elle establist plusieurs autres vices detestables, qui engendrent des desordres, & par fois des spectacles diuers, par lesquels les gens de bien peuuent clairement comprendre beaucoup d'effects des iugemens de Dieu. Si ie voulois icy mettre en auant aucunes choses que i'ay appris aux suittes des Cours & aux grandes maisons, tant dedans que dehors ce Royaume, i'esmouerois la matiere de plusieurs discours exemplaires & veritables, dont ie ne me scaurois desmeler au gre de tous ceux que i' imagine, sans dissimuler les causes principales: Ce seul respect m'a fait retrancher l'entreprinse d'en dire d'auantage. La reduisant donc comme au petit pied, ie laisse aux grands la preuoyance des choses honnestes, qui leur peut donner bonne reputation, & à chacun de leurs domestiques le soing de se bien acquitter des charges qu'ils ont. Et m'arrestant à ce qui a esté de ma principale vacation, ie diray seulement le deuoir, auquel l'honneur oblige l'homme qui sert en qualite d'Escuyer de grande Escuyrie: Estat qui à la verité est assez propre pour paroistre galemment aux lieux où la vanité precede la sagesse: Parce qu'au moyen d'iceluy l'homme encor plus ieune que sage peut faire le Paon estant d'ordinaire richement vestu, & bien souuét d'un vieux habit de son maistre: & se trouuant aussi quand il luy plaist, non seulement à cheual monté côme vn saint George, mais encore honoré, seruy & communément suiuy de plusieurs Pages bigarrés, qui branlent craintiuement sous ses commandemens, donnant vn grand esclat à ses vains deportemens. Et ce qui s'en remarque de plus plaissant est l'imitation d'aucuns gestes, mots & accents, par lesquels on iuge qu'il s' imagine aucunes fois, que rien ne se voit de plus semblable, que la grace de son Seigneur &

la sienne. Ainsi par ces apparences legeres, il peut souuent donner carrière aux vaines conceptions de son esprit licentieux: & telles parties sont bien tost apprises, & accoustumées. Mais s'ils arreste plus à bien aymer & seruir son maistre, qu'à toutes ces folies, le deuoir de son estat luy apprestera tant d'occasions difficiles, qu'il se trouuera bien empesché d'y fournir suffisamment: ie ne dy pas seulement difficiles, mais tant penibles & peu profitables, que i'ay maintefois pensé que Dieu destinoit à telle vacation (comme à vn supplice couuert) certains esprits bizarrez & mal arrestez. Aussi voit-on mourir la plus part de telles gens pauures, ou du tout estropiez, & le plus souuent saiziz de ces deux furieuses importunitez ensemble, dont ie ne suis pas exempt & lesquelles me tiendroient de plus court, si de loing l'exemple d'autruy ne m'eust apporté quelque preuoyance.

OR donc l'Escuyer de grande Escuyrie se doit resouldre prenant ce tiltre, d'affectionner son art, afin d'en attendre l'excellence: & sur tout d'aymer son maistre, plus que toutes les choses du monde: autrement il luy sera trop mal-aisé d'en supporter les diuerses passions, & de se priuer long temps des plaisirs & voluptez, qu'il doit aussi tost bannir de soy: principalement la paresse, l'affectio passionnee du jeu & de l'amour, & la libre conuersation de ses amis plus priuez, mesmement tant que la grande Escuyrie accompagnera le maistre: Car c'est le temps qui apporte plus de necessité, que l'Escuyer se rende subiect & attentif à sa charge, à cause que nul autre ne peut suffisamment tenir sa place, mesmes quand le maistre se veut exercer sur ses cheuaux de Carriere. Et le plus souuent telles parties se font lors que l'Escuyer y pense moins: Toutesfois si en tel temps il ne se trouue à propos (quelque estroicte & longue subiection qu'il ait auparavant renduë) son excuse doit estre soudaine, ou peut estre qu'elle sera preuenue d'une mine renfrongnee, ou de tel reproche: Il paroist bien que vous desdaignez vostre charge, puis qu'on ne vous trouue iamais qu'à i'ay affaire de vous. Je m'assure qu'il semblera plusieurs que telles paroles peuuent alrerer vne ame fort sensible: neantmoins elles ne doiuent apporter que le seul desplaisir de n'auoir peu les euter. Car celuy qui en apparence, ou couuertement s'irrite contre son maistre, pour quelque chose qu'il luy die en le reprenant (sans l'outrager) met en doubte la vraye amitié & la libre affection qui produit & nourrit le respect & l'honneste crainte, dont le bon seruiteur ne se doit iamais departir. Et parce qu'estant à la Cour, ou aux armées, tous les domestiques des grands, & particulièrement les Escuyers doiuent rendre plus de subiection & de peine qu'en tous autres lieux, mesmement tant plus les maistres sont braues & galans: Aussi en telles occasions la raison veut (ce me semble) qu'ils ayent plus de soing & de constance en leurs charges.

DONC QUES durant le temps que le grand courtise, ou qu'il est plus courtisé, l'Escuyer doit estre tousiours curieux de faire paroistre si proprement & avec tant de grace, tout ce qui dependra de soy & de sa charge, que les plus habiles Cheualiers de la Cour soient comme contrains d'en rechercher diuersement quelque imitation, soit faisans aller ou manier les cheuaux gaillards & bien dressez ou en la bien-scance des selles, harnois, estrieux, bossertes & sacquerelles: Et mesmes aux façons differétes des Caparassons, Gillets, Crinieres & Châfrains, Panaches, Lances & Banderoles, qui apportent ensemble plus de Majesté, de furie & de gaillardise aux entrees de Camp, Maneges, Courses & combats, qui se font

se font aucunes fois en armee, ou en masque : & doit sçauoir bien ordonner la lice & les commoditez des armes completes, pour rompre des lances au rencontre ou autrement, & pour combattre à l'espee, à cheual & à la barriere. Il faut aussi que les cheuaux de son Escuyrie soient paisibles, fort aisez en leurs Manges, & si bien nourris, pensez & gouuernez, qu'on n'en voye point d'autres plus cheiffans, plus sains, plus beaux, ny plus assurez. Et en ses communs deportemens, mesmes aux habits, il doit obseruer vn soing continuel, qui se rapporte à l'humeur de son maistre : Car s'il veut estre tousiours brauement paré, seruant vn Seigneur accoustumé à s'habiller modestement, il aduiendra souuent qu'on prendra l'Escuyer magnifique avec son clincant & ses plumes, pour son seigneur : A cause aussi que d'ordinaire faisant son debuoir (estant à cheual) on n'en voit point qui en soit plus pres. Et quoy que pour vne fois ou deux cela se passe en rusee, si est-ce que la continuation pourra agasser l'esprit de tel maistre, que la reprimende, ou querelle d'Alleman en sera dangereuse, principalement si par la mesme vanité, cet Escuyer se plaist à faire le beau, estant deuant ou avec les dames, que le maistre verra de bon œil. Au contraire si le Prince ou seigneur se plaist à l'excellence de tous les plus beaux & genereux exercices, & aussi à la magnificence & propreté de ses habits & de tout son equipage, & que son Escuyer soit fort grossier en ses gestes & communes façons, & vestu d'ordinaire comme vn Paylan endimanché, ceste contrariété effacera quelque chose de la grace du maistre. Et encores que plusieurs personnes qui verront cest autre Escuyer mechanicque à la teste d'vne troupe de noblesse bien equipée, ne le prennent que pour vn valet presomptueux, ou tout au plus pour vn suuant de douzaine trop auancé : si est-ce que ceux qui le cognoistront, soient hommes ou femmes, s'assureront que monsieur son maistre n'en sera pas loing : De sorte qu'il n'y a point d'apparence, qu'un Prince accort & magnifique puisse trouuer bon, que les honnestes personnes, mesmement les dames, iugent ainsi aucunes fois sa presence par celle d'un homme mal basty, qui selon mon opinion sera souuent renuoyé à la mesnagerie, à la garnison, ou au village avec les cheuaux moins necessaires, attendant qu'on ait affaire de luy. En fin ie suis d'aduis qu'on tasche tousiours à ce façonner & habiller selon l'inclination & au gré de celuy que l'on sert : Et ceux qui ne le font, peuuent monstrier en cest endroit quelque presomption, ou lascheté de courage, ou vn defect d'amitié, ou de iugement. Je sçay qu'aucuns s'excuseront sur la mesconnoissance du maistre ingrat ou auare : & peut estre qu'il ne le sera pas, mais il retiendra par fois sa liberalité à l'endroit de tel, qui consommeroit beaucoup plus de moyens qu'il n'aura de merite : & plustost à l'hazard du jeu ou à l'entretien des femmes des-honestes, ou à quelque autre vice, qu'à paroistre à l'honneur & au contentement de son bienfauteur : quoy qu'il en soit mon desir est, que l'observation de la propreté dont ie parle, se garde en tout ce qui despend de la charge de l'Escuyer, & beaucoup plus aux choses, qui particulierement sont reseruees pour la personne du maistre : A sçauoir s'il est de grande stature, il faudra ordonner les selles de carriere assez hautes deuant & derriere, afin qu'estant à cheual son corps ne semble estre trop long : & s'il est de petite taille, les arçons se doivent tenir moins hauts que la mesure ordinaire : Affin aussi que ses hanches & ses reins ne se cachent trop dedans le siege de la selle. Quant au volumé des Cartons, tant plus il fera grand tant moins fera-il paroistre la iambe longue, mesmement si la façon des eltrieux est plus haute, que ce que i'en ay dit & figuré au premier liure des preceptes, Il faut aussi obseruer les façons des harnois se-

DISCOVRS SVR LE DEBVOIR

4
 lon les tailles des cheuaux & les occasions qui se presenteront. Et par mon aduis, quand le Seigneur voudra marcher par les ruës d'une ville, sur vn cheual de la grande Escuyrie, soit en housse, ou legerement botté, ce cheual doit estre d'assez petite, ou mediocre taille, bien releué, leger à la main, paisible entre les autres cheuaux, & fort aduertý en son aller de pas, sans qu'il soit besoing de le talonner pour le tenir esueillé. Et s'il est Genet d'Espagne, Turc, Barbe, ou d'autre semblable stature, il ne le faudra harnacher, comme on souloit faire, avec des houppes grandes & en quantité: Car outre qu'elles empeschent de bien voir la forme & la grace du cheual noble & fort deschargé, l'usage n'en est à present digne d'un gentil Cavalier, mesmement d'un grand, si ce n'est estant en masque, ou pour faire quelque entree de Camp, ou de ville en armes sur vn grand coursier: Mais d'ordinaire on garnira les cheuaux nobles avec des harnois estroits & simples, faits du plus beau cuir noir qui se pourra trouver, & de la plus belle, delicate, & moins chargée façon, qu'on sçaura inuenter selon le temps, faisant dorer ou argenter, s'il est besoing, toutes les boucles, afin qu'elles se rapportent au mords & aux estrieux argentez ou dorez qu'on voudra faire seruir: Et si la selle est de couleur on peut aussi faire aucunesfois les harnois doubles & estroits de cuir de Leuant de la mesme couleur: Ou si pour accompagner la grande housse de velours, ou pour quelque autre occasion necessaire, on veut aussi faire le harnois de velours, il ne doit auoir qu'un ou deux pendant à la croupiere, & le cuir qu'on y mettra dedans, doit estre tenuë estroit & assez fort, & les houppes petites & legeres: Et pour maxime il ne faut iamais mettre de sacquerelles à tels cheuaux: ny les trousser en aucune sorte, sans la contrainte & importunité des crottes, mais on leur doit conferuer soigneusement avec les crins, les queuës longues, amples, nettement desmelées, & souuent peignees à sec, sans arracher le poil, les laissant tousiours estendues en leur naturel: Car quand tels cheuaux manient à demy air, ou à courbetes rabatues, leurs queuës doibuent presque trainer en terre ondoyantes en toutes les batues de leurs Maneges, & tenans neantmoins les troncs fermes, sans faire aucun faux mouuement, pour quelques aydes & chastimens d'esperon ou de gaulle, qu'ils puissent receuoir & sentir: & n'estans dressez que terre à terre & pour la campagne, il est beau aussi de voir leurs queuës droictes, assurees & estendues durant leurs exercices, soit en galoppant, ou en courant: par ce que ceste partie embellist & accompagne la determination des cheuaux grands coureurs, qui viennent de toutes les contrees de Leuant.

Il se trouue aussi certains petits cheuaux frisons, fort propres pour se promener par les villes, pourueu qu'ils soient de beau poil, assez sensibles & courageux, qu'ils ayent la bouche fresche & belle, qu'ils parent furieusement de la main & qu'ils parent sur les hanches legerement, & d'un ferme & temperé appuy de bouche & de teste. A ceux-cy les harnois estroits & doubles sont plus scants, que les simples: Et quand on les troussé, il se montrent plus nains & plus racolts: toutesfois si les queuës en sont assurees, longues & assez fournies de poil iusqu'au bout, ie laisse indifferent de les trousser, ou de ne les trousser pas.

Qvoy qu'il en soit, quand l'Escuyer presentera le cheual au maistre pour y monter, il doit premier estre assureé, que l'equipage en soit entierement bien ordonné & ajusté, & sur tout, que l'emboucheure soit bien situee au lieu de

son vray appuy, que la gourmette soit en sa mesure plus necessaire, que la selle soit assez auancee: bien mise & sanglee estroitement, que les estriueres soient au point de la iuste assiette du maistre, gardant la difference de la housse, de la botte legere & pour la campagne: Car il faut estre plus rendu & fermement appuyé sur les estrieux estant à la carrière ou allant par vne bonne ville legerement boté, que si on alloit en housse ou aux champs, & aussi qu'il soit bien ferré: Et si la caualcade ne se fait que pour se promener, ou pour aller en visite, sans sortir ou s'esloigner de la Cité, il faut qu'un grand laquay soit pourueu d'une cauessane de velours, bien faicte, & proprement garnie de fers dorez ou argétez, & d'un gros cordon de soye suffisammēt long, au bout duquel y ait vne houppes belle & assez grande: Car cest instrument ne donne pas seulement le moyen de tenir le cheual en main sans luy gaster la bouche, attendant le maistre deuant vne porte, ou en quelque autre lieu, mais encore l'usage en a plus de grace, & represente plus honorablemēt la grandeur du maistre, que ne fait la façon cōmune de voir vn Page ou laquay arresté en vne rue, & monté sur le cheual de grande Escuyrie appresté pour vn Prince ou grand Seigneur: Et outre que le cheual, qui aura long temps esté en vne place ou promené, portant vn laquay, se trouuera avec moins de vigueur, quād le maistre y sera remonté, que si l'on l'auoit tenu en main, il aduiedra d'ordinaire que ce laquay laissera en montant ou descédant quelque marque de la sottize & fallété aux estrieux au corps de la selle ou sur la croupe du cheual.

L'approuue en telles occasions certaines vergettes, qu'en Italie les estaffiers portent en leurs pochettes, pour nettoyer diligemment la selle & le harnois, ou la housse du cheual, qui attend le maistre en lieu poudreux.

Ie ne m'amuseray à dire icy comme il faut que l'Escuyer ayde au maistre pour monter à cheual ou pour descendre, par-ce que c'est chose facile & fort ordinaire: mais ie luy recōmande le respect & l'humilité, qu'il doibt obseruer en faisant sa charge, & sur tout de ne faire le bouffon, ny le rieur avec son Seigneur, quoy que par quelque apparence on iuge que ce soit son plaisir: Car telle sorte de priuauté amene coustumierement vn mespris qui tombe tost ou tard sur celuy qui s'y laisse follement engager. Et si d'auanture l'Escuyer a quelque plaisant mot à dire à son Seigneur, ie luy conseille que ce ne soit point en le seruant. Et quand bien son maistre le voudra aucunesfois inciter, & mesmes contraindre de se ioüer trop priuément avec luy en paroles ou en effects, s'il est sage il monstrera par sa modestie l'honneste crainte, qu'il aura de consentir trop librement à ceste dangereuse familiarité, qui avec le temps se peut facilement conuertir en haine.

Et d'autant qu'il faut que les bons cheuaux soient nourris & pensez par vn bon reglement ordonné de l'Escuyer: C'est aussi à luy d'en auoir le soing, & de les voir au moins deux fois le iour. A sçauoir le matin à l'escole, ou à l'Escuyrie, l'apres-disnée, tournez & tenus au filet: & le soir il se doibt trouuer au couchet du maistre, pour sçauoir si le lendemain il voudra mōter à cheual, & à quelle heure: & d'ordinaire il faut qu'il soit des derniers, qui sortent de la chābre de son Seigneur apres qu'il est retiré & couché: Et si d'auenture en tel temps l'Escuyer est occupé ailleurs, il doibt faire tenir vn Page attentif, pour entendre & luy venir rapporter diligēment, ce qu'en son absence le maistre aura demandé, qui despēde de l'Escuyrie. Et pour maximel'Escuyer ne se doibt iamais coucher (s'il est possible) sans visiter ses cheuaux, s'informāt s'ils ont biē māgé leur auoynne, & regardāt

s'ils sont bien placez & attachez, s'ils ont assez de foin ou de paille dedans la mangeoire, si la litiere est bien faicte, & si la lampe est en lieu seur: Par mesme moyen, il pourra ordonner les cheuaux qu'il vouldra qu'on selle le iour suyuant, ensemble leurs equipages, & l'heure qu'ils deuront estre prests. Et si le maistre a dit au soir, qu'on luy accommode ses cheuaux de Carriere, il fera bon d'oster vers la minuit le foin ou la paille à ceux qui de nature seront plus charnuiz ou moins gaillards, afin qu'au matin en l'exercice ils soustiennent les airs de leurs Maneges avec plus d'halene de legeresse & de vigueur: & notâment les cheuaux dressez ou qu'on dresse pour la Carriere, & sur tous ceux qui faultent, doiuent estre nourris plus sobrement que les autres, mesmement de foin & d'eau, tant afin de conferuer leur disposition plus legere & necessaire, que pour euter qu'ils deuiennent avec le temps foullez ou pouillifs, comme l'on voit souuent, par les continuels efforts de tous les airs releuez & des courfes violentes: Bref l'abondance du foin leur eschauffe le foye & les altere, & le boire beaucoup les rend foibles & pesans. Je remets en temps & lieu plus spacieux les preceptes de bien nourrir & gouverner les cheuaux de grande Escuyrie: & sans m'esgarer d'auantage ie dis (reuenant à mon subiect principal) que ce-pendant que l'Escuyer ordonne l'equipage des cheuaux d'escole, qu'il veut conduire à la carriere, accommodez pour l'exercice de son Seigneur, il se doit souuenir que ceux qui sont dressez aux airs du galop gaillard ou des caprioles, ne doiuent point auoir de faulces brayes à leurs harnois, & qu'il faut necessairement qu'ils ayent les queuës trouffees avec leurs sacquerelles, afin que par tel agencement, les faults ce montrent plus cours, plus hauts & plus gaillardement finis: Mais les faulces brayes accompagneront mieux l'air des groupades, pourueu que le cheual soit assez grand & trauerse.

Quand il sera temps de brider les cheuaux pour partir, les Pages, qui seront commandez pour les mener, se doiuent tenir prests, ayant toutes les eguillettes de leurs chausses bien attachees, les pourpoints & iuppes entierement boutonnees; les ceintures ceintes, les chapeaux garnis de cordons, leurs bas de chausses tirez & les soulliers nets & bien chauffez.

Estants ainsi proprement disposez ils mōteront sur les cheuaux, soudain qu'on les aura tourne en leurs places del'Escuyrie, auxquelles ces Pages se tiendront arrestez iusques à ce que les palefreniers auront acheué d'accómoder leurs cheuaux: Ce-pendant l'Escuyer regardera diligemment si leur equipage est entieremēt fourny, & si bien agencé que toutes les pieces en soient arrestees en leurs points iustes & limitez: & principalement il s'asseurera que chacun d'iceux soit bridé du mors, qui luy embellira plus la bouche, & qui en rendra l'appuy plus leger & temperé: Que les estrieux de tous ensemble soient au point du maistre, selon ce que i'en ay desia dit. Apres il fera sortir les Pages en pourpoint ou en iuppe, ayants chacun vne ou deux bonnes gaules en la main, marchans au pas & au rang qui leur sera ordonné. Et pour maxime, durant que le Prince ou Seigneur pique ou veut piquer ses cheuaux, aucun des Pages, qui se voyent à cheual sur la carriere, ne doit auoir manteau, bottes, estrieux, ny esperons.

Il faut que ses Pages & cheuaux soiēt accópagnez d'un mareschal, pourueu de Boutoir, de Brochoir, de Tenailles & de quelque quâtité de cloux bōs & bié affilez. Ils doiuent estre suiuis aussi, d'un bon Palefrenier, qui n'oublie pas un couteau
bien

bien trenchant, & vn fort poinçon, & qui porte dessous son manteau des vergettes, vne espouffette de toille, vne esponge abbreuee d'eau nette & claire: Car en quelque part que soit la Carriere, ou le lieu dedié pour l'exercice, le maistre y doit trouuer à son arriuee & premier abord, ses cheuaux nets, polis & en bel ordre. Il faut aussi notamment considerer que le promener trop long temps consomme l'allegresse & legeresse du cheual d'escole. Et pourtant il sera bon aucunes fois de faire tenir les Pages & cheuaux arrestez & bien rengez en lieu commode. Et quoy que l'Escuyer se promette que sans doubte aucune chose ne manquera sur la Carriere pour les courses de la bague. Il ne doit laisser pour cela de faire prouision d'vne belle & bonne lance, d'vne douille, d'vne bague & d'vn balton de potence, qu'il fera porter avec soy, autrement il se pourra trouuer en l'extreme peine, qu'il me souuient auoir quelques fois esté, ayant manqué à telle preuoyance,

Il est aussi necessaire, premier que le maistre soit arriué à la Carriere, que les cheuaux ayent recogneu les lieux plus propres pour les Maneges & pour les courses: & mesmes s'il y a quelque cheual qui soit coustumier de faire des actions licentieuses & incommodes, se mettant trop sur l'esquine quand on commence à le vouloir faire bien aller, il sera bon de luy auoir desia abbatu & temperé sa vigueur superfluë, & corrigé tous ses faux & rudes mouueméts, afin que le maistre trouue plus de facilité & de contentement en l'exercice: Et soit qu'il face bien ou mal manier ses cheuaux, l'Escuyer, ny autre des siens, ne doit apres essayer de les faire mieux aller: mais la correction necessaire sera remise à la premiere caualcade de l'escole ordinaire. Et si le Seigneur curieux trouue bon estant à cheual que son Escuyer luy apprenne quelque chose de son art, la douceur, l'honneur, le respect & la discretion, doibuent tousiours accompagner toutes les paroles & façons de faire de l'Escuyer, tant en reprenant les fautes plus communes de son Seigneur & maistre, que pour couvrir accortement celles qui sont moins cogneües des assistans. Et d'autant que les babilars importunent les plus honnestes personnes, ie luy conseille & recommande la briefueté à son langage, principalement quand il parlera de son art mesmes à son maistre.

Il faut icy noter pour maxime, que pour si bien que le cheual gaillard soit dressé, & quoy qu'il soit fort leger & de bonne nature, sans doubte il fera quelque difficulté à bien manier, estant paré de caparasson, & de panaches, si auparavant on ne l'a exercé au moins vne ou deux fois, de iour ou de nuit, avec tel equipage, & mesmes si on ne l'a asseuré au bruit des trompettes.

Encor veulx-je dire que toutes les fois que le Prince ou Seigneur s'exerce à picquer ses cheuaux de Manege, il est bien feant à l'Escuyer d'estre habillé & borbé plus proprement que la façon ordinaire, mesmes pour monstrier vne reconnaissance de l'honneur qu'il reçoit par la presence de son maistre: Toutesfois ce n'est pas le temps que ie suis d'aduis qu'il se presente pour faire aller les cheuaux plus gaillards & mieux dressez, s'il ne luy est expressément com mandé Car i'ay desia dit qu'en telles occasions nul ne doit paroistre faisant mieux que le chef, mesmement qui a passé vingt ans de son aage.

Il n'approuue non plus que l'Escuyer coure la bague pour faire l'excellent

DISCOVRS SVR LE DEBVOIR

homme d'armes, tant que son Seigneur & maistre s'occupera à tel exercice, si auparavant il ne luy a commandé d'estre de sa partie. Au contraire il faut qu'il ne bouge du partir de la course pour bailler à temps & à propos la lance au maistre, & pour luy dire tout bas & modestement, les fautes qu'il luy aura veu faire en courant, i'entends si cest Escuyer en est capable, & pourueu aussi que son maistre prenne ses preceptes en bonne part: Encores doit-il auoir ordonné vn grand Page, ou autre homme à cheual, pour se tenir pres de la potence, ayant le soing d'accommoder la bague, & sur tout qu'il sçache le trou de la hauteur de la potence, & le poinct ajusté au baston pour les courses du maistre, & à l'arrest d'icelles vn laquay diligent se tiendra attentif & prest à prendre la lance du maistre toutes les fois qu'il aura couru, pour soudain la rapporter & garder aupres de l'Escuyer iusques à ce qu'il la demandera.

Et parce que selon quelques vieux preceptes, il est mal seant à celuy qui est à cheual pour manier deuant vn grand, de descouuir sa teste en saluant ceux qu'il veut respecter, i'aduouë que l'Escuyer est priuilegié d'estre communément couuert en seruant son maistre, mesmes luy apprenant les regles de son art, quand il pique ses cheuaux: Mais si nonobstant ces anciennes opinions, mon aduis est receu, l'Escuyer osterá humblement son Chappeau, en se presentant deuant son Seigneur pour commencer à faire manier le cheual qu'il voudra monstrier, & rendra la mesme humilité soudain qu'il aura finy l'exercice.



OUT ES les obseruations iusques icy deduictes sont assez aisees, ayant esgard au soing & à la peine que l'Escuyer doit auoir seruant bien son Seigneur & maistre, quand il est en vne armee: Car pour lors sa charge ne s'estend pas seulement sur les cheuaux de guerre, mais beaucoup d'autres choses fatigables se trouuant sous la conduicte, come i'expliqueray par ordre en discourant de ce qui depend de sa diligence.

Pour commécer, ie dis, que ce pendant qu'on dressel'equipage du Prince qui se prepare pour aller à l'armee, il faut que son Escuyer preuoye diligemment à tout ce qui sera necessaire pour les commoditez des cheuaux, & de tous ceux qui deuront seruir à l'Escuyrie: A sçauoir, que tous les cheuaux soient bien ferrez, que toutes les selles soient bonnes & entierement fournies, principalement de fangles fortes, avec les surfaits, de bons harnois neufs & doubles, & d'estrieux renforcez: Que chasque cheual aye vn mors bien ordonné, & duquel toute la garniture soit composee de pieces plus fortes que delicatement façonnees, mesmement les plis du mitan de l'emboucheure, la gourmette, les gros tourets du font des branches, & les anneaux des renes: que chasque mors soit bien mis & ajusté à la testiere, selon la fante de la bouche du cheual & le lieu de l'escaillon. Et pour euiter les inconueniens qui peuuent arriuer aux combats, quand les emboucheures, les gourmettes, ou les branches trop vscées, & les tou-

rets &

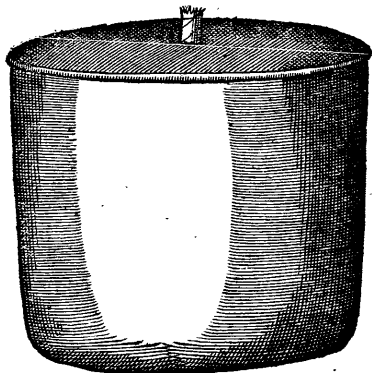
rets & aneaux se rompent, comme aussi les porte-mords & les bouts des renes qui ont esté si souuent mouillez, que le cuir en est deuenu pourry, il faudra bien plier les susdictes brides, testieres & renes assemblees, montees, & ajustees, (au moins celles qu'on voudra reseruer pour la personne du maistre) & les conseruer dedans le coffre ou garde-robbe de l'Escuyrie en leur force & bonté, pour en vser avec plus d'assurance aux meilleures occasions: Encores doit-on visiter les porte-mords, bouts de renes, gourmettes, gros tourrets & aneaux, toutes les fois qu'on s'en voudra seruir: Ce pendant il faudra faire mener les cheuaux avec leurs vieux harnois & mords à canon, qui outre la conseruation des bouches saines & entieres, telles emboucheures seront aussi cause que les brides reseruees, & par consequent moins accoustumees, en auront plus d'effect au besoing.

IL faut aussi que l'Escuyer soit pourueu d'un argentier fidele & vigilant d'un bon maistre Pallefrenier, monté d'un bon courtaut ou d'un fort bidet, & d'autant d'hommes qu'il faudra pour penser chacun trois cheuaux, dont au moins l'un de ces hommes allant aux champs soit monté sur un courtaut: d'un mareschal bien expert, d'un felier & d'un armurier, tous bien assortis de leurs outils plus portatifs, & d'estoffes propres à leurs arts.

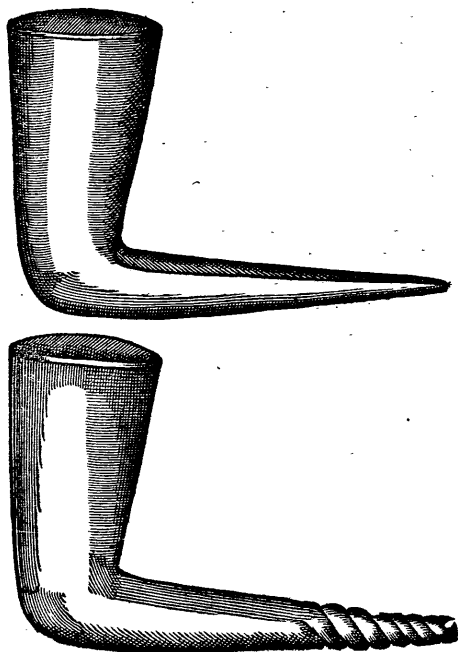
Outre ce l'Escuyer preuoyant ne laissera de mettre dedans la garde-robbe six mords de commune façon, six licols bien garnis de bonnes & fortes boucles, aneaux, & longes, six filets, six paires de sangles & surfaits, six trouffequeués, trois harnois neufs proprement faits, pour en vser quand aucunes fois on voudra parer quelque cheual pour la personne du maistre, six paires d'estriuieres, trois paires d'estrieux bien faités, dont au moins les vns soient dorez, deux paires de branches, qui ne soient trop longues, trop courtes, trop gaillardes ny trop foibles, les vnes dorees, les autres blanches & toutes faités de façon, qu'on y puisse mettre & oster quand on voudra diuerses emboucheures, qu'il faut aussi auoir apprestees, avec trois ou quatre paires de belles bossertes dorees, qui se puissent fermement accommoder en icelles branches par des viz & des escrouës propres à cet effect, deux autres harnois de combat, desquels les testieres soient fourrees, entre deux cuirs, de chaines de fer à la iazerane, iusques aux porte-mords, & les renes iusques enuiron le iuste point de la main: vn bon cappariasson de beufle qui soit double, & faité de façon qu'il ne descende que iusques enuiron deux doigts plus bas que le ventre du cheual: & qu'aux endroits des flanes & des pallerôs des espaules iusqu'à la selle, il y ait des pieces de toille picquees d'œillets, accommodées entre les deux peaux de beufle, afin qu'estant dans la meslee d'un combat de main, le cheual ne puisse facilement estre tué de coup d'espee, n'y qu'à peine de coup de lance ou de picque, cinq ou six douzaines de fortes & logues esguillettes de bon chamois bien ferrees, deux beaux panaches assez gros, & beaucoup moins hauts que ceux qu'on desdie pour les mascarades ou combats de Carriere, l'un pour la sallade, & l'autre pour le châfrain, deux forts arrests avec leurs viz renforcees & ajustees aux escrouës des armes du maistre, trois ou quatre fers de lance bien acerez & trempez, vne doiuille, vne bague & vn fer de lance de Carriere, cinq ou six cordons avec les houpes pour mettre au bout de la lance de guerre, autant de banderolles bien inuentees, vn petit estoc ou autre instrument propre à desmonter & monter des roüets de pistolets, cinq ou six douzaines de Cartouches prestes à charger, deux liures de bonne poudre fine pour les pistolets, vne bonne espee de

DISCOVERS SUR LE DEBVOIR

du cil & vn poignard, deux faux fourreaux de cuir de vache, deux ceintures de beufle à porter fur les armes, six mortiers à eclairer complets de cire & de meches, comme ils font representez en ceste figure.



Il aura encores deux fuzils garnis, deux lanternes de toile ciree froncees, cinq ou six liures de grosse bougie, vn peloton de grosse fisselle, Trois douzaines de tire-fonds assez forts pour l'attache des chevaux, six chandeliers de fer, trois pour planter à coups de marteau, & trois faits en viz, tels qu'ils sont icy figurez, pour faire tenir au bois es lieux plus commodes.



Il fera prouision aussi de trois paires d'entraues, vn caueffon garny, vne grande houffe de velours & vne autre de drap, des vergettes, vne belle cauefane à tenir les cheuaux en main, vn sachet plein de gourmettes, de crochets, de gros tourets, de forts aneaux de renes, de cefillienes, de chesnettes, & de membres d'esperó, vne hache, vne ferpe, vn marteau de tapiffier, quatre ou cinq douzaines de forts cloux à crochet, de fortes tenailles, six estrilles, six peignes & six esponges, vne paire de forees, trois sacs de toille à mettre l'auoine, ou telle autre chose dequoy il pourra auoir befoing. Quant aux armes du maistre referuees pour parade, ie suis d'auis que les ayant nettooyees & mises en leurs bourfes, on les accommode avec du foin ou de la laine dedans vn petit tonneau net, par dedans, & gouldronné par le dehors, si bien qu'elles ne puissent branler, se froiffer ny estre gastees, par la pluye, ny les eaux des ruisseaux ou riuieres, & l'armurier aura la charge de ce tonneau.

TOUTES ces choses doibuent estre referuees pour la necessité: Et d'auantage l'Escuyer doibt auoir vn soing particulier pour la commodité, mettant dedás vn coffre de commune grandeur plusieurs choses, dont il ne se peut bonnement passer, principalement la prouision de chemises, mouchoirs & autre linge necessaire, deux accoustremens complets propres à la saison & à l'usage des armes, avec les bas de chausses de Sarge, deux paires de Tricoufes de drap & trois paires de toille, vne paire de gamaches de drap pour en vser aucunesfois allant à pied, dix ou douze aulnes de ruban large de filozelle, deux paires de grosses bottes de campagne & autant d'esperons, & outre les fouliers de son usage commun, il en doibt auoir de referue au moins deux paires, qui soient assez gros & forts pour resister au froid ou à l'eau, six garnitures d'esperons de bon cuir de vache, trois bonnes paires de gants, vne paire de mitaines de drap bien doublees ou fourrees, six douzaines d'esguillertes, deux chappeaux pour les champs, ses communes besongnes de nuict complettes, trois mains de papier & vne escritoire tousiours bien garnie de plumes, caniuet, cire, & ancre.

Il doibt mettre aussi dedans vne assez grande male de cuir, vne paillasse, vn matelas, vn sac estroit ioint à vn petit estrapontin de mesme largeur, & longueur pour seruir de cheuet, vne bonne couuerte assez grande pour se couvrir en double quand il sera befoing, & vn petit paillon de large.

Toutes ces prouisions, & encores la male des Pages plaine de leur linge & de quelques autres commoditez, le sac des palefreniers, la male ou le sac du sellier, la malete de l'armurier, vn petit coffre du mareschal, qui contiennent leurs outils, avec quelques estoffes plus necessaires, doibuent estre chargees sur vne bonne charrette atelee de trois cheuaux forts & bien harnachez: Sur icelle charrette faut aussi porter en vn sac autant de fillets, de saccoches & de tire-fonds qu'il y aura de cheuaux à l'Escuyrie: & d'ailleurs deux cribles, vn picotin, deux ou trois fourches de bois, quatre seaux de gros cuir boüilli, vne corde propre à puiser de l'eau: il est befoing aussi que ceste charrette soit couuerte de gros drap double de toille, afin que la pluye y apporte moins de dommage.

Le maistre palefrenier doibt auoir la charge de tenir proprement tout ce qui sera dedans la garde-robe, de laquelle il gardera la clef: & de plus ce sera à luy d'auoir le soin de faire bien placer, attacher, nourrir, penser, ferrer & seller les

Le maistre palefrenier ira le premier seruant de guide à la teste des grands cheuaux, ausquels les Pages feront garder, à la campagne, le mesme rang qu'ils auront accoustumé de tenir estants placez à leurs attaches ordinaire: & chaque Page aura le bouton du colet de son manteau bien attaché premier que monter à cheual, & ne portera point d'espee ny autre sorte d'armes que de celles du maistre: Toutesfois s'il y en a quelqu'un qui soit desia homme, & prest à mettre hors de Page, il n'y aura point de mal qu'on luy permette de porter son espee seulement.

Chacun d'iceux portera le licol de son cheual pendu à l'arçon de la selle, du costé contraire à celui du crin, & la couuerte proprement pliee & attachée à vne courroye de porte-manteau, qui tiendra au chappellet des faux estrieux: & le mareschal suiura tousiours les cheuaux, portant sa ferriere bien fournie & aussi son estuy: & s'il y a plus de grands cheuaux que de Pages, il y faudra faire monter autant de Palefreniers, qui neantmoins ne porteront rien de leur bagage, ny chose quelconque, non plus que les Pages. Plusieurs trouueront estrange que ie n'ayme mieux que ces cheuaux de reste soient menez en main: Mais ie sçay que s'ils ont vn peu plus de peine portant vn palefrenier, en reuenche ils en font mieux pensez & plus à propos.

Estans à vne lieuë ou enuiron pres du logis, le maistre palefrenier s'aduançera au grand trot avec l'autre palefrenier, qui sera monté sur vn courtaut express (comme i'ay dit cy deuant) afin de recognoistre eux deux ensemble le lieu où l'Escuyrie pourra loger, & aussi pour auoir loisir de nettoyer la place & les mangeoires, s'il y en a, ou de planter des tire-fonds ou piquets, premier que les cheuaux soient arriuez: & à mesure qu'on les logera, ils seront placez à leur rang accoustumé, là où chaque Page tiendra son cheual par la rene, iusques à ce qu'on luy ait frotté les iambes, que le licol soit attaché, & qu'il soit desbridé: Et les cheuaux qui à faute de Pages auront esté menez par des palefreniers, doiuent, estre attachez avec le licol soudain qu'ils seront logez & non avec les renes, si on ne veut auoir souuent le desplaisir de les voir rompus.

Cependant qu'on frotera les cheuaux, le maistre palefrenier plantera des cheuilles propres à mettre toutes les brides, & premier qu'ils soient desfellez, il doit aussi auoir préparé la commodité qu'il pourra trouuer, pour pendre les selles aux susdicts crochets de fer, par les crampons de cuir qui seront desia attachez dessous la teste de l'arçon au droit du garot du cheual: Et ne pouuant vser des crochets, il cherchera quelque autre moyen propre à conseruer les selles.

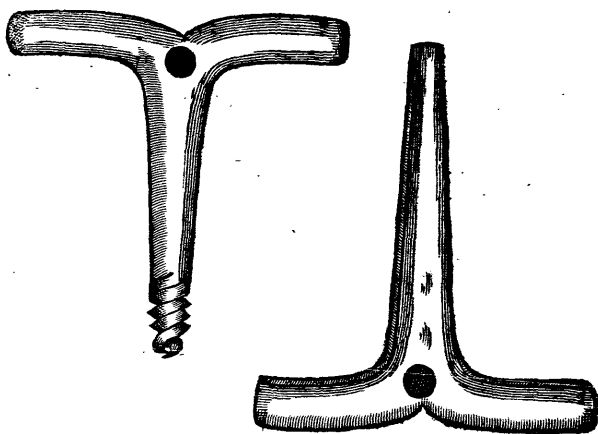
Le Page qui portera les brassals, gantelets & tassettes du maistre aura le soing de les tenir nettement: celui qui aura la charge de l'accoustrement de teste en fera de mesme. Et par-ce qu'il est souuent necessaire de faire porter la fallade, ou le casque à l'arçon de la selle, ie suis d'aduis qu'on soit pourueu de bourfes, ou saccoches de cuir fourrees de frize, & accommodees avec des bourlets, qui empeschent (tant qu'il se pourra) que le cheual en soit offensé à l'espaule. Quand à la propreté de la cuirasse & du pistolet du Seigneur,

cheuaux, de visiter souuent leurs selles, & pouruoir qu'elles ne les blessent, de tenir nettement les mords estrieux & hânois, & les accommoder à leurs iustes poincts ordinaires, de regler & solliciter tous les autres palefreniers de l'Escuyrie en ce qu'ils auront à faire pour bien penser de la main les cheuaux, selon le vouloir de l'Escuyer.

Tous des Pages de l'Escuyrie doibuent estre pourueuz chacun au moins d'vn bon accoustrement complet, mesmes de quatre chemises, d'vne bonne paire de bottes, d'vne paire de souilliers doubles, d'vn bourelet de hausse-col au haut duquel il y ait vn bord, ou coler bas & assez fort, pour y attacher de petites courroyes propres à porter les brassals du maistre, quand il sera besoing, ensemble d'vn bonnet, pour empescher qu'ils ne fallissent la coiffe del'accoustrement de teste du maistre, quand aucunes fois on y mettra des panaches, & par consequent au temps qu'on ne le pourra porter dedans sa bourse à l'arçon de la selle.

Chaque cheual doibt auoir sa couuerte de drap ou de toille selon la saison: Et pour voyager il faudra que ceste couuerte soit sans criniere, & beaucoup moins grande que celles qu'on fait faire pour ne bouger d'vn lieu.

Quand l'Escuyrie marchera le maistre palefrenier portera à l'arçon de la selle vne ferriere, où il y ait quatre ou cinq tire-fonds, qui puissent seruir au besoing aux attaches des cheuaux & autres occasions, vne suffisante quantité de crochets de fer assez forts, qui se plantent à viz ou autrement, comme ils sont cy apres figurez, pour y pendre quand on pourra les selles à la façon des Reistres, vne alaisne assez forte, & des fils de cordonnier tous prests à mettre en besongne, vn peloton de fisselle, & ne doibt estre despourueu d'vn bon couteau & d'vn fort poinçon.

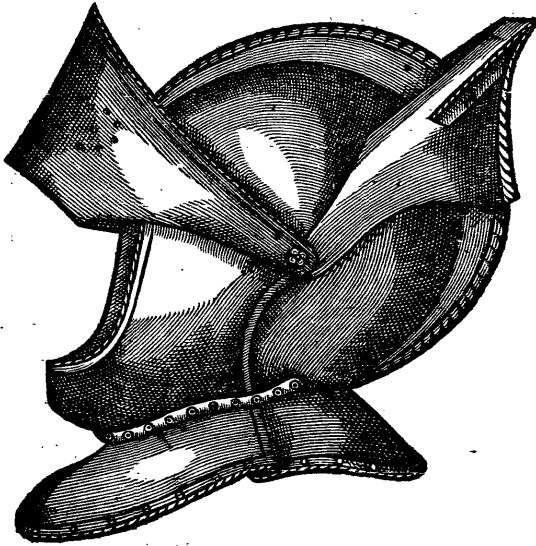


vn valet de chambre curieux & diligent en doit auoir le soing & la charge: en fin chacun des fufdits fera tenu de conseruer ce qui luy aura esté recom-mandé.

Encor que i'aye protesté en quelque endroit des liures precedens de ne me vouloir amuser à escrire l'ordre qu'il faut tenir pour bien nourrir les grands cheuaux, si nel'airay ie pourtant de dire en ce lieu, que durant le temps qu'ils voyagent, ou bien quand ils auront autrement fort trauaillé, il est necessaire (pour euiter beaucoup de maladies) de leur faire manger d'ordinaire vn picotin d'auoine auant boire, & leur donner le reste de la disnee ou soppée apres qu'ils auront beu: Car par ce moyen le changement des eaux, & mesmes les cruditez de celles qui seront plus froides, leur apporteront beaucoup moins de dommage: Aussi ie veux icy recommander à l'Escuyer de ne se coucher aucune nuit, sans estre assuré que la porte de l'Escuyrie soit bien fermee, qu'il y ait de l'eau à l'estable, & que la lampe y soit allumee bien fournie & logee en lieu seur.

Quand le Prince ou Seigneur ira à la guerre l'Escuyer menera d'ordinaire quatre cheuaux de combat, dont au moins le plus fort aye vne selle armee, & que tous soient bien equippez de sangles, sur-faiz & harnois: Et pour les ferrer & penser à la necessite il fera marcher avec soy son mareschal, vn palefrenier à cheual, & vn garçon d'Escuyrie à pied, & laissera le maistre palefrenier assisté du garçon du mareschal, pour conduire & gouverner le reste des grands cheuaux avec leur equippage. Au partir du logis l'Escuyer s'armera de toutes pieces hors mis la Sallade & les gantelets, qu'un Page ou son valet luy portera: & si estant paresseux ou trop delicat il ne peut, ou ne veut supporter l'incommodité des armes, il fera en danger de se trouuer tant empesché aux allarmes, en armant & mettant à cheual son Seigneur, qu'il n'aura le loisir de prendre ses armes, s'il ne veut demeurer des dernicts au temps & au lieu qu'il doit estre plus auance & plus pres de son maistre. C'est pourquoy il me semble qu'il fera bien de s'armer avec beaucoup moins de poids, que si la charge qu'il fait ne l'obligeoit à estre plus long temps armé que tous les autres domestiques: il doit aussi estre curieux d'auoir ses armes si bien faictes, qu'à peine on puisse cognoistre s'il a sa cuirasse sur le dos, ayant sa casaque ceinte & boutonnée: Et mesmes portant ses tassettes, brassals, gantelets & sallade, il faut que tout soit si proprement agencé & arresté en si iustes poincts (comme aussi l'espee à son costé) que rien ne branle ny claque en trottant, courant & maniant non plus presque que s'il n'alloit que le pas, & neantmoins que ses mouuemens puissent estre libres le fourreau de son espee doit estre tousiours garny d'un bon couteau qui trenche bien & d'un poinçon assez fort, qui soit percé à deux doigts pres de la poincte. Et à chaque costé de sa casaque doit estre vne pochette assez grande, non seulement pour tenir son mouchoir, & ses gants: mais où il y puisse auoir d'ordinaire demy douzaine de longues esguillettes de chamois, vne ou deux iarretieres de ruban de fil-oseillé, assez longues & fortes pour attacher plusieurs choses des commoditez du maistre & des siennes, qui se pourront destaire ou rompre en diuerses occasions: cinq ou six petits coings de bois propres pour faire tenir (s'il est besoing) les veuës de la Sallade, aux vrais lieux qu'elles doibuent estre

en la teste du maistre, quand estant armé il veut auoir le visage descouuert. Et par-ce qu'il n'y a pas beaucoup d'Escuyers qui sçachent comme il faut proprement garder ces proportions, elles se voyent icy figurees.



Je ne parleray point de la façon des autres pieces du harnois complet pour l'homme d'armes ou cheual leger, à cause qu'elles ont esté moins changees que l'accoustrement de teste: Et quelque nouveauté que iusques icy les plus curieux & subtils Cheualiers y ayent peu apporter, il me semble qu'ils n'en ont point rencontré, qui puisse donner tant de grace & de gaillardise, que fait la Sallade bien proportionnee & proprement armee: mais aussi i'aduouè qu'elle sied tres-mal quand les veuës ne sont bien accommodees: Et pour garder leur plus belle situation, n'estant du tout closes, elles doibuent estre mises d'ordinaire comme on les voit representees en la susdicte figure: Car outre que la lame de bauiere donne vn certain ombrage, qui rend l'air du visage plus martial, elle peut encores deffendre les coups d'espee qui arriuent de haut en bas, & la vi-fiere accompagne aussi par derriere ceste grace, non pas peut estre si bien que voudront aucuns des plus experts Cheualiers, qui ne la trouueront du tout assez renuersee. Quoy qu'il en soit ie tiens qu'elle doibt estre ainsi, par-ce que le panache aura sa place plus libre, que si elle estoit plus en arriere, & mesmes qu'on la pourra baisser & clorre plus facilement au besoing.

Reprenant la suite de mon premier discours, ie dis que si la caualcade s'entrepren-d si longue, qu'il soit besoing d'y mettre plus de dix-huict ou vingt heures de temps, l'Escuyer fera mettre dedans la ferriere ou le bissac du

Palefrenier, quelque portion de bougie, vn fuzil & vn mortier à esclairet. Et en marchant soit de iour ou de nuict, il se tiendra deuant son maistre ayant les grands cheuaux regez à la file deuant soy : & sur celuy où le Seigneur voudra estre monté pour combattre, il y aura vn Page diligent & bien instruit, qui en temps & lieu de soubçon tiendra ses pieds dedans les estrieux de sa ajustez à la selle au point du maistre, ensemble dedans ceux de son chappellet, de sorte qu'il ait deux estrieux en chascun pied, afin que suruenant quelque occasion fort pressante, en seietrant promptement, en terre avec son chappellet, le cheual se trouue prest pour la commodité du maistre, en moins de teps que si les estrieux estoient trouffez. Autresfois quand Monseigneur & maistre alloit à la guerre, & que son cheual plus reserué pour le combat s'appuyoit naturellement trop à la main en trauillant, j'ay obserué de le laisser bridé de son canon simple & ordinaire, tant qu'un Page le menoit, luy faisant porter pendant à l'arçon de la selle son mors plus ferme, mieux ordonné & bien ajusté à ses bonnes & fortes renes & testiere, pour en vser quand mondit Seigneur vouloit monter sur ce cheual : & par ce moyen (sans doubte) il le trouuoit de plus léger appuy & plus obeissant : Toutesfois ie ne suis pas d'aduis que ce precepte se pratique, si lon n'est assuré d'estre aduerty des approches des ennemis si à propos : qu'on n'en puisse estre surprins.

Par tous les logis que le Seigneur fera en lieu suspect, mesmement la nuict, l'Escuyer se rendra curieux de bien recognoistre les aduenues & le champ ordonné pour s'assembler aduenant l'alarme : & pour si peu d'apparence qu'il iuge que les ennemis y puissent faire quelque entreprise, il fera tenir sellé le meilleur cheual qu'il aura pour son maistre, & vn autre pour soy, soudain qu'ils auront repeu & qu'on les aura pensez : & s'ils ont tant trauillé que le repos leur soit fort nécessaire, il n'y aura point danger de les laisser coucher avec la selle, pourueu qu'il y ait beaucoup de paille à la litiere. Et en tous les lieux soubçonneux, il couchera dedans l'Escuyrie sans se desbotter ny despoüiller, ayant toutes ces armes ensemble pendues & regees pres de soy, là où il aura peu faire planter des cloux propres à cet effect, lesquels tout expres il fera tousiours porter à son valet dedans vne petite ferriere à la Reistre, où il y ait encore de petites & fortes tenailles, vn brochoir avec quelque quantité de cloux à ferrer bien affilez, des membrets d'esperon, du noir d'Allemagne à noircir, vne petite esponge, & des broffes pour nettoyer les bottes & harnois : Car telle diligence se doit obseruer aux armées, comme à la Cour ou aux villes : & notamment la ferriere du palefrenier ne doit iamais estre despourueü de deux ou trois gourmettes & autant de ceciliens, tourets, aneaux, boucles & chesnettes : Mesmes l'Escuyer doit visiter les porte-mors & bouts de renes des cheuaux de combat si souuent qu'il n'en puisse aduenir des accidens d'angereux, desquels on ne se peult assez excuser en disant, ie ne pensois pas que tel malheur arriuaft : il doit aussi auoir & porter sur luy, vne bonne montre & des tablettes, & se trouuer toutes les nuicts au coucher de son Seigneur, pour voir si les valets de chambre ont bien accroché & rengé toutes ses armes, ou autrement bien accommodees dedans la chambre du corps, ou les Pages se doivent tousiours rendre pour estre armez & des-armez. Et premier que l'Escuyer se retire, il doit sçauoir le temps que le maistre voudra monter à cheual, & puis il commandera au trompette de sonner boutte selle, soit avec la sourdine ou autrement à l'heure bien considerée selon la volonté du maistre. A ceste cause & pour beaucoup d'autres principalement,

pallément pour seruir aux allarmes qui peuuent aduenir, le trompette doit coucher d'ordinaire au logis du maistre, & prendre tous les foirs instruction de l'Escuyer de la grande Escuyrie, i'entends estant à l'armee, parce que c'est le temps que les grands cheuaux sont logez plus pres du maistre: mais en temps de paix la petite Escuyrie est communément la plus proche, & par consequent celuy qui la commandé est (commel'on dit) à son tour: Toutesfois en quelque part & occasion que le Seigneur se dispose pour paroistre brauement à cheual, soit en armes, en masque, ou autrement aux exercices de la Carriere, sans doubte l'Escuyer de la grande Escuyrie doit estre preferé comme celuy de la petite, aux voyages plus communs & à la chasse.

Quand le chef estant armé & monté sur vn cheual de guerre disposera l'ordre du combat à la veuë des ennemis, ou comme il pensera venir bien tost aux mains, l'Escuyer de la grande Escuyrie marchera tousiours plus pres de luy que tout autre, soit deuant, à costé ou derriere en quelque part qu'il aille, ne respectant en cela personne de la troupe: car alors son rang est par tout, où son maistre va ou vient.

Lors que le Seigneur voudra aller à la charge, l'Escuyer fera mettre les Pages à la queuë de la troupe, les ayans desia instruits d'aualler les estrieux a justez aux selles, de ne s'escarter trop ny se laisser prendre, de ne bailler leurs cheuaux qu'au Seigneur, ou à luy, & de se tenir les vns sur la main droite, & les autres sur la gauche, en suyuant la troupe selon qu'il pensera les pouuoir trouuer plus à propos à la necessité. Il fera mettre aussi le trompette à vne aisse de la troupe & vn peu à l'escart, afin qu'il ne se perde à l'abord & au premier choc du combat: & l'aduertira sur tout qu'il tiennel'œil tant qu'il pourra sur la personne du maistre, & qu'il ne sonne rien que par le commandement expres du Seigneur ou des chefs: Car il faut considerer en cecy que la volonté du chef se doit entendre par la voix & prononciation du son de la trompette: & si le trompette pert de veuë le chef dedans la meslee, il se tiendra le plus pres qu'il pourra de l'enseigne ou cornette arboree, parce que c'est le lieu où le chef mesme se doit rendre apres auoir commandé à celuy qui porte le drapeau de donner là où illuy aura semblé que la charge & le combat se doit faire: & s'il aduient autrement, la confusion inopinée, à cause aucunesfois des partialitez, pourra amener tel desordre, que peut estre outre l'empeschement de la victoire, l'honneur du chef en patira. Iaçoit qu'il n'aye iamais manqué de fidelité, de courageny de resolution.

En abordant les ennemis & se meslant au combat, l'Escuyer doit arrester sa veuë avec toute son ambition & son courage à la conseruation de la personne de son Seigneur & maistre, ayant mieux mourir que le quitter ou perdre: & si le cheual du Seigneur se trouue outré, fort blessé, tué, ou que pour quelque autre accident il soit deuenu incapable de le seruir, l'Escuyer luy en doit à l'instant bailler vn meilleur, s'il se trouue à propos, ou mettât soudain pied à terre taschera de le monter sur le sien, quelque chose qui luy puisse aduenir & fust ce la mort mesme. Je sçay qu'en telles occasions celuy qui a l'ame genereuse, s'enflame d'vn violent desir de paroistre & se seignaler, faisant à la veuë de plusieurs Cavaliers quelque braue & particulier trait de son courage & coup de sa main: toutesfois si en tel temps l'Escuyer (faisant sa charge) se iouë à se separer du costé de son maistre, sans doubte il le pourra facilement perdre, mesmes à cau-

DISCOVRS SVR LE DEBVOIR

de de quelq̄ue obscurité, ou de la fumee, ou pouffiere, qui se voyent d'ordinaire aux grands combats opiniaftrez: ce-pendant telle infortune, ou tel bon heur peut aduenir au maiftre, quel'Escuyer portera tant qu'il viura le blafme, & l'extreme regret d'auoir manqué au befoing à fon deuoir: Et le pis que ie confidere en cecy est, que ce desplaisir aduient aucunesfois à tel bon seruiteur, qui a rendu beaucoup d'annees vne grande subiection aupres de son maiftre, esperant rencontrer l'heure & l'occasion propre à luy tesmoigner à sa veuë l'humble affection & fidelité qu'il a vouë à son seruiçe: de sorte que ce qu'il a tant esperé fera fortuitement aduenü à tel, qui n'y aura pas seulement pensé: en fin tous ceux qui chargent les ennemis & qui se messent, doiuent en combatant escouter & suiure les commandemens de leurs chefs par leur propre voix, ou par l'office du trompette, & se rengier tousiours soubs leur enseigne: car en gardant ces deux maximes ils demeurent quittes de ce qui les oblige en telles occasions: Mais l'Escuyer ne doit auoir autre dessein, qu'à ce tenir si pres de la personne de son Seigneur & maiftre, que nul ne se puisse trouuer plus à propos pour le secourir & le seruir à la necessité. Et s'il est homme de bon iugement & de courage, il pourra aucunesfois soulager beaucoup son Seigneur, en luy faisant entendre modestement des choses qu'il verra, ou cognoistra auxquelles peut estre personne n'aura pour lors pensé ny regardé: neantmoins si par son bon aduis ou aduertissement le maiftre s'acquiert la gloire de quelque effect honorable, soit en la victoire du combat, ou se desmessant d'un grand danger, ou en vne brave retraicte, l'Escuyer ne doit iamais parler ny faire semblant de se souuenir d'auoir esté en partie cause du bien suruenü à la louüange du maiftre, soit que d'autres le publient, ou que nul ne le sçache, ou n'en veuille parler: Et si d'auenture quelqu'un qui aymera mieux son ambition, ou sa liberté que la personne & l'honneur de son maiftre, trouue ceste subiection trop estroite, ie luy conseille d'eslire quelque vacacion plus libre, que celle d'Escuyer d'Escuyrie.

L O V S les preceptes expliquez iusques icy ne se doiuent pas seulement obseruer avec beaucoup de soing & de diligence à leurs vrais temps & occasions, mais le mesme debuoir, & principalement celuy de la cōscience, oblige encores l'Escuyer d'Escuyrie, à s'acquitter dignement de la nourriture & instruction des Pages, qui s'esleuent sous sa charge & gouvernement: Car d'ordinaire ceste ieunesse est issuë de noble extraction, & sans doute leurs parës les donnent aux Princes & Seigneurs, esperãs que sous le nõ & rãg de Page ils apprennent si bië l'honneur & la ciuilité, qu'estãs deuenus hōmes ils mōstrent aussi vne grãde difference de leurs actiōs à celles d'une infinité d'autres, qui aurōt esté moins vertueusement nourris: & quãd il aduiët au contraire le blafme en tōbe sur le maiftre, mesmes il ne se peut que ceux qui ont plus d'interest à tel dōmage ne diminuët beaucoup de leur affection auparauint voüëe aux maisons, où ces enfans aurōt perdu, ou mal employé l'age & le temps plus propre à les disposer & acheminer à la vertu. Neãtmoins il semble que toutes ses considerations sont à present reiettees de la plus part des grandes maisons. Qu'il soit ainsi, on voit fort peu de Seigneurs qui se daignët informer de l'instruction qu'on dōne à leurs Pages: Quant aux Escuyers ie m'asseure qu'il y en a aucuns, qui en sont soigneux & qui perseuerët en ce debuoir, selō leur capacité & bō naturel, d'autres qui ne leur apprennët ny bië ny mal, & d'autres aussi qui par leur exēple les induisent à vice, soit par vne infinité de vilains & detestables mots pronōcez à tous propos deüât & à l'ouïe de ceste ieunesse, par les dissimulations & menteries ordinairement inuentees & assurees, par le jeu de cartes & dez, par l'arrogance, par l'amour

des-honneste, pour lequel ils font aucunes fois faire les messages secrets aux Pages, qui ont la façon plus gentille & la parole plus facile, par la gourmandise & yurongnerie, ou autre salleté, & possible par tous ses desordres ensemble, & beaucoup d'autres, qui peuuent corrompre & perdre à la longue les plus beaux esprits. Partant il ne se faut esmerveiller si les hommes, qui ont esté si mal chiez, sont fort vicieux, & mesmes s'ils manquent d'affection & de fidelité à ceux qui les pouuoient obliger par vne meilleure nourriture: & si les maistres, qui les ont ainsi nourris, se plaignent de n'en retirer les seruices & contentemens qu'ils en auoient esperé, ou qu'on leur aura proposé, ils se doiuent aussi repenir d'en auoir eu moins de soing, que des bestes brustes, qu'ils ont voulu affectionner: Car c'est chose commune de voir aux grandes maisons des hommes entretenus & gagez expressément pour bien gouverner & dresser les cheuaux, chiens & oyseaux, desquels le maistre veut tirer vtilité ou plaisir: Mais pour les Pages, encor qu'ils soient gentils-hommes & bien nez, il suffit en d'aucuns lieux, qu'ils ayent seulement la vie, l'habit de liuree, qu'ils sçachent porter les plats & les flambeaux, & point d'autre bonne instruction, ou aussi peu que les laquais. Cela estant, comment peuuent-ils bien aymer & craindre Dieu, n'ayant appris à le recognoistre, & seruir & d'où leur viendra l'honneste crainte d'estre rachez du detestable reproche d'ingratitude, si iamais ils n'ont comprins par preceptes, ny par exemples, que c'est qu'obligation & deuoir, ou bien quel desir d'honneur & de vertu peut conceuoir celuy qui n'a encor gousté que vice, & qui (peut-estre) en a fait vn cal perpetuel en ses complexions & volonteiz, par vne trop longue habitude: Communément les premieres impressions sont celles que l'homme retiét plus long temps: Il vaudroit donc mieux à ce cõpte, que les nobles entretenissent leurs enfans aux colleges bien ordonnez, ou aux villes mieux policees, leur faisant apprendre les bonnes lettres & les plus honnestes exercices de corps, propres à leurs qualitez, iusqu'à ce qu'ils fussent assez grands pour commencer à porter les armes: Car par ce moyen ils pourroient deuenir vertueux & recherchez, mesmes des plus grands: Ou si (au rebours) on veut commencer à leur faire si tost mandier l'amitié des Princes & Seigneurs, & à pratiquer les faueurs, au pris de leur liberté, au moins les peres qui donnent si volontairement leurs enfans, deuroyent tascher, ce me semble, de faire tels presents sous l'esperance de les voir vn iour sages, bien appris & deuément honorez: Par consequent ils doiuent aussi adresser leurs dons si precieux à tels, qui par l'exemple de leurs mœurs conuiènt ceux qui les approchent & les seruent, à s'adonner à l'honneur, & à la vertu: Car il est certain que le maistre curieux de se tenir à son deuoir principalement enuers Dieu & son Prince, ou legitime superieur, peut imprimer par ses loüables deportemens aux ames des domestiques de sa maison & de plusieurs autres qui le pratiquent, beaucoup de desirs honnestes & genereux, qui s'opposeront aux tentations pernicieuses, & sur tout à l'infidelité, d'autant que l'homme retient tout le temps de sa vie beaucoup des complections bonnes ou mauuaises de ceux qui l'ont esleué. Il est donc necessaire que les Escuyers, qui ont des Pages en charge aux grandes maisons, soient ennemis du vice, bien entendus en l'art dont ils portent le tiltre, & s'il se peut en plusieurs autres beaux exercices: Et aussi qu'ils soiét curieux & amateurs du bien de telle ieunesse, & que tousiours elle leur soit recommandee, tant par l'integrité de leurs consciences, que par l'affection qu'ils auront à l'honneur de leurs maistres & au leur mesmes.

Doncques l'Escuyer nourrira les Pages à l'amour & à la crainte de Dieu, & les reprenant des vices & instruisant à l'honneur & à la vertu, leur representera souuent la reuerence qu'ils doiuent à leurs superieurs legitimes, l'obligation qu'ils ont à leur Seigneur & maistre, qui les fait bien enseigner & eleuer. Aussi il les accoustumera à vn honneste desportement, par lequel on les voye ordinairement sobres, propres, & humbles, non seulement à l'endroit de ceux qui leur peuuent commander, ains generalement en leurs repas, en paroles & en l'agencement de leurs habits: bref en tous leurs communs gestes: & pour les façonner en ceste ciuilité, il vsera differemment de la rigueur ou douceur qu'il cognoistra estre necessaire à la disposition du naturel de chacun d'iceux. Il ne se iouera iamais à eux en paroles ny en effects, & ne leur tiendra propos, qui ne tende à l'honneur & à la vertu. Et sur tous les vices communs, il taschera de leur faire detester le blaspheme, la menfonge & dissimulation, les ieux de Cartes & dez, la gourmandise, l'iuongnerie & la paillardise: il les fera viure en amitié entre eux, afin que dès leur enfance, ils facent vne habitude de bié aymer, & qu'ils cōmencent à considerer que manquāt ceste partie, l'homme ne peut estre digne de conuerfer avec les personnes vertueuses & bien nees. Tous les matins premier que les faire monter à cheual, il les menera à l'Eglise prier Dieu & au moins les Dimanches leur fera ouyr la Messe, & regardera par fois durāt ce tēps, si aucun d'iceux māque à tenir son mātēau droit sur ses deux espaules, les genoux en terre & à lire dedās ses heures, sans auoir les yeux ny l'esprit occupez ailleurs qu'à la priere.

En quelque saison qu'ils montent à cheual, ils porteront les juppes, Cafiques ou sayes de la liuree du maistre, & seront si proprement vestus qu'il n'y ait rien à dire à faute de diligence: Car c'est vne maxime qu'il les faut rendre propres eu cet aage, ou à grand peine le seront-ils de leur vie. Pource doncques on ne leur doit iamais permettre d'estre à pied n'y à cheual, desboutonnez, destachez, mal-ceints, ny mal-chauffez, soit de souliers ou de bottes, d'auoir les bas mal tendus, ny de porter mal leurs manteaux & chappeaux.

En les exerçant à cheual il faudra que ce soit sur des cheuaux propres à leurs aages & forces, afin qu'au lieu de les rendre adroits & bien entenduz en tel exercice, on ne les face estropier, ou par-aduenture n'ouïr, comme il est aucunes-fois aduenü par la temerité, ou ignorance des Escuyers inconsiderez, qui ont manqué à ce soing recommandable: Et d'autant qu'on a accoustumé de leur faire promener les cheuaux deuant & apres l'exercice, il me semble que l'Escuyer doit considerer, si lors que ces enfans se seront eschauffez au trauail, le froid ou le vent leur pourra causer quelque maladie: Car si l'on a soing de la santé des cheuaux, à plus forte raison le doit-on auoir des Pages, qui d'ordinaire sont nez de bon lieu, & qui le plus souuent n'osent se plaindre.

Oltre ce l'Escuyer les doit faire manger avec foy pour les accoustumer au silence & à la sobrieté, & aussi s'il est possible, les doit faire coucher en son logis mesmement lors qu'ils sont prests à estre mis hors de Page, & par consequent capables des vices propres à tel aage.

Il leur doit defendre tres expressément la conuersation des vicieux, & les persuader, ou contraindre d'acoster d'ordinaire (avec douceur & humilité) quelque honneste personne: Car outre qu'ils en pourront tirer du profit, c'est

autant d'honneur au maistre & à l'Escuyer, de voir ses Pages si honnestes & bien apprins, que les gens de vertu se plaisent à les entretenir & les auoir en leur compagnie.

Aussi l'Escuyer leur apprendra en temps paisible à bien dancer, à cause que c'est vn exercice qui donne quelque grace & assurance, qui s'estend en toutes les autres dexteritez que le caualier peut acquerir, & encore les exercer à voltiger & à tirer des armes, parce que tels exercices ne sont point inutiles aux gens de guerre, & vne ou deux heures du iour, les fera lire en quelque beau liure, qui leur apprendra à preferer l'honneur de Dieu, l'honnestete & la vertu à toutes les choses du monde: & d'autant qu'on ne voit pas souuent qu'un seul homme soit né & bien fondé en tant de belles & honnestes parties ensemble: Au moins, le prie messieurs les Escuyers d'Escuyrie de vouloir apprendre ce qu'ils scauent faire de plus honneste aux Pages, qui sont nourris sous leurs charges, taschans liberalement de les reduire tels que par l'heureuse loüange publice entre les sages, ou moins vicieux, cest honneur soit egalement partagé, aux vns, pource estre rendus capables d'une belle & vertueuse nourriture, & aux autres pour s'estre dignement acquitez de leur deuoir, & soit que pour les exercices ils leur apprennent à manier, ou à dresser des cheuaux de campagne & de carriere, à tirer des armes, à voltiger, ou à dancer, qu'ils n'imitent iamais la façon mal seante & inutile d'aucuns Caualeriffes, & de certains escrimeurs, voltigeurs ou baladins mal polis en leurs arts, lesquels montrent tousiours des gestes & contenance en leurs exercices, qui sentent trop à la routine des plus communes escolles. Pour expliquer briuelement ce que ie desire que le caualier obserue en ce qu'il peut faire de plus galant, c'est qu'il garde exactement tout l'artifice necessaire à la perfection, & que neantmoins il face paroistre telle facilité en ses actions, qu'on iuge que la grace procede plus d'un excellent naturel que d'artifice.

Tout ainsi que l'Escuyer se doit rendre curieux de faire abhorrer & craindre à ses Pages le blasme de nonchalance & falleté, il doit aussi tascher à leur faire hayr la curiosité de ceux, qui des ja en tel aage commencent à se flatter, monstrans vne trop grande inclination à la mollesse, ou vanité, en frisant leurs cheueux, ou les laissant croistre beaucoup plus que le commun, seulement pour faire les beaux ou les mauuais garçons: Aussi en perçant leurs oreilles à la Morisque, ou à l'Egiptienne, pour y attacher ou pendre des ioyaux, des babioles, ou quelques autres affeteries: Je sçay qu'en ce Royaume plusieurs personnes de merite, se laissent legerement gaigner à l'opinion que ceste curiosité sert pour la bien seance: mais pourtant ie ne puis approuuer que l'homme vertueux & braueaye raison de se vouloir parer des ornemens qui sont communs aux femmes, & mesmes aux plus mondaines & lasciuies: D'ailleurs on a souuent recogneu qu'il est presque impossible, que celuy qui s'ayme & flate plus qu'il ne doit, puisse estre bon amy d'autre que de soy-mesme: en sa volupté.

Ainsi doncques l'Escuyer tiendra la plus part du temps les Pages en quelque honneste occupation, mesmes pour euitier qu'ils ne s'addonnent aux vices plus incorrigibles: & parce qu'une trop grande contrainte peut assoupir la vigueur de l'esprit fort apprehensif, ie suis d'aduis qu'on leur permette aucunes fois qu'ils se iouent volontairement, s'exerçant à courir, à saulter & à luit-

ter, ou aux ieux de la paulme, du balon & du Palemail, à iccter la barre ou la pierre: Car ce sont exercices qui fortifient le corps & le courage, & qui d'ordinaire plaisent à telle ieunesse.

Quand l'Efcuyer verra que le Page sera desia prest à quitter l'habit de la verge, il montrera d'en faire moins de compte, & le tiendra en plus grande crainte & subiection qu'il n'aura fait long temps auparauant: Par-ce que c'est le dernier moyen, dont il doibt vser pour confirmer la douceur & l'honnesteté qu'il desirera que ce ieune homme retienne de sa bonne nourriture: Et le iour deuant qu'il laisse l'habit de Page, l'Efcuyer gardant encor son autorité, luy remonstrera la grace que Dieu luy aura faicte, d'auoir esté honorablement nourry & bien instruit, l'obligation infinie qu'il en aura à son Seigneur & maistre, & le blasme qu'il pourra acquerir manquant, au moins d'un affectionné desir, d'y satisfaire par ses seruices tres-humbles: & finira sa remonstrance en luy representant l'horreur des vices, auquel il l'aura cogneu plus enclin.

Soudain que le ieune homme aura vestu ses habillemens d'hors de Page, il ira trouuer & saluer son Efcuyer, qui des-lors luy doibt monstrier vn visage d'amy familier, & le menant à l'escart luy conseillera gracieusement d'estre toujours curieux de rechercher les choses bonnes & honnestes, de continuer en l'amour & crainte de Dieu, d'estre bening & respectueux, & sur tout d'auoir l'honneur en telle recommandation & d'en estre si jaloux, que sans difficulté il le prefere à toutes les choses de ce monde, sans exception de la vie: Apres il le presentera à son Seigneur & maistre, luy ayant desia fait premediter quelques mots pour luy rendre graces briuevement & avec la plus grande humilité qu'il luy sera possible, des biens & honneurs dont il se recognoistra son redevable: Aussi pour luy faire entendre l'affection & l'espoir qu'il aura de luy en rendre tant de seruices, qu'il ne puisse iamais avec iuste occasion se repentir de l'auoir nourry & fait bien esleuer sous les honnestes loix de sa maison.

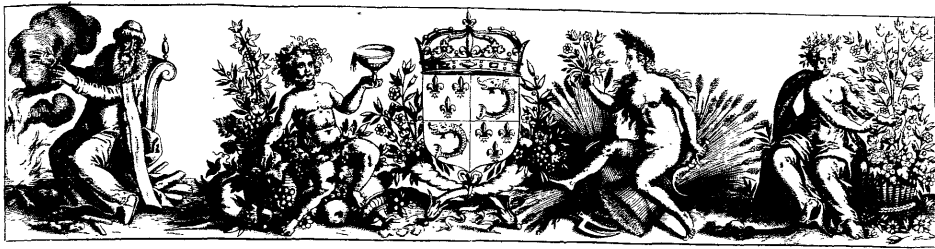
Par vn tel soing l'Efcuyer vertueux, pourra obliger à son Seigneur & à soy la noblesse qu'il aura si honnestement esleuee, & s'acquerir autant d'honnestes amis, qui sans doute ne manqueront iamais à l'honorer & respecter, & d'ailleurs beaucoup de personnes d'honneur & de qualité, à qui ces gentils-hommes appartiendront, au moins l'aimeront & luy sçauront gre d'auoir fait à leur contentement, si louable nourriture. Mais si au contraire, il est tant mal aduisé d'entreprendre & cuider obliger par tels moyens, quelque valet de peu, ou autre creature lasche de courage & mal nec, pensant quoy qu'il tarde, en retirer honneur ou soulagement, il trouuera à la fin d'une infinité de lōgs trauals mal employez & inutiles, qu'il est impossible qu'un esprit lasche & miserable, puisse iamais bié comprendre les choses belles & honorables, du tout contraires à sa nature: mais que plustost il sera fort propre à recompenser l'amitié & affection de son bon maistre, par telle ingratitude qu'il apprendra avec beaucoup de regret, que d'une matiere mauuaise & vile, on ne sçauoit faire vn honneste homme.

Il me semble que l'ordre que j'ay dict se deuroit obseruer en la nourriture des Pages qui s'esleuent aux grâdes maisons, afin que les maistres en retirassent l'honneur, la fidelité & les seruices qu'ils en esperent: Car si au contraire ils les laissent adonner & plier au vice durant ceste poincte de leur aage, sans doute il est à

craindre

craindre qu'ils deuiennent mefcognoiffans se trouuant en leur liberté.

Les grands qui se flattent d'ordinaire iufques à ce perfuader que l'affection & la peine de ceux qui les feruent, & mefmes de leurs domestiques, est suffisamment satisfaiète par le seul honneur d'estre aduoüez pour leurs seruiteurs, n'approueront pas mon aduis, si ce n'est en ce qui se rapportera particulièrement à leur desir & vtilité: mais au moins ie m'oze promettre que les plus prudents & genereux prendront en bonne part le zele, qui m'a pouffé à m'acquiter du deuoir auquel m'a franchise ma abstrait. Je ne fay non plus de doute que plusieurs Escuyers ne trouuent ces loix trop difficiles, aymât mieux auoir moins de merite & plus de liberté: ny auffi qu'il n'y en ait de si bien nez & qui auront l'ame si bonne & desireuse du vray honneur, qu'ils ne garderont pas seulement l'ordre de tous ces preceptes, mais peut estre les surpasseront selon mon desir.



PREMIER LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE.

P R E F A C E.

LE CTEVR, si tu as quelque particuliere inclination en l'art du Caualerice, & si tu desires sçauoir la pratique de bien dresser tes cheuaux qui te puissent seruir à la cāpagne, ou à la Carriere, tu honoreras beaucoup ma curiosité, recherchât mes aduis en ce liure, duquel en recompēse tu pourras tirer quelque profit. Mais deuant que passer outre, ie teveux aduertir, que si tu esperes de moy quelque secret caché iusques à present, par lequel tu te promettes du premier coup d'efforcer entierement le naturel du cheual, tu te trompes: car ie ne suis ny ne fus iamais en cest erreur, de croire qu'il y puisse auoir des moyens plus excellens & necessaires, que les vrayes reigles de l'art biē entēdues, & pratiqees avec dexterité par vn bon iugement. Mais ceste intelligence ne se peut acquerir qu'avec le tēps, la patience & l'assidu trauail, auquel leuiolēt de sir de paruenir à la perfection serue d'allegemens & d'aiguillon. Et si d'auēture tō desir ne passe pl⁹ outre que de sçauoir biē parler de nostre exercice, ie te cōseille de t'adresser à quelque autre auteur plus eloquēt & bien versé aux belles lāgues, qui aye mieux escript & enrichy de plus beaux termes, ce que ie me promets d'apprendre à bien faire à ceux, qui se resouldront d'estudier & pratiquer curieusement & souuent les preceptes & leçons, que tu trouueras cy apres mieux expliquees que i'ay peu, & sur tout s'ils ont l'esprit capable de les comprēdre, ioinct avec vne bōne pratique pour les effectuer diligemment à leur tēps propre & cōuenable. Cela māquant ils se trouueront en fin plus cōfus que sçauans. Le sçay que si t'estois si heureux d'auoir employé vne partie de mes ieunes ans à l'estude des bōnes lettres, ou que poussé d'vne vaine ambitio i'eusse voulu emprunter le sçauoir d'autruy, & me parer cōme la corneille d'Horace, qui print les plumes des autres oyseaux, mō stile, pl⁹ exquis & élégāt t'auoir plus contētē que cestuy-cy grossier, & sans beaucoup de lustre & ornemēt; mesmes les belles paroles eussent mieux exprimé ma cōceptio. Ie me fais accroire toutesfois que tu tiēdras mes leçōs, cōme ces pierres exquisēs d'Oriet, qui, mises en œuure par vn mauuais orfeure, ne perdēt pourtant leur prix & leur valeur: & que tu auras esgard, que ie n'ay voulu me seruir d'autre artifice pour t'ētreenir, que de ma cōmune façō de parler. Qui me fait te supplier de prédre en bōne part ma franchise, & de n'ētre trop rigoureux cēseur des fautes que tu trouueras en ce liure, mesmemēt au langage François, duquel tout expres ie n'ay voulu vser en beaucoup de termes de l'art, les iugeant beaucoup pl⁹ brefs & plus propres en Italien, ou tels que tu les trouueras escripts,

qu'en ceste lague. Je me suis feruy de la licéce que done vn Philosophe, d'aller au puits voisin, quand on a fossoyé chez soy iusques à largille sans trouuer de l'eau. D'autre part, cōsidere que ie suis Gascō, esleue en ma patric, & nourry Page avec beaucoup d'hōneur en la maison de Monseigneur le Côte d'Aubijoux, où ceste premiere saison de ma vie a esté occupee à le suiure aux armées, à la cour, à la chaste, & quelquel fois à l'exercice de mōter à cheual, mais le plus souuēt à vne infinité de delbauches & singeries, aufquelles la ieunesse foillastre & licétieuse portāt l'habit de Page se plaist d'ordinaire, autāt qu'elle est ennemie de l'estude, qui avec la vertu apréd à bié discourir. Et depuis auoir esté mis hors de Page, i'ay eu presque d'ordinaire les armes sur le dos, pour n'estre inutile ny oysif en nos guerres ciuiles: où prenant l'occasion du temps plus paisible, i'ay voyagé en diuerses nations hors de ee Royaume, iusques à la trentielme année de mon age, recherchant & poursuiuāt la perfectiō de plusieurs exercices violens, & toutesfois hōnestes, lesquels i'ay si extremement aymez, que ie les ay preferz nō seulement aux bonnes lettres, mais i'oseray dire à toutes les choses du monde. Et qui pis est, ie suis nay, à mō grād regret, avec l'imperfection de ne m'adōner aucunemēt à la lecture: qui est aussi cause, que ie n'ay peu apréde à bien parler, ny escrire, que si peu, que ie ne puis moy-mesme taire le blasme qui m'ē est deu. Ces consideratiōs, que i'ay toujours deuant les yeux pour ne m'asseurer trop sur la bōne opinion de moy-mesmes, refroidiroient aucunemēt mō dessein, si ie n'auois esgard, mō but proposé, n'estre pas de façon vn eloquent orateur, mais de doner des loix & reigles à celuy, qui se voudra rēdre bon Cavaleric. Et puis ie prens: nouvelle hardiesse, me voyant estre nay en vn temps, où ceux qui ont quelque perfectiō, talché d'eterniser leur memoire par leurs escrits, esquels ils choisissent vn sujet selō le mouuement qui les maistrise: & cōbien que tous marchēt par des chemins diuers, si est-ce qu'ils ont vne mesme fin pour butte de leurs intentions, qui doit estre de seruir d'adresse aux humains, pour lesquels nous auons vne obligatiō naturelle de nō employer: & celuy qui s'acquitte le mieux, voisine de pl^s pres l'excelléce diuine. Par ainsi imitat l'Autruche, qui se pique pour mieux courir, ie m'enhardis par la creâce, q̄ mes escrits, quelque mal polis qu'ils soient, apporterōt plus d'vtilité & cōtētemēt aux esprits nobles & genereux, qu'vn tas de liures qu'ils ont ordinairement dās les mains, bien que le langage en soit plus disert & affaité: la vertu qui consiste en l'actiō estāt beaucoup pl^s estimable, que la contēplatiue, & les beaux effects pl^s à priser que les belles paroles. Puis i'acquerray pour le moins l'hōneur d'auoir esté le premier de ma natiō, qui ait escrit de tel art: & les pl^s enuieux ne me denierōt l'auātage d'auoir fait la premiere trace, cōuiant quelque plus gētil & suffisant esprit à faire mieux. Et si iusques en ce tēps nostre Frâce n'a produit beaucoup d'excellés hōmes de cheual pour en bié escrire, ce n'est pas q̄ plusieurs n'ayēt desiré d'estre ten^s pour tels, ny que parmi les Frāçois ne se trouuēt ordinairement des courages bié nais, fort enclins & propres à cest exercice, & qu'ils ne le recherchént pl^s que ne sōt toutes les autres natiōs: Mais c'est plustost faute de cōmodité. Car les haras & nobles races des cheuaux ne sōt pas cōmunes en Frâce cōme on les trouue aux autres nations, ny par consequent les bonnes escoles. C'est pourquoy tant de ieunesse Frāçoise s'achemine avec beaucoup de fraiz en Italie pour apréde à mōter à cheual. Mais la pluspart, & quasi tous ceux qui sōt ce voyage à ceste intentiō, sont de si bōnes maisōs, qu'ils n'en desirēt sçauoir que pour leur vsage, & pour passer leur tēps: ou, parlāt plus librement, c'est qu'il n'y en a pas eu beaucoup, qui exépts de presomptiō ou de nōchalance, ayent peu longuement perseuerer en la penible & necessaire patiēce, qui les eut peu rendre bōs maistres. Car si les Frāçois estoient autāt constans à la poursuite, de cest art, comme ils sont desireux de le bien sçauoir, sans doute ils y profiteroient autāt, que font les

Italiens. Et qu'il soit ainsi, tous les meilleurs Caualerices estrangers, qui sont venus de nostre temps en ce Royaume, ont quasi admiré le sçauoir & la grace de Monseigneur le Marechal de Dampville, & bien fort estimé l'expérience de Monsieur de Carnauallet. Encores y en a-il de nos François, qui se peuuent mettre au rang des meilleurs hommes de cheual. Mais à la verité le nombre en est si petit que ie ne les veux icy nommer, craignant d'offenser beaucoup d'inferieurs, qui peut estre ne s'estiment pas moins, que les plus sçauans. Je diray sans intention d'offenser personne, que la presumption est, ce me semble, plus commune en l'exercice de cest art, qu'elle n'est en beaucoup d'autres: de laquelle procede qu'on void tant de ieunes hommes; qui pour y auoir vaqué seulement quatre ou cinq ans, en pensent tenir la perfection. Je sçay qu'il y en peut auoir aucuns de si bon iugement & si agiles, qu'ils auront acquis plus de sçauoir & dextérité en cinq ans, que d'autres, qui ne seront nullement nais pour vne si belle vacation; n'auront en trente. Mais pour auoir beaucoup de fonds en cest art, ie tiens qu'il faut premièrement estre assisté d'une grande inclination, & auoir heureusement rencontré d'excellens maistres, liberaux & affectionnez à bien monstrier: auoir aussi commencé d'apprendre fort ieune, & consumé son aage en trouuillant & recherchant curieusement les meilleures escoles, iusques à ce que le poil en soit deuenu gris. Et pour moy, il me souuient, que ie trouuillois plus hardiment, & pensois faire mieux en l'aage de vingt ans; quelque mal fondé que ie fusse, que ie n'ay fait depuis auoir mieux compris les raisons & l'excellence de cest art. En quoy ie considere, que la cognoissance de la nature & capacité du cheual, & la pratique des vrais moyens pour le dompter & rendre obeissant & facile à l'usage de la guerre, & principalement à celuy de la Carrière; amene des conséquences, qui poussent l'esprit de l'homme à beaucoup d'autres choses plus hautes. Car pour bien maistriser vn animal si vigoureux & si fier, le Caualerice doit estre naturellement ingenieux, patient courageux & fort. Outre cela il faut que la longue expérience des meilleures escoles de cest exercice luy aye donné telle cognoissance, qu'il puisse bien iuger, l'humeur & l'inclination du cheual, & faire industrieusement son profit des bons effects du naturel d'iceluy, entant qu'ils seront propres à l'exercice qu'il pourra vigoureusement fournir: & par mesme moyen qu'il corrige la violence des communs mouuemens coleres & malicieus, l'habitude desquels est cause le plus souuent, qu'on void tant de beaux & courageux cheuaux vicieux & en fin inutiles. Et pour dresser & adiuuster delicatement le cheual à tous les airs & maneges, qui se pratiquent aux meilleures escoles de ce temps, il est aussi necessaire que le Caualerice aye beaucoup de iugement naturel, mesmes aux proportions: d'aurât que tous les airs & plus beaux maneges sont composez de nombres, de mesures & de plusieurs egalitez qu'il faut soigneusement obseruer. Et pour parler en comparaison seulement de ce dont ie me suis autrefois meslé, selon la petite portee de mon entendement, & particulièrement de ce que i'ay voulu experimenter à l'endroit de la ieunesse, qui s'est esleue souz ma charge au seruice des grands: ie puis assurez qu'il est fort mal-aylé que celuy qui ne peut gouster ny comprendre l'harmonie, l'air & la mesure de la musique & consequemment des instrumens & de la dance, puisse iamais bien entendre les airs & proportions de nos escoles. Tellement que voyant vn Caualerice sçauant en son art, sans doute on peut croire, qu'il est nay pour bien faire beaucoup d'autres choses honnestes. Et pour ne point dissimuler, ie pense, qu'il n'aduient iamais que la perfection d'un tel sçauoir se communique à certains esprits foibles & grossiers, qui le profanent tous les iours, & qui neâtmoins s'en honorent en apparence, se faisans admirer aux ignoras. Sans chercher des exéples plus loïn, cela nous est assez confirmé par les plus excellens Caualerices qui ont esté en toute l'Italie,

dont la pluspart sont yssus de nobles & illustres maisons, & tous ont esté tres-bien & honorablement eleuez & instruits en leur ieunesse. Aussi ont-ils monstré, par leurs belles & honnestes actions la difference, de leur vertueuse nourriture & belles qualitez, à la basse & commune façon de faire d'une infinité d'autres hommes mal creez, estourdis & presomptueux, qui, comme aveuglez en leur erreur, & pour avoir dressé à l'auenture quelque cheual facile parmy beaucoup d'autres, qu'ils auront gastez, osent bien aucunes fois esgaler quelque grosse & vieille pratique mal fondée, qu'ils ont acquise parie ne sçay quelle routine, à la science & reputation d'une si docte & vertueuse troupe. Mais quoy qu'ils en pensent, il est certain, qu'il n'y a que les plus beaux esprits, qui soient propres pour les plus beaux exercices: encores faut-il que la iuste stature du corps & des membres y apporte grace & commodité, principalement à cestuy-cy, qui est vn des plus Martiaux & honorables, que l'homme galland & genereux sçauoit choisir pour paroistre parmy les grands & pour l'usage de sa dexterité, quand bien il seroit vn monarque. Et pour ce ie voudrois que tous ceux qui ayment cest art, & qui se mettent en frais & en peine pour le bien entendre, ne se laissassent legerement decevoir aux affections & passions particulieres, le plus souuent fondees seulement sur l'opinion cōceüe de l'excellence de tel Caualerice, qui en effect pourra estre des moins sçauans: & qu'ils ne creussent non plus, que celuy qui ne sçait rendre raison suffisante d'une chose, la puisse bien entendre ny monstrer & sur tout qu'ayant acquis quelque bonne reputation parmy les hommes de cheual, ils ne laissassent pour cela, & n'eussent honte de rechercher l'aduis de ceux, qui sont mieux fondez. Car ie tiens que c'est le vray moyen de paruenir à l'excellence, non seulement de cest art, mais de toutes les plus belles sciences. Et si d'auenture ils font difficulté d'accoster les meilleurs maistres, craignans d'estre refusez de leurs honnestes prieres, ils se doiuent asseurer que c'est vn contentement à l'homme de bon naturel, qui sçait beaucoup, de se communiquer à ceux qu'il recognoist capables de son sçauoir, & de leur en faire part. Et au contraire les ignorans & peu sçauans sont les moins accostables, ne se sentans pas de quoy pouuoir rendre satisfait vn bel esprit, quoy qu'en faisant les entendus ils veulent qu'on tienne par foy, qu'ils sont de grands personnages. Et s'il y en a, qui soient des si glorieux & presomptueux naturel, que pour ne vouloir ceder & rendre cest honneur loüable à ceux, qui en sont dignes, ayent seulement leurs recours aux liures, ie les aduise que en cest art la lecture, voire des meilleurs auteurs, ne peut seruir que à ceux, qui entendent & sçauent effectiuer proprement ce qu'ils disent. De maniere qu'un apprenty ne se doit iamais arrester aux discours des choses, qui ne se peuuent bien entendre, sans la pratique. D'autre part il est presque impossible qu'un bon homme de cheual puisse clairement expliquer par escrit vne infinité de choses, que l'occasion luy fait entendre avec l'experience, tant à cause de plusieurs & diuerses actions & mouuemens du corps & des membres, qui en dependent, & de la commune difference des complections des cheuaux, que parce qu'on void fort peu de bons Caualerices, qui soient bons escriuains: de quoy il ne se faut esmerveiller: car il semble que le mestier le porte. La raison est que la pratique de cest exercice est si violente, si longue, & neantmoins si douce, & attrayante, qu'elle occupe tellement l'esprit de celuy, qui l'affectionne, qu'il ne sçauoit prendre le loisir, ny la patience de vaquer suffisamment aux lettres. Et s'il ne commence d'apprendre à monter à cheual, qu'il n'ait auparavant estudié iusques à l'age, qui peut rendre l'homme disert & eloquet, les forces & le temps luy faudront deuant, qu'il puisse estre bon Caualerice. Et quand bien il auroit le naturel aussi parfait, cōme d'aucuns, qui sont nais pour bien faire egaleement & en peu de temps tous les exercices qu'ils desirent apprendre, encores ne sçauoit-il deuenir si sçauant, qu'il ne se trouuast empesché de bien expliquer

expliquer par escrit en vn an, les leçons, qu'il pourroit dōner en quinze iours à plusieurs cheuaux: parce qu'il s'en trouue fort peu, qui ne soiēt differens en humeurs & complexions. Sur quoy, Lecteur, ie ne teveux promettre beaucoup de longs & profonds discours, ny sur la significatiō des differētes couleurs des poils, ou autres generales & particulieres raisons naturelles, tant pour ne vouloir faire le Philosophe, que parce q̄ d'autres hōmes de cheual lettrés en ont desia fort biē escrit. Ie neveux nō plus donner place en mon liure à vn amas de remedes propres aux maladies des cheuaux, ny au moyen de les tenir bien pensez & ferrez: d'autāt que ie le dedte particulièrement à l'esprit du Cheualier ou du Caualerice gentil & curieux &, non à l'usage du mareschal. Ioint aussi que plusieurs autheurs ont cy deuant beaucoup escrit de la mareschallerie. Ie traiteray seulement de quelques aduertissemēs & preceptes necessaires à ceux, qui font profession de biē entendre cest art, esperant que mō œuure se trouuera aucunement receuable parmy ceux, qui auront plus de sçauoir en ceste vacation, que de routine, ou de presōption. Peut estre y en aura il, qui d'vn premier abord penseront recognoistre l'ordre de mes leçons, quoy qu'ils ne les ayent iamais biē entendues: puis tous cōfus trouueront en plusieurs endroits mō discours trop obscur, & l'executiō plus mal-aisee. Mais ie proteste d'adresser mes preceptes seulement à ceux, qui sont bien fondez & capables de les comprendre & mettre proprement en effect. Car pour espaisir le volume de mon liure, ie n'ay voulu assembler vne infinité de leçons, qui traient il y a desia long temps iusques aux escoles plus cōmunes, & qui toutesfois sont bonnes pour les premieres instructions de cest art, principalement pour les Caualcadours de Bardelle. Mais ie laisse cest honneur au Seigneur Federic Grifon, qui premier en a tres-bien & curieusement escrit. Le peu de reigles que i'expliqueray seront plus pour monstrier l'ordre & le stil que ie garde generally en cest exercice, que pour specifier par le menu vn nombre infiny de chastimēs, d'aydes & demoyēs, que neantmoins le Caualerice doit auoir lōg temps pratiqué pour bien entendre & mettre en execution les leçons, qui se trouuerōt en cest œuure, sur la moindre desquelles vn maistre sçauāt en cest art trouuera subiect de faire non seulement vn petit discours, mais vn grand liure. Aussi, Lecteur, pourras tu avec le temps descouuir du petit nōbre de reigles, que ie te presente, vne infinité d'autres beaux moyens, qui en despendent: i'entends si tu es bon homme de cheual, curieux & clair voyant. Ie n'ay pas acquis le peu d'offre que ie te fais en ma parroisse natale, ny par autres moyens, qu'à force d'annees, de subiectiō & de peine, que i'ay enduré en d'aussi bonnes, ou meilleures escoles, qui ayent iamais esté là où, au lieu d'auoir despendu le mien comme font la pluspart de ceux, qui recherchent en ce temps cest exercice, mon desir a esté accompagné de tant d'heur, que mes maistres ne m'ont non plus espargné leur sçauoir ny leurs moyens, que si i'eusse esté leur propre fils. C'est chose veritable & que ie puis dire avec beaucoup de personnes d'honneur & de qualité, qui en ont esté tesmoins oculaires, & qui sont encores pleins de vie: mais ce n'est pas sans auoir en fin rendu à cest heur pretendu, vn tribut plus cher, que s'il n'y fust allé que des biens de fortune. Car la violente curiosité que i'ay eu de sçauoir cest art, m'a tellement fait mespriser la santé, le repos & les annees, que me recognoissant tout à coup sur la descente de mon aage, ie me suis trouué n'ayant aucune retraitte, ny presque rien en ce monde, que le caueçon vřé & estendu tout prest à mettre au crocq: & qui pis est, les douleurs & la foiblesse, que la violence de mes exercices m'ont causé, ne m'en permettront desormais l'execution. De maniere que ne pouuāt desia plus travailler à cheual, ny à pied, les persuasions de quelques particuliers amis que i'honore, ont eu pouuoir de me faire mettre la main à la plume cōtre mō humeur. Car outre que (cōme l'on peut voir) i'ay le styl d'escrite foible & contraint ce qui se peut, ie ne

me pletis iamais à discourir beaucoup, mesmement de cest exercice, duquel plusieurs par leurs sans doctrine se plaisent d'en dire leurs aduis, tout ainsi que s'ils estoient bons maistres, & lesquels ie m'asseure ne me pardonneront non plus qu'àux autres, qui ont escrit deuant moy. Mais en fin ie ne redoute pas tant leur ambition, ny leurs iugemens enuieux, que ie ne pense que le plus habille de ceux, qui me voudront reprendre, se trouueroit peut estre bien empesché entreprenant de faire mieux: & que ie ne m'asseure aussi que le petit nombre des bons hommes de cheual & excellens maistres que ie m' imagine, la vertu & le sçauoir desquels i'ay tousiours honoré & recherché avec beaucoup de reuerence, ne blasmeront point mon petit œuure. Ie prie Dieu, Lecteur, que ie puisse à l'aduenir faire chose, qui soit à son honneur & gloire & qui leur plaise d'auantage, mesmes à toy particulièrement, comme i' espere.

DISCOVRS



DISCOVRS SOMMAIRE DES INDICES PAR LESQVELS ON PEVT IUGER LE

*naturel du cheual, tant par la couleur du poil que autres marques: ensemble de
ses diuers temperaimens, selon la diuersité des climats, sous lesquels
il sera nay & esléué.*

CHAPITRE PREMIER.

NTRE tous les arts violens plus beaux & plus honorables, il n'y en a point, ce me semble, de si propre & qui donne d'ordinaire plus de contentement à l'homme de genereux naturel & faisant profession des armes, que l'exercice de la Carriere, ny duquel il se promette communément si tost auoir l'intelligence, iusques à ce qu'il commence à le bien comprendre. A quoy sans doute il y va beaucoup de temps, de peine & de patience. Mais deslors qu'il considere & goulte la perfection d'un tel art, il s'estonne & se mocque d'auoir auparavant osé presumer d'une chose, que tant plus il la va descourant, tant plus il la trouue haute & mal-aysee: & n'estime, ny ne fait plus d'estat que de ce qu'il y acquiert de plus excellent & de plus certain, par un bon iugement ioinct à la longue & curieuse pratique des bonnes reigles, qui sont les moyens qui peuuent rendre le cheualier capable, non seulement des plus belles proportiôs de toutes les sortes d'airs & de maneges, qui se pratiquent aux mieux reglees escoles, mais aussi des principaux fondemens de l'art, qui consistent à la cognoissance de la nature, de l'inclinatiô & des forces du cheual. Ce que les Seigneurs Ioâ Baptiste Ferrare, Federic Grifon, Claudio Court, & quelques autres ont expliqué en leurs liures par un grand nombre de belles & apparentes raisons, & si doctement, que le mieux entendu en ceste profession, qui les pensera surpasser, se mettra en danger de demeurer en chemin comme donnant du nez en terre. Toutesfois celuy qui voudra s'arrester du tout à leurs beaux preceptes, sans considerer qu'il y peut auoir beaucoup d'exceptiôs naturelles & accidentales, qui produisent souuent des effects extraordinaires & differens, lesquels se doiuent quelquefois iuger par d'autres indices, que les tesmoignages de la robe du cheual & plusieurs signes naturels & apparens, sans doute il le trouuera souuent deceu en son sçauoir presumé. Car cōbien que le poulain naisse pourueu de poil du tout cōtraire à celuy de l'estelô, qui l'aura engendre, neâtmoins tât qu'il viura il pourra tenir beaucoup des complexiôs, & parties naturelles bones ou mauuaises du pere. De là vient que le cheual vray allezan monstrât par sa couleur rougeastre estre de son naturel fougoux, colere & de bon nerf, se trouue au cōtraire d'une humeur lente, vile & de peu de force. Et le blanc, qui correspondât à son poil doit estre humide, foible & de peu de courage, se trouue aucunes fois courageux & de bonne force, mais communément accompagné de quelque vice. Le vray bay, qui selon le rapport de sa robe

Cheual
allezan.

Le blanc.

Le vray
bay.

Le vray noir. doit estre sanguin, sensible & de bonne inclination, neãtmoins se trouue souuēt de mauuaise voloté, lourd & sans courage: & le vray noir, qui seble aussi estre terreitre, aduste & malitieux, se peut rencontrer allegre & de gētille nature. Le vray fauve. fauve, qui est en la couleur vne espeece d'allezã laue & desteint par l'abodance du flegme, qui le domine, & qui par cōsequēt luy doit diminuer les forces, si est-ce qu'on void aucunes fois qu'il est de bō nerf & de bōne nature. Le gris. Le gris estãt entiermēt mēllé de blanc & de noir, mōstre par ces deux couleurs, qu'il est egalēmēt dominé d'humeur flegmatique & melancolique, qui le doiuet rendre poissant & foible: Toutes fois il est communément sanguin, leger & de bonne force. Le vray roüan. Le vray roüan, qui mōstre aussi estre egalēmēt dominé d'humēurs colere & flegmatique, qui luy donnēt ceste couleur mēllée de rouge & de blãc, vray indice d'estre bisarre, foible & de peu de memoire, cōme il se void ordinairement: neãtmoins il aduient aucunes fois, qu'il est patient & de bōne esquine. Le poil de loup. Le poil de loup, qui préd ceste couleur malteinte d'vn sang adusté, mēllé avec le flegme qui abōde, fait iuger le cheual de tēperament melancolique & pesant. Mais cela n'empeche pas qu'il ne s'e trouue de ceste robe, qui sont allegres & legers. Ainsi arriue il aux cōmuns iugemēs qui se font, quand l'vne des susdites couleurs generales tient peu ou beaucoup de quelqu'vne des autres, & mesmes en la demōstration des estoiles balsãnes grãdes ou petites, taches, ou pieces de quelques couleurs & en quelques endroits qu'elles soiēt, poils blancs semez, qu'õ nōme rubicãs, moulinets & espies, en quelque part qu'ils paroissēt, yeux verõs & inegaux, & par consequēt de toutes autres choses apparētes & exterieures, qui ne mōstrent pas seulement que le cheual est cōposé des quatre elemēs & de diuerses tēperatures d'humēurs, cōme sont tous les autres animaux, mais qu'il a naturellement des inclinations particulières bonnes & mauuaises, desquelles on ne peut bōnement rēdre raisõ, que par vne lōgue experiēce. Et d'autãt que ie ne meveux amuser à discourir plus expressément de toutes ces belles questios, m'en remettãt à ce que les susdits auteurs en ont escrit, ie diray seulement que la vraye cognoissance de la cōplection du cheual, de quelque poil qu'il soit & quelques marques & indices qu'õ voye en luy, s'acquiert cōme r'ay desia dit, par la lōgue pratique des bōnes escoles, à quoy la phisiognomie sert ordinairement d'vn grand tesmoignage. Toutes fois ie cōpate à l'aueugle, qui n'a autre guide que son bastõ, tous ceux qui se mēlēt de nostre exercice sans l'intelligēce & l'experiēce de tous les susdits preceptes, & qui ne sont fondez, que sur vn certain styl de vieille & commune escole, que les maquignons ont il y a desia long temps commencē de pratiquer.

Des tēperatures diuerses des cheuaux.

Les mesmes raisons se doiuent aussi considerer en la differēce des tēperaments entre les cheuaux d'Espagne, Turcs, Barbes & autres, qui viēent de toutes les cōtrees voisines du midy, & ceux d'Allemagne & autres pays Septentrionaux: à cause de quoy les vns nays & esleuez sous les climats chauds & secs sōt cōmunement, ou doiuet estre deschargez de chair & de poil, coleres, nerueux & courageux: les autres tenãs aussi de l'air & de la nourriture du lieu de leur naissãce froid & humide, se voyēt ordinairement flegmatiques, charn^o, velus, poisãs, foibles & timides: toutes fois il se trouue souuēt des cheuaux d'Allemagne, qui sōt legers & deliberez & des genets poisãs, qui n'õt pas beaucoup de vigueur, ny de force, quoy q̄ le tēps passē on aye creu, qu'vn mauuais cheual d'Espagne deuoit mieux seruir à vn cōbat qu'vn fort bō rouffin. Le pēse que ce prouerbe viēt du tēps que les gēdarmes ne se seruoient à la guerre que des plus grãds & gros rouffins, qui se pouuoēt trouuer se souciãs peu qu'ils fussēt mal adroits, pourueu qu'ils portassent & rēplissent biē les bardes: & sur lesquels allant aux champs, ils ne marchōient que le petit pas pour quelque alarme, qui leur arriuaist: & n'alloyēt le plus souuēt à la charge que le grand

le grand trot ou le galop. Nous trouuons encores ceste opinion fort certaine: car à laverité la vigueur du plus gros limonnier, que maintenant l'on mette à tirer l'artillerie, ne se doit en rien égaller à celle du moindre genet, qui puisse seruir à la campagne. Mais pour l'usage des gens de guerre de ce temps, j'estime pour le moins autant vn bon cheual d'Allemagne bien choisy, qu'un genet de mediocre bonté. Et prenant les vns & les autres tels qu'on les peut trouuer en leur naturelle perfection, ie mets le vray cheual d'Espagne au premier rang, luy donnant ma voix, comme au plus beau, pl^e noble, plus gracieux, plus braue, & en fin plus digne d'un Roy, & mesmes, celuy d'entre ceux, qui naturellemēt sont grāds coureurs, qui court plus tride & de plus belle façon, & qui pare mieux sur les hanches. Mais il se trouue ordinairement d'humeur colere, apprehensif, fougoux & delicat, & notamment le plus plein & trauerse, ou le plus grand ne sera pas souuent le plus sensible & vigoureux. Le vray cheual Turc, ou barbe sera grand traueilleur à la campagne, & avec peu de nourriture, grand coureur, de longue haleine, & fort peu subiect aux communes maladies. Mais il aura de sa nature la teste mal assuree, mesmement le Turc, la bouche seche, & l'appuy d'icelle mal-ayse à refoudre: aura fort peu de memoire, & sera communement colere, melancolic & assez paresseux, si ce n'est tant qu'il sera tenu en soupçon & en action aduertie: il partira de la main à esclans, & à l'arrest s'abandonnera sur l'appuy de la bride, ou sur les espauls: trottera & galoppera froidement & confusement, sur tout au trauers des seillons & autres lieux raboteux, & donnera fort peu de plaisir au manege. Mais le Barbe s'assurera & se dressera plus facilement. Le cheual d'Italie sera netueux, patient & obeysant aux chastimens, bon à la main, alegre, disposé, de bonne memoire, ayse à affermir de teste, propre à plusieurs sortes d'airs & de maneges: sautera bien les hayes & les fossez: mais il sera timide & ramingue au combat, & subiect à deuenir en fin superbe & vitieux à l'escurie, ou marchât en compagnie d'autres cheuaux. Le cheual d'Allemagne se pourra trouuer bon à la main, sensible, vigoureux, ferme, disposé, grand mangeur & traueilleur, qui partira tride & furieusement de la main, parera leuremēt & facilement au fonds d'une course courte, & sera plus ferme l'hyuer que tous les autres, principalement aux lieux moles & mal-aysez: mais il sera colere, malitieux, vindicatif, subiect aux inquietudes, à cause de quoy il comprendra difficilement les plus iustes leçons, craindra biē fort la chaleur, & le plus petit ou le plus deschargé de poil ne sera pas le meilleur, au contraire des communes opinions, & le plus franc sera aucunement desloyal. Cōment qu'il en soit, j'estime bien fort, pour l'usage du soldat, le bon cheual Turc, & beaucoup plus quand il est entier, & qu'il porte la teste en bon lieu, ayant la bouche assuree, & aussi le bon Frison, pourueu qu'il soit leger & gaillard: parce qu'il n'y en a point de plus propres pour resister à la cōmune fatigue des cources & caualcades necessaires aux entreprinſes, & aux moyens de se garder d'estre surprins, & aucune-fois il s'en trouue de si bon naturel qu'on les peut dresser & rendre bien allans de differens airs & maneges pour l'exercice & plaisir de la carriere, mesmement les rouffins de taille mediocre, pourueu qu'ils soient exercez en bonne escole.

Cheual d'Espagne.

Cheual Turc & Barbe.

Cheual d'Italie.

Cheual d'Allemagne.

INTERPRETATION DE PLUSIEURS TER-
MES DE CEEST ART.

CHAPITRE II.

Recognoissant le defaut de mots propres pour cest art en nostre langue Francoise, i'ay eu recours à l'Italienne, tant parce que les Caualliers en vsent plus communement, qu'aussi ils ont ie ne scay quel air plus gaillard, sont plus significatifs, & peuuent expliquer le sens par vn mot, qui auroit besoin de plusieurs pour le faire entendre en François. Neantmoins par ce que ces mots & autres de l'art ne sont cogneus à tous les François, ie les ay voulu releuer de ceste peine par l'interpretation suyuant.

PREMIEREMENT donc Caualerice, est à dire proprement Cheualier bien entendu, & expert en l'art de bien dresser les cheuaux de combat, & de carriere: lequel art les Italiens nomment aussi l'art du Caualerice. Si le mot d'escuyer ne signiſoit autre chose en France, que bon homme de cheual, ie m'en fusse seruy: mais d'autant qu'il se peut adapter à plusieurs autres significations i'ay trouué plus expedient d'vsfer du mot estranger, ayant aussi eu l'aduis de quelques vns de mes amis fort suffisans en cest art,

Caualcadour, Signifie proprement celuy qui exerce les poulains & cheuaux souz les preceptes & commandemens du Caualerice: le mot en est receu de long temps en ce Royaume.

Legeresse, Legereté.

Fermesse, Assurance.

Iustesse, Proportion iuste.

Aiuster, Rendre iuste.

Prestesse, Diligence.

Ramingue, Fingard ou espee de reuis.

Terraingol, Quand le cheual fait les mouuemens generalement retenus & trop pres de terre.

Carriere Tride, Quand les temps & mouuemens de la courſe sont resolus & d'ruement gratés & batuz.

Parade, Arrest.

Callate ou basse, Terroir penchant.

Passége, Façon de cheminer d'un pas d'escole aduertey & limité tant sur les voltes que par le droict.

Manege, Maniement.

Cheualer, Passer le bras hors la volte deuant & dessus celuy de dedans en tournant.

Bras, Iambe de deuant.

Main, Pied de deuant.

Voltes, Tours ou ronds.

Redoubler, tourner plusieurs fois de suite.

Racolt, Racourcy ou amoncelé.

Serrer la volte, Finir ou fermer le rond ou tour.

Acolster, Approcher.

Inuestir, Ioindre.

Serpeger ou Manier en Bisse, Manier à ondes comme l'allure glissante & sinueuse de la couleure.

Esperonnade, Coup d'esperon.

Risposte, Responce vindicative mesmement d'un coup de pied à l'esperon.

Escaueffade, Seconſſe de corde du caueſſon.

Esbrillade, *Secouffe de rene, & par consequent de bride.*

Caualcade, *Cheuauchee.*

Subiettion condamnnee, *Subiettion tellement limitez & arrestee, qu'elle ne donne point de relache.*

Estquiauine, *chastiment long, seuer & violent.*

Esticte, *Effort.*

Estrapade, *Chastiment de caueffon ou de bride, auquel le cheual obstiné est contraint de ceder.*

Estrapasser, *Violenter par exercices desordonnez.*

Manege terre à terre, *Maniement plus bas & diligent que le galop ordinaire.*

Ferme à ferme, *En vne mesme place.*

La barre, *Le plus haut de la genciue.*

L'escailion, *La dent qu'on nomme autrement le crochet ou le croc.*

Le canal, *La place cauee, à laquelle nature a logé la langue du cheual entre les deux maschoires.*

La barbe, *La partie demy ronde qui est au bas des maschoires, à laquelle l'appuy de la gourmette se doit arrester.*

Emboucher, *ce mot se doit entendre par la partie de la bride qu'il faut loger dedans la bouche du cheual.*

Embrider, *en ce terme est comprins tout le mors accomply & appliqué au cheual.*

Tirer, *C'est vn mot assez entendu, quand on parle du temperament de l'appuy de la bouche du cheual.*

Esparer & tirer, *Se dit indifféremment sur le propos des sautes c'est le reiet que le cheual fait en l'air avec les pieds de derriere, en finissant la hauteur & resolution du salut, autrement en françois ruade.*

Mouuemens d'esquine, *Actions nerveuses des reins, par lesquelles le cheual gaillard fournit plus viuement l'air de son exercice, & aucunes fois se dispense diuersement pour s'egayer, ou pour incommoder malicieusement l'assiette du cheualier.*

Esbalançons, *Eslans desordonnez.*

Boutades, *Mouuemens prompts & inopinéz.*

Escapades, *Actions licentieuses, fongoufes & determinees.*



RECOMMANDATION DE L'EXERCICE DE LA BARDELLE, AVEC VNE ASSEZ AMPLE

explication des commoditez du mors à canon ordinaire.

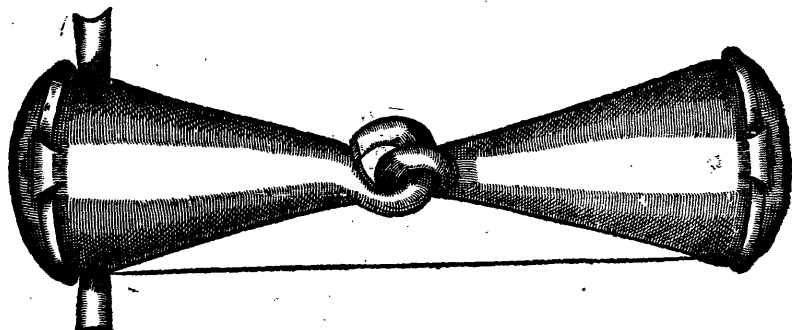
CHAPITRE III.

PUISQUE le principal fondement de l'art du Caualerice dépend du iugement qu'on peut faire de la nature du cheual, il est necessaire qu'il aye lóg temps pratiqué les haras & l'ordre premier, qui se doit obseruer en exerçant les poulains, qu'ó entreprend estans encores sauuages. Car en ceste ieunesse foible & fade, il apprend à cognoistre les differentes complexions & plus naturels mouuemés du cheual, ensemble les effects de plusieurs accidets, qui ne se cõprennent bõnement que par ceste pratique, sans laquelle l'hõme de cheual ne peut estre assez bien fondé en son art. Je diray dauátage que la patience, l'indultrie & la diligence font aucunes fois beaucoup plus requises & necessaires au Caualcadour de bardelle, qu'à ceux, qui se messent seulement de resoudre, adiufter & affiner les airts & maneges du cheual bien cõmencé. Toutefois encores que ce premier exercice de bardelle soit tât important on void qu'il est ordinairement vsité par des personnes basses d'esprit & de iugemét. Or puis que i'ay desia protesté de ne me uouloir amuser à les instruire apres ceux qui deuant moy en ont tres-bien parlé, ie regleray l'ordre de mes leçons, sur l'estat, auquel doit estre le cheual, qu'ádle Caualerice veut cõmencer à l'estressir, ou à le remettre en bonne escole, ayant esté desbauché, rebuté, ou, cõment que ce soit, confus & mal exercé. Et parce que les effects de la bride sont moins naturels, que ceux de to^s les autres secours, chastimens & remedes de l'art, & par consequent plus difficiles à cõprendre, mesmement au cheual, ie cõmenceray par iceux à l'imitation des plus excellens maistres, qui en ont escrit. Lesquels entre tous les preceptes, qu'ils nous ont laissez, nous recõmandent expressement & d'vn commun accord, de ne nous seruir d'autre emboucheure que d'vn canó simple & ordinaire, & de ne quitter le caueçon, principalemét estant à l'escole, iusques à ce que le cheual soit dresse, ou cõme l'ó dit, prest à mettre hors de page. Il no^s ont en cela móstré, qu'il est presque impossible de luy bié assseurer la teste, & le rédre plaisant à la main & au manege, si la bouche n'est cõseruee saine & entiere. A quoy sans doute le canon est plus propre que toutes les brides, qu'on sçauoit inuenter, comme l'on peut facilement iuger par sa forme: car il est gros & rond à l'endroit du banquet & du fonceau, afin que le dehors de la géciue & la leure du cheual luy puissent seruir de soutien pour conseruer d'autár la barre, qui pour les meilleurs effects de la bride est la principale partie de la bouche du cheual. Il est pour ceste mesme occasiõ menu à l'autre extremité, afin que le vuide, qui est entre le trou du báquet & le ply, qui ioinct & mypartist l'eboucheure, dõne quelque place moins cõtrainte à la lágue, cõme il se void par la ligne tiree sous le dessin de ce canó, & qu'estant par ce moyen moins foulee, elle puisse aussi soustenir avecques moins d'empeschemét le poids & l'effort de l'eboucheure, en faueur de la barre. De maniere que par la cõmodité du canó l'on peut assseurer & resoudre le bõ appuy de la bouche du cheual, qui l'a trop sésible, & mesme le chastier avecques la resine, si l'ó y est aucunes fois cõtraint. Parce que outre que telle emboucheure appuie egalemét

par tout,

Figure du
canon &
commodité
d'iceluy.

par tout, elle n'a rié de raboteux, ny de rude, qui puisse rôpre, ny meurtrir la bouche du cheual. Ceux qui sont bié fondéz en cest art, scauét bien aussi, qu'il seroit besoin que le cheual de bardelle sceust trotter librement à toutes mains, & parer sur les hâches seulement avec le caueçon, ou la seguette: & apres en faire autât au galop, sans y adiouster que le simple canon vsé, estendu & sans gourmette, auant qu'on luy appliquast d'autres sortes de brides. Car c'est le vray moyen d'euiter vne infinité d'occasions, qui sont souuent cause, que premier que le cheual sçache seulement bien trotter & galopper, il a desia la bouche tellement vlceree & corrompue, ou endurcie, qu'il est apres fort mal ayse de la reaccommoder & remettre à son naturel.

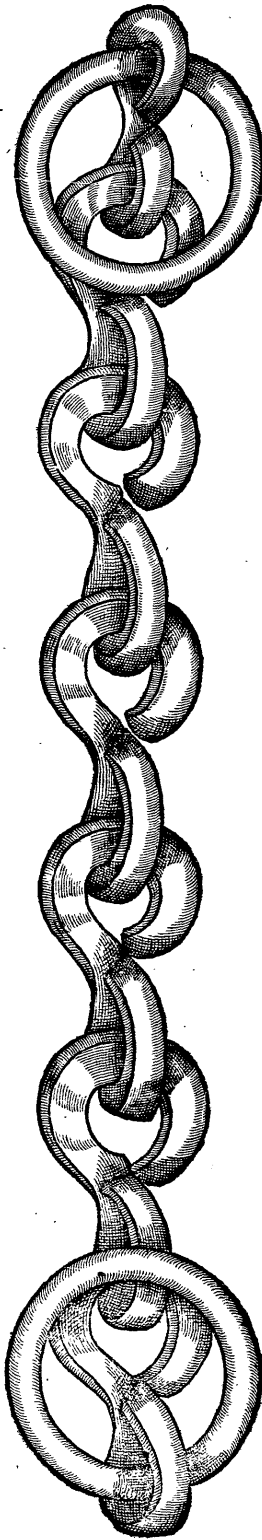


Effets & proprietéz du caueçon.

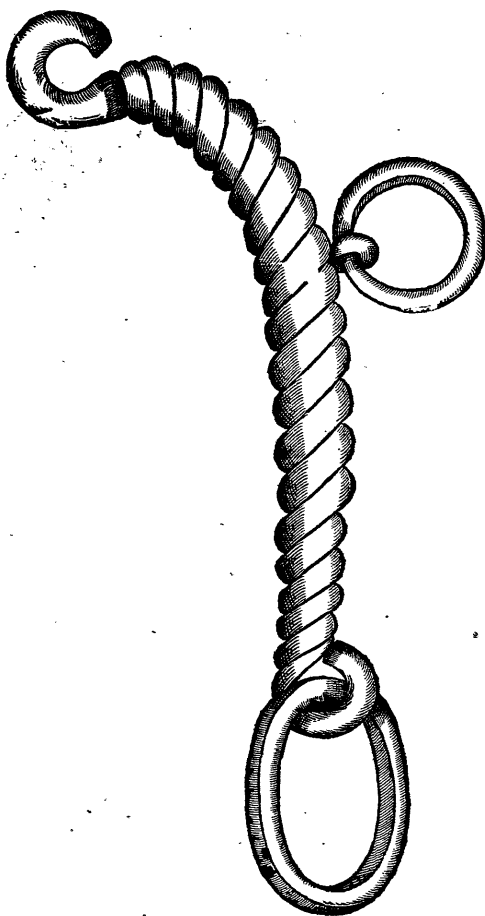
CHAPITRE IIII.

LE caueçon a esté inuenté pour reténir, releuer & allegerir le cheual, pour luy apprendre à tourner & à parer, luy dresser le col, luy asséurer & adiufter la teste & la croupe, sâs luy offencer la bouche ny la barbe, & aussi pour luy soulager les espaulles, les iambes de deuant & les pieds. Tellemét que si tous ceux, qui en vsent, en cognoissoient bien les effets, & s'en sçauoient ayder, côme il est necessaire selon l'art, leurs cheuaux le porteroient ordinairement à l'escole, pour vieux & bié dresséz qu'ils fussent. Car quand le cheual sera si facile & si bien adiufté, qu'il n'aye aucunement besoin de l'ayde du caueçon, le portant il ne luy sçaurroit nuire. Et si d'auenture il oublie ou falsifie ses leçons, ou comment qu'il se licencie à faire des fautes, qui arriuent souuent mesmes aux cheuaux plus aylez & asséurez, le caueçon se trouuera tout prest & à propos pour y remedier à l'instant plus facilement, & avec autant de soulagement de bouche. Quelques vns penseront que le cheual, qui aura accoustumé d'estre exercé avec le caueçon, sera moins obeyssant, quand on le luy osterá, iusques à ce qu'on le luy aura remis. Mais au contraire la pluspart des cheuaux, qui le portent d'ordinaire, se trouuent beaucoup plus legers & mieux allans, quand on les fait manier avec la bride sans caueçon si le Caualerie y a pourueu comme il doit. La raison plus facile en cecy est, que la partie interieure de la bouche, en laquelle se fait le principal appuy de la bride, est beaucoup plus sensible, que n'est l'endroit du nez, sur lequel l'on a accoustumé de loger le caueçon: & par consequent le cheual, qui se trouue tout à coup sans le support accoustumé du caueçon, qui luy a cōserué la sincerité de la bouche, doit estre plus leger & plus attétif aux effets de la bride, tellemét qu'il n'estrié plus propre pour l'exercice de l'escole du cheual, & pour le maintenir en iustesse & legereté, que le simple canon ordinaire & le caueçon ensemble.

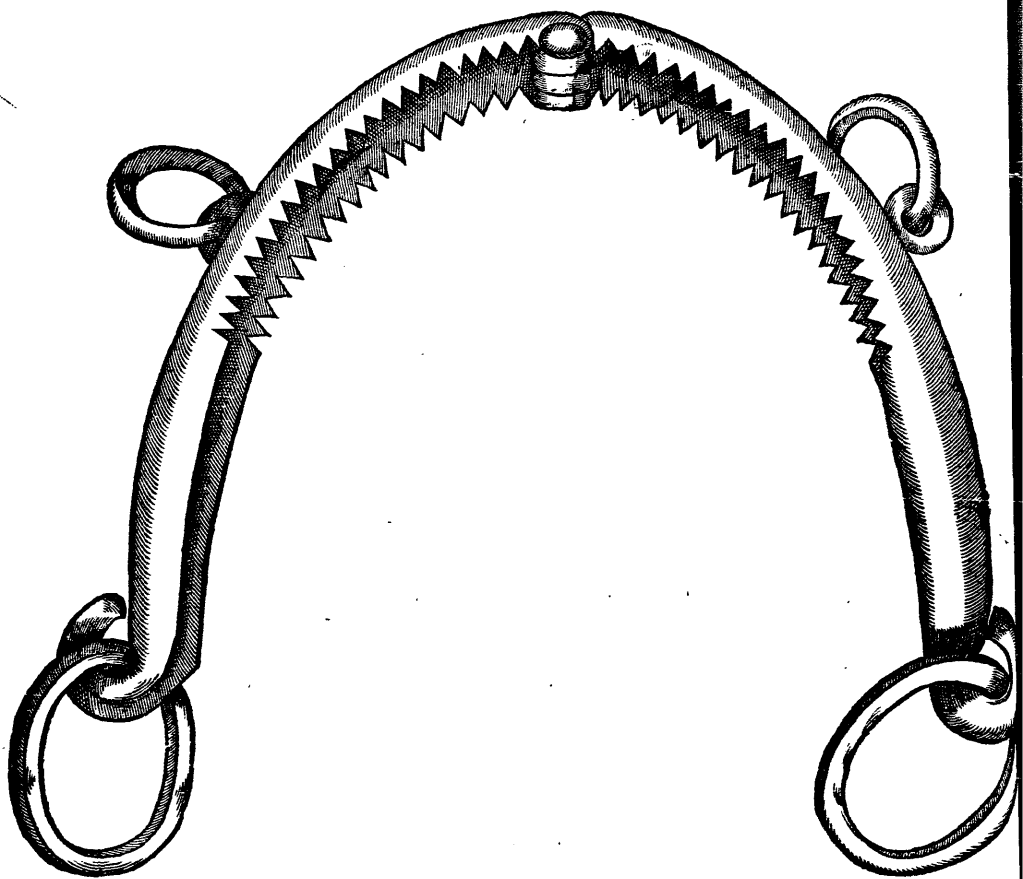
*Caueſſon de cheſne communé-
ment bon pour tous cheuaux.*



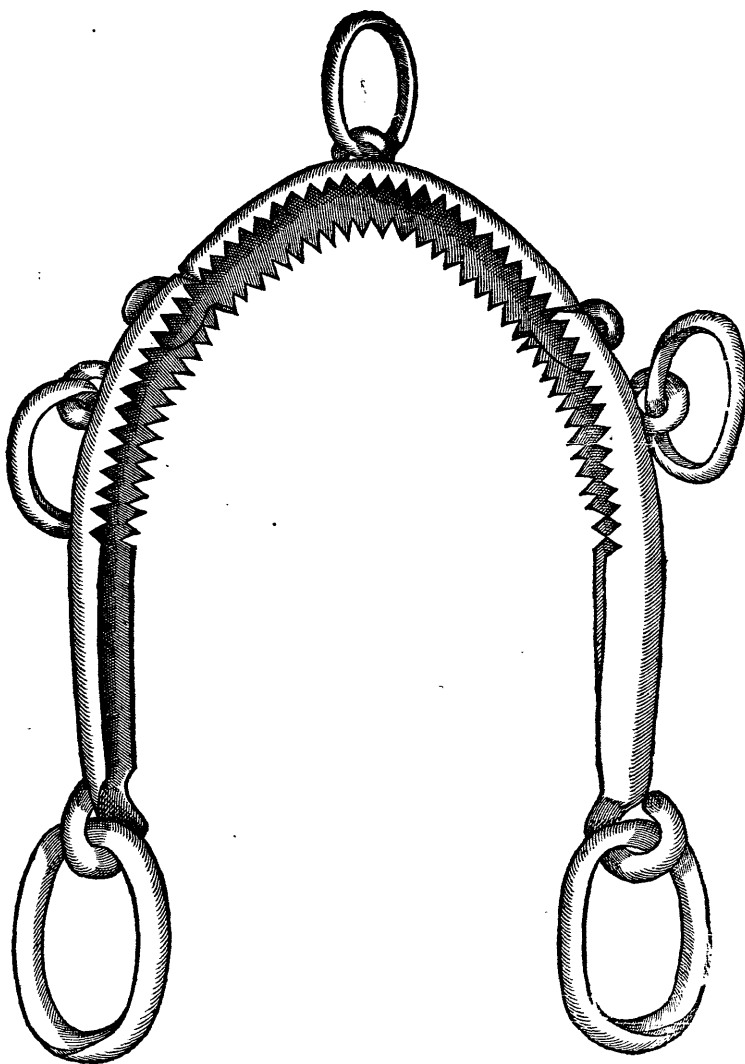
*Caueſſon retords pour les cheuaux qui ont l'appuy de la bouche, ou de la teſte,
plus dur qu'à pleine main.*



Sequette de deux pieces, pour les chevaux qui sont fort durs & pesans de teste.



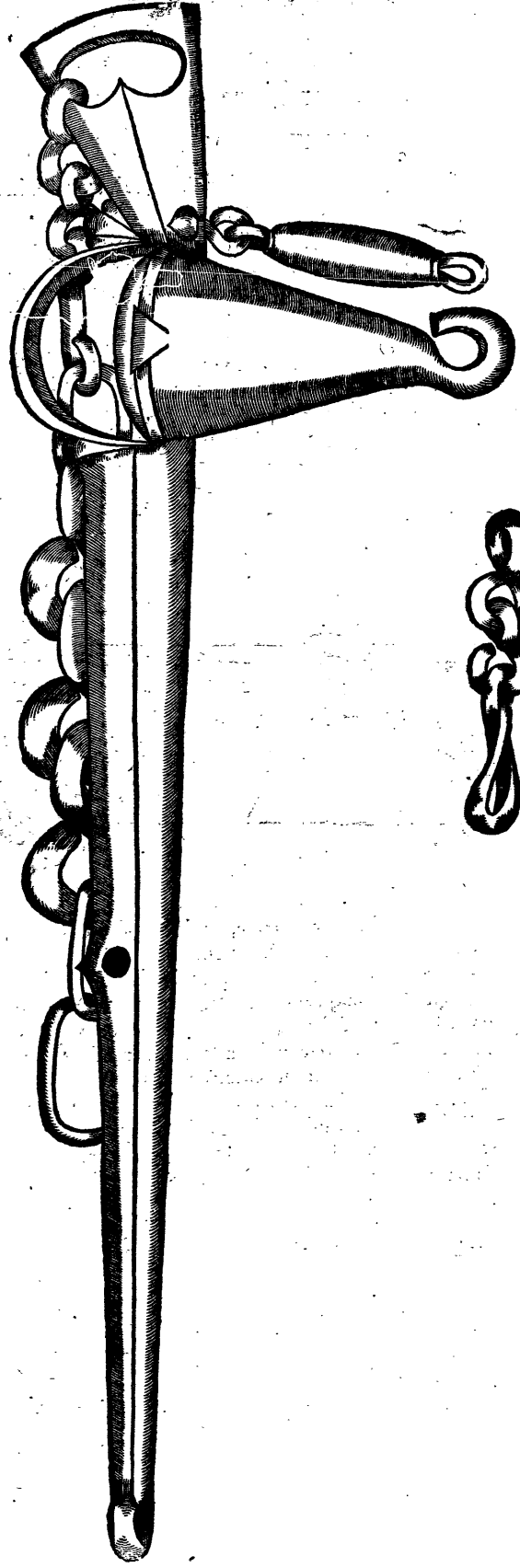
Sequette de trois pieces, pour les chevaux qui ont aussi l'appuy de la teste trop dur.



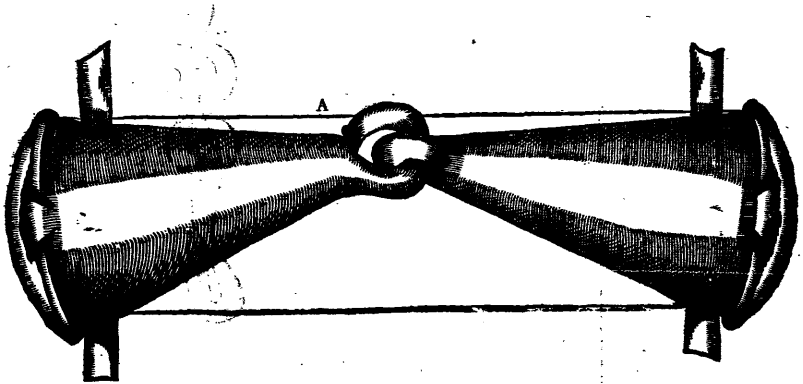
Tous les hommes de cheual de ce temps, qui ont inuenté plusieurs sortes de caueçons, ne se font peut estre pas adonnez à rechercher les commoditez qui en peuuent procéder, plus que i'ay fait autrefois, comme ie pourrois encores môstrer, si ie voulois mettre en parade le nombre des desseins que i'ay traitez en mô temps. Mais en fin venât au but plus raisonnable, ie n'en ay sçeu trouuer de meilleurs, que ceux qui se voyent cy denât figurez, qui sont les plus antiques & ordinaires. Il y en a bien, qui pour quelque temps pourront assubiectir beaucoup plus le cheual, mais ie ne les puis du tout approuuer, d'autant que le caueçon ne doit corriger la dureté de la teste, ny du col du cheual, ny luy donner liberté, que tant que le Caualerice tire ou lasche les cordes, selon que le cheual consent ou s'oppose à l'ayde ou au chastiment. Or ceux icy sont propres à cest effect, pourueu qu'on n'y mette que les cordes ordinaires, sans y rien adiouter: car ils ne contraignent, ny ne donnent liberté, que selon qu'on tire, ou qu'on lasche les cordes. Aussi suis-je d'aduis, qu'on n'en cherche point d'autres, sans quelque occasion extraordinaire & forcee.

Ie diray sur ce propos que plusieurs enuieux, ou peu sçauans en cest art, ont souuent blasme ce grand & suffisant personnage le Sieur Iean Baptiste Pignatet, de ce qu'il ne s'est pas fort adonné à la diuersité des brides & des caueçons, & quasi ont voulu qu'on pensast que les effects luy en estoient incogneus. Et au contraire c'est ce qui m'a autrefois fait admirer son sçauoir, & qui m'a plus occasionné de le rechercher & seruir, me proposant en moy mesme que, puis qu'il rendoit les cheuaux si obeyssans, & manians si iustement & de si beaux airs, qu'on les a veus à son escole, sâs toutefois le seruir communément d'autres mords, que d'un canon ordinaire, avec le caueçon cōmun, ses regles & son experience deuoient auoir beaucoup plus d'effect, que la façon de faire de tous ceux, qui se trauillent tant à l'artifice d'une infinité de brides, & de quelques secrets particuliers le plus souuēt inutiles, à quoy neâtmoins ils ont recours, quand les plus beaux & principaux moyens de l'art leur manquent. Ie ne veux pas blâmer, quoy que ie die, ceux qui sôt curieux, & qui font profession de proportionner iustement & delicatement la bride, selon les parties & qualitez de la bouche du cheual, comme i'expliqueray en lieu plus à propos: ie louë plustost leur industrieuse & necessaire pratique, pourueu qu'elle soit guidée par vn bon iugemēt, & qu'ils n'appliquent leur artifice, que lors que le cheual sçaura obeir selon sa capacité avec vn canon ordinaire, tel qu'il vous est icy representé. Car en fin il faut considerer que l'homme mesmes, qui est capable de raison, ne peut bien faire sans beaucoup de difficultez, ce qu'il n'a iamais fait, ny entendu. C'est donc erreur d'y penser contraindre soudainement vn animal irraisonnable.

Voicy la figure du simple canon ordinaire, & de la plus conuenable façon de brâche, qui iusques à present ait esté inuentee pour l'usage general des ieunes cheuaux. Et si elle estoit aussi belle, comme elle est bonne, beaucoup de Caualerices s'en seruiroient ordinairement, & presque à toutes sortes de cheuaux: car elle ramene, releue & soustient. Il est vrây qu'elle fait souuent border & presser la leure trop charnuë entre le canon & le crochet de la gourmette. Mais pour euitier ceste incommodité, ou afin qu'elle aduiene moins, il faut tenir l'emboucheure plus large, ou le fonceau moins gros, que l'ordinaire des autres branches: & faire les crochets de la gourmette en la façon, qu'il est representé en ce dessein.



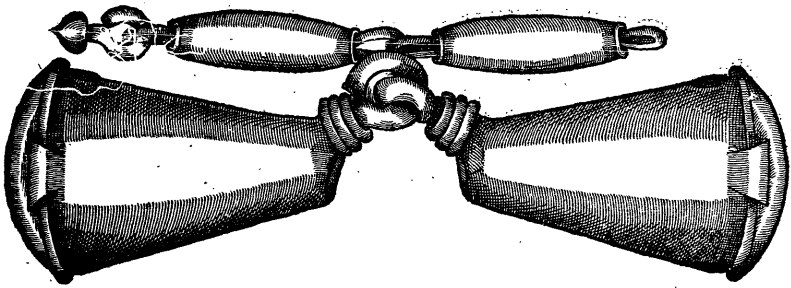
Sil simple canon est percé pour le banquet, de façon que le trou d'en haut soit plus loin du fonsseau, que celuy d'embas, comme il se void icy figuré, les plis du mitan se trouueront plus hauts que l'ordinaire: & par ce moyen la lague aura plus de liberté, & ne faudra craindre de faire en cela aucun desordre. Car le vuide commun, qui se void entre les plis & la ligne d'en haut, marquée A, n'est pas seulement inutile, mais il donne souuent occasion à la langue sensible, & serpentine de desloger de son canal, pour se mettre entre le palais & l'emboucheure. Toutesfois si les plis sont plus hauts qu'ils ne sont representez par ce dessein, il aduiédra que le gros du canon chargera trop sur le dehors de la genciue, & sur la leure, la renuersant, ou la faisant bien fort border & pinser, comme i'ay dit: tellement que la genciue en demeurera descouuerte, ensemble l'escaillon: & si le plus souuent les branches s'en porteront si mal, que pour empescher qu'elles ne se serrent trop par bas, il faudra mettre vne barre entiere aux tourets des aneaux, qui témoignera assez l'imperfection del'emboucheure.



Ilya des chevaux, qui ont la machoire tant serree, que la langue ne peut auoir sa place suffisante dans son canal: & c'est ce qui la tient haute, & qui la fait souuent paroistre plus grosse, qu'elle n'est. Et quand le premier canon appuye dessus icelle avec violence, il la fait eslargir de façon qu'elle ne couure pas seulement les barres, mais aucunesfois elle les desborde: tellement qu'estant ainsi pressee entre le canon & les barres, outre qu'elle en est ordinairement offensée, elle empesche aussi que l'emboucheure ne batte sur les barres: & par succession de temps le canon la lime & l'vse en telle sorte que souuent ell'est à demy, ou presque du tout coupee, premier qu'on s'en soit aperçeu. Or le second & susdit canon est plus propre à ceste occasiõ, que le premier, à cause qu'il appuye plus sur le dehors de la barre, & par consequent donne plus de place à la langue au milieu de l'emboucheure, l'applatit & eslargit moins que le premier.

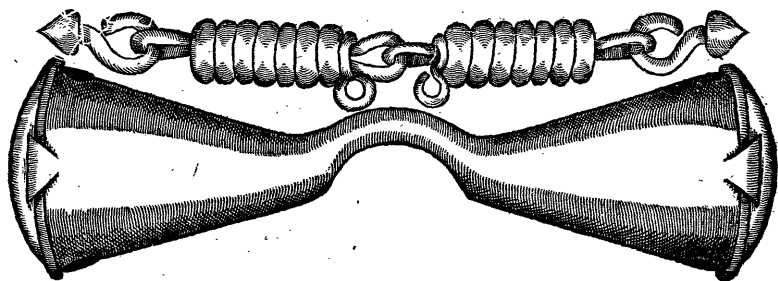
Sil cheual a la maschoire assez ouuerte & le canal prou creux & large, & que neantmoins la langue paroisse haute, c'est lors qu'elle est indubitablement trop grosse, & qu'il se faut seruir de cest autre canon à piston, afin de luy donner ce peu de place vuyde, qui se void au mitan de l'emboucheure.

Il faut

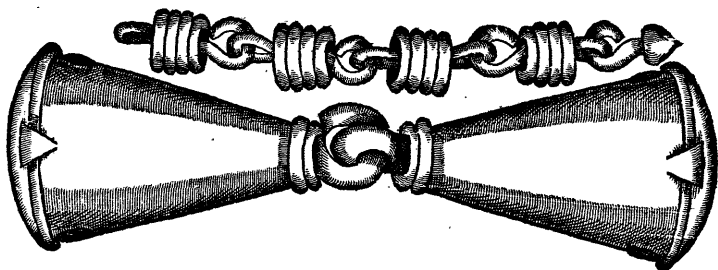


IL faut en ce canon iustement obseruer la mesure de la liberté: car si le lieu en est plus large, qu'il n'est représenté en ce dessein, les extremités de ces deux grosseurs & rondeurs, qui donnent & limitent ceste liberté, pourront facilement meurtrir ou rompre les barres, ou en tresbuchant & appuyant hors d'icelles, rendre inutile la place & distance que ces grosseurs & ronds doiuent donner à la langue. Et si ceste distance est plus estroite, la langue en fera plustost incómodée, que soulagée: parce que le canon l'offensera, ou pincera contre la barre. Voyla pourquoy l'on ne doit iamais verser du piston, quand la mâchoire est trop serrée: sur tout quand l'on se veut preualoir de ceste emboucheure il faut que la barre soit naturellement sensible & douce, sur peine que si elle est trop charnue, endormie, ou dure, sans doute ceste emboucheure luy rendra l'appuy plus sourd & plus poissant, à cause que comme il se peut voir, l'endroit qui doit battre sur la barre est gros & remplit la bouche plus que ne font les autres canons, & par consequent le cheual en souffre moins, & s'y appuye d'auantage.

Sil les barres sont trop charnues ou dures, & la langue grosse, cest autre canon cy apres figuré à demy monté & d'une piece, qui montre la meisme liberté du piston, luy sera plus propre, à cause seulement qu'il remplit & occupe moins de place sur les barres: car pour estre entier, il n'en est pas beaucoup plus rude, quelque iugement que plusieurs personnes en facent, ce me semble, assez inconsiderément. Car au contraire il assure souuent la bouche esgueree, & la resout à la fermeté de l'appuy de la main: pourueu que les endroits qui appuyeront sur les barres, soyent vnis, bien polis & assez gros, & sert aucunes fois aussi, quand le cheual fait les forces, c'est à dire quand il tort & tourne les mâchoires d'un costé & d'autre, pendant eiter & fuyr l'appuy, que l'emboucheure fait sur les barres, dequoy la raison est assez apparente. Car ceste emboucheure demeure en sa iustesse dedans la bouche, sans qu'elle se serre, s'largisse, ou face aucun faux mouuement, d'autant qu'elle est d'une piece.



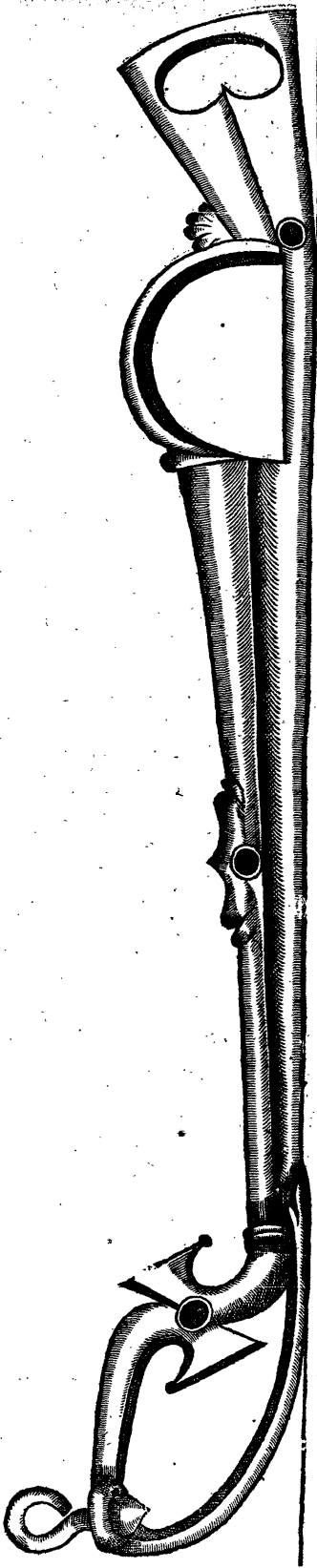
LA grosseur, ny la largeur de ces emboucheures, ne se peuuent proprement expliquer. Mais en l'usage d'icelles, on se doit gouuerner selon que la bouche du cheual est estroite, ou large, & que la fente en est petite, ou grande : mais telle qu'elle soit, il faut tenir ordinairement le canon, plustost trop long, que trop court. Car l'emboucheure en doit estre pl⁹ large, que de toutes les autres sortes de brides: parce qu'estant ainsi grosse en dehors, elle remplit plus les iouës, & fait desborder ou renuerfer les leures: & par consequent les eslargist. A cause dequoy le canõ ne doit estre si gros, qu'il ne puisse loger dedans la bouche, sans toucher l'escailion, n'y faire rider les iouës. Et quand le cheual seroit si ieune, qu'il n'eust encore poussé l'escailion: il faut bien prédre garde, que l'emboucheure n'appuye dessus le lieu, qu'on pourra iuger, qu'il doit sortir: car cela le feroit naistre plustost, & mesmes pourroit causer telle douleur au cheual, qu'il s'accoustumeroit facilement à tourner la bouche, ou à faire des mouuemens de teste, mal seans & difficiles à corriger. Et si d'auenture la fente de la bouche estoit si petite, qu'il falust faire le canon presqu'aussi menu, qu'vne escache, ou se seruir d'vne escache mesme, il n'y auroit point de danger, pourueu que la barre fust temperée, & assez ferme. Mais si elle est trop sensible, il vaudra mieux aux premiers exercices, tenir le canon assez grosset, ostant plustost la ceciliane, à fin que l'emboucheure puisse appuyer plus haut, sans rien alterer ny cõtraindre en aucune partie de son appuy. Car en fin la ceciliane commune fert plus, pour ayder à remplir la place de l'emboucheure, & pour donner plaisir à la langue, que pour fortifier l'action de la bride.



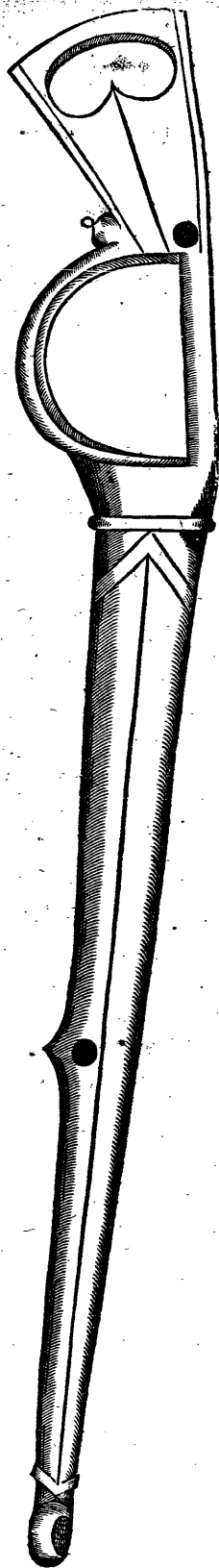
Les aides qu'on doit rechercher aux premieres branches, pour commencer à former vne belle posture de col & de teste aux ieunes cheuaux.

CHAPITRE VI.

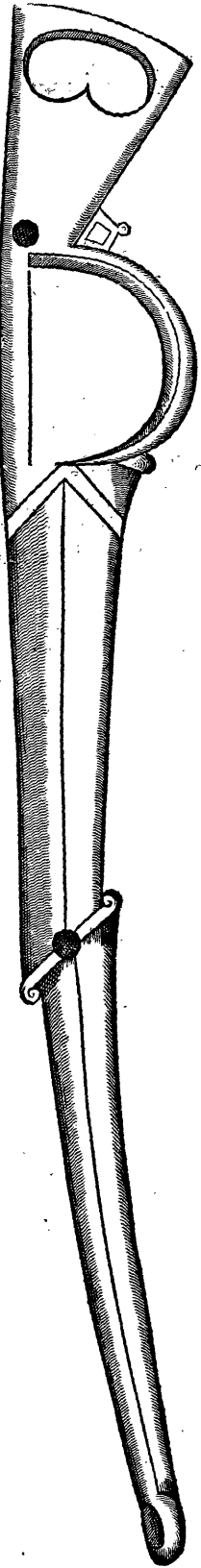
LA branche qui se void cy apres figuree, rameine communement moins que la precedente, parce que le tour de la rosette fait que le touret d'icelle, est plus en arriere, & par consequent la rend plus foible, d'autant qu'il y a de distance d'iceluy touret, iusques à la ligne droicte: à ceste cause elle sera plus propre pour vn cheual qui portera le nez vn peu trop bas, & en dedans, c'est à dire vers la poitrine.



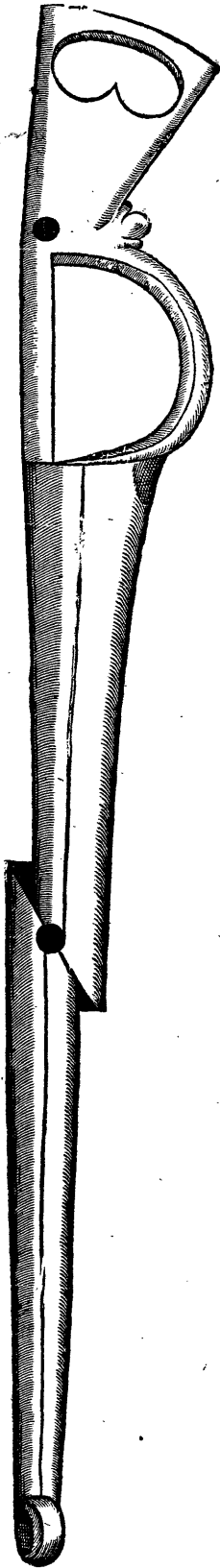
Si le cheual ha les parties de la bouche, & de la barbe tant sensibles & debiles, que l'apprehension de quelques douleurs en icelles, l'enpesche de se refoudre aux effects des canons precedents, & de la gourmetté ronde, commune & assez longue, la façon de ceste autre branche, l'attirera plus doucement au vray appuy des dites emboucheures, & de la bonne main: parce que sa foiblesse commence, quasi tout contre le banquet, & par consequent fort pres des susdites parties debiles.



CESTE branche à pistolet est faillie sera moins foible que la precedente & derniere: toutefois elle fera presque le mesme effect, & soustiendra d'auantage: & partant pour en vser, il faudra que la bouche du cheual en soit moins sensible.



Si au contraire de la fufdite occasion le poulain naturellement releué de col & de tefte, & affez ferme de barres & de barbe, porte le nez trop auancé avec la premiere branche, celle icy le pourra contraindre d'auantage, (& fans l'offenfer) à fe ramener : parce qu'elle l'auance & le fortifie par le iarret faux, qui fe void au miran d'icelle.



Si le cheual a l'arc du col trop courbé, ceste troiefme branche luy fera beaucoup plus vtile que celles cy deuant portraictes. (I'entens pour seulement luy accommoder la posture du col & de la teste.) Car pour le tenir subiect, l'arrefter, ou le faire manier, i'ay defia protesté qu'il faut que cela se gaigne, par l'habitude des bonnes leçons : afin qu'apres la bride serue autant presque, pour l'aduertir de la volonté du Cheualier, que pour le contraindre. Car en fin les plus beaux effets de cest art, sont ceux, qui peuuent gaigner le consentement du cheual avec moins de violence.

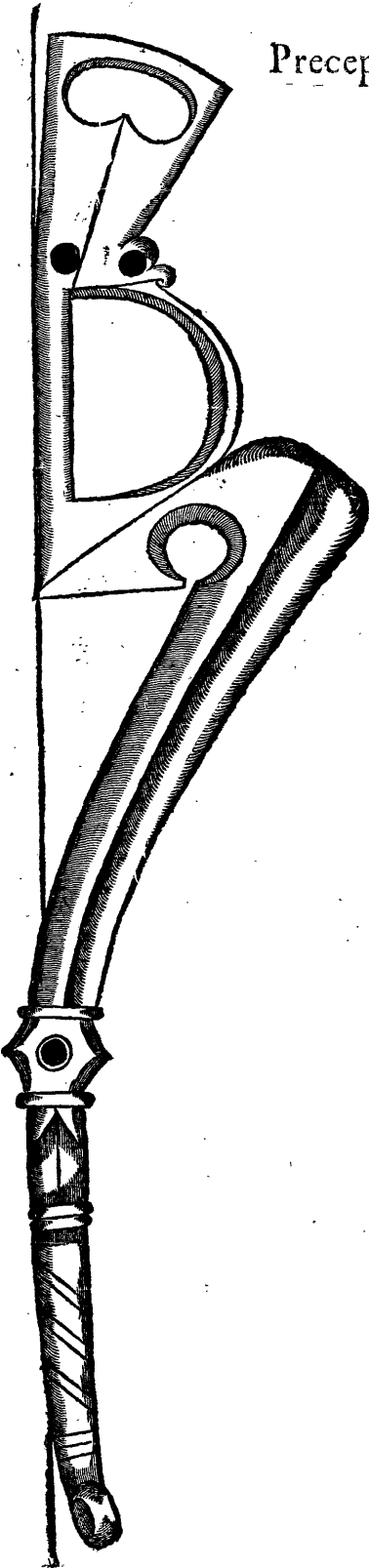
Des

Préceptes 33



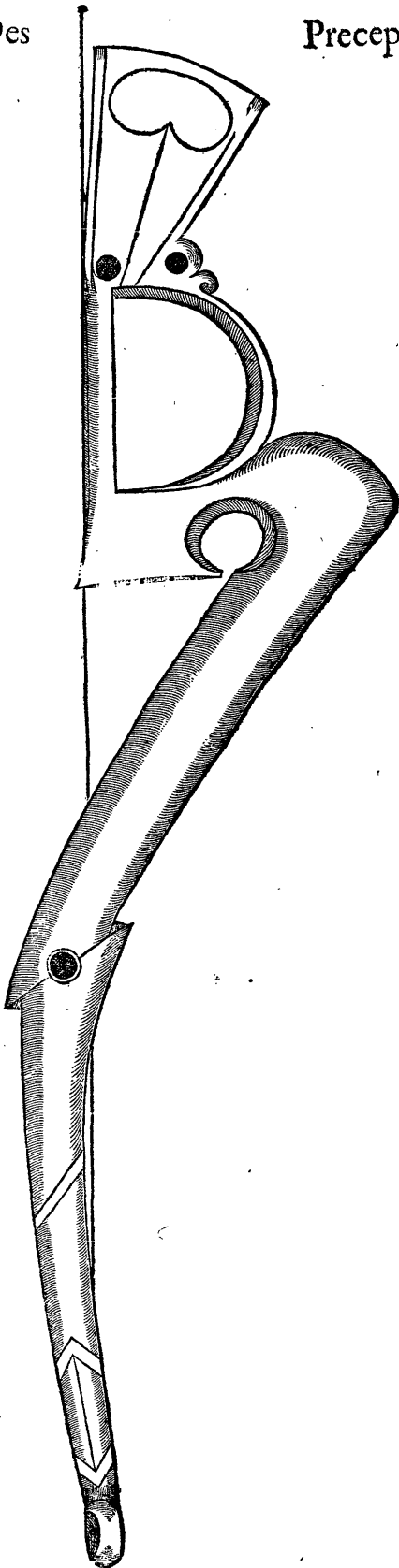
21

CESTTE branche droicte d'icy apres, seruirá aussi pour faire que le cheual ne porte le nez trop en dedans, à cause que le trou du touret, est assez en arriere, & de plus elle le soustiendra, parce que le coude n'est trop haut, trop bas, ny trop ouvert. Toutes fois elle estonnera plus vne bouche nouvelle & sensible, que ne feront les precedées: Je remets à vne autre occasió, ce que ie pourois dire en ce lieu des cheuaux, qui s'arment tout à fait.

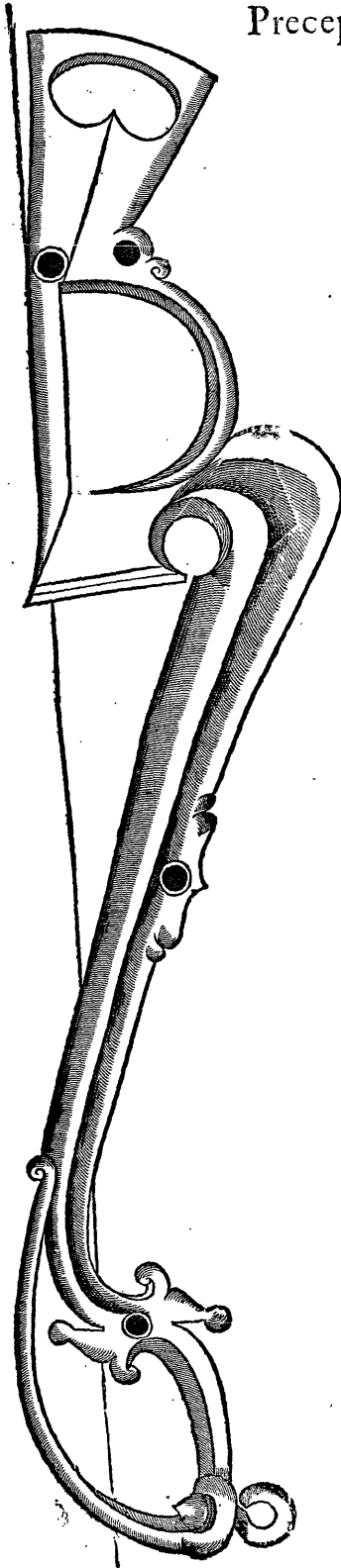


PLVSIEURS peuuent auoir esté, ou sont en doute, si le coude de la branche la rend foible ou gaillarde. A cela ie dis, que le tour n'en estant excessif, & extraordinaire, il peut faire l'un & l'autre: affauoir que si le trou du touret est fort en arriere, la branche en est autant foible, que si le coude n'estoit point. Toutesfois elle ne peut estre fort gaillarde sans le coude: parce qu'il dōne le seul moyen d'auancer le fonds, & le touret d'icelle: ie dis le seul moyen sans rendre la branche difforme.

CESTE autre branche droicte paroist estre semblable à la precedente: neantmoins elle differe entant, que du coude iusques au mitan elle est gaillarde: qui fait qu'elle s'ameine: & au mitan elle s'affoiblist jusques au trou du touret: qui fait aussi qu'elle releue & soustient, selon la preuue, qui se void par la ligne perpendiculaire de ce dessein: de façon qu'elle peut ensemble s'amener, releuer & soustenir: & par consequent sera propre pour le cheual, qui portera le col & le nez bas, & trop auancé: pourueu qu'il n'ait aucuns empeschemens naturels, qui sont le plus souuent irremediabls, comme i'expliqueray au liure de la diuersité des bouches & des brides.

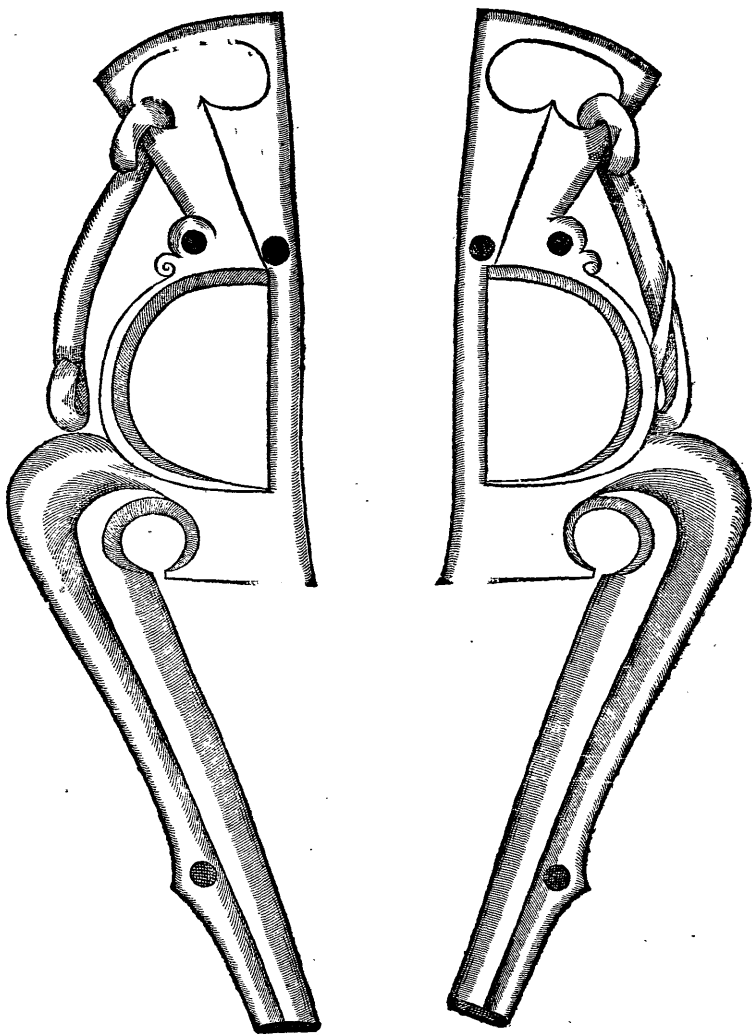


CESTE derniere branche suyuant, est plus confuse pour les premiers exercices des ieunes cheuaux, que ne font les precedentes: mais elle a beaucoup plus de grace, C'est pourquoy l'on en vse ordinairement. I'ay voulu representer les vnes & les autres, & chacune par les portraits, enuiron de la grandeur qu'on les fait communément aux cheuaux assez forts pour la guerre & pour la carrière: afin que les mesures se voyent & se puissent mieux entendre. Entre lesquelles ie diray seulement pour ceste fois, que celle de l'œil est vne des principales: laquelle sera generally de bonne hauteur, estant telle, qu'elle se void en ces figures. Et quand à la longueur de la branche premeditee, elle doit correspondre à la taille du cheual: assauoir selon qu'il sera court ou long de la main en auant, ser'apportant aussi à ses forces. Car il faut considerer que la branche plus longue, & plus foible, est celle qui confond & estonne moins le cheual, & qui luy soulage plus la foiblesse de la bouche, de la barbe, des espaules, des iambes, & des reins: & par consequent celle qui le refout plus facilement au vray appuy de la main, quand naturellement, ou par accident il le craint trop, & les effects contraires à ceux-cy naissent de la branche courte & fort gaillarde. Quoy qu'il en soit, il faut tousiours que ceste droite ligne, qui vient du banquet, serue de guide pour tenir la branche foible, ou gaillarde, selon que le cheual portera de sa nature, le col & la teste, comme il se peut entendre par le discours precedent. Voila comment du recueil bien consideré de toutes ces raisons, l'on peut faire eslection de telle de ces branches, qu'on cognoistra plus propre pour la ioindre à l'emboucheure, qui conuiendra mieux au cheual selon les proportions de la bouche, & la posture du col, & de la teste d'iceluy, comme ie diray plus clairement au troisieme liure.



D iij

CE n'est pas tout de bien proportionner l'emboucheure, & la brâche selon toutes les susdites considerations: car en fin il en reüssira fort peu d'effect, si la gourmette n'est iustement logee en la place, qu'il semble que nature luy aye preparee & cōme entaille au fons de la machouere du cheual, laquelle no^s nōmons la barbe. Il faut dōc pour y pouruoir, que les lôguez des crochets, soient directemēt limitces iusques à la voute, & s'ûmité du coude de la brâche, & qu'ils soiēt pliez de la façō, qu'ils sōt icy bas figurez. Or tout ainsi qu'ō doit curieusmēt cōseruer la bouche du cheual, saine & entiere, il faut auoir le mesme soin, en la partie de la barbe, où la gourmette se doit arrester pour faire iustemēt son effect necessaire. C'est pourquoy il ne faut iamais vsfer de gourmettes, qui soiēt si rudes, qu'elles puissent en aucune façō blesser ceste partie recomédable. Cōmunémēt les pl^{is} rōdes & assez grosses, sōt celles qui offensēt moins. Et parce que ces mesures de crochets, ne se peuuēt obseruer sur les brâches à pistolet, à cause qu'elles n'ōt point de coude, & qu'elles font aucunes fois pincer les iouës: & les leures du cheual, cōme i'ay dit cy deuât, il faudra en icelles branches tenir ordinairement les crochets plus lôgs que les cōmuns, ou les faire de plusieurs pieces, cōme i'ay dit cy deuant: autrement il sera mal-aise d'adiuster l'appuy de la gourmette, ou d'empescher que le cheual ne se blesse enuiron l'extremité de la fente de la bouche.



Nos Premiers maistres, ont vſé de plusieurs sortes de canons fort ouuerts, tant pour donner plus de plaisir & de liberté à la langue du cheual, que pour rendre l'emboucheure plus rude. Cela pouuoit estre cause que leurs cheuaux auoient ordinairement la bouche plus fraische & escumeuse, d'autant que ces ouuertes, ne permetent pas seulement le libre mouuement de la langue, mais luy donnent souuent plus d'occasion, & de commodité des'esmouuoir, & se plaie dessous ceste voulte, & place vuide. Or telle liberté n'est pas au canon simple & ordinaire, ains faisant presque tout son appuy sur la langue trop haulce, ou trop grosse, la presse de façon, que la pesante subiection l'endort, & luy fait avec le temps, perdre son action plus libre, la redant noire, immobile, & comme sans esprits. Mais en fin ceste incommodité porte autant de soulagement aux barres. Et parce qu'elles se doiuent conseruer en leur naturelle temperature & integrité ie suis d'aduis que l'on ne se departe point de ces brides representees, que premier le cheual ne soit libre, & facile pour le moins au manège, terre à terre, & à l'arrest, & par consequent exempt d'une infinité de tourmets, & de desplaisirs qu'il reçoit souuent à la bouche auant qu'estre bien dressé. Et afin que l'on ne pense que ie ueille en cecy reprendre tacitement, nos deuanciers, ie ueux qu'on sçache que ie ne reprouue leurs brides, si ce n'est entant qu'ó recherche maintenant le cheual de beaucoup plus de iustesse & d'obeyssance, qu'ó n'a fait par le passé, & que par ceste curiosité les aydes, chastimens & remedes subiects, violens, & necessaires en nos escoles modernes, sont d'autant augmémentez, mésmes en ce qui depéd des effectz de la bride, & du caueſſon: de maniere que souuent la bouche du cheual, se trouue offensée du canon, quoy qu'il soit simple assez gros, & bien poly.



PREMIER ADVIS AV CAVALERICE
pour la propreté.

CHAPITRE VII.

LE Caualerice digne de la professiõ qu'il fait, doit estre tousiours soigneux de se disposer, & accommoder si proprement tant en ses habits, qu'en toutes ses actions, façons, & gestes qu'il dóne grace, entant qu'il luy sera possible, à son exercice: au contraire de plusieurs, grossiers & nonchalans, qui d'ordinaire pour faire manier de bons & beaux cheuaux, encore qu'ils soient en bonne compagnie, ne se soucient pas d'estre si mal vestus & bottez, qu'ils ressemblent mieux des courriers ordinaires, ou des maquignós, que de bons homes de cheual: ou quoy que leurs habits soient beaux & riches, se presentent à l'escole, ou à la carriere sans auoir autre esguillette attachée qu'à peine celle de deuant: ou bien ont le plus souuent les tricoules renuerſees, & auallées sur les bottes, presque iusques en terre, le chappeau grand excessif, & dont les ayſles flotantes battent, & esuentent les ioués à la mesure de l'air que le cheual manie, la gaulle raboutteuse, tortuë, ou autrement mal propre. En cest equipage bizarre, & mal basty, se plaisent à faire, ou pour mieux dire à profaner vn exercice, qui merite bien, ce me semble, que le Caualerice s'en honore, & que pour le faire, il s'accommode plus soigneusement, puis que la pratique en est bien seante, & recommandee aux plus grands & genereux Princes. Aussi ne croy ie pas que les homes de ceste humeur fantasque & disgraciee, soient naiz pour vne si honneste & belle vacation. C'est pour quoy ie desire que le Caualerice, ou le cheualhier, qui ayme l'e-

Vestemens
du Cauale-
ric.

xercice de la bonne escole des cheuaux, sache que pour estre proprement vestu pour cest effect, il doit auoir vn chapeau, qui ne soit de trop grande ny de trop petite forme: vn colet, ou vne iuppe ceinte & sans poignard, de chaufes rondes: des bortes assez longues & bien tenduës: des esperons de mediocre grandeur, proprement faits & bië chauffez: des gands beaux & assez grands, & vne belle, droicte & siflante gaule en la main. Je m'asseure que la pluspart de ceux qui liront ce chapitte, ne trouueront pas bon que ie vueille reformer la façon de leurs habits, & qu'ils n'oublent pas à dire, que le sçauoir & la bonne pratique de cest art, ne despend pas de toutes ces particulieres curiositez, il est vray. Mais ie leur voudrois aussi demander, pourquoy c'est qu'on recherche tant les plus belles façons des selles, harnois, saquerelles, estrieux & bossettes: & pourquoy l'on se met en si grande peine, pour en agensser iustement & proprement le cheual. S'ils disent que c'est pour l'embellir, & le faire mieux paroistre, ils confessent leur erreur. Car, il n'y a point de raison, que le cheualier se rende plus curieux de l'agencement, & de la grace de son cheual, que de la fiene: au contraire il est plus licite, ce me semble, d'auoir le principal soing de la propreté de soy-mesme.

*LA IVSTESSE DE L'EQUIPAGE DV CHEVAL ET
autres particularitez, que le Caualerice doit obseruer premier que
monter dessus pour l'exercer.*

CHAPITRE VIII.



OVR ainsi que ie veux que le Caualerice soit propre, & leste en tout só equipage, ie desire aussi qu'il soit curieux de bië aduiser à celuy du cheual lequel il doit generalement & par tout visiter de l'œil, premier que mettre le pied à l'estrieu pour monter sur la selle: assauoir s'il est coëffé iustement de façon, que la souz-gorge, ne soit trop serree, ny trop vague, ny la mulerolle trop large: si la parette de la testiere est dessus le crin, & directement au mitan des deux oreilles: la bride bië logee dedás la bouche, sans faire rider les jouës, ny qu'elle touche les escaillons: la gourmette en son point ordinaire, ny trop longue, ny trop courte: le caueffon bië mis, assauoir enuiron vn demy doigt pl^{us} hault que l'œil de la brâche, afin qu'il n'epesche l'actiõ d'icelle, ny l'effect de la gourmette: le bout de la courraye, qui sert de testiere au caueffon, arresté & condané dans les passans, de façon qu'il ne puisse branler, ny battre autour des yeux ou des oreilles du cheual: la selle en la bõne place, c'est à dire, ayât les pointes des harçons de deuant, fort pres des pallerons des espauls: les sangles fort auancees, bien tendues, & les bouts des contrefanglots cachez: les estrieries bien passees, & les bouts d'icelles arrestez & couverts: le poitrail assez hault: la croupiere de iuste & aysee mesure: & les bouts des portestrieux aussi cachez. Outre tout cela il doit regarder la face du cheual, par laquelle (s'il est maistre) il pourra souuent iuger le courage, & la fantasie d'iceluy: car la physionomie en est vn indice principal. L'œil, qui est accoustumé à regarder toutes ces choses, les a visitees & recogneuës, quasi en vn instant. Et si le Caualerice monte sur le cheual, premier que les auoir recogneuës, il est apres mal seant de voir quelqu'un, qui luy accommode, ce qu'on peut penser qu'il a oublié à considerer, ou qu'il n'a sçeu regarder estant à pied. Toutesfois les mesures & iustesses des estrieux & de la gourmette, ne se peut bien cognoistre ny sentir, que lors que l'on est, ou qu'on a esté vn peu de temps sur le cheual.

LA IVSTE ASSIETTE DV CAVALERICE

CHAPITRE IX



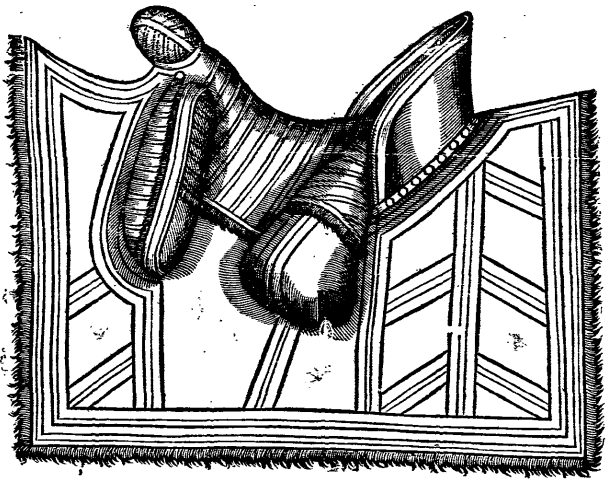
En'est pas tout que le Cavalerice soit curieux de s'equiper proprement & de faire bien agencer le cheual: ie veux aussi qu'estar à cheual il ayel'assiette iuste & belle: assavoir qu'il tienne ordinairement la teste droite, & le visage directement à l'opposite de la nucque du cheual: les espaules également droictes & niueles, plustost vn peu pancees en arriere, que trop en auant, sans que la droicte soit plus reculee que la gauche, comme il aduient d'ordinaire, si l'on n'y pense curieusement: à cause de la posture du bras de la bride, qui necessairement est le plus aduancé, & aussi de la pluspart des actions de celuy de l'espee, ou de la gaulle, qui de nature, se font plus facilement en arriere, qu'en auant: le poing de la bride à la hauteur & au niveau du coude d'iceluy, & communément enuiron trois ou quatre doigts plus hauts, que la teste de l'harfon de la selle, & deux doigts plus aduancé: le coude du bras de la gaulle, ordinairement vn peu plus auancé, que l'os de la hanche, vn peu plus ouuert & loing du corps, que celuy de la bride: la gaulle le plus souuent mouuante ayant la pointe en hault: l'estomac vn peu auancé pour ne paroistre auoir les espaules voultees: les fesses auancees aussi afin de ne se trouuer assis trop loing de l'harfon de deuât, qui est vne particulierite mal seante: les reins droictes & roides: les cuisses fermes, & côme collees dedans la selle: les genoux ferrez, & plus-tost tournez en dedans qu'en dehors: les iambes autant proches du cheual qu'il se pourra, tenduës & droictes, comme quand l'on est à pied, debout & droictement arresté, en quelque lieu plain & vny, assavoir si le cheualier est de grande, ou mediocre taille: & si est de petite stature, il doit tenir ses iambes les plus auancees & voisines des espaules du cheual, qu'il sera possible: le talon plus bas que la pointe du pied, sans estre tourné en dedans ny en dehors: le bout du pied droitement & seurement appuyé, sur le milieu de la planchette de l'estrieu, & de façon que la pointe de la semelle de labotte, outre passe la planchette, enuiron vn pouce.

Si nous tenôs en nos reigles generales, que l'estrieu droit doit estre plus court de demy poinct que le gauche, ce n'est pas sans cause: car c'est celuy qui soustier d'auantage la plus grand part des actions du corps, & mesmes celles du bras doiçt du cheualier. Et qu'il soit vray, il ne scauroit doner vn grad coup d'espee, ny de gaulle, empoigner vn homme, ny faire beaucoup d'autres mouuemens, forts & violés qu'il ne s'appuye beaucoup plus sur l'estrieu droit, que sur le gauche: ioinct aussi que quand il reçoit vn coup de lance, c'est communémēt du costé gauche, qui par consequent le pousse sur l'estrieu droit: & si il donne vn semblable coup, il en est aussi ramené sur le mesme costé: parce que la lance se doit rompre croisant vn peu en biays sur l'oreille gauche du cheual: & pour la moindre raison, l'estrieu gauche estant le plus long, on y met plus aisément le pied pour monter à cheual.

COMMEDIATEZ EN LA FACON DES
selles modernes.

CHAPITRE X

COMBIEN que le cheualier aye l'assiette belle de foy, s'il est assis sur vne mauuaise selle, faicte à son desauantage, sans doute cela desfrobera beaucoup de sa grace. Car il y a des selles sur lesquelles l'homme ne se peut tenir ferme ny droict. Et voicy, ce me semble, la plus belle façon qu'on aye encores veüe (mesmement pour l'vsage de la carrière:) le premier qui l'a introduicte à nostre vsage est le Seigneur Maxime, suffisant personnage en cest art, lequel nous auons veu commander avec beaucoup de bonne reputation, à la grand'escuyrie de feu Monsiegnor le Duc de Ioyeuse admiral de France.



LE vulgaire dit, que ces selles modernes sont faites à l'Italiéne: mais' il y a bien à dire: car ces harçons sont beaucoup plus bas, & mieux faits que ceux, qui se font en Italie. Qui est cause que le corps du cheualier se môstre plus hault, & plus droict sur le siege, & les barres en sont plus courtes & moins grosses: qui luy font aussi beaucoup mieux paroistre, la forme de la cuisse & du genouil: & tout le siege dône plus de comoditez à tenir la iambe droicte & auancee, & particulieremēt l'eschâcreure, qui se void entre l'harçon de derriere & la barre, fait mieux porter l'espee au costé du cheualier. Toutesfois s'il est gras & trop charnu, vne selle à la Françoisé luy cachera mieux la grosseur superflüe des cuisses, & des fesses, & mesmes luy rendra l'assiette, & la tenuë plus forte, d'autant qu'elle embrassera & couurira d'auantage.

COMMO-

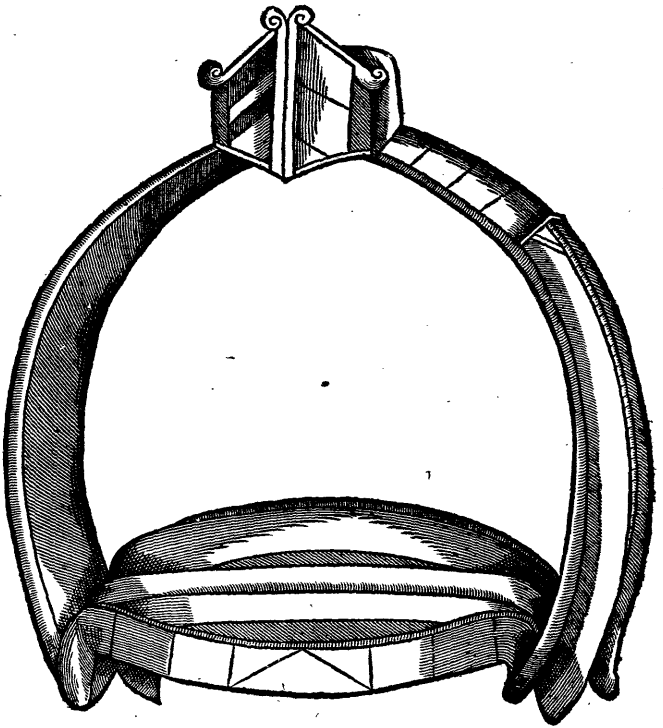
COMMODITE EN LA FACON DES
estrieux.

CHAPITRE XI.



P V I S Q V E felo ceque i'ay dit, parlât de l'affiette du cheualier, il doit auoir le talon plus bas, que la pointe du pied, pour bien tenir la iâ-beauance, droiçte & ferme, il est ayse à iuger que pour ce faire, il se doit fermement appuyer sur la pointe du pied, & par consequent l'estrieu doit estre tenu plus court, que la mesure ordinaire. Or si le Cheualier est de mediocre ou de petite stature, sans doute ceste si-

tuation nerueusement soustenuë luy fera paroistre la iambe courte & beaucoup d'auantage, si la voure de l'estrieu est si haute, qu'on la fait communément: car ceste hauteur & la coquille, ou l'escusson, qui couure la chappe, la grosseur de l'estriuiere double, & le bouton d'icelle, cachent & racourcissent tellement la forme de la iambe, que la personne, qui estant à pied void venir à foy, vn homme de cheual en tel assiette, s'il n'est fort grand, il luy paroist estre difforme des iambes, & presque comme vne crotelque. C'est pourquoy ie me suis tousiours seruy de ceste façon d'estrieu, cy apres representee, avec les estriuieres simples, & sans boutons, à cause qu'ils mostrent en ceste sorte la iambe plus belle & plus longue que les autres, d'autant que ceux-cy sont plus bas: & outre ce il ne peut aduenir le danger de passer, & chauffer tout le pied & la iambe dedans & à trauers ces estrieux, comme il aduient aucunesfois avec ceux qui sont plus hauts, au hazard de plusieurs inconueniens & perils. Je pourrois encores dire icy, les façons des harnois, qui conuiennent mieux à la taille que le cheual peut auoir, & selon celle du Cheualier, ou l'occasion, en laquelle il voudra paroistre estant à cheual. Mais parce que les harnois, hors-mis la testiere & les renes, sont d'ordinaire bannis des escolles de cest art, i'en remets la description en lieu plus spaticux & à propos.



COMMUNES ACTIONS ET GESTES BIEN ET MAL
seantes au Caualerice, en exercant le cheual d'escole.

CHAPITRE XII.

E ne veux pas seulement que le Caualerice s'habilie & s'accommode proprement, mais ie voudrois aussi qu'estât à cheual toutes ses actions fussent belles ou necessaires: au contraire de la pluspart de ceux, qui se meslent de dresser les cheuaux, lesquels en leur donnât leçon, ou en les faisant manier de quelque air qu'ils aillent, marquent les temps & les mesures avec vn certain mouuement de teste, qui accompagnent toutes les battues que le cheual fait en son manege. Et quand ils luy veulent dresser le col, ramener la teste, ou tourner le nez de quelque costé, ils se ramement & s'arment eux-mesmes, ou tournét leur teste, & leur visage, montrans presque par leurs grimaces, la contenâce qu'ils desirent que le cheual face: & s'ils le veulent chasser en auant, on leur void faire la premiere action si grande avec le corps & les deux bras, qu'ils mettent quasi le ventre dessus la teste de l'harçon de la selle: & le voulant arrester, se renuersent tout à coup, comme s'ils estoient prests à cheoir sur la croupe: & quand ils aydent, ou chastient de la iambe ou de l'esperon de quelque costé, ils se panchent & se balencent si fort d'une part & d'autre, qu'il y a souuent aucuns de ceux, qui sont plus ententifs à les contempler, qui ne se peuent empêcher de les accompagner par quelque semblable actiô de corps & de membres, ou de rire, voyans telles souplestes & bouffonnes façons de faire, qui seroyent plus propres à faire le pantalon à la comedie, qu'elles ne sont necessaires à la bonne escole du cheual. Car au lieu que les iustes mouuemens du corps faits à temps & accortement sont viles pour aiuster le cheual, ceux au contraire qui sont extremes & grossiers, outre qu'ils ont mauuaise grace, l'incommodent & le mettent souuét en desordre. Tellement que ie ne puis aprouer la raison ny l'exculse que peut auoir ce luy, qui est coustumier de faire ces grandes & superflues actions si peu profitables: lequel neantmoins fera profession de corriger & chastier les fautes du cheual, iusques à ne luy vouloir pardonner le moindre mouuement inutile, & qui luy sieze mal. Il me semble qu'il seroit plus raisonnable que le Cheualier fut soigneux de rendre ses deportemens & gestes plus modestes & plus accords, que de perseuerer en telles mauuaises façons, preferant la grace d'un animal irraisonnable, à la sienne: & quant à moy ie ne scaurois approuer le dire de ceux, qui peut estre pour couvrir l'imperfection & habitude de leurs mauuais gestes, veulent qu'on pense que tout ce qu'ils font de mal seant, sert à la bonne escole du cheual. Je dis au cōtraire & soustiens avec la raison & l'experience, que pour faire aller & manier le cheual iustement gardât l'egalité de quelque bon air nettement soustenu en toutes sortes de mane ges, il faut que le Cheualier soit ferme & droict à cheual, sans qu'il face nulle action de bras, de corps, ny de iambes, que ce ne soit pour quelque effect necessaire, & que neantmoins il ne le montre aucunement contraint, mais plustost qu'il face paroistre vne grande facilité en toutes ses actions. Car si les nouuemens du cheual dépendt de ceux du Cheualier, comment se peut-il faire que ces grâds & ordinaires brâlemens de corps, de bras & de iambes ne mettent souuent le cheual en quelque desordre? Je ne veux pas dire qu'il n'aye des chastimens qui ne se peuuent bien faire sans estre quelquefois accompagnez be l'action apparente de tout le corps, mais d'en faire ordinaire, ie n'y consens, non plus que ie croy que d'autres gestes & mines mal seantes, qu'on void faire à la pluspart de ceux qui le plaissent à iouïr des instrumens, ou qui sont, ou voyent faire beaucoup d'autres exercices, soyent necessaires. En fin l'affiere du Caualerice, ne peut estre vrayement belle & iuste, en prati-

quant tous les plus beaux airs & maneges, si son siege, la selle & le cheual, ne demeureroient tellement vnis, qu'ils semblent estre d'une piece, sans que l'action du Cavalier se trouue trop souple ny contrainte.

*HABITUDE MAL SEANTE DE PARLER ORDINAIRE-
ment au cheual en l'exercant.*

CHAPITRE XIII.

E dis encores, que tout ainsi que la voix du Cavalier faite à téps & à propos destourne souuent les mauuaises impressions du cheual malicieux & vindicatif, & qu'elle donne grace à l'exercice, le parler beaucoup au cheual tié plus du charlatan que du cheualier. Toutefois on void aucuns hommes, qui ont fort bone pratique en cest art, qui tât qu'ils sont à leurs escoles dónans leçon au cheual, ou cōment qu'ils le recherché, ne se sçauoiét empescher de luy dire presque tout ce qu'ils veulent qu'il face, tout ainsi que s'ils auoyent affaire à vne personne de raison. Voyla comment estans à cheual ils donnent du plaisir aux assistans amateurs de l'exercice, & par mesme moyen apprestent à rire à ceux, qui au partir de là sont en ce mocquant à qui mieux redira & contrefera l'accent & les paroles inutiles dites à vn animal irraisonnable.

POUR ASSEVRER LE CHEVAL AV MONTOIR.

CHAPITRE XIII.

NE des premieres choses, que le Cavalier doit auoir en recommandation pour l'escole du cheual, est de le rendre paisible, & facile au montoir. Car c'est vn grand desplaisir & beaucoup d'incommodité quand, au lieu de se laisser monter librement, il se defend avec les dents, ou les pieds: ou quand il fuit en tournant autour du cheualier, ou en reculant pour luy oster la commodité de mettre le pied à l'estrieu. Cela luy peut proceder de la negligence ou ignorance de celuy, qui premier l'aura exercé en bardelle, lequel peut estre n'aura pas eu l'industrie, ny la patience de le bien assurer: ou pour auoir esté souuent battu, ou trop tost mis en ceruelle, apres qu'il aura librement permis au cheualier de luy monter dessus: ou pour auoir receu quelque mal ou desplaisir de la selle, ou de la croupiere, ou de la boucle d'icelle: ou pour auoir eu quelque coup mal à propos sur la teste, mesmemét de quelque hōme à pied dās l'estable ou ailleurs. Toutes ces choses luy peuuent auoir causé vne peur, ou quelque soupçon ou vindicte qui le garde d'approcher de celuy qui le veut monter: quelquefois aussi la mesme imperfectiō peut proceder de sejour & de gaillardise, seulemēt ou d'un peruers & meschāt naturel. Or cōment & d'où que ceste crainte ou vice procede au cheual, il faut pour le rapatrier ou chastier, que le Cavalier use des plus doux moyens qu'il se pourra aduifer, ayāt neantmoins de quoy le pouuoir contraindre s'il est besoin, comme il s'en suit.

QUAND le cheual ne veut approcher du montoir, ou attēdre qu'on luy monte dessus, il faut que le Cavalier le prenne par le fonds de la renne, & que de l'autre costé vn homme, qui entēde l'art, le tiēne par la corde droite du caueffon, & que tous deux ensemble, sans le regarder droit aux yeux, le menēt au long d'une muraille iusques au lieu, qui sera plus cōmode pour le montoir: & s'il ne veut suiure librement, le Cavalier le flattera avec la voix douce, en luy donnant à manger vn peu d'herbe, ou du pain, ou de quelque autre friandise propre au goust des cheuaux. Et si pour ces caresses il ne veut nō plus seure, ains qu'il s'arreste ou recule, le Cavalier ne le doit pour cela brauer ny battre: mais celuy qui tiendra la corde du caueffon

taschera de le faire cheminer & suiure, le menaçât ou frappât discrettemēt du bout de la gaulle sur la cuiſſe, ou fesse droite, sās toute fois luy faire beaucoup de mal. Et si pour tout cela il ne veut obeir, le Caualerice ou celuy qui tiēdra la corde, ne le doiuet battre ny menacer, car le chastimēt aspre donē en tel tēps & occasion luy pourroit faire trop craindre le Cheualier, ou celuy qui doit tenir l'estrieu, tāt au montoir, q̄ pour descendre: mais vn autre hōme doit estre derriere le cheual tout prest pour le chasser en auāt, en le brauāt & menaçāt de la voix, & le frappāt s'il est besoyn auec vne grosse & lōgue gaulle, ou perche au lōg de la cuiſſe & du flāc du costē oppositē de la muraille. Et si par ce chastimēt il s'auāce & s'approche du montoir, alors le Caualerice doit le caresser & luy doner quelque friādise, quoy qu'il n'obeyſſe que par force.

S'ESTANT approché il faut que celuy qui tient la corde luy mōstre & presente la gaulle pres de la cuiſſe, afin qu'il ne bouge de sa place. Cependant le Caualerice pour l'appaiser luy maniera la teste & le crin, & frappera souuent de la main sur le siege de la selle, en le flattāt de la voix. Et quand le cheual attendra & se tiendra ferme sans bouger ny remuēr aucunemēt, le Caualerice taschera de metre le pied à l'estrieu seulemēt pour l'asseurer. Car auant que monter du tout, il faudra que le cheual perde l'apprehension & le vice qui luy fait haïr le montoir.

S'PENDANT que le Caualerice leuera la iambe, ou qu'il se voudra soustenir sur l'estrieu, le cheual recommence à fuir & s'esloigner, l'homme qui tiendra la corde, fera ce qu'il pourra pour l'en empeschē, luy donant sagement de la gaulle sur la cuiſſe en le menaçāt de la voix. Et si pour tout cela il ne cesse de s'elargir, ou de reculer, l'homme qui sera derriere, luy fera vne autre charge du mesme costē à grāds coups de la perche ou grosse gaulle. Et si d'auenture il se dresse contre le Caualerice pour le frapper des pieds de deuant, l'homme qui sera derriere se mettra à costē deuant celuy qui tiendra la corde, pour pouuoir battre le cheual au trauers des iambes de deuant, iusques à ce qu'il soit reuenu à terre. Que si lors qu'il se trouuera gourmādē & empeschē par celuy qui le chastiera, il se veut defendre à coups de pied en tirāt quātité de ruades, il le faudra aussi brauer de la voix, & le battre rudemēt au dessous des iarrrets persueuant tant qu'il continuera de ruēr, iusques à ce que la douleur de ces grands coups de gaulle, continuez en ces parties nerueuses & douloureuses, le contraignent de se rendre & accroupir mettant fin à ses ruades. Et par ces moyens le cheual se gaignera par douceur, ou par force, s'approchera du montoir, & attendra le Cheualier.

APRES qu'il sera montē, il descendra & remontera plusieurs fois sans partir d'vne place, afin de l'accoustumer & asseurer d'auantage. Et si soudain apres que le Caualerice sera montē le cheual part de ce lieu licentieusement, il le remettra en la mesme place dont il sera party, sur laquelle le tiendra patiemmēt, iusques à ce qu'il ne soit plus en ces inquietudes, & qu'il soit bien assure. Et si apres auoir fait ce remede cinq ou six fois le cheual n'a perdu son vice, il ne s'en faudra estōner: car peut estre sera-il tant fougoux, ou de nature si desobeyſante, qu'il nē se pourra vaincre que par le temps & la patience: mais en pratiquant souuent ces remedes, sans doute il se reduira.

IE diray encores que s'il est possible le Caualerice, ny l'hōme qui tiēdra la corde ou l'estrieu, ne doiuent iamais battre le cheual au montoir, mesmement quand il y a quelqu'vn derriere pour le chastier, sinon qu'il les vouldst mordre, ou frapper, ou pour autre occasiō forcee. Car quelque chastimēt qu'il merite, l'on doit tousiours cuiter qu'il n'aprehende trop les coups qui luy viennent par deuant. Il faut aussi noter, que ceux qui aydent au Caualerice doiuent auoir du iugement pour ne menacer, ny battre le cheual, que selon la necessitē. Car les chastimens ne seruent, qu'entant qu'ils sont bien iugez & diligemment effectuēz.

ADVERTISSEMENT AV CAVALERICE QUI VEUT
desgourdir & aligerir le cheual en l'exercant au trot & au galop.

CHAPITRE XV.

LE premier exercice qu'on void donner en nos escoles indifferement, & presques à tous les ieunes cheuaux qui sont pesans & froids de deuât, c'est le trot, & communement dedans & au trauers de forts guerets, ou en autres lieux montueux, raboteux & mal-aysez: afin que ceste commodité de terroir avec l'apprehension des chastimens qu'ils auront accoustumé de recevoir ayant bronché, les contraignent d'estre en ceruelle, & de hausser les iâbes d'anârage. L'approuue fort ce remede, & le tiens pour necessaire, quand il est bien iugé. Mais estât fait sans iugement, comme il se void assez souuent, il est faux & preiudiciable. Il faut donc que le Cavalerice considere premieremêt, si ceste pesanteur ou engourdissement d'espaules, ou de iambes, procede de mâquement de courage, de force, ou de souplesse naturelle, ou pour auoir esté peu ou mal exercé, ou trop trauaillé. Et s'il cognoist que le cheual aye les espaules pesantes, ou cômment que ce soit les mouuemens d'icelles & des bras naturellement froids & paresseux, à faute de souplesse naturelle, neantmoins que les mēbres en soyent bons & assez forts, & que ceste force soit aussi naturellemêt nouëe, & retenue: lors le Cavalerice se pourra assureur que le mediocre & cōtinuel exercice de trot, & quelquefois de galop en ces lieux mal-aysez, desgourdira souuent la force de tel cheual, & luy rēdra l'actiō des espaules & des iâbes plus libre. Mais si avec tout cela il est chargé de teste, ou qu'il poise ou tire à la main, la continuation de ces lieux mal-aysez luy pourra rendre l'appuy de la bride encor pl^s lourd & emdormy. Car tout ainsi que ces lieux difficiles sōt propres pour desgourdir la force & les mēbres du cheual, ils seruent aussi pour le resoudre à l'appuy de la bride, quand il a la bouche foible ou trop sensible, & fait par consequent qu'il s'abandonne d'auantage, si naturellement il est pesant à la main.

Si donc le cheual de bonne force, & leger à la main est neantmoins naturellement engourdy de membres, & pesant d'espaules, il sera bon de l'exercer assez longuement en ces lieux fort montueux & raboteux. Mais s'il poise ou tire à la main, il le faudra toutes les fois tenir moins de temps en quelque lieu qu'on l'exerce, à la peine de le monter plus souuent. Car pour rendre la bouche aysee aux cheuaux tât ieunes que vieux, ou d'age mediocre, il faut ordinairement finir l'exercice & mettre pied à terre, deuant que la lassitude les accable & reduise à se trop soustenir sur le caueillon, ny sur la bride: parce que ce seroit grande erreur si en voulant desgourdir les membres du cheual, on luy falsifioit & endurcissoit l'appuy de la bouche, cōme il aduient souuent, quand le Cavalerice se départ des bons preceptes, ou quand ils luy sont incogneus.

Si au contraire le cheual est froid & paresseux seulement pour auoir les iambes ou les reins foibles, ces lieux si mal-aysez l'auront plustost foulé, que desgourdy, & luy nuyront en beaucoup d'autres choses: car le principal remede qu'il faut obseruer pour se bien preualoir des forces du cheual, qui en a peu, c'est premierement de trouuer moyen de luy croistre l'haleine en l'exercant lentement, & en augmentant peu à peu la vigueur de son exercice: ce qui ne se peut faire en ces lieux si difficiles, ausquels le cheual foible a tant de peine, qu'il ne scauroit auoir trotté ou galoppé mille pas, sans estre quasi prest à s'abandonner sur les dents, & à se rendre du tout: à quoy l'on ne doit iamais venir sans y estre ne-

Des Preceptes.

51

cessairement contraint, pour euitier quelque plus grand desordre: car si le cheual a du cœur assez, ceste violence extreme & soudaine le peut facilement mettre en quelque grâde inquietude, & s'il en a peu, il se peut par mesme moyen estôner & rebuter. Partât faudra faire electiô de quelque terroir plus ayfé, là où le cheual foible ou de mediocre force puisse durer plus longuement au traual, lequel terroir soit neantmoins vn peu montueux ou raboteux en quelques endroits, afin que le cheual puisse mieux prendre terre, & faire les mouuemens des espaules & des iambes plus hardis. Et afin aussi qu'il s'accoustume à regarder tousiours en terre deuant sa piste.

Si le cheual a perdu la souplesse des mēbres, & la force des espaules ou des reins pour auoir esté trop traouillé, ou pour quelque autre accidēt, à plus forte raison l'exercice du trot & du galop aux lieux fort penibles luy doit estre contraire. Mais i'ay veu des cheuaux retirez de deuant, qu'on a aucunement racommodez en les promenant peu & souuent à trauers les champs, & principalement par les guerets.

Les cheuaux, qui ont le mouuement des espaules & des bras fort-hauts & souples, tels que la plupart des personnes desirent, s'assurēt aussi en ces lieux raboteux: d'autant qu'ils s'accoustument à mieux choisir les lieux, auxquels ils peuent mettre plus seurement les pieds en terre, qu'ils ne font de leur naturel. Quelqu'un pourra trouuer estrange cest aduertissement, parce qu'il semble que ces lieux mal-aysez ne sont nullement necessaires aux cheuaux, qui ont les mouuemens des iambes libres & hauts: en quoy l'on se peut tromper. Car communément ils sont plus foibles & moins fermes en bronchant, mesmes en sautant les fosses, & moins traouilleurs que ceux qui ont le trot moins haut & plus ferré.

En ces premiers exercices de trot & de galop propres à desgourdir le cheual, le Caualerice ne se doit pas attacher beaucoup au Cauesson, ny à la bride, pēsant par ce moyē luy releuer & affermer mieux le cōl & la teste, (quoy que du cōmencement la subiectiō le face ramener & mettre en quelque assez belle posture:) car si naturellement il a l'appuy de la bouche à pleine main, & que l'actiō de ce trot ou galop hardy & fort embrassé soit ordinairement retenue en ces lieux mōtueux & raboteux par ceste subiectiō de cauesson & de bride, sans doute cela luy endormira le nez, les barres, la langue & la barbe. De façon qu'en peu de temps il aura l'appuy tellemēt endurcy, que peut estre il s'abādonnera sur iceluy en telle sorte, qu'il sera apres difficile de le rendre bon à la main. Et si au cōtraire il a la bouche sensible & foible de soy, ceste mesme subiectiō mal iugee & trop soudaine luy pourra aussi par mesme moyen offenser les susdites parties de la bouche & de la barbe, auxquelles les vrais appuis de la bride se doiuent faire. Il faut donc que le Caualerice aye le iugement & la pratique d'attirer le cheual doucemēt au vray & temperé appuy de la main, luy ramenant le col & la teste peu à peu, & luy rendant souuent les mains: & sur tout luy laissant en ces commencemens plustost la teste vague, que si par ceste seuerē subiectiō, il cōtençoit à s'accoustumer à tirer, ou peser à la main, ou se faire entier. Car c'est vne maxime qui, est beaucoup plus ayfé de donner appuy au cheual, qui n'en a pas assez, que de rendre leger & facile celuy qui en a trop, & de ramener celuy qui porte le nez trop auancé, que de releuer celuy qui se couure trop & qui s'arme. Par la bonne pratique de ces moyens & avec le temps necessaire le cheual se pourra mettre & refondre en la plus belle posture, que nature luy permettra, à mesure qu'il se rendra leger, se desgourdira & accroistra l'aleine.

PLVSIEURS Cheualiers ont autrefois pensé, cōme font encores à present beau-

E iij

Erreur de
faire tirer
le cheual à
la charrue
pour l'al-
leger.

coup d'autres, que pour aliger le cheual chargé de deuant, qui poise à la main, & qui bröche souuent, il soit bö de le faire tirer quelque temps à la charrue: mais l'erreur en est fort grossiere. Car au cötraire cest exercice doit plustost donner l'appuy à celui qui n'en a point assez: parce que pour faire l'actiö nerueuse du tirer, le cheual s'abbandöne naturellement appuyant toutes ses forces contre le collier: & pour röder ceste action plus forte par l'effort du garrot, il faut necessairement qu'il allonge le col & baisse la teste beaucoup plus que la posture naturelle. Il est döc ayse à iuger que tous ces efforts & mouuemens se rapportent à la dureté, ou pesáteur de l'appuy de la main, & qu'ils sont du tout cötraires à la legereté. Pour cognoistre facilement que c'est vne autre erreur semblable de pēser, que ce remede soit nö plus vtile pour desgourdir le cheual qui bronche souuent, il faut considerer que tant plus il met de violence & de force à tirer la charrue ou la charrette, tant moins la difficulté de ce qu'il traîne luy permet le libre mouuement des espauls & des bras: tellement que l'on void aussi que le cheual, qui laboure la terre, racle & choque souuent les mottes des guerets avec les pieds de deüät. Et d'autät que l'appuy du collier le soustient & l'empesche de tomber en bronchant, l'usage & l'habitude de la charrue peut faire aussi que le cheual, bien qu'il soit leger & desgourdy, deuiendra lié & paresseux à leuer & destourner ses pieds des empeschemens & rencontres raboteux, qui le feront souuent broncher & donner du nez en terre, n'estant plus retenu à l'accoustumee du focq & du coultre, ny soustenu du collier.

L'EXERCICE QUI DOIT ESTRE PLUS AISE AV CHEVAL.

CHAPITRE XVI.

NTR E toutes les choses qui doiuent estre plus aisees au Caualerice en l'exercice du cheual, c'est de le faire galloper, courir & tourner: aussi semblable que nature luy en aye particulièrement donné le premier apprentissage. Qu'il soit ainsi, l'on void que le ieune cheual eschappé, ou comment qu'il soit à la campagne en sa liberté, ne trotte que fort peu, & qu'il se plaist à galloper & courir: & pour mettré fin à ses courses, au lieu des'arrester il tourne d'vn costé ou d'autre, non pas deux ou trois fois, ny d'ordinaire estroit & sur les hanches, cöme quäd par l'artifice du Caualerice il y est contraint & accoustumé: mais pour le moins il tournera communément la teste du costé, qu'il aura cömencé sa course. L'on peut iuger par là, que le courre & le tourner luy est plus naturel, que le trotter ny le parer, ny que beaucoup d'autres choses qu'on luy peut apprendre avec l'art: & que si l'on se pouuoit contenter qu'il ne tournast qu'vne fois ou deux à chaque main de mediocre espace, & que la façon qu'on souloit faire les maneges & les anciennes passes, sans doute il n'y auroit tant de cheuaux ruinez, cöme l'on void, depuis que la necessité, ou plustost la curiosité, nous a amené les inuentions de tät de reparts de main & d'arrests, faiçtz coup sur coup, & de redoublemens de voltes, & autres sortes de maneges & d'airs qu'vne infinité de personnes vont pratiquant aucunes fois pl^{us} mal que bien à propos. De façon que maintenät chacun desire tant de parties & de perfections en l'exercice du cheual, que entre cét, qu'il s'ë void de belle & forte taille, à peine en peut-on faire election de dix, qui soyent estimez digns de seruir, & faire paroistre vn honeste homme en lieu d'honneur: & quand d'auenture, il s'en rencontre aucuns, qui soyent assez legers, nerueux & de bonne & courageuse inclination pour se rendre propres à ceste rare dexterité tät recherchee, ils töbent ordinairement à la mercy de certains hömes rigoureux, si presomptueux & mal entendus en cest art, qu'au lieu de se sçauoir preualoir dextrement de ceste vigoureux-

se legereté, & du bon naturel, qui pourroient rédre tels cheuaux en quelque perfectio de bon manège, au cōtraire ils les recherché & les estrapassent avec tāt d'indifcretion & de rigueur, que les pauures animaux en sont estropiez premier qu'auoir peu seruir, & dōner cōtètement en ce que nature les a destine: tellement qu'ils se trouuent si confus & quelques fois reduits à tel desespoir, qu'au lieu de partir de la main, quād on les veut pousser, ils se defendēt en reculāt, ou en voulant mordre les iābes ou les pieds du cheualier, ou en se couchāt en terre, & en fin avec tous les moyens, qui leur sont dōnez par la rage, à laquelle ils se trouuēt reduits. D'autres qu'au lieu de parer apres vn partir de main, ou à la fin d'vne courte longue & determinee, s'abādonnent, & s'envōt eschappāt & desdaignant la bride & le caueffon. D'autres qui ne veulent plus tourner, ou s'ils tournent, c'est seulemēt du costé auquel ils ont plus d'inclination. D'autres qui ne se veulent plus laisser remonter à celuy qui a accoustumé de les battre si rigoureusement, ny autres qu'ils soupçonnet.

TOUTES ces imperfections peuuent aussi proceder d'vne humeur poltrōne & malicieuse, qui naturellemēt possedera le cheual à faute d'auoir estē bien exēcé, ou par quelque autre accident, ou defaut de nature. Toutefois elles aduiennent souuēt à ceux qui sont plus sensibles & coleres. Or pour mieux expliquer les causes & aduenemens de tous ces vices, & afin d'entendre & mettre plus facilement en effect les remedes d'iceux, voyons premierement pourquoy le cheual peut estre retif.

DES IEUNES CHEVAUX RETIFS.

CHAPITRE XVII.



N VOID peu de cheuaux fort ieunes & nouveaux apprentis que quel quefois au lieu d'aller en auāt, selon l'actio & le uoloir du Cheualier, ne s'arrestent ou reculent, ou ne font quelque autre sottise. La premiere cause de ceste desobeissance procede de l'habitude qu'ils ont prins des leur naissance à suyure leurs meres, & d'estre en liberté dās le haras, & ordinairēmēt en cōpagnie de plusieurs iuments & poulains, iusques à ce qu'ils cōmencent à se fortifier & se battre entre eux, & à sentir & uoloir monter les iumēs: qui est iustement le tēps qu'on les doit prendre & retirer de haras, tāt pour cuitter les premiers efforts, qui desia les pourroient fouler en cest aage tendre & foible, que pour cōmencer à les accoustumer à l'attache de l'escuyrie, & à ce laisser leuer les quatre pieds, gouverner & penser de la main, & en mesme temps leur faire cognoistre & pratiquer peu à peu la bardelle, la croupiere, & le surfaix: & apres les biē assseurer au mōtoir, afin que lors qu'ils auront attraits l'aage & la force pour pouuoir resister aux cōmencemens de l'exercice, le Caualcadour de bardelle aye moyen de mōter dessus plus facilēmēt sans les offencer, ny estonner, & que cela leur puisse oster beaucoup d'occasions de s'efforcer & defendre quād on les dōpre. Et pour voir vne preuue assez pertinente que les cheuaux ieunes & innocēs font souuent ces difficultez de passer là où le Caualcadour les veut pousser, à cause de ceste premiere & accoustumee liberté perduē, & pour estre estonnez se sentans perfectutez, contraints, & separez de leur premiere & naturelle compagnie, c'est que les plus timides sont ceux qui font le plus souuēt telles fautes, & que lors qu'ils perseuerent, quelque mal qu'on leur face, à ne uoloir partir d'vn lieu, ou à reculer, si on leur fait passer vn autre cheual deuāt ou à costé, la pluspart partiront de ce lieu, & suyuron volontairēmēt ce cheual qui passera le premier. Voyla pourquoy vn des plus assseurez remedes qui se pratiquēt aux premieres caualcades, qu'ō fait aux poulains, mesmemēt pour les empescher de sauter, & faire beaucoup d'autres defences & defordres violēs est de les faire guider par vn

Le temps
auquel on
doit re-
tirer les
poulains du
haras.

homme à cheual, qui les meine par la cauesanne, & qui parte du montoir auffi tost que le Caualcadour est monté dessus le poulain encores sauuage.

EN ces communes fautes excusables, qui procedent seulement des premieres impressions & habitudes, le Caualcadour doit yser d'une grande douceur & patience, principalement aux nouueaux remedes, lesquels doiuent estre accortement faictz, afin de conseruer, tant qu'il sera possible, le courage naturel & l'allegresse du ieune cheual: qui est vne des plus notables considerations de cest art. A cause de quoy le bon Caualcadour ne doit iamais auoir recours à la force & à la rigueur, qu'il n'aye premierement essayé tous les plus doux moyens, dont il se fera peu aduiser. Quand donc le ieune cheual refusera à faute de pratique, d'aller en auant, il faudra obseruer la compaignie d'un autre cheual, qui ne ruë ny ne soit aucunement fascheux, sur lequel il y aye vn homme entendu en l'art pour le faire aller deuant au trot & au galop, selo que le ieune cheual consentira, ou se voudra preualoir del'esquine, ou d'autres defenses: & à mesure qu'il se resoudra de marcher, l'homme qui le guidera luy laissera gagner le costé de son cheual, & puis le deuant pour l'escarter, s'il est possible, sans qu'il s'aperçoie. Et si estant escarté il s'estoigne, ou pour quoy que ce soit il se veut de nouueau arrester, le Caualcadour taschera de le chasser seulement avec la voix, & quelque mediocre chastiment: car ce seroit trop grand erreur de le battre ny le brauer asprement, premier que luy auoir fait recognoistre peu à peu les mouuemens, la voix & les coups, qui le doiuent pousser & chasser en auant. Cependat celuy, qui sera sur le cheual assure, regaignera diligemment le deuant, & au mesme teps le Caualcadour donnera au sien en criant & en le menaçant de la voix tous deux ensemble, quelque coup de nerf à trauers les fesses, si subtilement qu'il ne puisse bonement cognoistre lequel des deux l'aura frappé, afin que la continuation de ce remede luy face craindre l'abord de celuy qui viendra apres, ou qu'il attédera pour le voir passer deuant, & que le sentant approcher il s'en aille le premier come fuyant. Et quand avec le teps il commencera de s'asseurer & d'obeyr, on le fera quelquefois conduire tout de mesmes par vn homme de pied, qui soit bien eniâbé & en aleine, iusques à ce qu'il aye perdu le vice de s'arrester & de reculer contre le vouloir du Caualcadour, come sans doute il aura d'as peu de teps, si ces moyens sont effectuez proprement & à leur teps. Toutesfois il faudra considerer que si le cheual, soit ieune ou vieux, est de sa naturel leumeur aduste & colere, la malice & la poltronerie se pourront facilement ioindre à ceste premiere mauuaise & susdite habitude: & par cōsequēt il ne faudra trouuer estrange, qu'il faille employer plus de temps, de moyens & de patience à le resoudre & le rendre obeysant. Car cōmunément les cheuaux de ceste temperature sont vitieux toute leur vie de faict, ou de volenté, quoy que l'on puisse faire.

DES CHEVAUX APPREHENSIFS ET OMBRAGEUX, ET
particulierement de ceux qui craignent les enseignes & tambours.

CHAPITRE XVIII.

LY a aussi des cheuaux qui sont naturellemēt ombrageux, c'est proprement à dire trop apprehensifs, pour auoir les yeux louches ou verôs, ou quelque autre defaut de veuë, qui leur fait le plus souuent voir douteusemēt & imaginer les choses qu'ils regardent, autremēt qu'elles ne sont: tellemēt que quelquefois ils n'osent approcher. En cecy le Caualerice doit scauoir, que si soudainemēt il se laisse transporter à la colere, & que à force de coups, il les veut contraindre d'aborder ce qui leur fait peur, il en pourra quelquefois venir à bout, selon qu'il trouueradispoté le naturel de tel cheual. Mais aussi pourra-il facilement aduenir, que

l'estonnement des coups qu'il receura, ioint à la crainte de l'obiet qui le mettra en ces doutes, luy accablera du tout la vigueur & le courage. Il vaudra d'oc mieux auât que venir à la rigueur, tafcher à leur faire recognoître le plus paisiblement qu'il le pourra, la chose qu'ils redoutét, & qu'ils n'ofent approcher, soit par la voix mediocre ou le commun mouuement des bras & des iambes, qui le pourront pouffer & auancer: & quelquefois en leur faisant discrettement sentir les esperons, le nerf, ou la gaulle, & mefmes les y faisant accompagner & mener par vn homme de pied, qui les fçache cõduire avec douceur & caresses par l'vne des cordes du caueffon, ou par la testiere. Car en fin il faut cõsiderer que les coups rigoureux ne les gueriront pas de ceste humeur apprehenfiue, qui est vn defaut naturel, ny de l'imperfectiõ de la veuë, qui est auffi vne espece de maladie. Mais que l'accouftumance de bien recognoître & sentir, (sans receuoir trop de desplaisirs,) ce qu'ils apprehendét & redoutét, les pourra afferuer, & leur donner avec le temps vne pratique, qui supplera ces defauts de nature. Toutesfois si la paresse ou malice est ioincte aux fufdits accidés, ie veux alors que le Caualerice assemble les chastimés seueres à la douceur, & qu'il en vse diuerfement, selon que le cheual se disposera à leurs bõs effects.

IL me souuient d'auoir eu autrefois souz ma charge vn courfier entre autres, qui estoit de la race de Mantouë, de grãde & noble raille, de bon poil, fort, vigoureux & bon à la main: neâtmoins tât apprehẽsif, mefmemment des enseignes & tabours, que quelquefois ie l'en ay veu en telle alarme, qu'il estoit deux iours sans vouloir mager son auoine, & sans se coucher: & tout ce qu'il voyoit remuër, ou qu'il oyoit bruire durant ce tẽps, luy sembloit enseignes & tabours: qui estoit grãd dõmage. Car sans cela il eust esté digne de seruir vn grãd Capitaine le iour d'vn cõbar de main. Voyla pourquoy ie me mis apres cherchant tous les remedes, desquels ie me sçeu aduifer, pour le pouuoir afferuer. Quelquefois ie le faisois promener long tẽps ayãt vn page dessus, qui portoit vne enseigne de plusieurs couleurs arboree, laquelle le vër faisoit souuent flotter autour des yeux & des oreilles de ce cheual: estãt à l'Escuyrie ie luy faisois ordinairẽment tenir ceste enseigne dãs la mägeoire, & en le caressãt luy en faisois plusieurs fois frotter la teste & le col. Quelquefois ie le cõtaignois par faim de mager son auoine dessus ceste enseigne: i'en ostois aucunes fois le baston, & faisois mettre & tenir longuement le drapeau tout estendu, comme vn caparaffon, dessus son dos, ou sur vn autre cheual placé tout contre luy: souuent, en luy donnãt le çõ, ie mettois, ou faisois tenir ce drapeau en tel lieu, que le cheual estoit cõtaint de passer ordinairẽment dessous iceluy, le touchant de la teste & du nez. Ie le menois auffi plusieurs fois la nuit au clair de la Lune en diuers lieux, mefmemment là où ie pensois trouuer les ombres plus apparentes, plus variables & en plus grande quantité, luy faisant recognoître ceste enseigne en lieux differents: En quoy ie trouuay vn grand remede, & quasi le gain de ma cause. En fin avec le tẽps & la patience, fut par caresses, ou par contrainte, selon que ie sentois la portee de son courage, ie l'accouftumay de façon, que sans difficulté il alloit droit baiser les enseignes, quand ie voulois. Mais ie ne pẽse pas que iamais cheualaye fait de plus effrayez & desesperez mouuemens, que feit celuy-là, premier que se pouuoir appaiser & resouldre. Ce ne fut pas tout: car le tabour estoit ce qu'il craignoit le plus. La forme de la quaiße luy desplaisoit, le bruit l'estonnoit, & ce qui le troubloit d'auãtage, estoit le mouuement des baguettes, à cause qu'outre ce, qu'il estoit naturellement apprehensif, il n'auoit pas la veuë claire. Qui fut cause que i'acheptay expressément vne quaiße, laquelle ie faisois battre à toute heure dedãs l'Escuyrie, & principalement toutes les fois qu'õ cribloit & donnoit l'auoine à tous les autres cheuaux, & tant qu'ils mettoyent de temps à la manger: tellement qu'en moins de quinze iours la pluipart en firent vne

telle habitude, qu'aussi tost qu'on battoit ceste quaisse, ils cōmençoient à se resiouyr, faisans les mesmes contenancez qu'ils auoyent auparauant accoustumé de faire oyant le son du crible. Mais particulièrement mon cheual ombrageux, au cōtraire demeuroit tendu les oreilles droittes, roulant & blanchissant les yeux, tremblât & tellement effrayé, qu'il estoit quelquefois enuiron demy-quart d'heure tenant vn morceau de foin ferré entre les dents, sans faire aucun mouuemēt des machoires, ny de la bouche. Il taschoit par boutades à se jetter dedans la mangeoire, ou à trauers les barres, de sorte qu'il estoit fort mal-aylé d'epescher qu'il ne se blessast. Toutesfois au bout de quelque temps en s'appaisant il commença de regarder & sentir de pres la quaisse, dedans la mangeoire, pourueu qu'on n'eust fait aucun bruit, & qu'on ne la remuast: ce fut à force de friandises, que ie luy fis manger aupres de ceste quaisse, & par fois dessus icelle, ie luy fis aussi accoustumer le bruit, faisant frapper peu à peu sur l'un des fonds de la quaisse: & pour luy donner plus d'assurance, quelquefois ie montois dessus, & le menois à la campagne, là où en quelque beau lieu ie faisois coucher ceste quaisse quatre ou cinq pas deuant le cheual: & apres luy auoir donné loisir de la bien recognoistre, ie la faisois pousser & rouler en auant: ce pendant ie taschois de la luy faire suiure & choquer, & en fin sauter, sans le battre que le moins que ie pouuois, & ce dernier remede me seruit beaucoup. Mais quād il fut question de luy faire approcher & sentir la quaisse tandis qu'on la battoit, & qu'il voyoit le mouuemēt des baguettes, nous pensâmes tous deux perdre nostre esclime. Ie fus lors quasi sur le point de le quitter, n'esperât plus pouuoir venir à bout de ce que ie m'estois proposé. Car combien que de sa nature il fust extremement sensible & aylé à la main, toutes les fois que l'effray le faisoit, il perdoit le sentiment de la bride, des esperons, de la gaulle & de toutes autres sortes de contraintes & chastimens, & pour fuir le subiect de ses apprehensions il faisoit d'estranges & dangereuses resolutions. D'autre-part il s'estoit tellement emmaigry, que ie craignois qu'à la longue toutes ces incommoditez ensemble luy consommassent du tout la vigueur. Mais ce qui me fit poursuyure mō entreprinse fut, qu'il estoit ieune d'enuiron sept ans, & de son humeur naturelle sanguin flegmatique, qui est vn temperament, qui fait que le cheual n'a pas beaucoup de memoire ny de malice, & par consequent qu'il est long temps à comprendre & retenir ce qu'on veut qu'il apprenne. Mais aussi est-il aylé à repatrier apres auoir receu beaucoup de desplaisirs & de chastimens: au contraire de ceux, qui sont coleres melancoliques, lesquels doiuent estre ordinairement timides, malitieux & vindicatifs. Toutes ces consideratiōs me pousserent & me firent passer outre: estant la pluspart du temps occupé à resuer sur les moyens, qui me sembloient propres à pouuoir accoustumer mon cheual à veoir de pres & sans s'estonner, les susdits mouuemens de baguettes. En fin apres auoir pratiqué plusieurs remedes, vn iour ie m'aduifay que de nature les cheuaux mangent fauoureusement les carottes, & que lors nous estions en leur saison: soudain i'en fis chercher, & en recouray des plus longues & des plus rouges, qu'on peut trouuer: ie dis plus rouges, afin qu'elles ressemblassent mieux aux baguettes, qui se font communément de brezil: apres les auoir bien fait lauer, ie faisois battre d'icelles ceste quaisse: & cōme le cheual en estoit assez pres, celuy qui la battoit luy presentoit vne de ces baguettes, & la luy faisoit sentir, battant tousiours de l'autre sur la quaisse, sans faire beaucoup de bruit. Apres qu'il en eut prins deux ou trois morceaux, il commença à s'asseurer & resoudre tellement, que dedās six iours il alla droict au bruit de la quaisse volontairement par coustume, & pour manger ce que auparauant luy auoit tant despleu. Quāt aux armes & au bruit des arquebuzades il y fut bien tost assure. En fin ie luy fis apres tant & si souuent voir & accoustumer l'enseigne, le tambour & les armes ensemble, & le rendis si aylé, que s'il m'eust falu

hazarder ma vie sur vn cheual, en quelque lieu d'honneur, ie n'en eusse pas desiré d'autre, à sçauoir tant qu'il estoit en exercice, & en escole: mais à la verité ayant esté quelque temps en sejour, il prenoit quelquefois l'alarme, & mesmes l'apprehension le faisoit, toutesfois ce n'estoit qu'aux premiers mouuemens. En fin c'est vn tesmoignage, qu'il n'y a artifice qui puisse du tout vaincre ou effacer les vices naturels. Je pourrois encores alleguer sur ce propos par exemples beaucoup d'autres cheuaux extremement ombrageux, que i'ay autrefois exercez, ou fait exercer, & en fin assurez. Mais pour ne paroistre ambitieux, m'en attribuant l'honneur, ie suiuray mon discours en general: protestant que si ie mets encores quelquefois en auant aucuns des plus imparfaits cheuaux, que par l'art i'ay rendu bons & bien manians, ce sera seulement pour rendre l'explication des remedes & leçons plus intelligible & plus brefue.

*POVR ASSEVRER LE CHEVAL APPREHENSIF
à l'esclat & à la rumeur des armes, & pour le faire approcher
des autres cheuaux au combat de l'espee.*

CHAPITRE XIX.

LY a vne infinité de personnes, qui pour assurer les ieunes cheuaux ombrageux font vne reigle generale de les surprendre souuent, leur faisant peur avec ce qu'ils craignent le plus, afin d'auoir occasion de les chastier & contraindre d'en approcher. Mais quant à moy ie n'approuue nullement la coutume de ces moyens, combien qu'ils reussissent quelquefois: ie veux au contraire que pour le premier & principal remede, on empesche tant qu'il sera possible que les cheuaux ne soient surprins par ce qui les espouuante, principalement afin d'euitier les desplaisirs des chastiemens, qui leur pourroient facilement causer vn desespoir, ou vn second effroy, autant ou plus preiudiciable, que celuy du premier obiet apprehendé, selon qu'ils seront naturellement dominez d'humeur colere sanguine, ou melancolique aduste: à cause dequoy les meilleurs hommes de cheual doiuent obseruer pour maxime de ne battre iamais avec violence vn ieune cheual effrayé.

Si donc le cheual à grand peur des armes, il luy faudra souuent presenter à la campagne vn homme à pied qui soit armé de toutes pieces, & d'assez loin, afin que le cheual aye loisir de s'assurer en allant à luy: & à mesure qu'il en approchera, le Cavalierice le caressera, luy maniant le col: & l'homme qui sera armé, ne remuera non plus qu'une statue. Si le cheual ne l'ose aborder, il ne faut pour cela que le Cavalierice le batte a premet: mais plustost qu'il aye la patience de le faire accompagner par vn homme de pied, qui le sçache flatter & conduire, ou par vn autre cheual qui soit sage & assuré. Et comme les deux cheuaux seront arriuez ensemble assez pres de cest homme armé, il haussera les deux bras le plus lentement qu'il pourra, sans faire claquer les brassals: & donnera à chacun des deux cheuaux du pain, ou de l'herbe, ou quelque autre friandise propre à leur goust: & soudain qu'ils en auront prins chacun vn morceau, il leur fera doucement entendre sa voix, & taschera de leur manier la teste, en leur redonnant souuent des friandises: & au commencement faudra que cest homme armé caresse le cheual qui sera assuré, le premier: car cela fera plustost resouldre le paoureux ou sauuage. Ayant fait cecy plusieurs fois, on pourra començer à luy faire recognoistre peu à peu en le caressant, le mouuement & la rumeur des armes: & comme il aura perdu les premieres & plus grandes apprehensions, il

faudra que l'homme qui sera armé, trouue moyen de luy faire prendre, ce qu'il luy voudra donner à manger, à la pointe d'une espee rabatuë, bien fourbie: & taschera aussi de luy en donner avec la main de ladite espee, la tenant tousiours, & de l'autre main luy frotera la teste, tādīs qu'il mangera les friandises: afin qu'en recognoissant & goustāt les caresses, il s'assure au mouuement & à la lueur de l'espee. Et pour le mieux assurer à la rumeur des brassals, il luy faudra faire souuēt cribler son auoine à sa veuë & d'assez près, par vn pallefrenier qui soit armé, & qui en la luy donnāt le sçache flatter de la voix, & froter, & manier en diuers lieux Il sera bō aussi de le faire bouchonner & penser longuement par ce pallefrenier armé, ou quelqu'autre, qui aye le iugement de faire des mouuements des bras petits ou grands, selon que le cheual en aura peur, ou qu'il s'assurera: & se faudra ordinairement seruir d'armes blanches, à cause que ceste lueur trouble communément bien fort le cheual ombrageux, & quelques fois de noires, & comment qu'elles soyent, n'oublier pas l'accoustrement de teste. Car ce qui estonne plus les cheuaux pour eux, voyās vn homme armé, est de ne luy recognoistre la forme du visage. Qu'il soit vray, on void communément qu'ils n'osent bonnement approcher d'un homme en pourpoint, s'il met seulement son chapeau, ou quelque autre chose deuant la face.

A YANT ainsi assuré le cheual à la forme, à la lueur & au bruit des armes, le Cavalier prendra vne espee nuë, de laquelle il commencera de frapper peu à peu sur la sallade de cest hōme armé, en tournant à l'entour d'iceluy: lequel cependant carressera le cheual, en luy donnant quelque friandise, & en le touchant doucement de la main en quelque endroit du col, ou des espauls, iusques à ce qu'il soit assuré au son des plus grands coups de ceste espee, & à l'action du bras du cheualier.

A P R E S sil'on a moyen de faire vne statuë de toile pleine de foin, & semblable à la forme d'un hōme, laquelle statuë soit armee de papier peint, ou couuert, de façon qu'il ressemble estre de fer, il la faudra faire tenir debout, & prestē à tomber facilement, dedans vn pré fauché, ou en quelque autre lieu plain & commode: de ceste statuë faudra approcher le cheual, & apres la luy faire choquer & porter plusieurs fois par terre, à sçauoir au commencement allant le pas, & puis le trot, & au galop, & en fin à toute bride, iusques à ce que le cheual craintif en aye du tout perdu l'aprehension.

IL sera apres fort aysé de l'assurer par ee mesme moyen au combat de l'espee. Car il est certain que le cheual craint beaucoup plus vn hōme armé estant à pied, que s'il estoit à cheual, à cause qu'il le recognoist moins: Toutesfois il s'en trouue plusieurs, qui craignent d'accoster les autres cheuaux, les vns à faute d'accoustumance, & les autres pour auoir la bouche si legere & sensible, qu'ils craignent de rencontrer quelque chose avec le mors ou le nez. C'est pourquoy vne des principales parties qu'on desire en vn cheual de combat, est qu'il ayt la bouche à pleine main, & qu'il porte le front droit. Il y en a d'autres qui n'osent accoster non plus, à cause qu'ils sont extremement apprehensifs & timides, ou qu'ils se sentent foibles de membres. Comme que ce soit, il leur faudra souuēt donner leçon, & les promener longuement avec vn autre cheual assuré, en tournant estroit, & de façon que les deux cheuaux ayent le nez aux fesses l'un de l'autre, & que presque les genoux des Cheualiers se touchent, & que cependant chaque Cheualier caresse & frotte souuēt la teste, ou le col du cheual de son compaignon.

POVR ASSEVRER LE CHEVAL AVX ARQVEBVS SADES.

CHAPITRE. XX.

L est certain que le cheual craint naturellemēt le bruit, & beaucoup plus le feu, que ne font plusieurs autres especes d'animaux: & tant plus est colere, sensible & vigoureux, tant plus se trouue-il communément actif & apprehensif, & par consequent moins assureé aux arquebuzades: Toutesfois pourueu que la veüe en soit bonne & les yeux semblables, il sera beaucoup plus ayle de le resoudre, que si estāt saisi de la mesme crainte, il estoit de sa nature flegmatique, timide & de peu de force. Si doncques ce doute & cest effroy leur est naturel, tant plustost doit-on commēcer en leur ieunesse, de leur faire pratiquer les remedes. Et pour les premiers & plus assurez le Caualerice trouuera moyen de faire souuent voir au cheual vn arquebuzier à la campagne, & d'assez loin, droict auquel il mennera le cheual: & comme il sera enuiron quarante ou cinquante pas apres, l'arquebuzier tirera vn petit coup de son arquebuze, & soudain ira le pas au deuant du cheual, luy presentant quelque friandise qu'il aura toute preste en sa main pour cest effect. Et si le cheual n'en ose approcher, le Caualerice taschera de l'asseurer avec la voix & la main, & aura la patience de le faire cheminer autour de l'arquebuzier, & du costé qu'il tournera plus facilement: afin que sans entrer en autre dispute, & sans le precipiter ou tourmenter, il aye moyen de le faire approcher peu à peu pour luy faire sentir & prendre ceste friandise dans la main de l'arquebuzier, qui cependant que le cheual la mangera, le flattera en luy frottant le visage & le col, & luy faisant sentir souuent son arquebuze, & voir & ouyr doucement le mouuement & le bruit de la serpentine. L'ayant ainsi caressé & assureé, il rechargera plus ou moins son arquebuze, selon que le cheual aura eu peur de ce coup: & cefendant le Caualerice le promenera sagement par le droit, passant & repassant fort pres de l'arquebuzier, iusques à ce qu'il aye rechargé. Apres le Caualerice s'elloignera pour recommencer la mesme chose au pas, au trot & au galop, renforçant ainsi à tous les coups, iusques à la course: & en continuant fera croistre peu à peu la charge de l'arquebuze, & tirer de plus pres, selon que le cheual se resoudra: sans toutesfois que le feu, ny la poudre touche le cheual. Quoy que ce soit l'arquebuzier luy viendra sagement au deuant toutes les fois qu'il aura tiré, quand ce ne seroit que pour euitter l'odeur de la fumee de la poudre, qui communément desplait aux cheuaux. Car il faut fuir tant qu'il est possible, mesmement en ces occasions, les accidens qui se pourroient ioindre à l'imperfection principale du cheual.

PRECEPTES PARTICVLIERS POVR LE

chastiment des cheuaux reuifs.

CHAPITRE XXI.


E sçay que fort peu de ieunes cheuaux consentirōt à tous les remedes susdits sans estre quelquefois contraints & battus: mais afin que le Caualerice n'employe la force, ny la rigueur, qu'entant qu'il y sera contraint par la raison, ie veux qu'il considere que iusques icy ie ne prens pas les susdites fautes proprement pour vices, mais plustost comme faictes par ignorance ou incapacité de ieunesse, ou par quelque defaut, ou imperfection de nature: & qu'il n'y a rien qui confonde tant le cheual, que les chastimés violens, qui luy sont incogneus:

& mesmemēt quand il les reçoit pour des fautes incogneuës & naturelles. Et quād bien le cheual aura autrefois bien seruy, & que seulement pour quelque mutation malicieuse il soit deuenu retif, tousiours les susdits remedes seront bōs & assurez: & lors, s'il est besoing, ils se pourront faire avec moins de respect: d'autāt que le cheual ne sera pas nouveau aux chastimens qui le pourront contraindre, quand il sera defobeyssant & obstiné. Mais s'il est retif pour auoir esté trop contraint & gourmandé, il faudra obseruer autant de douceur & de patience que s'il estoit poulain. Je veux aussi que le Cauallerice se souuienne, que les esperons grands & fort poingnans sont extremement contraires à l'escole des ieunes cheuaux, mesmement à ceux qui sont sensibles, ombrageux & retifs: par ce que s'ils sont de leur humeur naturelle fort slegmatiques, ou melancoliques, les chastimens de ces esperons les pourront effrayer & rendre plus timides, & par consequent les faire plustost deuenir retifs s'ils ne le sont, que determinez s'ils sont ramingues. Et ceux qui serōt sanguins ou coleres s'en pourront aussi facilement desdeigner ou desesperer, au lieu de se rendre obeissans, voila d'oū vient le plus souuent que les cheuaux pissent de rage, ou d'effroy, ou qu'ils vont cherchant les murailles, ou s'arrestent tout à fait, & pour se defendre se mettēt en deuoir de mordre les iambes & les pieds de celuy qui les pique, ou de luy donner des coups de pied sur les talons: ou quelquefois, à faute d'autre remede, se couchent par terre, ou se mettent en hazard de se precipiter avec celuy qui est dessus. Tellement que pour le plus seur, les esperonnades aspres & si violentes doiuent estre reseruees pour les derniers remedes, vsant plustost des coups de fouët, de nerf ou de gaulle, qui se donent des la moitié du corsage du cheual en arriere. Car tels chastimens sont propres à le chasser en auant, & avec beaucoup moins d'estonnement, de quelque humeur qu'il soit.

DES CHEVAUX RETIFS POVR AVOIR

esté trop battus sur la teste.

CHAPITRE XXII.

 Le cheual est ombrageux & retif pour auoir receu de trop grands coups sur la teste, comme il aduient souuent, ou pour les craindre de nature, il faudra premierement remedier à ceste crainte, qui est cause de l'imperfection. Et le plus expedient, est d'accoustumer le cheual par caresses & longueur de temps à se laisser espouffeter & froter, principalement la teste & le visage, dedans & dehors l'Escuyrie, avec vne queuë de renard emmanchee, iusques à ce qu'il n'en craigne non plus le mouuement, ny les coups, que de l'espouffette ordinaire: comme il aduendra sans doute, si l'on y apporte la patience & la discretion necessaire. Car ceste queuë est beaucoup plus molle & plus douce que la toille, de quoy, l'on a acoustumé de faire les communes espouffettes d'Escuyrie: & le Cauallerice menant le cheual à la campagne, luy en donnera peu à peu ordinairement sur la teste, autour des yeux & des oreilles, tout ainsi comme s'il le vouloit esmoufcher. Et si d'auenturē il estoit trop sauuage, il sera bon, pour l'auoir plustost assure, de faire au commencement les mesmes choses à vn autre cheual, qui n'aye point de peur, & qui soit tout contre le poureux: afin qu'on aye moyen de leur froter & espouffeter les testes, & les caresser ensemble. Et quand le cheual craintif n'aura plus de peur des coups de ceste queuë, on fera le mesme remede avec vn petit fagot à pleine main de roseau fleury, qui soit bien lié. En continuant la susdite reigle & ostant tous les iours vn peu de la houppes de ce fagot, il n'en craindra plus à la fin le mouuement, ny par cōsequēt celuy du baston, & pour le dernier remede, il luy fau-

dra souuent faire prendre quelque friandise au bout d'un baston, & cependat qu'il la mangera, luy passer & repasser plusieurs fois, & discrettemēt ce baston aupres des yeux & des oreilles, & luy frotter le visage & le col avec la mesme main, qui tiendra ce baston, ou le susdit fagot. Et si apres qu'il semblera estre exempt de ceste crainte, il continue de s'arrester & reculer à son gré, le Caualerice ne le doit pour cela aucunement battre, ny menacer, s'il est possible, avec le nerf: car il reuiendrait facilement à son premier soupçon: mais plustost taschera de le faire aduancer avec la voix, & quelques coups d'esperon donnez plus en arriere, que l'ordinaire. Et pour le mieux chasser & luy oster ces impressions craintifues, il luy faudra souuent apprestter vn fort homme, qui l'attende avec vne longue & grosse gaule, ou vn fouët, là où l'on pensera qu'il se voudra arrester, ou le faire suivre iusques en celieu, pour le fouëtter fort & ferme, en criant & le menaçant à haute voix: & cependant le Caualerice meslera quelques bonnes esperonnades parmy les cris & les coups de fouët, que cest homme donnera au cheual, iusques à ce qu'il l'aura fait desloger du lieu qu'il se fera arrester: & ne faudra vser, que le moins qu'on pourra du chastiment de la gaule, principalement sur les espauls, qu'il n'ait auparauant perdu ceste apprehension des coups de la teste.

DES CHEVAUX RETIFS POUR AVOIR ESTE

trop batus & gourmandez des esperons.

CHAPITRE XXIII.

S Il cheual est rebuté ou retif pour auoir esté trop rudement & longuement exercé, & trop asprement batu avec les esperons, il le faudra premierement laisser sejourner iusques à ce qu'il aye repris les forces & premiers esprits: & s'il n'est bien sein dedans le corps, il le faudra purger: car estant malade, ou plein de mauuaises humeurs, le Caualerice perdra le temps & la peine qu'il mettra pensant le remettre en son premier & courageux estat: d'autant que ceste indisposition le rendat par accident colere melancolique, quoy qu'il soit naturellement mieux composé & de bonne inclination, le pourra disposer à quelque nouueau vice. Mais estant sain, seiourné & bien nourry, l'on pourra apres commencer de l'exercer à la campagne, au large & en diuers lieux, peu & souuent, & sans esperons, euitant tant qu'il sera possible toutes les occasions qui le pourront faire battre. Neantmoins toutes les fois que le Caualerice cognoistra qu'il se voudra arrester, & qu'il aura quelque dessein malicieux, il ne manquera de le brauer & menasser à haute voix, & s'il est besoin le fouëttera à trauers les fesses & le ventre avec vn fouët, ou vn nerf & pour plus grande facilité il faudra estre secouru d'un homme, qui suiue ce cheual sur vn bidet ordinairement à vingt-cinq, ou trente pas de distance, lequel se tienne tousiours prest pour mettre diligemment pied à terre, quand ce cheual retif refusera d'aller en auant, & pour le chasser à grands coups de fouët, sur les fesses, & à trauers les iambes, principalement s'il se defend en ruant. Il faudra aussi que le Caualerice soit curieux de le caresser, quand il luy obeyra librement: car la douceur est autant & plus necessaire aux cheuaux estonnez & rebutez, qu'à ceux que l'on n'exerce, que pour leur apprendre ce qu'ils n'ont iamais sçeu.

On continuera curieusement ces remedes, iusques à ce que le cheual sera déterminé: & apres le Caualerice prendra des esperons mornez, lesquels il luy fera discrettement sentir peu à peu: & pour luy oster & rompre les desseins & moyens

de s'arrester ou de se defendre, quand il luy vouldra donner quelque aduertissement ou chastiment de ses esperons, il faudra que ce soit en criant & le menaçât à haute voix, & entre trois ou quatre bons coups de fôict, ou de nerf, & au mitan d'un partir furieux de quarâte on cinquante pas, ou d'une assez longue course. C'est icy proprement vne petite bourrasque de diuers chastimens faits ensemble, afin que premier que le cheual se soit apperceu d'où luy vient la douleur particuliere des esperonnades, il aye passé l'endroict & le temps, auquel il aura accoustumé de s'arrester soudain apres les auoir receuës. Bref il faut en ceste occasion proprement obseruer les moyens par lesquels le bon Caualcadour cômence à faire cognoistre aux poulains l'aduertissement & les effects des esperons, & s'il se peut avec plus de patience & d'indultrie: à cause que les cheuaux faits, ou qui passent cinq ans, sont plus capables de malice, & ont beaucoup plus de force, pour s'opposer & defendre à l'escole & aux chastimens, que n'ont les poulains. Voyla pourquoy l'on doit cômencer de les dompter aussi tost qu'ils ont attainé trois ans, mesmement qu'ad de race ils ont beaucoup de courage & d'esquine. Car d'autant qu'ils sont en cest aage encores innocens & foibles, ils sont aussi moins de difficultez & de defenses, & par cōsequēt moins d'efforts: de maniere qu'ils peuuent apprendre par vne douce & longue pratique, & sans estre foulez, ce qu'ils ne feront sans beaucoup de desordre & de dangers, si on ne les monte iusques à ce qu'ils soyent en leur grand' force. Je veulx dire aussi par ceste mesme raison, que si le cheual rebuté & retifa trop long temps gardé son vice, sans que l'on y aye pourueu, ou si l'on y a mal operé, il faudra que le Cavalerice se garde que, en se rebutant soy mesme, il ne precipite temerairement ses remedes avec le mauuais naturel du cheual. Car en fin il faut considerer que ces accidents vicieux pourront, par la longueur du temps & l'habitude, estre conuertis en nature, mesmement si la complection du cheual y a esté disposée, & pour y remedier il faudra consequemment se resoudre à vne longue & curieuse patience, sans laquelle tous ces moyens se trouueront inutiles.

En quel aage on doit cōmencer de dōpter les ieunes cheuaux d'esquine & de courage.

D'AUTRES CHEVAUX RETIFS ET MALITIEUX.

CHAPITRE XXIII.



Il y a d'autres cheuaux melancoliques, qui sont vrayement retifs de pure malice, & peut estre pour auoir esté redoutez des chevaliers, qui les ont exercez, ou qui s'en sont voulu seruir: de maniere qu'au lieu que ceux que ie viens de dire, deuiēnt vicieux pour estre trop rigoureusement picquez, le vice de ceux-cy procede en partie pour auoir esté trop respectez. Ce sont les cheuaux ramingues & chatouilleux, qui communément se veulent defendre quand on les veut seller ou brider, ou qui souuent aussi tost, qu'ils reçoient vne esgratignure, ou vn petit coup d'esperon donné par vn mauuais homme de cheual, ne faillēt point de leur rendre quasi au mesme tēps la risposte d'un coup de pied sur vn tallon, en baissant les oreilles, & en s'esmouchant les flancs, & les costez, avec la queue: & quand ils sentēt redoubler mal à propos les esperonnades donnees avec crainte, ils s'arrestent tout court pour reculer, ou pour faire quelque saut disgratié, en intention de mettre le mauuais chevalier par terre: ou aucunes fois vont cherchant les murailles pour luy en rasper les genoux & les iambes: & quelquefois y veulent porter les dents. Ce sōt les effects de leur inclination naturellemēt maligne. Or pour le regard de ces cheuaux si mal nais, toutes les fois qu'ils ferōt ces traits villains & desloyaux au bō Cavalerice, ie ne le dispēse pas seulement, mais ie le prie d'en auoir la raison, à grāds cris

& coups d'esperon & de nerf, & encores les faire fouëtter à tour de bras, perseuerât iusques à ce qu'ils se seront mis en deuoir d'obeyr. Car s'il est possible il ne faut iâ mais laisser vaincre les cheuaux, qui ont le courage double & malin. Toutesfois ie ne veux pas que le Caualerice se laisse tant transporter à la colere, qu'il ne soit tousiours attentif & prest à receuoir avec quelque douceur le consentement de tels cheuaux, pour si peu qu'ils obeyssent: car autrement les chastimés seront inutiles ou plustost cause de plus grands desordres. Et s'il aduient que tant qu'ils seront à l'escole, ou autrement sur l'exercice, ils ne fassent compte des caresses, le Caualerice ne le doit trouuer estrange: car les cheuaux de bonne nature en font bien quelquefois de mesmes estans en colere: & à plus forte raison ceux icy, qui communément sont coleres, fort adustes de leur naturel, & qui ne peuuent aymer l'homme, ny ses caresses. Mais pour tout cela il ne faut laisser de les flatter, quand ils se chastient: car à la longue les caresses bien dispensées leur pourront faire recognoître les effets des bons chastimens.

POUR voir vne preuue que le cheual retif & malicieux, contraire directement en ce qu'il peut, à la volonté de l'homme, c'est que si on luy attache à la queue vne corde trainant en terre, & que cependant qu'il recule, outre le vouloir du cheualier, quelqu'un prend diligemment ceste corde, & la tire tant qu'il pourra pour le faire reculer d'auantage, il aduiendra souuent que ce cheual de mauuais naturel se sentât ainsi tiré en arriere, s'aduancera, & partira comme fuyant, monstrant presque par cest indice, qu'il pense que le cheualier se vueille preualoir du reculer, qu'il ne fait que pour luy desobeyr & desplaire. Or combien que ce remede chasse en auant le cheual retif, pour cela ie ne le baille pas pour chastiment du vice: au contraire c'est plustost adherer à sa desobeyssance, puis qu'il ne s'auance qu'entant qu'il luy semble qu'on le veut faire reculer.

IE pourrois encores adiouster sur ce propos vne grande quantité de remedes, que i'ay pratiquéz autrefois pour chasser en auant les cheuaux retifs, soit par le feu ou l'eau, appliquez en diuerses façons, & aux parties plus sensibles, qui soyent au corsage & aux membres du cheual, & mesmes par le moyen de quelques animaux, & autres choses qu'on luy peut attacher à la queue, ou mettre dessous icelle: ensemble de certains esperons faits par curiosité superstitieuse, qui reussissent aucunes fois. Mais parce que ie suis ennemy de ces petits secrets inuentez à faute d'art, i'en re mets le discours & la pratique à ceux qui s'y arrestent plus que moy.

AVANT que passer plus outre, ie veux de nouueau aduertir le Caualerice, qu'il se souuiene de la commune erreur de ceux, qui pensent que la premiere chose qu'on doit faire pour rendre le cheual aysé & bien maniant, c'est de luy assseurer la teste & la bouche: ie dis au contraire qu'il n'y a desordre, qui endurecisse tant la teste, la bouche & le col du cheual, & qui le rende tant, ny si tost entier, que de luy vouloir assseurer la teste, & luy faire vne belle & ferme posture de col, auant qu'il sçache tourner librement, pour le moins de mediocre largeur, & à toutes mains. Il vaut doncques mieux en ces commencemens & premieres leçons luy laisser la liberté des cordes & des rennes, telle qu'en le soustenant mediocrement d'icelles, ou luy puisse aussi facilement attirer la teste du costé qu'on le voudra tourner, afin de luy rédre l'action plus libre en tournant: car puis apres en estreicissant peu à peu la proportion de ses ronds, larges & ordinaires, & en l'adiustant au parer, on pourra par mesme moyen luy ramener le col, & ensemble luy assseurer la teste.

DES CHEVAUX RETIFS OV ENTIERS A QUELQVE
main, & de la difference du retif à l'entier sur les voltes:

CHAPITRE XXV.



N void beaucoup de chevaux qui seruent, & qui vont en auant par tout, où l'on veut, qui neantmoins sont retifs ou entiers à quelque main, à laquelle ils ne tournent qu'à grande difficulté: ce qui aduient le plus souuent à faute d'auoir esté bien exercez en leur ieunesse. Il faut en ce cy que le Cavalier considere, qu'il n'y a cheual, qui ne soit naturellement droitier, ou gaucher, & par consequent, qu'il ne luy soit beaucoup plus facile de tourner du costé, qu'il se sent plus foible, afin que le plus fort puisse mieux faire la plus grande action du tour. Les hommes mesmes le font ainsi: & ie m'en rapporte à ceux, qui ont quelque rare disposition, & qui ayment à dâser, lesquels peuuent scauoir cōbien il leur est naturellement plus aysé de faire vn passage fort, en tournant, ou vn fault rond, du costé gauche que du droit, s'ils ne sont par nature gauchers. C'est dōc pourquoy la pluspart des chevaux ont plus d'inclination sur la main gauche, que sur la droite. L'on attribue coustumierement ce defaut à la main du varlet: mais sans doute quand le cheual n'aura iamais esté exercé qu'en bone escolle, encores aura il tousiours vn costé plus libre que l'autre. Et quand il aduient que c'est le droit, c'est aussi vn signe, qu'il doit estre gaucher & souuent de nature maligne. Et de fait on void par experience, que ceux qui sont naturellement retifs, ou entiers à la main gauche, se defendent plus long tēps, & donnent beaucoup plus de peine au Cavalier, que ceux qui refusent de tourner à la droite. Et pour expliquer la difference de l'entier au retif, c'est que l'entier tourne forcément, & cōme d'vne piece, sans uoloit regarder dedans la volte, à faute de souplesse de col, ou de pratique, ou de bone inclination, ou pour des accidens diuers, que ie diray aux leçons suiuentes. Et le retif refuse tout à fait de tourner, quand il luy plaist, cōbien qu'il aye esté dressé, & qu'il le sçache faire, & mesmes s'enfuit de l'autre costé, ou par le droit, quand on le veut cōtraindre: de quoy les remedes sont beaucoup plus longs & mal aysés, que s'il estoit seulement retif ne voulant aller par le droit. Or pour euirer tant qu'il se peut, toutes ces imperfections, ie ne puis approuuer que le Cavalier obserue à son escolle ordinaire, la vieille regle de commencer & acheuer tousiours sur la main droite les leçons du cheual nouveau apprentif, ou tel qu'il soit: mais ie veux que la premiere fois qu'il y montera pour le dresser, il le mene à la campagne en lieu qu'il le puisse faire trotter, ou galopper spacieusement pour rechercher & recognoistre à chasque main son inclination naturelle, & apres qu'il face d'ordinaire le commencement, le mitan & la fin de ses leçons indifferemment à main droite, ou à gauche, selon l'art & les remedes propres à la mauuaise habitude, ou desobeissance, qu'il aura descouuert au cheual, & sur tout qu'il se souuienne, & se represente en toutes ses leçons, que les effects de la rigueur n'apportent iamais à la fin tant de facilité & de perfection, que sont les vrais moyens de l'art, par lesquels on peut gagner peu à peu le consentement & le naturel du cheual.

Difference
du cheual
retif & de
l'entier.

LE Cavalier ayant recogneu que le cheual fait beaucoup de difficulté de tourner à quelque main, ou qu'il ne tourne que selon qu'il luy plaist, il obseruera pour quelque temps la compagnie d'vn autre cheual paisible & dressé, gardant le mesme ordre, que i'ay dit parlant de ceux, qui sont retifs par le droit. Apres il le menera en

lieu plain & vny, où il y aye des ronds marquez & fort larges. Car ceste figure luy donnera quelque occasion de regarder en terre, & de cheminer plus librement sur la piste ronde & limitée: en ces ronds il le promenera patiemment le petit & le grand pas deux heures le iour, & ordinairement à la main qu'il se defendra, chageant souuent de rond, pour ne l'ennuyer trop, & quelquefois de main, afin que le tourner trop continué sans changer ne l'estourdiffe: & tant qu'il tournera du costé qui luy sera mal-aysé, le Caualerice taschera de luy faire plier le col, & porter la teste dedans la volte avec la corde du caueffon, sans s'attacher à la bride: & s'il est besoing avec la pointe du nerf, ou de la gaulle, sans toutesfois le contraindre trop. Car le moins de desplaisir qu'on luy pourra faire en ses commencemens, sera le meilleur.

PLVSIEURS fois il le menera en lieu incogneu, & en iceluy le fera cheminer dix ou douze pas par le droit, & puis le tournera estroit vne, ou deux, ou trois fois, selõ qu'il obeira librement à la main qu'il fera recherché: & soudain fera encores autât, ou plus, ou moins de chemin par le droit, pour aller tourner de nouveau en vn autre lieu, & du mesme costé: quelquefois faudra tourner sur la main que le cheual fera plus libre, afin qu'il aye moins d'occasio de se fascher & despiter. Ceste leçon de pas sera fort profitable, si elle est bien effectuée & continuée avec art & patiëce: parce qu'elle se pourra faire tant longue, qu'on voudra, & mesmes que les leçons de pas sont propres pour fortifier la memoire aux cheuaux, qui en ont moins, & pour leur amollir & faire plier le col du costé, qu'ils sont entiers: à cause qu'elles sont les moins violentes, & par consequent le cheual en est en action moins tenduë.

Si le cheual estant fasché peut estte de tourner trop de tours en vn lieu, ou trop estroit, se met en defense en ce cabrât, ou en fuiant en auant, ou de l'autre costé, cõme font comunémēt ceux qui sont coleres & apprehensifs, le Caualerice taschera de l'appaiser, s'il est possible, sans le battre, en cheminant à loisir par le droit, luy tendant souuent la main: & quelquefois tournant du costé, qui luy sera plus facile, iusques à ce que ceste mauuaise fantasie luy soit aucunement passée, pour puis apres recommencer à tourner de l'autre en vne plus large & nouvelle place, en tirant accortement la corde du caueffon à petites secouffes, interrompues & differentes, qui feront souuent beaucoup plus d'effect, que si la corde estoit tousiours bandée d'vne façon: & principalement à certains cheuaux coleres & despitieux, lesquels au lieu de ployer le col, & porter la teste du costé de la corde, qui les doit attirer sur la volte, s'opposent & se bandent obstinément contre l'effort d'icelle corde. Il est aussi quelquefois necessaire à tels cheuaux de lascher entierement ceste corde, pour leur donner druément de petits coups sur le bout du nez, du costé opposite avec la pointe de la gaulle, qui du commencement leur pourront bien fort desplaire: toutesfois estans continuez avec iugement ils seront à la fin profitables.

Et pour l'attirer plus facilement, le Caualerice en le cateffant l'accoustumera sans bouger d'vne place, à prendre de l'herbe, qu'il tiëdra entre son pied & l'estrieu, du costé qu'il ne voudra tourner librement. Et luy ayant fait recognoistre ce plaisir, continuera la susdite leçon: & toutes les fois que le cheual refusera de tourner, le Caualerice au lieu de cõtester & de le battre, luy donnera quelque liberté de bride & de caueffon, pour luy faire amollir l'action trop tenduë du col: & en auançant le pied & l'estrieu luy montrera l'herbe le plus pres du nez qu'il pourra: & comme le cheual tournera le col, portant la teste de costé pour prendre l'herbe, le Caualerice reculera le pied peu à peu faisant cheminer doucement le cheual sur la volte, & remettant en mesme tēps les renes & les cordes accortement en bon estat. Ce remede

fera fort profitable au cheual de nature paisible: mais s'il estoit colere & vindicatif, & qu'en voulant prendre l'herbe il se sentist piqué de ce costé, ou qu'en ce temps il fust en souuenance de l'auoir peu auparauât esté, il apprendroit facilement à se defendre, & à mordre le pied du Cheualier, au lieu de prendre l'herbe: mais en tel cas on pourra faire la mesme chose, ayant l'herbe attachée au bout d'un baston.

Il sera bon aussi de le tenir attaché avec le caueffon, deux heures du iour, cependant qu'il sera en l'Escuyrie, de façon qu'il tienne le col vn peu plié du costé qu'il tournera difficilement, & faut le mettre en telle place, qu'il puisse ordinairement voir de ce mesme costé la porte de l'Escuyrie: afin que l'entree des viures & des personnes, & mesmes le son du crible & l'arriuee de l'auoine, luy attirent de ce costé le col & la teste avec le courage.

A mesure que le cheual se rendra facile à tourner de pas, le Caualerice le laissera quelquefois haster en ellargissant la volte, afin qu'il se glisse, & se mette de foy au trot sur icelle: & premier qu'il se soit raduisé, ou qu'il commence à ce fascher du trot, le Caualerice le remettra doucement au pas, sans l'arrester, en le flattât & resserrant sa piste, iusques à sa premiere proportion. Si ces moyens sont continuez avec ordre & bon iugement, le cheual apprendra à tourner facilement de pas à toutes mains, & se mettra par pratique du pas au trot sur les voltes larges, sans vser de plus grande importunité.

Le cheual estant reduit en cest estat, le Caualerice le resoudra viuement au trot à chaque main, & l'exercera souuent à l'entour de quelques arbres, ou des mortes, pour ayder à luy tenir la croupe hors la volte, qui est vne action du tout contraire à celle qui red les cheuaux entiers: & tout ainsi qu'il aura esté gagné du pas au trot, il faudra aussi le mettre d'une mesme ordre, du trot au galop, en l'esueillant souuent de la voix & du son de la langue, ou du mouuement du bras, & du nerf: & luy aydant s'il est besoing, (en tournant à la main difficile,) quelquefois de l'esperon dedans la volte, & de la gaulce, ou du nerf sur l'espaule contraire: ou comme i'ay dit, sur le bout du nez. Quant à l'espace des ronds, il ne se doit limiter en toutes ces leçons, ny pour l'ordre general de l'escole: parce qu'il les faut obseruer large ou estroit selon la durté du col, & de la bouche, l'obstination, l'obeissance, la stature, & disposition du cheual.

Si le cheual se defend trop à tous ces remedes, i'approue lors l'ayde d'un homme à pied dedans la volte, qui tienne la corde du caueffon, de la façon que les Caualerices scauent qu'il la faut tenir: & de ceste corde l'homme de pied luy donner des secouffes, pour le chastier seulement quand il voudra fuir la volte, & nō autrement. Mais il aura ordinairement de l'herbe ou quelque autre friandise en ses mains, pour l'attirer à foy par douceur: car si le cheual, de nature rebelle n'en receuoit que du desplaisir, au lieu d'en approcher il se metroit souuent en deuoir de luy eschapper, pour euitter le chastiment trop continué & mal à propos. Voyla pourquoy il faut que, tant quel l'homme de pied tiendra la corde, le Caualerice face ce qu'il pourra pour faire tourner le cheual sans que l'homme de pied s'en mesle: si ce n'est quand le cheual voudra forcer la main du Caualerice: & encores faut-il que le cheual recoiue du cheualier tousiours le premier & le dernier desplaisir du chastiment, afin qu'il luy obeyse mieux, & qu'il craigne moins l'homme de pied.

A VCVNS Caualerices se seruent en cecy d'un arbre, d'un pillier, ou poteau assez

haut & fiché fort auant dans terre, auquel y a vn gros aneau entaillé, qui l'acolle à vne aulne, ou en air, de haulteur sur terre: lequel aneau tourne facilement sans pouuoir monter ny descendre: & en cest aneau ils attachent le cheual entier, ou retif, avec vne corde, qui tient à vn autre petit aneau expressément mis au mitan de la vouete d'vn cauefō retors & d'vne piece, ou d'vne sequette, assauoir au mitan, tāt pour luy faire mieux plier le col, & tenir la teste dans le rond, que pour auoir plus de moyen de chāger de main. Apres ils fōt trotter, ou galopper le cheual large, ou estroit autour de ce pieu, ayant des hommes tous prests pour le foüetter s'il s'arreste, ou se met en defense, & par ce moyē le contrainēt de tourner & d'obeir. Je ne veux pas du tout reprobuer ce remede: car ie sçay qu'il peut aucunes fois reussir & aduancer l'obeyssance de certains cheuaux de peu de courage, & durs de col & de teste: mais ie veux biē que le Caualerice cōsidere que si le cheual entier ou retif est colere, sanguin & fort vigoureux, ce remede tant contraint fera du tout contraire à son humeur, & le mettra plustost en desespoir, qu'en obeyssance: & s'il est aduste & malicieux, ceste grāde subiection luy engendrera facilement quelque vile & nouueau vice, au lieu de le terminer sur la main entiere. Et quand bien il sera facile & de bon temperament, ceste corde limitee & condamnēe luy pourra faire hayr l'escole & l'exercice, à cause de la trop grāde contrainte. De maniere que tous ces plus forts chastimēs doiuent estre reseruez en general pour les cheuaux chargez, pelāns, & qui ont beaucoup pl⁹ de force, que de courage ny de vigueur. Et encores n'approuue ie pas en ce remede, que ceste corde soit du tout arrestee, mais plustost qu'vn homme la tienne en cest aneau, qui accolle le pilier, estant tout contre iceluy: de façon qu'il aye moyen de l'alonger, retenir & accourir, selon que le cheual se defendra, ou consentira, & qu'il pratiquera l'action du tourner: afin que par ce moyē il puisse cognoistre peu à peu l'effect & la cause du chastiment.

IL faut icy noter, que si pour contraindre le cheual entier à tourner fort estroit, on luy acoursit & areste souuent & long temps la corde du cauefō au poteau, de façon que presque la teste y touche, & que cepēdant en le chastiant on luy pouille sans cesse la croupe en dehors, de sorte que les pieds de derriere facēt le tour, & que par la cōtrainte du poteau la teste & les pieds de deuant soient au cētre: Il est à craindre que cest effort, en auillissant ou estourdissant le cheual, luy cause aussi quelque accident fort dommageable en la ceruelle, mesmes vne destuction sur les yeux qui le priue de veuē, & tant plus s'il est colere & fort sensible ou aduste. Partant il faut tousiours obseruer, que tous les remedes de cest art, se rapportēt au naturel du cheual à qu'on les applique.

Accidents qui peneēt arriuer par la trop grāde cōtrainte du poteau.

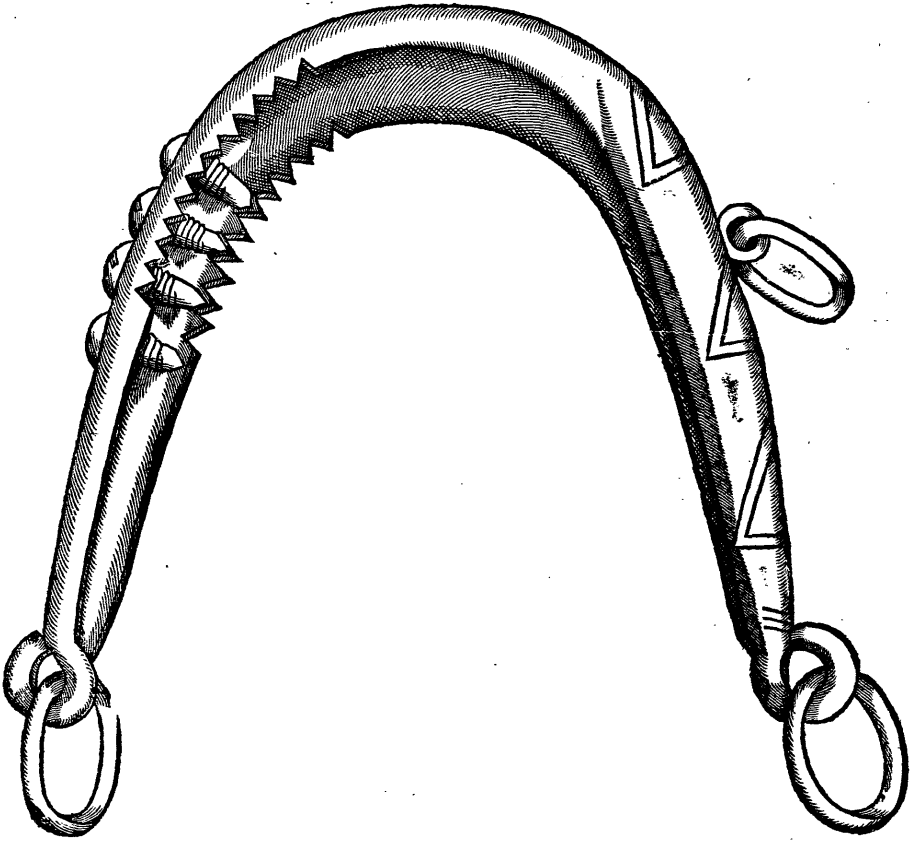
SI quelquefois en ceste occasiō le Caualerice se veut seruir de la corde du cauefō attachee aux sangles, ou pour plus de cōmodité, à la teste de l'harçon, & passee entre le liege de la selle & de son genouil, (afin d'auoir moyē de la lascher diligēment si le cheual recule, ou se cabre, ou pour quelque autre necessitē,) & encore repasser si il est besoin l'autre corde par le mesme aneau de celle qui sera ainsi arrestee, (afin de la pouuoir tenir à la main de la volte mal-aysee, de façon que les deux cordes soyēt ensemble du costē que le cheual se defendra,) il est necessaire que ce cheual aye desia quelque pratique d'escole: car autrement l'incongruitē seroit trop grande. Et sur tout ceste corde ne le doit tant incommoder, ny contraindre, qu'il aye occasion de s'opposer obstinēment au remede, en se bandant & tirant au cōtraire d'icelle corde: principalement en changeāt de main, & en tournāt du costē plus facile: car cela luy seroit faire vne action d'espaules & de col diforme & tant penible, qu'elle l'induiroit à craindre & hayr d'auantage la main difficile. Mais aīn de l'attirer &

vaincre avec plus d'art & de douceur, & moins de desordre, il suffira que quand la bride sera en son appuy ordinaire la corde condamnée puisse tenir le col & la teste du cheual vn peu plus sur le costé entier, que sur l'autre: & que s'il faut vser de plus grande violence, ce soit avec le bras & la main, & l'autre corde passée du mesme costé. Et pour rendre la raison pourquoy le chastiment fait avec la corde, qui ne préd sa force que du bras & de la main du Caualerice; est ordinairement en cecy beaucoup plus profitable que l'autre, c'est que celuy de la corde arrestée n'a que le seul effect de tenir le col & la teste du cheual au poinct limité par la lógueur d'icelle corde, & celuy qui se fait avec le bras & la main estant guidé du bon iugement du cheualier, peut contraindre le cheual, & luy donner liberté seló qu'il se defend ou qu'il obeir: & par consequent le remede en est plus naturel, & luy doit mieux faire connoistre la franchise, qu'on recherche en son exercice, ensemble l'occasion du chastiment. Et combien qu'aux communes escolles l'on voye faire vne reigle generale de chastier & gagner toutes sortes de cheuaux fort entiers à force de les contraindre à tourner longuement du costé mal-aisé, si faut-il que le bon Caualerice considere, qu'il se peut faire en cela beaucoup d'erreurs. Car toutes les humeurs & complexions des cheuaux ne sont pas propres à ceste gráde subiection extraordinaire, ny tous les cerueaux disposez à ceste continuelle actiõ de tourner, ny les forces capables de fournir tant de voltes d'vne aleine, & en vn lieu. De maniere que tât s'en faut que ce remede puisse bien faire la souplesse du col, ou des espaulles sur les voltes, & gagner le consentement de toutes sortes de cheuaux entiers, que plustost il emmenera l'occasion de rebuter en peu de temps celuy, qui sera ayse & déterminé en quelque bon manège. Que si l'on en void quelqu'vn qui se reduise en obeissance, par les moyens plus contrainsts & violens, il faut croire que c'est par hazard, & qu'il doit estre de fort bon tẽperament, ou de peu de vigueur. Il se blera par aduerture à quelque esprit curieux, q̄ tout ainsi que l'on void chastier le cheual singart en le chassant & poussant rudemẽt en diuers lieux, & plusieurs fois par de longues courses, & celuy qui tire à la main, en le faisant souuẽt & lóguement reculer, q̄ par mesme raison il doit estre licite de cõtraindre celuy, qui est entier, à tourner souuent & gráde quantité de tours, du costé qu'il se defend. Il faut en cecy cõsiderer deux choses: la premiere que la course, ny le reculer, n'est ourdit pas le cheual, comme fait le tourner: l'autre qu'en toutes occasions il adient cõmunement, que les plus excellens remedes & chastimens estãs excessiuemẽt effectuez, ou trop continuez & recogneus, perdent à la longue leur proprieté plus vile à l'escole & à l'obeissance du cheual. Et partát il vaudra beaucoup mieux l'attirer peu à peu sur la main plus mal-aysee par la mediocrité des chastimens & des caresses, sans le precipiter, ny luy donner, que le moins d'occasion que l'on pourra, de se mettre en defense: & ne laisser, (pour quoy que ce soit,) del'exercer vn peu du costé qu'il tournera facilement. Car la pratique & facilité d'vne main peut seruir à celle de l'autre, quád ce ne seroit que pour diuertir le cheual d'aucuns desseins, qu'il fait souuẽt pour se defẽdre estát trop importuné. C'est pourquoy la premiere fois que le bon Caualcador de bardelle veut faire comprendre l'actiõ du tourner au poulain neuf & sauuage; pour eui-ter l'occasion de contester & le mettre en defense, il doit prendre le premier tour du costé auquel le poulain a plus d'inclination: & mesmes quand aucune fois le cheual desobeyssant & obstiné à quelque main, ne se peut vaincre, il vaut mieux finir l'exercice de l'escole sur le costé, qu'il tourne librement, que sur le refus de l'autre. En fin les plus beaux moyens de cest art sont ceux qui sont moins contraires au naturel du cheual.

Il se trouue souuent des cheuaux entiers ou retifs à quelque matin, qui n'õt pas
le co

le col trop dur ny trop tendu, mais quand ils ne sont en humeur de tourner du costé qui leur desplaist, & qu'on les y veut contraindre, ils se haussent, se cabrét & s'elancent fuyans sur la main contraire. En ses defenes les effectz de la camarre bien pratiquez apportent ordinairement beaucoup d'aide. Mais d'autant qu'il pourra estre que le cheual ne craindra pas assez le caueffo ny la seguette, ou qu'il sera si malicieux qu'aussi tost qu'il n'aura plus la camarre, & recognoissant sa liberté il refera ses premiers desordres, alors ie veux que le Caualerice prene en double vne corde, semblable à celles dequoy l'on se sert pour tenir les cheuaux tournez au fillet, & qu'il passe le mitan & le ply de ceste corde dedás la bouche du cheual: de faço qu'elle luy accolle & serre ensemble la langue, les barres, les leures, & la barbe: Et si elle prend aussi l'emboucheure du costé qu'il aura accoustumé de se ietter, ou desrober, le remede en fera meilleur, pourueu qu'icelle emboucheure soit d'un simple canó. Ce ply de corde doit entrer par l'archet de la branche du mors, du costé que le cheual refuse à tourner, & sortir par le mesme archet, ayant fait le tour de la barbe: & les deux bouts assemblez de ceste corde doiuent passer dedans le ply & mitan d'icelle, de sorte que tout contre ledit archet il se face vn las qui serre & s'elargisse, à mesure que le Cheualier tirera & laschera ceste corde doublee. Ce chastiment donnera quelque occasiõ au cheual de tenir la bouche ouuerte, & de faire les forces: mais il aydera beaucoup aucunesfois à le gaigner sur la volte qu'il refusera, toutes fois il ne doit estre long temps continué.

En la susdite imperfection l'on peut vser aussi d'une muserolle entiere & canalée, laquelle soit dentelee en forme de seguette, seulement du costé que le cheual fuyra la volte, ou qu'il portera trop la teste: & outre les detelures, on y adioustera trois ou quatre vis, qui percent ceste muserolle, desquelles les pointes aduanceront autat comme les dentelures ou moins ou d'auantage, s'il est besoin, par le moyen des escroües faites en ladite muserolle, ou seguette, à laquelle il ne faut point de cordes appliquees à la façon du caueffon ordinaire: car elle se doit arrester dessous la mâchoire, & au dessus de la gourmette par la courroye & la bouclé, qui tiendront aux aneaux des deux bouts d'icelle muserolle: parce que d'autant que le cheual tient ordinairement le nez, ou le courage, trop d'un costé, l'incommodité & la douleur du remede doit estre aussi continuelle. Et par le moyen d'une longe, qui tiendra à vn autre petit aneau attaché & bien riué du costé que la volte desplaiera au cheual, il se pourra aucunesfois faire des chastimens extraordinaires, selon son obstination, & non autrement.



L'APPROUVE en ces imperfections le remede de mettre & peigner souuent le crin, du costé que le cheual tourne plus difficilement, si d'adventure il estoit de l'autre part: car tout ainsi que le crin attire naturellement à soy l'humeur, qui le nourrit, il peut par mesme raison donner quelque occasion au cheual de tourner, & porter la teste plus librement du costé que ceste humeur est attirée. Toutesfois le Cavalier impatient ou mal fondé pourra souuent precipiter, ou du tout empescher les effects des plus beaux & naturels remedes de cest art, qui ne réussissent qu'entant qu'ils sont entendus & faits à leur temps.

CHEVALX QUI PORTENT ORDINAIREMENT

le nez plus d'un costé que d'autre.

CHAPITRE XXVI.

Laduient aucunes fois que le cheual a la posture du col belle & iuste & la teste ferme, neantmoins il tient ordinairement le nez tourné d'un costé. A cela l'ayde du caueffon ne profite pas beaucoup, quoy que la corde soit passée en aucuns petits aneaux, qui se peuuent ioindre à l'espace qui est depuis le gros aneau ordinaire, iusques au ply, ou au mita de la vouute du caueffon: parce qu'il ne se peut mettre assez bas pour dresser le visage du cheual sans luy faire plier le col, ou sans mettre l'œil de la branche du mors en desordre: mais la fausse rene y est propre avec le cano simple. Car s'il estoit ouuert, ou qu'il fust accompagné d'autre chose que de la ceciliane ordinaire, sans doute la fausse rene luy feroit offenser, & falsifier la bouche.

ENCORES vaudra-il mieux luy tenir d'ordinaire les deux renes du costé, qu'on luy voudra attirer le nez, soit en l'exerçant à l'escole, ou en allant par pais: car les deux branches du mors estans mises d'un mesme costé, & par consequent hors du rencontre du col & de la poitrine, elles feront tourner la bouche & le nez du cheual sans luy incomoder le col, ny la teste, pourueu que le Cavalier tiene la main de la bride iustement au droit del'harfon, comme si le col du cheual estoit entre les deux renes & la corde du caueffon de l'autre costé, ou la fausse rene fort pres du col, afin qu'elle auiseure le cheual au defaut de la rene, sans que pour cela elle laisse de faire son commun effect. chose qui sera assez mal-aysee au Cavalier, s'il ne se sçait bié & diligemment ayder de la bride & du caueffon, également avec les deux mains. Ce qui ne se void pas souuent, combien qu'il se doie.

L'APPROUVE en cecy quelquefois les petites pointes, qu'on met aux portemors ou enuiron d'iceux, pourueu qu'on en vse avec discretion, & principalement quand le cheual est sensible & leger à la main. Mais s'il est pesant, ou que de nature il ayt la bouche dure, ce remede ne seruira pas beaucoup: parce que le cheual faisant peu de compte de la bride, (laquelle fait la principale operation dedans la bouche, & par consequent sur la chair despourueüe de cuir,) à plus forte raison deura-il moins craindre ces petites pointes, qui ne sont appliquees que sur la iouë.

PAR ses moyens le cheual fera la souplesse du col, & s'accoustumera à porter la teste droite, & la veüe sur la piste de la volte, & se rendra facile à toutes mains, si le Cavalier y comporte avec iugement & patience: & au contraire s'il est mal fondé, ou si en se presumant faire en trois iours ce qui sera peut estre impossible en un mois, il precipite le bon ordre de ses leçons, & le consentement du cheual, il sera ordinairement à recommencer ces moyens: & le plus souuent à la fin de ses peines mal employees il n'en receura honneur ny plaisir.

Si quelque accident, ou empeschement naturel, rend le cheual du tout incapable de tous ces remedes, tant moins en faudra-il vser, mesmemét avec violence, ains plustost tascher de remedier par autre voye à la cause de l'incapacite: & si elle est incorrigible ou incurable, il faudra cesser par consequent tous les moyens de l'exercice de l'escole, & faire seruir ce cheual à ce qu'il se trouuera plus propre. Car ce seroit trop grand erreur de vouloir contraindre nature à plus qu'elle ne peut. L'on void quelquefois des hommes qui naturellement, ou pour quelque accident, ont le col & le visâge tousiours tendu, & tourné d'un costé, à quoy il est impossible de remedier: autant en peut-il aduenir au cheual.

Aucuns accidens qui peuuent rendre le cheual entier.

L'ay dressé autresfois vn beau genet de la campagne de Rome, d'aussi bõne nature, & autât ay sé à toutes mains, qu'il s'en pouuoit voir, auquel suruint vne defluxion dedans vne oreille, qui le rédit sourd d'icelle l'espace de six mois. Cest accident le fit aussi tost venir si entier, qu'il sembla n'auoir iamais appris à tourner du costé de la surdité, & iusques à ce qu'il en fust guery, il ne tourna libremét de ce costé, ny ne tint la teste droite. L'ay veu depuis deux autres beaux & bõs cheuaux en vne bõne escole, dont l'un a esté extrememét entier d'un costé, quoy qu'on aye sçeu faire, pour auoir eu vne arquebuzade au trauers du col: & l'autre deuint retif à toutes les deux mains, pour vn coup de pierre, qu'il reçeut sur la nuque. Aucunefois vn coup sur vn œil, ou quelque difficulté de veuë, soit accidentale ou naturelle, peut aussi faire venir le cheual entier à quelque main. Je le puis dire pour auoir vn: fois esté quasi sur le point de faire inciser vn œil veron, du costé duquel le cheual ne vouloit tourner qu'à grãd force, si ce n'estoit quand ie l'épéschois de veoir de cest œil: qui estoit signe que ce, qui luy estoit rapporté par la veuë d'ou l'œil imparfait, luy desplaisoit. Mais en fin ie m'aduisay de le laisser seulement veoir de cest œil veron, & luy faire tenir l'autre fermé tant qu'il y auoit quelqu'un dessus: & me resolus de le faire ainsi monter & exercer vn peu tous les iours, & d'attendre patiemment l'effect final de ce moyen qui me reüssit de telle façon, qu'en moins de deux mois le cheual tourna facilement à toutes mains. Mais la premiere fois que ie le voulus faire manier sans l'engin, qui auoit accoustumé de luy tenir le bon œil fermé, ie le trouuay fort debauché, & eusse bien tost perdu le fruit de mes peines, n'eust esté que ie luy remis ledict engin, auquel ie fis plusieurs petits trous à trauers pour donner quelque clarté: & tous les iours i'aggrandissois vn peu ces trous, tellement que dans deux mois cest engin fut tout ouuert, & le cheual libre & bien maniant, subject toutesfois à estre souuent exercé, & contraint sur ceste main.

Vn accident en vn pied, à vne iambe, ou à vne espaulle peut estre aussi cause que le cheual sera entier, du costé qu'il aura la douleur, ou l'incõmodité: vn mal de reins, ou de hanche, vne courbe, & mesmes les esparuins, & espauents le peuuent aussi empeschier de se bien appuyer sur les iarrets, & par consequent de bien tourner. Puis donc que les maladies & incommoditez naturelles & accidentales, le plus souuent incogeuës, peuuent empeschier le cheual de bien manier, il me semble, quand cela aduient, que les plus aspres & violens remedes de l'escole ny apporterõt pas beaucoup d'utilité: mais plustost augmentans la cause principale de l'imperfection, pourront amener de nouveaux & plus grands inconueniens. Je diray encores sur ce propos, que j'ay eu vn cheual d'Italie souz ma charge, qui manioit & redoubloit sur les voltes d'un bel air, egalemét & fort iustement à toutes mains, quand il estoit en aleine & en escole. Il aduient qu'un Gentil-homme mien amy, & bien entendu en cest art, en eut si grand enuie, qu'il ne cessa de chercher tous les moyens, qui luy semblèrent propres à son desir, iusques à ce que ce cheual fut à luy. Bien tost apres

Cheual de manege du tout auilly par vn chastiment trop rigoureux & mal iugé.

l'auoir recouuert, il luy suruint des affaires, qui l'empeschèrent quelque temps de monter sur son cheual, ce qui fut cause que la premiere fois, qu'il y remonta, il ne le trouua plus si aysé, comme il pensoit, mesmement à main gauche: à laquelle, quand il auoit esté trop seiourné, il estoit moins aysé. Cela l'incita à le battre asprement, & à luy faire vne longue esquiauine à sa façon, pensant le remettre en vne eualcade, à la iustesse qu'il l'auoit autresfois veu. Mais trouuant à la seconde qu'il estoit plus desbauché, & à la troisieme plus confus & estonné, il en fut si mescontent, qu'il se resolut d'en auoir sa raison par la violence. Et parce qu'il auoit veu, du temps que le cheual estoit en mon pouuoir, que pour le tenir en escole, entre autres remedes ie le faisois souuent attacher estât à l'Escuyrie, de façon qu'il estoit contraint de plier vn peu le col, & de regarder sur la main gauche, il voulut vser de ce moyen, mais il en abusa, car dès la premiere fois, & tous les iours apres, il l'attacha si court & si contraint, que le cheual en estoit (de trauail & de desplaisir) à toutes les fois dans demy quart d'heure, tout mouillé de sueur, mesmes à cause que c'estoit en la plus chaude saison de l'esté. Et voyant que pour tout cela, reuenant à l'exercice, il n'en pouuoit tirer ce qu'il pretendoit, il le battoit de colere, & d'ordinaire du costé droit à grands coups de balton ou de nef sur le nez, & souuent sur la teste, selon que le despit le transportoit, sans considerer que ce cheual estoit de son humeur flegmatique, melancolique, & par consequent de peu de vigueur & de courage. Il estoit auflivieux & desia foulé, tellement que ces chastimens du tout contraires à ses aage & temperament, à son indisposition & à la saison extremement chaude, furent conuertis en tels desordres, qu'ils firent vn accident dedans le cerueau du cheual, qui le rendit si retif du costé gauche, qu'au lieu de cheminer droit estant au long d'vn grand chemin, ou en autre part, il alloit de biais sur la main droite, iusques à ce laisser cheoir quelquefois dans les fossez, côme s'il eust esté aueugle quoy que sçeuft faire l'hôme qui estoit dessus pour l'empescher: & quand on l'arrestoit en vne place, luy donant entiere liberté de la bride & du caueffon, il tournoit de soy incessammēt le petit pas à main droicte, pensant tousiours tirer & resister au chastiment de la corde gauche du Caueffon, bien qu'il n'eust que la bride: & depuis il n'a bien seruy. Il ya plusieurs Caualerices hazardeux, que si ce cheual fust tombé entre leurs mains en cest estat, ie m'assure qu'ils eussent tasché de le rebuter sur la main droicte par tous les desordres & desplaisirs, qu'ils luy eussent peu faire, afin de luy oster le desir & le recours de fuir & se ietter sur icelle, estant recherché de tourner à la gauche outre sa volôté, & moy-mesme en cüsse peut estre fait autant, si d'autres moyens m'eussent manqué, & s'il eust esté plus ieune, plus sain & d'autre naturel.

VNE autrefois i'ay veu vn tresbeau & courageux cheual d'Espagne, entier à vne main, qui estoit ordinairement exercé à l'escole d'vn bon Caualerice, lequel pensât vser d'vn remede pour luy faire le ply, ou la souplesse du col, du costé qu'il estoit dur, luy attachoit aucune fois la teste contre les sangles avec les cordes du caueffon: & apres le faisoit menacer & foüetter, sans qu'il y eust personne dessus, le contraingnât par ce moyen de tourner incessamment: iusques à ce que quelquefois il tomboit estourdy par terre. Ce cheual estant bien fort, sensible, colere & vigoureux, se rendoit d'autant plus obstiné & resistoit plus long temps, & avec plus de defences à ce chastiment rigoureux & mal iugé, selon le naturel du cheual: tellement, que au lieu de se corriger de ceste dureté de col, il se desespera de telle sorte qu'il ne voulut plus tourner d'vn costé ny d'autre, ny ne se vouloit laisser approcher pour estre môté. En fin ces estourdissemens trop continuez luy causerent le mal caduc, auquel il a esté depuis sujet, iusques à ce qu'il est mort. Voyla côme les chastimens violens & trop extremes offenserēt tellemēt ces deux cheuaux differés en cōplectiōs, que ce-

Accident
aueu à vn
bon cheual
pour l'a-
uoir trop
contraint
à tourner
trop e-
stroit,

luy, qui estoit flegmatique & melâcolique, perdit du tout le courage & la vigueur: & l'autre, qui estoit colere, iânguïn & trop actif, se desespera, & en fin tous deux tóberent en des accidens irremediâbles. Je sçay que de fort bons Caualerices font profession d'vser ordinairement en leurs leçons des remedès, violents à toutes sortes de cheuaux, lesquels reüssissent aucunes fois: mais aussi sans doute la pluspart de leurs cheuaux sont plustost foulez, que bien dressez.

SI le lecteur a quelque bonne pratique en cest art, & que taschant quelquefois de vaincre le vice des cheuaux entiers à quelque main, il aye essayé les effects de ses derniers remedes extremes, ie m'assure qu'il les aura trouuez communement inutiles, & qui pis est, fort preiudiciâbles à la vigueur & sâté du cheual obstiné. En quoy il pourra facilement considerer que tel cheual, ayant la teste ainsi attachee, par les cordes du caueillon, contre les sangles & par consequent, le col tant & si long téps plié, il ce fait par ceste action trop forcee, vn tel effort en nature, que les nerfs & les tendons du costé oposite, en sont grandement offensez par des douleurs si extremes, que soudain qu'ó a destaché les cordes, le cheual cherchât la liberté & le soulagement de son plus grand mal, porte la teste de l'autre costé plus qu'il ne faisoit auparavant, & se trouue par ceste violence extreme, fort estonné, harassé & plus ennemy de la main entiere:

IL me souuient d'auoir veu donner vne infinité d'autres tourmés mal cósiderer, à plusieurs cheuaux entiers & retifs, & moy-mesmes, en cela trop curieux imitateur m'en suis autrefois meslé à mon tour assez indiscretement, & à d'aucuns cheuaux six ou sept mois d'ordinaire, voire vn an. Que si tels desplaisirs eussent esté faits sur la main, que le cheual tournoit libremét, ie m'assure, que dás peu de iours il y eust esté rebuté. Aussi en ay-ie veu arriuer plusieurs inconueniens. C'est en quoy ie me troyois, côme font beaucoup d'autres, qui, à faute de cognoistre le naturel du cheual, veulent remedier à quelque vice par des moyens inconsiderer, qui seroiét suffisans de le faire naistre, s'il n'estoit pas. Quoy qu'il en soit ceste rigueur peut aucunes fois reduire plusieurs sortes de cheuaux à quelque obeyssance: mais c'est lors qu'ils n'ót plus force ny courage pour se defendre, & seulement tât qu'ils sôt en ce piteux estat. Au contraire ie voudrois que le Caualerice priust plus de loisir, & qu'il cogneust & sçeust si bien attirer le naturel & le consentement du cheual, que generalement en toutes ses regles il luy cóseruast la vigueur & l'allegresse naturelle. En fin ie ne veux pas tât blâmer les remedes violés, que ie n'aduoué qu'ils sont en ce téps bié fort necessaires, & que ie ne sçache aussi que les desordres peuuet aucunes fois faire plustost perdre le vice d'vn cheual, que ne ferót beaucoup d'autres remedes faits par raisós. Toutefois il faut que ces desordres soient pratiquez avec ordre, & subtil dessein; mais l'vsage d'iceux n'appartiét qu'aux Caualerices, qui par l'art & l'experience en cognoissent bié les occasions, & en preuoyét les effects, & sur tout qui en les effectuant ont le iugemét capable de se pouuoir dispenser & retenir, selon la nature & les forces du cheual, & les dommages & vtilitez, qui peuuent aduenir de ces desordres premeditez & necessaires.

L'ON void fort peu de cheuaux borgnes, qui tournent egalement & librement aux deux mains: les vns sont, ou deuiéent entiers ou retifs du costé, qu'ils ont perdu la veüe, pour ne pouuoir regarder dás la volte: & les autres pour les mesmes incomoditez pliét le col, & portét trop la teste de ce mesme costé, afin d'auoir moyen de veoir avec le bon œil sur icelle main. De maniere que i'ay autrefois diuertý des cheuaux qui auoyent trop d'inclinatió, ou d'habitude particuliere sur vne main, en leur bouchant l'œil du costé d'icelle: & en ay attiré & gaigné d'autres, qui estoient entiers & retifs, en leur bouchant aussi l'œil, du costé qu'ils refusoient à tourner.

QUAND il aduient qu'aucuns cheuaux bien dressez perdent par quelque acci-

dent, & peu à peu, la veuë des deux yeux l'un apres l'autre, l'on void ordinairement qu'ils manient plus aysément & plus librement, qu'ad ils sont dutout aueugles, que durant le temps, qu'ils sont seulement priez de la veuë d'un œil, & qu'ils ne voyent que fort peu de l'autre. Tellement que par ces experiences il ya eu des Escuyers de grande Escuyrie, qui pour sauuer la franchise du manège de tel cheual excellent, qui auoit perdu vn œil par quelque accident, luy ont osté expressement la veuë de l'autre: chose que ie ne voudrois faire, que pour la commodité necessaire de quelque ieune Prince, ou grand Seigneur, que l'exerceasse à cheual.

EMPESCHEMENS QVE LE CHEVAL PEVT

auoir à bien parer.

CHAPITRE XXVII.



A plus grâde & generale preuue que le cheual puisse môstrer de ses forces & obeissance enséble, est de faire vn bel arrest, ferme & leger à la fin d'une lógue & furieuse course. Quelques-vns en pourront douter, parce qu'il se void beaucoup de cheuaux de grâd nerf & qui ont les iambes bones & fortes, qui neantmoins parent avec beaucoup de peine: & d'autres, qui ont fort peu de force & de vigueur, qui s'arrestent facilement. En cela l'on doit premieremét sçauoir, que la plus grâde facilité procede du cósentement que le cheual y apporte. Apres il faut considerer la stature & proportiõ d'iceluy, & de quelle façon il employe sa force en courant. Car combien qu'il soit fort de iambes, d'espaules & de reins, s'il est bas de garrot, ou que naturellement il coure sur le deuant, sans doute il aura beaucoup de peine à se ramener sur les hanches pour bien parer.

A y cõtraire s'il est bié releuë d'espaules & d'encoleure, & qu'il coure sur le derriere, il pourra parer plus facilement, cõbien qu'il n'aye pas beaucoup de force: à cause qu'il est naturellemét planté & cõme contrepoisé sur les hâches pour faire de beaux arrests. Toutesfois s'il est foible & mal fondé, mesmemét sur le deuat, il fera en danger de tomber & de faire la culbute, pour si peu qu'on le precipite en l'arrestant.

S'IL est foible, & qu'il coure abandonné sur le deuant, à grand peine se pourra-il bien disposer à faire vn bel arrest.

S'IL est fort bié party & releuë de deuat, & qu'il coure sur le derriere, à sçauoir tenât l'eschine droite, il aura la plus grâde partie des qualitez principales, pour pouuoir parer facilement & de bonne grace, sans donner beaucoup de peine au cheualier.

Les cheuaux, qui ont le corsage generalemét trop lóg, s'arrestent cõmunement de mauuaise grace, & avec la teste mal assuree, à cause de la difficulté, qu'ils ont de rassembler en si peu de teps leurs forces pour se ramener sur les hâches. Et ceux qui ont le corsage fort court & le col gros, parent ordinairement sur le deuat. Toutesfois il semble que d'aurant qu'ils ont la taille fort vnüe, au cõtraire de ceux qui sont trop longs, il leur doit estre plus aysé de faire l'arrest soustenu sur le derriere. Mais il faut considerer, que quand le cheual court, les forces des reins, des hanches & des iarrrets sont entieremét employees à pousser tout le corps en auant: & celles des espaules & des bras à soustenir ceste action, embrassant neantmoins spacieusemét le terroir. Or estant les forces de derriere ainsi furieusement agitees & de trop pres sur celles de deuant, elles apportent telle violence, que les espaules, ny les bras n'en peuvent suffisamment, soustenir, ny ramener l'action pour faire l'arrest si releuë, si iuste & si beau, comme si le cheual estoit de stature moins raccolte & plus allegre, par laquelle il eut moyen, en recueillant & distribuant nerueusement ses forces, de se dô-

ner vn certain contrepoids naturel sur les hanches, qui n'est bien cogneu que des bons hommes de cheual. C'est en quoy l'on peut iuger, qu'une des causes principales de la facilité de l'arrest, procedé de la force des espauls & des bras, & non seulement des hanches & des reins, comme la pluspart des cheualiers pensent.

Il y a encores en cecy d'autres consideratiōs, qui consistēt particulieremēt aux proportions du col & des maschoires du cheual, à la disposition des pieds, & au temperament de son humeur naturelle. A sçauoir que pour rédre l'arrest aysé & beau, le cheual doit necessairement faire la premiere action d'iceluy en ramenāt le col & la teste: car de là depēd la facilité, l'obeissance & la grace du parer. Or si le col est faux & naturellemēt renuersé, ou si la maschoire est si estroite: ou le col si gros qu'il ne puisse estre libre autour du gosier dans sa place naturelle, qui est entre les deux maschoires, l'action susdite ne se peut bien faire, ny par consequent l'arrest bon ny agreable.

Si le cheual a le col trop vouté ou serpentin, au lieu de se ramener sur les hanches, il s'armera contre la poitrine, & fera l'arrest dur, courbé & desplaisant.

Si il a les pieds foibles & douloureux, cela luy pourra faire haïr & fuir le parer, ou le luy faire faire timide & tout à coup, aucunefois plus abandonné sur le deuat, & sur l'appuy de la bride, que si la foiblesse venoit des iambes ou des espauls.

Et quand bien ces defauts ne se trouuerōt au col, aux maschoires, ny aux pieds, si le cheual porte naturellemēt le nez auacé, & qu'il aye le dos foible & enfoncé, tel que le cōmun appelle encellé, il luy sera quasi impossible de ramener la teste, pour bien dresser & presenter le front à l'arrest: parce que la force de la nuque & du col depend de celle de l'eschine. Or telles forces estans defunies, ou venās à māquer, sās doute le cheual parera necessairement avec le nez trop auancé, & ordinariemēt sur les espauls. En fin toutes ces raisons n'espēchent pas qu'on ne voye beaucoup de cheuaux mal proportionnez, lesquels ne laissent pas d'estre naturellemēt determinez à la course, & fort aysés à l'arrest, qui sont deux des plus principales qualitez ensemble, qui se puisse desirer au cheual de guerre: d'autres, sont de iuste taille pour biē parer, qui ne se peuuent arrester, que par grāde cōtrainte. Mais ce sōt exceptiōs & particuliers effects de nature: & encores faut-il, pour la facilité que ce qui defaut en quelque partie de la stature du cheual, abōde aucunemēt en vne autre, & outre ce que le cheual y apporte beaucoup d'obeissance. En cela l'ō peut apprēdre, que la cognoissance de l'humeur & cōplectiō du cheual de quelque taille & poil qu'il puisse estre, est vne science tres necessaire au Cavalierice, puis que la iuste stature & proportion & la force ensemble, est peu sans la bōne inclination. Aussi void-on qu'une des plus belles preuues que le Cavalierice puisse faire en son art, est de rédre legēr & bō à la main, tāt au manege que par le droict & à l'arrest, le cheual qui de nature est colere & impatient, principalement quand il a la bouche dure ou faulse, pour si biē proportionné qu'il soit du reste. La raison est que toutes les fois que l'apprehensiō fougouze luy suruiuent & le possede, elle luy precipite la vigueur, la force & l'aleine, & luy empesche la memoire & le sentimēt de la bouche: & par consequent rédinu- les les effects de la pluspart des regles & remedes de nos escoles, tellemēt qu'il est impossible, qu'il puisse gouster, ny cōprendre les leçons de l'obeissance du manege ny du parer, que premierement il ne soit dessaisi de ceste inquietude extremc. En quoy il faut que le Cavalierice aye beaucoup de iugemēt, de pratique & de patience, pour se preualoir des moyens de l'art, par lesquels on peut remedier aux susdites imperfections en aydāt à nature. Il semble que ces raisons ne se rapportent pas fort aux communes opiniōs d'une infinité de personnes, qui pensent qu'une bride puisse remedier à tant d'incommoditez du tout contraires à la facilité de la bouche, & mesmement à l'action legere de l'arrest. Je remers l'explication de la diuersité des

bouches & des effects diuers des brides differetes à vne autre occasiõ, pour dire cependant le styl, qu'il faut tenir en l'art, pour apprendre le cheual à bien parer selon sa capacité, & pour le remettre, s'il est égaré & desbauché avec le simple canon, qui est la mere des bonnes emboucheures.

DES CHEVAUX ESGVEREZ DE BOUCHE

ou desesperer.

CHAPITRE XXVIII.



Le Cavalier veut que le cheual, en quelque façon qu'il soit desbauché, égaré de bouche, ou desesperé, face son profit des leçons du parer pour se remettre en obeysance, il luy doit premierement faire perdre l'apprehension de la course & de l'arrest trop cõtraint, & de toutes sortes de chastimens, qui le peuuent auoir rebuté: car autrement il luy sera impossible de gagner le consentement de tel cheual, (sans lequels moyens & la peine se trouueront inutiles:) & pour ce faire il le faudra ordinairement promener dans des carrieres, ou autres lieux soupçonneux & propres à le tenir en alarme, ausquels le Cavalier taschera de l'appaiser patiemment par caresses, & l'arrestera de quinze ou vingt en vingt pas, & à chascque fois le fera soudain reculer à loisir quatre ou cinq pas, en luy redant souuēt la main de la bride. Et si par boutades la colere & les inquietudes luy font faire quelques desordres, le Cavalier ne cõtestera, ny vsera d'aucune sorte de chastimens, soit qu'il refuse de reculer, ou qu'il aille de biais, ou de trauer: Mais il essayera encore de l'appaiser par les plus doux moyens, qu'il se pourra aduiser, en cheminant le petit pas par le droit. Et quand la fougue luy sera passée, il l'arrestera de nouueau, & taschera à tous les coups de le faire reculer, comme i'ay dit. Et si estant esmeu de colere & despit il se obstine à ne vouloir reculer, il le faudra chastier avec le cauffon, & quelquefois avec la bride, pourueu que ce ne soit qu'un simple canon: & s'il est besoin, le battre sur les bras & sur le nez avec le nerf, ou la gaulle, & sur tout bien à propos. Toutefois s'il est colere, sanguin & bien fort sensible, il faudra mieux luy tourner aucunes fois la teste tout court du costé, qu'il sera venu au lieu qu'il fera l'opiniastre, recherchant soudain de le faire reculer. Et par ce moyen il obeyra plus facilement: parce que bien souuent le cheual colere & impatient se fasche des arrester & de reculer, quād il a la teste droite au lieu, qu'il desire se rendre, mesmement quand il est en action fougouze. Plusieurs hommes de cheual pourront penser que ce soit incongruité de ne tirer quelque raison d'un cheual à l'instant, & au mesme lieu, qu'il fera vne si grande faute, estant mesmement à la campagne. Le l'aduouera pour la consequence generale: mais sans doute pour bien iouir des cheuaux coleres, s'aguins & qui ont beaucoup de feu, il est souuent necessaire de leur permettre & pardonner beaucoup de fautes: parce que d'ordinaire ils se despitēt & desesperent des remedes & chastimens, qui peuuent corriger ceux, qui sont de plus facile & douce temperature. A cause dequoy il vaut quelquefois mieux adherer aucunement à leurs mauuaises fantasies & habitudes licentieuses, que les vouloir corriger & vaincre, en ce qu'ils ne veulent, ou ne peuuent consentir, & en fin estre contraint de laisser le chastiment imparfait & inutile, qui pourra par apres estre cause que le cheual perseuerera d'auantage en son obstination. Or s'il est si fougoux qu'il ne se vueille tenir ferme, ny cheminer droit dedans la Carriere, il faudra faire marcher à reculons, vn homme de pied, qui se tienne cinq ou six pas deuant le cheual: car il luy ouuera vne partie de l'apprehension, l'empeschant de voir le bout de la carriere: lequel homme l'attendra souuent pour le caresser, & luy donner quelque friandise: & faut que cest hom-

me regarde ordinairement le cheual droit aux yeux, afin de luy tenir la veüe occupée sur la siéne, & qu'il sçache ayder, s'il est besoin, au Caualerice, pour adiufter, ou faire reculer le cheual en le menaçant, ou en le touchant, ou frappât avec discretiõ, de la gaulte, ou du nerf sur le bras, sur la poitrine, sur le nez, ou aux flancs: & quelquefois en le pouffant avec la main sur le ply, ou le mitan de la voute du caueillon, pour luy ayder à reculer, ou contre l'espaule, ou le flac, pour le dresser, au lieu des chastimens de l'esperon ou de la gaulte, lequel hõme aussi s'aduancera & s'esloignera plus ou moins, selon que le cheual perdra la fougue & l'apprehension. Cependant le Caualerice ne s'attachera à la bride, que le moins qu'il pourra, au contraire rendra souvent la main au cheual.

A PRES donc que le cheual sera assureé à ce premier exercice de pas, & qu'il commencera de reprendre, ou comprendre l'ordre du parer & du reculer, le Caualerice l'assurera tout de mesme au trot, & apres du trot, au petit galop, obseruant toujours la mesme regle, hors mis qu'il ne l'arrestera plus si souuent. Et par ce que ces leçons longuement & souuent continuees pourroient trop importuner le cheual impatient, il sera bon & necessaire, le mettant quelquelfois en plus de liberte, de le faire assez long temps trotter & galopper à la campagne de mediocre largeur à chascque main, & par le droit, s'as l'arrestar iusques à la fin de l'exercice. Et pour luy oster plus facilement la fougue, ou le soupçon de la course, ce galop se doit faire le plus lent, qu'il se pourra, & le moins subiet de la main: sur tout en ses premieres leçons, il ne faut nullement contraindre le cheual en l'arrestant, quelques desagrecables mouuemens qu'il face: au contraire, on doit le laisser arrestar à la commodité. Car les principaux remedes & chastimens des defenses, que les cheuaux esgaréz & desesperéz ont accoustumé de faire, craignât la violence de l'arrest, faut qu'ils naissent peu à peu de la patience & douceur du Caualerice; & sur tout de la facilité & commodité du reculer, fait avec art & iugement. D'autant que toutes ces choses ensemble peuuent, avec le temps, assurer & disposer le cheual, à la pratique & facilité de l'arrest, beaucoup mieux que ne feront les remedes violents.

A YANT ainsi appaisé & assureé le cheual, au parauant fougoux & esgaré, le Caualerice luy fera apres passer d'assez lógues carrieres au petit galop, luy rendât souvent la main, & sans le picquer, ny battre en façon quelconque: & comme il aura perdu la fougue & l'apprehension du courir, il n'y aura point de danger de le haster peu à peu, & en fin le chasser à toute bride, sans toute fois luy faire des plaisir avec les esperons, ny la gaulte, que le moins qu'il sera possible, & sans obseruer vn bout de la Carriere plus que l'autre, pour commencer, ou pour finir la course, afin qu'il ne reconnoisse & apprehende trop le lieu du partir. Et pour empescher que l'ardeur & les inquietudes ne le repréent, il le faudra ramener le petit pas sur la mesme piste, (soudain qu'il aura couru & paré) iusques au lieu dont il sera party, pour luy faire repasser encor vne ou deux carrieres au petit galop, & apres vn autre de trot, ou plus, s'il est besoin, & en fin le promener au petit pas, passant & repassant sur icelle piste, pour l'appaiser, auant que mettre pied à terre, ou que le réuoyer de la Carriere. Car communément le cheual se resouuiet plus de la derniere chose, qu'on luy fait à la fin de son exercice, (principalement quand c'est quelque des plaisir,) que de tout le reste de sa leçon: & pour ceste cause le bon Caualerice le doit toujours laisser en bonne bouche. Cest ordre estant bien obserue & continué, ie m'assure que le cheual se repatriera & remettra en escole, pour uenir aussi qu'on y mette le temps necessaire à son naturel & à sa memoire.

SANS doute auant que les cheuaux coleres & fougoux, qui comme i'ay dit, auront esté gourmandez & desespererez, ayent bien retenu l'ordre de ceste escolle, & qu'ils y puissent patiemment consentir, ils entreront souuent en tels soupçons des desplaisirs precedents, que peut estre en naistra-il plusieurs desordres, & entre autres, ceux qui auront la bouche dure, ou fausse, se fâchâs de demeurer fermes en vne place, & beaucoup plus de reculer, forceront communément la bride & la main du Caualerice pour fuyr l'obeyssance de l'escole, comme vn supplice: & ceux, qui l'auront trop sensible & esgaree, se cabreront, en dangar de se renuerser, au hazard de la vie de celuy, qui sera dessus: & ceux, qui l'auront temperee, & qui neantmoins seront coleres, sensibles & singars, baisseront la teste, mettrâs presque le nez entre les iambes pour reculer, ou pour mordre les greues, ou les pieds du Caualerice, & quelquesfois se mordront eux-mesme de colere & de despit.

OR en cecy il faut considerer que le cheual pourra estre tant sensible & desdaigneux, que la subiection & la douleur du caueillon luy fera aucunesfois plustoit faire ses desordres, que ne feront tous les autres desplaisirs, qu'il pourroit receuoir: mais quand cela aduendra, il faudra vser des caueillons de cuyr, ou de corde, encores qu'ils ne luy portent pas beaucoup de cōtrainte: car par l'appuy d'iceux, il receura par fois avec le temps celuy du caueillon de fer: & s'il ne peut souffrir en aucune façon l'vn, ny l'autre, il vaudra beaucoup mieux l'exercer seulement avec le simple canon, & le secours des fausses renes, avec celuy de la gaulle, que d'estre trop long temps en contestation, pour luy faire recognoitre & accoustumer cōtre son naturel, les chastimés & les aydes du caueillon, qui luy pourront quelquesfois faire hayr la pluspart de tous les autres bons moyens de l'escole. Et puis c'est vne maxime qu'en ces cheuaux coleres & desdaigneux, il faut euitter, tant qu'il est possible, toutes les occasions, qui les peuuent plus offenser en l'exercice de l'escole, autrement il sera mal-aylé d'en venir heureusement à bout.

Et parce que quelques-vns pensent que la fausse rene offense la bouche du cheual, ie les aduise de nouveau que cela ne se doit point craindre: pourueu que l'emboucheure, à laquelle on la ioindra, ne soit composee que d'vn simple canon: si ce n'est qu'on s'y attache trop, ou qu'on en vlé indiscrettement, mais pourtât ie n'en ay presque point vlé en mon escolle.

DES CHEVAUX COLERÉS REBUTEZ ET
*impatiens, qui forcent la bride pour fuyr
la bonne escolle.*

CHAPITRE XXIX.

QUAND le cheual desdaigné & desesperé s'en ira forçât la bride, le Caualerice se doit bien garder de le battre, & des'attacher à l'appuy d'icelle: mais plustoit laschera souuent la main, pour apres reprendre l'appuy. Car tant plus il tiendroit le poing ferme les renes tenduës, ce seroit lors que le cheual s'armeroit, & s'en iroit avec plus d'assurance, & au contraire se sentant souuent comme abandonné de l'appuy de la main, la crainte d'vne estrapade de bride le tiédra en soupçon, si bien qu'il se retiendra beaucoup mieux, sentant apres tirer les renes. Quant à l'ayde du caueillon, elle sert peu en ces extremittez: Au contraire, quand le cheual

se peut appuyer en iceluy bien souuent, il en craint d'autant moins la bride.

LA plupart des cheuaux coleres & courageux, qui forcent le bras & la main du Cheualier ne s'enfuient pas seulement à la course, mais en s'abandonnant ils s'elancent, renforçans les esbalançons, comme s'ils se vouloient precipiter. Le premier remede en cecy est de se tenir ferme, & laisser passer, comme l'on pourra, la premiere furie de ces desordres licentieux, taschant tant qu'il sera possible, de les appaiser avec douceur & patience : & sur tout rendant souuent la main de la bride. Mais si le cheual desdaignoit tant la douceur, qu'il n'en tint aucunement compte, lors il luy faudra faire vne charge à grands coups de nerf à trauers le visage, communément des yeux en bas, quelquefois entre les deux oreilles, sur la fin de ses efforts : afin qu'il aye moins de deffense, & à l'extremité prendre, s'il est besoin, l'une des cordes du caueillon, ou vne rene, ou la corde & la rene ensemble avec la main droite, laschant en mesme temps la main de la bride, pour auoir moyen de luy faire plier le col, & tourner la teste d'un costé. Car par ceste action, il peut perdre la force de tirer à la main, le temps des esbalançons, & la furie de la course.

ET quand le cheual est si dur de bouche & desesperé, que les moyens ordinaires de l'escole ne le peuuent faire consentir à l'obeyssance de l'arrest, l'on pourra prendre vn gros ruban de soye, ou de laine, & d'un bout d'iceluy lier les genitoires de ce cheual par vn neud coulant ou arresté, & attacher l'autre bout à l'arson de la selle, laissant la longueur de ce ruban tant auantageuse, que le cheual n'en puisse estre aucunement contraint, si ce n'est quand le cheualier voudra : & lors qu'il emportera la bride & le caueillon à la desesperade, le Caualerice tirera discrettement ce ruban, cependant qu'il se mettra aussi en deuoir de retenir le cheual avec la main de la bride : & à mesure qu'il s'arrestera, il faudra lascher le ruban : & par ce moyen aucuns cheuaux soupçonneux s'arrestent, assauoir, tant qu'ils en feront en doute : parce qu'il leur semblera que pour les arrester, on les tirera en arriere par les genitoires. Mais si le Caualerice ne se preuaut discrettement de ce remede, le cheual le pourra tellement recognoistre, & accoustumer, que quelque douleur & incommodité qu'il en reçoie, il n'en fera non plus de compte que de la bride desdaignée. Et partant il en faudra seulement vser selon que le cheual en fera son profit.

DES CHEVAUX COLERES ET SOUPCONNEUX,
*qui se cabrent d'impatience, ou
 de desespoir.*

CHAPITRE XXX.



DOR les cheuaux qui se cabrent, on se peut ayder ordinairement en trois façons lóg temps ya pratiquées. La premiere, si le cheual a naturellement la voulte du col bone, & qu'il tienne le frót droit le Caualerice peut tenir les renes fermes & basses contre l'arson de la selle, & peser avec la main droite sur le col du cheual, en mesme temps qu'il se haulsera pour se cabrer, sans pour cela le laisser acculer, mais plustost le pousser en auant avec les esperons. Ceste subiection & fermeuse de main, l'empeschera de dresser & allonger le col & le nez, qui est l'action premiere, par laquelle il s'abandonne pour se renuerfer, lors qu'il se sent la teste en liberté, & qu'on le laisse arrester & reculer.

POUR l'ayde seconde, le Caualerice le battra avec la gäule, ou le nerf sur les bras les plus bas qu'il pourra, en mesme temps qu'il hauffera le deuant pour se cabrer: & continuera les coups, afin que la douleur d'iceux le contraigne de se rabaïsser & retourner en terre, empeschant aussi sur tout, qu'il ne s'arreste ny recule.

LA troisieme & plus assuree, pour ceux qui n'ont pas beaucoup de pratique en cest art, est, quand le cheual se dresse de le chasser en auant avec les esperons voisins des flancs, & à coups de gäule dessous le ventre, & au traucrs des fesses, pour luy oster l'occasion de se charger tant sur le derriere, que la cheute ou quelque autre danger s'en ensuyue.

ET si le cheual est si desesperé que tous ses moyens luy soyent inutiles, ou si le Caualerice se mesie de les effectuer diligemment & bien à temps, & de pouuoir corriger par iceux l'apprehension & la fougue du cheual, lors il se pourra preualoir des effects de la camarre, qui est propre pour quelque temps à ce remede, pourueu que le cheual ne soit trop actif, sensible & despourueu de memoire. Car par ces contrarietez la subiection iointe à la douleur continuë qu'apporteroit ce remede, le mettroit communément en telle rage & inquietude, qu'il luy seroit quasi impossible, de comprendre l'occasion du desplaisir, & mesmes il s'en trouueroit aucuns qui se defendroient obstinément par des actions presque enragees. Tellement que les Chastimens plus aspres & plus contraints, les confondroient doublement, au lieu de les vaincre. Toutesfois en vsant de la camarre de corde, ou de cuir, & tenant les tirans d'icelle de mediocre longueur, & les accourcissant & alongeant peu à peu, selon que le cheual se corrigera, elle pourra aucunesfois beaucoup ayder aux fuscits remedes.

I'APPROUVE en cecy à l'extremité, (mais rarement,) les coups de nerf sur la teste du cheual à sçauoir sur les oreilles ou enuiron, en mesme temps qu'il se dresse pour se vouloir cabrer, Car c'est vn châtiement que de nature tout les cheuaux craignēt bien fort: & de fait, pour tascher de s'en garentir, quād l'on en vse, ils baïssent communément la teste, la tournant d'vn costé & d'autre: qui sont actions du tout contraires à celle du cabrer. Voyla: comme les coups de la teste, qu'on doit tenir en general pour vrais desordres, peuuent aucunesfois seruir de chastiment profitable en ceste occasion, & en beaucoup d'autres: mais ie remets ceste pratique seulement aux meilleurs Caualerices.

ON se peut seruir en cecy du chastiment de la corde de laine, ou du rubā attachee par vn bout aux genitoires du cheual, & de l'autre à l'harçon da la selle, comme i'ay desia dit ailleurs, lequel le Caualerice peut prendre & tirer en mesme temps, que le cheual se hausse pour se cabrer, aucuns attachent ce ruban à la camarre au lieu des tirans, qui d'ordinaire tiennent aux fangles: Mais d'autant que ce remede, & beaucoup d'autres desquels, i'ay autresfois vsé sont tres-dangereux la pratique n'appartient non plus que seulement à ceux, qui auront plus de dexterité & discretion.

DES CHEVAUX COLERES, FINGARDS ET MALITIEUX,
 QUI DE DESPIT RECVLENT, OV QUI VEULENT MORDRE
*les iambes de celuy, qui les pique : ensemble de ceux qui eschappent, for-
 sans la bride & la main du Cavalierice.*

CHAPITRE XXXI.

EN combattant le vice des chevaux retifs qui reculent, ou qui tas-
 chent à mordre les iambes du Chevalier, les menaces de la voix vio-
 lente, & les coups de nerf, d'onez des yeux en bas, iusques au bout
 du nez, & dessous le ventre, & quelquefois de grâds & fermes coups
 d'esperôs meslez parmy, chageant souuét de place, les diuertira com-
 munement de leurs malignes & rebelles fantaisies: au contraires'ils
 sont batus sur la nuque, ou sur les oreilles, ce chastiment leur fera baïsser la teste
 d'auantage, & leur donnera plus d'occasion de reculer: & les esperonnades timi-
 des les attireront à se defendre avec morsures, ou coups de pieds, & par autres vices
 vindicatifs: comme aussi pourrôt faire les plus grands coups d'esperons trop con-
 tinuez. En fin il faut necessairement battre le cheual en telles occasions, sans toute-
 fois se departir de toutes ces considerations, & seulement tant qu'il perseuerera en
 son vice: & particulierement pour ceux, qui se mettent en fuite, ou qui se cabrent,
 i'aduise le Cavalierice que durant le temps qu'ils seront en apprehension, & en ex-
 treme fougue, qui est vne espece de frenesie, estans lors incapables de memoire, &
 par consequent de corrections, il les faudra ramener au pas avec beaucoup de dou-
 ceur, selon l'art & les occasions, iusques sur le lieu, duquel ils seront partis licetieu-
 sement: afin que par les caresses & plaisirs, qu'ils y receurent, & par la patience &
 discretion du Cavalierice, ils ne craignent ny apprehendent plus ce lieu, ny le des-
 plaisir des moyens rigoureux.

Si non obstant les caresses tels chevaux font difficulté de retourner au lieu, du-
 quel l'inquietude les aura chassez, lors il les faudra menacer avec voix furieuse, &
 leur donner quelques coups d'esperons, de gaulle ou de nerf, enséble quelque cha-
 stiment de Cauesson, pour leur rompre le dessein & l'occasion du fuyr, ou de se de-
 fendre, assauoir tant qu'ils seront loin de ce lieu craint & soupçonné. Car si estant
 pres, ou sur iceluy, on les battoit, cela leur redoubleroit l'apprehension, & les des-
 plaisirs: tellement qu'il vaudra mieux à l'extremité, les y faire conduire par vn
 homme de pied, qui les tienne par vne des cordes du cauesson, ou par vn costé
 de la testiere.

DES CHEVAUX QUI SE DEFFENDENT A L'EXERCICE de l'escole par grande obstination, ruans incessamment iusques à l'extrémité de leurs forces.

CHAPITRE XXXII.



N des plus apparens, indices, qu'on puisse recognoistre de la malice naturelle du cheual rétif, est quand pour s'opposer à la volonté & aux mouuemens du cheualier il a recours aux ruades extremes, & autant perueuées que ses forces en peuuent fournir. Or pour remedier à ce vice les Caualerices vsent communément des chastimens des esperons avec grande violence, qui toutesfois ne reussissent pas tousiours, mesmement à certains cheuaux obstinez & vindicatifs, lesquels au lieu de desloger, euitans d'estre ainsi asprement picquez, au contraire s'arrestent tout court, ou reculent renforçant l'action maligne des ruades, ou taschent de mordre les iambes, & les pieds du cheualier. En telles fautes les menaces de la voix & les coups de nerfs donnez bien ferré dessoubs le ventre, pourront souuent diuertir & chasser le cheual de tel naturel, comme feront aussi les cris furieux, & les coups de fouët d'un fort homme qui soit à pied. Le ruban attaché aux genitoires (comme i'ay dit cy deuant en diuers lieux) seruira aucunesfois de remede à ceste imperfection, pourueu qu'il soit accortement & sagement appliqué & pratiqué. Et si pour tous les moyens ordinaires le cheual ne se peut corriger, il luy faudra mettre vn brasselet d'entraue renforcé & bien fourré, ou feutré à chasque pasturon de derriere, auquel brasselet y ayt vn fort anneau de fer, & attaché en ses anneaux deux bouts de deux plattes longues d'egale longueur, lesquelles se ioindront apres, entre les bras & au bas de la poitrine du cheual, & de là se separeront encôres & s'estendront iusques à la teste de l'harçon de la selle, à laquelle il les faudra attacher & arreter, le col du cheual estant entre ces deux plattes longues. Mais en icelle il faut obseruer vne mesure si bien considérée, que le cheual n'en soit empesché de trotter, de galopper ny de courir, & que neantmoins il ne se puisse estendre pour finir du tout, l'effort & le reject de la ruade, ce qu'on a moyen de faire facilement en passant les plattes longues entre le poictral & la poitrine du cheual, & en les faisant hausser & soustenir de derriere par deux petites cordes assez fortes, qui tiennent à la bouche de la croupiere, & qui descendent sur le flanc iusques à l'endroit plus commode.

SANS doute ceste façon d'entraues empeschera le cheual de ruer, & aucunesfois le chastira du tout, s'il n'est extrememét bisarre, incorrigible & éuicilly en son vice. Pourueu aussi que le Caualerice aye la patience d'vsér de ce remede ordinairement & assez long temps, lequel temps ne ce doit limiter, si ce n'est en tant que le cheual oubliera, ou delaissera l'habitude de sa virieuse deffence: Car autrement ce sera autant d'industrie & de peine mal employee, & vne occasion de le rendre plus rebelle & obstiné, quand il recognoistra sa liberté premiere. Iusques à present ce remede a esté peu pratiqué, & ie croy que le premier homme de cheual qui l'a mis en vsage est le Sieur du Trauet, l'un de mes meilleurs escolliers, qui par beaucoup d'honestes & belles qualitez honore le desir que i'ay long temps eu de le voir tel, qu'il se fait cognoistre de ceux qui iouissent de sa douce & vertueuse conuersation.

IE pourrois encor' dire d'autres chastimens faits sur la croupe avec vn esperon, ou aguillon, qui seruiroient à corriger par fois la susdicte imperfection: Mais d'autant que la queuë du cheual en seroit ordinairement esmeuë & falcifiée, ie les remets à ceux, qui seront plus curieux.



REGLES GENERALES POVR ASSEVRER LA TESTE ET LA BOUCHE

au cheual, & luy apprendre à bien parer.

CHAPITRE XXXIII.



Es moyens plus certains pour vnir les forces du cheual, luy asseuerer la teste & les hâches, le redre leger, à la main, & capable de la iustesse & fermeté de toutes sortes d'airs, & de maneges, dépendent de la perfection du parer. Et pour comencer l'ordre des plus belles leçons propres à cest effet, il est, tout premier necessaire que le cheual tourne à toutes mains, au trot, & au galop, & qu'il ne refuse iamais de partir de la main: car ce seroit trop grâd incogruité de le vouloit résoudre à la iustesse de l'arrest, s'il estoit ramingue ou retif par le droit, ou entier à quelque main: mesmement, comme i'ay dit ailleurs, que les remedes, qui assurent plus le col & la teste du cheual, sont ceux qui le font plustost deuenir entier & ramingue, si premierement il n'est libre à tourner également à chasque main.

ESTANT doncques ainsi disposé à faire son profit des bonnes regles du parer, le Caualerice l'entrependra: & pour les premieres leçons le menera dedans vn grâd chemin droit, long & vny, auquel il le fera trotter par le droit, ayant les reines & les cordes du caueffon en tel estat dedas les mains, qu'il puisse mediocremēt s'ir l'appuy de la teste & de la bouche du cheual: & comme il aura trotté enuiron soixante pas, le Caualerice l'arrestera, en reculant vn peu le corps, & tirant esgalement & ferme, les deux cordes du caueffon. Soudain qu'il l'aura arresté, il le fera reculer quatre ou cinq pas, en tirant les cordes l'une apres l'autre. Car ce mouuemēt luy destendra souuēt le col, & le gardera des'appuyer cōtre le caueffon, ou fera qu'ils s'appuyera moins, que si les cordes estoient également tirees & tenduës. Apres que le cheual aura reculé, le Caualerice en luy rendant les mains, le fera auancer le petit pas sur la mesme piste, enuiron autant d'espace, comme il l'aura fait reculer, sans pour cela luy abandonner la teste, ny l'appuy, & à l'instant le caressera & le tiendra vn peu de temps sans bouger d'une place. Apres il le fera cheminer encores vn pas ou deux par le droit, & soudain le tournera, du costé qu'il voudra, deux ou trois tours, de pas ou de trot, estroit ou large, selô la pratique que le cheual aura de tourner: ayât acheuë ces deux ou trois tours, le Caualerice le fera encores reculer, auancer & tourner cōme dessus, à la main qu'il cognoistra estre necessaire, luy tenât tousiours le col & le corps le plus droit, qu'il sera possible sur sa iuste piste, & apres repartira encores de trot, pour aller faire vn autre arrest, & tourner tout de mesmes plus auant, ou vers le lieu d'où il sera party selon que le cheual recognoistra la leçon: & s'il veut, il pourra tourner autant en vne main, comme en l'autre, auant que repartir.

Ceste leçon sera tous les coups continuee, iufques à ce que le cheual commencera de se lasser, & ordinairement finie en tournât. Et avec le temps il faudra allonger le chemin & la distance des arrests, selon que le cheual apprehêdera & attendra l'action du parer, ou accourir ceste distance, selon qu'il s'abandonnera sur la bride & le caueffon allant par le droict.

Si le cheual ne veut reculer par la douleur du caueffon, & le susdit mouuement des cordes, il faudra tirer les renes d'auantage: & toutes les fois qu'il se bandera, & qu'il se voudra opiniastrer contre la bride & le caueffon, le Caualerice pour luy en oster l'occasion luy rendra les mains, & le fera cheminer à loisir, & par le droict deux ou trois pas, ou tant qu'il voudra: & puis taschera d'erechef à le faire reculer paisiblement: & si le cheual ne luy veut encores ceder, ou qu'il n'en puisse tirer que seulement vn pas, il luy rendra de nouueau & aussi tost les mains, & l'auancera vn peu, pour soudain apres le rechercher de reculer, sans s'attacher trop aux cordes, ny aux renes: & par ce moyen il le gagnera plus facilement, que s'il vfoit de plus grande contrainte. Et afin de le faire mieux consentir au parer & au reculer, cesdites reigles se doiuent faire auant qu'il soit las, ou hors d'alcine, principalement s'il n'a pas beaucoup de force.

PERFECTION DV PARER DE TROT.

CHAPITRE XXXIII.

LA perfection du parer de trot est, quâd le cheual s'arreste court & à l'impourueu au gré du cheualier sans traifner, & seulement en vn temps, auquel le cheual doit vnir, ramener & appuyer également ses forces sur les hanches & les iarrets, affermer la queuë, eslargir & ancrer les deux pieds de derriere en terre droit à droit & de façon que l'vn ne soit nô plus auancé que l'autre. De ces choses ensemble depend la ferme action, & la iuste posture du col & de la teste du cheual, & en fin la facilité & la grace du parer: à quoy la premiere & susdite reigle perseuerée par ordre, & avec patience, peut donner vn commencement fort profitable, & quelquefois la perfection, si le cheual est naturellement leger & de bonne inclination.

AYANT assez long temps continué les leçons precedentes de trot par le droit, il en faudra faire autant au galop, cõtinuant de tourner seulement de pas ou de trot, pour auoir moyen de faire la leçon plus tranquille, plus longue & plus profitable.

Et afin que le Caualerice face ces regles avec plus de consideration, & qu'il ne se ferue iufques au moindre mouuement d'icelles, que entant qu'il sera besoin, il doit sçauoir que l'eslection de ce grâd & long chemin susdit, auquel il n'y a nulle figure d'escole, se fait pour oster l'occasion au cheual de premediter le lieu de l'arrest, & celuy du tourner: afin de le rendre par ce moyen plus attentif aux actions du cheualier, que si on l'exerçoit en vne escole figuree & l'imitée.

Le reculer apres l'arrest est vn moyen mis au nombre des chastimens qui seruent pour faire cognoistre au cheual la faute de n'auoir pas assez diligemment obey en s'arrestât, & vn remede pour luy faire ramener ses forces sur les hâches, & par cõsequent luy affermer la crouppe & la queuë, le fortifier sur les iarrets, luy accõmoder & adiufter les pieds de derriere, luy affermer la teste & le rendre plus leger de deuant

de sorte que s'il pare legerement & de iuste proportion, c'est erreur de le faire reculer: & s'il s'arreste trop soudainement, il faut au contraire le faire auancer, autant comme il aura fait l'arrest trop court & retenu.

LES deux ou trois petits pas faits par le droit apres auoir reculé, seruent quand il consent librement à l'action de la main, afin de luy faire moins hayr, ou craindre la subiection du reculer, principalement quand il est nouveau apprétif: & s'il est colere & dur de teste & de col, ces petits pas en auant seruent aussi pour le desbander, quand il est en fougue, & trop bádé contre le caueillon & la bride: & mesmes afin, s'il est sensible & singart, qu'il ne couertisse ceste leçon de reculer en quelque vice.

LE tourner apres l'arrest se fait pour maintenir, ou rédre le cheual plus facile au manege, & pour le diuertir des inquietudes, & de plusieurs mauvais desseins, q̄ les premiers remedes & chastimés propres à la iustesse de l'arrest luy pourriét causer.

LES deux ou trois pas faits en reculant apres auoir tourné, seruent pour oster au cheual le trop grand desir qu'il aura, ou qu'il pourroit conceuoir de partir trop tost du lieu de l'arrest, & de celuy, auquel il aura tourné. Mais si sans apparéce de ces occasions, l'on obserue indifferemmét & sans propos les susdits remedes, à l'imitatiõ de la pluspart des communs hommes de cheual, on les pourra conuertir en vrays defordres, qui confondront facilement la memoire & obeyssance du cheual.

IL se trouuera vne infinité de cheuaux extrememét pesans ou durs de teste & de bouche, qui ne feront pas grád cõpte du canõ, ny du caueillon, ny des susdites leçons & qui tãt plus le Caualerice tirera les cordes & les renes, tãt plus fort s'appuyrõt ou tirerõt à la main, principalemét à l'arrest & en les faisãt reculer. Quand cela aduiédra il faudra vser de la seguette, & si nõobstãt icelle & les susdits moyés, le cheual refusẽ de reculer, il faudra qu'un hõme de pied le chastie avec le nerf sur les bras, & quelquefois sur le nez, donant fagemét sur la seguette. Mais d'autãt que ce chastimét estãt fait & cõtinué avec violéce, peut quelquefois offenser les iãbes du cheual & luy faire craindre le mouuemét de l'espee, & autres coups de main, il vaudra mieux que l'hõme de pied prene vne grosse pierre, de laquelle il donera sans la laicher, vn grád coup sur le mitã du tour de la seguette ou du caueillon. Mais il faut que cela se face avec cautelle, soit en la luy mõstrant assez lõguement, auãt que de doner le coup, ou en luy faisãt boucher les yeux, afin de pouuoir frapper pl⁹ iustemét & cõmodémét, sans que le cheual s'en apperçoie, & de façon qu'il soit cõtraint par la douleur & estõnement de ce coup, d'aller en arriere: & pour auoir en cela plus de cõmodité, il le faudra mettre au lõg d'une muraille, afin qu'il aye moins d'occasion d'euiter & fuir ce chastiment: Apres lequel toutes les fois que le cheual fera difficulté de reculer l'hõme de pied luy mõstrera sa pierre d'assez pres: & sans doute ce moyen bien effectué trois ou quatre fois, commencera de mettre le cheual en quelque obeyssance, apres laquelle il faudra que l'homme de pied l'asseure & le caresse, afin qu'il n'aye plus de peur, & qu'il ne refuse à se laisser librement manier la teste & le visage.

Si le Caualerice pense allegerir le cheual foible, poissant, ou dur de bouche & de teste, seulement à force d'exercice de trot ou de galop, & de chastimés extremes de caueillon, ou de seguette, sans estre secouru de personne, ny d'autres moyés, que de ses forces, il se trouuera souuent trompé. Car c'est vne maxime, que dès que la lassitude se ioint à la foiblesse, ou pesanteur, il faut que toutes sortes d'exercices cessẽt, sur peine d'abatre trop les forces, & le courage du cheual, & de luy endurcir dou-

blement l'appuy de la bouche: d'autre part il faut considerer, que tout ainsi qu'il se peut desesperer, ou auillir, & du tout assoupir sous les aspres tourmens de la bride trop rude, autant en peut-il faire par les mesmes desordres du caueffon: & s'as doubre aussi tost que le nez du cheual est fort rompu, enflé & assoupy, tous les chastimés de caueffon, qu'on luy peut apres donner, ne sont pas seulement inutiles, mais qui pis est, autant d'occasions pour l'estonner & appesantir, ou le faire tirer & defendre d'auantage. Partât il ne faut iamais, s'il est possible, reduire le nez, non plus que la bouche & la barbe du cheual, en telle ruine, qu'il ne reste tousiours le sentiment naturel, par lequel on doit faire reussir les meilleurs & plus beaux effects de la bride, & du caueffon.

Si apres que le cheual sera passé par ces leçons, & qu'il les aura comprises & pratiquées, il est neantmoins si desobeyssant, ou naturellement chargé, ou dur de col ou de bouche, qu'il refuse aucunes fois de reculer, apres auoir fait l'arrest trop abandonné sur les espaulles, ou sur l'appuy de la bride, ou si quand on le voudra tenir en vne place, arresté, ferme, aduertý & en posture pour faire vn beau partir, ou pour commencer quelque autre actiõ nerueuse, il tient le nez aduacé & bandé cõtre l'appuy du caueffon ou de la bride, monstrant par cest indicel extreme desplaisir, qu'il recerra, ou sa mauuaise inclination, le Caualerice ne fera comme la pluspart de ceux, qui ont accoustumé, quand cela arriue, de le chastier à force de grandes caueffonnades & esbrillades: car au contraire la crainte & l'estonnement d'icelles, luy donoeroient encores plus d'occasion de hausser la teste: & parce il vaut beaucoup mieux, estant le cheual reduit par les premieres regles en quelque bon commencement d'escole, tenir le bras & la main de la bride fermes, & les renes & cordes tendues d'vne mesure egale, s'as luy doner, tât soit peu, de liberté, pesant ce pendant de la main droite sur le crin, iusques à ce qu'il aye desbandé le col, & par consequent baissé le nez: ce qu'il fera communément pour se soulager de la subiection & douleur du caueffon, ou de la bride, & particulièrement pour auoir moyen de mouuoir & remuer la langue & prendre mieux son haleine, pourueu que le cheualier aye la patience d'attendre, & se tenir ferme assez long temps, sans bouger d'vn lieu: & soudain que le cheual aura desbandé & ramolly le col, & consequemment baissé le nez, il luy faudra rendre les mains, pour luy donner plus de plaisir, soit en la mesme place, ou en partant d'icelle. Et en continuant ce moyen, il pourra avec le temps, recognoistre sa faute, & se chastier sans estre tourmenté par de plus aspres remedes, quoy que du commencement il demeure long temps obstiné, premier que vouloir ceder à la subiection du caueffon ou de la bride.

Il semble que ceste reigle soit contraire à ce que j'ay dit, aux premieres leçons du parer & du reculer: mais ie n'entends qu'elle se face, que seulement pour ramener le col & le nez des cheuaux, qui se bandent sur l'appuy de la bride, estans en soupçon de quelque chastiment, ou de quelque action violente, & qui neantmoins ne laissent, pour estre ainsi bādez, de reculer librement en estans rechez. Or comme j'ay dit cy deuant en quelques leçons des cheuaux entiers, tout ainsi qu'en picquāt & presant de l'esperon sur ceste partie chatouilleuse, qui est enuiron le coude du cheual, entre l'aisselle & la premiere sangle, ou peut par le chatouillement, ou par la douleur qui en procede, attirer la teste du cheual, du costé que ce moy est pratiqué: aussi le peut-on quelquefois contraindre de baisser la teste, & d'approcher le nez vers la poitrine, (mesmement s'il est ramingue & fort sensible,) en le serrant discrettement des deux esperons, ensemble aux deux costez, & es susdites parties, tenant les iambes les plus fermes qu'il sera possible. Toutesfois comme j'ay dit cy deuant, quand

ces remedes & chastimens sont mal iugez, & faits à certains cheuaux coleres & malitieux, cela leur peut estre aucunes fois autant d'occasions, entrant en quelque espeece de rage, de porter les dents aux iambes, & aux pieds du cheualier, & peut estre de se mordre eux mesmes, en quelque endroit des espaules, ou de faire quelque autre acte vindicatif & enragé: principalement si le Caualerice n'a le iugement & la pratique de preueoir & remedier à ces euenemens, par les chastimens necessaires tant du nerf, que de la voix, tels que ie les ay ailleurs expliquez parlant des cheuaux coleres & mordeurs.

COMMODITEZ DES BASSES POVR L'ARREST.

CHAPITRE XXXV.



LA plus grand part des Caualerices se seruent indifferément des calates gaillardes, pour cōtraindre plus facilement le cheual à parer sur les hâches: mais tous n'en sçauēt pas bien les differēts effects. Pour moy ie les approuue fort, & tiens qu'elles sont necessaires aux cheuaux naturellement estēdus, abādonnez & pesāts, principalemēt quād ils s'arrestent sur le deuāt: car le remede en est propre pour les ramener sur les hâches, leur assureur la teste & la queuē, & les rēdre legers de deuāt: pourueu que les forces, des pieds, des iābes, des espaules, des reins & du courage y puissent resister. Autremēt ie blāme infinimēt les calates fortes: d'autāt qu'elles peuuēt estre cause de la ruine du cheual, qui en sera tourmentē à faute de la capacitē des susdites parties necessaires, lequel apres y auoir estē poullē & arrestē pour mōstrer vne preuue euidente des efforts & incommoditez qu'il y receura, peut estre ne voudra-il plus partir pour y aller, ou s'il part, ce sera avec tel regret, qu'en aprochāt de la pente, il se mettra souuent en deuoir de fuyr d'vn costē ou d'autre, ou de s'accroupir & se retenir cōtre la volōtē du Caualerice: de maniere que quelque fois il le faudra cōtraindre & chasser à coups d'esperō & de gaulle pour le faire dōner dedās la calate. Voyla cōment par la crainte d'icelle, le cheual peut aucunes fois plustost apprēdre à fuyr, ou à soupçonner & trop premediter le lieu de l'arrest, que à biē parer par vne nerueuse, obeyssante & legere pratique. Ce n'est pas à dire pourtāt qu'on ne doie iāmais parer les cheuaux foibles dedās les basses, & qu'elles ne leur puissent souuēt apporter quelque cōmoditē, & aucunes fois beaucoup: mais il est necessaire que le Caualerice aye le iugemēt & l'experience de sçauoir choisir la calate, facile ou forte, selō le naturel & les forces du cheual: & encores quād il s'en voudra seruir, ce doit estre seulement au trot, & au petit & mediocre galop, selon la proportion, ou disproportion, qui pourra estre de la calate, à la capacitē des forces, & disposition du cheual: car par mon aduis on ne le poullera iāmais tel qu'il soit, à toute bride dans vne forte descente sans necessitē.

QVAND le Caualerice parera le cheual, principalemēt dedans la basse, il doit appuyer son action & sa force sur les cuisses & les genoux: car si en tirant les cordes du caueffon, il tient les iambes trop auancees & bandees sur les estriex, il tirera la selle avec les estriuieres sur les espaules du cheual, au contraire de la pretenduē vtilitē de la calate, qui doit allegirir le deuant du cheual: & par ce moyen l'incommodera bien fort, mesmement en reculant: à cause que l'vn des plus grands trauaux & desplaisirs, qu'on sçauroit donner au cheual timide, ou foible, ou tel qu'il soit, s'il est trop las, ou hors d'aleine, est de le faire reculer cōtre mont, & tant plus si la basse est forte. C'est pourquoy en ces occasiōs on doit peser le moins qu'il se peut, sur le de-

uât du cheual: & parce que la pente de la calate empesche que le Caualerice le puisse bonnement soulager de ceste incommodité, il vaudra quelquefois beaucoup mieux vsfer du chastiment & de la commodité de la muraille, tres-necessaire aux cheuaux foibles & de peu de memoire, qui s'abandonnent sur le deuant, & qui neantmoins sont coleres & courageux.

COMMODITE' DE LA MVRAILLE POVR FAIRE
bien parer aucuns cheuaux.

CHAPITRE XXXVI.



Par les regles & leçons precedentes le cheual ne se peut disposer à faire l'arrest leger & sur les hanches, il le faudra exercer au trot & au galop par le droict, au long d'une logue muraille, qui face angle & espaule par les deux bouts, aupres desquels le Caualerice arrestera le cheual, & le fera reculer & tourner, comme i'ay desia dit: & selon qu'il s'abandonnera, le Caualerice l'arrestera pres de la muraille, ou espaule du bout de la courtine, afin que la crainte de choquer ceste muraille contraigne le cheual de se mettre ensemble, pour s'arrester sur le derriere: & s'il continue de s'appuyer trop sur le caueillon & la bride, il n'y aura point de danger de luy laisser heurter vn peu la muraille avec le nez & le caueillon, sans toutesfois l'y contraindre: au contraire quand le Caualerice vouldra vsfer de ce chastiment, il se doit mettre en quelque deuoir, d'arrester le cheual, pour luy faire cognoistre, que le mal qu'il receura, ne luy aduiédra que par sa seule faute. D'autre part il pourroit recevoir si grand coup contre le front, que quelque accident dommageable, & peut estre incurable, luy en aduiendroit dás la ceruelle, à l'ouye, ou aux yeux: & pour empescher qu'il n'esquieue ce chastiment de muraille, il sera bon qu'il y ait vn homme de pied à chascun bout de la courtine, ayant vne longue gaulle, pour ayder, s'il est besoin, à le tenir à l'obeyssance de ceste regle. Or il ne faut point douter, qu'en peu de temps ce chastiment ne tienne le cheual bien fort aduertý: en quoy le Caualerice doit sagement employer son iugement pour arrester le cheual loin, ou pres de la muraille, du bout de la courtine, selon la crainte, qu'il en aura, ou qu'il cõtinuera de s'appuyer, & peser sur la bride & le caueillon: afin qu'avec le temps, & par ce moy en bien continué, il puisse faire vne habitude, qui sans le fouler le face parer facilement en s'esloignât peu à peu, & puis se rapprochant, s'il est besoin, de la muraille iusques à ce qu'elle ne soit plus necessaire. Et afin que le cheual, de quelque cõplexion qu'il soit, ne se rebute, mais au cõtraire, qu'il face mieux son profit de toutes ces leçons, il sera bon aucunesfois de les varier & mesler: car les regles trop continuees, tant soient elles excellentes, luy peuuent souuent amener tels desplaisirs, qu'ils luy feront faire des mutations diuerses & inopinées: mesmement tant plus qu'elles le contraindront en son naturel.

OR cõbien que generalement les cheuaux qui ont les iambes, les pieds & les espauls, foibles, ne le puissent bonnement arrester à la course: si est-ce qu'il s'en trouue aucunesfois, qui pour les mesmes imperfections, s'arrestent trop court sur les espauls, & sur les dents: combien qu'ils soient naturellement releuez & legers, à la main, & en toute autre action. Voyla comment les vns ne peuuent, ou n'osent cõsentir & se disposer à l'arrest à cause de l'incapacité des membres: & les autres pour la mesme incommodité & imperfection, font vne trop prompte resolution, employans tout à coup toutes leurs forces, sans espargner reins, espauls, iâbes, pieds, ny bouche, pour plus soudainement mettre fin à la douleur, & importunité, que leur

apporte la violence de l'arrest. La mesme briefueté peut proceder de quelque imperfection de veuë, qui leur fera soupçonner qu'on les arreste pour estre pres de quelque danger, qu'ils s'imaginèrent confusément, & qu'il soit vray, on void fort peu de cheuaux aucugles, qui ne s'arrestent facilement.

A ces cheuaux qui s'arrestent ainsi tout à coup, les basses & le rencôte de la muraille sont extremement contraires, & le reculer ne leur est nullement necessaire: parce qu'ils ne s'assemblēt que trop pour s'arrester. Au contraire pour les assurer & attirer à vn appuy plus resolu, il leur faut oster au commencement la gourmette, ou la tenir fort large, & les arrester lentement, & en traissant, iusques au trot & au pas, & mesmes en montant, regaignāt peu à peu, & avec le temps le terroir plat, à mesure que le vray appuy de la main se fera, vsant sur tout d'autāt de douceur, comme on doit apporter de rudesse à ceux, qui sōt singards, & qui desirēt s'arrester par malignité de courage, ou par poltronnerie. Quelques vns pourront penser, que le caesson de corde soit propre à tēperer l'appuy de ces arrests trop cours & precipitez: mais aucune fois ce sera vne occasiō au cheual de se soustenir plus pesamment sur le caesson, & partant elle luy donnera moyen de faire l'arrest encores plus bas & plus court. C'est pourquoy le caesson doit plustost estre de fer, pour releuer & chastier le cheual, qui fera ceste action sur les dents: & ce chastiment doit estre quelque fois accompagné de bonnes & fermes esperonnades, pour le chasser, pour ueu que le cheual ne soit trop sensible, colere, & ayté à desesperer.

La raison pourquoy la susdite leçon de la muraille, est propre pour le cheual foible, est parce que le terroir ne le contraint aucunement, & que l'apprehension de ceste muraille, luy peut faire mettre ses forces ensemble, & le ramener sur le derriere, sans luy offēser la bouche, la barbe, les iambes, les espaules, les reins, ou les hanches: ny le desesperer, s'il est fort sensible & courageux. Et pour le regard des cheuaux coleres, c'est que les lieux contraints & limitez leur peuuent souuent oster beaucoup de desirs licentieux, desquels naissent le plus souuent les inquietudes & la fougue, qui les saisit, quand ils sont rēchez en lieu plus spatieux. Et quant à ceux qui ont faute de memoire, (pour ueu qu'ils ne soient rāningues,) la muraille fait aussi qu'ils ont la veuë & la pensee plus occupee à l'escole, que s'ils estoient à la campagne, ou en part qu'ils eussent moyen de voir plusieurs obiects propres à les diuertir de l'attention de l'escole.

IE veux encores que le Caualerie sçache, que les calatēs & autres lieux contraints & l'imitēz, sont generalemēt inutiles, & contraires aux cheuaux legers, coleres, sanguins & apprehēifs, quoy qu'au reste ils soient bien partis de mēbres: parce qu'estans de ce tēperament, ils ont d'ordinaire trop d'inquietude, qui est cause que souuent ils s'offēsent de la grande subiection & obeysance, principalement de l'arrest & du reculer: & si le Caualerie obstinē les pense gaigner, ou contraindre par les plus aspres chastimens, & plus fortes, ou plus iustes caualcades, & leçons de l'escole (combien que les effects en fussent propres à d'autres cheuaux de differente nature) il y perdra souuent son latin, tant sur les voltes, comme au parer. Car l'apprehension (qui les saisira d'ordinaire) des aydes & chastimēs contraires à leur humeur, & mesmes recognoissans les lieux de la subiection, cela les mettra souuēt en tel soupçon ou desespoir, qu'au lieu de se rassurer, & de comprendre, l'obeysance desdites leçons contraintes, ils chercherōt plustost les moyens d'eschapper, forçās la main du Caualerie pour fuyr l'escole. Et pour moy ie conseille celuy, qui voudra bien dresser les cheuaux de telle humeur impatiente, de leur apprendre plustost

à manier, que s'amuser à la iustesse de l'arrest, qui les trouble si fort: i'entéds manier librement & legerement, large & estroit seulement, au trot & au galop aisé, & dene les arrester que rarement, & lors qu'ils ne penseront nullemét à l'action de l'arrest, ou seulement en faisant la fin de la leçon. Ceste regle est bien fort esloignée de ce que i'ay dit parlant des cheuaux chargez, qui poisent, ou qui tirent à la main: & qui s'ont naturellement moins coleres & sensibles, que ceux-cy, & par consequent plus patiens pour supporter les remedes, & chastimens violens de l'escole, lesquels, ayans quelque commencement d'obeyssance & de pratique sur les voltes de trot & de galop, se doiuent le plus souuent aliger par les regles du parer, afin de les redre apres plus libres & faciles au manege plus estroit: & au contraire, si l'on veut bié iouyr de ceux, qui sont esceruelez, & qui ont la bouche desdaigneuse, il les faut assseurer & faciliter sur les tours ou ronds avec beaucoup de douceur & de patience, auparauât que les adiufter à l'arrest. Plusieurs hommes de cheual trouueront possible ceste regle estrange, & au rebours des communes escoles. Toutesfois la raison en est fort naturelle: car l'action du parer estant generally la plus subiecte & la plus penible de toutes celles, que le cheual peut faire, & à laquelle il doit rendre plus d'obeyssance, sans doute s'il est naturellement desobeyssant, colere & courageux, tant plus on le voudra rechercher & cōtraindre à la iustesse de l'arrest, tant plus entrera il en fougue, & en inquietude: & quelques fois: comme i'ay dit, se mettra en defense tōbant d'ordinaire en quelque dangereux vice, selon qu'il sera superbe, malitieux ou apprehensif. Je veux donc qu'on le gaigne en l'exercant, premieremét au trot & au petit galop sur les voltes larges, & peu à peu estreffies & hastees par la pratique de l'escole, en diuers & differens lieux: & sur tout sans s'attacher à la bride, & sans rien oublier de la douceur & patiēce necessaire en telles occasions: car il est certain, que l'action de tourner est beaucoup plus naturelle que celle du parer: c'est pourquoy par l'exercice desdites voltes on peut appaiser & assseurer les esprits, & l'aleine du cheual fougoux & impatient: & par mesme moyen l'attirer plus facilement, & sans le troubler, à l'obeyssance de plusieurs & necessaires mouuemens de la main & de la iambe. Qu'il soit vray, on void vne infinité de cheuaux sensibles & impatiēs, qui neantmoins sont attentifs à l'escole, lesquels assemblēt leurs forces, & ont l'appuy de la bouche temperé, tant qu'ils vont sur les voltes: & toutesfois partant d'icelles, ou comment qu'ils aillent par le droit, ils se mettent en fougue, & tirent bien fort à la main: qui est vn vray tesmoignage que l'exercice des voltes, fait avec iugement & douceur, les assseure & leur occupe plus attentiuement les forces & la memoire que celuy qui se fait par le droit.

OR ayāt repatrié & reduit le cheual fougoux, à l'obeyssance & pratique des voltes du trot & du galop, le Caualerie aura moyen, à la fin des leçons, de luy faire entendre doucement & avec le temps, les proportiōs & iustesses du parer, pour deux raisons principales. L'vne que le cheual desia exercé, & accoustumé à beaucoup d'actions & mouuemens du Caualerie, n'en sera plus ignorant, ny par consequēt, en si grand soupçon: L'autre que n'estant d'ordinaire arresté que seulement pour mettre fin à l'exercice & pour la descēte du Cheualier, il aura plus d'occasion de desirer & bien faire l'arrest pour son repos, que de craindre & fuyr: toutesfois, quelque grand respect que ie vueille qu'on porte au cheual colere & sensible, ce n'est pas à dire, qu'on doiuē tousiours supporter toutes les fautes, qu'il fera: car en fin il est necessaire qu'il entēde & cognoisse tous les chastimens de l'escole, sur peine que quād il sera en humeur de faire, ou lors qu'il fera quelque action fausse & maligne, & que tout à l'heure le Cheualier le pēsera diuertir, ou corriger, il aduiendra facillemét que le cheual entrant en plus grāde colere, mesprisera les remedes & chastimens, ou se

defendra contre iceux, ne pouuant supporter ce, qu'il n'aura accoustumé de sentir. A cause dequoy le Caualerice doit aucunesfois desirer que le cheual luy face de son propre mouuement quelque faute fort licentieuse, & quelque trait & procedant de mauuais & obstiné naturel, pour auoir occasion de contester, & de le chastier & vaincre par les bons moyens de l'art. Car c'est autant d'auantage, pour apres le faire plus facilement ceder à ces leçons & aux chastimens des fautes moindres & ordinaires: & si pour le tenir aux premieres caualcades, en quelque crainte sans le mettre en action inquiete, ou en desespoir, le Caualerice luy veut aucunesfois donner quelque coup d'esperon, ou de gaulle, il faut que ce soit lors, qu'il n'attend, ny soupçonne le chastiment: & si soudain apres l'auoir receu il se met en fougue: pour le diuertir à l'instant de quelque insoléce extraordinaire, le Caualerice doit changer de place, & en le menaçant varier l'ordre de sa leçon, sans pour cela se departir du tout de la proportion d'icelle, & apres le remettre accortement & à temps sur le stil des regles susdites.

DU CHEVAL DVR, ESGVERE ET
desesperé de bouche

CHAPITRE XXXVII.

AV C V N S Caualerices esuentez sont, d'aduis, quand le cheual ne se veut arrester par quelques moyens, peut estre mal propres, ou mal appropriez au naturel d'iceluy, de le laisser eschapper par sa fougue: voire d'accompagner sa fuite à grands coups d'esperons, & de gaulle, iusques à ce que l'aleine & les forces luy venàs à mâquer, il soit contraint de s'arrester de soy-mesmes, prest à tomber par terre, du tout outré, & comme demy estouffé. Il semble que ceste reigle vienne de l'escole de ce fol, duquel on racompte, qu'un iour se plaignant de son cheual, qui l'emportoit outre son gré, disoit, tout esmerueillé, qu'il ne cessoit de le piquer de toute sa force, & si pourtât ne le pouuoit retenir: ou de l'imitation du medecin, peu sçauant & trop hazardeux, qui pour son dernier remede met au fort la guerison, ou la mort du malade. D'autres Escuyers tirent quelque consequence d'aucuns, qui estant emportez par des cheuaux, lesquels eschapans & courans de desespoir, dressoyent fortuitement leurs fuites à quelques precipices, & dit-on que ces hommes, se trouuans pres des extremes dangers, ont voulu follement pousser, & mesmes contraindre les cheuaux effrenez, à se precipiter avec eux: dont il est aduenu que la frayeur du peril à retenu ses cheuaux tout court, leur laissant le souuenir d'une crainte si grande, que depuis ils n'ont ose refuser l'obeissance de l'arrest: pour moy ie m'en raporte à la verité, & tiens que la pratique de ces moyens tant scabreux n'est propre qu'à ceux, qui ne sont gueres sages, ou qui ont faute de meilleur recours. Je pense qu'il ne sera pas hors de propos que j'allegue icy quelques traits estranges, que ma fait vn cheual Gascon, qui estoit ieune, de bon poil & de fort belle taille, mais naturellement le plus dur de bouche & plus court de memoire, qu'õ eust, peut estre, sçeu trouuer au monde: & ce qui estoit encores pis, il auoit esté tellement tourmenté & desesperé par plusieurs mains & diuerses brides, rudes & rigoureuses, qu'il en auoit la bouche du tout corrópue & falsifiée, à laquelle desia les cals estoient formez, & à plusieurs fois vlceréz sur les parties, qui se doiuent conseruer saines, & en leur naturel, pour iouyr des bons effects de la bride. Je ne trouuay mords quil'embouchast mieux, qu'un vieux canon vñé, par le moyen duquel ie le promenay long temps en diuers

diuers lieux, luy tenant ordinairement du miel rozat dās la bouche, avec des drap-
peaux qui enueloppoiet ceste emboucheure, iusques à ce que ces vlceres furēt gue-
ris, & presque du tout consolidez. Apres ie voulus cōmencer de luy apprendre à pa-
rer: mais il auoit receu tant de desplaisirs par la diuersité des brides precedentes,
qu'aussi tost que ie le voulois arrester allant le pas, il ouuroit & tornoit la bouche,
faisant les forces, & entrant en alarme se mettoit au trot: & si allāt le trot, il sentoit
extraordinairement tirer les renes, ou les cordes du caueffon, soudain il prenoit le
galop: & quand il entroit en fougue, si ie ne luy laschois diligemment la main, le
mettant en sa liberté, il prenoit vne fuite desesperée, autāt quād la gourmette estoit
en bon & iuste point, comme n'en ayant point du tout: de maniere que quād cela
aduenoit à la capagne, ie n'auois autre remede que de tirer vne corde du caueffon,
pour luy tourner le col & la teste d'un costé, afin que ceste action me donnast quel-
que moyē de l'arrester: car de me seruir de la bride, c'eust esté vn plus grād desordre,
à cause du soupçon qu'il en auoit, & aussi des cicatrices de la bouche, encores frai-
ches & sensibles, lesquelles ie ne voulois rompre ny alterer en aucune façon: telle-
ment que si ie ne me fusse souuenu vne fois entr'autres estāt à la chaffe, de luy ietter
mon manteau sur la teste, pour luy boucher les yeux cependant qu'il m'emportoit
en sō desesper, sans doute il m'eust precipité, & mis en quelque peril. Cela me met-
toit quelquefois en tētatiō de hazarder le suldir extreme & bizarre chastimēt. Mais
quād ie me representois que les lōgues & furieuses courses, sont ennemies capitales
de la facilité de la bouche, de la memoire & de l'obeissance du cheual, & cōbien ce-
luy, à qui i'auois affaire, estoit naturellement disposé aux inconueniēs & desordres,
qui procedēt des courses extremes, ces raisons me retenoiet, & me faisoient naistre
vne infinité d'autres moyēs, qui me promettoiēt beaucoup plus d'effets, que ie n'e
voyois reüssir, à cause de l'obstinee resistēce du peruers naturel, & encores plus de la
mauuaise habitude de cest animal desesperé: si est-ce que ie l'adoucis peu à peu, &
trouuay moyen avec le temps & la patience, de luy faire aucunemēt goûter la bri-
de, & de le parer au pas & au trot, & quelquefois au petit galop. Mais il me fut im-
possible de le faire reculer deux pas: car la douceur y estoit inutile: & quād ie le vou-
lois tāt soit peu contraindre, aussi tost il se preparoit pour s'en fuir & m'emporter:
tellement que pour empescher aucuns de ses traits licetieux, ie l'exerçois ordinaire-
ment dedās vneallee estroite, longue & fermee de muraille, tāt par les costez que
par les bouts, laquelle par bonne aduenture me vint à grande commodité. Je cher-
chois toutes les cauteles & tous les moyens, que ie me pouuois aduiser, pour le faire
reculer: mais c'estoit autant de peine perduē. Or vn iour ie me trouuay si mescontēt
& rebutē d'auoir tant respectē & caressē ce meschant & incorrigible cheual, & d'en
estre si mal satisfait, que la patience m'eschappa, & luy donnay deux ou trois grāds
coups de nerf entre les deux oreilles, & au long du frōt, afin que le bout de ce nerf
arriuaist iusques sur le caueffon, pensant me véger par le chastimēt, & tirer d'iceluy
quelque satisfactiō, cōme i'auois fait de plusieurs autres cheuaux. Mais au cōtraire
il se mit à secouer la teste, & à tendre le nez en auant, m'arrachāt presque les cordes
& les renes des mains: & s'en alla courāt à toute bride, droit à vn des bouts de ceste
allee, là où il y auoit vne petite porte de la hauteur d'un homme, qui par bō heur fut
fermee: cōme ie me vis enuirō à cinquāte pas pres de ceste porte, ie cognus biē que
le cheual & moy couriōs vne fole & hazardeuse fortune: car il estoit des plus vistes,
qui se pouuoit voir: & au lieu d'apprehēder le bout limité de cesteallee, il sembloit
qu'il renforçast sa course contre ma volonté: tellemēt qu'il estoit comme impossi-
ble, d'euitervn choc estrange & furieux. La crainte de ce danger fut cause que ie ne
me peux empescher de tirer & m'attacher à la bride, & au caueffon: ce qui le mit en
plus grand desesper, & donna si grand coup cōtre la porte, que peu s'en salut qu'il

ne l'enfonçast & mist en pieces, quoy qu'elle fust double, fort espaisse & presque neufue: & de ce coup il se rôpit la bouche, le nez, & vn sourcil, s'escorchea vne espaulle, pour le moins aussi grand comme la main, & se donna vne grâde atteinte à vn pied. Il n'y eut plus moyé de faire seruir la bride, les deux harfôs de la selle furent ouuerts, & le caueffon tout faussé. Pour moy, Dieu merci, ie n'eus pas beaucoup de mal, & me iettay soudain en terre, estôné tant du danger que i'auois couru, que de voir ce miserable cheual estourdy & tout en sang, lequel ie tenois pour perdu. Ie le fis promener enuiron vn quart d'heure, cependant qu'on me promenoit aussi me soustenant par dessous les bras: & apres ie le renuoyay à l'escuirie pour le faire pêser, là où de tout ce iour il ne cessa de trembler, & durant iceluy ne voulut mâger ny boire. Et par ce que ces grands chastimens ne se peuuent, & ne se doiuent faire souuét, & que ce cheual auoit naturellemét fort peu de memoire, & point d'obeyssance, ie remontay le lendemain dessus, en quelque mauuais estât qu'il fust, & le menay dedans ceste allee seulemét pour le promener, & pour descouurer ce que ie pouuois esperer de ce chastimét: là ie prins ses façons de faire pour bôs indices' car aussi tost qu'il eut fait enuiron trente pas dedans l'allee, il commença à dresser les oreilles, signe de quelque loupçon: & comme il fut au bout & pres de la porte, qu'il auoit le iour auparauant choquée si rudement, il en eut peur, & se mit à rôfler, & à trembler: toutesfois il en approcha assez pres, sans y estre fort contrainct. Ie cuiday lors le faire reculer, par ce que les murailles, & la porte me dōnoyent occasion de me seruir de la bride, du caueffon & du nerf, pour le contraindre, sans qu'il me peust eschaper: ioinct que i'estois secouru de deux hômes de pied, qui tenoiét les deux cordes du caueffon, & qui vsoyent de tous les remedes, dont ie me pouuois aduifer, tant par la douceur que par la force. Mais pour tout cela il n'y eut moyen de le tirer en arriere, que tant qu'il se pouuoit bander, & acculer en allôgeant les espaulles & les bras, sans partir les pieds de deuât de terre. Ie ne le voulus rechercher, ny tenir trop longuement pres de ceste porte, craignant qu'il en perdît l'aprehension, ou que le second desplaisir, qu'il y eust peu recevoir, luy fist oublier le premier, qui estoit plus consequent. Mais ie le menay doucement à l'autre bout de l'allee, où il y pouuoit auoir trois cens pas, & puis le remenay au petit galop: parce que l'actiō en est fort propre, pour appaiser les cheuaux fougoux & desesperéz, & mesme pour asscuer les bouches esgarées. Ie voulois aussi mieux recognoistre, auant que le renuoyer au logis, la memoire qu'il auoit de l'auertissemét de l'arrest, & du choc de la porte, & ne faillis à l'aduertir fort doucement, dès qu'il en fut pres enuiron vingt pas: mais d'aussi tost qu'il sentit tirer les renes, il secoüa la teste par des mouuemés estranges, & en haulsant le nez il s'elança de telle sorte, qu'il redōna encores contre la mesme porte: & quoy que ce fust beaucoup moins rudemét que le iour auparauant, il se fit de grandes douleurs, à cause de ses playes, qui furent renouellées: & croy qu'il n'eust point donné ceste fois à la porte, n'eust esté qu'il auoit la teste si enflée du premier choc, que la veuë en estoit trouble. Ie le renuoyay tout à l'heure au logis, pour euitter l'occasion de quelque plus grâd desordre. Cinq ou six iours apres il eut la veuë esclarcie, & par ce qu'il auoit ce grand defect de memoire, ie le ramenay dans nostre allée, là où sans faire autre ceremonie ie le fis partir au petit galop: pour aller encores droit à la porte, laquelle il apperceut d'assez loing, & en se retenant il r'acourcissoit son galop à mesure qu'il approchoit de la porte: tellement que sans aucune difficulté il l'arresta aussi tost que ie l'eus aduertey en tirant mediocremét la bride & le caueffon: & ce qui plus me contenta fut, qu'au lieu qu'il souloit haulser le nez, quand on le vouloit arrester, il fit cest arrest en dressant les oreilles, en se ramenât & regardant fixe ceste porte: qui fut signe qu'il cōmençoit à recognoistre le chastimét: mais de reculer il y eut aussi peu de moyen,

qu'au parauant. En fin ie m'aduifay de prendre la porte d'une petite maison, qu'il y auoit dans ce iardin, laquelle ie fis porter & mettre, sans que le cheual s'en apperceust, dedans l'allee, à quatre ou cinq pas pres de l'autre porte, qui auoit receu les deux chocqs & secouffes du cheual, & la fis tenir en celieu toute droicte, par vn homme de pied, que ie mis en grand hazard: car si le cheual eust encore choqué ceste secode porte, il ne l'eust pas seulement renuersee sur cest homme, mais il eust passé dessus son corps & moy-mesmes n'eusse pas esté quitte de quelque mal. Mais le mescontément, auquel i'estois, m'auoit tellement esmeu, que ce doute neme garda pas de reuenir encores au petit galop d'assez loing sur ma premiere piste, & mô cheual ne faillit non plus ceste fois d'obeir à l'actiô que ie fis pour l'arrester, estant à quatre ou cinq pas pres de la porte empruntée: mais ce fut bien par le plus incomode & soupçonneux arrest, que iamais i'aye senty: toutes-fois il me cõtenta selon l'occafio. Apres que i'eus caressé mon cheual, ie me mis de nouveau en deuoir de le faire reculer: & cepédant ie fis aduâcer cest homme, en poussât la porte deuant soy. Côme le cheual la vid approcher, sans recognoistre ce qui l'auançoit, il en eut vne telle peur, qu'il en recula confusémēt cîq ou six pas: lors ie fis arrester cest homme, afin d'auoir moyé de flatter & appaiser le cheual, & de peur aussi, qu'il ne tournast la teste de l'autre costé, pour se mettre en fuite. Dessors ie me seruis ordinairement de ce remede pour l'arrester, & toutes les fois qu'il ne vouloit reculer par la bride, ou le cauessô, ie faisois encores aduâcer ceste porte, me faisant ayder par des hommes à pied. Par ce moyen & vne infinité de careffes & cõtaintes, trop lôgues à discourir, ie le fis consentir à la parade, & luy apprins peu à peu à reculer: sans cela ie croy qu'il n'eust iamais entendu l'aduertissement de la bride, ny la proportiô de l'arrest. Le l'exerçay apres si long temps dedans cesteallee, & l'arrestay si souuent, esloignât peu à peu la porte, que dans sept ou huit mois il oublia, & perdit entièrement ses soupçôs & frenesies, & se rendit à force d'escole & de pratique, le plus franc & plus ayse cheual, tant au parer qu'au manège terre à terre, que i'eusse pour lors sous ma charge: ie dis si franc, que combien que les courses continuées, soyēt du tout cõtaires à la franchise de la bouche du cheual, ie m'en seruois ordinairement à courir la bague, à cause qu'il couroit aysement & rondement, & que de só naturel il n'estoit pas fort colere, ny sensible: & par ce mesmement que tous les cheuaux de bague: qui durant leur course premeditée recognoissent le lieu, auquel ils ont accoustumé s'arrester, sans doute, en y arriuant, ils se disposent à la parade, pour finir leur effort, si le cheualier ne les chasse plus auant. Par ce discours particulier il est ayse à iuger, que le reculer bien consideré & fait à son temps cõeuenable, est vn moyen necessaire pour apprendre le cheual à bien parer, & pour le rendre obeyssant & leger, quand il est pensant, ou qu'il l'appuye, ou tire plus qu'à pleine main. Toutes-fois, s'il est trop continué & mal à propos, plusieurs cheuaux l'a coustumeront, & en feront vne telle habitude, qu'en fin, ils ne s'en chastieront plus: mesmemēt ceux qui sont extrêmement fougoux & durs de bouche, à cause que l'impatience & ardeur, qui les possede, quand ils sont eschauffez, les empesche de recognoistre la cause & l'effet du reculer: & ceux qui sont trop courts d'ecolure en font quasi de mesme: parce qu'ils sont communément chargez d'espaulles, & qu'à cause de la difficulté qu'ils ont de se ramener sur les hâches, ils appuyent facilement les brâches du mors, cõtrelleur poitrine, & par ce moyé rēdent souuēt le reculer inutile. Et si le cheual, duquel ie viés de parler, n'eust esté assez lôg à la main, à grâd peine eust-il choqué la porte avec le nez, côme il fit: & s'il fust aduenu autrement, le chastimēt n'eust pas esté si profitable: car il n'est necessaire que aux cheuaux, qui n'ont poit de créace qui éportēt & s'en vôt le nez en l'air à la desesperade. La raison est, que le nez est vne partie des plus sēsibles qui soit au cheual, & en laquelle par

consequant, il craint extremement les coups: de maniere que pour la garentir du chocq & de la douleur, qu'il aura desia recognuë, il sera cõme contraint de baisser la teste, pour hazarder le front. Puis donc que le propre de ce remede, est de ramener le nez du cheual esgaré de bouche, c'est à dire, qui n'a nulle obeysance ny fermeté de teste, ny d'arrest, il ne peut estre necessaire à ceux, qui s'armēt, quoy qu'on ne les puisse arrester: car ce seroit plustost vne occasion de leur faire baisser la teste d'auantage. Mais ie diray vn autre chastiment, lequel neantmoins ne se doit faire, non plus que cestui-cy, sans y estre contraint apres tous autres remedes.

DV CHEVAL DVR DE BOVCHE ET PESANT

CHAPITRE XXXVIII.



L se void peu de ieunes cheuaux, qui ne pesent, ou ne tirent à la main, quelque chose qu'on puisse faire, iusque à ce qu'ils ont atteint l'aage de cinq ans: combien qu'ils soient de taille bien partie. La raison est, que plustost ils ne peuuēt estre en leur vraye force, ny ne sçauroient auoir formé, & assuré la iuste posture du col & de la teste. Toutes-fois pour cela on ne laisse pas aux communes escoles,

de les rechercher aussi viuement en la quatriesme annee, comme s'ils en auoiēt dix. Ces desordres sont cause, que cõmunément ils sõt plustost foulez, que bien dressés: & ceux, qui sont de leur naturel chargez d'espaules & de teste, ne se rendent legers, qu'ils n'ayent neuf ou dix ans: & le plus souuent point du tout, si ce n'est quelque espace de temps à force d'art & d'exercice: & si non obstant ceste grosseur de stature, il s'en récontre quelqu'un, qui soit nerueux & courageux, & qui aye la taille belle, & legere sous l'homme, l'on ne doit faire estat de ceste vigueur, & legereté, que pour partir de la main à la Françoisise, & pour en tirer tout au plus, cinq ou six passades estroittes & furieuses. Car de penser qu'ils puissent resister à vn effort de longue haleine, comme s'ils estoient de legere & nerueuse taille, ce seroit erreur: puis que l'on void par leur stature, qu'il semble que nature s'y oppose. Voyla d'où viēt que, pour courir le cerf, les bons piqueurs treuuent que les plus excellēts courtours, doiuent estre plustost vn peu estroits de deuant, longs à la main, & hauts sur terre, que fort trauersés & racourcis. Aussi à la verité pour galopper longuement & legerement, le cheual a plus besoing d'aleine & de facilité, que de fougue, ny de grãde force, & celuy qui a la posture plus racourcie, & plus belle, n'en faute pas plus ieurement les hayes & les fossés: Au contraire pour bien partir & parer ferme avec iustesse, & pour repartir tride & furieusement, mesmes pour redoubler les voltes de ferme à ferme, le cheual doit estre trauersé, & fort de reins & de tous ses mēbres. Car pour fournir longuement le manege iuste & serré, & principalement celuy des fauts, il est necessaire que naturellement il aye moyen de tenir ses forces assēblées, & neantmoins prestes à les distribuer en l'ordre des bonnes leçons. Or parmi les cheuaux chargez d'espaules & de teste, il s'en trouue qui ont quelque gaillardise legere, neantmoins naturellement liée & retenue, de laquelle le Caualerie ne se peut preualoir pour en tirer vn bel air releué, combien que tels cheuaux soyent de bon aage, à faute de moyen de les faire parer legerement, & de les rendre bons à la main. Quant à moy ie les renuoyray tousiours aux premieres leçons de ce liure: mais si elles ne sont suffisantes, & que par curiosité, ou par necessité il soit questiõ d'vser à l'extremité de remedes excessifs, il faudra trouuer vne allée fermée par les costez, dedans laquelle on puisse plāter & accõmoder vis à vis & de la hauteur d'vn

homme, deux forts crâpons, ou aneaux de fer, auxquels l'on attachera deux fortes cordes, chacune par vn bout, longues également, enuiron quinze ou dix-huict pas, assauoir vne de chaque costé. Apres il y faudra amener le cheual, & l'on ioin-dra les autres bouts de ces cordes, à celles du caueffo, obseruât les logueurs pareil-les: & afin qu'elles n'entrauēt ou embarassent les iâbes du cheual, il faudra qu'elles soiēt soustenues & haulsées iusques enuiron les cartôs de la selle, par d'autres petites cordes, qui tiendront à la boucle de la croupiere. Cela fait, le Caualerice fera partir ce cheual de trot, par le droit, & pour la premiere fois ne fera nulle actiō pour l'ar- refter, mais luy laissera sentir l'effect de ces cordes, & cōme elles l'auront arresté, le Caualerice le fera reculer dix ou douze pas, plus ou moins, selon qu'il pourra auoir recognu le lieu & la secouffe de cest arrest contrainct, & limité. Et afin que le Cau- alerice n'aye occasiō de s'attacher beaucoup à la bride, & que la bouche & la barbe du cheual ne patissent trop, il doit estre secouru d'vn hōme à pied, qui sache men- nacer & battre discrettemēt ce cheual avec la gaule, ou le nerf, sur les bras ou sur le nez, selō qu'il refusera de reculer. Et apres luy auoir rendu la main, & fait quelques caresses vn peu de temps, le Caualerice le fera repartir. Et cōme il fera pres du lieu, iusques auquel lesdites cordes se pourront estendre, il se mettra en deuoir de le pa- rer: afin que s'il n'obeist assez diligēment, il aille soudain prédre de soy le chastimēt, selon sa faute. Ayant cōtinué cecy plusieurs fois, il en faudra faire tout de mēmes au galop: & si le cheual n'a bien recognu l'effect desdites cordes, & qu'il ne se dis- pose pour obeir prōptement à l'actiō du Caualerice, & à l'aduertissemēt de la bride, sans doute ces cordes luy donneront vn grand chastiment. Et si d'auenture estant en inquietude, & fasché de reculer, ou d'estre recherché longuement en ce lieu, il entreprend de faire quelque escapade licentieuse, ce chastimēt l'arrestera, & le ra- menera si rudemēt sur les hanches, que peut estre il en sera porté par terre, & fust- il aussi pesant qu'vn taureau.

FORT peu de cheuaux receurent ces grandes estretes, que quelque temps apres n'en soient estonnez, & ne s'en ressentent, voire les hommes qui serōt dessus, n'en demeureront pas quittes: car elles sont extremement violentes, & dangereuses. Aussi void-on que là où les cheuaux en ont esté deux ou trois fois surprins, ils re- partent apres avec rel soupçon, que tant s'en faut qu'ils tiēt ou qu'ils pesent à la main, que au contraire le Caualerice a plustost de la peine à les pousser, & les chas- ser en auant.

OR quand le cheual sera en ces grands soupçons, il le faudra faire reculer d'avan- tage, assauoir doucemēt, & à plusieurs fois, luy rendant souuent la main de la bri- de: & apres estre reparty, l'arrest, deuant qu'il arriue si pres de l'extremité du lieu limité & recogneu, à peine de racourcir les cordes, s'il se fait trop soustenir, l'ar- restant en vne nouvelle place. Et s'il ne veut plus repartir, & qu'il se defende quād on le voudra contraindre, le Caualerice fera destacher les cordes des crâpons, & en les laissant traifner par terre, meinera le cheual en quelque autre lieu incogneu, où il le fera partir, & parer cōme deuât: & si le cheual recognoissant la liberté, ne se veut bien arrestar, le Caualerice, fera prendre chaque bout des cordes trainantes, à deux ou trois forts hommes qui sans bouger d'vne place les tiendront fort & ferme: & fera reculer assez loin son cheual, sans luy forcer la bouche, ny la barbe, & apres re- partira de trot ou de galop, & par le moyen de ces hommes à pied, luy laissera en- cores prendre vne estrapade, assauoir, selon la difficulté, qu'il fera de s'arrestar: car de luy continuer ces chastimens extremes, sans se mettre en quelque deuoir de l'arrestar, estant pres d'iceux, ce seroit plustost vne occasion de le rebuter, ou de- fesperer, que de le faire obeyr.

QUAND il aura esté de nouueau ainsi chastié pésant estre en liberté, ie m'assuré qu'il sera apres ordinairement en doute, quoy qu'il change souuét de place, mesmes tant qu'il traînera ces cordes, & qu'il verra des hōmes de pied autour de soy, craignāt qu'ils ne prennent & tiennent lescordes pour l'arrester de secousse. Qui sera cause qu'il se disposera à l'obeissance del'arrest & du reculer, & qu'il se pourra rendre bon à la main, avec la longue habitude, la discretiō & la patience du Caualerice: mais s'il ne peut attendre que le cheual aye vne assez longue pratique de se ramener & alegerir sur les hanches, par cest effort qui se fait à nature, & que plustost il le vueille mettre en sa premiere liberté, ou en d'autres leçōs, & exercices esloignez del'estroite obeissance du parer, à grād peine en fortira-il à son honneur.

LA commodité de l'allée fermée ne sert pas seulement pour attacher & tenir les susdites cordes, mais aussi pour empescher que le cheual aye la veuë & la memoire occupée ailleurs, qu'à l'escole, afin qu'il entreprenne moins de defences & qu'il comprenne & retienne mieux les effectz de ces remedes. Quoy que ce soit i'aduise icy le Caualerice que les cheuaux, qui sont naturellemēt les plus choleres, impatiēs, & apprehēsiūs, sont aussi extremement ennemis des plus grādes subiectiōs, & qu'ils me l'ōt souuēt appris à mes despēs, par estrāges actes, se sentāt trop cōtraints. De maniere qu'il m'a fallu plusieurs fois auoir recours à d'autres remedes pl⁹ lōgs & moins rudes: mais aussi ay-ie exercé d'autres cheuaux plus patiēs, qui par les susdits moyens se sont en fin rendus obeissans & legers à l'escole, ou en autre lieu premedite, & ont esté en fort bōne reputiō: quoy que de leur naturel ils fussent extremement chargez & pesants d'espaules, & de teste: mais non pas peut estre en si peu de temps, que voudra mettre en semblable occasion quelque ieune, ou impatient Caualerice. Toutesfois si tous ces remedes ne peuuent rendre obeyssans, aucuns cheuaux disgraciez, il ne s'en faudra estonner, puis qu'entre les hommes mesmes, qui sont, ou doiuent estre capables de raison, il sen trouue de si mal nez, que les plus sages ne peuuēt persuader, ny cōtraindre leur mauuais naturel aux honnestes occupations. Ie pense que ceste difference se peut considerer en toutes especes d'animaux domestiques, mais pour les cheuaux i'en suis assuré. C'est pourquoy ie ne cōseilleray iamais à homme de cheual, de se mettre en peine pour certaines roffes, qui ne seront propres que pour la charrette, ou pour la malle, si ce n'est tant qu'il sera ieune, & encores en doute d'vne infinité de choses de cest art: desquelles il se faut necessairement rendre expert par la diuersité des cheuaux bons & mauuais, & de toutes fortes de complexions.

DES CHEVAUX QUI ONT L'APPVY
de la bouche foible.

CHAPITRE XXXIX.



EST vne belle partie de sçauoir alegerir le cheual, qui a la stature pesante ou autrement imparfaite, & l'nclination licencieuse: mais le Caualerice ne doit pas estre moins curieux de rechercher les moyens, qui peuuent assuer la bouche de celuy qui naturellement l'a trop sensible, foible & incertaine: car il est impossible de luy redre en bonne posture la teste, ny le col, & par consequent, qu'il se puisse redre ferme, ny iuste à quelque sorte d'air ou de manege propre au plaisir de la carriere, ny aux necessitez des combats, si premier on ne luy rend l'appuy de la

bouche, ayfé & folide. Et pour ce faire aucuns bõs Caualerices, veulét en telle occasion qu'on exerce le cheual, fans le parer, que pour finir l'exercice, & fans le faire reculer. La regle en est bonne pour l'ordinaire: mais quand à moy ie suis d'aduis, que par caualcades variées on le pare souuét: assauoir en galopât, & lors qu'il n'ar, tend ny esperer l'arrest, pourueu que ce soit avec iugemēt & douceur, & fans le faire ordinairement reculer: mais au contraire qu'on le face repartir fans le precipiter-aussi tost qu'il aura paré. Car les arrests aysez estendus & continuez, avec le tēperament de la bonne main, le pourront diuertir de diuers soupçons, qui peut estre l'empeschent de s'appuyer, principalement des efforts excessifs, qu'il aura plusieurs fois receuz, en s'arrestât trop court, & aussi des douleurs defordonnées, qu'il aura souffert à la bouche ou à la barbe, par les brides & gourmettes trop rudes, ou mal appliquées.

OR en cecy il faut cōsiderer, que tout ainsi que les lieux limitez sont ordinairement propres pour allegier les cheuaux, qui pesēt à la main, aussi ceux, qui ont l'appuy de la bouche foible, doiuent estre exercez à la cāpaigne, où il ne se voye nulle figure d'escole, qui leur puisse dōner occasiō de premediter l'arrest, ny autre proportiō estroite & limitée. Et tout ainsi qu'on ne leur doit iamais permettre de reculer, sãs y estre cōuiez, ou cōtraints: il est aussi tres necessaire, qu'on leur apprēne à reculer par les accoustumez mouuemēs de la main de la bride, & du cauesso: à cause que l'õ void souuét que les cheuaux qui ont la bouche foible, se bādent autāt ou plus sur le mords, lors qu'ils sōt las, ou hors d'aleine, ou ayās les barres eschauffées, que sçauoient faire ceux, qui naturellement sont chargez & pesāns. De maniere, qu'il est mal-ayfé, quād cela aduiēt, de les faire reculer, s'ils ne l'õt auparauāt appris par pratique: & si en ces extremitez le Caualerice les y veut cōtraindre par la force, il se peut assurer que, outre qu'il les trouuera bien fort desobeissās & obitinez, les efforts qu'ils receuront au barres & à la barbe (qui pour lors sont partie endormies, & presques insensibles) leur causeront apres telle douleur, que la bouche en demeurera plus falsifiée, qu'elle n'aura auparauāt esté. Enquoy l'on peut apprēdre qu'il n'est pas seulement bon que le cheual trop leger à la main, (pourueu qu'il ne soit retif) apprenne à reculer par l'effect de la bride: mais qu'il se faut garder de luy traouiller tant les forces & l'aleine, que la bouche, qui est de soy trop delicate, en soit offensée, sur peine des defordres qui en pourront naistre.

Tous ceux qui ont pensé que les fauses renes, qui s'attachent aux archets des branches du mords, offensent la bouche delicate, se sont bien fort trompez: car plus tost elles la soulagent, & mesmemēt la barbe: pourueu qu'en vsant des fausses renes on tire moins les renes ordinaires, & que l'ēboucheure soit vn simple canō, & la gourmette rondē, assez longue & grosse, comme i'ay dit ailleurs. Pour tirer vne preuue suffisante de ce precepte, c'est que les antiques & premieres brides estoient presque des filers, & des longes ou renes attachées aux archets: depuis pour tenir le cheual en plus grande subiectiō, les Caualerices ont inuenté les branches & la gourmette. Or donc les fauses renes bien appliqués ne serōt point rudes, ains apporteront sans doute beaucoup de commodité, pour fortifier & resoudre l'appuy de la bouche du cheual, qui l'aura foible & trop sensible.

DES CHEVAUX QUI TIENNENT LA
bouche ouverte & tournée.

CHAPITRE XL



QUAND le cheual de sa nature, ou par accident, a quelque defaut aux pieds, aux iambes, aux espauls, ou aux reins, quil'epeschent de fournir facilemēt à quelque exercice nerueux & principalemēt à l'actiō de l'arrest ferme & leger, ilouure ordinairement la bouche & fait souuent les forces: en quoy il montre le soupçon & la crainte qu'il a d'estre contraint par les violents effects de la bride. Qu'il soit ainsi, l'on void par experience, qu'il ouure & tourne la bouche d'auantage, quād il soupçonne la course furieuse, ou qu'il est recherché de quelque iustesse, estant fort las, & hors d'alcine. Il y en a d'autres aussi qui font ceste delagreable cōtenance, seulement pour n'auoir point d'incliniō au manege, ou pour auoir la bouche tant desdaigneuse, ou la barbe rāt gastée, qu'on ne peut inuēter aucune bride, ny gourmette, à la quelle ils puiffēt prendre plaisir. Or quāt aux remedes de ceux, qui ont ceste imperfectiō, à faute de force & d'alcine, il leur faut premieremēt oster le soupçon des plus violēs desplaisirs, qu'ils peuēt auoir receus, & qu'ils redoutēt, principalemēt l'apprehēsiō de la course violēte, & de l'arrest trop contraint & limité. Pour ce faire il n'y a moyen plus propre, que aucunes fois le trot ayfē, & cōmunément le petit & paisible galop continué, en tournāt fort large, & par le droict, lās parer que sur la fin de l'exercice, & encores le plus lentemēt, qu'il se pourra, ne laissant toutes-fois le cheual trop abādōnné d'appuy de bouche: sur tout la douceur de la main, est requise en cecy, avec la fermesse d'icelle. Par ce moyen le cheual se peut appaiser, & en se repatriāt se mettre avec le tēps en bonne alcine, & par cōsequēt se fortifier: & si pour tout cela il ne redresse, & ne rassure sa bouche, ce sera vne apparece qu'elle pourra auoir esté si long tēps offēlée, par les differēs efforts de plusieurs & diuerses brides & gourmettes, que l'abitude de ceste imperfectiō l'aura tellement gaignée & falsifiée, qu'il faudra necesseremēt vser de remedes, comme si le cheual auoit de nature la bouche faulse & desdaigneuse.

QUAND doncques le cheual fera les forces pour ne vouloir gouter aucune sorte de bride, il faudra en l'exercant vser du simple canon, & de la gourmette ronde, & assez longue, avec les faulses renes: car par le moyen d'icelles, le Caualerie pourra avec le temps corriger le cheual, en le chastiant, par quelques secouffes bien considerées, & propres au naturel de sa bouche, lesquelles luy feront donées à tous les coups, du costé qu'il tournera les maschoires: & pour bien comprendre les effects de ce chastiment, il faut considerer que la faulse rene est attachée à l'archet de la brāche, qui est vn endroit fort voisin de la barre, & que au tēps que ceste faulse rene fait son operatiō, elle ne peut offenser la barbe, ny que fort peu la barre, à cause que la gourmette demeure en telle occasion cōme inutile. Or est-il que plusieurs cheuaux desdaigneux font les forces, rāt à cause de l'importunité de la gourmette: que pour l'incommodité de l'emboucheure: c'est aussi en quoy l'on peut iuger, que les faulses renes sont necessaires au remede de telle imperfectiō. Toutesfois si le cheual boit sa bride, elles luy donneront plus de commodité en ce vice, & mesmes pourront faire que le canon pressera extraordinairement la langue, & par consequēt donera occasion au cheual, quil'a grosse, ou trop sensible & serpentine, de la passer dessus l'emboucheure, & de tenir la bouche trop ouuerte: à quoy la cōmune

contrainte du caueffo, pourroit beaucoup seruir. Mais d'autât qu'il est beaucoup plus facile de faire, que le cheual continue de tenir la bouche fermée, & la langue en son canal, & que l'enboucheure soit en sa iuste place, que de l'épéscher de faire les forces, y estant accoustumé ie suis en ce cy d'aduis, s'il est assez auancé en exercice & en aage, qu'on mette aucunes fois le caueffon à part, pour vser desdites faulces renes, tenant la musérolle fort estroite, & plus basse que son lieu ordinaire. Et si le cheual a l'appuy de la bouche dur, & rendu, il faudra necessairement que son exercice soit fait patiemment, & soustenu par vne grande douceur, accompagnée d'une ferme legeresse de main, principalement si le cheual est sensible, apprehensif & fougoux.

POVR METTRE LE CHEVAL DV

trot au galop,

CHAPITRE XLI.



N ne doit iamais exercer le cheual au galop, tant qu'il pese, ou tire à la main en trotant, ny iusques à ce qu'il soit desgourdy & alegery par l'actiõ du trot, car autrement sans doute le mouuement du galop le fera abandonner d'auantage sur l'appuy de la bride, & tant plus s'il est chargé de deuant. Et quand bien il sera libre au trot sur

les grands, & premiers ronds, & que le Caualerie voudra commencer à le faire galopper sur la piste d'iceux, il le faudra faire encor, trotter quelques iours au parauât, plus estroit que l'espace ordinaire des ronds, enuiton vne tierce partie, ou la moitié, afin del'attirer apres plus facilement: car de le precipiter, pesant tout à coup luy faire refoudre le galop sur la mesme proportion, qu'il aura esté exercé seulement au trot, cela luy pourroit doner occasion de se rebuter & se departir de la piste premiere, ou de se deffendre par quelque autre moyen, & se rendre entier. Mais ayant esté plustost extraordinairement ferré & cõtraint au trot, & venât apres à estre eslargy, ceste liberté le fera consétir plus facilement à l'actiõ du galop, sur les premiers ronds: & pour le laisser en moins de fougue, & plus de legeresse & d'obeissance, il faut finir ceste leçon sur le mesme trot & estroite proportiõ des tours, qu'elle aura esté comencée: sur tout si le cheual tourné difficilement, il le faudra longuement promener à la fin de la leçon, beaucoup plus estroit qu'il n'aura trotté, ny galoppé, sans toutes fois le cõtraindre beaucoup: car bien souuét si le caualerie est patient, & aduisé, ce passage pourra seruir autât, cõme tout le reste de la leçon: & si le cheual a la bouche si leger, ou si foible, qu'il ne puisse bonnement prendre appuy sur le trot, il sera bon de luy faire comencer son exercice au galop, apres l'auoir promené & vn peu recherché pour le faire trotter. Et cõme le Caualerie sentira qu'il se refoudra sur l'appuy de la bride, il le remettra peu à peu au trot estédü, & furieux, duquel il fera le pl^s souuét la fin de ceste leçon: & de ces moyens peut naistre avec le temps le bon temperament de l'appuy de la bouche, autant au trot, cõme au galop: & quãd le cheual, leger ou pelât, sera libre à toutes mains au trot & au galop sur les ronds mediocres & au parer, lors il sera tẽps de comencer à l'adjufter plus estroitement, le mettant premierement par le droit aux premieres regles des passades.



POVR A DIVSTER LE CHEVAL AV TROT SELON SON NATVREL.

CHAPITRE XLII.

N peut desia comprendre iusques icy, que l'exercice de trot est le premier & plus necessaire fondement de la legeresse, & de toutes les leçons, qui peuuent rendre le cheual adroit & obeysant, & sur lequel se doiuet bastir toutes sortes de maneges: mais il faut qu'en cest exercice les principales consideratiōs soyent diligēment obseruées. Assauoir que si le cheual est naturellement leger à la main, le trot estendu & resolu luy est propre, d'autant que s'il est besoing, il luy peut desgourdir les membres, assurer la teste, & les hâches, refouldre le col & les espaules à la facilité des voltes: & mesmes luy peut communément donner le premier sentiment & la cognoissance du vray & ferme appuy de la bride. Au contraire si le cheual est naturellement pesant, ou que pour quelque autre imperfection, il tire à la main, ce trot long & resolu l'abandonnera sur les espaules, & le fera tirer d'auantage. Il faut doncques en ceste derniere occasion, principalement si le cheual est long de corfage, tascher à l'exercer d'un trot le plus court & releué, qu'il sera possible, afin de le mettre & tenir ensemble, sans toutes-fois s'attacher trop à la bride, ny au caueillon: afin aussi que par ce mesme moyen, il s'accoustume à porter la teste en belle & bonne posture.

DIFFERENCE DES CHEVAUX QUI PESENT à ceux qui tirent à la main.

CHAPITRE XLIII.

La difference qu'il y a des cheuaux qui pesent, à ceux qui tirent à la main, est que ceux qui pesent, s'appuyent & s'abandonnent sur la bride & le caueillon, pour estre foibles, ou trop chargez, ou pour auoir la bouche naturellement trop charnue & endormie: & ceux qui tirent ont les barres dures, & cōmunément rondes & deschargées: à cause de quoy ils bandent le col, & les maschoires pour se deffendre & forcer le bras, & le poing du cheualier, lors qu'ils ne peuuent ou ne veulent fournir à cé, qu'on les recherche. Or quāt à ceux qui pesent, ils se peuuent alliger selon l'art en se fortifiant, par l'exercice du trot: & ceux qui tirent se peuuent aussi ramener & amolir en leur accroissant l'aleine, & leur ostant la fougue par l'exercice du trot, & du petit galop. Mais en fin ceux qui pesent sont ordinairement fors, & paresseux, & ceux qui tirent sont impatiens, desobeysans, & par consequent les plus dangereux & incorrigibles.

DIFFERENCE DES BOUCHES TROP SENSIBLES,
foibles & fermes.

CHAPITRE XLIII.



Une bouche trop sensible & soupçonneuse est celle qui s'offense de toutes sortes de brides, & qui bat, ordinairement à la main. La foible est celle qui est trop legere: c'est à dire, qui ne prend appuy sur quelque bride douce qu'on luy puisse mettre, quoy qu'elle ne batte jamais à la main. Et par celle qui est ferme, se doit entendre cest appuy mediocre, assavoir solide & temperé, que les bons hommes de cheual ont en tres-expresse recommandation.

PREMIERE LECON DE TROT

sur les passades.

CHAPITRE XLV.



POUR commencer d'exercer & adiufter le cheual aux passades & aux voltes de trot, & pour euitter qu'il ne face au commencement de ces leçons plusieurs desordres communs, ou afin qu'il en face moins il luy faudra plustost faire cognoistre communément deux ou trois fois la proportion des passades & des ronds, allant le pas, assavoir le pas de l'escole, qui doit estre aduertiy, racourcy & léger.

Car il y a differéce du pas de l'escole, à celui qui se fait abandonné, ou lètemét en allant par pays, ou en promenant le cheual auant ou apres la leçon. Ceste proportion de ronds, & de passades se doit faire selon que le cheual sera desuny, engourdy, ou pesant c'est à dire, que s'il s'abandonne sur le deuant, & sur l'appuy de la bride, il faudra tenir la passade plus courte, & les ronds plus estroits, que s'il estoit léger, ou ramingue. Mais pour l'ordinaire la passade doit auoir enuiron trente pas de longueur & chaque rond quatre pas de diametre ou largeur, mesurant à trauers en ligne droicte, & passant par le centre. Or cependant que le Caualerice aduertira ainsi son cheual, il aura moyen d'adiufter les renes en tel point dedans la main, & en si bon & temperé appuy, qu'il puisse tenir la teste du cheual en belle situation, sans le trop contraindre: ensemble de se bien asseoir dedans la selle, de redresser son corps & ses iambes, de s'asseurer sur les estrieux, & de bien accommoder son chapeau. Mais tout cela se doit faire si accortement, que à peine ceux qui assisteront le puissent cognoistre. Car tout ainsi que le Caualerice ne doit estre grossier en ses façons de faire, aussi ne doit il rien montrer de trop affecté. Apres il doit commencer à vn bout de passade, de mettre le cheual par le droict, au trot, qui sera propre à son naturel, comme i'ay dit.

PLUSIEURS sont d'aduis, lors que le cheual est arriué presque au bout de la passade, auant que le tourner à vne main, de l'eslargir plustost vn peu, feignant de le vouloir tourner à l'autre. I'approuue fort ceste reigle, quand elle se fait pour trôper & corriger le cheual ramingue, qui se retiét, ou de robe pour prédre la volte, premier que le cheualier l'aye aduertiy: & mesmes si en faisant la volte, il s'eslargist trop de derriere, le Caualerice a moyen aussi par ceste feinte, de luy asseurer aucunement la

crouppe. Mais quand le cheual ne fait telles fautes, ie veux que la passade soit droite, du partir iusques à l'autre bout, auquel iustement se doit commencer l'action, & le circuit de la volte, ou demy volte, autrement ce manège sera imparfait. La raison en est fort apparente : car le temps & l'espace qui se pert à faire la feinte susdite auant tourner, ne falsifie pas seulement la droicte ligne de la passade, mais cela fait que le ferrer de la volte en est d'autant retardé.

D'AUTRES font aussi vne regle generale, d'arrester ferme le cheual à tous les coups, qu'il est arriué pres du bout de la passade, premier que prendre le tour : & d'autres qui ne l'arrestent iamais en ses larges & premieres leçons par le droit : mais ie veux que le Caualerice, sçache, que le style de parer sur le trot, deuant la volte, ne se doit obseruer, si ce n'est quand le cheual est desuny ou qu'il tire ou pese à la main. Car ce seroit vne grande faute de le tourner estant abandonné sur les espaulles, ou sur l'appuy de la bride, & vne autre incongruité grossiere de l'arrester, luy sentant au bout de la passade ses forces vnies, & l'action generale legere, & en estat de bien commencer & fournir la volte. En fin le parer ne sert en ses leçons, que pour faciliter le cheual à bien tourner quand il n'y est pas disposé.

OR doncques le cheual estant arriué d'un bon trot, & leger au bout de la passade, le Caualerice le mettra sur le rond à telle main qu'il voudra, & luy fera faire, selon le style des communes escolles, deux ou trois tours bien arondis : & en finissant le dernier, remettra le cheual sans confusion sur la droicte piste de la passade, pour en aller faire autant à l'autre main, & à l'autre bout, sans croistre, diminuer, ny rompre aucunement s'il est possible, la iuste battuë du trot, propre à l'appuy de la bouche, à la stature & au naturel du cheual : & cōtinuera ceste leçon du mesme ordre, iusques à ce que le cheual l'aura comprinse selon sa capacité, & qu'il sera temps de l'arrester. Et afin qu'il s'accoustume à regarder d'ordinaire, là où il luy faudra poser les mains, & que ce moyen le rendre plus franc & plus facile au manège, il faut necessairement que le Caualerice luy face tousiours faire soit avec la corde du caueson, ou la pointe de la gaulle ou du nerf, la premiere action de la volte, & fournir apres tout le reste d'icelle, en portant vn peu la teste sur le costé qu'il tournera. Ceste premiere action se doit entendre, auparauant que tourner le point de la bride sur la volte, ou pour le moins en mesme temps, sans pour cela acculer le cheual, le faire partir de la ronde piste, ny luy interrompre la iuste battuë du trot.

IL se void fort peu de cheuaux, qui en ces premieres leçons non accoustumees par le droit & sur les voltes, ne se penchent sur le rond en eslargissant trop les iambes de derriere, iettant par ceste action la crouppe au dehors, principalement ceux qui sont plus coleres, sensibles, & impatientes : à cause que toutes les fois qu'ils ont fait vn tour, ils pensent aller par le droit, où voudroyent auoir desia mis fin à la leçon des voltes : tellement que le desplaisir, qu'ils reçoient de rentrer à l'obeissance d'icelles, estant à l'autre bout de passade, leur fait ainsi falsifier encor la iuste rondeur des voltes. Car en fin ce des-aggreable mouuement de porter, ou ieter les pieds de derriere hors du vray circuit de la volte, procede le plus souuent de malignité.

DV CHEVAL QVI AVX PREMIERES LECONS

des passades iette la croupe hors du circuit des voltes.

CHAPITRE XLVI.



QVAND le cheual fasché d'estre contraint de trotter sur les voltes assez estroittes, portera la croupe hors de leur iuste rondeur, il faudra auoir la patience d'essayer, durant trois ou quatre leçons, s'il se vouldra adiuuster sans estre rudemét battu: car aucune fois il se pourroit eslargir seulement à faute de pratique: & si l'on void qu'il perseuere comme malicieux & obstiné, l'on vfera lors des chastimens ordinaires de l'esperon, du nerf & du caueillon hors la volte falsifiée. Et en ce temps le Caualerice retiendra vn peu le cheual, & le soustiendra, en aduançant le poing de la bride & le poussant vn peu par le droit sortant du rond: car autrement le chastiment se troueroit inutile. Et quoy que pour la premiere, ou seconde fois, que ce chastiment se fera, le cheual ne s'adiuste selon le desir du caualerice, pourtant il ne s'en faudra trop fascher: car tous les cheuaux ne sont pas prompts à comprendre les effects des mouuemens differens de la iambe, ny de la main.

Et si en faisant ceste leçon, il se trouue à commodité quelques lieux enfoncez ou creusez, à la forme d'vn fonds de bassin, pour en icieux trotter & tourner le cheual, sàs doute ce sera vn grand secours pour le refoudre, & empescher de trop eslargir les iambes de derriere en tournant: & quand le Caualerice vouldra partir d'vn lieu, pour aller par le droit changer de main, ou pour continuer de tourner du costé pl^s mal aysé en vne nouvelle place, il n'aura que faire d'observer aucun endroit particulier du rond: mais il en pourra desloger par tel lieu qu'il vouldra choisir, s'en allât à son gré reprendre la mesme volte, ou changer de main, pres ou loing, selon les deportemens du cheual. Et souuent en partant du rond, il sera bon de luy pousser la croupe, en dedans, soit de l'esperon, ou du nerf, ou de l'vn & de l'autre ensemble, du costé qu'il continuera d'eslargir & falsifier la volte, sans le laisser, pour ce chastiment, trop retenir ny trop aduançer. Et par ce moy il se rendra libre & iuste à toutes mains, sans se dispenser de mettre fin aux voltes, de parer, ny de tourner, que selon l'action & l'aduertissement du cheualier.

Comodité
de terroir.

Il aduient ordinairement en ces leçons, que le cheual impatient tournant à vne main au bout de la passade, desire tât finir la volte & de partir de la place; à laquelle il tourne, pour aller à l'autre bout de passade changer de main, ou finir la leçon, que souuét quâd il a tourné la teste du costé, où il espere serrer les voltes pour aller par le droit, & qu'on le veut tourner d'auantage, il se plie, se couche, s'acule, ou cōment que ce soit, se fait souuét battre, en passât à regret ce lieu remarqué, pour redoubler les voltes. Quand cela aduient, le Caualerice luy fera chāger de main au mesme lieu qu'il desire serrer & finir la volte, & quelque fois en vn autre endroit: & soudain le remettra sàs desordre sur la mesme piste de la maī chāgée, pour luy faire cōtinuer sa leçon en vn seul rond, iusque à ce qu'il ne l'atēde pl^s d'en partir: & puis à l'impourueu, le menera bien droit & esueillé au long de la premiere passade, ou par tel autre lieu qu'il vouldra, pour luy faire chāger de maī, & pour suyure ceste leçon qui seruira beaucoup pour les cheuaux, qui contēt & veulēt limiter le nōbre des voltes, & qui ne peuuēt attendre le mouuemēt & aduertissement du cheualier: mais ie veux sur tout, que le Caualerice le soustiēne par vn appuy, le plus leger & tēperé

qu'il se pourra, tant du caueſſon que de la bride, & qu'il se garde de faire tant tourner le cheual à la main, qui luy fera plus difficile, que au lieu de le gaigner, il le rebute du tout. Car en fin ce ſont vices ou imperfections, qui ſe doiuent vaincre avec les bonnes regles, le temps & la patience, principalement tant plus que le cheual eſt colere, apprehenſif, ou fort timide.

IL eſt ayſé à iuger à l'hôme de cheual, que la pluspart de toutes ces leçons, ſe doiuent faire en lieu ſpacieux, & qu'elles ſont pl⁹ propres aux cheuaux coleres, bizarres, & neâtmois legers à la main, qui ſe retiennent, ou qui ont la bouche trop legere ou molle, qu'à ceux qui ſont lourds, & qui ont trop d'appuy, & faute de memoire: leſquels au contraire doiuent eſtre couſtumièremment exercez en lieux ordinaires & recogneus, tant pour leur faire mieux retenir les leçons, que pour leur oſter l'occaſion de ſe trop appuyer & de tirer à la main, ſur l'eſperance de changer ſouuent de place pour mettre fin à l'exercice, ou pour fuyr de tout l'eſcole.

OR ces autres leçons de memoire aſſauoir ordinaires recogneuës & obſeruées ſe doiuent ſouuēt faire en lieu auquel le terroir panche, de façon que la volte ſe puiſſe commencer contre bas, & ſerrer & finir en montant, pour r'entrer dans la paſſade: car ceſte pête de terroir peut beaucoup ſeruir à la facilité, & à la iuſteſſe du manege, par ce que le cheual prenant la volte cōtre bas, il eſt preſque contraint de ramener ceſte action ſur les hanches pour ſe tenir dans l'eſpace du rond: & ſi cependāt qu'il eſt au plus bas du terroir de la volte, il veut deſrober & jeter la croupe hors de la iuſte rondeur de ceſte leçon, la cōmodité de ce terroir ſe trouue tout à propos pour y remedier: d'autant qu'il faut de neceſſité, que pour cōtinuer de tourner, il mōte: & ceſte autre action, qu'il fait en montāt, eſtant auſſi extraordinairemēt ſouſtenuë ſur les hāches & es iarrrets, luy oſte vne partie des moyens de s'eſlargir deſrobāt la croupe. Et outre que ce terroir qui pāche eſt propre à la iuſteſſe il fert auſſi à deſgourdir, allegir le cheual, pourueu que ſes forces y correfpondent.

LE commū des Caualerices, pour empescher que le cheual ne ſe couche ſur la volte, & ne jette la croupe hors la piſte d'icelle, veulēt que l'on face le chaſtimēt de l'eſperō, du coſté qu'il fait la faute, fort en arriere: & que l'on tiēne d'ordinaire la iambe, qui chaſtie, reculée, & l'eſperō d'icelle voiſin du flanc. Pour moy, ie ne veux pas dire que ce remede ne ſerue à quelques cheuaux peſans, ou de peu de vigueur, & neâtmoins aſſez ſeſtibles, & que ie n'en aye pluſieurs fois vſé: mais il a ſi mauuaife grace, que ie voudrois, que ceux qui receuront mon aduis ne le pratiquaſſent, que par grāde neceſſité: car il eſt beaucoup mieux ſcāt & meilleur, de faire le chaſtimēt de l'eſperō ſur la partie ordinaire, aſſauoir enuiron trois ou quatre doigts arriere des ſāgles, pourueu que ce chaſtimēt ſoit en meſme temps ſouſtenu, & accōpagné d'une action de poing, contraire à la volte, ou aduancée par le droit, ſans toutesfois chaſſer le cheual queſort peu hors de ſa piſte rōde, s'il ne ſe retient trop ou s'accule. Mais ceſte ayde de poing ſe doit faire avec beaucoup de fermeſſe, & de cōſideratiō, ſoit ſeulement avec le caueſſō cōtraire à la volte, ou avec la bride, ou tous les deux enſemble: afin que l'actiō de la main & le chaſtimēt ſe raportēt également à la faute du cheual, & à l'appuy & tēperamēt de ſa bouche, ſelō l'eſtat, auquel le Caualerie ſurpris, ou preparē, ſe trouuera auoir les renes & les cordes aux mains. Et au lieu de tenir la ſuſdite iābe ordinairemēt en arriere, ie veux que le Caualerie la tiēne droite, & qu'il ſ'appuye fermemēt ſur l'eſtrieu, du coſté que le cheual l'eſlargiſt. Car outre que ceſt appuy ſert de cōtrepois pour redreſſer le cheual, qui ſe couche ſur la volte, & qui s'eſlargiſt de derriere, il redreſſe auſſi l'aſſiette du cheualier: & ſi

quelquefois en faifant ce contrepoids, l'eftrieu touche & paffe l'efpaule du cheual à l'endroit, ou fort pres, du coulede, cela pourra beaucoup feruir à luy tenir le corps droit, mefmement s'il est chatouilleux: d'autant que c'est vne partie fort fenfible, & que se sentant ainfi touché de cest eftrieu, & aucunefois de l'esperon en ce lieu inaccouftumé, il y aura par neceffité le courage occupé: & mefmes il aduēdra fouuēt qu'il y voudra regarder, ou pour le moins il portera la teſte avec le courage, plus de ce coſté que de l'autre: qui est vn teſmoignage que le remede en est propre, d'autāt que le cheual ne peut que difficilement, tourner la teſte du coſté qu'il defrobe la croupe pour eſlargir la volte. Enquoy l'on peut auſſi cognoiſtre l'erreur de ceux qui pour chaſtier & determiner ſur la volte le cheual, qui est entier à quelque main le picquent ordinairement d'un eſperon, pres de l'efpaule hors la volte, & de l'autre enuiron le flanc dedās icelle. Pour le chaſtiment du flanc, il est quelquefois neceſſaire: mais pour celuy de l'efpaule, il est ayſé à iuger par ceſte explication, que le remede en est cōtraire, ou pour le moins inutile. Et pour le contētement des eſprits ſubtils & curieux, qui penſeront peut eſtre, que puis que l'eſperonnade donnée au flanc du coſté que le cheual ſe defrobe, peut chaſſer, ou pouſſer la croupe à l'opposite, que le coup d'eſperon, qui ſe dōne à l'efpaule doit faire de meſmes: ie diray que l'une & l'autre partie ſont naturellement fort fenſibles & delicates, & que les ſouppçons & chaſtimés des eſperons, peuuent eſtre faits en chacune d'icelles, d'une certaine façon ſi chatouilleuſe, ou du tout ſi aſpre & trop continuee, qu'ils attirerōt aucune fois pluſtoſt le cheual colere & malicieux, du coſté & à la deſce de l'ap-prehēſiō & de la douleur, qu'ils ne le diſpoſeront à la crainte & ſuittē d'iceluy. Néātmoins il faut cōſiderer, que la cōmune & lōgue habitude de l'eſcole apprend au cheual, que les coups des eſperōs luy ſont donnez aux coſtez & aux flancs, pour le pouſſer & chaſſer en auant, ou de quelque coſté: & ceſt atouchement d'eftrieu, ou d'eſperō, cōtre le bout de l'os de l'efpaule, entre l'aiffelle & la premiere ſāgle, est extraordinaire, & fait en lieu tant fenſible, & auquel le cheual a ſi peu de deffenſe, & tant ne cōmodité de veoir ce que la chatouille, ou l'importune, que nature l'incite à ietter l'œil, & par conſequent porter la teſte de ce coſté. Et ſi en ceſte meſme occaſiō l'on met auſſi en cōſequence le chaſtimēt de la gaulle, qui ſe fait communément ſur l'efpaule du cheual hors la volte, & qui reūſſit ſouuēt à luy reſoudre le deuant dedans icelle, il faut auſſi entendre, que ce chaſtimēt de gaulle, ne ſe fait pas ordinairement en ceſte partie, que maintenant ie veux que l'eftrieu & quelquefois l'eſperon touche, ou batte: & que (outre la commune habitude des eſperonnades donnees aux coſtez & aux flancs, & l'inacouſtumance de celles qui ſe donnent aucunefois ſi pres des eſpaules, ou aux eſpaules meſmes) la nature des coups qui foūettent, est de chaſſer beaucoup plus, que ceux qui picquent, ou qui chatouillent. Encores faut-il que le Cāualerice ſçache, que tout ainſi que les coups de gaulles bien conſiderez, aydent beaucoup à la legerēſſe du cheual, & à le chaſſer, quand il ſe retient, les plus violents & trop continuez, le peuuent auſſi intimider & retenir tant ſur les voltes, que par le droit.

Pour ne confondre le lecteur, ſur ce que i'ay deſia pluſieurs fois noté, que pour rendre le cheual libre au tourner, il est neceſſaire qu'il porte d'ordinaire la teſte ſur la volte & d'autant qu'il ſemble que ie varie par ces derniers remedes & chaſtimés, ie deſire qu'il conſidere que ie les baille ſeulement pour adiuſter la croupe du cheual, qui la defrobe en dehors, & que mon intention est que à l'inſtant, qu'il aura le corps droit ſur la iuſte piſte du rond, on luy redreſſe diligemment le col, & la teſte, en continuant de tourner.

Et parce qu'on est souuent contrainct d'vser d'aucuns chastimens extremes, & bizarres, ie ne baille pas celuy de l'esperó fait à l'espaule du cheual, & hors la volte, pour vn si grand desordre, qu'il ne puisse quelque fois seruir, mais c'est à certaines actions, si malitieuses, qu'il semble quasi qu'elles sont contrenature. Comme (entre autres) quand le cheual porte le col, & la teste du costé qu'il est entier (chose difficile à comprendre sans vne grande pratique, & à quoy il est malayfé de remedier avec le caueffon, ou la bride.) Alors ce chastiment se peut faire, d'autant qu'il en prouiet souuét deux effets cõtraires en vn mesme temps: car la douleur d'iceluy attire, cõme i'ay dit, la teste du costé qu'il est fait, & par mesme moyen pousse l'espaule de l'autre, mais en fin ces chastimés tant extraordinaires sont seulement permis au Caualerice discret & bien fondé, qui n'en vse que par grande necessité, & selon qu'il cognoist le cheual disposé aux bons effects diceux.

O R a y ie de sa dit la longueur ordinaire que doit auoir la passade du trot, & aussi l'espace des voltes. Il faut maintenat entendre, que la fin & le ferrer d'icelles, pour r'entrer dans la passade, sãs corrompre, ny desordoner le trot, se doit faire de biais comme l'on void communément pratiquer, en nos escoles.

L'ON peut aussi faire que chasque bout de passade, my-partisse chacũ des ronds, de façon que la volte se commence par vne moitié, & se ferre par vn autre: afin que pour repartir, le cheual r'entre dedans la passade iustement, par là où il aura commencé la volte: & pour ce faire il est necessaire de tenir les voltes plus larges que les precedentes: & afin de les proportionner plus facilement, il faudra faire ceste leçon en lieu, où le terroir soit plein & vny: lequel ne sera pas moins propre à soulager le cheual foible, que celuy qui pãche, à desgourdir le cheual nerueux, & fort sur ses membres. Et encores peut-on aux lieux plains ayder à la souplesse des membres debiles, sans les offenser, en mettant des mottes de terre assez grosses, qui trauersent en plusieurs lieux la piste des ronds obseruez: comme ie pèse que le Sieur, Federic Grison, entendoit en escriuant aucunes de ces reigles.

PRINCIPAVX EFFECTS DV GALOP.

CHAPITRE XLVII.



LE propre du galop: est d'asseurer la bouche du cheual: car si elle est foible, ou trop sensible, le caualerice, a moyen en galoppát) mesmes au large, & à la campagne,) de l'attirer & resoudre peu à peu à l'appuy de la bride. Et si le cheual tire à la main, pour auoir trop de fougue, & de desir de courir, ou pour eschapper licetieusement ou estant effrayé, le galop lent & doucement retenu luy peut appaiser & asseurer les esprits, augmenter l'alcine, & par consequent temperer la trop violente apprehension. Il est aussi generalemét necessaire pour diuertir les mauuais desseins des cheuaux, qui ont le cœur double & fingart, & pour desnouer & bien disposer la vigueur superflüe de l'esquine des cheuaux trop gaillards. Or tout ainsi que le cheual se met à vn trot plus franc, quand il a esté plustost aduertý au pas, aussi d'ordinaire se resoult il plus facilement au galop, quand il a vn peu trotté auparauant.

POUR COMMENC^{ER} A METTRE LE CHEVAL
*du trot au galop, sur les voltes larges, & doubles des
 passades communes.*

CHAPITRE XLVIII.



QUAND le cheual fera librement les susdites leçons, & que le Caualerice le voudra mettre aux premieres reigles du galop, sur le mesme manege, il commencera ordinairement la leçon au trot, selon le style susdit, continuant ce trot, iusques à ce que le cheual soit assez desgourdy. Lors estant enuiron quatre pas pres du bout de la passade, le Caualerice hastera & chassera le cheual discrettement par le droit, selon sa vigueur & legeresse, le mettant au galop le plus ayse qu'il pourra, duquel il luy fera commencer la volte, & soudain qu'il en aura fait au moins vn quartier, il le remettra doucement à son premier trot, & d'iceluy, sans le plus interrompre, continuera de luy faire tourner & fournir au moins deux voltes, les fermât comme i'ay dit au leçons precedentes: & allant apres de ce mesme trot, à l'autre bout de passade, il luy en fera faire tout de mesmes à l'autre main.

APRES que le cheual aura pratiqué ceste entrée & commencement de volte, au galop, le Caualerice augmétera peu à peu les temps du galop, de quartier, en quartier, sur la iuste piste de la volte, sans precipiter le cheual, reprenât à tous les coups le trot, iusques à ce que avec le temps, & par la bône pratique, il fournisse entierement, & facilement ce manege, sans plus interrompre le galop, gardant sur tout en galoppant toutes les proportions de la susdite piste du trot.

SI le terroir de ceste leçon panche vn peu du costé de la volte, comme i'ay cy-deuant expliqué, sans doute il portera beaucoup plus de commodité, que s'il estoit plain & vni Car si le cheual est leger & sensible de bouche, outre que ceste defcette l'attirera, & resoudra à prendre plus facilement la volte, la mesme commodité luy pourra affermir les hanches, la teste & l'appuy de la bride ensemble: par ce que naturellement le cheual se rameine, & se laisse plustost soustenir en galoppant contre bas, que en toute autre commodité de terroir.

SI le cheual a l'appuy de la bouche plus dur ou pesant, que à pleine main, soit de nature, ou pour quelque accident & mutation, il sera bon, principalement en ces leçons & forme de terroir, de le surprendre souuent le mettant sur la piste qui ferme les voltes, & par icelle luy faire commencer la volte, la mesme commodité luy donnera moins d'occasion de s'abandonner en prenât la volte, & mesme aydera beaucoup au mouuement du galop, & à la fermeté de la teste: à cause que ceste surprinse & entrée de volte, se fait en montant, & par vne certaine feinte & action de corps, qui luy aileure & adiuuste les hanches, comme l'expérience fait sentir au bon Caluarice.

POVR LA IVSTESSE DV MANEGE DE GALOP.

CHAPITRE XLIX.



MESVRE que le cheual pratiquera les fuddites leçons de galop, & qu'il se rendra facile sur les voltes, le Caualerice proportionnera peu à peu le galop aux forces, legeresse & inclination du cheual, & à la disposition de bouche: assauoir le hastant, & luy faisant eslargir la volte selon qu'il sera paresseux, ou singard, ou qu'il se preuauuda de l'esquincou qu'il s'acculera, ou se couchera sur la volte: le retenant selon qu'il se mettra en fougue, ou qu'il tirera à la main: estreiffant la piste du tout, selon qu'il se rendra libre & contestant ainsi, iusque à ce que le manege de galop soit à la proportion, qui conuendra mieux au naturel, & à la pratique du cheual.

ET soit que le cheual trotte, ou galoppe sur les voltes, ie rediray encores, que toutes les fois que le Caualerice sentira qu'il voudra jeter la croupe hors de la iuste rōdeur de son manege, il le portera diligēment en auāt, sans tourner le poing de la bride du costé de la volse, mais plustost à l'opposite, tirāt le caueffon hors le rond, & en ce mesme tēps, se soustendra pesamment sur l'estrieu contraire, touchāt & pressāt d'iceluy cōtre l'espaule du cheual. Et s'il se serre retenāt trop la croupe dans le tour, le Caualerice aduancera aussi le poing, le tenāt & baiffāt du costé qu'il tournera, tirāt aussi le caueffo dedās la volte, & se soustēnāt fort sur l'estrieu du mesme costé, faiffāt toutesfois la moindre actiō de corps, qu'il sera possible, tāt à l'vne main qu'à l'autre, empeschāt, autāt qu'il se pourra, par to^s ses mouuemēs necessaires, que le cheual ne rōpe le tēps ny la proportiō de sō manege. Et si l'effect de la bride & du caueffo, ou le cōtre poids donē sur l'vn ou l'autre estrieu, ne suffit à redresser le cheual sur la iuste piste des voltes, il faudra vser du chastimēt de l'esperō, ou du nerf, ou de tous les deux ensēble, du costé que la faute se fera, & sur les parties cy deuāt dites: mais sur tout avec iugemēt. Car il faut cōsiderer, que si les chastimēs se fōt ordināremēt extremes, & pour des petites fautes, le plus sonuēt excusables, ils pourrōt aussi tost estōner le cheual legmatique & timide ou desesperer celuy qui sera naturellemēt colere, fāguin & fēbile, que corriger l'vn & l'autre, principālemēt quād les fautes procedent d'ignorance, ou d'impossibilitē.

AUTRES PRINCIPAUX ADVERTISSEMENTS

pour l'air & la iustesse du galop.

CHAPITRE L.



LY a encores trois choses entre autres, que le Caualerice doit diligēment obseruer en l'exercice du galop, soit à la campagne, ou aux leçons ordinaires. La premiere & principale, est d'accompagner l'air du cheual avec telle legeresse, & temperature de main, qu'il aye moyen de luy sentir l'appuy de la bouche, & luy tenir la teste en belle posture, sans s'attacher à la bride: car cela luy osterā beaucoup d'occasions de se deffendre, mesmement par la dureté du col, ou des barres. Qu'il soit ainsi, l'on void cōmunément que le cheual, qui tire naturellemēt à la main, ou qui est coustumier de faire des escapades licenticuses & malicieuses,

reuient plustost en son vice, & se rend aucunesfois plus obstiné lors qu'on le pése tenir plus subiect de la bride. La seconde que le cheual accompagne & suiue iustement des pieds de derriere, la piste de ceux de deuant, sans porter la teste, ny la croupe en dedans, ny en dehors, côme i'ay dit aux dernieres leçons de trot. La troisieme, que selon la fougue qu'il aura donné au galop, par le droit sur les passades, le cheual soit, auât tourner, aduertí, retenu, & soustenu par vn si bon & réperé appuy de bride & de caueillon, & si bien à temps, qu'il ne soit contraint de faire la volte trop abandonnee sur les espaules, ny trop ramenee & retenue sur les hâches. La quatrieme, de mettre fin ordinairement á l'exercice, premier que le cheual soit si las, ou hors d'aleine, que par necessité il s'abandonne sur les espaules, & sur la bouche, autrement la leçon sera le plus souuent inutile.

*ADVERTISSEMENT GENERAL POVR
les susdites leçons.*

CHAPITRE LI,

VOY que les reigles générales doiuent communément estre obseruées aux bonnes escoles, si est-ce qu'il est permis aux meilleurs maistres de se dispenser en plusieurs choses: car puis que le cheual à tousiours plus d'inclination naturelle à vne main, qu'en l'autre, & qu'il est subiect à faire diuerfes mutations en ses leçons, il sera souuent necessaire de le ferrer à vne main, & de l'argir à l'autre: de le haster ou retenir, & mesmes le faire trotter à vne main, & galopper à l'autre, de croistre ou diminuer le nôbre des tours, & le châger d'vne main l'autre, & d'accourcir ou allóger les passades, les faisât vne fois de trot, vne autre de galop, ou s'il est besoing, à toute bride, & sât de toutes ces varietez, seló quele cheual se rédra obeissât ou difficile. Toutesfois s'il est aysé & de bône nature, mesmemét quád on le voudra môstrer, & faire paroistre en só manege, le Caualerice gardera les proportiós de la reigle ordinaire: assauoir de ne faire que deux ou trois voltes à la fois, à chaque main, pareille de vigueur, d'air, & de circuit: de faire les passades de mesme vitesse & longueur: de comencet & finir sur la main de l'espec: & sur tout que outre la iustesse, toute la leçon soit viuemét soustenuë: A sçauoir que tant qu'elle se fera au trot, ce soit vn trot vif releué, de iuste battuë & continué d'vn mesme tó, iusques à la fin de la leçon: & la faisât au galop, que l'air étoit aussi esgal & vigoureux, renforçans plustost que diminuer la vigueur, sans toute fois estre precipité, iusques au parer.

QUAND le cheual a pratiqué l'obeissance & la fermeté du parer, l'arrest du galop se doit faire en tirant discrettement la bride & le caueillon, sans esbrâler, ny alterer tant soit peu, l'appuy de la bouche, & en reculant vn peu le corps, pour accompagner ceste actiõ, & mesmes pour soulager d'autât les espaules du cheual. Et ce téps se doit prédre sans secousse par la fermeté du bras, & du corps ensemble, iustemét quád le cheual done des pieds de deuat en terre, au temps du galop: afin que soudain en les releuant apres par le mouuemét naturel, qui suiura le cheual, se trouue appuié sur les hanches. Car si au contraire le Caualerice fait la premiere action du parer, cependant que les espaules du cheual s'aduanceront ou serót en l'air, ce sera autant d'occasion de luy enduretir l'appuy de la bouche, & souuent de le faire parer sur les espaules, & sur la bouche, & mesmes de l'attiter à quelque faux mouuement de la teste, estant ainsi surprins au temps de la descente des espaules. Et parce que ie ne puis propremét expliquer en combié de temps ces arrests de galop & de la cour-

se se doiuent faire, ie les remets à la discretion du bon Caualerice, qui aura le scauoir & le iugemnt pour s'y cōporter, selon la fougue qu'il aura donné au cheual, & les forces qu'il luy sentira aux reins, aux espauls, aux iambes & aux pieds, & selon la fermeté de la teste, & l'appuy de la bouche.

POVR ADIVSTER ET ALLEGERIR AV MANEGE

des passades, les cheuaux qui tireront à la main, de fougue ou de pesanteur.

CHAPITRE LII.

DEs susdites reigles par le droit, & sur les voltes, tant de trot que de galop, peuet naistre vne infinité d'autres leçons, propres aux cheuaux patients & legers à la main, & mesmes à determiner par le droit sur les passades, ceux qui sont singards, & aussi pour refoudre à l'appuy de la bride ceux, qui ont la bouche foible. Mais pour les cheuaux pesans, & qui s'abandonnent sur le deuant, ou qui tirēt à la main de trop de fougue, ou autrement, il faut garder en general vn autre stile, scauoir-est, qu'estât party d'vn bout de passade, & arriué assez pres de l'autre bout, le Caualerice parera le cheual bié droit & ferme, premier que le tourner. La regle en est assez commune, & souuent mal pratiquée. C'est pourquoy ie veux que le Caualerice sçache, que ce parer se doit faire par dessein bié iugé, selon les forces & l'inclinatiō du cheual, & non comme font ceux, qui aux leçons des passades parent indifferēment par le droit, & d'vne mesme façon toutes sortes de cheuaux sans cōsiderer que, comme i'ay dit cy deuant, le parer ferme & entier ne se doit faire en telle occasiō, que pour accoustumer le cheual à ramener & assēbler les forces sur les hâches, quand naturellemēt, ou en autre façon, il est desuni, & qu'il s'abādonne sur les espauls, & sur l'appuy de la bride en galoppāt & en courāt: afin que par l'actiō & proportiō du parer, il ait moyen de faire la volte seure, iuste, legere de deuant & avec la teste assurée d'autāt que toutes ces parties necessaires dependēt de la ferme posture des hâches. Or si le cheual, pare avec trop d'appuy à la main, & trop sur les espauls, il le faudra arrester tout à fait, pour le faire reculer sans desordre deux ou trois pas, plus qu'il n'aura forcé l'actiō de la volōté du Caualerice à l'arrest: & soudain: ou vn peu apres, le faire auācer de ce mesme pas, iusque sur la place, qu'il deuoit estre preparé pour bien prédre la volte: à laquelle place il le faudra tenir droit & ferme, quelque espace de temps, selon la fougue qu'il aura, & l'appuy & qualité de la bouche, lās en partir, iusque à ce que l'inquietude luy soit passée, ou qu'il aye cedé legeremēt à la subiectiō de la bride, & du caueffō: & pares le Caualerice le fera cheminer paisiblement deux ou trois pas par le droit, pour soudain commencer de tourner, selon l'ordre de de ceste leçon.

ENCORES que i'aye desia expliqué l'actiō, que le Caualerice doit obseruer en parant le cheual, ie ne lairay de redire en ceste occasion, qu'il doit tenir les reins droits, les espauls vn peu reculées, les coudes fermes & assez pres du corps, assuoir s'il a le caueffō, & s'il n'en a point, i'entens que seulemēt le coude de la bride soit tenu pres du flanc, & l'autre en liberté, sans toutesfois, le trop reculer: les cuisses & les genoux roides & ferrez, les iambes pareillement tendues & fort proches du cheual, afin d'auoir moyen par le soupçon des esperons, & sans faire grad mouuement, de le tenir bien droit sur la passade en faisant l'arrest.

ET à mesure, que par l'obeyffance le cheual recognoistra, & pratiquera la pro-

portion de la parade propre à le préparer aux iustesses & facilité de la volte, le Caualerice fera l'action de la main & du corps moins violente, le fera moins reculer, & le tiendra moins de temps sur la place de l'arrest: & par ce moyen le cheual apprendra peu à peu à ioindre la volte à la parade, sans interualle, & fera en fin l'vn & l'autre legerement, & d'vne mesme vigueur.

SI l'inquietude faist le cheual fougoux en parant, & premier que commencer de tourner, à plus forte raison finira-il & fermera impatiément les voltes pour repartir, sans escouter, ny attendre le mouuement & la volonté du Caualerice: mais pour corriger ceste impatience, il le faudra arrester droit dás la passade ayant ferré les voltes, & seló l'occasion de la defobeyssance, le faire reculer & le tenir ferme & patiément, sur le lieu qu'il aura droitement ferré la volte: & apres que l'inquietude luy sera passée, le Caualerice le fera repartir, comme i'ay desia dit aux precedentes leçons: & faut continuer tel ordre iusques à ce, que l'habitude de ces reigles: luy ayent appris d'attendre l'action, & le mouuement du cheualier, tant en commençant, en ferrant, que apres auoir ferré la volte.

MAIS si ceste obeyssance fait deuenir le cheual ramingue, de façon que reconnoissant, ou soupçonant le lieu limité pour l'arrest, il se retienne de soy, pour s'arrester, ou prendre la volte, sans attendre l'action du cheualier, lors il le faudra chasser par le droit, & le faire passer plus auát, iusques à ce qu'il se delibere d'vn courage franc à tourner indifferément, soit du costé premedité ou inesperé en vne nouvelle place incogneüe, sans estre arreisté, non plus que s'il estoit naturellement singart.

OV si la si peu de force, qu'apres auoir bien paré sur les hanches, il ne luy en reste plus pour bien fournir la volte, il faudra soudain apres l'auoir paré, le chasseragement par le droit trois ou quatre pas, qui luy seruiron t comme de course, pour luy ayder à tourner plus vigoureusement.

CETTE mesme regle ainsi aduácee, est aussi propre pour certains cheuaux qui s'ont assez nerueux, mais que leur naturelle legeresse d'espaules & de teste, ou la grande obeysance qu'ils rendét au parer, & quelquefois la delicatesse de la bouche, leur occupe tellement les foces, ou les tient en telle attention qu'ils n'ont moyen de fournir, ou n'osent refoudre l'action de la volte. Ceux icy ne se doiuent parer d'ordinaire qu'à demy, & seulement pour les faire presenter a la volte premier que tourner la main: & encores les faut-il vn peu auancer par le droit en prenant le tour.

IL n'est aucunemét befoing que le caualerice accópaigne l'actió de ce demy arrest en reculát le corps, si ce n'est vn peu, pour ébellir son affiette. Car, côme i'ay dit aux premieres reigles du parer, le reculemét d'espaules que le cheualier fait, ne doit seruir que pour fortifier le bras & le poing de la bride, & pour doner vn certain contrepoids, qui ce fait par ceste actió, lequel peut aucunemét soulager le cheual, qui se charge trop sur les espaulés en parát. En fin l'erreur est aussi grande de parer le cheual au bout de la passade, quád il se retiét de soy pour prédre la volte, comme de laluy presenter, quád il est en trop grande fougue, & premier qu'il soit disposé en bonne & ferme posture, pour bien commencer, fournir & ferrer la volte, & de le chasser avec violence au partir de la main sur la passade, quand il est en fougue, comme de ne le solíciter assez quád il se retiét. Partant ie ne puis approuuer la leçon qui est obseruee & cōtinuée d'vn mesme style, si ce n'est entant que le cheual n'y cōsent, que d'vne mesme forte. Mais quand il varie ses actions & mouuements

ie veux aussi que à l'instant le Caualerice change l'ordre de la leçon, selon les diuers mouuemens du cheual, iusques à ce qu'il soit reduit à la vraye proportion du manege qu'on luy voudra apprendre, lequel sur tout se doit rapporter à son naturel.

Il ya beaucoup d'hommes de cheual, qui pour comencer l'ordre de ces leçons par le droit, font vne reigle generale, soit au trot, ou au galop, de ne faire qu'une demy-volte à chascun bout de passade: les vns afin, ce disent-ils, de rendre le cheual confus, en entreprenant tout à coup vne leçon trop forte; les autres tiennent simplement ceste maxime, que le manege plus necessaire, & le premier, que le Caualerice doit appredre au cheual, est celuy des passades simples: Assauoir celles, qui n'ont que demy-volte à chascun bout, pour tourner & pour repartir. C'est vn style que i'ay autrefois tenu, mais maintenant ie suis d'une autre opinion: par ce que la pratique m'a apprins, que si du comencement le cheual se fasche de faire deux voltes au bout de la passade, aussi sans doute, apres qu'il sera accoustumé à ne faire que demie volte, fera il plus de difficultez, quand il sera recherché de tourner d'auantage: à cause de quoy le Caualerice n'a que faire de perdre le temps, qu'il pourroit mettre à ces premieres demy-voltes. Car enfin les deux ou trois tours, qu'on fait faire coustumierement au cheual au bout des passades de guerre, s'ot autat de remedes pour le redre plus libre à predre & ferrer la demie volte seule: tellement que pour bien mettre, & tenir le cheual en escole, sur les passades simples, terre à terre, le Caualerice doit ordinairement doubler les voltes, & sur tout à la fin de ses leçons, pour le laisser en plus d'obeyssance & d'aleine: & faut necessairement come i'ay desia dit, que le cheual trotte & galoppe librement à toutes mains, aux ronds premiers & mediocres & qu'il sçache bien, ou au moins passablement parer, premier qu'on le mette aux leçons par le droit. Et pour la iustesse generale de ce manege, il faut que le partir de la passade soit vigoureux, le parer auant la volte bien rapporté aux forces, & obeissance du cheual, la demie volte, ou les voltes entieres ou doubles, viuement & iustement comencées, fournies & fermées sans fougue ny confusion, & pareilles d'air, de force, & de toutes proportions, autant à l'une main qu'en l'autre, du comencement iusques à la fin de la leçon, & le dernier arrest iustement contrepesé sur les hâches, droict, facile & nerueux, sans aucun faux mouuement de teste, de bouche ny de queue, & sur tout, point precipité, ny trop estendu. Mais ceste iustesse ne se doit obseruer, que lors que le cheual y sera disposé par le temps, & la pratique de ces leçons.

Iustesse generale des passades.

COMMUNES LECONS POUR LES

passades simples.

CHAPITRE LIII.

Serret & fermer est vne meisme chose.

D O V S les cheuaux, qui doubleront librement les voltes de trot & de galop, ne ferreront pas iustement les demy-voltes des passades simples & fort resolues: à cause qu'elles doiuent estre plus estroittes & diligentes, que les voltes doubles: & communément aux premieres leçons, ils porteront la croupe tant en dehors, que par necessité la demy-volte demeurera ouuerte, ou autrement imparfaite, à raison de quoy ils repartiront, ayans les pieds de deuant dessus la piste de la passade, & ceux de derriere trop eslargies & escartez d'icelle piste. Tellement que partans ainsi de biais, ils s'abandonneront sur les espauls, & ne pousseront le corps en auant, qu'avec la hanche, du costé de la volte. De maniere qu'ils serot

presque arriuez à demy passade, deuant qu'ils ayent les quatre pieds sur la droite ligne & piste d'icelle.

LE terroir qui descend du costé que la volte se doit commencer, est fort propre aux remedes de ces desordres, & soit en iceluy terroir, ou en quelque autre, le Cavalierice se doit ayder sur la main droite, en serrant la iambe gauche contre le cheual, & tournât vn peu le poing de la bride en haut: de façon que avec la corde & la rené hors la volte, il puisse soustenir la teste du cheual, & le tenir si subject du col, & des espauls (le portant neâtmoins en auant avec le bras, & le poing de la bride, ou pour le moins l'empeschant si bien, qu'il ne s'accule,) que avec le temps & peu à peu, il apprenne & s'acoustume à s'errer si iustemét la demy-volte, qu'en la serrant, les pieds de derriere arriuent presques aussi tost dessus la droite ligne & piste de la passade, que ceux de deuant, pour estre, par ce moyen tousiours ferme, & prest à repartir vigoureusement, avec le corps droit, & également poussé des deux hâches enséble, soit soudain qu'il aura ferré la demy-volte, ou en tel autre teps que le cheualier voudra prendre: & à main gauche il redressera le poing de la bride, le tenant tousiours ferme, enséble le bras: & soustiendra la teste du cheual avec la corde droite, selon qu'il eslargira les iâbes de derriere, ou qu'il en sentira d'autres occasiôs, la tenant cômunement contre ou fort pres du col du cheual. Et pour mieux l'empeschier qu'il ne desrobbe la croupe en dehors, & afin de le cōtraindre plus facilement à la iustesse de la demy-volte, le Cavalierice s'appuyera, pour contrepoiser, tât qu'il pourra sur l'estrieu de dehors, lequel il tiendra voisin de l'espaule, ayant la iâbe du mesme costé fort poussée contre le cheual, & luy faisât quelquefois sentir l'esperon pres des fanglès, & le nerf à la cuisse, & souuent à l'endroit de l'esperon du mesme costé, en le frappant & chastiant, selon qu'il fera desobeissant. Ces aydes seruiron beaucoup au cheual, qui aura la bouche legere, temperée & ferme: mais s'il l'a dure & qu'il tire, ou poise, ou comment qu'il aye l'appuy plus qu'à pleine main, il faudra faire ceste mesme leçon au long d'vne muraille.

Commo-
ditez en la
forme du
terroir.

LECON POVR FACILITER ET CONTRAINDRE

le cheual au manege des passades simples.

CHAPITRE LIIII.



I doncques le cheual s'abandonne, tant sur les espauls & sur la bride, qu'en faisât les demy-voltes des passades ordinaires, il force la main du Cavalierice, lors il l'exercera, faisant premieremét les passades au trot, le long d'vne muraille droite, & au commencement distantes d'icelle, enuiron deux grands pas.

AYANT du tout, ou à demy paré le cheual, pres du bout de la passade, selon la dispositiôn de la bouche & des forces d'iceluy, & apres l'auoir rechassé en auât par le droit peu ou beaucoup, selon aussi qu'il se sera abandonné ou retenu au parer, le Cavalierice le tournera doucemét au pas, du costé de la muraille, luy faisât ferrer la demy-volte, le micux qu'il pourra, sur tout le portât en auât, & le ferrât sur la droite piste & ligne de la passade, s'il est possible sâs le battre, ny beaucoup contraindre.

APRES que le cheual aura recogneu ceste premiere leçon, il le faudra faire tourner de trot, gardât au reste l'ordre precedent: toute-fois s'il est entier sur les voltes,

ou trop sensible & colere, il sera bon au commencement, & mesmes si la leçon luy est incognüe, de le faire trotter par le droit, & tourner du mesme trot, sans l'arrester, à peine de faire la passade pl^s loing de la muraille: car peut estre qu'estant recherché & contraint d'aborder de si pres la muraille, ceste nouvelle obeyssance luy causeroit quelque colere & inquietude, qui le pourroit contraindre à plusieurs desordres.

QUAND le cheual trottera libremēt par le droit & sur la demy-volte, sans apprehender la subiectiō de la muraille, il le faudra mettre au petit galop: & s'il fait difficulté de faire la demy-volte, du mesme galop, le Caualerice le parera, assauoir à demy, s'il est leger à la main: & s'il a trop d'appuy, il l'arrestera du rout, & apres l'auācera sagemēt au trot, trois ou quatre pas par le droit, i'entends de celuy qui sera leger, & de ce mesme trot fera la demy-volte sans le haster: & au contraire tournera plus estroit au pas, & au petit trot celuy qui tirera à la main, sans le faire cheminer par le droit premier que le tourner, si ce n'est vn pas ou deux pl^s auant que la place, sur laquelle il l'aura paré, & luy fera serrer la volte sur la droite ligne, & piste de la passade, pour soudain le faire repartir sur icelle, & aller à l'autre bout faire la mesme chose, à l'autre main.

ET parce que le desplaisir d'une leçon trop continuée, peut aucunes fois causer au cheual sensible & colere, quelque mutation maligne, & aussi estonner & rebuter celuy qui est naturellement timide, il sera necessaire de varier souuent ceste reigle: assauoir que lors, que le cheual aura bien recogneu ses leçons, il le faudra remettre au trot le long de la passade: & quand il sera enuiron trois pas pres du bout d'icelle le Caualerice le poussera discrettemēt, sans le parer, trois ou quatre pas par le droit, pour le mettre à l'air du galop, bas & ayse, duquel il taschera de luy faire prédre & fournir la demy-volte: & l'ayant serrée, soudain il reprendra & continuera le trot sur la droite ligne de la passade, obseruant le mesme style à l'autre main. Et si d'auēture en ces comencemens le cheual confus s'embarresse, & rompt souuēt l'air du galop sur la demy-volte, il ne faut pour cela que le Caualerice vse de violence, s'il n'y est bien fort cōtraint. Car pourueu qu'estāt pres du bout de la passade, le premier mouuemēt du galop, se face communément enuiron deux ou trois pas par le droit, pour comēcer ceste demy-volte, & que en mesme temps que le cheual serrera celle qui se fera de pas ou de trot (selon l'ordre precedēt,) le Caualerice le face diligemment partir au galop, par le droit sur la piste de la passade, sans doute le cheual ioindra par pratique en peu de temps, & sans confusion l'air de ce commencement de volte terre à terre, à l'ordre du partir du galop de la leçon precedente: & par ce moyen il comprendra & s'assurera à l'air, au temps, & à la vraye iustesse des demy-voltes de ces passades.

AUCUNES FOIS il aduendra, que lors que le cheual commencera à bien prédre le temps de la demy-volte, il entrera en telle inquietude, qu'il voudra repartir impatientement, sans serrer & parfaire la demy-volte: mais pour remedier à ce desordre il luy faudra faire fournir au trot la volte entiere, (sans perdre temps, l'estressir ny precipiter) à l'instant qu'il aura faite la demy-volte de l'air du galop, ou de terre à terre, & apres l'arrester sans luy permettre de s'auancer sur la ligne de la passade à tous les coups, iusques à ce que par ce moyen il aye perdu l'impatient desir de repartir, auant qu'auoir iustement serré la demy-volte.

PAR ces explications le cheualier peut apprendre, que la muraille n'est pas seulement

lement propre, pour allegier en ces leçons les cheuaux pesans, & qui ont trop d'appuy, mais aussi pour faire plus facilement consentir à la iustesse ceux, qui sont coleres & bizarres, & pour leur faire la memoire, sans vser de chastimés extremes: & afin quel'on comprenne mieux ces leçons, ie diray l'erreur cōmun, que font la pluspart de ceux qui se veulent preualoir en ces passades, de la commodité de la muraille.

ADVERTISSEMENTS POUR BIEN FAIRE LES

leçons des passades, au long de la muraille, & les voltes du costé d'icelle.

CHAPITRE LV.

QUASI tous ceux qui se meslent de faire les susdites leçons, font la piste de la passade fort pres de la muraille: & pour tourner du costé d'icelle, ils s'elargissent necessairement de l'autre, afin d'agrandir la place, à laquelle ils veulent soudain faire la demy-volte. En cecy ils errent beaucoup ce me semble, principalement en deux choses. La premiere, ils falsifient la passade, laquelle pour les raisons que i'ay desia ailleurs amplement dittes, doit estre droicte depuis le partir de la main, iusques au premier mouuement du tour: i'entends le premier mouuement qui se fait du costé, qu'on veut resoudre & ferrer la volte: L'autre, ils ostent l'occasion au cheual de regarder, & porter la teste du costé qu'il doit tourner, & ferrer la volte, qui est l'actiō que ie recommande si souuent sur toutes celles, qui le peuuēt empescher de deuenir entier, ou retif à quelque main. Quelqu'un se souuiendra que i'ay ailleurs approuué, que ceste feinte qui se fait d'un costé, pour soudain tourner de l'autre, peut quelquefois seruir pour adiufter les hanches du cheual, qui s'elargist trop de derriere sur la volte. Il est vray, mais c'est rarement, & lors que le cheual ne veut aucunement entendre, ny consentir à la fermeté des hanches, & mesmement lors qu'il se desrobe, pour tourner de soy impariement (sans attendre l'actiō entiere de la main du cheualier) aussi tost qu'on commence à le vouloir parer: mais d'en faire vne reigle generale, ce seroit proprement vn desordre. l'en ay dit les raisons plus apparentes aux reigles des premieres leçons par le droit, & des voltes entieres & doubles.

OR pour faire ces leçons plus profitables, soit au long de la muraille, ou sans le secours d'icelle, il faudra communément faire vne passade courte, vne autre lōgue; vne autre de mediocre longueur, & puis vne autre plus lōgue, ou plus courte, variant ainsi la distance des voltes, selon que le cheual se retiendra, ou s'abandonnera, afin de le tenir tousiours attentif à l'actiō de la main & de la iambe du cheualier, sans luy laisser premediter, ny fuir les lieux de la parade, ny des voltes: & sur tout, il faut que les premieres leçons se fassent au trop, & au petit galop. sans augmēter la vigueur du manege, qu'à mesure que le cheual pratiquera l'obeyssance & la facilité. Car il n'est rien plus contraire à la iustesse des passades: que la trop grande fougue. A cause de quoy pour tenir longuemēt en escole, & en bon estat le cheual sur les passades viues & determinees, le Caualerice doit auoir la discretion, de faire communément la fin de ces leçons, au petit ou mediocre galop, & quelquefois au trot: assauoir si le cheual tire à la main, & si de son temperament il est colere, sanguin & impatient: mais s'il est ramingue, il fera bon de finir viuement ces leçons, & louuent par vne assez lōgue & furieuse course. Car le parer soudain apres le partir, & par consequent les passades sont extremement contraires à la determination des cheuaux fingards. Comment que ce soit toutes ces varietez d'escole ne sont inuentees, que pour diuertir le

cheual de ses mauuaises fantasies, & pour le reduire en fin à l'obeissance, & à la iustesse & facilité des bonnes leçons. Et qu'at aux iustes & dernieres proportions de ce manege, i'ay desia dit, que les passades & demy-voltes doiuent estre pareilles d'espace, de vigueur, d'air, & de tous mouuemens.

COMMENT que le cheual soit composé, & laquelle de ces leçons qui se trouuerra plus conuenable à son inclination, le Caualerie la luy continuera d'ordinaire, obseruant patiemment toutes les iustesses, tant que le cheual en fera son profit, & changera la leçon, la place d'icelle, & la forme du terroir, selon les fautes & occasions que i'ay desia deduites, lesquelles peuuent aucunefois proceder des diuerses mutations que le cheual fait auant qu'il soit bien dressé principalement celuy qui remarque mieux l'escole, qui se souuient plus des chastimens, & qui est de son humeur colere, aduste & malicieux, ou trop sensible & ramingue. Voyla d'où vient, qu'apres qu'on a vn iour donné avec beaucoup de soyn & de patience vne bonne leçon & quelque chastiment propre pour estre fir vn peu le cheual, qui s'elargit trop en son manege, il se ferrera tant à la leçon suyuate que le Caualerie aura quelquesfois la mesme peine à l'eslargir, & puis encore vne autrefois autant à le restreir. Ce sont les cheuaux, ausquels i'entends, qu'on change souuent l'ordre & les lieux de l'escole pour les empêcher de deuiner, & premediter la volonté du cheualier, & afin de les tenir en ceste varieté auertis & attentifs aux actions & aduertissemens iustes & neantmoins variez du poing & de la iambe du cheualier.

EN cecy l'on peut apprendre que tout ainsi que le souuenir est vne partie belle & tres necessaire au cheual de bon temperament: pour pouoir bien reigler les leçons, qui le peuuent bien acheminer à l'air & à la iustesse d'vn bon manege, le cheual de mauuaise nature & singard: ou trop sensible se peut aussi preualoir aucunefois de ceste mesme partie de memoire, pour falsifier ses leçons ordinaires, & mesmes pour ce defendre contre les chastimens necessaires. Touresfois ce n'est pas à dire qu'il faille que le cheual malicieux soit du tout despourueu de memoire, n'y qu'on ne doie quelquefois varier les leçons à celui qui est de bonne & paisible nature. Mais il est necessaire que le Caualerie soit diligent pour diuertir par plusieurs bōs moyes le cheual, quel qu'il soit des susdites fautes. Car ce n'est pas assez de le sçauoir chastier, apres qu'il a failly, il faut necessairement que le bon Caualerie aye le iugement & la pratique de le preuenir, tâchant de l'empêcher de faillir quand il s'y dispose.

IE ne veux pas du tout blasmer le style de ceux, qui obseruent ordinairement les écoles marquées & limitees, par ce que beaucoup de suffisans personages en cest art s'en sont preualus, & en vsent encores: mais i'osse bien asseuer, que si on exerce souuent le cheual d'escole, es lieux non accoustumez & incogneus, & parmy d'autres cheuaux, il en deuendra plus facile & attentif, & le Caualerie aura beaucoup plus de commodité de choisir & donner tel temps, telle proportion d'escole, & tel chastiment qu'il voudra, mesmement si le cheual est ramingue, ou trop leger & sensible soit au trot ou au galop, ou en toute autre sorte d'air & de manege. Car si le cheual se retiēt & s'acculle sur la volte, le Caualerie est maistre de la capaigne pour le chasser à son gré, tāt pres ou loin, qu'il fera necessaire pour le refoudre en vne nouvelle place. Et s'il part d'vn lieu avec trop de fougue, le Caualerie le peut aussi retenir, & faire reculer tāt qu'il voudra, pour puis apres continuer, ou varier son manege en tel endroit, qu'il cognoitra plus à propos, & s'il se ferre trop à vne main, ou s'elargist en l'autre, le Caualerie a par tout la place libre pour l'eslargir, & ferre en quelq part qu'il se trouue, augmentāt & diminuāt le nombre des voltes de l'vne ou de l'autre main selō la bō-

Des écoles
figurees, ou
autrement
limitees.

ne, ou mauuaife fantaisie qu'il s'etira au cheual. Et pour moy, ie tiés que c'est la meilleure escolle, qui se puisse donner au cheual destiné pour la guerre, pourueu qu'il soit de leger appuy: car comme i'ay desia dit, les cheuaux pesans qui s'appuyent trop, & qui tirent à la main, ont ordinairement besoin de certains lieux premeditez, limitez, & propres à les disposer par grand artifice, à l'obeissance, à la pratique & legeresse de quelque bon manège. Mais en fin ceux, qui sont naturellement nerueux, & bons à la main, se doiuent rendre plus parfaits aux maneges, principalemēt à celuy du combat de l'espee estans exercez en diuers & differés lieux, i'entends bons à la main, quād la bouche n'est ny dure, ny trop delicate: qui est celle qui se doit proprement nommer ferme, ou à pleine main.

APRES que le cheual sera libre & assure à ces maneges, ie permets au cheualier de varier le stile commun de l'exercice, soit en luy faisant redoubler les voltes, & charger de main en vn mesme rond, ou en deux ioints ensemble, ou en faisant la bisse, au lieu d'aller par le droit, ou partant d'vn lieu, pour aller changer de main en vn autre, ou en faisant le ymasson, & en plusieurs autres diuerses façons de maneges. En fin il sera en liberté de le manier, comme il luy plaira, car le cheual estant facile & bien en l'escole, luy respondra sans s'estonner ny confondre, à tous ses iustes mouuemens: mais si premier qu'il soit accoustumé à tourner librement & plusieurs fois, autant en l'vne main, comme en l'autre, le cheualier le fait manier souuent en bisse ou en le surprenant, & ne faisant que demy-volte, ou vn seul tour entier à la fois, sans doute apres, il refusera souuent d'en faire d'auantage, s'il en est recherché. Et combien qu'il soit libre & determiné en tournant, si ne faut-il pour cela laisser de faire d'ordinaire la fin de la leçon varice, en redoublant les voltes, afin de le tenir en plus de soupleste & d'obeissance.

POVR APPRENDRE LE CHEVAL A SAUTER

les hayes & fossez.

CHAPITRE LVI.

LE cheualier qui ayme la guerre, sçait bien, qu'vne des parties plus cōuenables au cheual de campagne, apres la fermeté de la teste & de la bouche, le partir determiné de la main, & l'obeissance de l'arrest, est la disposition & la pratique de sauter les hayes & fossez: & qu'il aut beaucoup mieux que le cheual ne sache tourner, qu'au pas, ou au trot, pourueu qu'il parte, & reparte viuernent, & qu'il s'arreste biē, que s'il estoit fort aysé à tourner plusieurs fois à chascque main, & que neantmoins il fust sujet à cheoir souuent dedans les fossez, ou que les communes & petites hayes l'estonnassent ou l'arrestassent tout court. Car en fin les maneges si estroits & redoublez, qu'ō void cōmunément pratiquer aux escolles, ne sont pas tant necessaires aux combats, qui se font en gros, que beaucoup de personnes pensent: mais leur propre est quand l'on s'attaque à l'escart vn à vn, ou quād deux petits nobres de cheualiers, s'alignent ou se rencontrent à vn combat espatieux & particulier. Or les cheuaux ne se trouuent pas empeschez par ces petites hayes, ny ne tombent dans les fossez seulement à faute de legeresse, ou de force: mais ordinairement pour ne sçauoir, ou ne pouuoir bien prendre le temps du saut. Qu'il soit vray, l'on en void souuent, qui sont biē fort nerueux, legers & courageux, qui pour auoir trop de fougue & d'affectiō de partir de la main pour sauter vn fossé, se cōfondent & precipitent tellement,

qu'ils ne peuuent recognoistre ny bien premediter le faut, ny par consequent euitet vne cheute dangereuse. D'autres, qui ont la bouche tant sensible, que cōbien qu'ils prennēt bien le temps du faut, l'apprehension d'une esbrillade, les met en tel desordre, estans en l'air, qu'ils ne peuuent franchir le fossé. Aussi est-il certain, que le cheual ne peut bien faire nul bel exercice, soit pour la guerre ou pour la carriere, si premier il n'a la teste & la bouche assurees.

OR pour leur enseigner à bien prendre le temps du faut par pratique, & sans danger, il faut auoir vne claye, qui aye enuiron douze pieds de lōgueur, & trois & demy de hauteur, laquelle l'on couchera toute platte par terre, à trauers d'un chemin, là où le terroir soit droit & doux, afin d'euiter l'estonnement des iambes, & des pieds, & les accidens des cēmes & faux quarties. A chaque bout de ceste claye, il y doit auoir vn homme à pied: & le Caualerice menera le cheual au pas, ou au trot, le lōg de ce chemin, & droit à la claye, laquelle il luy fera sauter ainsi abattue à plat, en luy aidāt doucemēt de la voix gaye, ou seulement du son de la lāgue, & toutes les fois qu'il marchera dessus la claye, le Caualerice luy baillera quelques bons coups d'esperons, des deux costez ensemble, & au contraire le caressera, s'il a sauté nettement. Neantmoins s'il est hien fort fougoux & sensible, il vaudra mieus, ne le point battre, & luy laisser recognoistre le faut tout à loisir & à son ayse.

QUAND il aura passé la claye enuiron douze ou quinze pas, le Caualerice le tournera de pas ou de trot, deux fois, ou tant & si peu de tours qu'il voudra à vne main, & puis le ramenera droit à la claye, & le fera resauter dessus icelle, allant tourner de la mesme façon à l'autre main, pour reuenir continuant la mesme chose.

APRES que le cheual aura sauté ceste claye abattuē, quatre ou cinq fois de trot, il faudra commencer à le refoudre au petit galop: & ces deux hommes qui seront aux deux bouts, hauseront vn costé de la claye enuiron vn pied: & à mesure que le cheual pratiquera le temps du faut, & qu'il fera la disposition & legeresse, ces hommes tiendront la claye plus haute, la dressant avec patience, & peu à peu, iusques à ce qu'avec le temps, le cheual la saute toute droite: & tant de fois qu'on aura hausé la claye, & que le cheual l'aura sautee, il faudra remettre en terre le costé qu'ō aura leuē, pour releuer l'autre de façon que la claye soit tousiours haussée de la part, que le cheual aura la teste tournée en allant prendre le faut, & qu'il ne puisse veoir le vuide qui sera entre ce costé de la claye haute & la terre: car autrement il pourroit quelquefois rencontrer le trenchant de la claye, qui peut estre le blesseroit, principalement aux iambes de derriere, ou le feroit cheoir au preiudice du cheualier, qui seroit dessus.

QUAND le cheual sautera ceste claye estant droite, il la faudra garnir fort espais par le haut de fucilles de houx, ou de aiours, afin que s'il ne la franchist gaillardement, ces fucilles ou ces aiours luy piquent les bras & les iambes, & que cela serue de remede pour le faire hausser & retrousser d'auantage, sans le tourmenter, ny le mettre tant en fougue, que pourroient faire les chastimens communs. Toutesfois s'il est pesant ou de nature endormie, il le faudra battre souuent à coups d'esperons, & de gaulle, quand il sera paresseux à se bien hausser & retrousser: mais il se faut souuenir, que les grāds coups de gaulle trop continuez sur les bras, ne sont pas les plus propres en ces occasions. Au contraire ils rabaisent le cheual, qui se hausse trop: c'est pourquoy l'on s'en sert quand il se cabre: & ceux qui se donnent trop en arriere, chassent en auant, & mettent en fougue le cheual sensible: partant il faudra faire ce chastiment pres des sangles, & sur les espales.

Si le cheual choque la claye en sautant, les hommes qui la tiendront droite ne doiuent empescher aucunement qu'elle ne tombe: car s'ils la tenoient ferme elle pourroit porter preiudice au cheual. Ceste claye doit estre forte, & faitte comme vn rastelier d'escuyrie, & les rouleaux entrelassez de perches, tout du lōg: car si elle estoit faicte comme les clayes ordinaires, les bouts des rouleaux ou bastons qui la traufferoient pourroient blesser le cheual, mesmement quand quelques perches des extremitez seroient rompues ou eschappees.

APRES, que le cheual aura pratiqué le temps du saut de ceste claye, & qu'il y sera assure, sans doute il sautera beaucoup plus aisément les fossez: parce que la force & disposition, qu'il aura accoustumé d'employer à se hausser pour franchir la hauteur de la claye, se pourra plus facilement dispenser à esclancer & pousser le corps, pour estendre & alonger le fault du fossé.

SI L'EXERCICE DE LA CHASSE EST PROPRE
au cheual de comba.

CHAPITRE LVII.



LON doit aucunes fois mener à la chasse le cheual qu'on veut faire seruir à la guerre, & ordinairement quand l'on est long temps arresté, escoutant ou voyant chasser les chiens, luy donner à l'impourueu & en diuers lieux quelque petite & bonne leçon, propre pour le cōbat, sans le trop presser. Car outre que c'est vn remede pour luy croistre l'aleine, & luy redre le manege plus libre en tous lieux, le son & la rumeur des trompes, les voix, & cris des chasseurs, la diuersité des fossez & des hayes, & autres lieux mal-aisez que l'on trouue, & que l'on est souuent contrainct de sauter & passer suiuant la chasse, assure le cheual, l'alegerist & le fortifie. Et s'il est extrememēt fougoux, & ennemy de l'escole, ou qu'il soit poltrō & ramingue, la chasse le peut aussi diuertir de plusieurs fantasies melancholiques desbordées & malicieuses. Peut estre que quelqu'un lisant cecy, entrera en doute, ayāt appris que ce qui est propre au cheual ramingue, doit estre cōmunément contraire à celui, qui est fougoux & fort courageux, à quoy il y a beaucoup d'apparence, d'aurant que ces deux complections differentes procedēt de deux temperamens contraires. Toutesfois la chasse peut beaucoup seruir au cheual ramingue, entant que ie veux que le cheualier le pousse & repousse viuement d'un & d'autre costé, selon que l'occasion de la chasse l'appellera, le faisant souuent courir & passer deuant les autres cheuaux, quelques fois allant parmy la troupe, & autrefois derriere, & aucunes fois rebroussant chemin à l'improuueu pour l'escarter de la cōpagnie, & le faire galopper & courir au rebours de la route des autres: car sans doute, c'est vn remede tres-necessaire pour le diuertir de plusieurs fantasies retifues & malicieuses. Au contraire ie veux qu'on se serue de la chasse, pour appaiser & faciliter le cheual colere, trop sensible & apprehensif, assauoir en le retenant patiemment, & s'il est possible, sans luy forcer, meurtrir, ny blesser la bouche, ny la barbe, cependant qu'il se veut dispenser de courir plus que les autres: & en luy faisant suiure la chasse au petit, ou mediocre, ou grand galop, à l'escart, ou meslé parmy les autres cheuaux, luy rendāt souuent la main selon qu'il perdra le trop ardāt desir de courir, & se precipiter, & faut perseuerer ainsi iusques à ce, qu'il aye perdu la fougue. C'est en quoy le iugement & la pratique, sont necessaires au Caualerice pour bien cognoistre le naturel du cheual, & pour faire distinction, & bien iuger des

effets differents, qui peuuent naistre d'un mesme remede, duquel l'on doit quelquefois vser sagement en plusieurs occasions differentes.

Tous les
cheuaux
y sont
oyez à l'es-
cole ordi-
naire, ne le
sont pas
ailleurs.

IE baille ce remede, parce qu'on void souuent des cheuaux, qui semblent estre faciles, & propres pour la guerre, quand on les void manier en leur escole, ou en quelque autre lieu recogneu: mais si estans en la campagne, en troupe de caualerie, on les surprind & recherche de ce qu'on leur aura veu si bien faire en particulier, il aduiendra souuent que les vns estans adustes, timides, ou malicieux se defendront, ou se feront battre pour ne vouloir abandonner la compagnie: & quelques fois ne voudront manier non plus, que s'ils n'auoient iamais esté en bonne escole: d'autres, qui seront coleres, sanguins, & apprehensifs, voyans courir, ou galopper plusieurs cheuaux deuant eux, ou sentans & oyans venir furieusement quelque autre troupe à leur queuë, ou se trouuans escartez de la compagnie accoustumee, entreront en telle fougue & impatience, qu'ils se souuiendront fort peu de l'obeissance, & iustesse de l'escole: & d'ordinaire se trouueront tellement saisis d'ardeur & de colere, & tireront autant à la main comme si auparauant ils n'auoient esté allegeris & bié dressez: & quelques fois desdaignant la bride, se dispenseront de forcer la main du Caualerice l'emportant à leur gré où la fougue licentieuse les agitera. Ce sont les lieux & les moyens par lesquels on peut facilement cognoistre l'inclination naturelle, & la facilité du manege du cheual, & là où le Caualerice doit curieusement tascher de le rendre libre & paisible: & pour ce i'ay souuent dit, que le cheual doit estre ordinairement exercé en diuers lieux incogneus, & mesmemét en compagnie d'autres cheuaux pour le rendre plus propre à seruir à la guerre.

DES ACTIONS ET GESTES BIEN SEANS AV
cheualier, en exerçant le cheual au manege de combat.

CHAPITRE LVIII.



L faut adouër, que le manege du galop facile & resolu, & des passades determinees, n'est pas seulement le plus necessaire aux plus honorables & hazardeuses occasions, mais il est aussi fort propre à bien faire paroistre la grace du cheualier, qui se plaist à tel exercice. C'est pourquoy, (tout ainsi que ce manege est martial, & qu'il ne doit estre nullement contraint,) ie voudrois qu'en le faisant le cheualier fust libre & gaillard à cheual, & que toutes ses façons de faire fussent belles & braues: Assauoir qu'il fust tousiours droict & tendu, comme i'ay dit parlant de son assiette, sans faire vn certain & inutile mouuement, qui est si commun à quelques Caualerices mal propres, lesquels marquent d'une action de corps & de teste, tous les temps de galop que le cheual fait. Ie ne voudrois non plus qu'il penchast les espales, baissast la teste, ny tournast le visage pour regarder en terre, ny ailleurs: comme ceux, qui peut estre pour faire les entendus, ou pensans faire vne belle contenance en galoppant, se penchent d'ordinaire en auant, ou de quelque costé, comme s'ils vouloient regarder le visage ou le mors du cheual, ou les mouuemens qu'il faict des espales, & des bras: ie ne voudrois aussi qu'il fist des iambes ces grandes allees & venues en auant, & en arriere, qu'on souloit tant faire le temps passé, mais que les tenant droittes & fermes, serrant le cheual du dedans des gras d'icelles, & des genoux, il le tint tousiours en ceruelle, & en tel soupçon, que sans s'esbranler trop, il luy fist employer vigoureusement ses forces. Il semblera peut estre à quelqu'un, que

ie fois d'aduis que le cheualier soit immobile & entier à cheual, presque comme vne statue: Le veulx, tant s'en faut, que sans se contraindre aucunement, il consente au temps du galop, & de tous les autres ayrs avec le corps, les bras, & les iambes, par telle industrie & facilité, que presque on ne s'en puisse appercevoir: car les plus grâds mouuemens ne sont pas ceux, qui aydent mieux au cheual. Et si quelquefois il veult regarder la pite d'iceluy, soit par le droit, ou en tournant, il faut que ce soit environ deux pas deuant ses pieds: car l'experience luy doit assez faire sentir & cognoistre (sans l'office de l'œil) tous les mouuemens que le cheual fait de la bouche, des espaules, des iambes, de la crouppe, & de la queuë, & mesmes iuger des lieux, d'où partent & où se doiuent poser, tant les pieds de derriere que ceux de deuant. Et quand le cheual dressé meritera vn bon coup d'esperon, il le luy doit donner nettement & si ferme, que le son d'iceluy se puisse entendre à cinquante pas à l'entour, remettant soudain les iambes en leur premiere & iuste place si diligemment, qu'à peine ceux, qui le regarderont de pres, ayent peu veoir le mouuement d'icelles.

IE veulx aussi que le cheualier en poussant ou chassant le cheual, & quand il tournera à main droite, mesmement estroit, il hausse souuent le bras de la gaulle, faisant l'action d'iceluy, presque comme s'il auoit l'espee en la main, & qu'il allast au combat: & quand il tournera à main gauche, qu'il face quelquefois siffler la pointe de la gaulle, la tenant du costé droit, basse & pres du visage du cheual, ayant le bras d'icelle rendu en bas, droit à droit, & pres de sa cuisse, sans pour cela baisser, ny reculer l'espaule de ce costé: Que le poing de la bride soit ordinairement au lieu, que j'ay dit au chapitre de l'assiette, sans le porter du costé que le cheual tournera, que le moins qu'il pourra, s'il n'y est contraint par la desobeyssance, pesanteur ou dureté du cheual: que quelque mouuement que face le cheualier, sa iambe demeure estenduë & ferme, & le corps aussi tousiours droit & asseuré, sans aduancer, ny reculer vne espaule plus que l'autre. Qu'il accompagne aucunes fois le partir avec la voix gaye & mediocrement haute, en hausant le bras de la gaulle: car, si j'ay dit cy deuant que le parler beaucoup au cheual, sied mal au cheualier, ce n'est pas à dire pourtant qu'il doie estre muet estant à cheual: Qu'en faisant l'ayde de la langue le bruit d'icelle ne s'entende que le moins qu'il sera possible, & qu'il suffise que le cheual en soit aduertý, & tenu en ceruelle: Sur tout, si le cheual luy obeyst, qu'il se cõtente de la force & de l'aleine, qu'il pourra vigoureusement fournir, sans le reduire à telle extremité, qu'il aye occasion de tascher à se defendre, ou qu'il se rebute. Car quand le cheual est de bonne volonté, il faut pour beaucoup de considerations, que la fin de son manège soit soustenue avec autant de vigueur, comme le commencement.

PRECEPTES POVR FAIRE DE BELLES ET
iustes courses en courant la bague,

CHAPITRE LIX.



NE des pl⁹ hõnestes & vtils dexterités, que le cheualier puisse acquerir: est celle des belles courses de la bague: mais c'est aussi vn moyen pour desesperer, ou au moins pour desbaucher & desfordõner le cheual courageux, mesmes qui fait deuenir plus impatient l'homme, qui se plaist à tel exercice & qui le pratique souuent, & par consequent qui le rend incapable de bien entendre les bonnes reigles de cest art. C'est pourquoy nous ne voulons que les cheuaux bien dressez, & aduultez aux maneges & plus beaux

Les cour-
ses de la ba-
gue defen-
dus à l'ef-
colier, &
au cheual
mal fondé
à l'efcole.

ayrs, courent souuent, si ce n'est quand ils sont ramingues de leur naturel, ny que l'efcolier gouste le plaisir des belles courses de la bague que premier il ne soit fondé en la pratique de bones leçons de tous les maneges, mais puis que l'usage de telle d'exterité est bien seant au cheualier, ie diray le stile que i'en ay appris de Monseigneur le Comte d'Aubijoux, mon premier maistre, lequel, entre ses belles & braues parties, outre ce qu'il est bon homme de cheual, on n'a point veu de son temps, vn plus iuste homme d'armes, & qui aye fait de plus belles & delicates courses.

Actions
preparati-
ues auant
que pren-
dre la lace.

P R E M I E R E M E N T donc, auât que le cheualier prenne la lance, il doit visiter les renes, & les mettre en tel estât dedans la main, que son cheual puisse librement courir, sans toutesfois luy tât abandonner la teste, qu'il n'aye moyen de sentir aucunement l'appuy de la bride, selon que le cheual sera leger & sensible de bouche, & qu'il courra retenu, ou desuny car sans doute le sentiment de cest appuy, quâd il est leger & ferme apporte en courât quelque assurance au cheualier, & au cheual. Il se doit aussi iustement asseoir dedans la selle, & en mesme temps s'asseurer égalemét sur les eltrieux: de façon qu'ils ne luy puissent eschapper, en faisant sa course. Il ne doit oublier non plus d'accommoder si bien son chappeau, qu'il ne luy tombe sur la carriere. Tout cela se doit faire avec le moins de teps, de geste & de demônstration qu'il se pourra & sur tout sans aseretic. Apres il prendra la lance, & la posera sur le milieu de la cuisse, tenant la poincte d'icelle haulte & droite, toutesfois vn peu panchee en auant, & plustost en dedans qu'en dehors: & la portant ainsi s'en ira au bout de la carriere, là où pour faire vn beau partir, il tiendra (s'il luy est possible) son cheual quelque peu de temps droit & ferme, ayant la teste tournée du costé de la potence: & premier qu'il parte furieusement, luy fera faire deux ou trois pas par le droict, mais, comme il arriue communément, si le cheual estoit tant impatient, que pour l'asseurer au bout de la carriere, il fallust estre lógusement à cōtoster, & faire trop le Caualerie hors de temps conuenable, il vaudra beaucoup mieux le laisser partir avec le moins de desordre qu'il se pourra, soudain qu'il fera dans la carriere, ou en tournât, j'enteds quand l'on court en partie, ou seulement pour paroistre: car à l'efcole on ne doit iamais permettre au cheual les fautes, qui se peuuent corriger.

Aduertisse-
ment pour
bié porter
le corps en
courant.

E T parce que la plupart de ceux, qui se messent de courir, reculent l'espaule du costé de la lance, mesmement quand le fer d'icelle arriue pres de la bague, il faut pour euitter ceste action mal seante, que le cheualier auance ceste espaule, & la hanche du mesme costé vn peu plus que l'autre, auant qu'il parte, ny qu'il haulse la lance de dessus la cuisse. Il faut aussi considerer premier que partir, la longueur que la carriere peut auoir: car tant plus elle sera longue, rant plus faudra-il, que le fer de la lance descende de plus haut en couchant, & tant plus elle sera courte, tant moins faudra-il tenir le fer de la lance haut en commençant la course.

L'endroit
auquel le
cheualier
doit met-
tre la lace
en partant
pour faire
la course.

E N partant le cheualier tiendra le corps ferme & droit, enséble toute son assiette, mettant diligemmét le fer de la lance, comme à vn bout de ligne diagonale, qui face l'autre point au mittan de la bague, & ne permettra que l'ayr, ou le vent de la course puisse hauser, baisser, ny esgarer son boys en dedans, ny en dehors: & ne hauffera la lace en l'ostant de dessus la cuysse, pour la mettre dessous l'esselle, que tant qu'il sera besoing, pour euitter que le tronc, ne heurte contre l'harçon de derriere, ou contre ses chausses: car cela la pourroit tellement esbranler au partir, qu'elle seroit en desordre tout le long de la course. Il doit aussi en mesme temps mettre le tronc de la lace si bien à poinct, comme au dessus de l'arrest de la cuyrassé, qu'il ne luy touche tant soit peu le bras, ny le costé: mais que seulement la main soustienne la lance, sans

qu'elle soit autrement appuyee. Car c'est vne maxime, que toutes les fois qu'en courant la lance est soustenuë d'autre chose que de la main, & de l'ayr, ou que le tronc touche ferme en quelque autre part, elle est esbranlee durant la course. Or pour mettre le bras, & la main de la lance en belle & iuste posture, il faut considerer qu'au partir, l'arrest d'icelle ne doit estre tout au plus que demy pied plus auancé, que l'arrest des armes, & qu'il faut mettre le tronc de la lance, vn pouce ou deux doigts plus haut que l'arrest des armes, afin qu'il ny touche aucunement, & qu'il soit aussi enuiron vn pouce ou deux doigts pres du costé de la cuyrassé, & autant du brassal. Car pour courir de bonne grace, iustement & en bon homme d'armes, il faut faire les courses estant desarmé, tout ainsi que si l'on estoit armé de toutes pieces. L'explication de ces preceptes est longue, mais l'execution en doit estre faite en vn instant, & sans esbranler en façon quelconque le corps, le bras, ny la lance.

A v temps que le cheual partira, quelque action que face le bras de la lance, & quoy que le tronc d'icelle soit osté de dessus la cuysse, le bras & le poing doiuent estre en si ferme, & iuste situation, que la pointe de la lance ne se puisse baïsser ny esgarer d'vn costé ny d'autre, principalement en dehors, mais qu'elle soit mise gayement & iustement, comme en la ligne susdite.

A INSI faut que le cheualier porte la lance assez haute, ayant le fer d'icelle droit dedans le fil & vent de la course, sans la mouuoir aucunement, que premier il n'aye accompagné vne ligne parallele de l'horisonale & piste de la carriere, iusques au premier point de la course, qui se vera en la figure prochaine, & qui sera enuiron vne troisieme partie du chemin, qu'il y pourra auoir du bout de la carriere, iusqu'à la potence, & puis il commencera de baïsser le fer de la lance à loysir, comme par vne autre ligne pendante, d'vne mesure si droite, esgale & bien iugee, que sans branler aucunement il ayt acheué de coucher nettement, & d'vn fil, quand le fer sera arriué à trois ou quatre doigts pres du bord d'en-haut de la bague: & à mesure qu'il couchera, il ouurira & haulera vn peu le coude du bras de la lance, afin que le tronc n'appuye, ny ne touche contre le bras ou le corps: mais pour cela il ne faut haulser ny reculer l'espaule, ny bouger le corps, ny la teste. Et d'autant que ceux, qui font les plus belles courses, sont souuent subjects à passer le fer de la lance dessouz la bague, & mesmes lors qu'il leur semble tenir le dedans assureé, ie conseille à celuy, qui desirera mon aduis, de premediter le but & le point de sa course, au bord d'en-haut de la bague, comme ie viens de dire.

SOVDAIN que le cheual aura passé la potence, le cheualier rehaulsera diligemment la pointe de la lance, haulsant & dressant le bras, tant qu'il pourra, commençant aussi à parer son cheual bien droit, sans le precipiter, & luy faisant faire la plus belle fin d'arrest qu'il pourra, selon qu'il aura esté dressé: & faut noter que pour finir les arrests de ces courses, le cheual ne doit faire au plus, que cinq ou six courbettes, ou groupades: & apres, auant que le tourner d'vn costé ou d'autre, pour sortir de la carriere, on le doit faire cheminer trois ou quatre pas, par le droit, ce pendant le cheualier s'empeschera soigneusement de regarder derriere soy, ny si la bague est à la lance, encor qu'il ait fait vn dedans.

Il se souuiendra aussi en courant de ne faire nulle grimasse, mesmement des yeux, uy de la bouche: de ne tourner le visage, comme l'on dit, en arbalestier: de ne baïsser ny bouger aucunement la teste, en passant dessouz le baston de la potée: de ne foli-citer son cheual avec trop grãde action de iambe: de tenir les reins fermes & droits:

L'arrest de la lance est ce bord de cuir qui est cloué sur le tronc enuiron trois doigts au-dessus de la main.

Pour bien partir du tronc de la carriere.

Pour bien conduire la lance iusques au bout de la carriere.

Quand le cheualier a passé la potence.

Aduertissemens pour euitter aucuns gestes malicieux.

de ne reculer que fort peu le corps en parant, (car l'action n'en est point belle, tant que l'on a la lance en la main) ny renuerfer trop la lance en arriere au parer, apres l'auoir ostee de l'arest & releuee.

Erreur de ceux qui portent mal la lance en courant.

Tous ceux qui pensent faire de belles courfes, ne gardent pas cest ordre. Les vns au partir haufent & alongent tant le bras de la lance, que l'arest d'icelle est quelque fois esloigné pour le moins vn pied & demy, de celuy des armes: Les autres ouurent tant ce bras, que l'on void beaucoup plus de iour qu'il ne faut entre les deux arrests: qui font, ce me semble, des mouuemens inutiles & mal ceants: car enfin tousiours faut-il reuenir approcher, & presque ioindre ces deux arrests, pour acheuer de coucher, si l'on veut rompre, ou comment qu'on veuille parfaire iustement la course.

Le point de la bague.

La bague doit estre ordinairement pendue en tel endroit du baston de la potence, que quand le cheualier sera droict dans la carriere, & dessous le baston, elle luy arriue droit à droit, & vn peu au dessus ou au mitan du front: mais afin que la lance se trouue plus belle, en courat il vaudra mieux tenir la bague vn peu plus en dehors, assauoir droit au dessus l'oreille droite du cheual: & si le cheualier craint qu'elle le blesse, au temps qu'il passera de vitesse dessous le baston: ie l'aduise que tant plus son cheual courra fort & tride, d'autant plus se trouuera-il plus bas que son plan naturel.

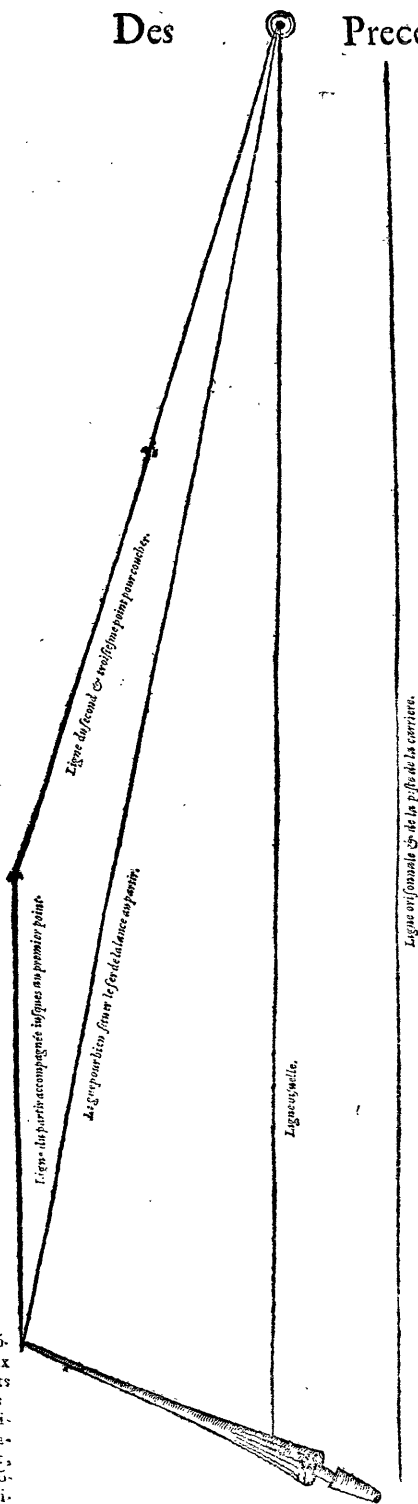
Plusieurs hommes d'armes, sçachant que pour bien rompre en lice, il faut necessairemēt que la lance soit situee de façon qu'elle croise sur l'oreille gauche du cheual, & sur la lice, n'approuueront pas ceste reigle, mais il est certain que si la lance est portee ainsi de biays, le vêt de la course la peut pousser du costé qu'elle biaise, ou croise, contraignant le cheualier, pour resister ou remedier à se desordre, de faire vn effort extraordinaire en serrant le poing d'icelle. Et toutes les fois qu'on est ainsi contrainct en courant, de ferrer si fort le poing, la lance ne cesse de branler. Or en ceste difference des courses de lice & de carriere, celles de la bague se trouuerot sans doute beaucoup plus aisees & plus belles, la lance estāt bien mise & tenue presque droit dessus la ligne, & piste de la carriere. Car par ce moyen le vent de la course la soustiendra commodeement: sans la pousser d'aucun costé, & le cheualier aura moins d'occasion de tourner le visage ou la veuē vers la potence, comme plusieurs font par mauuaise habitude.

La lōgueur de la carriere.

La carriere doit auoir au moins quatre vingts & dix pas de longueur, depuis le partir iusques à la potence: & si elle est bordee, elle doit auoir deux pieds & demy de large, & doit plustost monter que descendre, tant pour l'assurance & commodité du cheualier, & du cheual, que pour la grace de la course.

La proportion de la lance selon la taille du cheualier.

La lance assez lōgue & forte, donne beaucoup plus de grace & de fiereté à la course, que ne font ces petites lances foibles, trop legeres & courtes, qui ne sentent pas beaucoup à l'usage de Mars; & si elle est trop grosse aux fonds des canaux, elle cachera trop dedās la carriere, le corps d'vn petit homme, & luy sera aussi mal seante (mesmement quād il portera vn chappeau, qui aura les ayles fort grandes) comme à vn cheualier de grande taille, vne lance fort menuē pres de la main, ayāt vn petit chappeau trop estroit de bord. C'est pourquoy ie voudrois que le cheualier fust curieux de s'accommoder proprement, & à son auantage: car il vaut beaucoup mieux n'estre point de la partie de ceux, qui font bien quelque exercice en bonne compagnie, que de seruir de lustre à ceux, qui se font mieux paroistre.



Par ceste figure demōstrative, on peut mieux comprendre les susdits preceptes des belles courtes : mais ces lignes doivent estre imaginees, droit à droit, les vnes des autres, cōme en ligne perpendiculaire.

DES CHEVAUX IMPATIENS A LA CARRIERE,
 & les incommoditez que les courfes continues leur apportent, principalement
 quand ils font capables de feruir au manege du combat, ou de reufir
 pour la carriere aux ayrs releuez & gaillards.

CHAPITRE LX.



VN des choses plus malayſees en noſtre art, eſt d'affeurer au bout de la carriere le cheual, qui a couru ſouuent, & qui recognoiſt & ſouſçonne la lance & la courſe, principalement ſi de nature il eſt colere, determine & apprehenſif, ou ſ'il a eſté pluſieurs fois battu en courant. Je ſçay, que le bon Caualerice, par ſes bonnes reigles, & ſa patience, luy pourra faire perdre avec le temps ſes apprehenſions, en le ſtarrant & promenant pluſieurs fois, & longuement ſur la carriere avec la lance, luy faiſant ordinairement paſſer & repaſſer la carriere au trot, & quelquefois au petit galop, cōmençant vne fois par vn bout, & apres par l'autre, mettant ſouuent pied à terre, & remontant en l'un, & en l'autre bout, luy faiſant pluſieurs careſſes & plaiſirs. Mais de continuer à le faire courir, & neantmoins le pouuoir rendre ſage, & paiſible au bout de la carriere, c'eſt vne choſe fort malayſee, & quaſi impoſſible, quoy que le Caualerice ſoit extremement patient ſ'il n'eſt ſecondé de la bonne & paiſible nature du cheual: & ſi d'auenture l'on en void quelqu'un qui attende ſagement l'action & aduertissement du partir, & qu'apres ſans eſtre challé & battu, il fourniſſe rondement la courſe aſſez longue, il faut neceſſairement que de ſon naturel, il ſoit ſanguin-melancolique, qui eſt le temperament plus propre à l'obeyſſance. Car ceux qui ſont fort coleres, ſont auſſi naturellement diſpoſez à ce laiſſer tellement trāſporter à l'inquietude, & à la fougue, qui procede de la violence de la courſe,) que quelque douceur qu'on y apporte, il n'y a remede de les pouuoir bien aſſeurer & tenir fermes au bout de la carriere, pour là leur faire regarder paiſiblement, & pour auoir loyſir de ſe bien accommoder auant partir, melmes ſ'il a recogneu la lance. Et ſi le cheual eſt pareſſeux de ſon naturel, timide, aduſte ou fort ſlegmatique, il pourra eſtre que le deſplaiſir & difficulté, qu'il aura de ſe reſoudre à la diligence & à l'eſſort de la courſe, (contraire à ſon humeur) ou la crainte des coups, qu'il aura accouſtumé de recevoir pour la bien fournir, luy feront auſſi hayr la lance, & la carriere: & qui pis eſt, il en naiſtra vn extreme ſouſçon, qui ſe pourra avec le temps, conuertir en quelque grand vice. Voylà d'où vient que tant de cheuaux ſe defendent au bout de la carriere, les vns en reculant au lieu de partir, les autres qui ne veulent entrer, ny ſeulement regarder la carriere: d'autres qui taſchent à mordre les iambes du cheualier, d'autres qui ſe cabrent, & quelquefois ſe renuerſent, ou s'eſſlancent deſeſperement, pour euirer & fuyr la patience, & la iuſteſſe du partir. Tellement que ceſt exercice rend les vns & les autres ſubieſts à quelque vice, propre à leur complexion: & outre qu'il empêche la memoire & l'obeyſſance du cheual, en toutes les reigles de la bonne eſcole, la ſanté en patit. Car ſi le cheual eſt iuſte à quelque beau manege, la furie de la courſe le mettāt en extreme fougue, le rédra incapable d'obeyſſance, & par conſequent de iuſteſſe, & ſ'il a la teſte aſſeuree, & la bouche fine, la grande violence de la courſe, ne pouuant quelques fois eſtre ſuffiſamment retenue, par les forces naturelles de tel cheual, la neceſſité le mettra ſouuent en deſordre, & le contraindra à ſ'abandonner ſur la bride, ou à pluſieurs autres imperfections. Toutes fois, comme j'ay dit ailleurs, il aduient ſouuent, quoy que les cheuaux ayent la bouche mal-

chemalayfée, qu'ils s'arrestent facilement au bout de la carriere, quád ils ont couru plusieurs fois la bague, non pas tant pour obeyr à l'áction du cheualier, côme desirás mettre fin à la course, au lieu recogneu & premedité, auquel apres l'arrest, on aura accoustumé de les laisser quelque temps en repos: mais au partir de la course & mesmes quád on les voudra seulement faire galopper sur la carriere, ils monstrent vn grand de fougue, & beaucoup de desobeissance. Par ceste facilité d'arrest premedité, on peut particulièrement iuger, combien le libre consentemét du cheual ameine plus de commoditez, que les remedes par lesquels on tafche de le contraindre.

Les courses de la bague continúées peuuent disposer le cheual dur de bout cheál'arrest d'icelle.

Si le cheual resolu & determiné à la course, rend beaucoup ou trop de consentement à l'arrest, les espauls, les íabes, les pieds & les reins en patiront. Qu'il soit vray on void fort peu de cheuaux vistes & courageux, dediez & accoustumez à courir la bague, ou autremét à faire souuent de grandes courses, qu'en peu de téps telles violences ne leur ameinent vn tremblement de membres qu'ils ne se retirent de deuant, se fendent les pieds, ou qu'ils ne s'ouurent ou desfilent: tellement que ie suis d'aduis qu'on ne face courir les cheuaux, qui sont naturellemét vistes, courageux & propres pour la guerre, qu'vne fois le mois pour le plus: & seulement afin de leur maintenir la viffesse: & encores apres auoir couru, leur doit on faire repasser ordinaiemét vne autre carriere de mesme lógueur, au petit galop sur la mesme piste, ou ailleurs, leur redant souuent la main pour les appaiser & mettre hors de soupçon: & ceux qui avec la determination seront coleres, bizarres, & malaysez de bouche, ne doiuent courir, si ce n'est à la necessité, ou iamais ils n'auront la ceruelle, ny la bouche assurée,

Le domage qui peut aduenir quand le cheual rend trop d'obeyffance à l'arrest de la course si-tieufe.

Ie ne suis pas en cecy seul en mon opinion: car de tout temps l'on a veu, aux grandes escuyries des Princes, que les bons Escuyers ont voulu fort peu exercer à courir la bague, ny rompre en lice les cheuaux, qu'ils ont pensé estre plus propres à seruir le maistre, vn iour de combat. Si est-ce que tout cela n'est pas cause qu'il n'y ayt vne infinité de personnes, qui pésent que tels exercices sont propres au cheual de guerre: parce qu'il semble que le rompre souuent l'assure, & que les courses continúées luy augmentent la viffesse: en quoy l'on se trópe. Car au contraire il aduient d'ordinaire que le cheual, qui a plusieurs fois rompu, redoute tellement la lance, & l'effort du coup d'icelle, que si en courát il n'est retenu de la contrelice, il s'elargist pour esquiver & fuyr l'endroit, auquel il pense rompre, ou auoir auparauant rompu. En quoy l'on peut iuger que le cheual vifte, qui a le moins seruy à cest exercice, en court plus droit, & avec plus de resolution: pourueu qu'il ne soit ramingue ny paoureux. Et quant à ceste maxime que l'on tient, que la continuation des courses rend le cheual plus vifte, ie l'aduoué: mais aussi elle ameine plusieurs accidens, dommageables cy deuant expliquez. Et puis ceste viffesse extreme, n'est pas tant necessaire au combat comme la mediocrité accompagnée de la legeresse, & facilité de la bouche: car l'on ne part pas ordinairement de fort loing à toute bride, pour charger ce qu'on veut combattre: & ceux qui le font, se trouuent bien empeschez, quand leurs cheuaux, voire les plus vistes & courageux, sont les premiers hors d'aleine, auant que venir aux mains, ou aussi tost qu'ils y sont. En fin le bon Caualerie doit curieusement conseruer la santé l'aliene, la franchise de la bouche & la iustesse du manege tant aux cheuaux de guerre, qu'à ceux de carriere, se contentant de sçauoir qu'ils sont assez vistes, pour seruir à la necessité, & reseruer l'exercice de la bague pour d'autres, qui foyent moins precieux & necessaires.

Si on doit exercer souuent à courir ou à rompre le cheual propre pour la guerre.

La taille du cheual de mediocre stature, est généralement la plus propre à tous les exercices, & principalement pour courir la bague: & par ce que ceste medio-

crité n'accompagne pas tousiours la franchise & viftesse, & autres parties necessaires aux plus belles courfes, & qu'il se faut feruir des cheuaux tels qu'on les a, i'aduise le cheualier, qu'il aura aussi peu de grace en courât armé sur vn petit cheual, que de armé sur vn qui soit fort grád. Or quel que soit le cheual, il faut que pour faire la course belle, il parte rondement de la main, tenant la teste assez haulce & en bonne posture, & qu'il fournisse la carriere tride & renforcée, iusques au lieu de l'arrest, sans qu'il soit besoin que le cheualier s'esbranle, & s'imcommode pour le solicester & chasser: & sur tout les proportions & forces des membres, doiuent correspondre à la violéce de la course: car c'est vn subiect principal des plus beaux effects de la bride, non seulement à l'arrest, mais en toutes autres occasions. Et d'ailleurs si le cheual vifte tombe en courant, comme il aduient aucunesfois par la debilité des membres, celuy qui est dessus, est en beaucoup plus grand hazard de sa vie, que si le cheual se renuerçoit, ou prenoit quelque autre cheute: car s'il tombe en se cabrant, il se tourne d'ordinaire, d'vn costé ou d'autre, estant encores en l'air, tellement que la cheute en arriere, ne se fait pas tout à plat sur le dos, si ce n'est que le cheualier se tienne tant attaché à la bride, qu'il oste le moyen au cheual de faire ceste action de costé. Mais quand il tombe en courant à toute bride, c'est avec vn desordre precipité, par vne si grande violence que le cheual ny l'homme n'ont loisir ny commodité de s'ayder en façon quelconque, & partant le danger en est plus à craindre.

POVR FAIRE ESTENDRE ET RESOVDRE
le cheual, qui en courant retient ses forces
& son couraage.

CHAPITRE LXI.



OVT ainsi que par les raisons susdites, le Caualerice doit fort peu faire courir le cheual, qui naturellement est fougoux, & grand coureur, il doit aussi trouuer moyen de refoudre à la course celuy qui est ramingue, & qui ne se veut estendre: car vne des plus belles parties que le cheual puisse auoir, est la resolution & perfection de la course. Or d'autant que l'action en est beaucoup plus naturelle, que celle de l'arrest, aussi sera-il par consequent beaucoup plus facile de chasser le cheual, qui se retiendra, que de faire bien parer celuy, qui se precipitera en courant. Mais il faut plustost recognoistre & considerer, que l'irresolution de la course vient aucunesfois de quelque defaut de veuë ou de cerueau, ou bien de timidité, qui ne permet au cheual de hazarder ses forces en courant. Il y en a aussi qui se mesient des forces de leurs membres, à cause de quelque imperfection naturelle, ou accidentale: de sorte qu'ils n'osent librement consentir à la furieuse diligence, & perfection de la course: d'autres qui sont pesants, & paresseux de leur nature, laquelle ils ne peuuent forcer: d'autres qui pour auoir esté trop gourmádez & battus en courât, ou pour auoir trop souuent couru, sont tellement rebutez, que la seule apprehension de la carriere, les rend vicieux & restifs: d'autres qui ont la force de l'esquine naturellement retenuë, de telle façon, qu'ils ne la peuuent bonnemét distribuer à l'action de la course: mais bien plustost à fournir vn bon nombre de sauts, & autres ayrs gaillards, s'ils y sont dresséz: d'autres singards, qui sont seulement retenus de vraye malice & poltronnerie. Or pour les remedes en general, il les faut premierement accoustumer à passer souuent des carrieres assez longues au grád galop, sans les battre, ny precipiter, que le moins qu'il se pourra, mesmement au partir, & leur laisser prendre la fougue peu à peu. Car peut estre qu'avec le temps, l'habitude leur amenera la resolution & la viftesse, & s'ils

Le cheual de la bague doit estre ferme sur ses mēbres.

La cheutte de la course est pl^o d'age reuise que celle du cabrer.

ne se veulét refoudre d'eux-mesmes, il leur faudra ayder de la voix, & des plus grands-mouuemens des iambes, y adioustant quelques bons coups d'esperons parmy. L'on vsera aussi du fouët à trauers des cuysses, & des fesses, principalement au milieu de la course: & ce fouët doit estre fait de cordes de boyau, reuestu de fil d'archal, comme on les fait en Italic. Et s'il aduient que du commencement que le cheual sentira ces coups extraordinaires, il se defende en ruant, ou par quelque autre moyen, il faudra continuer de le frapper en criant, & redoublant les coups de ce fouët sur les fesses iusques à ce que le cheual parte viuement de la main, cessant aussi tost de fouëtter & de crier: afin qu'il s'apperçoie de la cause du chastiment. Toutefois si le Caualerie reconnoist, que ces coups d'esperons & de fouët, au lieu de chasser le cheual, l'estonnent ou desesperent, il se seruira de la cōpagnie d'un autre cheual, assez vifte & assureé, & fera courir les deux ensemble, faisant partir celuy qui sera assureé, le premier, & l'homme qui sera dessus, laissera gagner peu à peu le deuant à l'autre, iusques à ce que par ce moyen le cheual ramingue (determinant son courage,) s'estende librement. Mais ie ne veux pas, que le Caualerie recherche, & presse si seuerement le cheual singard, de quelque naturel qu'il soit, que par la trop grande violence, il luy vueille tout du premier coup, ~~de~~ naitre la resolutiō, la diligence, & la pratique de la course, ou l'obeyssance & facilité de l'arrest: car au contraire, i'entens qu'en iugeant les forces, le courage, & l'inclination du cheual, il luy gagne sagement, (avec le temps & l'accoustumance du bon exercice,) le consentement, le pouuoir & l'aleine & qu'il n'em ploye le voix, le fouët, ny les esperons, qu'entant qu'il cognoistra l'utilité, qui en pourra reüssir, & non pour accabler indiscretement le naturel & les forces du bon cheual, le faisant deuenir vne rossé, comme il arriue assez souuent.

I'eaduise aussi le Caualerie, que si la carrière, ou le lieu auquel il vouldra refoudre les cheuaux ramingues à la course, est vn peu en montant, cela apportera beaucoup de commodité à celui, qui sera foible de membres, & fera cause qu'il s'estendra plus librement: d'autant que les iambes de deuat, & les espauls, en seront moins foulées, que si la course se faisoit en descendant, ou en lieu plain. Et si le cheual a) comme i'ay dit) ces forces naturellement retenues, & qu'il soit de grande esquine, il aura en montant beaucoup moins d'occasion, & de commodité de s'agrouper, ou sauter. Et parce que les cheuaux ramingues sont communément legers à la main, & faciles au parer, & que les reigles & tous les remedes, qui sont propres à la vifesse, sont aussi cōtraires à la frâchise de la bouche, ie ne veux pas, s'il est possible, qu'elle soit forcée, ny falsifiée par la furie de la course: à cause de quoy ie suis d'aduis (en ceste occasion, & cōtre les communes opinions) que les arrests se fassent plustost en montant, qu'en descendant iusques à ce que le cheual coure librement. La raison est, que le cheual de grande esquine, ou cōment qu'il soit ennemy de la course, ne se resoult & ne s'estéd aux premiers exercices, que le pl⁹ tard qu'il peut, & à mesure que la vigueur luy diminue: & par consequent la force luy venant plustost à manquer en courant, qu'en la pluspart de tous les autres exercices, il sera contraint à la fin de la longue course, de s'abandonner sur la bride pour faire l'arrest comme il pourra: en quoy la montee de la carrière luy sera fort fauorable, à cause que le deuant se trouuera plus haut, & comme i'ay dit, des cheuaux foibles, les bras & les espauls en patiront moins.

PAR ces raisons le Caualerie peut iuger que, outre que les courses continuës desbauchent les cheuaux, qui sont adiuftes à quelque ayr & manege, elles abattent & desuinissent la vigueur, & dipositiō nerueuse des cheuaux gaillards & sauteurs, & que sâs doute ceux qui sōt foibles de reins, courēt pl⁹ libremēt, & sōt d'ordinaire pl⁹ viftes, que ceux qui ont grand force d'esquine: i'entens foibles, & neant moins suf-

La quatrie-
re qui se
passe en
montant
vn peu, tra-
uaille moins
les mēbres
du cheual,
que celle
qui descēd

Les grādes
courses cō-
tinuës
sōt enne-
mies de la
vifesse des
plus beaux
maneges.

Les che-
uaux foibles de
reins cōm-
munemēt
sōnt viftes

filamment courageux : car tout ainsi que la perfection du trot vient de la souplesse des membres, & celle du galop de la legeresse des espaules & du temperamēt de l'appuy de la bouche, la resolution de la course procede d'ordinaire du courage, & de la franchise naturelle du cheual. Or reuenant à la commodité de la carriere & du parer, il faut necessairement, que le Caualerice aye le iugement de cognoistre quād le cheual employe toutes ses forces en courant, & qu'il se contente de ce que nature peut fournir, & mesmes de proportionner la longueur de la carriere, selon la capacite de l'aleyne & des forces du cheual, & d'amortir discrettement & à loysir la furie de la course, pour luy donner moyen à la fin d'icelle, d'assembler & preparer ses forces premier que refoudre la fin de l'arrest.

E N France, plus qu'en toutes les autres nations, les cheualiers se plaissent à faire souuent partir, & repartir de la main à toute bride, & soudain parer sur les hanches, toutes sortes de cheuaux : enquoy ils monstrent qu'ils sont nais avec ie ne sçay quoy de gaillard, & de Martial, qui les esmeut impatiemment à ses petites furies, toutceois communemēt contraires à la perfection de nostre art, car si le cheual est determiné, grand coureur & obeyssant à l'action de l'arrest, le prenant & precipitant si tost apres le partir, & lors qu'il fait son plus grand effort pour obeyr, & respondre fraîchement au premier mouuement du cheualier, qui le pousse & le chaste, sans doute cela luy pourra facilémēt amener plusieurs accidents preiudiciables : entre autres la bouche en sera bien tost gastee & falsifiée, ou le cheual sera en danger de se desesperer, forçant la main du cheualier, pour fuyr l'effort de la subiection insupportable, & trop continuee, ou avec le temps il deuiendra fingard, pour n'oser refoudre viuement le partir, craignant de ne pouuoir fournir à la violence de ces arrests, impouueus & precipitez : & s'il est naturellement malicieux & ramingue, cōmel'on void estre d'ordinaire les cheuaux d'Allemagne, il pourra peut estre partir furieusement vingt ou trente pas : mais sans doute soudain apres il commencera à se retenir de foy, pour se presenter à la parade, & souuent contre la volonte du cheualier. Doncques le Caualerice se doit refoudre à ne faire ordinairement partir le cheual fingard, qu'il ne luy face passer vne bonne carriere, auant que le parer : & de le menasser de la voix, le rechassant en auāt toutes les fois, qu'il se representera pour faire l'arrest, sās n'estre aduertuy par l'action de la main de la bride. Et par ce que i'ay dit cy deuant, parlant de certains cheuaux qui ont trop d'appuy, ou qui tirent ou pesent de fougue ou autrement, que pour les rendre bons à la main, il est necessaire de les parer & faire reculer souuent, ie ne veux que maintenant l'on pense que ie retracte nul des remedes precedens en deffendant le partir de la main, i'entens icy estant trop violent & continué au cheual, naturellement sensible, vigoureux & colere ou de double courage. Mais ie veux bien, que si le Lecteur est de cest art, qu'il considere les differens effects, qui peuuent naistre d'vne mesme reigle diuersement effectuée, assauoir avec ordre & patience, & selon le naturel du cheual : ou avec violence & indiscretion, sans auoir esgard à son inclination, comme i'ay dit cy dessus.

E N fin i'approuue fort que le cheual parte courageusement, & rondement de la main, toutes les fois qu'il en sera recherché : car c'est vne tres-belle & necessaire partie, pourueu qu'elle soit secondee de la fermette & facilité de l'arrest. Doncques pour tenir le cheual (naturellement fougoux & determiné) en estat de bien respondre, à l'vne & à l'autre obeyssance, ie veux que le Caualerice ne le face partir & courir à toute bride, que le moins qu'il pourra, & qu'il l'exerce souuēt au galop : afin d'euitier que l'apprehensio de la course, le face tirer à la main, & luy offēse la bouche & la memoire, & aussi pour le tenir assure à l'action de l'arrest. Car il peut faire estat que toutes

Le partir & repartir de la main furieusement & coup sur coup, contraire à la legeresse & facilité de la bouche.

les fois, qu'il le voudra chasser furieusement, ille trouuera plus disposé de nature à courir, que facile à l'obeyssance du parer. Et au contraire ie luy permets de pouffer & faire viuement & souuent courir celuy, qui est singard & malicieux: afin qu'il soit tousiours plus aduerté & deliberé: & mesmes d'aurant que, comme i'ay desia dit, le temperament maling & aduste, qui le rend ainsi ramingue & malicieux, le dispose plus facilement à la legeresse de l'arrest, & par consequent l'exempte des plus grands forts des iambes, des pieds & de la bouche.

COMBIEN que i'aye cy deuant parlé des effects differens des esperons, ie redi-
ray encores sur ce propos, que les grands coups, qui en sont donnez en arriere, sont
les plus propres à chasser le cheual en auant. Toutesfois quand ils sont trop voisins
des flancs & trop aspres, ils le peuuent contraindre de se retenir, & quelquesfois s'ar-
rester pour se mettre sur l'esquine, ou pour ruër, mesmement s'il est nerueux, gaillard,
ou fort chatoüilleux. Voila pourquoy l'on souloit anciennement vser de ce remede, Les trop
grands esse-
rons contrai-
rés à la frau-
chise de tes
cheuaux.
pour haulser fort de derriere les cheuaux fauteurs. Et si les molettes des esperons sont
trop grandes & trop pointuës, les grandes esperonnades trop continuees, au lieu de
chasser le cheual, le pourront à la fin faire deuenir retif, s'il est timide & ramingue:
& mettre en desespoir celuy, qui de nature sera colere & sensible, ou luy falsifier la
bouche principalement s'il manque de force ou d'alcine.

PARTIES GENERALES PROPRES A V
cheual de campagne & de combat.

CHAPITRE LXII.



L semble que de tout temps il y ait eu des cheualiers, qui ont pensé Cheuaux
vieux desti-
rez d'aucuns
pour seruir
aux combats,
& iugement
qui se doit
faire de ces
opinions.
que communement les vieux cheuaux estoient les plus propres pour
la guerre: à cause qu'à la verité ils sont d'ordinaire plus paisibles au
montoir, plus legers à la main, moins apprehensifs & ombrageux,
moins fougoux au manege, & en toutes leurs communes actions, &
par consequent plus assurez & faciles aux combats. Et ce qui a confir-
mé ces opinions, sont les exemples d'aucuns Princes & grands Capitaines, qui ont
mieux aimé se seruir le iour d'une bataille, de quelque vieux estelons, qu'ils gardoient
pour leurs harats, que de beaucoup de ieunes cheuaux, desquels ils pouuoient dis-
poser à leur gré. En cela ie m'imagine que ces estelons auoient esté si excellemment
bons, en leur ieunesse, qu'ils se ressentoyent encores beaucoup de leur premiere
bonté, & que les ieunes cheuaux, qui estoient lors aux escuyries de ces grands per-
sonnages, n'estoient pas des meilleurs. Car sans doute si le cheual aagé de sept, ius-
ques à quinze ans, est naturellement nerueux & courageux, il resistera mieux à vn
grand effort, & à la commune fatigue de la guerre, mesmes avec moins de nourriture,
que s'il estoit fort vieil. Et qu'il soit vray, l'on void souuent que les vieux cheuaux man-
quent plustost de courage, à faute de manger, que ne font les ieunes. Toutesfois cela
n'empesche pas qu'il ne le trouue encores des guerriers, qui aymeroient mieux vn
vieil & bon cheual pour vn iour de combat, qu'un ieune, bié qu'il fust bon aussi. Mais
si pour arriuer à ceste iournee, il estoit necessaire de tracasser deux ou trois mois, &
faire beaucoup de telles caualeades, qu'on fait souuent aux armées, ie m'assure qu'à
ce iour d'affaires, ils verroient leur vieil cheual en tel estar, qu'ils voudroient
qu'il fust moins aagé: & s'ils pensent le faire mener en main, iusques au temps de la
necessité, cela luy pourra soulager les pieds, les iambes, les reins, & la bou-

che (si l'appuy en est ferme) mais aussi l'accoustumance d'estre mené par vn homme de pied, luy peut abattre le courage, quoy que pour demy-heure, il se trouue plus frais & vigoureux, quád le cheualier sera monté dessus: & si on luy fait accompagner, ou suiure vn autre cheual, estant tiré par la faulse rene, ou par vne longe, cela le peut aussi avec le téps rendre ramingue, ou retif. C'est pourquoy il vaut beaucoup mieux qu'un garçon leger soit dessus, que de le faire mener en main, mesmement, s'il est allegre, ou s'il a la bouche delicate. Or pour toutes ces choses, ie ne veux pas blâmer les vieux cheuaux, pourueu qu'ils ne passent quinze ans. Au contraire ie tiens que s'ils ont esté bien nourris, & qu'on ne les aye souuent precipitez par des travaux trop lógs & violents, leur plus grande force, bonté & beauté, doit estre en l'age de sept, iusques à quatorze ans: mais ayât attein la seizieisme ou dixseptiesme, année, il me sèble qu'ils sont plus propres, à seruir aux querelles particulieres, & combats premeditez, qui se peuent presenter enuiron le vol du chapon, qu'à faire de grâdes coruees, ou à monter les iuments. Car sans doute pour tirer de bons & vigoureux cheuaux d'une race, l'estelon doit estre aussi frais & gaillard, comme pour seruir au manege, & aux combats. Il est vray qu'il y a des naturels, qui ne montrent pas les cheuaux si vieils à vingt ans, que d'autres à dix: & ceste difference se void communément entre ceux, qui naissent aux pays meridionaux, & ceux de septentrion: car (selon la diuersité des climats,) les vns sont naturellement plus humides que les autres, & par consequent plus pesants & subiects aux communes defluxions: à raison dequoy ils durent moins de temps en leur vigueur plus nerueuse. Mais reuenant, à la reigle generale le cheual de douze ans, qui n'a encores esté trop gourmandé ny foulé, doit estre en sa vraye force en quelque climat qu'il puisse estre né.

TOVT ainsi qu'il se faiët entre les hommes de cheual, des iugemens differents, de quel aage les cheuaux sont plus propres pour seruir aux combats: Aussi en y a-il qui sont de diuerses opinions pour les stature: les vns trouuent qu'ils ont quelque auantage estans montez sur vn cheual grand, comme veritablement il y a beaucoup d'apparence pourueu qu'il aye assez de force, & qu'il soit maniant, courageux & bon à la main. Car outre que ceste grâdeur de corsage paroist beaucoup, & embellist la grace du cheualier, soit en trouppes, ou à l'escart, il doit mieux soustenir vn grand choc, & fortir plus aysément d'une meslee, principalement la nuit, que s'il estoit de moindre taille: & pour maxime, le cheualier allant la nuit à la guerre doit desirer vn plus grand & plus fort cheual, que le iour: parce que s'il aduient qu'il se trouue meslé, ou embarrassé, parmi les ennemis, il chocquera en diuers lieux beaucoup plus souuent, que si c'estoit le iour: à cause que l'obscurité empesche de voir & bien iuger là où l'on dône. Et par ceste mesme raison les cheuaux, qui ont la ceruelle & la veüe assuree, & qui sautent bien les fossez & les hayes, sont plus necessaires la nuit que le iour. Les autres ne s'estimét pas moins assurez, sur vn petit cheual fort & trauersé, parce que communément il se trouue plus grand traueilleur, & plus diligent & vigoureux, soit à la course, au manege, & à se releuer d'une cheute. Et croyent que si ce petit cheual estant viste & déterminé, récontre & choque au plus fort de sa course, vn autre cheual beaucoup plus grand & moins viste, il portera le grand par terre, côme l'on a veu quelque fois aduenir plus, ce me semble, par hazard que par raison. Car ie tiens que tant plus grand coup le cheual donne en choquant, tant plus le reçoit il grand aussi: tellemét que les deux cheuaux estans grands coureurs, il faut que le fort emporte le foible. Et puis il est certain, que pour si courageux que puisse estre vn petit cheual, le poids du cheualier armé de telles armes qu'on porte en ce temps, le doit plus facilement & plus tost accabler, qu'à vn plus grand: mesmément en lieu qui enfonce, & en tous les efforts ou les reins, & les iambs patissent beaucoup, quoy que le petit monstre vne extreme

de quel aage doit estre l'estelo pour en tirer de bons poulains.

Quelle stature de cheual est la meilleure.

Le Cheual grand propre allant à la guerre la nuit.

vigueur, tant qu'il peut fermement soustenir le fais, & l'action du cheualier. Car en fin tant plus le cheual, quel qu'il soit, employe sa force avec violence, plustost doit il estre vaincu & hors d'aleine, & par consequent abandonné sur les dents. Or d'autant donc que les petits sont ordinairement plus sensibles, & courageux que les grands, aussi doiuent ils plustost flechir souz vne pesante charge. Mais ils sont propres pour la carriere, ou pour l'homme de querelle, qui ne va le plus souuent armé que d'une cuyrassine, & d'un pistolet, & sur tout en pays sec. En fin la plus noble & riche taille & la meilleure, soit pour la guerre ou pour la carriere, est la mediocre, que le vulgaire nomme entre deux selles.

QVOY que le cheual soit grand, mediocre ou petit, la pluspart de ceux, qui se connoissent aux statures & à la bonté, desirent qu'il soit plein & trauersé deuant & derriere: parce que sans doute la proportion en est beaucoup plus belle, que sil estoit trop estendu. Toutesfois quand il est vn peu estroit & haut, il n'en doit pas estre moins estimé, pourueu que le flanc en soit assez plain & releué, & les jambes bien iointees & fermes: car s'il n'est aussi beau que celuy qui est plus racolt, il se trouuera communément plus nerveux, & moins subiect à se charger, & deuenir paisont.

IL y a encores entre les hommes de guerre, & de cheual, des opinions differentes sur les temperaments des bouches des cheuaux: les vns veulent que l'appuy en soit à pleine main, par ce que c'est celuy qui se rapporte plus à la fermeté de la teste, & qui fait par consequent que le cheual doit mieux accoster & donner dans vne foule: & mesmes qu'il semble que par ce ferme appuy, le cheualier se sente aucunement plus ferme à cheual: les autres veulent qu'il soit fort leger à la main: & pour moy ie suis de ceste opinion, pourueu que la bouche soit assuree. La raison est, que le cheual qui estant en sa force entiere se laisse, ou se fait naturellement soustenir à pleine main, sans doute se trouuant las, ou pressé par quelque effort violent, s'abandonnera sur l'appuy, & trauillera plustost le bras, & la main du cheualier, que ne fera celuy, qui de sa nature aura la bouche fort leger: pourueu qu'elle ne soit trop descharnee. Or est-il qu'une des plus grandes imperfections que puisse auoir le cheual de guerre, & vne des choses qui lasse, & combat plus le cheualier, qui est dessus, mesmement armé de toutes pieces, est quand son cheual pese ou tire à la main, soit de fougue ou pour quel que autre occasion. Et pour ce ie n'ay iamais conseillé honneste homme de mettre beaucoup d'argent en cheual, qui n'eust de soy la bouche leger & ferme, & les pieds bons: ie desire que le Lecteur tienne tousiours ce precepte de moy, auquel i'ay adioutté l'imperfection des pieds: pour vne infinité de desplaisirs & d'afflictions: que ie sçay que souffre le soldat, ou l'homme de guerre quel qu'il soit, qui n'a qu'un bon cheual de combat, lequel a les pieds fort mauuais, soit pour auoir la folle trop molle & sensible, le tallon bas ou ferré, ou le sabot si brusque, ou corrompu, qu'il se fende souuent aux cartiers, ou qu'il ne peut longuement porter les fers, & sur tout ie l'aduisé, qu'il ne se doit laisser gagner à la commune opinion, qui trompe la pluspart de ceux qui pensent remedier à la pesanteur, ou dureté & desobeissance de la bouche du cheual, seulement par l'artifice des brides rudes & fortes, & en ce que nature defaut aux pieds, à force d'onguents & de remedes: car le plus souuent ce sont vrayes piperries.

Quel appuy de bouche est le meilleur.

Le cheual de guerre doit auoir sur toute bonne bouche & les pieds bons.

Par quelle action de cour se le cheual choie plus fort & in-

uestit plus
hardim'etrou
avec moins
de d'ager de
tomber.

& meslé, que s'il estoit fort releué, & qu'il courust plus soustenu sur les hanches: mais sans doute, il fera plus subiect à peser, ou à tirer à la main, à donner du nez en terre, & à tomber tout à fait, non seulement en galoppant & en courant, mais aussi en bronchant, allant au pas, ou au trot: & par-ce que l'homme qui est monté sur vn cheual viste, & qui le fait courir à toute bride, estant pour quelque imperfection en danger de tomber, cependant qu'il fournit furieusement la course, ou à l'arrest d'icelle, se met en grand peril de sa vie, comme l'ay desia dit. I'estime aussi beaucoup plus le cheual, qui est naturellement releué, & léger de deuant. Ioinct que ceste posture haulte fait paroistre beaucoup plus belle l'assiette du cheualier: & mesmes que si le cheual bien releué est viste, courageux, & que la bouche en soit assuree, & principalement qu'il porte le front droit, il ne laissera pas de bien rompre, n'y d'entrer furieusement dans vne foule, & d'accoster & ioindre pour venir aux mains.

Du danger
vice du
cheual colere
& mordeur.

I E VEUX aussi sur ce propos aduertir le cheualier, que tel que puisse estre le cheual, s'il est enclin ou accoustumé à se jeter sur les autres cheuaux pour les mordre, qu'il cuite tant qu'il pourra de se trouver dessus à la guerre, principalement au combat meslé: d'autant que ce vice n'est pas seulement tres-dangereux, & propre à faire perdre vn honneste homme: mais plus malaisé à chastier, que s'il s'arrestoit ordinairement pour ruër, ou qu'il fust retif tout à fait. Car en fin l'on void fort peu de cheuaux, tant loyent-ils timides ou singards, qu'estans en compagnie de Caualerie, ne donnent & ne chargent, s'il est besoing, à toute bride, (pourueu qu'ils partent dans la furie de la troupe,) & qui ne se retirent parmi les autres: & l'on en trouue rarement de ceux qui approchent, & qui ioignent franchement & par obeissance la rumeur des armes, en attaquant quelque cheualier à l'escart, quoy qu'ils ayent beaucoup de vigueur: ie dis à l'escart, parce que c'est l'occasion, à laquelle se cognoist l'assurance, & la franchise du cheual, mieux qu'estât accompagné & poussé iusques dans vne meslée par plusieurs autres cheuaux, lesquels partant & courant, ensemble apportent vne certaine furie qui peut aucune fois diuertir l'apprehension, ou la malice de ceux qui de nature sont plus ramingues, paoureux, ou ombrageux.

Si le cheual
de combat
doit estre
fougoux &
sensibile.

I'ADVISE aussi le cheualier qu'il ne se doit arrester au iugement de ceux, qui veulent que les cheuaux de guerre soient ardans, & bien fort sensibles: & tant s'en faut que ceste temperature si violente, soit necessaire au cheual de combat, qu'il doit estre au contraire de nature facile & paisible. Car comme l'ay dit si souuent, il est impossible que le cheual colere & fougoux, qui naturellement precipite & abandonne sa force, & son aleine par grande inquietude, sans pouuoir attendre l'action du cheualier, puisse tant resister & durer à vn effort, ny estre si bon à la main, soit en maniant, estant meslé, ou en suyuant vne victoire, ou à quelque longue retraite, mesmement quand l'on veut souuent tourher pour faire teste, & rendre combat en se retirant, comme fera celuy qui sera moins actif & violent, neantmoins vigoureux, courageux & assure: lequel n'employera son aleine, sa vigueur ny sa vistesse, que tant & à mesure que le cheualier y consentira, ou l'en recherchera: & ceux qui pensent pouuoir retenir, & mesnager la force & l'aleine du cheual colere & fougoux, estans engagez en vn combat de main, se trouuent souuent trompez: car en ces occasions il arriue d'ordinaire que les hommes mesmes, iusques aux plus assurez sont tellement esmeus & empeschez, qu'ils ne sentent la lassitude du poids des armes, ny des extremes efforts, qu'ils font en combattant, iusques à ce qu'ils soyent desnuez d'aleine, & de force. De façon que combien qu'ils soyent montez sur d'excellens cheuaux, fort vistes, sensibles & vigoureux, qui employent librement tous leurs efforts, sans que la contrainte soit necessaire, si ne laissent-ils pour cela de les piquer, le plus souuent sans

y penser, en telle sorte qu'ils se trouvent à la fin du combat auoir les esperons tous sanglans, comme s'ils estoient montez sur des rosses: en cela lon peut iuger que l'homme, qui est meslé dans vn furieux combat, n'a pas loisir de penser à la complexion de son cheual: & c'est aussi en quoy les cheuaux coleres, mordeurs, rieurs, ou trop fougoux & sensibles, ont occasion de se deffendre, ou se desesperer, forçans le bras & la main du cheualier pour se mettre en fuite ou faire quelque autre action rebelle & dangereuse, ne pouuans souffrir d'estre ainsi defordonnément piquez, & gourmandez contre leur naturel, ou de s'arrester, s'abandonnans du tout sur l'apuy de la bride, & (comme l'on dit communément) sur les dents, ayans precipité leurs forces & aleine trop soudainement, & presque tout à coup. Or c'est chose fort certaine, que toutes les fois que l'aleine & la force manquent au cheual, l'on recherche en vain l'obeissance du manege, & principalement celle de l'arrest par les effects de l'escole, ou de la bride, En fin le cheual de campagne & de combat, pour estre digne d'vn braue cheualier, doit estre d'aage, qui passe six ans venant aux quinze: d'affez grande & forte stature; paisible au montoir & à descendre; vigoureux, ferme de teste & de bouche; leger à la main, au pas, au trot, au galop, & à la course, hardy & asseuré, grand coureur, & facile au parer & au manege, également à chasque main: dispost & seur en sautant les hayes & les fossez, & de nature sage & docile.

PAR les reigles iusques icy desduites, le Caualerie peut rendre le cheual obeyssant & capable de bien seruir à la guerre, & aux combats particuliers: & si outre cela, il le veut rechercher & dresser de quelque air plaisant & releué, il doit premierement bien considerer, & iuger ce que le cheual pourra faire, Car de le vouloir cōtraindre, à ce que nature ne pourra fournir, ou à ce qu'elle s'opposera directement, le Caualerie y aura beaucoup plus de peine que de contentement, ny d'honneur: mais s'il fait bonne eslection des exercices, & qu'il s'arreste à l'ordre, & à l'air qui conuendra mieux aux forces & inclinations du cheual, sans doute son dessein luy reussira: & par ce moyen il conseruera sa reputation, ensemble les bonnes & naturelles parties du cheual.



LECONS POVR LES AIRS ET MANEGES RELEVEZ.

CHAPITRE LXIII

COMMUNEMENT l'on oyt dire parmy ceux, qui viennent veoir nos escolles, c'est grand dommage de dresser ce cheual par haut, qui pourroit bien seruir à d'autres choses plus necessaires: mais bien souuent tel, qui tient ce langage, se trompe fort: car l'erreur est presque aussi grande de vouloir faire seruir à la guerre le cheual, qui est nay pour les sauts, comme de faire sauter celuy, qui n'est propre que pour le manège bas. Qu'il soit ainsi, c'est vn grand desplaisir au cheualier armé de toutes pieces, qui est sur vn cheual nerueux & naturellement sauteur, duquel il ne peut tirer quatre passades ou voltes de guerre, qu'il n'aye plustost souffert l'incommodité d'vn nôbre de sauts sur l'esquine, qui seront quelquefois suffisans de le mettre hors d'aleine & de combat. Il est vray qu'vn bon homme de cheual luy pourra faire perdre avec le temps la gaillardise de ces sauts à force d'exercices, & de chastimens selon l'art. Mais pourtant, il n'ostera pas à ce cheual l'inclination, ny le desir de sauter, ny ne l'empeschera qu'il ne face souuent quelque tour de son mestier, à certains premiers mouuemens, mesmement quand il fera de sejour. Quel contentement peut non plus aduenir au Caualerice, qui pour contraindre de sauter, ou agrouper le cheual, qui n'est propre que pour le manège du combat, ou de demy-air, l'aura recherché par tant d'efforts, & de moyens violents & variables, que premier qu'il l'aye reduit en estat de faire six bons sauts bien à temps, trois iours de rang, il l'aura desia foulé, ou souuent rebuté. Et qui pis est, si apres tant de soing & d'artifice mal employé, il est seulement huit iours sans exercer tel cheual, ou s'il le veut faire manier en quelque lieu qui luy soit inaccoustumé ou incogneu, il sera ordinairement à recommencer ses premieres leçons. Ce sont les effets, & les succez de la peine, que l'on employe mal à propos. Je dis de vouloir trop forcer le naturel du cheual. Car l'exercice ne le gaste iamais, quand il est propre à son humeur & complexion, & a ses forces, s'il n'est excessiuement effectué: au contraire cela l'embellist, & le conserue, sain & allegre. Qu'il soit vray, l'on void communément aux grandes escuyries des Princes, de vieux cheuaux, qui ont autresfois manié gaillardement, enuiron douze ou quinze ans, lesquels donnent encores du plaisir à la carriere, & qui ont les iambes belles & saines. L'on peut iuger par là, que les airs releuez ne sont dommageables qu'au cheuaux, qu'on y employe forcément outre leur capacité: & que pour les y contraindre, & maintenir, on leur fait ordinairement tant de maux, qu'il est impossible qu'ils puissent durer long temps. En cela le Caualerice peut perdre sa bonne reputation,

en gastant plusieurs cheuaux, desquels peut estre l'on pourroit retirer beaucoup de seruice, si l'on en vsoit selon, & à ce que nature les a destinez. Il faut auoir esgard que tous ne peuuent pas estre nez, pour le plaisir de la carriere, & que mesmes l'on fait tort au cheual, qui n'est propre que pour la charruë, ou pour le bast, de le faire seruir à la selle. Je ne doute pas, qu'il ne s'en trouue, qui ont tant de bônes & naturelles parties ensemble, qu'on peut avec l'art les faire également bien reüssir aux sauts, & au maneges bas : mais ils sont fort rares. Je sçay aussi qu'il semble, qu'il y aye en ce réps presque plus de Caualerices que de bons cheuaux, & que pour môstrer leur sçauoir, ils sont quelquefois contraints de pratiquer par necessité, vn fracas de toutes sortes d'airs & de maneges, avec le peu de cheuaux qu'ils ont, bons ou mauuais, & aux despens de qui il appartient. Mais ie remets ces coups d'essay à ceux, qui ne sont encore bien cognus, ou experimentez. Car pour moy, il me semble que le Cheualier qui a reputation d'estre bon Caualerice, & qui en a fait assez de preuues, peut paroître pour le moins autant sur vn cheual facile, bien dressé, & bien adiuſte au manege de guerre, qu'il sçauoit faire sur celuy, qui maniera de quelque air releué, duquel neantmoins l'action en soit desplaisante, assauoir forcee, & faite comme par despit. Et par comparaison des exercices de l'homme curieux : y a-t'il peine plus mal employée, que celle qu'il met à vouloir danser gaillardement & par haut, quand son inclinatio n'y est aucunement propre ? ne vaudroit il pas mieux, qu'il se contentast de bien faire de beaux cinq pas, & des passages bas, pourueu que ce fust d'vn temps net, delicatement proportionné, & avec grace, que de faire rire ceux, qui le voyent trauailler grossierement & contre son naturel en vne chose, qui ne doit estre estimee, qu'en tant qu'elle est faicte gayement, & avec facilité ? tout ainsi en est-il des cheuaux : car en fin ce que le Caualerice leur peut apprendre, outre le manegé de guerre n'est que pour vne delectation particuliere, & pour faire mieux paroître le cheualier, en faisant l'amour, ou comment que ce soit, passant honnestement le temps, en exerçant à cheual ses forces & dexterité. Or ce qui trompe d'ordinaire en cecy plusieurs Caualerices, est que d'aussi tost qu'ils voyent faire deux ou trois sauts volontairement, à quelque cheual allegre & seiourné, soit en s'esgayant, ou pour y estre aucunement conuie, ou pour se desfaire malicieusement de sa charge, ils se promettent à l'instât de le faire bien reüssir, à quelque air releué & gaillard sans considerer, si outre l'inclination qu'ils luy pensent auoir descouuerte, les forces & autres qualitez necessaires à soustenir les ayrs plus penibles, accompagneront leur dessein. De façon que lors qu'ils veulent apres rechercher & contraindre ce cheual à ce, qu'ils luy ont veu faire pour son plaisir, ils y trouuent le plus souuent si peu de fonds & de substâce, ou tant de flegme, ou d'humeur colere aduſte maligne, & du tout contraire à l'ordre des bonnes leçons, qu'ils sont contraints de reculer leur entreprinse, & de se côntenter à leur honte & grâd regret, de beaucoup moins qu'ils ne se sont persuadez. Toutes fois, si le Caualerice a beaucoup de sçauoir & de pratique, & qu'il face vne resolution obstinee de haulser le cheual, & luy donner quelque air obserué, ie ne dy pas qu'il ne le puisse faire pour vn temps, bien qu'il n'y soit nullement propre : car lors que ie trauaillois à Rome, souz les preceptes de deffunct le Sieur Renaldo, fort digne personnage en ceste profession, l'on à veu à son escole vn mulet, qui manioit de longue aine & librement terre à terre, & qui faisoit des voltes redoublees à caprioles iustes & bien fournies. Et vne vache qui souffroit les esperons & la bride, & qui parloit de la main de toute sa force, s'arrestoit & tournoit également de chascque costé au trot & au galop. L'on doit à plus forte raison tirer quelque obeïſſance, & quelque air bon ou mauuais, d'vn cheual, quoy qu'il y soit mal né, pourueu que la taille en soit assez bonne, mesmement quand le bon Caualerice se resout, de n'y esparagner l'art, la peine, la patience, ny le cheual : mais en fin ce sera tousiours quelque chose

goffe, de beaucoup de peine, & de peu de plaisir. Il en est passé par mes mains, de plusieurs sortes de naturels, de disposition, & de force, depuis que ie manie le caueffon, lesquels m'ont donné quelque intelligéce de ce qui se peut faire par l'art. C'est pourquoy ie ne conseillera iamais à vn honnest homme, qui ayme ceste profession, & qui soit bon Caualerice, d'entreprendre tant contre le naturel du cheual, qu'il aye ordinairement plus de fatigue, & de desplaisir à contester & à le combattre, que le peu d'obeyffance, & de legeresse qu'il en pourra tirer, ne luy dónera de cōtētemēt. Mais ie veux que tousiours la capacité & l'inclination naturelle du cheual, soit l'object & le subiect principal du Caualerice, dont en toutes ses leçons il ne se departe mal à propos, pour chose que le cheual face, mesmement aux airs gaillards, auxquels est requis beaucoup de patience, & d'industrie pour le maintenir en disposition & en courage. D'autant que tels airs sont plus violents & moins naturels, que les autres exercices & par ce moyen le Caualerice pourra iouir du fruit de son sçauoir, & de son labeur, avec honneur & contentement.

COMBIEN D'AIRS RELEVEZ ET DIFFERENTS ON

apratiquez iusques à present, & ausquelz ils sont reduits.

CHAPITRE LXIII.

EN mes ieunes ans, l'on exerçoit encores sept sortes d'airs releuez, assavoir pesades, saurs du mouró, le galop gaillard, qu'à present on nōme vn pas, & vn faut: faultz de ferme à ferme, qu'on a depuis nommez caprioles: balotades, que nous appellons groupades, & courbettes, qui est le plus moderne, & qui n'a encores changé de nom. Depuis ils ont esté reduits à trois assavoir capriolles, groupades & courbettes, qui sont à la verité les plus propres & gentils. Toutesfois il me semble que ce luy d'un pas, & un faut, (qu'on a presque delaisé du tout,) outre qu'il est le premier & plus naturel, est aussi celui qui fait mieus paroistre le cheualier à l'entree de quelque tournoy, ou mascarade faicte à cheual: car cest air apporte plus de furie, de gaillardise, & ie ne sçay quoy de plus apparent & Martial, que ne font tous les autres. Et peut estre que tous ceux, qui se messent de faire bien aller toutes sortes de cheuaux de manege, n'entendent pas bien les proportions de ce galop gaillard, combié qu'il leur semble estre assez facile. Et parce que ie l'ay particulierement aymé, & qu'il m'a donné quelque reputation en mes premieres escoles, ie me mettrois volontiers en deuoir d'en renouueller l'usage, si la santé me le permettoit, & que i'en eusse les moyens. Or le moins, violent & plus commun de ces quatre airs derniers, est celui des courbettes aussi en veux ie escrire leurs regles les premieres.

REGLES DE L'AIR DES COURBETTES ET GROUPEDES.

CHAPITRE LXV.

POUR mettre le cheual à l'air des courbettes, il doit estre premierement ferme de teste, ayse & déterminé au trot & au galop, aux voltes larges & estroites, & à toutes mains, obeissant à l'arrest, aduertý & assureé aux actions & communs mouuemens de la main, & de la iambe du cheualier. Estant ainsi fondé, il se pourra trouuer aucunefois de si bon appuy, de si gentille nature, & si leger, que facilement on le pourra

on le pourra mettre à l'air des courbettes, ou des groupades sur le trot, sans l'arrester, ou sur le petit galop, le retenant par vn doux appuy, & l'esueillant gayement du son de la langue, luy aydant aussi de la pointe de la gaulle sur l'espaule, pour luy faire releuer peu à peu, & sans violence, les temps de ce galop, ce pendant qu'on les r'acourfira, & soustiendra à loisir : par le moyen de certains arrefts longs ayez, & attendus propres à la legeresse du cheual. Et en ceste reigle les basses aisees, & mediocres apportent beaucoup de commodité à la fermeté des hanches, & par consequent à la legeresse releuee des espaulles.

QUAND le cheual commencera par ceste reigle, à former quelque air selon sa force & disposition, on le pourra mettre sur les premieres leçons des demy-voltes, par le droit. Assauoir à chaque bout d'vne passade bien droite, luy faire faire, vne demy-volte. Et pour mieux expliquer ceste reigle, ie diray qu'il faut mettre le cheual au trot par le droit enuiron trente pas ou plus, ou moins, selon l'impatience & difficulté, ou la franchise qu'il montrera à prendre la iuste battue d'vn trot, esgal, ferme & resolu : auquel il le faut resoudre necessairement, auant que cesser d'aller par le droit, quand bien l'on deuroit allonger la passade de cinquante pas, ou d'auantage. Mais s'il le met franchement au bon trot, la mesure d'enuiron trente pas, sera propre à tous cheuaux.

QUAND le cheual trottera rondement par le droit, il le faudra parer à demy, ou pour mieux entendre ceste leçon, le retenir peu à peu, luy aydant doucemēt à se mettre sur l'air de sa leger disposition, iusques à ce qu'il aye fait sur la droite ligne de la passade, pour le moins trois courbettes, les mieux proportionnées & plus esgales, qu'elles se pourront faire, selon le bon commencement, & la pratique que le cheual aura en sa premiere & bonne escole : car de rechercher la perfection de quelque air, en ces leçons si nouvelles, il en naistroit souuent plusieurs desordres.

APRES il le faudra encores auancer par le droit, enuiron trois pas du mesme trot, assauoir s'il se retient de soy, ou au pas, s'il se laisse trop soutenir, & de l'vn ou de l'autre, prendre la demi-volte vn peu estroite, s'il se vent trop eslargir, & assez large, s'il s'accule ou se ferre : & si c'est à main droite, en fermant la demi-volte, le Caualerice tournera le poing de la bride en dedans, & vn peu en hault sans l'esbranler aucunement : & en mesme temps ferrera la jambe contraire contre le cheual pres l'espaule, luy aidant & le contraignant par le soupçon, ou mediocre chastiment de l'esperon, de se remettre, allant de biais & presque de costé, sur la droite ligne de la passade, (ayant la teste tournée droit & au lieu d'où il sera parti,) pour luy faire refaire autant de battues de son air, comme il en aura fait auant que prendre la demy-volte. Apres auoir bien finy ces battues le Caualerice le fera partir (par le droit,) de ceste place, pour en aller faire autant à l'autre main, & sur tout il le faut si bien porter de deuant, qu'il ne se puisse acculer, & qu'il ne haste trop les battues droites.

PARCE qu'il est necessaire en cecy que le Caualerice sçache la distinction de ces termes, haulser, soutenir & porter, ie diray en passant que haulser, est seulement le-Ladifferen-
ce de haul-
ser, souste-
nir, & por-
ter. uer & mettre le cheual sur son air releue ; soutenir est empescher qu'il ne redonne trop tost des mains en terre, sans qu'il recule ny s'auance : porter est proprement haulser, soutenir & auancer ensemble, cependant qu'il est en l'air.

PEUT estre que le cheual sera si leger & de si facile nature, que en le releuant, (au parer du petit galop) sur les courbettes, & ayant desia recogneu & pratiqué le

temps & les mouuemens d'icelles, on le pourra mettre legerement, sur la demy-volte, sans interrompre l'air, & la luy faire peu à peu fournir. Mais pour le plus assure, le Caualerice doit auoir la patience de laisser pratiquer au cheual la leçon precedente iusques à ce qu'il y soit assure: car sans doute en continuant durant quelques caualcades de prendre le temps de l'air, ayant ferré la demy-volte de pas, & apres en la serrant cela luy fera naistre le desir de se rendre sur la droite ligne de la passade, ou il aura accoustumé de faire ses dernieres battuës, & sera cause qu'en peu de temps, il se mettra de soy à son ayr, en arriuant de trot ou de pas, au demy circuit de la demy-volte, (& quelquefois plustost,) pour la fermer & finir: de sorte, que formant desia par ceste habitude, volontairement la fin, & la moitié de la demy-volte par son ayr releué: il ne faudra plus sinon qu'en faisant les battuës precedentes du parer, le Caualerice commence, à le tourner, cependant qu'il fera celle qui auparauant aura esté la derniere par le droit, & d'icelle faire maintenant la premiere action, & soudain toute la demy-volte releuee. Mais en faisant ceste leçon, le Caualerice doit estre curieux de porter le cheual en auant, ou pour le moins empescher qu'il ne s'accule, ny ne se haste, & sur tout de le faire tousiours regarder dessus la piste de la demy-volte: mesmes en la commenceant: & par ce moyen il apprendra facilement à la fournir, sans interrompre l'egalité de son air. Et combien que du commencement ceste premiere action de volte releuee, (le surprenant sur ces battuës par le droit) luy face faire quelque petit desordre, il ne le faudra pour cela chastier rigoureusement, de peur de l'estonner, ou rebuter. Car sans doute en continuant avec patience cest ordre, il comprendra en peu de leçons l'entiere proportion de l'air, & de la demy-volte ensemble. Et pour le faire consentir plustost, & plus facilement à ceste leçon, il se faudra seruir de la commodité d'un terroir, qui panche vn peu du costé que le cheual prendra la demy-volte. Et faut noter, que tant plus il sera enclin à porter la croupe hors du circuit de la demy-volte, tant plus pour y remedier, le faudra-il soustenir de la main, la tenant auancee, sans la porter au dedans de la piste, le serrant aussi de la jambe contraire, en finissant la demy-volte, & mesmes luy tenant la panthe du terroir plus gaillarde du costé qu'il tournera. Et à mesure qu'il s'adiustera, il le faudra aussi soulager peu à peu de ceste panthe de terroir.

APRES que le cheual sçaura bien, & nettement faire ceste demy-volte, autant à l'vne main comme à l'autre, si le Caualerice luy recognoist assez de force, pour fournir son air d'auantage sur les voltes, il changera de terroir, & augmentera la leçon, en quelque endroit plain & vny, assauoir qu'au lieu de faire les susdites battues par le droit ou de ferme à ferme sur la droite ligne de la passade, & d'arrester le cheual apres auoir ferré la demy-volte, il passera outre sur le rond, soudain que la battue, qui ferrera la demy-volte sera faicte, le mettant au trot, ou au grand pas, pour d'iceluy continuer de tourner, croissant & arrondissant le reste de la volte entiere, iusques à ce qu'il sera arriué, (& qu'il aura les pieds de deuant) sur le lieu, qui souloit commencer la demy-volte precedente, auquel lieu sans l'arrester ny perdre temps, le Caualerice l'aduertira & luy aydera pour le faire refaire, sur la iuste rondeur du terroir, encores vne demy-volte de son air, comme deuant: & à la fin d'icelle luy fera battre par le droit, ou de ferme à ferme, (selon quel l'appuy de la bouche sera foible ou pesant,) pour le moins trois battues de son air, & s'il est possible, sans interrompre sa plus nette & iuste mesure.

OR tout ainsi que côme j'ay dit en la leçon precedente, l'accoustumance des battues, qui doiuent ferrer la demy-volte, occasionne & attire le cheual à se mettre sur só air, auant qu'il arriue sur la fin d'icelle, il aduendra aussi que l'habitude de la reprin-

se de ces battues, en trottant ou allant le pas, pour arrondir ceste volte, & en arriuant sur le lieu, qu'il aura auparauant accoustumé de la prendre & commencer, le fera remettre de soy sur son air releué le plus souuent, plustost qu'auoir fait ceste demy-rondeur de trot ou de pas, qui se commence à la fin des battues de la demy-volte premiere, pour esslargir & faire l'entier circuit de la volte: de sorte qu'ayant ainsi disposé le cheual, on luy pourra faire continuer son air, en tournant sans le mettre au trot ny au pas, & sans l'interrompre, finissant d'ordinaire, & serrant la volte sur la droitteligne de la passade, bien planté pour aller à l'autre bout. Et par la pratique de ceste leçon, il fournira en peu de temps l'air de la volte entiere: & du mesme ordre l'on pourra croistre les leçons, d'vne volte ou de deux, & puis de trois, si le cheual ne manque de force & de legeresse: tellement qu'il ne restera plus qu'à luy apprendre à changer de main. Et si en faisant ces leçons le cheual se serre trop, ou se fait entier, ce sera à faute de l'auoir accoustumé à regarder deuant soy, & sur la piste de sa volte; ie rendray ceste regle intelligible au second liure.

PREMIERE REGLE POVR LE CHANGEMENT

de main des voltes redoublées.

CHAPITRE LXVI.

QUAND le cheual doublera iustement les voltes à chascque main, soustenant également l'air de son manege, sans manquer de vigueur, ny d'aleine, le Caualerice luy accourcira peu à peu la passade & distance des voltes, continuant l'ordre susdit, iusques à ce que les ayant presque iointes ensemble, il n'aye plus qu'un pas à s'auancer, pour reprendre les voltes, & que conuertissant en fin ce pas en vne battue par le droit, il puisse changer de main, sans interrompre la mesure de son air, pour redoubler le manege de ferme à ferme, suyuant tousiours vne seule piste & iuste rondeur.

Si en suyuant l'ordre de ces leçons le Caualerice sent, que la force & disposition du cheual, soit incapable de soustenir vigoureusement l'air releué des voltes redoublées, de ferme à ferme, soit à courbettes, ou à groupades, ie suis d'aduis qu'il se contente de ce qu'il en pourra tirer, sans le trop contraindre: car, comme i'ay desia dit cy deuant, il n'y a rien qui descouure tant l'indiscretion, ou l'ignorance du Caualerice mal fondé, que de luy veoir rechercher & contraindre, obstinément le cheual à ce, qu'il ne peut fournir: ny qui contente moins le cheualier bien entendu en cest art, que de veoir vn manege contraint, sans vigueur & engendré à force d'aides & de chastimens rigoureux. C'est pourquoy il vaudra beaucoup mieux s'arrestier aux voltes separees simples ou doubles, ou aux demy-voltes & passades ordinaires, pourueu qu'elles soyent iustes, nettes & esgalés d'air & de toutes proportions.

PERFECTION DES PASSADES ORDINAIRES

& releues.

CHAPITRE LVII.



SI donques le cheual est iuste, & assureé sur la demy-volte, le Caualerice le pourra mettre au petit galop sur les passades, & du petit au mediocre, & puis au grand, croissant & fortifiant ainsi peu à peu l'action du galop, à mesure que le cheual s'assurera, & qu'il pratiquera ensemble la velocité du partir bien accompagné, l'obeissance & fermeté du parer, & la iustesse & facilité de la demy-volte, également à chascque main. Car de le vouloir autrement, ou plustost pousser furieusement, à toute bride, si ce n'estoit qu'il fust fingard, ou qu'il seretinst trop, il sembleroit que le Caualerice ne sceust pas les communs desordres, qui procedent du parer desuny & abandonné, duquel entre autres choses, depend la fauceté de la volte, & par consequent l'incommodité du repartir comme i'expliqueray mieux en lieu plus à propos. Cependant ie diray, que le Caualerice doit obseruer en ces passades trois choses principales. La premiere que le cheual parte viuement, estant droit dessus la ligne de la passade. La seconde, il soustendra & retiendra discrettement la violence de la passade, auant qu'arriuer au bout d'icelle, afin de mettre le cheual en estat de bien proportionner son air releué, & par consequent de commencer nettement la demy-volte à la troisieme battuë, (assauoir la troisieme, si elle est iustement & nettement faite.) Et fera serrer la demy, volte, sur la droite ligne de la passade, sans acculer, ny trop estreindre le cheual. La troisieme, il ne laissera, ny fera repartir le cheual, qu'il n'aye encores fait deux battues entieres, fermes & droittes sur la passade, & en la mesme place, qu'il aura serré la demy-volte. L'on souloit anciennement nommer ces passades de l'air, de tout temps: mais d'autant que la plus grand part des vieux termes de cest art, ne sont plus en vſage, ie les passeray sous silence.

LE Caualerice peut recognoistre par l'ordre de ces leçons, qu'elles doiuent estre propres aux cheuaux qui sont naturellement bons à la main, & qui ont plus de legeresse que de force. Car le premier fondement des airs susdits faicts au galop sur l'arrest estendu, & neantmoins soustenu, se fait afin que ce galop serue comme de course, pour refoudre le cheual à l'appuy de la bride, si d'auanture il a la bouche faible & molle, & pour luy ayder à releuer & racourcir, peu à peu les temps du parer, iusques à ce qu'ils soient conuertis en courbettes, ou groupades, selon la disposition du cheual, comme i'ay desia dit. Et ceste distance, qui se doit obseruer entre les voltes de l'une & de l'autre main, sert pour luy soulager & maintenir le courage & l'aleine, iusques à ce qu'il soit assureé à l'air, & à la iustesse de son manege. Car tous les cheuaux ne peuuent pas bien respondre aux leçons estroittes, & mesmement à celles de ferme à ferme, combien qu'ils ayent quelque legere disposition.



REGLES DE L'AIR D'VN PAS ET VN SAULT, ET DES CAPRIOLLES.

CHAPITRE LXVIII.

LOVT ainsi que les cheuaux d'allegre nature, & legers à la main, se mettent avec peu d'aide & de contrainte à l'air des courbettes, & des groupades seulement sur le trot, ou en soustenant & s'accourcissant legerement les temps du galop, aussi peut-on faire naistre de ce mesme stile, l'air d'un pas & un sault, & celuy des capriolles, pourueu que avec la bonne inclination, le cheual soit assez nerveux, & naturellement leger. Or pour bien fonder ces deux airs, il faudra premierement que le Caualerice reduise le cheual, à quelque facilité sur l'air des pesades, courbettes ou groupades legeres, l'êtes, & assez hautes, de deuant, car ainsi faut-il qu'elles soyent faites pour donner au cheual plus de fermeté, d'appuy, d'air, de course, & de loisir, pour prendre mieux & plus gayement le temps du bon sault. Et parce que le sault & la grace, se doit commencer en haussant assez le deuant, il faut aussi de necessité pratiquer plustost la facilité de ceste premiere action.

QUAND le cheual aura quelque commencement d'air releué, peut estre qu'en partant legerement de trot par le droit, pour prendre son air, ou en raccourcissant & releuant les temps du galop, presentera-il aucunes fois de soy la legeresse du derriere, pour accompagner la hauteur du deuant, & formera entierement le sault oyant la voix gaye du Caualerice, & le sifflet de la gaulle. Et si pour cela il ne se presente à la vraye action du sault, le Caualerice luy recherchera la legeresse de la croupe, avec la pointe de la gaulle, en le fouertant d'icelle diligemment sur le mollet des fesses cependant qu'il haussera le deuant. Et si la croupe respond à ceste aide de voix & de gaulle, il faudra en ces commencemens faire suyre le sault, à l'instant qu'il sera fait bon ou mauuais, par quelque nombre de battues de l'air precedent, (assauoir hautes, & l'entes) sans perdre temps car en recommençant, & faisant souuent ceste reigle en diuers lieux, il apprendra peu à peu la iuste proportion, des saults ensemble la facilité de leur temps, & de la suite d'iceux.

APRES que le cheual aura comprins, & pratiqué la disposition & le temps de ce premier sault, il luy faudra augmenter sa leçon à tous les coups, seulement d'un sault faisant ainsi entrer les deux & apres le dernier, quelque nombre de battues des airs: mediocres & susdits, ou des temps du galop raccourcy, s'il se retiét trop, choisissant & prenant celuy, qui donnera plus de loisir & de commodité à l'homme, & au cheual de faciliter le sault. Car en ces premieres leçons, l'on ne doit obseruer le nombre des teps & battues, qui separent les saults, ny de ceux qui se font apres le dernier sault, pour finir l'air, que selon que le cheual s'allegerist, se presente & s'assure.

QUAND le cheual sera sans confusion. & nettement quelque nombre de saults, ainsi meslez parmy son premier air de pesades ou courbettes assez lentes & atten-

dues, il fera aisé au bon Caualerice de iuger, & eslire l'exercice, qui conuiedra mieux au naturel du cheual, assauoir du temps d'un pas, & vn saut, ou des capriolles : & sur tout s'il reconnoist que le cheual manque de force, ou qu'il soit ramingue, & se retienne aucunement ou beaucoup, celuy d'un pas & vn saut, luy sera plus propre parce que le temps qui separera les sauts, & qui se doit entendre par le pas, l'aduancera, & luy seruira comme de course pour faire le saut suyuant, plus gaillard & plus net. On n'aura donc plus à faire apres, qu'à retrancher peu à peules pesades ou autres temps que le cheual aura faits auparauint, separant les sauts, iusques à vn, que maintenant il fera seulement entre les deux sauts, qui est proprement ce temps, qu'on nomme le pas auant le saut. Et si le cheual a quelque fougue, ou qu'il s'abandonne trop sur l'appuy de la main, l'air des capriolles se rapportera mieux à c'est appuy & à son humeur: parce que pour ioindre & ranger les sauts, sans interualle de temps, il sera plus contraint de se ramener, & de tenir ensemble sa disposition, sa force & son attention. Et pour rendre cest air de capriolles en sa perfection, le Caualerice reduira peu à peu, tous les temps de l'air de ces dernieres leçons, en sauts ioints, suyuis & pareils de toutes proportions, faisant esparer le cheual également à tous les tēps, hormis les deux ou trois derniers, qui se doiuent tousiours faire avec le deuant seulement en l'air, & par consequent soustenus sur les hanches, pour bien finir cest exercice.

QUAND le cheual du naturel, que ie viens presentement de parler, aura quelque pratique & bon commencement au temps des capriolles, si le Caualerice le veut mettre sur les voltes du mesme air, il obseruera iustement l'ordre, & les reigles des voltes precedentes & dernieres, tenant neantmoins d'ordinaire, (& mesme au commencement,) le circuit & la rondeur d'icelles, vn peu plus spatieuse: à cause que l'action du saut, est beaucoup plus malaysee & plus grande, que celle des courbertes, ou des grougades. Et afin que le cheual prenne le temps des capriolles sur les voltes, avec plus de facilité & d'assurance, il luy faudra faire encores commencer, les prin-fes & reprints de l'air de ces leçons, par quelque pesade, ou groupade assez auancee, qui luy seruira de commodité (& s'il est besoin d'aide & de course) pour mieux proportionner l'air & la volte, & doit aussi faire toutes les fins sur les hanches & sur tout sans s'acculer.

IE VEUX en cecy aduifer le Caualerice, que les prin-fes & reprints de l'air de toutes ces leçons, tant par le doiect que sur les voltes, se doiuent faire par fois differentes, selon les deportemens du cheual, & les diuerses mutations qu'il fera. Assauoir au pas, quand il s'estend ou s'appuie trop sur la bride, ou le caueillon: au trot, quand il se maintient en vn bon & temperé appuy, & au galop, s'il se retient trop, ou s'il à la bouche foible.

OR quoy que j'aye dit cy deuant, que l'un des principaux fondemens de tous les airs gaillards, & mesmement de celuy des sauts, se doit ordinairement faire sur l'appuy de la bouche temperé, & à pleine main, ie veux aduertir le cheualier sur ce propos, du naturel des cheuaux fort legers à la main, (pour lesquels j'ay commencé de discourir ces leçons) que l'action que le cheual doit faire en haussant la croupe, pour bien accompagner le deuant, & pour esparer & parfaire le saut, & mesme la descente du saut le peut souuent refoudre à l'appuy de la bride, si naturellement il a la bouche molle & foible.

DES CHEVAUX QUI SE PRESENTENT
naturellement à quelque ayr gaillard.

CHAPITRE LXIX.

L faut encores considerer en l'ordre de ces leçons, que les chevaux qui se mettent gayement, & presque d'eux mesmes aux airs releuez, qui sont plus propres à leur disposition, sont aussi ceux, qui se rebu- tent avec moins d'occasion, estans trop recherchez & contrainsts: à cause de quoy on leur doit pardonner beaucoup de fautes, en les adiustant. La raison est, que communément ils sont tant sensibles & d'un naturel si gentil, que les aydes & chastimens faits avec plus de iustesse & de violence, les estonnent; & l'exercice long & trop continué, leur rait aussi ceste allegresse, qui les fait naturellement presenter aux airs gaillards: tellement que ne leur pouuant bien faire comprendre & accoustumer les effects des leçons, & moyens de l'art, rudes & ordinaires, il faut par necessité remettre la plus iuste proportion de leurs airs & maneges, à vne douce & assez longue habitude d'escole, & leur conser- uer curieusement la vigueur & le courage, les exerçant plus delicatement & avec beaucoup plus de patience, & de respect, que ceux, qui estans au contraire d'un naturel plus robuste & retenu, se peuent ou se doiuent contraindre à force d'exerci- ce, d'aydes & de chastimens.

QVELQ'VN pensera peut-estre par ces raisons, que les chevaux, qui ont la dispo- sition & la force naturellement liee & retenuë, & qui ont esté dressez par grand con- trainte & à force d'artifice, doiuent estre ceux qui donnent plus de plaisir, & qui moins se desbauchent, ie ne l'entends pas ainsi: il est vray qu'ils endureront & cõprendront avec plus de patience, toutes sortes d'aydes & de chastimens. Mais leur disposition & gaillardise ne paroistra, ny ne reüssira que tant qu'ils seront tenus continuelle- ment en aleine, & en escole: & qui pis est, ayant eu quelque relasche d'obeyssance & de iustesse, & mesmes ayant du tout discontinuë quelques iours leur exercice plus obseruë, ce sera apres à recommencer le plus souuent iusques aux premieres leçons: & faudra tousiours mettre beaucoup plus de temps & de peine à les alegerir & adiuster, que ceux qui sont naturellement allegres & legers.



AVTRES REGLES PLUS AMPLES POVR LES COVR- BETTES ET GROVPADES AVEC AVCVNS PRECEPTES PARTICV-

LIERS POVR BIEN IVGER LE CHEVAL
qui pourra mieux reüssir à tels airs.

CHAPITRE · LXX.



DOVR vn cheual, qui reüssira facilémēt aux airs des courbettes & des groupades par les leçons cy deuant expliquées, il y en aura cent de différente nature, qui au commencement refuserōt tout à fait les susdites reigles: mais pour cela il ne faudra laisser de les rechercher par les bōs moyens de l'art. Car aucunes fois on void tel cheual, qui s'est extremement defendu à la bonne escole, qui neantmoins s'est à la fin rédu, bien maniant & fort ayse. Quand dōc le cheual sera ferme de teste & de bouche, assuré au manege de trot & de galop large & estroit, & à l'obeyssance des cōmuns & bons chastimés, le Caualerice le menera (s'il est leger à la main) en diuers lieux pleins & vnis, là où en allât le pas par le droit, il taschera à le haulser de deuant, sans l'arrester, le soutenir de la main, & luy aydant avec le gras des iambes, la pointe de la gaulle, & le son & aduertissement de la langue. Et s'il est naturellement colere, terraignol, ou trop sensible, & que au lieu de se haulser, il trepigne, s'accule, s'auillisse, ou se defende, alors, il luy faudra souuent changer de place, au trot, & quelquefois au galop, selon qu'il se retiendra, car c'est vn moyen de le diuertir d'aucuns desseins malicieux. Et si pour tout cela, il ne se presente pour se leuer gayemēt, ou par obeyssance, il n'y aura point de danger à l'extremité, de le contraindre avec la bride, la gaulle ou les esperons, iusques à ce qu'il aye haulsé le deuant mal ou bien, l'empeschant sur tout de s'arrester, & de reculer, afin de luy oster beaucoup d'occasions de se defendre. Soudain qu'il aura fait vne pesade bonne ou mauuaise, le Caualerice luy rendra la main, & le caressera en cheminant le petit pas par le droit, & luy fera donner quelque friandise par vn homme à pied, qui se tiendra expressément deuant ce cheual.

AYANT encores cheminé quelque peu de temps, & cōme l'apprehension de ceste leçon extraordinaire, & au cōmencemēt incogneü & fort cōtrainte luy passera, le Caualerice recommencera à l'aduertir, & rechercher doucement de haulser le deuant, & s'il est besoin le contraindra de nouveau, pour en tirer encores vne autre pesade, comment qu'elle soit faite, sans s'amuser beaucoup à la iustesse, si d'auenture il ne vouloit tenir le corps droit, ou s'il faisoit quelque autre defordre des bras ou de la te-

ite: car en ces commencemens, la diuerfité des chastimens le confondroient d'auantage. Continuant ceste reigle avec iugement & patience, il faudra venir peu à peu, & lentement d'une pesade à deux & de deux à trois, hautes, aduancees, neantmoins legeres, augmentant le nombre & les carresses, à mesure que le cheual s'asseurera, & qu'il consentira au temps, & aux mouemens de la main, & de la iambe. De sorte que venant apres à serrer, haster & raccourcir peu à peu, & par pratique le temps des pesades, elles se conuertissent en courbettes.

LA difference des courbettes aux pesades est, que les pesades se font lentemēt, fort hautes de deuant, & peu accompagnées de derriere: & les courbettes doiuent estre plus basses de deuant, plus auancees, plus prestement battues, & accompagnées, avec la croupe ferme: les iarrets accroupis & tendus: & les deux pieds de derriere faisant leurs actions ensemble & pareilles, en auançant & prenant terre à chaque temps & battue, par vn mouuement raccort, si iuste & limité, que l'vn ne haulse, ny aduance non plus que l'autre.

Difference de courbettes aux pesades.

REVENANT à l'ordre de ceste leçon: si le cheual est chargé de deuant, il le faudra arrester premier que le haulser, au contraire de celuy qui sera leger: & s'il a trop d'appuy, il sera bon de le faire aucunes fois reculer deux ou trois pas, auant les battues: afin de luy accommoder & assurer les pieds de derriere. Et pour le contraindre de se mieux soustenir sur les iarrets, & de leuer le deuant plus facilement, sans qu'il s'appuye trop à la main, il se faudra seruir de la calate, & continuer ces mesmes reigles, à sçauoir, quand il sçaura librement faire trois ou quatre pesades: car par la pratique d'icelles il recevra moins de desplaisir à la calate.

LES courbettes bien appropriées au cheual, qui en sera capable, ne sont pas seulement belles, & plaisantes au cheualier, mais elles sont quasi necessaires pour assurer la teste du cheual: d'autant qu'elles sont, ou doiuent estre fondees, & adiuſtees sur le vray appuy de la bouche. Elles sont aussi propres pour luy allegier le deuant, parce qu'elles ne se peuuent faire, que le cheual ne ramene ses forces sur les hanches, & par consequent, luy peuuent soulager les iambes de deuant, & les espauls, mesmement à l'arrest. Aussi tenōs nous l'action des pesades, vn remede principal pour les cheuaux qui sont bas de deuant, & qui de nature parent pesamment sur les espauls.

A quoy sēt necessaires les courbettes.

MAIS si le cheual n'a nulle inclination aux courbettes, & que pour les luy faire pratiquer, il soit besoin de le contraindre ordinairement, à force de leçons aspres & fatiguables, à la verité elles pourront à la fin estre cause de sa ruine, & beaucoup plus les chastimens, & les longues esquiaines, qu'il recevra souuent; que ne feront les courbettes, groupades, ou fauts.

Les leçons qui cōtraignent le cheual à quelque air contre son naturel le peuuent fouler.

SI le cheual a les pieds mauuais & douloureux, les courbettes luy seront contraires, & d'ordinaire reüssiront mal, quelque legeresse & autres bonnes parties qu'il puisse auoir: parce que la descente & cadence des airs releuez, luy mettront souuent la teste en desordre, ou le contraindrōt à quelque autre vice, ou imperfection, quoy que le Caualerie puisse faire, à cause de la doulueur qu'il recevra en donnant des pieds de deuant en terre, mesmement sur vn paué, ou en autre lieu trop dur. Communément on void que le cheual monstre la certitude de la doulueur des pieds par l'action de la teste en cheminant.

Les airs releuez sont les plus cōtraires aux pieds foibles.

ET s'il est singard de nature, l'action des courbettes, sera souuent son recours

Les courbettes accompagnent le vice du cheual ramingue.

quand il refusera la volonté & l'aduertissement du cheualier: & notamment l'on ne scauroit eslire exercice plus conforme au vice du cheual retif & ramingue, que celuy des courbettes: car elles se font en le tenât subiect, & par vn ordre limité: & au contraire pour le diuertir de ces impressions viles, ou adustes, & malicieuses, qui luy font retenir ses forces & son courage: la pluspart de ces leçons doiuent estre determinées, varices,, & communément incogneuës, ou inopinees.

Les cheuaux trop fougoux font mal propres pour la iustesse des maneges releuez.

Courbettes bien rabatuës.

LE cheual qui est extrememēt fougoux, sēsible & determinē, est plus propre pour la capaigne, que pour les courbettes, ny les sauts: à cause que les inquietudes extremes le priuent communēmēt de memoire & d'obeyssance: de sorte que le plus souuēt au lieu de battre vne mesure iuste & nette, il ne fera que trespigner, pl⁹ par despit & de colere, que pour consentir à l'action, & mouuēmēt du cheualier: qui est vn vice tresdesplaisant & difficile à corriger, mesmemēt quand l'habitude en est faite: par ce que les chastimens & leçons ordinaires des courbettes, augmentent la colere qui tient le cheual en impatience: & neantmoins sans estre chastié, il ne peut bonnement perdre l'inquietude, qu'il ne soit tousiours subiect d'y retomber aussi tost que le cheualier le recherchera de quelque iustesse extraordinaire. Mais les remedes & chastimens necessaires à tels cheuaux, ne se laissent pas pratiquer à tous ceux, qui se meslent de les vouloir dresser: & peut estre que telles pensera bien comprendre en lisant les leçons suyuant, que long temps apres il sera bien empesché de les effectuer si proprement & patiemment qu'il est necessaire. Aussi faut-il croire qu'il n'y a chose en nostre art, en quoy l'on puisse micux cognoistre, l'experience & bonne pratique du cheualier, qu'aux remedes qui empeschent l'inquietude du cheual colere, melinement quand il trespigne. Il y a toutesfois aucuns peu scauans, qui tiennent ces courbettes trespignees, & malicieuses pour fort bonnes, & disent que c'est vn air prest & rabatu. Mais tant s'en faut, il est plustost confus & precipité: d'autant que la vraye prestesse des beaux airs nettement rabatus ne consiste pas à la diligence que le cheual peut faire en redonnant des pieds de deuant en terre, soudain apres les auoir haulsez: car si cela estoit, il n'auroit pas le temps suffisant pour se haulser assez de deuant, ny pour bien plier le bras, qui sont deux des plus belles actions faictes ensemble, en tous les airs releuez. Mais le vray & plus beau son du iuste rebat se fait, quand les pieds de derriere accompagnent bien & legerement, & qu'ils respondent promptement à ceux de deuant, les rehaulfant soudain qu'ils donnent en terre.

Difference d'inquietude.

IL y a plusieurs sortes d'impatience & d'inquietude, qui saisissent souuent le cheual, & deux qui sur toutes sont plus contraires à la franchise necessaire des bonnes regles de cest exercice: assauoir celle qui procede proprement d'humeur colere, violente & d'vn courag: superbe, & celle qui ne prouient que de crainte & de timidité. Toutes les deux peuuent bien fort interrompre la memoire du cheual, & par consequent empeschent les bons desseins du Caualerie: car de l'vne vient que le cheual entre souuent en desespoir, ou se defend en plusieurs sortes contre les vrayes remedes, aydes & chastimens de l'escole, ne les pouuant endurer, ny comprendre: l'autre fait aussi que pour les mesmes occasions, le cheual se confond, s'effraye & s'auillit: tellement, que ie ne scaurois bonnement dire, laquelle de ces deux imperfections doit estre plus blasmable, ny à laquelle il est plus mal-ayse de remedier. Toutesfois l'on verra par le discours de ces leçons, ce qui se doit obseruer selon l'art, pour euitter plusieurs desordres, qui peuuent naistre de ces inquietudes.

ENCORES veuX-ie sur ce propos notāmēt aduertir le Caualerie que cōmunēmēt il tirera meilleur party du cheual colere, sanguin & superbe, qui aura le courage & la

force d'effectuer les folles & violentes fantaisies, s'il n'est trop despourueu de memoire, que de celuy) qui sera naturellement melancolique, malicieux & poltron. Car en l'un on peut user de la patience & des remedes de l'art, propres à le diuertir, peu à peu des resolut's efforts, par lesquels il s'oppose à l'obeyssance: mais en l'autre; on ne peut pas si bien iuger ses mauuais desseins: d'autant qu'il retient ordinairement la pluspart de ses actions, & n'obeyst que par cautelle. Tellement qu'il aduient souvent, ou que les chastimens de l'escole trop continuez, luy accablent facilement la vigueur & le rebutent, ou que la douceur & le respect luy rend son double, & vilain courage plus obstiné, & plus entreprenant contre le caualerice.

CE n'est pas sans cause, si ie veux que les premieres leçons des courbettes, se fassent lentement & fort hautes de deuant: car ceste espace de temps que le cheual met, premier que redonner des pieds de deuant en terre, luy donne moyen d'asseurer les hanches, & la teste, de bien plier les bras, le diuertit des apprehensions & les inquietudes, & par consequent l'empesche de trepigner. Par ceste mesme action la queue faulse & trop mauuaise, se peut aussi assurer avec le temps: & qu'il soit vray l'on void fort peu de cheuaux, qui en maniant soient bien appuyez, & tendus sur les hanches & les iarrets, (sans neantmoins estre acculez,) & qui battent également & nettemét la mesure d'un bon air releué, qu'ils n'ayent aussi la crouppe, la queue, & la teste fermes: & au contraire presque tous ceux, qui manient bas de deuant, & haut de derriere, portent d'ordinaire les bras droitz, & ont la teste, la crouppe, & la queue mal assurees. Et si au commencement le cheual se met de soy à rabatre diligemment les batües de ces premieres leçons, c'est un tesmoignage de sa colere & impatience, & un indice de trois aduenemens. Assauoir que la force ne fournira pas longuemet au manège de cest air fortuitement rabatu, que bien tost il trepignera, ou qu'il se fera entier. Mais si le cheual se leue librement & assez haut de deuant, sans se halter, ny se tenir trop tendu & roide, il sera apres fort ayse au Caualerice de luy estreffir, & resoudre la mesure, pour rendre l'air des belles courbettes en sa perfection, selon les forces & legeresse du cheual.

REGLES POVR LES VOLTES DE L'AIR
des courbettes ou groupades.

CHAPITRE LXXI.

LA plus grand part des Caualerices, tiennent d'un commun accord, que le cheual doit estre libre & adiuaté aux courbettes par le droit, premier qu'on le mette sur les voltes du mesme air: & moy mesme ay autrefois esté en ceste opinion: mais i'ay depuis trouué, qu'il se peut faire mieuc: car le cheual ayant desia fait ceste habitude seulement par le droit, quand apres on le voudra rechercher sur les voltes, la peine & le desplaisir nouueau, qu'il receura en faisant les premieres actiôs du tourner, sans rompre son air releué, luy donnera occasion d'hayr la volte, & de se desrober, ou faire quelque autre desordre, pour ne se haulser qu'à sa commodité, sans bouger d'une place ou s'auançant par le droit. Ceste reigle est souuent cause que plusieurs cheuaux refusent de tourner, & se font entiers: il vaudra donc beaucoup mieuc commencer de luy faire pratiquer le temps & les proportions de la volte, d'auissi tost qu'il sçaura faire cinq ou six pesades, comme il s'en suit.

APRES que le cheual aura la teste assuree, qu'il sera libre & déterminé à toutes mains au trot & au galop, & qu'il sçaura seulement faire cinq ou six pesades, ou courbettes par le droit, le Caualerice le pourmenera sur la volte assez large, & de la plus

parfaicte rondeur, qu'il sera possible, cheminant d'un pas, qui ne soit abandonné ny trop aduerté & luy faisant porter la teste vn peu dedans ceste rondeur, afin qu'il s'accoustume de regarder ordinairement dessus la volte, sans toutesfois que les pieds de derriere, s'esgarent tant soit peu de la piste de ceux de deuant.

Luy ayant ainsi montré à chasque main, par ce passage le premier espace de la volte, le Caualerice luy fera faire de trois, ou de quatre en quatre pas, vne pesade paisiblement & legerement sans l'arrester, & sans partir les quatre pieds de sa ronde & iuste piste: & comme il aura fait ainsi enuiron deux voltes à vne main, il luy en fera faire à l'instant, & d'une aleine, encores autant de trot, & puis l'arretera sans le haulser, le caressant cependant qu'il se reposera & reprendra son aleine. Apres il changera de place pour faire tout de mesmes à l'autre main, car ce changement de terroir luy maintiendra aucunement le courage plus franc, & fera par consequnt que la leçon luy desplaira moins, que si elle se fournissoit entierement en vn lieu.

QUAND le cheual entendra ceste leçon, il faudra ioindre deux pesades ensemble & soudain cheminer comme deuant: & gardant cest ordre, sans rien precipiter, on pourra croistre le nombre des pesades, & diminuer celuy des pas, selon que le cheual se rendra facile. Et par ce moyen, il fournira en peu de temps vne volte entiere de l'air des pesades, & peu à peu viendra à vne & demie, & puis à deux, & en fin à tant que sa force pourra fournir. Sur tout il faudra tousiours faire les commencemens de ces premieres leçons au pas, & les fins au trot: tant afin que le cheual s'accoustume à prendre plus gayement son air dessus la volte, que pour l'empescher de deuenir entier, ou de premediter le lieu auquel il voudroit finir de foy, l'air & la volte ensemble sans attendre la iuste action du cheualier. Et pour faire qu'il s'accoustume à tourner encor plus librement & longuement, il ne faudra iamais fermer, n'y finir s'il est possible, les voltes de ses premieres leçons, deux fois de rang, en vn mesme endroit: car ceste coustume luy donneroit autant d'occasion de s'arrester à tous les coups, qu'il se trouueroit sur le lieu, ou il auroit accoustumé de faire la derniere battue de la volte. Et quant la colere & l'inquietude saisira le cheual en ces leçons, tant par le droit que sur les voltes, il sera bon de faire quelquefois cheminer à reculons vn homme à pied, deux ou trois pas deuant le cheual, & iustement sur sa piste, lequel aye quelque friandise en sa main, pour l'asseurer & le caresser souuent. Et à toutes les fins de ces leçons, premier que le Caualerice mette pied à terre, il fera faire quelque nombre de pesades, par le droit au cheual afin de le maintenir plus leger & en courage, mais il faut que ce soit apres qu'il sera party de la place, où il aura fait la derniere volte de la leçon: car pour rendre le cheual plus libre au manege, l'air des leçons des voltes se doit communément finir en tournant, & sur le pas ou le trot & nō de ferme à ferme, ny par le droit comme plusieurs Caualerices obseruent indifferement, ie dis des leçons de l'escole. Car pour faire manier le cheual bien dressé, en parade ou deuant quelque personne de respect, il le faut haulser quelque nombre de battues de ferme à ferme, ou par le droit, en finissant toutes les proportions de son manege releué.

APRES que le cheual aura comprins, & qu'il fera librement ces voltes larges & létes, le Caualerice estreffira peu à peu (sans rien precipiter) la rondeur & l'espace du terroir, ensemble la mesure des pesades, iusques à ce que l'air & la volte soient également en leur iuste & entiere proportion, empeschant par les chastimés, ou le soupçon des esperons, & de la gaulle & du caueillon, qu'il ne mette la croupe dehors, ny trop dedans la volte, & qu'il ne face aucune mauuaise action de la teste. Et pource
faire, le

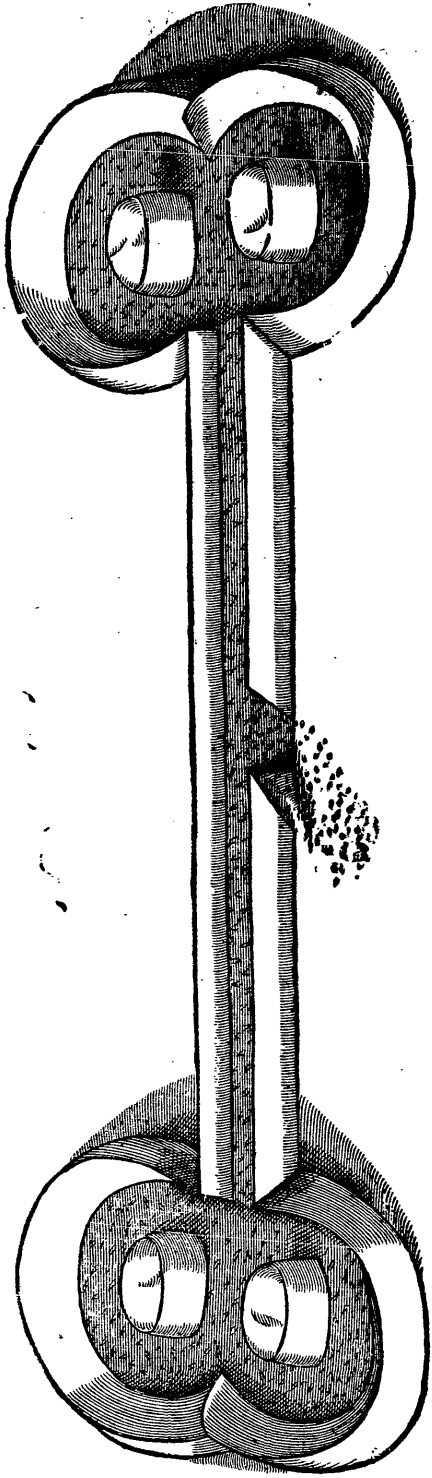
faire, le Caualerice fera tousiours attentif, & curieux de le soustenir remperement, & de tenir ses iambes fermes, aduerties & pres du cheual: afin de ne perdre point le temps en la mesure de l'air, ny en la proportion du terroir.

Si en ceste occasion le cheual porte la croupe trop dedans la volte, & s'accule, ie veux bien que le Caualerice vse du chastiment ordinaire avec la corde du caueillon, l'espero & le nerf, du costé qu'il se ferrera, pour luy tirer la teste sur la main qu'il tournera & luy remettre les hanches en leur rondeur limitee: mais s'il porte la croupe en dehors, ie n'approuue pas que pour le redresser, le Caualerice s'attache beaucoup à la corde de dehors, la tenat ordinairement tendue, ny qu'il tienne l'espero long tēps ferme & planté, contre le ventre du cheual, comme plusieurs font: car cela luy plieroit & falsifieroit bien tost le col, & luy feroit porter la teste, & le courage du costé de ce chastiment: qui est vne action fort faulse & desplaisante: d'autāt que par reigle generale & infaillible, il faut que le cheual tienne tousiours l'œil & le cœur sur le terroir, & le lieu qu'il doit marcher en toutes fortes de maneges, où il n'y durera pas long temps sans se rebuter, ou tomber en quelque autre vice.

Quand dōcques le cheual portera la croupe dehors la volte, en faisant ces leçons, le Caualerice le chastiera premierement avec le nerf, dessus le mitan du vêtre ou sur la cuisse pres du iaret à sçauoir du costé qu'ils s'elargira: & en mesme tēps, l'auacera deux ou trois pas sans tourner portāt le poing de la bride plus en dehors que dedans la volte: & soudain qu'il sentira que son cheual sera redressé, il cōtinuera de tourner en quelque part qu'il le trouue droit, & assez souple: & si non obstant ce remede, le cheual continuē de s'elargir du derriere, il faudra ioindre à ce chastiment quelque bon coup d'espero du mesme costé, & quelque fois chāger en mesme tēps le coup du nerf, à vn coup de caueillon, cōtraire à la volte, laschāt bien tost apres la corde en le menaçāt, & touchāt, s'il est besoin, du bout du nerf, ou de la gaulle, sur le nez du mesme costé, pour luy faire regarder sa piste, & afin aussi qu'il s'apperçoieue que l'escaueffade dōnee en ce temps, n'est pas pour luy attirer la teste, (quoy que ce soit son effect plus naturel,) mais seulement pour chastier, & remettre la croupe en sa vraye place limitee. Sur tout, il faut que ces chastimens, & tous en general, soient discrettemēt effectuez: assauoir avec violence, ou mediocrité, selō que le cheual fera la faute grande ou petite: car autrement ce seroit plustost desordres que remedes.

A mesure que le cheual pratiquera l'air & la volte, le Caualerice le disposera au changemēt de main, de ferme à ferme, approchāt peu à peu, la piste de main droite de celle de main gauche, iusques à ce que les deux soient iointes ensemble.

Pour faire ces leçons, avec beaucoup plus de comoditē & moins de chastimens, il se faut seruir de ceste escolle anciēne & limitee, qui est cauee enuiron deux pieds dās terre, à laquelle il y a vne passade large, d'environ deux pieds & demy, droite & longue de quinze ou vingt pas: & à chaque bout de ceste passade deux rōds, qui ont chacun trois pas de diamettre, lesquels ronds sont separez par la passade, & y a au mitā de chacū diceux, cōme d'un noyau de la grosseur d'une barrique ou pippe, esleuē de deux pieds & demy ou environ. De façon que la piste de la volte se limite entre l'extremitē & hauteur, qu'il la circuyt, & ce noyau au moyē de quoy on peut contraindre le cheual à tenir en sa leçon les quatre pieds dans vne mesme rondeur, & de regarder droit sur sa piste: d'autant que ceste extremitē & circonferance rehaulsee l'empesche de s'elargir, & le noyau de se ferrer, comme l'on peut comprendre par ceste figure.



FAISANT aucunes fois ces reigles dedans ceste escole cauee, le cheual profitera beaucoup, pourueu que le Caualerice entend l'art, & qu'il aye bien disposé la posture de la teste, & l'appuy de la bouche du cheual, qui ne soit timide, ny fingard: & quand bien il le seroit, la mesme escole luy seruira à quelques leçons: principalement pour l'empescher de s'acculer. Et s'il tire à la main en faisant ces leçons, on le peut aussi faire reculer dedans ceste escole limitee, autant en tournant comme par le droit: qui sera vn tres bon remede pour la legeresse, s'il est effectué bien à temps, & avec bon ordre. Et en quelque part que ces leçons se fassent, le Caualerice doit considerer que le tourner assez, sans changer de main, est propre à la facilité de la volte: & que le trop, peut facilement estourdir & rebuter le cheual, mesmement s'il a le cerueau foible.

CESTE escole cauee, est aussi propre pour tenir la veüe du cheual occupée avec son courage & sa memoire, à la leçon qu'on luy donne, & sans ceste attention, il ne se peut bien refoudre, ny faciliter à pas vn bon manege.

Pour affiner & adiufter l'air & les voltes, apres que le cheual fera alegery de deuant, & qu'il tournera lentement & facilement à toutes mains, le Caualerice proportionnera sans confusion l'espace & la rondeur de la volte, selon la taille, la disposition & la force du cheual. Premièrement au pas racourcy, & releué: & pour ce faire, il le soustendra de la main, selon qu'il luy sentira l'appuy de la bouche leger ou pesant & le tiendra d'ordinaire aduertty, par la corde du caueffon contraire à la volte, ensemble du bout du nerf, ou de la gaulle sur le flanc, & s'il est besoin, sur la cuisse du mesme costé, sans pour cela luy incommoder la teste, le col, ny la queue, n'y l'empescher de regarder sur la rondeur de sa piste: il le pressera aussi avec le gras des iambes, pour le tenir subiect, & plus de celle du costé hors la volte, que de l'autre: luy faisant quelquefois sentir l'esperon, afin qu'il s'auance tousiours, & que les pieds de derriere ne s'escartent, & ne delbordent la piste de ceux de deuant.

AYANT ainsi adiufté le passage de la volte, le Caualerice aduertira le cheual, & sur la mesme piste le refoudra à son air releué: & gardant curieusement ceste rondeur & iustesse, il continuera l'air & la quantité des voltes, selon qu'il sentira l'estat du courage, & de la force du cheual.

COMBIEN que la proportion de la volte soit iuste, pour cela elle ne satisfera pas vn bon homme de cheual, si elle n'est accopagnée de la perfection de son air, tel que ie l'ay desia expliqué, & que i'en ay fait la difference des courbettes aux pesades. Or pour faire que le cheual rabatte son manege nettement, & d'vne mesure egale, le Caualerice tiendra les renes en bon appuy, le bras & la main de la bride fermes, les jambes auancées & bien jointes contre les fangles, & d'icelles battra la mesure à tous les coups, & à mesmes temps que les pieds de deuant donneront en terre, en serrant le cheual, non seulement du dedans des gras des jambes, mais s'il se peut ordinairement vn peu avec les estrieux enuiron les bouts des espaules, principalement du costé hors la volte. Ceste battue faut que se face sans ouuir les jambes & sans faire certains mouuemens en auant, & en arriere trop mal seans. Mais en serrant le cheual pres des espaules, comme i'ay desia dit, & d'vn temps semblable à celuy, qui se fait en iouiant à la paulme, quand on prend l'esteuf entre le bon & la volee: Aussi le Caualerice portera le cheual en auant, de façon qu'il ne puisse auoir moyen de s'acculer, ny de redonner trop tost des pieds de deuant en terre, afin qu'il ne s'accoustume à trepigner.

IL faut icy noter, que la reigle de tenir ordinairement les pieds assez auancez, & pres du cheual, est fort importante, non seulement pour embellir l'assiette du cheualier de mediocre stature, mais aussi pour les iustesses des airs & des maneges. Car sans doute quand le mouuement de la iâbe vient de loin, soit pour ayder ou pour chastier, il met le cheual en trop grâde incertitude, & par consequent luy interrompt la bonne habitude de l'ordre de ces leçons. Mais le talon estant cômunément tenu en lieu voisin de la partie, plus propre aux aydes & chastimés de l'esperõ, le cheual en peut estre aduertiy, aydé & chastié aux occasions, en moins de téps : & partât il en sera maintenu en plus iuste obeïssance. Dequoy on tire vne preuue, que les hommes petits, & de mediocre stature, sont beaucoup plus propres pour les iustesses des maneges, & pour la diligence de tous les airs, que ceux qui sôt fort grâds.

REGLES POVR LE CHANGEMENT DE
main des voltes redoublées.

CHAPITRE LXXII.

POVRA diuster le cheual au changer de toutes mains, sur la proportion des voltes, redoublées de ferme à ferme, tant au passage, que sur son air releue, le Caualerice le fera auancer, & sortir par vn petit pas ou deux, ou (s'il est sur son air) par autant de batuës, hors du circuit de la volte. Et au mesme temps luy poulserra, & ferrera la croupe, avec le gras de la iâbe, ou l'esperon, autant dedans la rondeur du tour, comme il l'auancera par le droit. Et soudain que par ce moyen, il aura le corps dressé côme dans la ligne du mitan, & diametre du rond, il changera de main allant reprendre la mesme piste de la volte desia proportionnee, pour continuer & redoubler les voltes en vne place, sans rompre ny precipiter le temps, ny la iustesse, iusques à la fin du manege, laquelle se peut faire au choï en auant par le droit, ou de ferme à ferme, pourueu que le cheual ne s'accule, & qu'elle soit autant nerueuse, & de mesme air, que tout le corps du manege.

IE ne veux pas blasmer le style de ceux, qui changent de main en partant la volte par le mitan, sans sortir du circuyt d'icelle : car ceste action chastie le cheual qui a le col dur, ou les espauls pesantes, en tournant, mesmement quâd elle est accompagnée d'vn temps, iustement pris avec l'esperon dedans & quelquefois d'vne secousse de caueïson, ou de rene dedans la volte, ou des deux costez ensemble, ou de quelque coup de nerf sur l'espaul hors la volte, & aucunes fois s'il est besoin, sur le bout du nez du mesme costé de dehors sur tout donné diligemment & à propos empeschant que le cheual ne se retienne & ne s'accule.

IE tiens aussi pour bon le changer de main, qui se fait aux voltes, en sortant les espauls du circuit du rond, sans trop auancer le cheual, ains luy tenâr les hanches subiectes sur la piste de la volte mesmement s'il a la croupe trop legere & mal assuee. Car ceste surprinse peut ayder, à luy tenir les pieds de derriere vnis & fermes, iusques à ce que ceux de deuant soient remis dessus la piste, & rondeur de la volte changée : mais s'il est libre & iuste à toutes mains, & qu'il entende bien l'aduertissement de l'esperon & de la jambe, le premier changement, que ie viens d'expliquer, est le plus parfait : parce qu'il tient le corps du cheual droit, & luy fait moins abandonner le circuit de la volte. Comment que le changement de main

se face le Caualerice doit obseruer trois choses: Assauoir, que le cheual face la premiere action (soit au passage ou estant sur quelque air releué) avec le courage & la teste: c'est à dire, en regardant sur la piste, sans retenir le libre mouuement des espauls, ny plier le col: La seconde, qu'il ne s'escarte tant du circuit de la volte laissant la main qu'il changera qu'il ne le puisse remettre au plus, en trois temps sur la piste desia arrondie: La troisieme, qu'il ne s'acculle, n'y ne change nullement la cadence de son air: & que tout ainsi qu'il faut que les voltes soient pareilles de toutes proportions, qu'il face aussi tout de mesmes les reprinses semblables.

Q V A N D le cheual sera libre, & bien assure à ces regles, le Caualerice luy pourra lors varier quelquefois le manege, soit en changeant de main à chascque volte, ou de demy en demy-volte, ou par le droit, en façon de passades fort courtes, ou en serpegeant, selon qu'il sentira le pouuoir & l'obeissancé du cheual, & quoy que i'aye dit, cy deuant, qu'il ne le doive iamais arrester deux fois de rang, en vn endroit, estant à l'ecole: neantmoins s'il est en quelque lieu pour paroistre, soit deuant vn grand, ou en presence des dames ou autres personnes de respect, ie veux qu'il face les commencemés, & les fins de tous ces maneges, droit à droit, ou à costé de ceux qu'il voudra plus honorer: de façon qu'ils ayent moyen de bien voir la grace, & la face du cheualier, & du cheual ensemble, & s'il est possible, du costé dextre.

T O U T ainsi que la perfection de l'air des courbettes, tant sur les voltes que par le droit, vient premierement de la facilité des pesades, celuy des groupades despéd aussi des mesmes reigles, hors mis que le circuit de la volte se doit tenir vn peu plus large, afin de contraindre moins l'agillité & legeresse du cheual, & l'action des espauls vn peu moins haulte: afin aussi qu'il aye la croupe plus libre, & que par ce moyen elle puisse mieux, & plus legerement accompagner l'air & le manege ensemble. Car les groupades sont differentes des courbettes, entant qu'elles sont plus releuees de derriere, & par consequent batués d'vne mesure plus alegre & plus attendü. C'est pourquoy le Caualerice doit aucunesfois faire sentir au cheual le bout de la gaulle, enuiron les fesses, pour luy tenir la croupe aduertie, le soustenât vn peu moins de deuant: & doit faire aussi le temps de les jambes, vn peu moins hasté & auancé, que celuy des courbettes tenant, d'ordinaire les pieds assez pres du cheual. Toutefois pour quelque ayde, qui se face du gras de la jambe, ny de l'esperon, ie ne veux que le talon recule qu'enuiron quatre doigts plus arriere, que la derniere fangle, si ce n'est aucunesfois pour chastier & pouller le cheual, qui se retient, ou qui s'accule: car c'est le vray endroit où l'esperon doit faire l'ayde de tous les airs gaillards, & plus beaux: côme i'expliqueray mieux en lieu plus expres: & quand le Caualerice voudra adiufter, & affiner les voltes & l'air des groupades, il obseruera en tout le reste, les susdites reigles & proportions, & au lieu du nerf, il se seruira d'vne gaulle ferme & siffante, par le moyen de laquelle sans doute le cheual se leuera beaucoup plus gayement, que s'il n'auoit seulement accoustumé, le nerf. Mais il aduient souuent, que ceux qui sont estroitement & nettement rabatre l'air des courbettes, ne peuuent ou ne sçauent pas bien prendre le temps des groupades.

O R il faut que les cheuaux que i'entends, qu'on mette à l'air de ces groupades, ayent la bouche reduite en ferme & leger appuy, & qu'ils ayent la disposition naturellement alegre & nerueuse: car si le Caualerice luy pensoit engendrer à force d'exercice, & à coups d'esperons & de nerf, ou de gaulle, vne nouuelle force, & quelque gaillardise suffisante pour soustenir & maintenir long temps le manege

des groupades, il se trouueroit à la fin trompé : car c'est l'air mediocre, & celuy qui sur tous les autres doit estre delicatement effectué, & fondé sur vne legere & vigoureuse disposition, iointe à vn bon naturel : les Italiens ont ainsi nommé cest air, Agropato, c'est à dire, Noué, & par consequent nerueux, vny & viuement accompagné.

L'APPROUVE l'escole de ceux, qui pour mettre le cheual sur les voltes des airs susdits, veulent reigler les premieres & ordinaires leçons par le droit, en recherchant à chasque bout de passade, vne demy-volte à tous les coups, commencee & finie d'vn mesme ordre, en ses lieux communs & limitez, sur la droite ligne qui separe les demy-voltes : & apres auoir pratiqué & facilité ceste demy-volte, l'accroistre d'vne autre, pour rendre la volte entiere, augmentant par ce moyen le manage de demye en demye-volte, iusques à la perfection qu'il se peut reduire, selon la capacité du cheual, comme i'ay dit, cy deuant : L'ordre en est tres-beau, & fait bien paroistre la grace du cheualier : & d'auantage ce style est presque necessaire pour reigler l'escolier, qui est desia exercé & disposé à comprendre les premieres proportions de la iustesse des voltes, d'autant que telles reigles sont en tout limitez. Mais pour tirer en moins de temps le subtil de la force & de la legere disposition du cheual, & pour le rendre obeysant, si par les moyens de l'art, il le doit estre, sans doute les dernieres leçons, que ie viens d'expliquer, auront beaucoup plus d'effect, si le Caualerice s'en sçait bien preualoir. La raison en est assez facile. Car l'on void par experience, que le cheual ayant remarqué l'endroit, où il doit finir les demy-voltes, ou les voltes entieres, apres il tasche communément de destrober quelque temps, ou quelque espace de terroir, pour se rendre plustost au lieu, où il espere faire la fin de ce qu'on le recherche : Et qui pis est, si le Caualerice le veut faire tourner d'auantage, ce cheual se met souuent en deuoir de s'arrester, en ce lieu recogneu. Et au contraire ne sçachant quand n'y où, il doit commencer, ou finir les proportions de ses leçons, il ne s'amuse qu'à obeyr, & par consequent il employe beaucoup mieux & plus longuement sa disposition & sa force. Il est vray, que si en ces leçons le Caualerice est indiscret & infatiable, le cheual se pourra facilement estonner & rebuter. C'est pourquoy ie remets l'usage de ces reigles seulement à ceux, qui s'en sçauront ayder par bonne pratique & sain iugement.



REGLES POVR L'AIR DES CAPRI-
 OLES PAR LE DROICT ET
 SVR LES VOLTES.

CHAPITRE LXXIII.



L'air des groupades se donne au cheual, qui en soit capable il le pourra avec le temps, & l'ayde de la gaule & de la voix, peu à peu conuertir en caprioles, sans vser d'autres remedes contrains, & violents. Je ne veux pas dire, que pour venir à l'air des caprioles, il soit necessaire de passer par ceux des courbettes, & des groupades: car il y a des cheuaux, qui naturellement ont la gaillardise de l'esquine beaucoup plus legere, que nerueuse, & ceux-là reüssissent quelquesfois aux sauts, qui neantmoins ont fort peu de vigueur aux airs, où il faut plus estroitement vnir, & mesnager la disposition & la force. Mais il est certain que si le cheual peut renforcer, & releuer peu à peu les airs mediocres, iusques à celuy des sauts, il se foulera beaucoup moins, donnera plus de plaisir, & se tiendra plus aisément, & plus longuement en escole, que celuy qui aura esté mis sur les sauts, aux premieres leçons releues. Or les reigles precedentes, montrent assez ce me semble, les moyens par lesquels on peut hausser le cheual, selon & à mesure qu'il augmente & assure sa disposition, & qu'il comprend les reigles de l'escole, par l'action du bon Caualerice: mais puis qu'il faut contenter plusieurs personnes curieuses, & de differentes opinions, i'escriray encores quelques leçons plus briefues, pour l'air des caprioles.

I'AY desia dit, que les reigles des pesades, & des courbettes releues, sont propres pour assurer, & aliger le col & la teste du cheual, chargé du deuant, d'autant que leur principale action se fait sur les hâches, & par l'appuy téperé de la bouche: mais les caprioles n'apportent pas ceste commodité. Au contraire elles donnent communément trop d'appuy, ou esgarét la teste au cheual, qui a les espaules, les iambes, ou les pieds foibles: parce qu'au contraire des courbettes, la fin & la descente de la plus forte action du saut, (laquelle se fait en esparant) est soudain soustenuë sur le deuant du cheual. Il faut donc necessairement qu'il ayt la teste bien assuree, qu'il soit bien alegery de la bouche & des espaules, pour le moins aux pesades, & qu'il aye bon appuy de main & s'il est possible, qu'il soit exempt de singardise, d'inquietude & de crainte superflue, auant que le mettre à l'air des caprioles. Car l'exercice des sauts apporte de soy beaucoup d'occasions, qui peuuent disposer le cheual tant soit-il paisible & bien composé, à se rédre en peu de temps, impatient & à faire beaucoup de mutatiôs licentieuses, si le Caualerice n'est sage. Apres doncques que le cheual sera en ce bon estar, le Caualerice le menera en vn chemin plain & vny, là où en cheminant au pas par le droit, il le tiendra vn peu subiect de la main, sans toutefois l'arrester tout à fait: & cependât le fouettera tout doucement avec la pointe de la gaule sur la croupe, & sur le mollet des fesses, iusques à ce qu'il aura haulsé le derriere. L'ayant apres caressé & fait encores cheminer quelque espace de temps, il recómcencera à le fouetter tout de mesmes, pour luy faire rehaulser la croupe, sans

luy donner occasion de leuer le deuant, ny l'empescher non plus, s'il s'y presente de foy: & le carassera en cheminant au pas, soudain & à tous les coups qu'il aura haulsé la crouppe. Il faudra continuer cecy quelques iours, & aucunefois estant tourné au filet & aux poteaux en sa place de l'escuirie ou attaché en lieu semblable: car par ce remede, il commencera à faire la legeresse du deuant & de la crouppe ensemble, & mesmes à esparer, sans y estre autrement forcé.

QUAND le cheual entendra bien cest aduertissement de gaule, le Caualerice le remenera à la campagne où il le mettra sur les pesades de mediocre hauteur par le droit: & comme il commencera de haulser la seconde ou troisieme, en ce mesme temps, il le fouërtera diligemment sur les fesses, pour le faire accompagner & tirer tout ensemble: & si le cheual respond, il le rehaulsera de deuant en mesme tēps, qu'il donnera des pieds de derriere en terre, pour faire encores deux ou trois pesades sur les hâches: & apres le caressera sans bouger d'une place, assauoir s'il a l'appuy ferme: ou le fera reculer, si la bouche en est trop dure: ou l'auancera doucemēt par le droit, s'il est fort leger & bon à la main. Apres il faudra refaire la chose mesme, commençant de luy faire entendre peu à peu le temps, & l'ayde de la voix mediocre.

Et pour donner plus d'occasion au cheual, de bien prendre ce premier temps du faut apres qu'il l'aura recogneu, le Caualerice n'observera plus de nombre aux pesades, deuant n'y apres le faut: mais selon qu'il le sentira disposé, tandis qu'il sera sur les pesades, il luy aydera diligemment de derriere, faisant en ces commencemens le temps qu'il choisira pour le faut, moins haut de deuant, que les precedens: afin que le cheual aye la crouppe plus libre, & que par ce moyen il espare plus facilement. Et à mesure qu'il pratiquera la legeresse de la crouppe, le Caualerice le haulsera peu à peu, & le soustiendra dauantage de deuant, iusques à la vraye proportion du faut.

QUAND le cheual fera bien ce premier faut, le Caualerice ne mettra plus fin aux pesades suyuant, qu'il ne luy aye fait faire vn autre faut, sans le precipiter, & sans garder aucun nombre aux pesades: mais choisissant à loysir le temps d'icelles, qui donnera plus de commodité au cheual de haulser la crouppe, & d'esparer legerement. Car la cholere, l'apprehension ou l'inquietude, ne luy permettront pas, durant ces commencemēts contrains, de garder d'ordinaire l'egalité des bonnes pesades: partant ie dis, en ceste occasion, qu'on tasche de prendre le temps de la pesade qu'on rencontrera ou qu'on sentira plus propre à resoudre le faut, lequel doit estre tousiours suiui par les pesades, faisant la derniere à toutes les fins, plus haute que les autres pour auoir moyen de conseruer la legeresse du deuant, mesmes si le cheual est tāt soit peu pesant de son naturel: & principalement pour le garder de trespigner, s'il est colere & subiect aux inquietudes extremes. Mais s'il est fort leger, ou ramin-gue, il faudra aucunefois finir les pesades par des temps, & mouuemens de galop auancé, sans neantmoins abandonner l'appuy de la bouche ny precipiter les forces du cheual. Par ceste reigle le nombre des sauts, se pourra croistre peu à peu parmi les pesades, selon que le cheual pratiquera le temps, & qu'il se fortifiera de legeresse, d'aleine & de memoire.

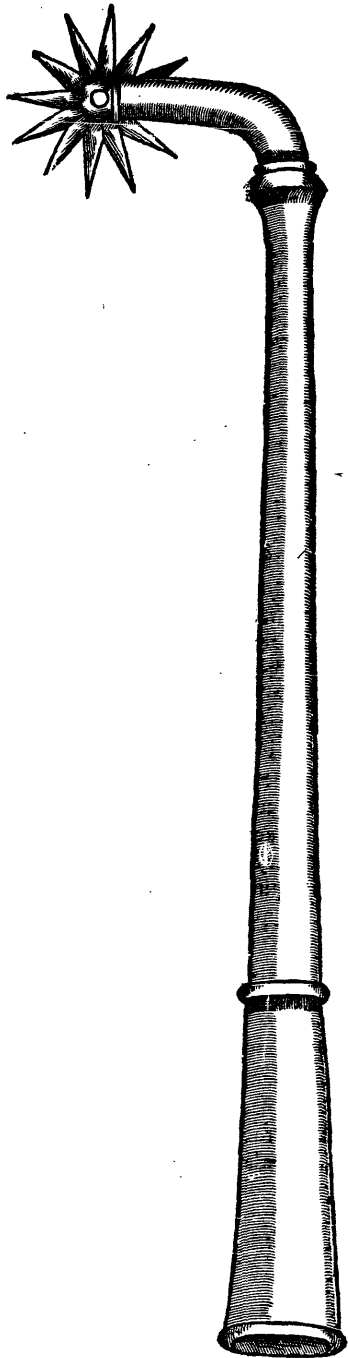
APRES que le cheual entendra l'aduertissement & l'ayde de ces leçons, le Caualerice commencera de retrancher peu à peu, le nombre des pesades, qui aurōt separé les sauts, iusques à ioindre deux sauts ensemble, pour puis apres venir de mesme ordre (& avec le temps & la patience) de deux à trois, de trois à quatre: & en fin à

tât qu'il s'en pourra tirer de mesme air, & de pareille force, faisant tousiours les fins sur les hanches: car en telle occasion c'est vn remede principal, pour diuertir le cheual de plusieurs desordres, auxquels l'inquietude & la trop grande apprehension le peuuent precipiter.

PLVSIEURS bons Caualerices se font autrefois seruis, pour l'ayde des sauts, & se seruent encores, d'vne longue perche, ferree d'vne molette d'esperon, ou d'vn esguillon, parvn bout: avec laquelle estant à pied, ils suiuent le cheual, qui ne tient cõpte de l'ayde de la gaule, qui se fait sur la croupe. Et pour le faire tirer, le piquent de ceste perche dans les fesses, en mesme tẽps que celui, qui est dessus, luy hausse le deuant pour commencer le saut. En cecy aucuns mauuais imitateurs, qui ont pensẽ que l'effect de ceste perche, a legerist la croupe du cheual, se font tellement trompez, que le plus souuent, au lieu d'aider à sa disposition & legeresse pour faire le saut, l'õt rebutẽ & fait deuenir vicieux, à faute de sçauoir que ce remede ne sert, que pour le contraindre de ruẽr, & que par consequent il ne se doit faire que lors, que le cheual hausse assez la croupe, sans se vouloir resoudre à esparer: & encores doit-il auoir bon appuy de bouche. Car si l'on se laissoit soustenir plus qu'à pleine main, ces poinçonnades continuees dans les fesses, le pourroient avec le temps desesperer & mettre en fuite. Ie n'escriis pas ce remede estãt d'auis qu'on le pratique, si ce n'est à quelque extremitẽ: & si l'aduient qu'on soit contraint d'en vser, il faut que celui qui tiẽdra la perche, aye beaucoup de pratique & de iugement, pour sçauoir bien prendre le temps, & choisir l'endroit, auquel il doit avec ceste perche piquer le cheual: car si son coup estoit negligent, & que le cheual le rencõtraist d'vn contre temps, en esparant, il se pourroit bien fort bleffer, mesmement si la rencontre se faisoit en la partie, depuis le fondemẽt du dos, iusques aux genitoires: il pourroit aussi aduenir, que de ce coup la perche seroit repousee, de telle roideur contre celui, qui la tiẽdroit mal, qu'il en patiroit autant ou plus que le cheual, comme i'ay veu plusieurs fois aduenir. C'est pourquoy il doit estre diligent, pour faire son coup à temps, & à point prefix, plus sur le dehors de la cuisse, que en dedans. Et afin que le cheual ne s'accoustume à esparer plus d'vn costẽ que d'autre, il le faudra piquer vn temps, à vne fesse, & vne autrefois à l'autre, accompagnant ces poinçonnades de perche, de l'ayde de la voix. Assauoir que quand le cheual commencera de hausser le deuant, celui qui sera dessus, fera la voix du saut, & à l'instant qu'elle finira, celui qui tiẽdra la perche, le piquera si diligemment, que le coup soit donnẽ presque en mesme temps, que les pieds de derriere, partiront de terre: & par ce moyen l'on euitera la rencontre du contre-temps de la perche, & le cheual apprendra à recognoistre l'aide de la voix, & à respondre à l'effect d'icelle.

L'ayde de la perche & de l'esguillon pour hausser le derriere du cheual fauteur.

QUAND le cheual respondra facilement à la voix, & à ce remede de perche, apres il luy faudra ayder seulement de la voix, & de la gaule sur la croupe, & quelquefois des esperons ensemble, faisant tenir neantmoins l'homme de la perche, derriere le cheual, tout prest & en garde attentue pour le picquer, toutes les fois qu'il refusera de tirer: & si le cheual force la main du Caualerice pour fuir les susdits remedes, il se faudra lors seruir d'vne encoigneure de muraille, semblable à celle que i'ay dit, à quelques leçons de l'arrest: car ceste contrainte empeschera (avec l'ayde de l'homme, qui tiẽdra la perche) que le cheual puisse euitier & fuir les susdits moyens, & chastimens.



Il aduendra quelque-fois que l'homme, qui suyu-
ra ainsi le cheual le pi-
quant souuent avec ceste
perche, luy fera si grand
peur, que ne pouuant
fuyr, n'y se mettre en de-
fense (à cause de la subie-
ction de la muraille ou
des poteaux) il en perdra
le courage & la vigueur,
s'il est fort flegmatique:
ou deuiendra malicieux
& parauanture retif, s'il
est colere-adulte & me-
lancolique. En tel cas il
faudra que le Caualerice
face tout seul, estant sur
le cheual, le mesme effect
de la perche, ce qui se
peut facilement par le
moyen de cest instrumēt
representé.

LEpropre de cest esperon, consiste en deux effets necessaires à la perfection du saut: Le premier il haulse le derriere du cheual, qui en est piqué à temps, bien jugé & bien prins sur la croupe, depuis l'endroit de la boucle de la croupiere, jusques enuiron la fourcheure du culeron, ce qui ne se peut faire que fort difficilement avec la perche. Le second, il peut souuent contraindre le cheual d'esparer, sans le chasser trop en auant: d'autant que le Caualerie a moyen de le piquer avec cest esperon, en tel endroi& charoüilleux des fesses & des flancs, qu'il veut choisir, & la doüille, qui se voit en cest esperon, sert pour y plâter, si l'on veut, le gros d'une bonne gaulle, ferme & siffante: afin que le Caualerie ne se ferue de la mollette de cest engin, que lors que le cheual ne voudra respondre aux aydes ordinaires de la gaulle, des esperons & de la voix: & fin aussi que sans perdre temps il se puisse preualoir de ceste mollette, quand il sera besoing.

Les effets de l'esperon propre à piquer le cheual sauteur sur la croupe ou aux flancs.

PEUT estre que pour quelque temps, cest engin incommodera & esbranlera la queuë du cheual: mais il faut cōsiderer en cecy, qu'il ne se peut bien remedier, à plusieurs choses à la fois, quand elles sont differentes, sans faire quelque desordre: mesmement quand il est question de contraindre nature: Toutefois quand le cheual cognoistra l'ayde ordinaire des sauts: & qu'il y respondra sans autre sorte d'artifice, la queuë se pourra apres assseurer avec le temps & les bonnes leçons, comme i'expliqueray mieux ailleurs.

LE remede des deux cordes de pareille longueur, iointes chacune par vn bout à celles du caueillon, & par l'autre attachees & retenues dedás, & aux deux costez d'une allée assez estroite, ou à deux forts poteaux, de la façon que i'ay dit aux dernières leçons de l'arrest des cheuaux pesans d'espaules, & durs de nez & de bouche, sert beaucoup, quād tels cheuaux ont quelque disposition solide, parmy ces imperfections, & qu'on les veut dresser & contraindre à l'air des capriolles: car par ces cordes le cheual de telle nature, est chastié & retenu, si pour ne se vouloir aider à la legeresse & obeyssance des sauts, ou si pour fuyr aux susdits remedes, il veut eschapper au Caualerie. De sorte qu'apres s'estre donné de soy quelque bonne estrette par le moyen de ces cordes, indubitablement le soupçon d'un autre, & pareil chastiment le retiendra, & le fera haulser beaucoup plus legerement: mesmes quand il sera, ou pensera estre pres du lieu, jusques auquel la longueur des cordes sera limitee: & s'il remarque si iustement ce lieu, que premier qu'il en soit pres, il ne se veuille alegerir, ny retenir, il le faudra faire suiure à deux forts hommes de pied, qui tireront les cordes vers eux, à mesure que le Caualerie voudra faire reculer le cheual, tant pour empescher qu'elles ne s'embarassent parmy ses jambes, que pour les accourcir egale-ment aux crampons ou agneaux, qui les retiendront contre les murailles de l'allée, ou aux poteaux, ou seulement en leurs mains: afin de tenir ce cheual en ceruelle, & en obeyssance. Quand à l'ordre des leçons de la muraille, comme de celuy de ces cordes, l'homme qui aura bien pratiqué cest art, le comprendra assez, ce me semble, par les regles precedentes: Toutefois, ie diray encores, que si le cheual à trop d'appuy, & qu'en haulsant le derriere, il face l'action du saut trop abandonnee sur le deuant, il faudra pour l'alegerir, que la plus grand part de ces leçons, se fassent en reculant: assauoir que comme le cheual aura fait trois ou quatre temps en esparant, ou sans tirer, ou meslez selon la pratique qu'il aura de la mesure & proportio des sauts, soudain le Caualerie le fera reculer, trois ou quatre pas premier que le caresser, ny le tenir ferme en vn lieu: & vn peu de tēps apres, le fera reculer encores vn pas ou deux, pour apres le rehausser sans partir d'une place, taschant de le faire esparer, prenāt les sauts au temps des pesades plus commodes, & selon la disposition & la pratique

La subjection des cordes au caueillon arrestees & cōdamnees aux poteaux ou boucles peuvent ayder à la legeresse des sauts.

du cheual. Et pour faire ceste leçon plus profitable, il faudra aucunes fois recevoir, & soutenir par vn temps bien prins, la descète du dernier saut avec vne ferme secousse, des deux cordes du caueffo ensemble, & soudain tirer le cheual en arriere: car par ce moyen, il craindra avec le temps de s'abandonner sur l'appuy de la bouche, en redonnant des mains en terre.

COMME le Caualerice cognoistra que par le moyen de ceste leçon faite en reculant, le cheual tiendra ses forces assez vnies, & qu'il se rendra leger, il luy fera faire la mesme chose allant en auant & le caressera selon qu'il rendra d'obeyssance: & toutes les fois, qu'il s'appuyera lourdement, ou qu'il se licétiera de se trop aduancer, en tirât à la main, soudain le Caualerice le chastiera modestement avec le caueffon, ou quelques fois avec la bride, le remettât à ceste reigle & leçon reculee. Et si le cheual continue en la difficulté de s'alegerir, il faudra faire ces leçons face à face d'une muraille, l'approchant d'icelle selon qu'il se soustiendra pesamment sur l'appuy de la main: car cela le contraindra à raccourcir les sauts, & à penser mieux à sa leço: Toutefois ie ne veux pas qu'on l'accoustume tant à la contrainte de la muraille, qu'estât en autre part, ceste reigle ne luy serue plus, à la facilité & iuste proportion des sauts: car il aduient souuent que les cheuaux, qui ont esté trop exercez & chastiez continuellement, contre la muraille, ne s'alegerissent plus par le moyen d'icelle, si ce n'est lors qu'ils y ont le front presque tout contre: & mesmes la craignēt si peu, que quād on les met sur les sauts vn peu loing, & face à face de la muraille, rant s'en faut qu'ils en apprehendent la subiection & l'abord, que plustost ils se mettēt en fougue, precipitant avec impatience, l'air des sauts, sur l'appuy de la main, comme estans extrêmement desireux de se rendre le plus pres qu'ils peuuent de la muraille, & semble qu'ils reseruent en celieu trop recogneu la legeresse des sauts: tellement, que par là on peut iuger, que ce n'est pas, assez de trouuer les moyes propres à l'obeyssance, & à la memoire du cheual: mais aussi qu'il faut bien cognoistre, iusques à quand ils peuuent apporter l'vtilité qu'on en desire. L'on doit donc continuer les bonnes leçons, tant que le cheual en fait son profit, & les diuersifier selon qu'il les neglige, ou qu'il s'y arreste trop par malice ou autrement. Continuant ces regles avec iugemēt, ainsi en diuers lieux le cheual se pourra alegerir, & refoudre avec le temps & la diligence, à l'air des capriolles, si bien que la faueur de la muraille, des cordes des porteaux ny de tant d'autres moyens extraordinaires, ne sera plus necessaire. Toutefois le cheual qui aura esté dressé par tant d'artifice, ne sera pas propre à l'escole de ceux qui font vne reigle generale, de faire l'ayde principale des sauts, à coups d'esperons dedans les flancs: chose que ie ne puis approuuer, au contraire ie tiens, qu'il est quasi impossible, que le cheual qui aura esté contraint, & qu'on cōtinuera d'exercer par ce moyen à l'air des capriolles, ou à celuy d'un pas & vn saut, puisse durer long réps sans estre rebuté, mesmement s'il est leger sensible & colere. Et quand bien il sera naturellement chargé, ou qu'il tirera à la main, les grandes esperonnades ne seruiront pas beaucoup à la disposition releuee: car tant s'en faut qu'elles apportēt quelque remede à la durté de la bouche, que plustost elles y contraindront le cheual. Or il ne peut bien commencer, ny finir la capriolle, s'il est abandonné sur la bride. C'est pourquoy en ceste occasion on doit faire le principal fondement des leçons des capriolles, sur l'obeyssance & legeresse du cheual, & sur le bon temperament de l'appuy de la bouche d'iceluy.

Si la disposition du cheual est si fort liee & retenuë, que le Caualerice ne s'en puisse preualoir, sans l'ayde des esperons, il doit obseruer pour maxime, que tant plus le cheual a l'appuy superflu, tant moins doit-il reculer la iambe, pour faire l'ayde & les chastimens.

Aduertissement notable pour les leçons qui se donnent face à face de la muraille, pour allégerir l'appuy de la bouche & la disposition du cheual.

Erreur de ceux, qui font l'ayde principale des sauts avec les esperons.

chastimens. Car communément les coups d'esperons, qui se donnent plus en arriere, que l'endroit ordinaire, que l'ay cy deuant dit en diuers lieux, sont ceux qui chassent plus le cheual en auant: pourueu qu'ils ne portent du tout dessus les flancs, qui est vne partie tant sensible & charouilleuse, que les esperonnades donnees en icelle arrestent aucunes fois le cheual, & le font ruer malicieusement.

PAR toutes ces raisons le Caualerice pourra iuger, qu'au lieu de desgourdir le cheual au trot, auant les leçons des sauts, selon les reigles generales des cheuaux de grande esquine & legers à la main, il est souuent necessaire de faire seulement trotter, & aucunes fois galopper apres ces leçons, ceux qui sont chargez, & qui ont la bouche plus qu'à plaine main: afin que l'apui des sauts, soit plus leger & temperé, & que l'exercice du trot apres iceux serue pour croistre l'aleine au cheual, & pour le distraire de la trop grande apprehension des aydes & chastimens qu'il aura receuz, & de la violéce des sauts: & aussi que par ce moyen il consente & se presente apres plus librement & plus gayement à la leçon du iour suyuant. Mais si sur la fin de cest exercice de trot ou de galop, que l'entends qui se face, apres la leçon des sauts, le Caualerice impatient veut encores le plaisir de quelque nombre de capriolles, il pourra rendre sa caualcade confuse, desordonnée & dommageable. Car il n'est rien qui rebute plustost le cheual, qu'on met aux leçons des sauts, que de le contraindre à sauter lors qu'il est las & hors d'haleine, ou comment que son courage soit trop abbatu, & ses forces defunies.

IL ya vn autre naturel de cheuaux, qui ont assez de legeresse & de force pour sauter, mais ilz ont la bouche si foible, qu'on ne les peut bonnement attirer au vray appui de la bride, qui est vne grande imperfection pour tous les airs releuez, & principalement pour les sauts: parce que manquant ceste fermece d'appui, on n'a pas beaucoup de moyen de leur aider de la main, ny seulement de leur sentir la teste, (quant l'action du deuant se fait trop lenté, & trop basse,) sans les acculer, ny de les porter quant ils haussent le derriere, & qu'ils esparent, ny de les soutenir à la descente du saut: & par consequent il est difficile de leur assurer la teste, & de leur faire obseruer l'egale mesure, & proportion des bons sauts: & outre ce le Caualerice n'en peut estre si droit, ny si ferme à cheual, comme quand l'appui de la bride est à pleine main, ou enuiron.

OR pour disposer le cheual, qui aura ce defect de bouche, au meilleur appuy, qui se pourra selon son naturel, il est necessaire, que le Caualerice face le commencement de toutes ces leçons au trot resolu & auantageux, & souuent au galop en quelque lieu spartieux: afin que le continuel & libre mouuement des membres, le face refou-dre au vray appuy de la bride.

Mais pour vouloir rendre cest appuy plus ferme, que la nature du cheual ne permet, il ne le faut pas tant faire trotter & galopper, qu'il ne luy reste assez de vigueur, & de force pour fournir à la leçon des sauts. Ceste mediocrité ne se peut bien entendre, que par vne bonne & longue pratique: aussi ie la remetx à ceux, qui la comprennent, & qui sont maistres en cest art.

SI le cheual est nerueux, leger, de bon appui & de bonne nature, qui sont les parties necessaires à l'air des caprioles, il faut necessairement que le Caualerice le tienne tousiours, s'il est possible, en courage & en allegresse: car c'est le propre de tous les airs gaillards, lesquels ne peuent reussir en leur perfection, si le cheual est continuellement tourmenté de cris violents, & de coups d'esperon & de nerf, qui au con-

Le cheual fauteur doit estre maintenu en courage & en sa force & vigueur.

traire le mettront souuent en confusion, ou luy accableront le couraige, & la vigueur: mais l'ayde de la voix gaye, & le sifflet & charouillement de la gaulle, y apporteront beaucoup plus d'effect, que la rigueur, ie dis quand le cheual est leger & de bonne nature.

Et d'autant que l'exercice des sauts, est l'un des plus violents: c'est aussi vne regle generale, qu'il ne faut ordinairement faire les leçons tant apres, ni si longuës aux cheuaux, qu'on y veut employer, qu'ils en soyent reduits à l'extremite de leur force. Au contraire on leur doit tousiours conseruer la disposition & gaillardise temperée, par les bonnes leçons courtes & continuées, sur peine de les rebuter. Toutefois si le cheual estoit de si grand nerf, qu'il se retint long temps sur l'esquive, auant que vouloir librement consentir à la iustesse des susdites leçons, ie ne veux quoy que ce soit, qu'on l'estrecisse que premierement on ne luy oste, au trot, ou au galop, ceste vigueur superflue, qui engendre les sauts desunis & incōmodes: afin qu'il soit apres plus disposé à l'escole, & aux bonnes reigles. Mais sur tout ie desire, que le Cavalericie cognoisse à quoy, & iusques ou peut fournir la force & legeresse du cheual, & qu'il se contente de la satisfaction, qu'il en pourra sagement tirer en ces leçons, sans venir souuent aux extremitez.

Le cheual chargé d'espaules & dur de bouche se met difficilement sur les voltes à l'air des caprioles.

Le cheual naturellement chargé, ou dur de bouche, qui contre son inclination sera legeri, & reduit à force d'artifice à l'air des caprioles par le droit, se mettra mal-aysement sur les voltes iustes, & de mesme air: parce que le consentement & les forces de tel cheual estans necessairement & du tout occupées à retenir & temperer ceste dureté de bouche, & à haulser & soustenir l'excessiue pesanteur d'espaules & de corps, il ne luy restera plus de souplesse, n'i d'autre suffisant moyen, pour faire l'action du tourner en sautant.

Le cheual ramingue ennemy de la iustesse des voltes fourmies de l'air des caprioles.

Il aduient cōmunement aussi, que le cheual trop ramingue, ayant quelque pratique par le droit à l'air des caprioles, & qu'apres on le veut mettre sur les voltes de ce mesme air, quelque force & gaillardise qu'il puisse auoir, se serre & s'accule d'ordinaire en telle sorte, que le Cavalericie a beaucoup à faire à le chasser en auant, pour empescher que les plus iustes proportions du manège, ne lui accablent la vigueur, ou le reduisent plustost à quelque vice, qu'à la perfection des voltes, comme il aduient facilement, quand le Cavalericie n'est sage & bien experimēté, pour preuenir le malicieux, vile, ou timide naturel du cheual, en le chassant souuent du lieu, auquel il se retient & s'accule, & en luy diuersifiant les leçons, de façon qu'il ne puisse premediter les effects malicieux de son couraige double & fingard.

Le cheual qui a la bouche foible & mole, n'est pas propre pour les sauts.

Et combien que le cheual soit vigoureux & determiné, & que par l'art il soit reduit à l'air des caprioles par le droit, si il a le col trop mol, & la bouche foible, cōme i'ay desia dict, il reüssira mal aux voltes du mesme air: parce que n'ayāt point d'appuy suffisant, il sera fort difficile de l'empescher, qu'il ne plie le col, ou le corps en tournant: & s'il se couche sur la volte, & jette la crouppe trop en dehors, le principal remede, pour l'adiuster manquera: car c'est vne maxime, que pour tenir le corps du cheual droit, & luy assurez la crouppe, & pour rēdre l'air de son manège net, & d'egale mesure, il est necessaire, qu'il se laisse soustenir la teste par vn ferme, & temperé appuy de bouche. Et si nonobstāt ces difficultez, le Cavalericie curieux & obstiné recherche, & se presume de faire plus par ces remedes, qu'il ne doit esperer, il receura si peu de plaisir à la fin d'vne infinité de peines, qu'il sera contraint de quitter l'entreprinse des voltes, pour retenir à ce qui se pourra faire seulement par le droit: à quoy

peut estre le cheual harassé, & confus par la diuersité des caualcades longues & violentes, respondra moins qu'au parauant, & quelquefois point du tout: tellemét que pour le repatrier, il le faudra remettre aux premieres leçons.

MAIS si le cheual a l'inclination, l'appuy de la bouche, la disposition & la force qu'il doit auoir, pour bien reussir à l'air des caprioles sur les voltes le Caualerice commencera de luy faire esbaucher l'espace, & la rōdeur de la volte, aussi tost qu'il sçaura faire quatre ou cinq caprioles de suite, sans attendre d'auantage: afin qu'il face l'habitudē de l'air & de la volte ensemble, comme i'ay dit aux leçons des courbettes & groupades. Et parce que l'action, que le cheual fait du derriere en accompagnant, & en esparant est penible, & luy jette la croupe beaucoup plus hors la volte, que ne fait celle des courbettes ny des groupades, il faudra moins vser de chastimens aux premieres leçons, & faire le circuit & la rondeur de la volte plus large: afin d'auoir moyen de luy tenir le col, & le corps droit, avec moins de contrainte & de desplaisir.

LE Caualerice fera donc recognoistre au cheual l'espace, & circuit de la volte assez large à chascun main, allant d'un pas aduerté & obserué, apres il le haulsera sur l'air des caprioles, luy en faisant faire, vne ou deux, suyues d'une pesade ou deux: & soudain le fera cheminer sur la piste de la volte, deux ou trois pas, & puis le rehaulsera semblablement sur le mesme air des sauts, empeschāt tant qu'il pourra, avec la corde du caueillon, & la iambe hors la volte, qu'il ne s'elargisse trop du derriere: & à mesure qu'il fera la pratique de cest air, & du tourner ensemble, il faudra croistre avec le temps necessaire, la suite & le nombre des caprioles, sans precipiter cest ordre, tout ainsi que i'ay dit, aux leçons des courbettes, iusques à ce que la volte entiere en soit fournie. Et combien qu'il l'acheue parfaitement, il ne le faudra pour cela arrester, pour luy donner aleine, ny le caresser qu'il n'aye plustost fait, trois ou quatre pas en auant, sur la piste de la volte, afin de le tenir tousiours en action, d'employer sa force, & de continuer l'ordre de sa leçon, sans premediter l'endroit qu'on le voudra arrester, non plus qu'il ne doit cognoistre celuy-là, où il doit faire le premier temps de la volte. Et si le cheual a plus de legeresse, que de force, ou si naturellement il retient sa disposition, il faudra souuent changer de place, en luy donnant leçon, principalement pour changer de main: & sur tout luy faire commencer viuement & gayement les premiers temps de la volte, en le chassant vn peu au contraire de celuy, qui est trop fougoux, & qui tire à la main: ce sera vn moyen de luy faire mieux employer sa vigueur & son courage.

QUAND le cheual fournira & fermera facilement la volte, sans interrompre l'air des caprioles, soudain le Caualerice luy fera reprendre, & continuer sans l'arrester, le premier style sur sa mesme piste, luy faisant encores faire d'une aleine vne autre volte composée, & meslée de pas, & de caprioles, iusques à ce que retrancheant encor peu à peu, les pas de la seconde volte, & augmentant le nombre des caprioles, il fournisse à la fin les deux voltes, d'un mesme air, sans l'interrompre: & selon qu'il se rendra leger, & qu'il tournera facilement, le Caualerice pourra estressir le circuit de la volte, & raccourcir l'air & la mesure des caprioles, iusques à leur vraye proportion. Et pour adiuuster le cheual à ce manege avec moins de chastimens, & de peine, il se faudra seruir de l'escole limitée, & cauee dans terre, telle que ie l'ay figuree aux leçons des voltes precedentes, par le moyen de laquelle le cheual sera empesché de se trop ferrer, ou eslargir: & si dedans icelle il tire à la main, le Caualerice aura moyen de le faire reculer cōme il voudra, tāt en tournant que par le droit, pour le cha-

stier & aliger, & de le chasser & determiner sur la mesme piste au trot, ou au galop, selon qu'il se retiendra. En fin la proportion du terroir de ces voltes, doit estre semblable à celle des courbettes, & des groupades, hors mis que pour tenir le corps du cheual plus droit, ayant la croupe sur la rondeur de la volte, le circuyt d'icelle doit auoir vn peu plus de largeur: d'autant que le mouuement de la capriole, est plus estendu, & plus penible: & notamment quand le cheual redouble les voltes à caprioles, il faut communément finir les leçons, le laissant en courage & legeresse, ou en estroite obeysance: assauoir sur les bons sauts: s'il est en disposition d'esquine pour les bien fournir, ou du tout sur la resolution du manege bas, s'il est las, ou hors d'aleine.

COMBIEN que generalement l'escole soit bonne & souuent necessaire, de promener longuement le cheual de manege sur le lieu, qu'on le veut faire manier, ou auquel on l'aura manié, mesmement quand il est impatient, entier à quelque main, ou de peu de memoire, si est-ce que quand le cheual sauteur tourne librement de chaque costé, & que neâtmoins il n'a pas beaucoup de vigueur, ou pour quoy qu'il se face communément ayder, & solliciter avec les esperons ou la gaulle, en maniant, ie ne suis pas d'auis, qu'on tienne d'ordinaire ceste reigle de tant le promener: car le temps & le passage lent & superflu, qu'on employe deuant & apres l'exercice releué, pour assoupir la disposition & la legeresse du cheual, qui n'en a pas assez, lequel au contraire, le doit tenir en telle apprehension de l'escole des sauts, qu'il se mette de foy en ceruelle, & en posture racolte & legere, aussi tost qu'il apperceura la place, en laquelle il pensera qu'on le vueille faire manier. Tant s'en faut donc que le passage lent, paisible & abandonné, qui se fait long temps deuant, ou apres la leçon estroite, soit tousiours propre à ceste action nerueuse & determinée, que pour l'effect d'icelle, on doit souuent commencer & finir l'exercice gaillard, par les mouuemens du cheual plus hardis & vigoureux: afin que les aydes & chastimés propres à iceux, le tiennent plus esueille & aduert, il vaut donc mieux, ayant affaire à tels cheuaux, ne les guiere promener auant la leçon releuée, & à la fin d'icelle mettre soudain pied à terre.

Or pour faire la capriole en la perfection, il faut que le cheual, leue le deuant & le derriere d'esgale hauteur: Assauoir que quand il esparera le milieu, & la cyme de la croupe, & le garrat, soyent haucez au niueau l'vn de l'autre: que la teste, ny la bouche, ne facent aucun mouuement esgaré, en haussant le deuant, n'esperant, ou à la descente du saut: mais que le front soit tousiours droit & ferme: que tant que le deuant se haussera, les bras soyent bien & egalement pliez: qu'en esparant, les iarrets s'estendent nerueusement, & que les deux pieds de derriere, ne s'ascartent tant soit peu: mais que voisins de mesme hauteur, & de pareille action, ils facent gaillarde-ment & en vn temps leur rejet en l'air. Que la queue soit assuree: & que le cheual retombe à tous les coups ordinairement à vn pied, & demy ou deux pieds pres du lieu, qu'il se sera haufé pour faire le saut.

DIVERSES OPINIONS DE LA IVSTESSE
des voltes.

CHAPITRE LXXIIII.



QN void fort peu de Caualerices, qui s'accordēt en la iustesse des voltes redoublées: les vns veulent, que le cheual tienne toute la croupe dedans le circuit de la volte, les autres vne hanche seulement: Les autres, que les pieds de derriere suyuent ceux de devant: Aucuns veulent que la volte soit fort large, autres d'espace mediocre, & d'autres si estroite, qu'elle soit faicte & serrée, en quatre ou cinq temps: chacun tient son opinion pour la meilleure: & qui pis est, il y en a qui n'estiment que ceux, qui sont de leur aduis en ces iustesses differentes: comme si toute la science de cest art ne consistoit en autre chose. Pour moy, ie ne m'arreste pas à ceste seule partie, pour iuger du sçauoir d'un homme de cheual: car chacun se peut plaire à quelque proportion particuliere. Au contraire, ie tiens pour bons tous ceux, qui obseruent vn bel ordre pour bien asseurer la bouche, la teste la croupe & la queue du cheual, luy dresser le col, & l'asseurer en belle posture, l'alegerir & le rendre obeyssant, & facile à tourner egalement à toutes mains, à courir rondement & à bien parer: & que pour arriuer au but de la proportion qu'ils approuuent & affectionnent, comment qu'elle soit large, estroite, ou mediocre, cherchent & pratiquent de beaux, & industrieux remedes, propres à se bien preualoir du naturel, & des forces du cheual. Toutefois il y a vne proportion en ces voltes, qui m'a semblé la plus belle, & plus commode, apres auoir longuement pratiqué toutes les autres, qui ont esté vſitées de mon temps, de laquelle ie traiteray le micux que ie pourray, au second liure. Mais il n'y a ordre, ny iustesse, qui ne puisse naistre commodément, des reigles de ce premier liure, le cheual estant facilité & asseuré à la pratique d'icelles: C'est pourquoy ie les ay escrites les premieres, comme le fondement de toutes les autres: or reuenons encores à la definition de l'air des caprioles.

L'A Y desia dit ailleurs, que ces caprioles se souloyent nommer fauts, de ferme à ferme, c'est à dire, faits en peu de place, & sans aucun temps different entre les fauts. Mais depuis les Neapolitains luy ont ainsi changé le nom, disant, que c'est à l'imitation de l'air des fauts, que le cheureul fait en courant: & parce que au lieu de ce mot cheureul, ils disent en leur langue (caprio,) ils ont attribué à cest air le nom de caprioles: mais s'ils eussent prins en cecy l'aduis d'un bon veneur, ce terme n'eust pas esté si mal adapté: car le vray air de la disposition, & diligence du galop, & fuite du cheureul, est celuy que nous appellons, vn pas & vn faut: d'autant qu'il fait ordinairement en courant, vn temps de galop & vn faut, continuant en sa course les mesmes mouuemens. Et de là nos premiers maistres ont prins le nom du galop gaillard, comment que ce soit, ie ne me veux rendre reformateur des termes de cest art, mais les laissant tels, qu'ils sont, ie diray encores l'ordre qu'il faut tenir aux leçons, de l'air d'un pas & vn faut.

Sauts de ferme à ferme, & d'où viēt le nom des caprioles, & celuy d'un pas & vn faut.



REGLES DE L'AIR D'VN PAS ET VN SAUT.

CHAPITRE LXXV.



EN T R E toutes les sortes d'exercices que le cheual peut apprendre, l'air d'un pas, & un saut, est celuy, qui apres la course, le met plus en ardeur & inquietude: c'est pourquoy auant que le reigler sur les leçons de cest air, le Caualerice le doit mettre bien en aléine, & luy oster la fougue, sans toute fois luy abattre le courage, ny la gaillardise necessaires à la perfection des sauts. Il luy doit auail faire perdre la trop grande apprehension des châtimens, principalement des esperons, luy assurer la teste, luy redre l'appuy de la bouche temperé & à plain e main, plus tost moins que plus dur, l'alegerie de deuar sur les pesades, & luy faire entendre l'aduertissement de la gaulle sur la crouppe, comme j'ay dit aux premieres leçons des caprioles.

ES T A N T réduit en cest estat, le Caualerice le menera en vne carrière, où le terroir soit doux & ferme, laquelle il luy fera recognoistre en le desgourdissant de pas & de trot par le droit, sans toutes fois le mettre trop hors d'esquie. Apres il le haulfera, & luy fera faire pour le moins quatre pesades de saut, & soudain le fera cheminer quatre ou cinq pas assez retenus, s'il tire tant soit peu à la main, ou autant de trot, s'il se veut trop retenir, au bout desquels il le rehaulfera, & luy fera encores refaire quatre autres pesades, pareilles de temps, & de hauteur, apres lesquelles il le fera semblablement cheminer, pour continuer le mesme ordre, iusques au bout de ceste carrière: & en rebroussant le chemin dedans icelle, il continuera la mesme chose, selon son aléine & disposition allant & reuenant iusques à la fin de la leçon.

QU A N D le cheual sera assuré à ceste reigle, le Caualerice continuera de l'exercer sur la carrière, ou en quel que autre lieu semblable, gardant le mesme stile, hors mis que de la seconde pesade, il en fera un saut, en aydant au cheual avec la voix, & la pointe de la gaulle sur les fesses, & un peu des esperons ensemble, s'il est besoing, mais rarement, & le tout en un temps, iustement prins, cependant que le cheual haulfera le deuant. De sorte qu'au lieu des quatre pesades susdites, ce sera apresent vne pesade, un saut, & deux autres pesades de luyte.

P O U R bien faire ceste seconde leçon, il faut principalement obseruer deux choses, l'une de faire le temps, qui commença le saut, un peu plus bas de deuant, que les pesades: afin que le cheual aye moyen de haulser le derrière, & d'osparer plus facilement: L'autre de faire tousiours la pesade derniere plus retenue, & plus haulte de deuant, que toutes les autres, tant pour garder que le cheual ne s'accoustume à trepigner, s'il est impatient & d'humeur cholere, que pour le tenir en obeissance, & leger à la main, s'il est naturellement chargé, ou s'il prend trop d'appuy: toutes fois s'il est fort leger, & qu'il se retienne trop, il le faudra au contraire chasser ou porter en auant, avec ordre & sans rigueur, pour le refoudre à l'appuy de la bride.

A P R E S que le cheual sera bien & facilement ceste seconde leçon, sans entrer en

foi que ny en soupçon, le Cavalier qui requerra encores le quatre meurt temps des pesades, en vn autre saut, semblable au premier, auquel il ioindra à l'instant deux autres pesades de suite: & son dain fera cheminer le cheual quatre ou cinq pas paisiblement pour recommencer autant de pesades semblables, & d'vn mesme ordre. Et selon que le cheual comprendra, & pratiquera ces leçons, il faudra augmenter ainsi les sauts vn à vn, sans haister ny alterer cest ordre, faisant tousiours vne pesade seule, entre deux sauts plus basses, que celle de la premiere leçon, & encores deux autres pesades assez hautes, apres le dernier saut. Et à mesure qu'il pratiquera la legeresse du derriere, il le faudra haulser & soustenir d'auantage de deuant, afin de reduire par vne habitude bien reiglee, le saut en sa perfection. Et si en faisant ces leçons le cheual tire à la main, ou se licentie de s'auancer plus que le Cavalier ne vouldra, soit de foi que, ou de pesanteur, il faudra faire quelquefois ces pesades, & ces sauts sans partir d'vne place, & les pas en reculant: afin que se chastiant par ce moyen, il se retienne ou perde le desir de se trop auancer. Et par ainsi on pourra diminuer peu à peu les pas, qui se font par le droit, pour recommencer les temps des pesades, iusques à ce que l'air soit en la vraye proportion: apres on continuera à le faire pratiquer au cheual, selon la force & l'agilité qu'il aura. L'ay desia dit, aux leçons precedentes, qu'il s'en trouuera plusieurs, qui se mettront quasi naturellement, & en peu de temps à cest air, sans estre reiglez par tant de leçons & de patience. Mais d'autant que ce sera vn air proportionné par hazard sans doute, il sera aussi subiect à beaucoup plus de mutations, que s'il est appris & bien fondé.

AYANT ainsi montré, & fait pratiquer au cheual ces leçons, & proportiōs, le Cavalier leur donnera peu à peu, le vray air naturel du galop, gaillard, qui est beaucoup plus diligenc que celuy des caprioles, à cause du temps qui separe les sauts, & qui sert, comme de course, pour le resoudre & haulser d'auantage. Toutesfois ce temps doit estre beaucoup plus leger que furieux: & pour la vraye iustesse de cest air, il faut que l'action du saut soit accomplie, & semblable à celle que l'ay dit, à l'air des caprioles, hors mis qu'il doit estre vn peu plus estendu, & la pesade, qui se fait entre les sauts, se doit aussi conuerir en vn temps de galop raccourcy, & assouir nerveusement accompagnée des deux pieds de derriere ensemble, comme les courbettes de demy air, mais plus auancé & déterminé, & moins releué. Or en la perfection de cest exercice, le Cavalier doit obseruer plus de particuliers mouuemens, qu'en ce luy des caprioles, n'y en tous les autres, qui se font par le droit: car s'il retient trop ce temps, qui se fait entre les deux sauts, le saut qui s'ensuyura, n'aura plus sa vraye & necessaire vigueur: & s'il abandonne trop ce temps & pas, le saut sera aussi trop estendu: & s'il haulse trop le deuant du cheual, pour faire le saut, l'action du derriere demeurera basse, & imparfaite: & s'il laisse les espauls du cheual trop basses, & que par ce moyen il haulse trop le derriere, (si le cheual n'est extremement leger, & bien fondé sur ses membres,) ceste improportion le contraindra d'auancer le nez ou à faire quelque autre mauuais mouuement de la teste, sur la descente du saut, ou de faire le temps & pas suruant si precipité, que l'autre saut d'apres sera trop abandonné, ou trop appuyé sur la bride: mais pour bien pouruoir à tous ces mouuemens, le Cavalier ne doit jamais forcer, esbranler, ny abandonner le ferme & vray appuy de la bouche de son cheual, (quoy qu'il tire à soy le bras & la main de la bride, ou qu'il l'auance,) pour haulser, soustenir, retenir, ou chasser le cheual.

Pour bien faire ces aydes & aduertissemens de bride, il ne faut pas seulement que le Cavalier tienne le bras, & la main en ferme action, mais il est necessaire que toute son assiette soit droite, iuste & forte, depuis les bouts des pieds, iusques à la teste.

le cheual à
l'air d'vn pas
& vn faut.

Car puis que le bras de la bride tient au corps, il ne faut point douter, que si l'action du cheual esbranle, & incommode le corps, ou si par mauuaise habitude le corps, consent trop par quelque moleste ou debilité, à l'action du cheual, le vray soustien de la bride ne soit souuent esbranlé & falcifié, par l'excessif mouuement du corps, quoy que la faute ne vienne nullemét de l'action particuliere du bras, ny de la main, D'autre part, quand bien le Caualerice aura les reins, les espaules, le bras & la main, en bonne situation & que neantmoins il aye l'affiette si foible, que ne pouuant resister à la violence des fauts, les iambes luy eschappent, mesmes qu'il se trouue à tous les coups en desordre, rompant plustost le temps au cheual, que luy apporter ayde & commodité pour bien soustenir son bon air: ou s'il a le talon si gaillard, & si aspre, que au lieu de se preualoir de la disposition du cheual, (qui peut estre sera colere-sanguin, & trop sensible,) par l'ayde mediocre des esperons, il le pousse à vn desespoir, ou en quelque autre vice: en telles fautes la iustesse & temperature de la main, ne seruira pas beaucoup. Il faut donc que la fermeté du corps, du bras, & de la main ensemble, se rapporte à l'appuy de la bouche du cheual, & le mouuement & l'ayde des iambes, & des esperons, à ses forces, disposition & complexion naturelle. Toutefois il y a des Caualerices, qui sans auoir esgard à toutes ces raisons, pensent & veulent que les fauts, s'engendrent & naissent des esperonnades, quoy que plusieurs choses, qui leur sont incogneuës, s'y opposent. Il me souuiet qu'en mes premieres escolles, l'on ma fait pratiquer en cest air pour vn singulier secret, deux aydes d'esperons, faites soudainement en deux temps, premier que le cheual eust acheué le faut: assauoir vn à quatre doigts, ou enuiron pres des fangles, soudain qu'il auoit haussé le deuant, & l'autre fort reculée & serrée pres des flancs premier qu'il eust acheué de hauffer le derriere, afin de le faire esparer plus haut & plus roide, & ce remede m'est souuent reüssi, mais c'estoit aucunes fois plustost fauts, de desplaisir & de defence, pour mettre le cheualier par terre, que faits de gaillardise, ny de bonne pratique: & encores estoit ce, à certains cheuaux ramingues, & neantmoins de bonne force & dispositiõ, lesquels à la verité sont propres pour cest air, à cause qu'il apporte plus de fougue que tous les autres, & principalement pour l'usage de certains hommes de cheual, qui estans encores stiles à la vieille coustume, ne se soucient pas beaucoup commét que le faut soit fait, pourueu que le cheual ruë fort haut, & roide & que par ceste ayde d'esperons, ils ayent moyen de se fortifier dedans la selle, en s'accrochant presque iusques aux paneaux, cependant que le cheual espare. La raison est, que le cheual ramingue se trouue communément leger à la main, & d'ordinaire il retient la force, mesmement quand on le veut faire partir viuemét: & s'il est leger & fort nerueux, il se mer cõmunément sur l'esquine, pour se defendre quãd on le veut cõtraindre, & chasser à coups d'esperons. Voyla pourquoy, il ne faut pas tant craindre que l'apprehension de l'ayde des esperõs, luy rompe le temps des fauts, ny le mette en desespoir & en fuyte, comme s'il estoit naturellement fort sensible & determiné. Toutes fois ie ne baille pas ceste ayde d'esperons, pour estre necessaire, ny de bonne grace: au contraire, i'aduertis de nouveau le Caualerice, que si elle est continuee au cheual colere-sanguin & courageux, cela le mettra en desordre, & en fougue extreme, & pourra rebuter, & auilir celuy, qui sera stigmatique & timide. Aussi ceste ayde ne sert qu'au cheual singard, & encores le contrainct-elle, (mesmement si les molettes des esperõs sõt trop pointues,) de iouier de la queue, de s'arrester & quelque fois de pisser, qui sont indices d'vn tres-grãd desplaisir, d'vne crainte effroyable, ou d'vne humeur extremement vile ou malicieuse. D'autre part l'action en est mal seäte: car quãd l'on void le cheualier ainsi accroché, ayant les talons si pres des fesses, cependant que le cheual haulse le derriere, & qu'il espare, il ressemble mieux vne crotelque, qu'vn homme bien proportionné. Mais si l'ayde des esperons, se fait ordinairement enuiron le

Deux aydes
d'esperons
faits en deux
temps, cepẽ-
dant que le
cheual fait
le faut.

Action mal-
seante de re-
culer fort
les iãbes, ce-
pẽdãt que le
cheual espa-
re.

Le cheual
ramingue
propre à
l'exercice
du galop
gaillard.

mitan, & au costé du ventre, le cheualier en fera plus droit, le cheual moins affligé, & le saut plus net, plus égal, & plus facile. Car quand le saut, tant haut puisse il estre, est fait selon les plus belles & iustes proportions de la bonne eschole, l'assiette du bon cheualier n'en est iamais incommodée, & si le saut bien recherché & soustenu secoué & incômode le caualier, sans doubte il n'a point les iustes proportions requises à la bonne escole.

MAIS c'est peu que le Caualerice face l'ayde des esperôs en lieu propre, s'il n'observe curieusement la iustesse du temps: car s'il picque le cheual, auât qu'il aye les espauls en l'air, ou trop tost apres qu'il aura haulsé les pieds de deuant, le saut se trouuera trop estendu & defuny: & s'il le picque sur la descente du saut, il reussira trop contraint, & sans vigueur. Il faut doncq serer le cheual, avec le grandes iambes, & les talons, & l'aduertir de la gaulle à mesme temps que le deuant sera en sa vraye hauteur, ou (pour luy donner plus de vigueur) vn peu au parauant, sans ouuir aucunement les iambes, ny les talons, que le saut ne soit finy. Or pour bié soustenir la gaillardise du cheual, à la descente du saut, & pour se rendre plus propre, & plus fort dedans la selle, le Caualerice tiendra le corps ferme & droit, en son plan naturel, cependant que le cheual leuera le deuant, & quand il haussera le derriere, & qu'il esparrera, le Caualerice se trouuera les espauls vn peu reculées, sans tourner la teste d'vn costé; ny d'autre, & sans abandonner le mouuement du bras de la gaulle. Mais en se roidissant sur les reins si accortement, qu'à peine ceux qui le regarderont se puissent apercevoir de ceste actiô, laquelle doit estre égalemēt accôpagnée de la iuste posture du bras, & du poing de la bride: afin que l'appuy de la bouche du cheual corresponde à tous les mouuemens susdicts. Il est donc aysé à iuger par toutes ces considerations, que pour bien adiufter & affiner le cheual, principalemēt aux airs gaillards, le Caualerice doit estre diligent, droit, ferme, tendu, & par consequent beau à cheual.

Iustes proportions pour bien prendre les temps des aydes de l'air d'vn pas & vn saut.

L'AYDE de l'esguillon, ou esperon sur la crouppe, ou par les fesses, faicte par celuy mesmes qui est à cheual, comme i'ay cy deuar dit, sert beaucoup plus en cest air, que celle de la gaulle, assauoir aux cheuaux, qui ont l'appuy plus qu'à pleine main, & qui font les sauts trop longs, à cause que l'effect de ce remede, haulse le derriere du cheual, sans le chasser: mais aussi l'ayde de la gaulle, est beaucoup plus necessaire à ceux, qui se retiennēt trop, parce que son propre est de haulser, & chasser ensemble. En fin tous les moyens qu'on cherche pour haulser le cheual, & pour luy faire parfaire ses leçons, ne se doiuent pratiquer, que pour faire la disposition, & l'habitude de l'air, qui luy est propre: & à mesure qu'il comprend les mouuements & la voix du cheualier, on doit retrancher les remedes extraordinaires. Or tout ainsi que ie veux, que tous les susdits mouuemens, se facēt subtilemēt, & avec vigueur & bel ordre, j'entens aussi que l'ayde de la voix soit faicte modestement, & avec consideration, & non à l'imitation de certains cheualiers, qui comme estourdis font des cris si extremes en haulsant le cheual, qu'au lieu de luy soustenir, ou augmētér le courage & la legeresse, (comme il se peut par la vraye ayde de la voix alegre, jils le troublent & mettēt souuent en desordre, & outre ce, au lieu de donner grace à l'exercice par ceste voix, ils fachent les assistans, & quelquefois se confondent eux-mesmes. En telle sorte que perdant le iugement, ils ne sentent plus les fautes, qu'eux & les cheuaux font & par lesquelles la perfection du saut est empeschée. Quand à la plus belle posture du bras de la gaulle, en faisant l'ayde de la crouppe, c'est celle qui se fait par dessus l'espaule, pourueu que la gaulle donne droit au mitan des fesses du cheual, qu'on ne recule ladite espaule, & qu'on ne tourne tant soit peu, le visage d'vn costé ny d'autre, comme font la pluspart des hommes de cheual. Toutesfois ceste ayde de gaulle se fait d'ordinaire, par vn mouuement de bras si grand, si haut & si apparent, que si le che-

Proprieté de l'ayde de l'esguillon ou esperon sur la crouppe, & la difference de celle de la gaulle.

La voix trop haulsante est mal faicte au cheualier en faisant sauter le cheual.

ual fauteur est naturellement fort apprehensif, le soupçon d'iceluy mouuement, luy desreglera souuent la ferme situation de la teste, le temps, & l'ordre de ses leçons. C'est pourquoy aucunesfois, il vaudra mieux tenir la gaule deffouz le bras, & la pointe d'icelle en arriere. Il est vray que la tenant de ceste façon, l'ayde en aura moins de grace, mais aussi les effectz en seront plus diligens & plus certains.

OR i'ay desia dit, qu'un des plus extremes & violens exercices, que le cheual de carriere puisse faire, est celuy des sauts, à cause dequoy le Caualerice ne sçauroit rendre vne plus belle preuue de sa passiee, & de son sçauoir, que de maintenir le cheual fauteur long temps en bonne & iuste escole, mesmement si de sa nature il est colere & fort sensible. Et l'un des plus notables preceptes, que ie puisse redire & recommander en ceste occasion, est de ne rechercher iamais l'extremite de la disposition, & de la force du cheual en l'exerçant principalemēt aux leçons ordinaires des sauts: mais au contraire s'il se presente comme de soy, pour se vouloir hausser tant qu'il pourra, le bon Caualerice ne doit ordinairement consentir à ses grandes & gaillardes resolutions, si ce n'est pour luy laisser quelquefois exercer sa gaillardise, & legeresse plus nerueuse, ou quand il le voudra faire paroistre, en quelque compagnie extraordinaire: mais communément il luy doit suffire que les sauts soient bien, & nettement proportionnez, luy laissant, ou luy faisant dispenser ses forces, par vne telle mediocrité, qu'il aye moyen d'augmenter & fortifier peu à peu, sa legere disposition, en faisant vne habitude attendue & bien confirmee, qui luy donne occasion d'aymer, plus que craindre l'escole: & que par ce moyen il en parte le plus souuent plus desireux de sauter apres sa leçon, que las, n'y en apprehension des extremes efforts des sauts trop precipitez & continuez: car en fin il faut curieusement conseruer le courage, & l'legeresse des cheuaux sauteurs, autrement ils ne dōneront pas beaucoup de contentement au cheualier, qui sçaura beaucoup en cest art, ou ne dureront pas long temps, sains & entiers. Et pour bien obseruer tous ces preceptes & proportions, il faut aussi que le bon Caualerice rencontre les cheuaux bien nez, & enclins aux plus beaux exercices, & qu'il face bonne eslection de l'air, & des maneges qui seront plus propres à leurs forces & dispositions.

IE me suis voulu exactement & longuement expliquer aux reigles & preceptes de ces airs plus gaillards. Parce que ie n'en parleray pas beaucoup au second liure. Et ie m'assure que les bons Caualerices, qui comprendront bien toutes ces proportions, cognoistront assez qu'elles se rapportent à la perfection de cest exercice, & que la verité & bonne experience les recommande fort à ceux qui sont capables, de les bien pratiquer. Peut estre s'en trouuera-il plus grand nombre que ie ne pense: Mais ie tiens, qu'il n'y a cheualier peut estre au monde, qui en puisse iuger plus dignement que Monseigneur le Duc de Mont-morency à present Connestable de France, qui a mieux haussé & soustenu les cheuaux sauteurs que Cauaressire ny autre que i'aye encor veu.

Pour le dernier precepte de ce premier traicté, i'admoneste tous ceux qui ayment cest art, d'euitier soigneusement l'imitation de plusieurs, qui se plaisent à faire les biē difans, depeignans les perfections des cheuaux qu'ils veulent louer, par vne infinité de comparaisons superflues, & tant esloignees de la verité, que le style n'en est propre qu'à faire le charlatan de cest art: car en discourant des belles & bonnes parties que le cheual peut auoit, tant en ces forces & courage, en sa generale stature, qu'en l'adresse des bons exercices, le cheualier bien entendu doit dire nettement, & en peu de mots, ce qui en est, par des bons termes & raisons propres, veritables, ou au moins vray semblables.

Fin du premier Liure.



TABLE DV PREMIER LIVRE
DES PRECEPTES DV SIEVR
DE LA BROVE.

REFACE.		page 1.
D Discours sommaire des indices par lesquels on peut iuger le naturel du cheual, tant par la couleur du poil qu'autres marques: ensemble de ses diuers temperamentens selon la diuersité des climats, sous lesquels il sera nay & esléué. Chap. 1.		7
Interpretation de plusieurs termes de cest art. Chap. 2.		10
Recommandation de l'exercice de la Bardelle, avec vne ample explication des commoditez du mors à canon ordinaire. Chap. 3:		12
Effets & proprietéz du caueffan. Chap. 4.		13
Les aydes qu'on doit rechercher aux premieres branches, pour commencer à fermer vne belle posture de col & de teste aux ieunes cheuaux. Chap. 6.		24
Premier aduis du Caualerice pour la proprieté. Chap. 7.		41
La iustesse de l'equipage du cheual & autres particularitez, que le Caualerice doit obseruer premier que monter dessus pour l'exercer. Chap. 8.		42
La iuste asiete du Caualerice. Chap. 9.		43
Commoditez en la façon des selles modernes. Chap. 10.		44
Commoditez en la façon des estrieux. Chap. 11.		45
Communes actions & gestes bien & mal seantes au Caualerice, en exerçant le cheual d'escole. Chap. 12.		47
Habitude mal seante de parler ordinairement au cheual en l'exerçant. Chap. 13.		48
Pour asseurer le cheual au montoir. Chap. 14.		ibid.
Aduertissement au Caualerice qui veut degourdir & alegerir le cheual en l'exerçant au trot & au galop. Chap. 15.		50
L'exercice qui doit estre plus aisé au cheual. Chap. 16.		52
Des ieunes cheuaux retifs. Chap. 17.		53
Des cheuaux apprehensifs & ombrageux, & particulièrement de ceux qui craignent les enseignes & tabours. Chap. 18.		54
Pour asseurer le cheual apprehensif à l'esclat & à la rumeur des armes, & pour le faire approcher des autres cheuaux au combat de l'espee. Chap. 19.		57
Pour asseurer le cheual aux arquebuzades. Chap. 20.		59
Preceptes particuliers pour le chastiment des cheuaux retifs. Chap. 21.		ibid.
Des cheuaux retifs pour auoir esté trop batus sur la teste. Chap. 22.		60
Des cheuaux retifs pour auoir esté trop batus & gourmandez des esperons. Chap. 23.		61
D'autres cheuaux retifs & malicieus. Chap. 24.		62
Des cheuaux retifs ou entiers à quelque main, & de la difference du retif à l'entier sur les voltes. Chap. 25.		64

Cheuaux qui portent ordinairement le nez plus d'un costé que d'autre. Chap. 26.	91
Empeschement que le cheual peut auoir à bien parer. Chap. 27.	75
Des cheuaux esguereꝫ de bouche ou desespereꝫ. Chap. 28.	77.
Des cheuaux coleres, rebuteꝫ & impatiens qui forcent la bride pour fuir la bonne escolle. Chap. 29.	79
Des Cheuaux colleres, & soupçonneux qui se cabrent d'impatience ou de desespoir. Chap. 30	80
Des cheuaux coleres, fingards & malicieux, qui de despit reculent, ou qui veulent mordre les iambes de celuy qui les picque: ensemble de ceux qui eschappent, forçans la bride & la main du Cavaleric. Chap. 31	82
Des cheuaux qui se defendent à l'exercice de l'escole par grande obstination, ruans incessamment iusques à l'extremité de leurs forces. Chap. 32.	83
Regles generales pour affermer la teste & la bouche au cheual, & luy apprendre à bien parer. Chap. 33.	84
Perfection du parer de trot Chap. 34.	85
Commoditez des Basses pour l'arest Chap 35.	88
Commodité de la muraille pour faire bien parer aucuns cheuaux. Chap. 36.	89
Du cheual dur esguereꝫ & desespereꝫ de bouche. Chap. 37	92
Du cheual dur de bouche & pesant. Chap. 38.	96
Des cheuaux qui ont l'appuy de la bouche foible chap. 37.	98
Des cheuaux qui tiennent la bouche ouuerte & tournée. Chap. 40.	100
Pour mettre le cheual du trot au galop. Chap. 41.	101
Pour adiufter le cheual au trot selon son naturel. Chap. 42.	102
Difference des cheuaux qui pesent à ceux qui tirent à la main. Chap. 43.	ibid.
Difference des bouches trop sensibles, foibles & fermes. Chap. 44.	103
Premiere leçon de trot sur les passades. Chap. 45.	ibid.
Du cheual qui aux premieres leçons des passades iette la croupe hors du circuit des voltes. Chap. 46.	105
Principaux effects du galop. Chap. 47.	108
Pour commencer à mettre le cheual du trot au galop, sur les voltes larges, & doubles des passades communes. Chap. 48.	109
Pour la iustesse du manège de galop Chap. 49.	110
Autres principaux aduertissemens pour l'air & la iustesse du galop. Chap. 50.	111
Pour adiufter & allegerir au manège des passades, les cheuaux qui tireront à la main de fougue ou de pesanteur. Chap. 52.	112
Communes leçons pour les passades simples. Chap. 53.	114
Leçon pour faciliter & contraindre le cheual au manège des passades simples. Chap. 54.	115
Aduertissement pour bien faire les leçons des passades, au long de la muraille, & les voltes du costé d'icelle. Chap. 55.	117
Pour apprendre le cheual à sauter les hayes & fosseꝫ. Chap. 56,	119
Si l'exercice de la chasse est propre au cheual de combat. Chap. 57.	121
Des actions & gestes bien-seans au Cheualier, en exerçant le cheual au manège de combat. Chap. 58.	122
Preceptes pour faire de belles & iustes courtes courant la bague. Chap. 59.	123
Des cheuaux impatiens à la carriere, & les incommoditez que les courtes communes leur apportent, principalement quand ils sont capables de seruir au manège du combat, ou de reusir pour la carriere aux airs releueꝫ & gaillards. Chap. 60	128

<i>Pour faire l'estenduë & résoudre le cheual qui en courant retient ses forces & son courage.</i>	
Chap. 61.	130
<i>Parties generales propres au cheual de campagne & de combat.</i> Chap. 62.	133
<i>Leçons pour les airs & maneges releuez.</i> Chap. 63.	138
<i>Combien d'airs releuez & differens on a pratiquez iusques à present, & ausquels ils sont reduits.</i>	
Chap. 64.	140
<i>Regles de l'air des courbettes & groupades</i> Chap. 65.	ibid.
<i>Premiere regle pour le changement de main des voltes redoublees.</i> Chap. 66.	143
<i>Perfection des passades ordinaires & releuees.</i> Chap. 67.	144
<i>Regles de l'air d'un pas & un saut, & des caprioles.</i> Chap. 68.	145
<i>Des cheuaux qui se presentent naturellement à quelque air gaillard.</i> Chap. 69.	147
<i>Autres regles plus amples pour les courbettes & groupades, avec aucuns preceptes particuliers pour bien iuger le cheual qui pourra mieux reussir à tels airs.</i> Chap. 70.	148
<i>Regles pour les voltes de l'air des courbettes & groupades</i> Chap. 71.	115
<i>Regles pour le changement de main des voltes redoublees.</i> Chap. 72.	156
<i>Regles pour l'air des caprioles par le droict & sur les voltes.</i> Chap. 73.	158
<i>Diverses opinions de la iustesse des voltes.</i> Chap. 74.	169
<i>Regles de l'air d'un pas & un saut.</i> Chap. 75.	170

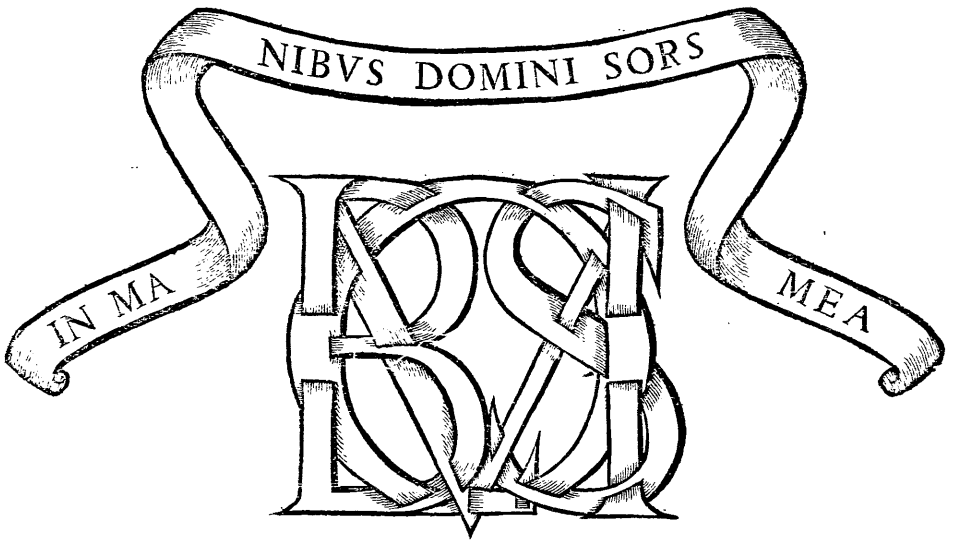
Fin de la table du premier tome.

SECOND LIVRE DES PRECEPTES DV CAVALERICE

FRANÇOIS. COMPOSE PAR
LE SIEVR DE LA BROVE.

Sur l'ordre des plus iustes proportions de tous les beauxairs & manègés
qu'on peut apprendre au cheual qui en est capable.

*Troisiesme Edition, reueuë & augmentee par l'Auteur, outre les
precedentes Impresions.*



A PARIS,
Chez la vefue Abel l'Angelier, au premier pillier
de la grand' falle du Palais.

M. DC. X.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



A MON SEIGNEVR. LE DVC
DE MONT-MORENSY PAIR ET
CONNESTABLE DE FRANCE.



ONSEIGNEVR.

Il y a peu de personnes entre tous ceux qui me cognoissent en ce Royaume ou ailleurs, qui ne sçachent que i'ay l'honneur d'auoir esté domestique de vostre illustre Maison: mais tous ne sçauent pas les obligations particulieres que ie doibs aux biens & honneurs qu'il vous a pleu me faire par dessus mon merite, ny la cause principale, qui de bien loing m'attira si près de vostre grandeur, en mon aage plus vigoureux. Je m'assure que la plustpart aura pensé que ce fust quelque necessité de biens de fortune, & l'espoir d'en acquérir par les honorables effectz de vostre liberalité: neantmoins beaucoup de ceux qui ont mieux & plus long temps recogneu mon libre naturel, & la curiosité par laquelle i'ay tousiours recherché les qualitez plus seâtes au Gentil homme bien né, n'ont pas fait difficulté de croire, que rié ne me poussa & retint tant à vostre seruice, qu'un honnesté desir de pouuoir comprendre & retenir quelques traitts de beaucoup de nobles & loüables parties qui se pouuoient aprendre, comme en vne escole de vertu, ayant moyen de veoir d'ordinaire vos accorts & genereux deportemens. Et ceste passion auoit commencé à me posséder dès mon enfance: car estant page & encor fort petit, ie commençay à veoir que tous les Princes, & generalement toute la plus braue & curieuse Noblesse de la Cour, taschoient soigneusement à se façonner à la Danuille, recherchaient l'exemple de tous vos gestes iusques à la moindre propreté qu'on voyoit en vos habits, ce qui pouuoit aucune fois reussir aux plus habiles. Mais en ce que vous vouliez particulièrement monstrer vostre merueilleuse grace & Martiale dextérité, mesmemēt estant à cheual armé ou desarmé, ie puis dire avec verité n'auoir veu en ma vie Cheualier qui vous aye peu bien imiter. Par ainsi quand vous n'eussiez esté que simple Gentil-hôme, tant de belles qualitez qui vous faisoient admirer m'eussent tousiours adstraint à vous doner comme ie fesy ma tres-humble affection. I'vsery encor à present s'il vous plaist, Monseigneur, de ceste mesme franchise, vous offrant en toute humilité ce second traitté de mon Cavalericé, cy deuant voué à Monsieur le Comte d'Osémon vostre fils defunct, à qui i'auois heureusement donné les principes de tous ces plus beaux exercices à cheual & à pied, & lequel ie cherissois par vne extreme amitié pleine de reuerence & de respect, tant à cause du bon vouloir dont il luy plaisoit m'honorer, que parce qu'il promettoit desia en son aage pueril, par ses douces mœurs & agreables actions, l'imitation de vos vertus; & ceste belle ame quittant le monde pour aller à Dieu, me laissa le dueil perpetuel de la plus grande perte que ie pense auoir iamais faite. Oren cest offre que ie vous fais, Monseigneur, qui est comme mon chef d'œuvre, se trouueront expliquées & figurees beaucoup de belles & vtils proportions modernes qui ne pourront estre bien cogneues ny practiquees que par les plus excellens hommes de cheual. C'est pourquoy ce subiect ne regarde pas seulement la protection de vostre grande autorité, mais plu-

Just la longue & rare experience que vous auez acquis en l'exercice de cet art, & la certitude que vous estes plus capable d'en iuger que Seigneur ny autre qui ò ait iamais veu en ce Royaume. Je sçay, Monseigneur, que cest aurre n'est pas digne de vostre veuë, ny de l'appuy de vostre grandeur; toutes fois ie la supplie tres-humblement de la vouloir agreer & accepter, puis qu'elle vient & vous est offerte par

Vostre tres-humble & tres-fidele seruiteur,
SALOMON DE LA BROVE.

SONNET.

SONNET.

Rappant d'un pied poudreux le pied du
mont Parnasse,
Pegase fit sortir le doux coulant ruisseau,
Qui va précipité, abreuver de son eau,
Le vert des prez herbeux qui iamais ne se passe.

A BROVE, c'est œuvrer surnaturellement
Qu'œuvrer en ta façon: Raison la raison tire
Comme le feu, le feu, la terre, terre attire,
L'eau coule avecques l'eau, de leur droit mouvement.

La BROVE tout ainsi regardant face à face
Et pressant de sa main le beau terin gêmeau
De la neuuaine trope en tire un suc nouveau
Qui de bonté, douceur, le doux Nectar surpasse.

Mais douër de Raison, adresse & iugement
Ce qui est sans raison, est chose qu'on admire
Autant que si le feu, ou l'eau pouuoient eslire
Leur domicile es cieux, dans le haut element.

Vi donc, cheual heureux au milieu de la pree
Que tu fais ondoyer de ta diuine onglee:
Et toy Bellerophon rauis sur les sommets:

C'est toutes fois ainsi que tu œuvres la BROVE,
Digne d'estre admiré: ainsi ta raison douë
Le cheual de raison, tes escrits en font foy.

Du haut mont consacré aux Nymphes Pierides,
Après l'auoir armé de selle, mors, & brides,
Succe ce doux Nectar & te pais de ses mets.

Et ces contraires ioints par ta belle science,
De toy avec la mort ont fait telle alliance,
Que dès mes huy tu n'es plus suiet à sa loy.

A. ROVSSEAV:

I. BOYSSEVL:

SONNET.

Egentil Rossignol au mois delicieux
Dégoise ses fredons sur le mollet herbage,
Aux oyseaux debatant l'honneur du vert bocage,
Son chant est deffur tous le plus melodieux:

La Brouë, tout ainsi vos écrits gracieux
(Adoré d'un chacun admirant vostre ouurage)
Debatent les lauriers aux premiers de cet aage,
Qui desia vous font deuz comme victorieux.

C'est pour auoir trouué parfaitement l'adresse
Des cheuaux façonnant la Françoisie ieunesse,
A toute autre vertu qu'on vous en doit l'honneur.

Quant à moy, s'il vous plaist accorder m'a demande,
De grace receuez ces vers pour mon offrande,
,, Le recueil entre amis oblige le donneur.

Le Seigneur du Bourdet.

Pulchrum mori succurit in armis.



SECON D LIVRE DES PRECEPTES DV SIEVR DE LA BROVE, SVR L'ORDRE DES PLUS

IVSTES PROPORTIONS DE TOVS LES
beaux airs & maneges.

PREFACE.

D OVS les hommes de cheual, & mesmes les meilleurs maistres, ont tousiours eu certaine inclination à quelque air, ou manege particulier, qu'ils ont aussi mieux pratiqué que tous les autres, qui se peuuent exercer selon l'art: qu'il soit ainsi, l'on void ordinairement que les vns ont beaucoup de naturel à dresser les cheuaux terre à terre, qui neâtmoins ne rencôtrent pas facilement les temps des maneges releuez: Les autres à demy air, & aux courbettes rabatuës, qui resoluët mal les cheuaux de guerre, & qui se perdent aux airs plus gaillards: les autres dónent beaucoup de legeresse, & de grace aux groupades, qui ont de la peine à faire rabatre nettemët vne mesure plus estroite, & ne sont assez nerueux ou n'entédët pas bien les vrais temps, & mouuemés des bós sauts: d'autres qui leuent & portent les sauts par des aydes grâdes & faciles, sur tous les airs & maneges que le cheual les peut fournir, qui toutesfois n'ot pas beaucoup de iustesse aux proportions plus basses: d'autres luy donnent ou coteruent en maniant, la legeresse & facilité de la bouche, qui luy laissent la teste vague avec trop de liberté: d'autres qui luy assurent curieusement le col & la teste, mais ils endureissent d'autant l'appuy de la bride: d'autres qui generallemët entédët bien les temps, de tous les airs releuez, qui ne gardent pas beaucoup de iustesse aux proportions du terroir, & d'autres qui obseruent si estroittement vne grâde iustesse, (auât q'auoir acquis la facilité suffisante, en ceste pratique) que la franchise, disposition, & legeresse du cheual en est amortie: & ceux qui ont plus de iugement, & de dexterité peuuent plus acquerir de ces belles, & principales parties ensemble, sans que les susdits defordres s'en ensuiuent. J'ay veu en diuers lieux aucuns excellens hômes en cest art, mais fort peu, qui également ayent bien fait & entendus les aydes, chastimens, & iustesses de tous les beaux exercices qui en dependent. Et sur tous les plus dignes maistres que j'ay cogneus, ie dône la supreme loüïage au Seigneur Jean Baptiste Pignatel, dõt la memoire doit estre à iamais honoree parmy les hômes de cheual, côme de celuy, qui le premier inuëta la iustesse de nos escolles, & qui a cômencé de nous môstrer le vray ordre des plus belles proportions de tous nos airs & maneges bas, mediocres, & hauts: Toutesfois ie ne sçay si pour cela, ie dois dire qu'il aye apporté beaucoup d'vtilité, d'autât que pour vn qui pourra auoir bien cõpris la perfection de ces reigles, ie m'assëure qu'il y en aura vne infinité qui les penseront sçauoir, & qui neâtmoins ne les entédërõt peut estre iamais, quoi que desia il n'est si petit escuyer de quatre, ou cinq ans, d'escole, qui ne tasche de les mettre à son vsage, à tort ou à tra-

uers. Et ce qui en est plus fascheux, il n'y eut iamais rât de cheuaux retifs, ramingués, auillis, falsifiéz de col, de bouche & de queue, rebutez & estropiez, que nous voyés à present. Ce sont aussi les communs effets des reigles plus iustes, & plus excellentes, estant mal effectuees: car par icelles le Caualerice presumptueux, impatient, & mal fondé, peut gaster vne infinité de bons cheuaux, en se flattant, & presumant de faire aussi bien, ou mieux, que les meilleurs maistres. Et au contraire elles peuuent reduire le cheual à beaucoup de perfectiōs, estans bien entédues, & appropriées selō les conceptions des doctes inuêteurs. A cause de quoy ie vouldrois, que ceux qui ont plus de sçauoir en cest art, tinssent pour maxime, de ne faire ny laisser iamais recognoistre, l'estroite & plus obseruee iustesse de nos exercices, aux ieunes hommes escoliers, non plus qu'aux cheuaux, si premier il ne sont bien fondez & disposez pour en faire leur profit: & si le commun de ceux qui sont les maistres, veulēt prendre mon aduis en bōne part: ie les conseille de ne s'amuser pas, par vne trop curieuse presumption en certaines iustesses modernes recherchez de plusieurs: mais seulement cōuenables à ceux, qui sans presumer d'eux mesmes plus qu'ils ne deuoient avec le tēps, le trauail & la patience sont venus de degré en degré, quasi à la perfection de cest exercice. Ains plustost qu'ils se mettent en deuoir par vne exacte diligēce, de bien cōprendre toutes les raisons, proportions & mouuemens que i'ay voulu expliquer, le plus facilement que i'ay peu en ce Second Liure, sur peine d'estre contraints, (apres beaucoup de trauail d'esprit, & de corps) de reculer, & retourner tous cōfus, & mal cōtents à leur premier & ordinaire style, ou de n'auoir autre contētement en leur erreur, que celuy que leur apportera l'esperance de rencontrer & apprēdre deux mesmes ce qu'ils cherchent, à quoy ils ne sçauoient paruenir, sans l'aide de ceux qui auront plus de sçauoir, auxquels peut estre ils penseront faire trop d'honneur, où estans saisis de la commune & vaine ambition, craindront d'offencer leur reputation, recherchant en la suffisance d'autrui, ce qu'ils n'auront peu bien comprendre. Combien de Caualerice ay-ie veuz, & y ail encores de ceste humeur glorieuse, qui ne voulans ceder aux plus excellents maistres, cherchent couuertement les moyens de les voir trauailler, aux iustesses de leurs escolles, pensans au partir de là effectuer iustement, & bien à temps, ce qu'ils se presument auoir desrobé, & estre exempts d'obligation, comme du regret d'en confesser l'imitation: sans considerer que par ceste fineffe inutile, ils ne peuuent descouurer ny recognoistre, que ce qui est le plus general & apparent, ny rien conceuoir de ce, qui excède leur capacité. Et quand bien ils auront comprins beaucoup des plus belles & iustes proportions, c'est assauoir si pour cela, ils en cognoistront les fondemens, ou s'ils iugeront bien en quel estat d'escole, & à quelle nature de cheuaux, elles seront propres. Et si est-ce que sans ceste cognoissance, leur acquisition fortuite, ne sera pas seulement vaine, mais le sujet d'une infinité d'erreurs. Nonobstāt tout cela ils presumeront que ce leur sera vne grande preuue de suffisance, de faire manier des cheuaux à courbettes, groupades ou sauts, chose qu'on a pratiquē bien ou mal, il y a enuiron cinquante ans, aux moindres escolles d'Italie: Mesmes ie puis dire avec verité, qu'en mes premiers coups de essay, estant encore presque ignorant en cest art, i'ay aide à dresser à tels airs & maneges, vn asne, qui faisoit esmerueiller le peuple badin. Mais depuis ce temps, tels exercices se sont rendus si familiers, qu'à present il n'est pas iusques aux laquais qui ne les sçachent apprendre aux singes & aux chiens. Le m'attens de voir encore que les bergers en feront faire de mesme à leurs moutōs & aux boucs: ie dis aussi bien pour le moins, que plusieurs de ceux, qui pensent estre bien entendus & subtils Caualerices, les font faire à leurs cheuaux mieux dressez. Surquoy ie ne diray sinon, que ce n'est pas de ce temps seulement, que les plus beaux arts ont esté diuerfement praticquez ou prophanez par plusieurs sortes de personnes: toutes fois en tous aages on n'a veu reussir que fort peu d'excellens artizans, principalement en

Des Preceptes.

Cest exercice, qui semble estre si cōmun. Le suis donc d'aduis que les cheualiers mieux nés & plus industrieux, taschent de s'acquérir l'honneur & contentement d'estre de ce petit nombre, & non pas s'arrêter à certaine routine grossiere, rigoureuse & despourueu de bon fondement & de raisons pertinētes. Aussi n'est-elle approuuee que de ceux, qui sont les moins iudicieux & sçauans en ceste honneste vacation. Le me m'ebahi plus si plusieurs suffisans Caualerices de ma cognoissance ont souuent voulu faire leurs manēges à l'escart & quasi seuls. Entre lesquels, ie sçay que le seigneur H-orace de la mare, nepueu du seigneur Jean Baptiste Pignatel, se cachoit d'ordinaire, quand il vouloit adiuſter & affiner l'air, & le manēge de quelque cheual, digne de ses plus belles leçons, non pas estant fasché, (comme chiche de son sçauoir,) qu'on decouuirit vrāyement l'excellence de ses reigles: car il en estoit assez liberal: mais seulement pour ne pouuoir patiemment supporter, le desplaisir de les voir pratiquer sans ordre, ny iugemēt, à certains mauuais & presumptueux imitateurs, qui ne s'estimoiet pas beaucoup moins sçauas que luy, quoy qu'en son art, il fust le principal chef d'œuvre, que son oncle eust iamais fait. Or me ressentant, comme ie dois, du bien & de l'honneur, d'auoir fraternellement possédé, tant que j'ay voulu, non seulement l'entiere amitié, de ses deux tres dignes, & rares personages, mais aussi leur vertueuse & domestique conuerſation. Le veux faire paroistre en ce second liure, leur belle & artificielle curiosité, à tous les hōmes de cheual de ce temps, & à l'aduenir aux successeurs de nos escoles: & vsant de ma franchise & liberalité naturelle, ie ioindray aux enseignemens de ces deux, & de quelques autres excellens personages les obseruations, que mes longues peines on fait naistre, en mon peu d'entendement. Le m'assure que la pluspart des hommes de cheual, qui seront capables de comprendre, & de bien effectuer ce qu'ils trouueront icy apres assez grossierement expliqué, confesseront en leurs consciences, qu'ils auront auparauant esté fort esloignez de leurs pensees, d'autres entendront aussi peu ce qu'ils liront, comme si le discours n'auoit rien de commun avec leur profession, & d'autres qui tous confus entreront en doute de la vrāye pratique des reigles, & leçons representees par les raisons, & figures qu'ils ne pourront bien entendre. Surquoy ie les aduise de nouueau, que tout ainsi que le bon Caualerice ne doit iamais rechercher, & contraindre le cheual, à ce que ses forces, disposition & memoire ne peuuent fournir, il ne doit non plus temerairement entreprendre de faire plus qu'il n'entend soy mesmes, que pour se mettre en deuoir de l'apprendre des meilleurs maistres, & veux encore redire, que c'est erreur de croire qu'on se puisse rendre bon Caualerice, seulement par la lecture, puisque les effects d'vn tel exercice, consistent en l'action & aux iustes mouuemēs du corps & des membres, si ce n'est que voulant effectuer ce qu'on aura leu, on soit assisté & secouru des maistres plus excellens: i'entens pourtant, que l'ample & profond discours de ce qu'on entreprendra, en soit vn principal gouernal. Mais il doit estre secondé de la bonne pratique, & entre autres de mes communs desirs, c'est que l'escolier de c'est art, se souuienne pour l'amour de moy, qu'il est mal seant à celuy, qui sçait bien faire quelque honneste exercice, d'en parler long temps & trop souuent, mesmement quand il en dit beaucoup plus qu'il n'en sçauoit faire.

PROPOSITION GENERALE POVR LES LECONS DE CE SECOND LIVRE.

CHAPITRE I.

QU'v ainsi que l'architecte qui a cōmencé vn edifice, sans auoir plustost recogneu si la place de son plan, est capable d'en soustenir les fondemens, ne se doit esmeruiller si lors qu'il pense auoir beaucoup aduancé son œu-

ure, il trouue les peines, & despenſes perdues & ſa bõne reputation d'aurant amoindrie, auſſi quand le Cavalericẽ entreprẽd de bien dreſſer vn cheual, ſans reconnoiſtre le naturel, & les forces d'iceluy, il ne doit trouuer eſtrañge, ſi la pluſpart de ſes moyes & trauaux, ſont cõmunẽment inutiles, quoy qu'en exerçat des cheuaux dreſſez, il ſa- che iuſtẽment garder les proportions de tous les plus beaux airs & maneges: car la iuſte pratique & le tẽps de la main, & de la iambe, ſe peut apprendre en trois ou quatre ans. Et quoy que ſes parties ſoyent belles & neceſſaires, ſi eſt-ẽe que les effets en ſont incertains & ſouuent preiudiciables, ſans la cognoiſſance & le propt iugement, tant del'inclination & complexiõ du cheual, que des occasions auxquelles, il faut diuerſement vſer des leçons, & bons remedes de l'art, choſe qui ne ſe peut bien comprendre q̃ par l'affection naturelle de l'eſprit curieux, & la longue experiẽce des bõnes eſcoles pouruees de pluſieurs cheuaux de diuers courages & tẽperamens : & pour pouoir paruenir en la bonne pratique de tel exercice, il eſt neceſſaire que le Cavalericẽ ſa- che premiẽrement que le cheual eſt de ſa nature generalemẽt moins adroit que ner- ueux, plus timide que courageux, plus colere que mal faifant, qu'il a beaucoup d'ap- prehenſion & peu de memoire, meſmes tãt plus il eſt ſenſible & vigoureux: que ſi au- cunesfois on luy voit faire des choſes apprintes, auxquelles il obſerue pluſieurs actiõs & mouuẽmens d'obeiſſance, de juſteſſe & d'eſgalitẽ, c'eſt plus par la crainte des bons chaſtimens, qu'il a accouſtumẽ de receuoir, ou par la longue habitude des bonnes reigles bien pratiquees, & refaites vne infinite de fois, en leur vray temps & occaſiõs que pour ſe bien ſouuenir de l'ordre des leçons qu'on luy a donnẽ: & quãd il entre en quel que deſeſpoir, c'eſt plus pour euitẽr & fuir l'extreme douleur, ou la ſubiectiõ qu'il reçoit ou qu'il apprehende, que pour entreprẽdre contre celuy qui le tourmẽte. Il eſt bien vray qu'il y a des exceptions en certains cheuaux, autquels auſſi il ſe faut ſeruir des remedes extraordinaires: mais pour bien obſeruer les maximes generales, & plus neceſſaires en la bonne eſcole, & auxquelles pluſieurs tenus pour bons maĩtres neãt- moins ſe perdent manquans de iugement. On doit vſer d'vne grande patience, ayant affaire aux cheuaux coleres ſanguins, les tenans plus en crainte qu'en ſubiection, par- ce que d'autãt qu'ils ſont naturellement ſenſibles & apprehenſifs, les remedes & cha- ſtimens plus contraints, les peuuent rebuter & deſeſperer: & à ceux qui ſont coleres adultes, il faut auſſi obſeruer en leur exercice beaucoup de diſcretion, & de diligence pour les diuertir de leurs mauuaiſes impreſſions, premier qu'ils facent les deſordres qui ſe peuuent euitẽr: parce que communẽment ils ſont timides & malicieux, & par conſequent la douceur & les careſſes, ne les reduiſent pas à l'obeiſſance, & la rigueur de l'eſcole les auiliſt ſouuent: & en recherchant ceux qui ſont coleres ſlegmatiques, il eſt neceſſaire d'vſer de leçons courtes, faciles, & ſouuent refaites en diuers & diffe- rens lieux, tant à cauſe qu'ils ſont ordinairement plus foibles de memoire que les au- tres, que parce qu'ils n'ont pas beaucoup de force ny de courage: & quoy que d'or- dinaire les ſanguins melãcoliques, ſoyent plus patients, & moins malicieux que ceux qui de leur nature, ſont autrement compoſez, il faut auſſi en les exerçant, garder cõ- munẽment vne mediocritẽ ſagement iugee, entre la douceur & la rigueur de l'eſcole afin de conſeruer touſiours leur facilitẽ & bonne inclination. Pour toutes ces conſi- derations, le Cavalericẽ doit touſiours proportionner en ſon eſcole l'exercice du cheual, aux forces qu'il deſcouure en luy, l'habitude de ſes leçons, à la memoire qu'il y reconnoiſt, & les menaiſſes, chaſtimens, & careſſes à la diſpoſition du courage qu'il peut auoir, cõme il ſe trouuera cy apres en leurs lieux par ordre, & ſi i'vſe ſouuent de redites, le Lecteur doit auſſi auoir eſgard, qu'il eſt communẽment beſoin en la prati- que de ces exercices, de faire pluſieurs fois vne meſme choſe, en diuerſes occasions.

EFFECTS PRINCIPAUX DV TROT ET DV

galop, qui peuuent disposer les bonnes parties que le cheual doit auoir pour rendre les plus beaux maneges en leur perfection.

CHAPITRE II.

LA premiere, & principale obeysance necessaire en to^s les airs & maneges du cheual de cāpaigne & de carriere, despend de sa bone inclinatioⁿ, de ses forces, disposition, legeresse, facilité d'aleine, & sincerité de bouche. Toutes ces parties necessaires se doiuent, & se peuuent generalement bien disposer par le trot, & le galop, discrettement & iustement pratique: Assauoir les forces, disposition, facilité d'aleine, & bonne inclination: parce que les mouuemens du trot, aduertty & bien soustenu, & du galop aysé, & neantmoins vigoureux, sont les mediocres exercices, qui par l'art se peuuent donner au cheual, & par consequent se trouuent plus temperrez, supportables & amis de nature, que les moindres ou plus violens: la legeresse, à cause que tous les mouuemens du trot se font, le corps du cheual estant tousiours porté d'vn costé sur vne iambe de deuant, & de l'autre sur vne iambe de derriere: tellement que le deuant, & le derriere estans ensemble, ainsi également soustenus de biays, le Cavalierice à moyen d'alegerir l'appuy, & la reste du cheual, sans luy rompre ny alterer la bouche, & de luy delgourdir les membres sans les offenser. Le temperament de la bouche suruiuent aussi, par la commodité de l'action du galop: d'autāt qu'il faut necessairement que le cheual leue à rous les temps, les deux espauls & les bras ensemble: de façon que le deuant n'estant soustenu en tels mouuemens, iusques à ce que les mains redonnent en terre, cela sert de commodité au Cavalierice de recevoir, & soustenuir peu à peu, la descente desdits mouuemens de galop, par la fermeté & subtilité du bras, & de la main de la bride, & de dōner par ce moyen l'appuy à la bouche, qui en a faute: mais il faut en ceste derniere occasiō, que le galop soit allez resolu: partant les principaux effets du trot sont propres à la legeresse, & ceux du galop à la fermeté de la bouche, i'entends, comme i'ay desia dit, le trot esueillé, racourcy & soustenu: car au contraire quand il est abandonné & trop continué, il appesantit autant & quelquesfois plus, les espauls, le col, la teste, & l'appuy du cheual, qui est bas ou chargé de deuant, ou qui a la bouche trop charnuë ou dure, que pourroit faire le galop mediocre: & le galop trop retenu peut aucunesfois faire deuenir ramingue, & affoiblir de bouche le cheual qui naturellement est leger à la main, tout ainsi qu'estant trop furieusement agité, il peut trop endurcir l'appuy, qui de soy est à pleine main.

Qvoy que par ces raisons l'exercice du galop, ne soit pas necessaire à la souplesse des membres, ny à l'obeyssance des cheuaux trop chargez, qui pesent à la main, si est ce qu'il sert beaucoup à faciliter la bouche de ceux, qui ont trop de fougue: d'autant que si d'ordinaire le galop est legerement & lentement, ou mediocrement dispensé, il leur peut avec le temps accroistre l'aleine, & faire perdre l'apprehension ou trop grande affection de courir, qui est la cause principale des difficultez des bouches, de la plupart des cheuaux fort ardents & courageux. C'est pourquoy, i'aduise le Cavalierice qui fait vne reigle generale d'appaiser, & rendre bon à la main le cheual soupconneux, & de peu de memoire, en le faisant longuement trotter, que le remede en est trop lōg & incertain: car quād il l'aura exercé cinq ou six mois, voire vn an, coustumierement au trot, & qu'il pensera l'auoir desia bien appaisé, voulant apres commencer à le faire galopper, il le pourra remettre par ce moyen en sa premiere action, fougouse & soupconneuse, à cause que la furie & velocité de la course, n'est autre chose que les mouuemens du galop estendus, haltez & determinez: tellement que pour diuertir le cheual impatient, de ce grand, & naturel soupçon, qui le tient ordinairement hors de l'obeyssance de l'escole, il est necessaire de luy faire douce-

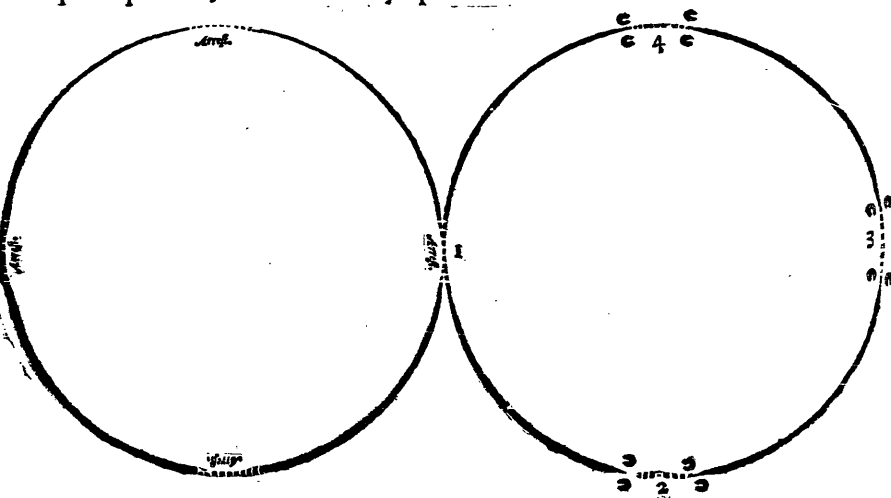
ment accoustumer, par vne longue pratique, le commun exercice du petit galop, lêt & facile, afin que par l'habitude diceluy, il perde le trop grand desir d'aller plus viste, & sur tout, il ne le faudra faire courir à toute bride, qu'vne fois le moys au plus, & encores le doit-on remettre à tous les coups, vn peu sur le petit galop, par le droit, auât que descendre: c'est comme il faut iuger, & se seruir des diuers effects du trot, & du galop. Mais ce n'est pas tout de comprendre tous ces preceptes, car on les doit scauoir proprement pratiquer estant à cheual, selon les leçons suyuantes.

PREMIER ADVERTISSEMENT SVR LA IVSTESSE

de tous les airs & maneges, & pour alegerir & faciliter l'appuy de la bouche du cheual, qui poise ou qui tire à la main.

CHAPITRE III.

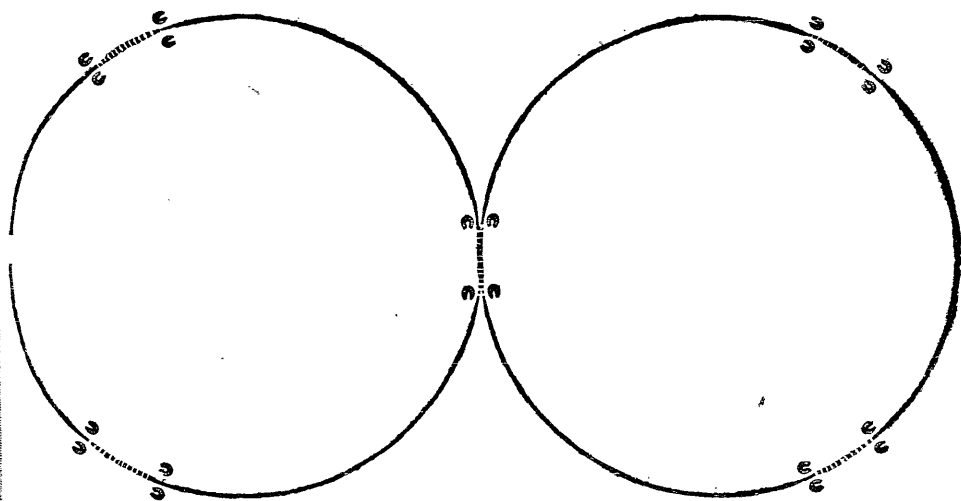
LA principale curiosité que doit auoir le Cavalier desireux de reduire par son art & sa diligence, le cheual en la perfection de ses plus beaux exercices, est de le rendre premierement paisible, & bon à la main: car de la faut que naisse la fraîche, & facilité de tous les beaux airs & maneges. Or pour ranger ainsi le cheual, qui a desia quelque bon commencement d'escole, & qui neantmoins pour estre pesant ou trop fougoux s'abandonne, se bande ou s'appuye trop sur la bride en trottant, & en galoppant tant aux voltes, que par le droit, il luy faut assembler & retenir en obeissance les forces: Mais il est aucunes fois necessaire de se departir des reigles ordinaires: d'autant que le plus souuent elles sont inutiles à tels cheuaux, à cause que, comme i'ay desia dit au premier Liure, les communs exercices & chastimens longuement continuez avec violence, leur peuuent souuent, ou amortir la souplesse des membres, ou plustost assouplir, & endurcir que alegerir l'appuy de la bouche, tant à cause de la lassitude, qui suruiet facilement aux foibles ou plus pesants que de l'aprehension, qui fait d'ordinaire ceux qui ont plus de fougue. C'est pourquoy ie veulx maintenant que le Cavalier observe en chacun de ces ronds, grands & ordinaires quatre quartiers, comme ils sont icy representez.



Si le Caualerice veut faire recognoistre ces ronds ordinaires au cheual, allant le pas, auant que le mettre au trot, sans doute il le trouuera apres plus libre en trottant & tournant, que s'il commençoit de trotter, sans estre plustost aduertey de l'espace, & rondeur de sa leçon: toutes fois quand le cheual sçait trotter & galopper facilement large & estroit également à chasque main, & bien parer, ie n'approuue pas qu'on luy continue tousiours la reigle d'estre pourmené sur la proportion de son manege, premier que le refoudre en iceluy, car l'habitude de cest aduertissement le pourroit rendre negligent: mais en quelque sorte que le commencement se face, si apres que le Caualerice luy aura fait faire deux ou trois voltes de trot à chasque main, il le sent tirer ou trop appuyer sur la bride, lors il l'arrestera tout court & droit, côme dessus vn des cartiers qui se voyent cy auant marquez, choisissant tel qu'il voudra, & s'il est besoing le fera reculer de pas, selon qu'il aura trouué abandonné ou dur à l'arrest, sans que pour cela, les quatre pieds partent, ny s'esgarent de la piste arrondie.

L'AYANT ainsi assemblé, il le faudra faire doucement répartir d'vn bon trot d'escole, & le parer tout de mesmes sur l'autre cartier plus proche, continuant ceste reigle de cartier en cartier à chasque main, & faisant en l'vne & en l'autre, à tous les coups, trois tours ou plus ou moins, selon qu'il sera besoing pour le tenir en l'obeyssance de ses larges, & premieres leçons.

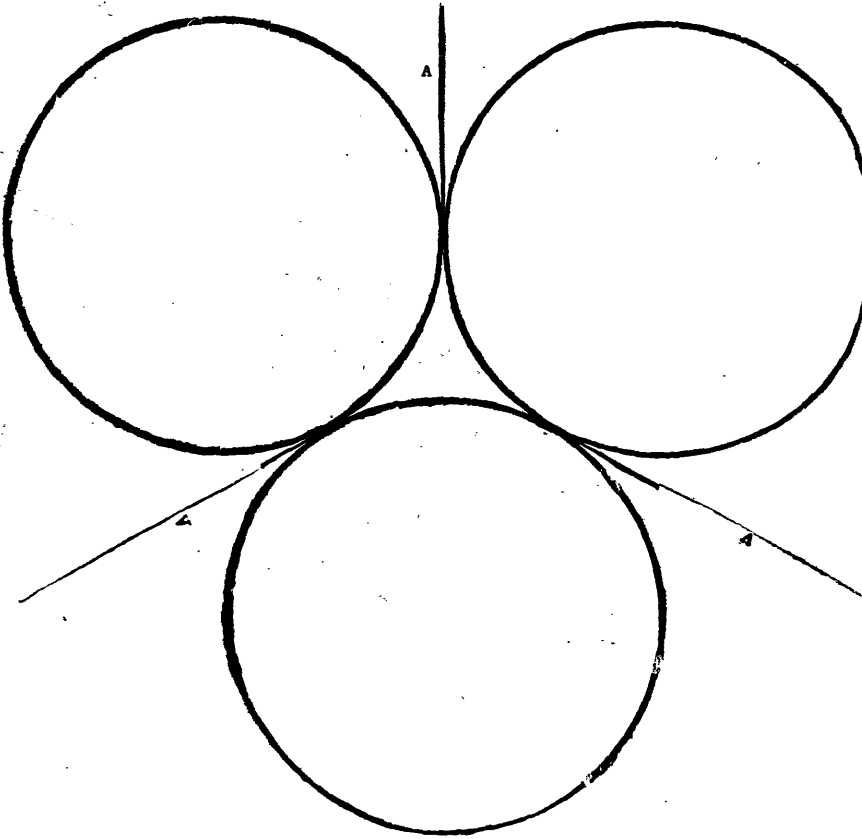
IL faudra obseruer la mesme reigle au galop, hors mis que d'autant que les mouemens sont plus auantageux, au lieu qu'en trottant la volte doit estre au commencement composee de quatre arrests, celle du galop le fera de trois, principalement si elle est plus estroite que les ronds mediocres & ordinaires.

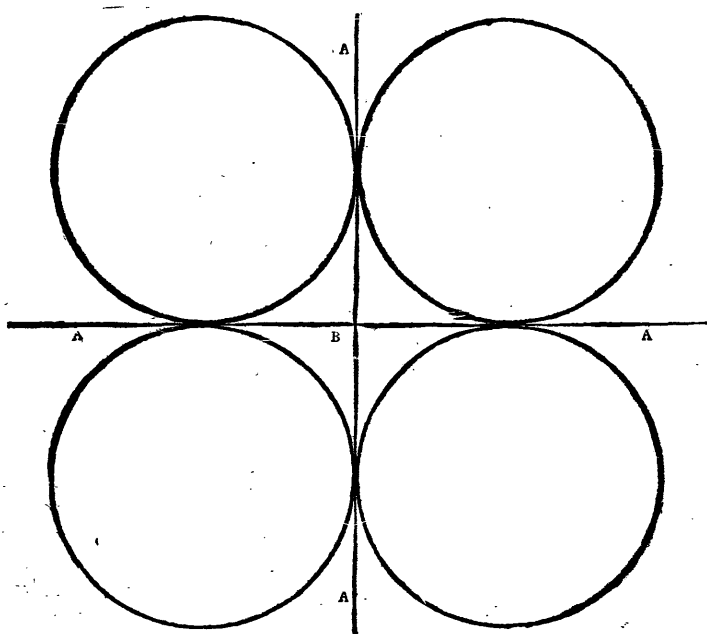


M A I S si en faisant ces leçons le cheual apprehende recognoist tellement les surprises de ces arrests continuez, qu'il ne vueille ou n'ose répartir apres auoir paré ou reculé: ou que arriuant au quartier plus proche ou autre il s'arreste de soy, alors il le faudra faire passer outre, sans interrompre s'il est possible le trot ou le galop, & l'ar-

ster sur le cartier qu'il soupçonnera moins, gardant toujours les iustesses de l'arrest. Et en le supprenant ainsi d'ordinaire sur tous les cartiers qu'il cuydera licentieusement passer, transporté d'impatience, ou qu'il s'abandonnera trop pesamment sur le deuant, & le chassant par des menasses & chastimens, propres à son naturel, de tous les cartiers qu'il se voudra arrester, outre le gré du Caualerice, sans doute le continuel soupçon de ces subiects remedes diligemmet pratiquez, fera cause qu'il s'abandonnera moins sur les espauls, & sur l'appuy de la bride) s'il est naturellement pesant) ou qu'il distribuera ses forces, vigueur & disposition, avec moins de violence, s'il est trop sensible & fougoux, tellement que par le stil de ces leçons, il se pourra rendre leger & aysé à l'exercice & manege du trot & du galop.

Si en l'exercice susdit, les ronds sont placez comme ils sont icy representez, le cheual recognoistra moins les changemens & separations d'iceux, & par consequent se rend a plus attentif aux actions du cheualier.





A pour entrer ou pour fortir.

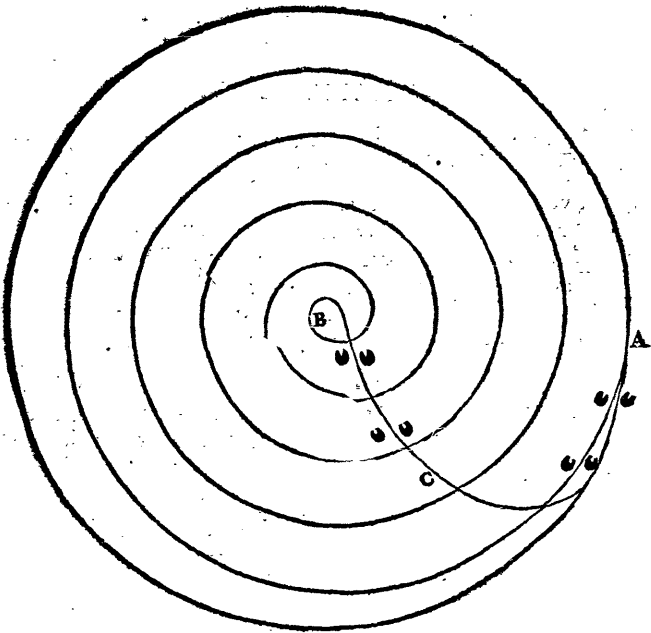
B pour changer de main en croissant.

IE diray icy en passant que les cordes du caueffon, & les renes estant ordinairement tenuës assez longues & hautes, allegeriffent la bouche, & releuent la teste du cheval, qui de foy est paresseux ou trop chargé, moyennant le vray temps & l'air du bras & de la bonne & legere main: mais elles n'apporteront point de fermette ny de resolution à la teste ny à la bouche, qui seront naturellement efgarees, ou foibles: & les cordes & renes estant tenuës assez basses & ferrees, elles rameneront & asseureront les testes & bouches qui seront trop vagues: mais elles endurciront l'appuy qui de foy fera à pleine main, & la mediocrité de ces deux postures de bras & de main, & de ces mesures de cordes & de renes, pourra alegerir, ramener & asseurer ensemble, les testes & bouches communes.

QUAND LE CHEVAL REFVSE DE GALOPPER
aux ronds plus communs soit à faulte de pratique ou estant rebuté.

CHAPITRE III.

PAR ce que ie sçay que le cheual peut faire plusieurs mutations aux premiers & susdits exercices de galop sur les ronds ordinaires, & mesmes qu'il se peut aucunesfois rebuter par telle obstination que seulement il ne refusera de tourner en galoppant, mais aussi se defendra ou se mettra en fuite, quand on le voudra contraindre, il me semble que tels vices suruenans, on doit vser des communs remedes & chastimens de cest art, lesquels, peut estre, rameneront & rengeront le cheual licetieux: Toutesfois si le Caualerice n'est sage & bien entendu, par les mesmes moyens, trop continuez ou mal effectuez, il le pourra auillir ou desesperer, selon qu'il trouuera son temperament diuersement disposé avec les forces & halcine: Et pour eui-ter en telles occasions la rigueur, qui amene souuent beaucoup d'accidens differens & preiudiciables, ie suis d'aduis qu'ayant battu ou menacé le cheual, (taschant de luy faire recognoistre sa desobeyssance) au lieu de s'ahurter opiniastrement recourant aux effects des plus aspres contraintes de nos escoles, on cesse pour quelques caualcades, les coups, les douleurs & les menaces, & qu'on eslargisse beaucoup l'espace des premiers & plus grands ronds: A sçauoir premierement au pas & au trot: Et quád le cheual aura recogneu ceste grande largeur du tout extraordinaire, il le faudra mettre paisiblement au petit galop sur la mesme piste & d'iceluy faire seulement vn tour, commencé & finy comme au lieu de la lettre A, marquee en ceste figure, & soudain le remettre au trot & en fin au pas estrecissant la piste paisiblement peu à peu en forme de limaçon iusqu'au centre de ce rond marqué B, & en ce lieu l'arrester pour luy rendre la main & redonner halcine, le caresser & le rassurer. Apres il faudra allant doucement au pas prendre le tour à l'autre main & faire la semblable reigle au mesme rond ou en autre place.



AYANT ainsi commencé d'appaier le cheual par ceste escole extraordinaire, il faudra augmenter le galop à toutes les caualcades d'un quartier ou demy rond sur la mesme piste, obseruant tousiours les susdites fins iusqu'à ce qu'il face deux tours sans rompre le galop, continuant encor' apres le mesme stil, pour roistre d'un troisieme tour finissant sur tout au centre par le trot & le pas: Car au moyen de ceste fin estrechie de si loing, & par les caresses receuës sur le lieu du centre marqué, B. le cheual perdra peu à peu (& sans estre plus asprement tourmenté) le desir vile ou malicieux de s'ecarter de l'escole, comme l'on pourra voir en l'experiée bien recherchee: Et de la bonne habitude de ceste premiere proportion (apres l'auoir discrettement reduitte en moindre espace) nailtra avec le temps, la facilité du manege de guerre.

C piste pour partir du centre alant changer de main sur la circonferance.

B b ij

LES CHEVAUX QVI TIRENT PLUS A LA
*main en galoppant par le droit que sur
 les ronds.*

CHAPITRE V.



L'aduient communément que les cheuaux plus courageux pesent ou tirent plus à la main, en trottant ou galoppant par le droit que sur les voltes, principalement s'ils ont les membres foibles: La raison est, que le cheual chargé & pesant, se trouue naturellement plus cōtraint de tenir ses forces vnies pour pouuoir bien tourner, que pour aller par le droit: & s'il est imparient, l'action de la bōlte estant aussi raccourcie & circuitre en son espace limité, luy occupe beaucoup plus la force des reins, la memoire, & la veüe que ne fait l'aller de long, ou au contraire se rapporte à l'inquietude, d'autant qu'il semble n'estre point tourné, ou l'estre beaucoup moins que les voltes. Il faut donc faire communément vne partie, & mesme la fin, des susdites leçons, en allant par le droit, faisant les distances des arrests courtes, mediocres, ou longues: selon que le cheual se voudra trop auancer, ou qu'il rendra le galop leger & attendu escoutant l'aduertissement du cheualier, & sur tout ne le laisser iamais repartir apres l'auoir arrestité, tant que l'impatience le fera tirer à la main pour se vouloir auancer, sans attendre l'action de celuy qui l'exerce, ny quoy qu'il perde la fougue, que premier il ne luy ait fait faire pour le moins vn ou deux pas de patience, autrement ceste reigle seroit imparfaicte, & peut estre inutile: mais estant pratiquee avec bon iugement, elle apportera en peu de temps beaucoup de legeresse, & de facilité aux cheuaux des susdits naturels, pourueu qu'ils soient assez nerueux & fermes sur les membres pour resister à l'exercice.

Et parce qu'une leçon, tant soit excellente, ne peut communément estre propre à tous cheuaux, bien qu'ils fussent d'une mesme cōplection, l'aduise le Caualerice qu'il aduiendra ordinairement en la susdite reigle, que le cheual sensible, qui est trop long de corsage ou foible de reins, d'espaules, de iambes, ou de pieds, se ramenera avec tant de peine pour bien faire & continuer les susdits arrests sur le derriere, qu'il fera de trois desordres vn ou deux, & quelquesfois tous les trois ensēble. C'est qu'il refusera de repartir, ayant esté souuent surprins au parer, ou qu'estant party il ira trop retenu comme vne espee de tracanart, n'osant refoudre le vray mouuement du galop, ou au lieu de se mettre au galop ayse & attendu, il conuertira le temps d'iceluy en des eslans abandonnez, pensant par le moyen d'iceux, euirer, & fuyr la surprise & subiection des arrests: En quoy il faut necessairement que le bon Caualerice vse de beaucoup d'art & de patience, assauoir, qu'il luy rende la main subtilement, souuent & bien à temps: car il faut que la sincerité du courage & celle de la bouche, se rapportent si l'on veut iouir de l'obeyssance: qu'il ne le batte que le moins qu'il sera possible, pour ne le mettre en plus grande confusion ny en desespoir, ains doucement luy laisser prendre de foy le temps du petit galop: qu'il ne l'arreste plus si souuent, mesmement lors qu'il soupçonnera trop la subiection de l'arrest, afin de l'appaier peu à peu, luy donnant moins d'occasion de craindre la surprise & l'effort du parer: qu'il le laisse assez long temps galopper le plus lentement qu'il sera possible, pour luy oster la violente apprehension de la course & pour luy assourer & accroistre l'alcine: Et finalement qu'il le pare d'ordinaire apres de quelque muraille, ou en autre lieu qu'il le contraigne de se retenir, & de cōsentir à la parade sās

qu'il soit besoin de tirer beaucoup la bride, ny les cordes du caueffon, cōtinuant cest ordre iusques à ce que la pratique l'ayt disposé à l'obeyffance & facilité du parer. Bref il faut considerer que les cheuaux foibles, qui neantmoins sont courageux & sensibles, sont aussi ceux qui doiuent estre plus respectez, à cause que les plus apres remedes & chastimens, leur precipitent tellement les forces & vigueur, qu'ils en sont, non seulement bien tost accablez, & souuent desesperez & rebutez, mais aussi rendus apres incapables de memoire & d'obeyffance, & mesmes c'est vne maxime, qu'il faut tousiours euitter tant qu'il est possible, les occasions par lesquelles le cheual, qui est naturellement malaysé de bouche, peut recognoitre les moyens de fuyr & eschapper la subiection de l'arrest, & tascher par la longueur du temps, & tous les plus doux remedes, de luy faire oublier les traits licentieux, qu'il pourra auoir faits en forçant le bras, & la main du cheualier pour se mettre en fuyte, le mesiant de ses forces, ou par sa malignité.

ADVERTISSEMENTS NECESSAIRES SVR LA DIFFERENCE qu'il y a des cheuaux impatiens, qui n'ont point d'obeyffance de bouche, à ceux qui sont ramingues & malicieux.

CHAPITRE VI.

AV C V N S ont en doute, lequel de ces deux cheuaux imparfaicts est plus ou moins blasmable, celuy qui a la bouche mauuaise & pour quoy que ce soit trop dure, pesante, ou forte, ou celuy qui est fort ramingue. Je tiens que pour la guerre le cheualier est tres-mal monté estant sur vn cheual sujet à des fantaisies fougoufes, bizarres & desobeyffantes, ou à certains effrois qui le feront aucunes-fois precipiter desdaignant les effects de la bride, peut estre iusques dedans quelque troupe d'ennemis, ou à trauers pays, & en plusieurs endroits malaysés & dangereux, fuyant la rumeur des armes & du combat, quelque effort que le cheualier puisse faire pour l'en empescher. Il n'est pas ce me semble beaucoup mieux assureé sur vn cheual qui ne se veur escarter ny departir d'vne troupe, ou s'il en part, c'est à regret, & à force de coups d'esperons, retenant tellement sa vigueur, ses forces & son courage singard, qu'il semble que le cheualier rendroit pour le moins autat de combat estant à pied, que monté sur tellerosse. Toutesfois si l'occasion se presentoit de combattre en troupe, j'aymerois mieux estre sur le cheual ramingue, parce que generally il ne refusera point d'aller en cōpagnie d'autres cheuaux, par tout où ils pourront donner & se retirer: & ceux qui sont extremement ardens, se mettent d'ordinaire en action trop violente, voyant ou sentant l'emotiō furieuse de plusieurs autres cheuaux, qui courent & qui donnent deuant ou apres eux: mais pour les plus iustes & obseruez exercices de nos escoles, horsmis la course & l'air du galop gaillard, j'entreprendrois communément plus volotiers le cheual desdaigneux, ou desobeyffant de bouche, pourueu qu'il ne fust trop pesant, & qu'il n'eust vn trop grand defect de memoire, d'autant que sans doute il seroit plus ayté à le reduire sur les maneges retenus & limitez, que de contraindre le ramingue à fournir & distribuer ses forces & disposition, à quelque iuste proportiō d'escole: car par la longue patience & les bonnes reigles, le cheual desdaigneux, fougoux & licentieux de bouche, se peut appaiser, allegierir, & apres adiufter à quelque exercice de memoire, estroit & mediocre: à cause que les leçons plus iustes, bien & patiemment effectuees, sont pro-

pres à la memoire, & par consequent peuuent avec le temps diuertir la fougoufe apprehension. Tellement que les forces du cheual sensible & cholere, (toutes fois desia repatrié & assurez,) estans vnies par les effects des reigles d'vne bonne escolle, & des caresses faictes à temps & à propos, se peuuent apres dispenser avec fort peu d'aydes, & de chastimens d'esperon ou de gaulle, à quelque bon air ou manège iuste & aysé, au contraire le cheual qui de sa nature est ramingue & retif, quelque force & legeresse qu'il puisse auoir, ne se peut bonnement resoudre, ny bien adiufter aux airs & maneges des voltes estroittes, ou de mediocre subiection: parce que retenant naturellement ses forces, disposition & courage, il rend communément ses leçons si acculees, ou autrement faulces & retenues, que le bon Caualerice n'en peut estre suffisammēt satisfait, & s'il entreprend de luy faire distribuer également & viuement sa vigueur, par les moyens ordinaires & plus violens, il trouuera le plus souuent qu'il aura fait deux choses ensemble, estant allé de mal en pis: assauoir qu'à mesure qu'il aura vaincu son cheual ramingue, & abattu l'humeur rebelle & malicieuse, qui empeschoit qu'on se preualeust de ses forces & disposition, il luy aura par mesme moyē tellemēt assoupy & auily le courage, qu'il se sentira redoubler de peine & le desplaisir, le voyāt harassé & reburé: si qu'il ne luy faudra pas moins d'art, & d'industrie à le rassurer & remettre, qu'il aura vlt de rigueur à le chastier & vaincre, durant le temps qu'il se fera defendu retenant ses forces. Cen'est pas à dire que le cheual ramingue ne se puisse aucunes fois adiufter: mais il faut plustost auoir bien & diligemment trauillé, à le resoudre & determiner diuersement, au trot estendu & au galop hasté & furieux, tāt sur les ronds larges & mediocres, que par le droit, sans obseruer place particuliere, espace limité, ou nōbre de tours, au contraire le chassier souuent par le droit, & quelques fois à toute bride, changeant assez loing de place pour l'estargir & resoudre en diuers lieux, selon qu'il se vouldra ferrer & retenir, & puis l'estrecir peu à peu, à mesure qu'il employera viuement ses forces: En fin les plus patientes, douces & industrieuses escolles, sont les plus necessaires aux cheuaux trop ardents & determinez, & les plus variables & hardis exercices, conuiennent mieux au cheual ramingue: car ils le peuuent aucunes fois diuertir de ses desseins malicieux, & apres par consequent disposer peu à peu, à la iuste obeyssance de l'escole, pourueu qu'elle se rapporte à ses forces & disposition.

REIGLES POVR ESTRECIR ET ADIVSTER

le cheual aux voltes du trot.

CHAPITRE VII.

Les communes iustesses des diuerses leçons de trot, sont assez expliquées au premier Liure, sans qu'il soit besoin que i'vse icy de beaucoup de redittes, mais ie veulx d'auantage que le Caualerice pratique d'autres reigles, qu'il trouuera plus briefues & plus belles, lors que le cheual y sera disposé. Assauoir que toutes les fois qu'il vouldra tourner son cheual, soit au bout d'vne passade, ou pour changer de rond, sans aller par le droit, il luy face faire, avec l'ayde du caueillon ou de la gaulle, la premiere action de la volte, en portant vn peu la teste sur le costé qu'il tournera, comme i'ay cy deuāt dit plusieurs fois, afin qu'il s'accoustume à regarder tousiours sur la place, où il luy faudra poser les mains, & par ce moyen il rende son manège plus facile. Il faut aussi en ce mesme temps, que le cheual face le premier pas du tourner en auançant libremēt l'espaule, & le bras hors la volte, & en passant & croy-

fant sans desordre, ce bras dessus celui de dedans: & pour bien prendre le temps de ce premier pas, le Caualerice doit tousiours sentir quels des pieds sont en terre, & par consequent quels sont en l'air. Estant ainsi attentif, il tournera & portera le poing de la bride sur la volte, cependant que le cheual aura le pied de deuant en l'air, du costé qu'il le voudra tourner, iustement quand ce pied descendra de son mouuement, & presque au mesme temps qu'il se posera en terre, afin qu'en leuant apres l'autre pied de deuant, le cheual soit aduertey de tourner & contraint ensemble d'auancer l'espaule & le bras hors la volte, pour faire le premier pas d'icelle en cheualant ce bras de dehors, dessus celui de dedans: & pour bien faire ce mouuement, il faut discrettement soustenir & porter le cheual en auant, avec le bras & la main de la bride, & le presser du gras des iambes, & s'il est besoin luy faire sentir les esperons, pour l'empescher de se trop serrer, ou retenir, de plier le col, ou faire quelque faux mouuement de la teste, & aussi pour luy donner plus de moyen de bien auancer l'espaule & le bras de dehors, afin qu'il ne se heurte du fer contre le nerf de l'autre bras, ou qu'il ne se marche d'un pied sur l'autre. Il ya beaucoup de diligences comprinses ensemble, sous la briueté du temps de ce commencement & premier pas de volte, qui de necessité doiuent estre iustement effectuees par vne facilité d'ayde, bien pratiquee. Car si le Caualerice tourne le poing de la bride sur la volte, pour la commencer, cependant que le cheual aura la main dedans icelle, en l'air & trop haute, sans doute il sera contraint de faire ce premier pas, en eslargissant le bras dedans la volte, qui est vne action quinnaturellement luy donne beaucoup moins de commodité de porter la teste, avec la veuë sur la volte, que s'il fait ce premier pas en auançant l'espaule & le bras opposite: & si l'on commence de tourner le cheual, le surprenant durant le temps qu'il aura la main dedans la volte, en terre, ce temps luy sera si court, pour pouuoir auancer l'espaule & le bras de dehors, & faire ce premier pas de volte en cheualant librement dessus celui de dedans, que ceste premiere & susdite action restera imparfaite. Il faudra donc diligemment considerer le temps auquel le cheual fait la descente du pas, & du bras dedans la volte, & qu'il a la main à quatre doigts ou enuiron pres de terre.

LE cheual ne laissera pas de bien trotter & tourner à chascque main, sans obseruer tant de iustesse: mais il faut entendre que les mouuemens susdits ne sont pas seulement beaux, mais ils seruent à plusieurs commoditez, principalement à deux qui sont de grande consequence. La premiere est que le cheual qui commence la volte en auançant l'espaule de dehors, ne se peut coucher, acculer, ny rendre entier sur la volte, pourueu qu'on luy face guider ceste action avec le col & la teste: car c'est vne maxime que pour le faire tourner librement, & tant qu'on veut, il le faut tousiours accoustumer à porter la teste dessus la volte, c'est à dire, droit dessus la piste arondie, sans toutesfois luy plier ny falsifier le col en aucune sorte. L'autre il luy adiuiste les hanches, d'autant qu'il ne peut leuervn pied de deuant, & vn autre de derriere, d'un mesme costé, en vn mesme temps, & faisant ce premier pas du tourner en haussant & auançant l'espaule & le bras hors la volte, il faut par necessité que ce mouuement soit soustenu de la hanche du mesme costé, & par consequent la croupe du cheual ne peut eschapper au Caualerice, que ce premier pas ne soit fait apres lequel s'il est diligent à porter le cheual en auant, il ne pourra falsifier la rondeur de la volte, qu'il n'en aye fait au moins enuiron vne moitié,

Pour neant le Caualerice pensera effectuer proprement ces reigles, si premier il

n'a bien recogneu, entre tous ces chastimens, lequel tient ordinairement mieux en obeyssance le cheual qu'il exerce, sans luy troubler trop la memoire, l'estonner, ny le desesperer. Car il trouuera plusieurs cheuaux, qui ne pourront iamais patir les grâds coups d'esperon (principalement si les molettes sont trop longues & pointuës) sans s'auilir, ou faire quelque desordre, & communément ils auront le courage plus rédu à se defendre de la douleur, qu'à l'ordre des leçons: mais ils craindront le nerf, & se corrigeront par le chastiment d'iceluy. D'autres qui tout au contraire feront leur profit des aydes & chastimens des esperons, qui neantmoins tiendront fort peu de compte des coups de nerfs. D'autres qui ne pourront patiemment consentir à l'incommodité & subiection du caueffon, ou qui ne le craindront nullement, mais qui obeyront avec plus de facilité aux bons effects de la bride, & d'autres qui chercheront tous les moyens qu'ils pourront pour empescher les effects de la bride, qui d'ailleurs craindront bien fort le caueffon. Or en vsant d'ordinaire du secours & chastiment qui avec moins de desordre pourra contraindre le cheual à la iustesse de la bonne escole, il faudra que le bon Caualerice le corrige, le gaigne & l'adiuste, & que par ce remede, luy face aussi, avec le temps, recognoistre les bons effects des autres aydes & chastimens qu'il n'aura encor peu, ny voulu souffrir ou comprendre.

QVAND LE CHEVAL IETTE LA CROVPE

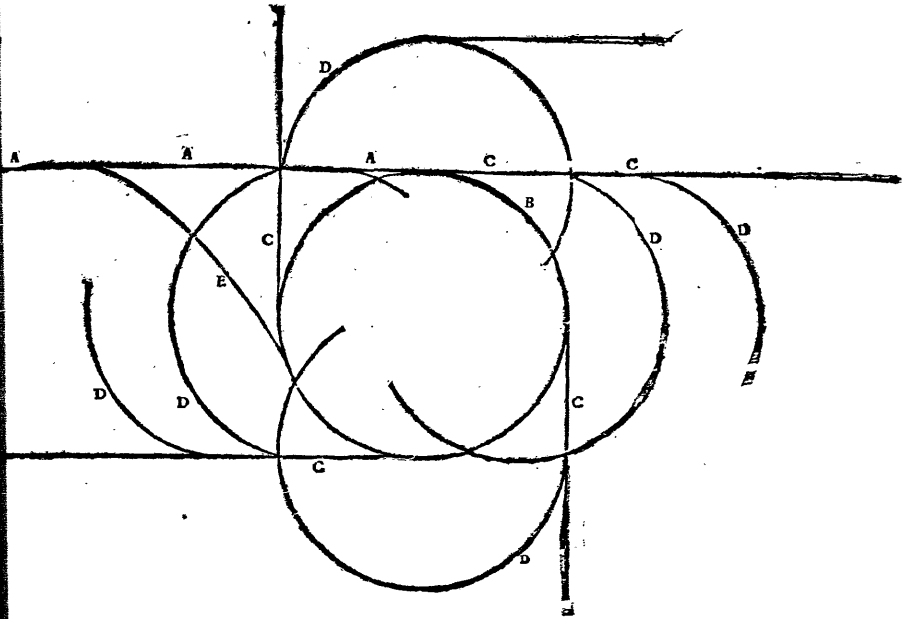
hors la volte du trot.

CHAPITRE VIII.



Sil cheual a la crouppe si legere ou si fausse, que d'aussi tost qu'il aura fait le premier pas de la volte, ou en quelque autre temps ou endroit d'icelle, il se penche en eslargissant les iambes de derriere, & les iertant en dehors, comme font communément les cheuaux coleres & de mauuaise inclination, il faudra en mesme temps, à tous les coups, vser discrettement des chastimens de l'estrieu, du gras de la iambe, de l'espero & du caueffon, hors la volte, & du nerf ou de la gaulle, sur le mesme costé. Mais en faisant ces chastimens, le Caualerice ne portera nullement le poing de la bride dedans la volte, au contraire il soustienra l'appuy de la bouche du cheual avec la rene du costé qu'il tournera, le faisant ou le laissant marcher par le droit, trois ou quatre pas, assez retenus, sortant de la iuste & ronde proportion, comme il se void en ceste figure, pour cependant auoir moyen de luy redresser la crouppe, & soudain apres le remettre sur son trot ordinaire, recommençant de tourner sans perdre téps, là où le cheual se trouuera redressé par le droit, soit pres ou loin du lieu auquel il aura failly.

Pour la main droite.



A ligne de la premiere passade.

B commencement du premier rond.

C pour redresser par le droit, le cheual qui falsifie la volte

D pour reprendre la volte quand le cheual sera chastié & adulté.

E pour se remettre dessus la droite piste de la premiere passade, quand la volte est iustement fournie.

EN tous les endroits de la volte, ou le cheual se vouldra de nouveau trop eslargir de derriere, il faudra continuer la susdite action auancee par le droit, sans obseruer aucun lieu ny espace limité, ny nombre de tours, que selon l'obeyllance que le cheual rendra, & iusques à ce qu'il ne parte plus les pieds de derriere de la iuste piste de ceux de deuant, & mesme qu'il porte le corps, & le col en droite posture, estant sur les voltes, autant en l'une main, comme en l'autre, sans se coucher, plier ny acculer, comme sans doute il fera en peu de temps par ces leçons. Et quoy que le cheual corrigé de la susdite imperfection, ne face plus difficulté de tourner iustement, si ne faut-il laisser pour cela de finir aucunes fois les leçons ordinaires, en le portant ou chassant souuent de droit en droit, sur les voltes, selon la susdite figure, & comme il sera cy apres encores mieux representé, afin de le maintenir en iuste escole, principalement quand il a esté difficile à corriger. Ceste mesme leçon peut aussi seruir au cheual, qui naturellement porte les hanches trop dedans la volte, & qui est entier ou en danger de l'estre, pourueu qu'on face les susdits chastimens du costé qu'il se ferrera, afin de l'eslargir de derriere, chassant la croupe dehors en mesme temps, que sortant d'un rond on l'auancera par le droit, pour continuer apres de le tourner, soudain qu'il portera la teste du costé qu'on le vouldra faciliter.

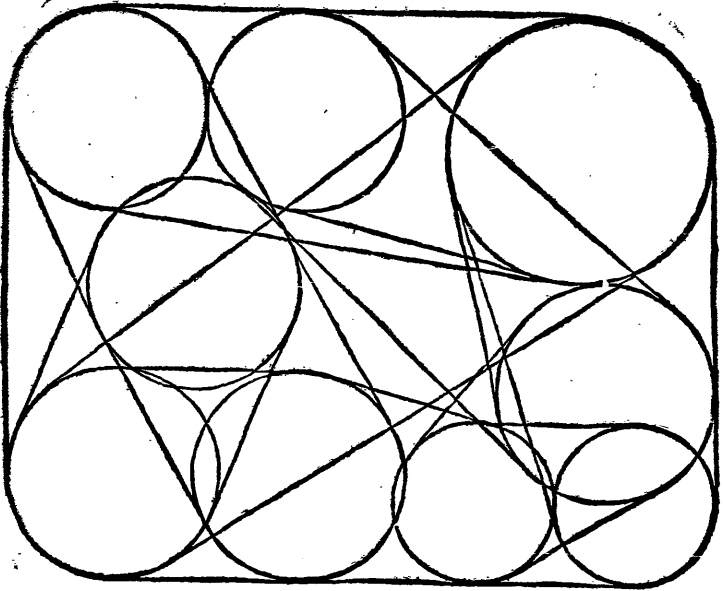
REIGLES POVR LES VOLTES
de galop.

CHAPITRE IX.



N prenant la volte de galop, soit allant par le droit, ou en changeant de main, le cheual doit faire la cadance du premier temps dudit galop, & apres de tous les autres suyans; avec le bras du costé qu'il tournera, qui est tout le contraire de la reigle precedente du trot: & pour mieux entendre ceste cy, il faut considerer que lors que le cheual galoppe à main droite, la iambe droite de deuant doit faire la cadance de tous les temps, c'est à dire qu'elle doit deuaner l'autre, en donnant en terre, & consequemment à main gauche, la iambe gauche en doit faire de mesmes. Ce mouuement est naturel, & presque commun à tous les cheuaux qui ont le galop leger, & qui manient franchement, & quand il ne se fait en ceste sorte, le cheualier & le cheual font en desordre, & en dâger de s'abatre, si le terroir est tant soit peu mauuais. Or pour ayder au cheual, qui ne sçait ou ne peut faire ce premier temps, il faut que le Cavalierice sente, & comprenne bien tous les temps du galop, & que lors qu'il veut prendre la volte, il tourne le poing de la bride, (en soustenant le cheual & le portant en auant) iustement quand il haulsera les espaules, pour faire l'action du galop, & en ce mesme temps, le cheualier doit peser du pied, & du corps sur l'estriou, du costé qu'il veut tourner, afin que pour soustenir ceste action & ce poids, le cheual soit côtraint, (ayant le deuant en l'air,) d'auancer le bras du mesme costé, pour d'iceluy faire la cadance du galop dedans la volte: & par ce moyen le mesme changement de bras, se peut faire en galoppant par le droit, avec fort peu de feinte ou d'ayde de la bride, pourueu que le cheual soit bon à la main.

CESTE action d'espaule ou de bras, outre la commodité que ie viens de dire, donne beaucoup de grace au cheualier & au cheual, quand elle est nettement faicte au premier temps du galop, qui commence la volte. Mais il faut que le Cavalierice redresse son corps diligemment, soudain qu'il aura bien rer contré ce premier temps, auquel la commodité de la pante du terroir peut aussi beaucoup seruir, mesmement si le cheual est trop chargé d'espaules ou de teste, ou s'il pese ou tire à la main, qui sont les imperfections plus contraires à la facilité du susdit mouuement. Sur tout en faisant ce premier temps, il faut soustenir temperement le cheual, qui est leger de deuant: & à pleine main celuy qui a beaucoup de poids: afin que cest appuy luy donne moyen, & loisir de mieux hausser & auancer l'espaule & le bras du costé de la volte: & toutes les fois qu'en galoppant sur les voltes, il falsifiera la iuste rondeur, il faudra obseruer la mesme reigle cy deuant expliquée aux leçons de trot, tenant au commencement les ronds plus larges, & les retrecissant apres peu à peu, selon que le cheual pratiquera la facilité.

Pour les deux mains.

Ces ronds & quantité & diuersité de lignes, qui paraissent ressembleront confuses à plusieurs, peuuent neantmoins monstrer au Caualerice clair-voyant, comme il faut auancer le cheual par le droict, & s'il est besoin le chasser & chastier sur icelles, en quelque endroit de la volte, qu'il vueille trop eslargir les iambes de derriere, iettant la croupe hors du iuste rond & circuit de ladite volte, ou qu'il se vueille endurcir ou trop serrer, soit au trot ou au galop. Ces lignes se doiuent faire courtes & longues, selon que le cheual mettra de temps, à se redresser en icelles, par les chastimens proprement faits du costé qu'il se sera esgaré, ou sans estre battu : & apres en quelque part qu'il se trouue droit & bien disposé, il faut recommencer & continuer la volte du mesme costé, l'ayant estroite, mediocre, ou plus large, selon que le cheual fera difficulté d'obeyr soit en se desrobant d'un costé ou d'autre, en deuenant entier, ou en quelque sorte qu'il falsifie l'action du tourner : & à tous les coups qu'il fera les suddites fautes, il faudra garder ceste metode, iusques à ce que le cheual soit libre & asseuré à son manege. Voilà pourquoy les ronds sont ainsi placez en ceste figure sans egalité, chose qui ne se peut bien marquer en terre, par la piste de l'exercice, à cause qu'elle ne doit auoir lieu prefix, ny autrement limité, qu'esuilemēt selon que le cheual desobeyt, ou consent à la facilité & iustesse de l'ecole. Et partant ces leçons ne doiuent estre guydees ny effectuees, que par le bon iugement & la docte pratique du bon Caualerice. Si ceste figure semble estre longue, ce n'est pas pourtant que le cheual la doie suiure & fournir entierement, premier que changer de main, si ce n'est qu'il se rende extremement obstiné en sa desobeissance. Car au contraire ie veux que le Caualerice se garde soigneusement de le tant presser & chastier, pour quelque faulte qu'il puisse faire, que l'excussif effort, ou le trop aspre desplaisir, le rebute du tout, ou le desespere. Il faut donc considerer que ceste figure n'est faite que pour la

demonstration des diuers endroits de la volte ou le cheual peut faillir, & ceux auquel il se peut diuertir & chastier, & que l'on n'en doit prendre que tant qu'il sera besoing conseruant tousiours la memoire, la mediocre force, & l'haleine du cheual: & si en ces voltes de galop, il se defend ou s'oppose autrement à la iustesse, avec plus d'obstination qu'il n'a de force ou d'haleine, lors il faudra mesler le trot, & le galop ensemble, trottant aucunes fois sur le rond, & galoppant sur la ligne droite, & faisant vne autres fois le rond au galop, & la ligne au trot, afin d'auoir moyen de faire la leçon plus longue, sans arrester le cheual, & sans luy precipiter la vigueur ny la memoire. En fin si le cheual qui falsifie les voltes en dehors ou en dedans, est quelque temps exercé & chastié par ceste reigle proprement obseruee, il ne faut point douter qu'il ne se corrige & dispose beaucoup mieux à la iustesse, que si l'on auoit vŕé des remedes plus communs & plus contrains.

Pour mieux comprendre que ceste reigle apporte plus de commodité en la iustesse que les autres chastimens communs, il faut consider que selon l'ecole ordinaire, toutes les fois que le cheual iette la croupe hors la volte, on le doit chastier de l'esperon & du nerf, ou de la gaeule, du costé qu'il s'essargist: mais c'est en allant & en tournant, & sans que les pieds de deuant partent de la rondeur de leur piste. Or si le cheual obeyssant veut ceder à ce chastiment ordinaire, sans doute premier qu'il aye reparé sa faute, il aura desia passé l'endroit auquel elle aura esté faite, tellement qu'au lieu de s'adiuster par ce chastiment, il estremera & falsifiera d'auantage la rondeur de la volte, en voulant obeyr, & peut estre là où il aura auparauant mieux obserué la iustesse d'icelle.

Je m'asseure que quelqu'un qui sçaura beaucoup, voudra alleguer en cecy que le chastiment qui aura esté fait sans arrester le cheual sur la volte, ny le faire sortir du circuit d'icelle, le peut tenir aduertty & que par iceluy il s'adiustera repassant apres sur le mesme lieu qu'il aura esté battu, & rendra ceste obeyssance craignant la nouvelle punition d'une semblable faute: ie ne veux pas dire que cela ne puisse estre: mais si en faisant ledit chastiment, on continue de tourner le poing de la bride sur la volte, au cheual qui se rendra obeyssant, l'offence & la douleur de l'esperon & du nerf, le pourra souuent contraindre à quelque autre desordre, auant qu'il soit reuenu & remis sur le lieu où il aura desia receu le chastiment: & si le Caualerie pense l'en pouuoir diuertir, ce sera proprement le vouloir chastier de sa faute, & l'empescher en mesme temps de consentir au chastiment, & par consequent le troubler & mettre en confusion. En fin, c'est vne maxime que toutes les fois que l'on veut pousser la croupe du cheual d'un costé, il luy faut vn peu porter la teste & les espauls de l'autre, ou au moins par le droict: autrement l'on fera deux actions contraires, qui n'apporteront pas beaucoup d'effect à la iustesse, si ce n'est par vne grande longueur. Pour bien faire ces mouuemens, il est necessaire que le cheual aye la bouche assuree, & qu'il commence à ceder de costé à l'esperon & à la gaeule: & quoy qu'il ne soit dur ny entier d'un costé ny d'autre, si neantmoins il galoppe confusément, il est aucunes fois necessaire en galoppant de le faire tourner plusieurs fois d'extraordinaire à chaque main, premier que la changer, afin de luy faire pratiquer l'action du bras, qui doit faire la cadence du galop. Quand à celuy qui est naturellement fougoux & exercé coustumierement en lieu plein & vny, se trouuant apres dedans de forts gares, ou autres terroirs mal ayez, il entrera facilement en inquietude desordonnee.

QUAND LE CHEVAL APPREHENDÉ TROP LES
esbrillades, & tous les mouuemens de la main de la bride.

CHAPITRE X.

SI le cheual a la bouche trop sensible, peut estre fera-il difficulté aux reigles susdites, de cōsentir à l'appuy & aux mouuemens de la main, tant fermes & temperés qu'ils puissent estre. De sorte que pour les bien effectuer, il faudra necessairement luy offer plustost la trop grande apprehension des esbrillades en luy assurant la bouche, par les moyens ordinaires des douces emboucheures & gourmettes, des branches foibles & assez lōgues, du caueffon de corde ou de fer sans estre dételé, retors ny rayé, mais autremēt propre aux cheuaux trop sēfibles & desdaigneux, & quelquefois avec les faulxes renes, & principalement par le bon temperament de la main. Surquoy ie veux aduertir le bon Caualerie, que quelquefois parmy les chastimens du caueffon, ceux de l'vne ou de l'autre rene, faits à temps, bien prins & bien iugé peuuent beaucoup corriger, (aucunefois plus que le caueffon seul,) les ordinaires battemés de main, ensemble la dureté de la bouche & du col, & la commune defence que le cheual fait en s'armant, & en plusieurs autres occasions, tant sur les voltes que par le droit. Car si le cheual se defend en appuyant la bride contre sa poitrine, ou en se courbant pour se mettre sur l'esquine, le seul chastimēt de la rene d'vn costé ou d'autre, aura souuent plus d'effect pour le defarmer, & releuer, que celuy du caueffon: & s'il se couche sur la volte, ou s'ēdurcit à quelque main, avec l'vne ou l'autre rene, on luy peut parois, mieux gagner la teste & le col, soit pour luy tenir la croupe, ou pour le plier sur la volte, que ne fera le chastiment ordinaire du caueffon, principalement s'il est obstiné & de ceux qui ont la teste dure, & qui se bandent cōtre le caueffon. Mais il faut que le Caualerie aye le iugement, & la pratique de sçauoir faire ledit chastiment de rene, avec tant de discretion & si à propos qu'il serue autāt pour assurer la teste du cheual, comme pour le defarmer ou luy faire la souplesse du col. Assauoir si pour ne vouloir porter la teste sur la volte, ou pour quelque autre occasion, le Caualerie luy veut donner vn chastiment de rene du costé de ladite volte, il faut que ce soit en auançant le bras & la main de la bride, & en l'ēlargissant ou poussant en mesme temps, par l'actiō hardie des iambes, & si besoing est avec les esperons: car par le mouuement general que le cheual fera estant agité sur le deutā, & par consequent sur l'appuy de la bride, il se diuertira de beaucoup d'occasions & de moyens d'incommoder & ēlaner la teste, ou de se retenir ou cabrer par la douleur ou importunité qu'il pourra receuoir sur la barre & gēsiue, ou à la barbe: en outre ce mouuement discrettement poussé en auant, determinera le cheual sur la main qu'on le voudra gagner. Mais il faut bien obseruer le temps de ce chastiment de rene, assauoir iustement & à l'instānt que le cheual aura fait le premier & resolu mouuement, pour respondre à l'esperon & à la gaulle en s'auançant viuement, car autrement il en pourroit naistre plusieurs desordres.

DE ceste ayde & chastiment ne naistra pas seulement l'obeyssance & facilité de la bouche du cheual, sur la main qu'ō en vsera discrettemēt, mais aussi vn remede pour empescher qu'il n'ēlargisse trop la piste des pieds de derriere, & ne se destrobe apres en tournant de l'autre costé: & qu'il soit ainsi, quād le cheual ne veut libremēt tourner à main droite, l'ō a accoustumé de le tirer & chastier avec le caueffon droit, & par la subiection de la mesme corde droite, on le peut aulli cōtraindre tournant à main

gauche, de tenir les pieds de derriere dedans ou sur la piste de ceux de deuant, si d'auenture il veut jeter la croupe trop en dehors. La rene (i'entends avec le simple canon, & par le temperament de la bonne main (en peut faire de mesme, & d'ordinaire avec plus de commodité, principalement à certains cheuaux pesans ou durs à l'appuy, qui se bandent souuent contre le caueillon: d'auant que l'effect d'icelle rene procede de l'appuy que l'emboucheure prend sur la barre, qui est vne partie interieure, musculeuse, & beaucoup plus sensible quen'est celle où le caueillon doit faire son vray effect ordinaire. En fin tous les moyens qui tirent la teste du cheual d'un costé, doiuent estre propres à luy chasser en mesme temps la croupe de l'autre, & ceux qui sont plus naturels apportent generalement plus de facilité. Or en ceste occasion l'on peut prendre ce remede de rene plus naturel, que ne sont les communs mouuemens des deux renes ensemble. Aussi voit-on que le cheual nouveau à l'usage de la bride, veut tourner au contraire de l'action du poing d'icelle, à cause que ce poing estant porté sur le costé droit, la rene gauche tire la bouche & la teste du cheual à l'opposite, tellement que pour luy faire cognoistre & pratiquer la volonte du cheualier, par ce mouuement confus de soy, & neantmoins necessaire, il faut vser long temps de l'ayde du caueillon & de la gaulle, en quoy l'on doit iuger que le remede de la rene selon la reigle susdite, doit aucunes fois apporter beaucoup d'vtilité. Comment que ce soit, il faut tousiours cōseruer en la bouche du cheual les barres entieres & la peau de la barbe saine, & en son naturel.

IE m'assure que plusieurs hōmes de cheual, auront opinion que ceste reigle doit estre faulce: parce qu'il semble qu'il n'y ait nulle apparence que les esbrillades puissent estre propres pour assurer la teste du cheual: au cōtraire ils soustiendront que c'est le vray moyen de la mettre en desordre si elle est ferme, de luy rompre & falsifier la bouche, comme à la verité il aduient quand les esbrillades sont données sans fermeté ny iugement, ou estant trop continuées. Mais il y a en cecy beaucoup de choses à considerer, lesquelles peut estre beaucoup de ceux qui les liront n'aurōt iamais bien entendu, ou tel les pourra bien entendre, qui n'aura pas l'experience suffisante pour les bien effectuer.

PREMIEREMENT il est certain que non seulement les esbrillades, mais tous les chastimens qui sont nouveaux & incogneus au cheual, le troublent & le mettēt souuent en quelque desordre: qu'il soit ainsi on voit que du commencement qu'on luy fait sentir l'aduertissement ou les coups de nerf, de la gaulle & des esperons, il s'en estonne ou se met en defense en plusieurs façons, selon que de son naturel il est timide, ou courageux & sensible. Les premiers sentimēs de la bride l'importunent aussi: toutesfois quand le bon Caualerice par son art, luy a fait industrieusement cognoistre & accoustumer les effects de tous ces nouveaux desplaisirs, tant s'en faut qu'apres ils amēnent les desordres premiers, qu'au contraire, ils sont les vrais moyēs de l'obeyssance & franchise du cheual, (i'entends si l'ordre des bonnes reigles est bien gardé:) Il ne faut donc trouuer estrange que les esbrillades douteuses & incogneuēs, soient si cōtraires au vray appuy de la bouche delicate & sensible, & par consequēt à la iuste posture de la teste du cheual: mais sans doute si le Caualerice a la main assuree, & qu'il luy sçache bien faire cognoistre & pratiquer les chastimens de la rene, faits par vn ferme temperament de main, adapté selon la nature de la bouche, & au temps propre à la cause du chastiment, les effects n'en seront point inutiles, pourueu que sur tout le cheual soit embouché d'un simple canon, si proprement garny que le chastiment de rene ne luy puisse rompre ny trop offenser la bouche ny la barbe.

IE ſçay que ſur le doute de ces preceptes, l'on peut alleguer l'imperfection & difficulté de certains cheuaux qui ſont tant ſenſibles de bouche, que ſeulement le ſouppon de la moindre ſecouſſe de bride les font battre à la main. Or quand à ceux-là, ſi ceſte crainte leur procede d'aucunes bleſſeures & vlcères, que la bride rude & mal ordonnee leur aye fait dedans la bouche, ou à la barbe, le remede premier & plus neceſſaire eſt de les faire bien penſer, les laiſſant ſeiourner iuſques à ce qu'ils ſoyét bien gueris : mais ſi ce battement de main ne vient que d'inquietude, d'apprehenſion ou de l'incertain appuy de la bouche, n'ayant le cheual, ainſi deſdaigneux, peut eſtre, iamais bien recogneu le temperament & la vraye fermeſſe d'une bonne main, lors il eſt quelquefois bon d'en faire punition avec la bride, pourueu qu'on puiſſe empêcher que la teſte n'eſchappe & ne s'eſgare du tout, & qu'on garde l'ordre ſuſdit auançant le cheual au temps qu'on fait le chaſtiment. Et combien que du commencement ce remede incogneu luy face faire d'eſtranges & dangereuſes actions, ſi eſt-ce que le Caualerie preuoyant & ſage, ſe doit promettre qu'après les premieres apprehenſions paſſees, le cheual pourra recognoiſtre & comprendre peu à peu, les aſſeurez & doux mouuemens de la main maiſtreſſe : & que perdant par ce moyen le premier ſouppon, il ſe refoudra par conſequent à l'appuy ferme & temperé. Toutefois la pratique de ces remedes, n'eſt permife que ſeulement aux plus excellens maiſtres.

IVGEMENT SVR LES TEMPERAMENTS

de la main du Caualerie.

CHAPITRE XI.

OV STVMIEREMENT on diſt, pour louer vn hōme de cheual, qu'il a la main fort douce : & pour le blaiſmer, qu'il l'a extremement rude : mais tous ceux qui ſe meſlent de faire ces iugemens ne ſçauent pas bien d'oū procede la douceur ny la rudeſſe de la main. C'eſt pourquoy i'aduertis telles gens, que la main douce ne ſe doit pas entendre pour celle qui eſt lente & foible : car au contraire eſtant ainſi, elle conuie pluſtoſt le cheual à l'irreſolution de la bouche, parce qu'elle ne donne point d'appuy ordinaire, & par conſequent peut beaucoup offencer la barbe delicate & ſenſible, à cauſe que la teſte du cheual eſtant par quelque occaſion ou ſouppon esbranlée & comme abandonnée, à faulte d'appuy & de fermeſſe de main, les mouuemens en ſont plus vagues & plus diuers : qui eſt cauſe que ſouuent il ſe ſurprend ſoy-meſmes, ſe faiſant de certains rabats & contre temps ſur les barres & à la barbe, avec la bride mal conduite, de forte qu'il en eſt quelquefois plus offencé que ſil receuoit de fortes eſbrillades, d'une main bien ferme.

LA main rude ne ſ'entend non plus pour la plus forte, & pour celle qui tient les renes plus tenduës : car au contraire eſtant ainſi elle fera ordinairement que le cheual, qui a trop d'appuy, ou qui a la bouche trop dure, ſe refoudra à tirer d'auantage : & qu'il ſoit vray, on voit cōmunémēt que lors qu'il force la main du cheualier, le remede plus prompt & neceſſaire, eſt de laſcher ſouuent les renes, afin que la crainte d'un rabat de bride, luy rompe & oſte la commodité de tirer ou de ſ'apuyer ſi fort. En fin la rudeſſe & la foibleſſe de la main, procede ſeulement de faulte d'art, d'experience & de iugement : & la douceur & la force, vient du temperament ſubtil & ſolide, qui ſe doit entendre pour la vraye fermeſſe, laquelle ne ſe peut acquerir que par la

longueur du temps, employé à l'exercice des bones escoles, & en la pratique de plusieurs bouches differentes. Car ceste fermeſſe ne vient pas ſeulement de l'action du bras & de la main: mais il faut neceſſairemēt que l'aſſiette generale du cheualier, ſoit forte & iuſte, parce qu'ayant le corps eſbranlé & en deſordre, par les ſauts ou autres rudes & diuers mouuemēs d'eſquine, que le cheual peut faire, le bras & la main ſont auſſi hors de leur bone ſituation & meſmes quand le cheualier ſe trouue en telle extremité, que ſes forces ſont entierement occupees à ſe tenir ferme dedās la ſelle, lors il perd le iugement & les moyens, non ſeulement du temperament de la main, mais auſſi de toutes les autres iuſtes proportions de l'eſcole.

ENCORES ne ſuffit-il pas en ceſte partie d'eſtre fort à cheual, ny de bien ſentir & iuger la qualite de la bouche d'iceluy: car les plus ſubtils & temperez effectz de la bride procedent du prompt raport qui doit eſtre es iuſtes mouuemens de la iambe, & de la gaulle, avec ceux de la main de la bride: aſſauoir que quand ceſte main r'ameine, met & retient en bon lieu la teſte du cheual, qui a la bouche foible & vaine ou trop ſenſible, il faut qu'en ce temps le mouuement de la iambe, ou le ſouſpon du chaſtiment d'icelle, auance ou pouſſe temperemēt l'action du cheual, contre l'appuy de la main, autrement il ſe retiendra trop, ou ſ'acculera, & ſil eſt ramaingue, ou qu'autrement il donne occaſion d'eſtre viuement pouſſé, & chaſſé par les plus hardis mouuement de la iambe, ou par les chaſtimens de l'eſperon, la main doit receuoir, ſouſtenir & accompaigner bien à temps, l'action violement agitee en auant, tant par le droit qu'en tournant, afin que l'obeyſſance limitee ne puiſſe eſtre confuſe ou precipitee, & ſur tout que la teſte demeure en ſa droite & ferme poſture. Par tous ces rapports on peut encōres cognoiſtre l'erreur de ceux, qui diſent, vn tela la main bone, mais le temps de ſa iambe eſt imparfait: l'autre tient & bat vne iuſte meſure avec la iambe: ayde & chaſtie proprement & diligemmēt avec l'eſperon: mais il n'a point de iuſteſſe ny de fermeſſe de main. La vraye cognoiſſance de ces choſes n'eſt pas tāt facile, comme la pluſpart des cheualiers penſent. En fin la fermeſſe & le temperammēt de la main eſt, quand par les ſuſdittes proportions bien rapportees, tous les neceſſaires mouuemens de la bride, ſe font ſans contraindre ny abandonner le vray appuy de la bouche du cheual.

RECEPTE TOVCHANT LE NATVREL DV CHEVAL,
qui ſe preſente plus librement à ſauter qu'à manier terre à terre.

CHAPITRE XII.



L ſe trouue ſouuent aucuns cheuaux leſquels eſtans de ſeiour, ou autrement en leur humeur plus gaillarde, ſe mettant naturellement & d'eux meſmes, ſur certains eſlans inegaux & incommodes, perfeuerāt en ce caprice, tant qu'ils ſe ſentent duis en leur eſquine plus nerueuſe: de quoy on ne les peut du tout corriger que par beaucoup de fatigue, & vne grande longueur de temps, & encore apres tout ce qu'on y aura peu apporter, ils ne laifferont de faire à tous les coups quelque traitt de ceſte gaillarde inclination: meſme au cōmencement de quelque exercice limite, ou eſtans recherchez cepēdant qu'ils ont leurs forces trop vnies. I'ay deſia dit au premier liure, l'ordre des vrais remedes de l'art qu'il faut obſeruer ordinairement pour chaſſer & reſoudre les cheuaux qui par vn mauuais courage retienent trop leur vigueur & legerceſſe,

& aussi pour leur retenir celle qu'ils abandonnent & precipitent par impatience ou debilité. Toutefois ie veuX en ceste occasion aduertir le Caualerice, que si le cheual continue long téps en l'imperfection de ces esclans, nonobstant les chastimens ordinaires, il pourra estre tellement nay pour les airs plus releuez, qu'il luy sera presque impossible de se tenir tousiours à la franche & aysee obeysance du manège de guerre, & se haussant aucunes fois par allegre esmotion, il se souuiendra à l'instât des chastimés qu'il aura accoustumé de receuoir en semblables mouuémés licéceux: de sorte qu'estant sayfi d'vne craintie apprehension, au lieu de se ranger soudain à quelque iustesse, il renforcera impatiemment ses esbalansons & sauts desordonnez, pensant eiter la punition ou pour se deffendre: mais la superfluité de ses gayes humeurs, & de ses gaillardises naturellement mal dispensées, se peut aucunes fois mieux moderer & en fin diuertir, par les leçons des courbettes ou groupades bié pratiquées, que si on n'auoit recours que seulement aux menaces & chastimens, desquels on vsé generalement en nos escoles pour desnouier, determiner ou retenir les forces & le courage du cheual, qui se dispense licentieusement de sauter outre le vouloir du cheualier. La raison en est assez apparente. Car le Cheual qui est souuent possédé de ceste dispoite & legere inclination, se doit mieux reloudre à distribuer sa vigueur, par l'action & l'ordre d'un air à demy releué, qu'à contraindre du tout le naturel qu'il aura à sauter: & apres par la bonne habitude de l'exercice & manège à demy-air, il consentira mieux à la franchise & facilité de celuy du combat, que si en péfiant le diuertir du desir de sauter, on le vouloit rigoureusement reduire tout du premier coup aux reigles plus basses, sans l'attirer doucement par quelque mediocre proportion. Toutefois ie ne donne ce precepte qu'à ceux qui sçauront bien reconnoistre le naturel du cheual, & preuenir diligemment les mutations de courage, qu'il pourra faire en ceste escole, si elle n'est bien entendüe, reiglee, & aucunes fois diuersifiée, ou (s'il est besoin) delaissee, & puis reprise à temps bien iugé, & selon les dissemblables mouuemens que le cheual fera.



REIGLES DES PLUS IUSTES PROPORTIONS QUI SE PEVENT OBSER- uer en tous les beaux maneges.

CHAPITRE XIII.

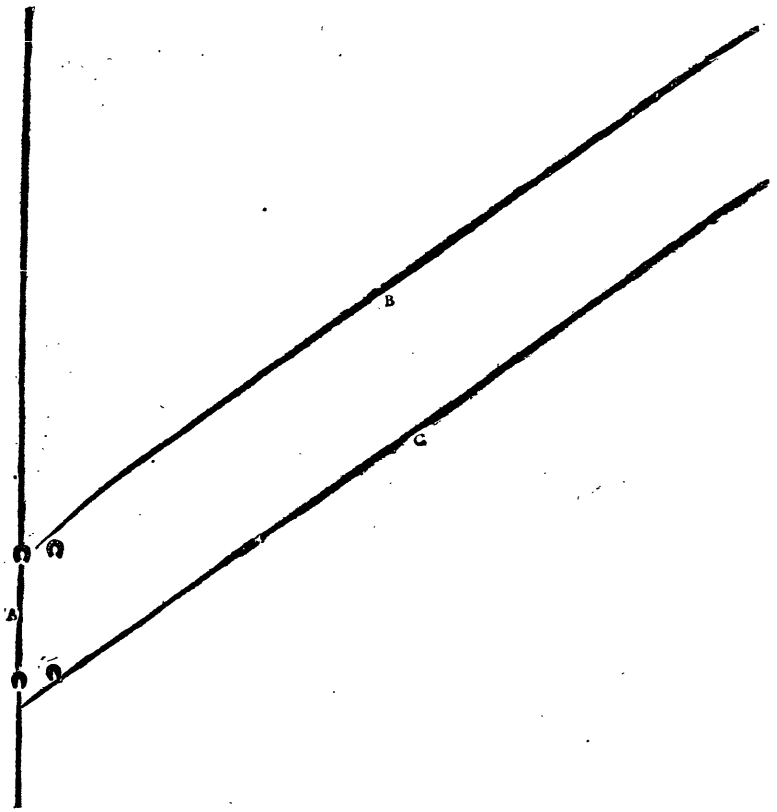
LE veuX maintenant entrer aux plus belles & subtiles reigles & leçons, par lesquelles le bon Caualerice peut adiufter & afiner les airs & maneges des cheuaux d'escole, commençant par les passades & demy-voltes. Non que ie sois d'aduis que d'ordinaire ce soit le commencement des maneges qu'on peut apprendre au cheual: car i'ay desia remis au premier liure, l'eslection de tous les exercices, au bon iugement, qui se doit premierement faire de la nature & capacité du cheual: mais c'est plustost pour rendre l'explicatió desdites reigles plus facile par la briefuete de la demy-volte. Et premier que passer outre, ie veuX aduifer le Caualerice curieux, qui les voudra pratiquer, que son cheual doit estre desia exempt de trop de fougue & d'apprehension, bien desgourdy, alegery & determiné au partir dela main, facile à tourner plusieurs fois estroit, ou pour le moins de mediocre lar-

geur, au trot, & au galop, obeïssant au parer, en reculât & allant de costé, entant qu'il en sera aduertý & recherché, & non de malice, de confusion, ou de timidité, comme font communément les cheuaux presque ou du tout rebutez, ou qui sont naturellement ramingues, retifs ou d'humeur colere aduste, trop sensibles & despitieux. Mais parce qu'il me semble auoir parlé au premier liure, trop sommairement des moyens pour faire que le cheual apprenne, & s'accoustume à ceder iustement à la iambe, à l'esperon & à la gaule, allant librement de costé, & que ceste obeyssance est vne des plus necessaires à la iustesse de tous les maneges, ie diray encores en ce lieu quelques reigles propres à cet effect.

DE L'OBEISSANCE DV CHEVAL ALLANT
de costé par les expres mouuemens du Caualerie.

CHAPITRE XIII.

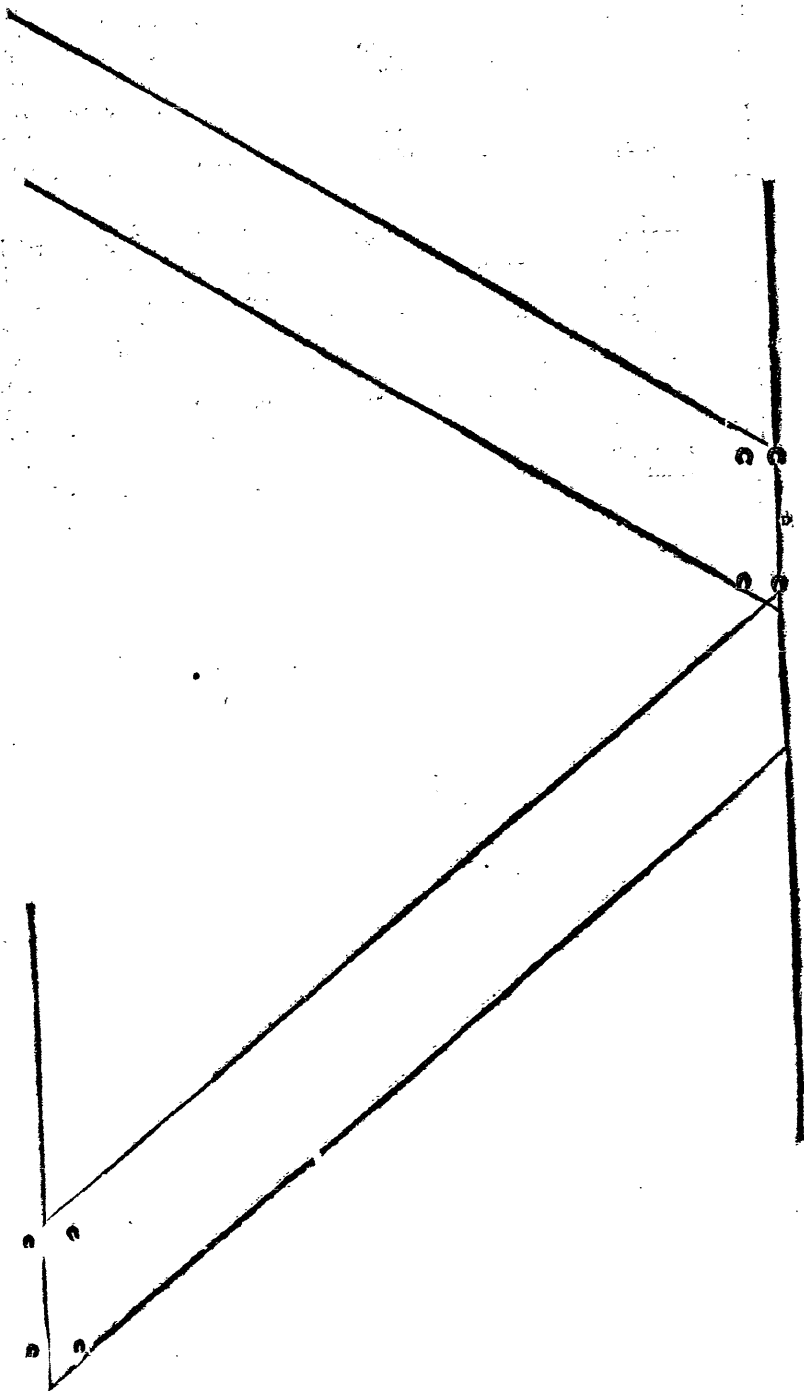
POUR faire que le cheual puisse entendre facilement l'obeyssance par l'action & chastiment qui le doit faire aller de costé, il faut sur tout, comme en tout autre exercice, que le Caualerie obserue les moyens plus propres au naturel du cheual, & recognoissant qu'il est sensible, colere & leger à la main, il le menera en quelque lieu plain & assez spacieux, auquel allant le petit pas, par le droit, il taschera à le pousser doucement de costé, par les aduertissemens & chastimens ordinaires, tant de la bride & du caueison que de la iambe, de l'esperon & du nerf, le faisant tousiours auancer, de façon, que sans rompre le pas, il chemine en auant & de costé comme de biais, selon qu'il est icy representé par ces deux lignes.



PAR la ligne de la lettre A, on peut iuger le plein droit & naturel auquel le cheval doit estre maintenu sans luy laisser plier le corps ny le col : par celle du B. est representé la piste que doit tenir en ceste premiere reigle le pied de deuant, qui deuançe & deualce : la ligne du C. signifie la piste du pied de derriere & du costé de l'obeyssance, comme il est aussi figuré par la peinture des fers.

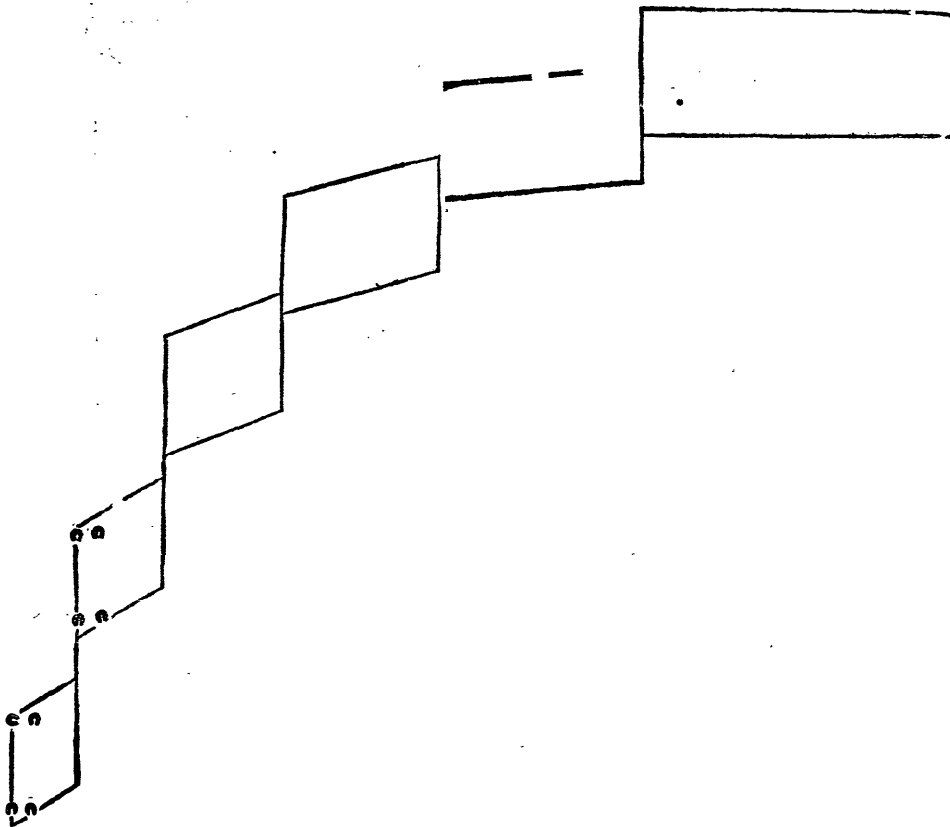
L'AYANT ainsi fait cheminer enuirō douze ou quinze pas à vne main, il le faudra auancer par le droit, trois ou quatre pas, comme sur la ligne de la lettre D, cy apres figuree, & puis luy en faire autant à l'autre costé, empeschant sur tout qu'il ne plie le col, ny porte la teste plus d'vne part que d'autre.

MAIS si le cheual fait beaucoup de difficulté de ceder aux susdits chastimés, mesmement à faute de les entēdre, il ne se faudra pour cela opiniastrer sur les remedes violēts, de peur qu'ils n'ameinent l'occasion de plus grāds defordres, ains plustost se faire ayder à vn homme, qui estant à pied & du costé du chastiment, tienne vne main cōtre l'espaule du cheual, & l'autre derriere, tout contre la batte de la selle pour pousser le cheual, toutes les fois qu'il haulsera le bras dudit costé, afin de le contraindre par ce moyen à passer & croyser ce bras desia haussé, dessus l'autre, qui necessairement soustiendra ceste action auancée, & à mesure que le cheual comprendra l'effect des susdits aduertissemens & chastimens, il le faudra retenir peu à peu, iusques à ce que sans estre ainsi aydé par cest homme à pied, il chemine librement de trauers, à sçauoir de costé, portant le corps & le col droit, sans s'auancer, ny se heurter des pieds, ny s'embarasser des iambes. Mais il faut que cest homme qui le poussera estant à pied soit Caualetice, ou pour le moins qu'il ayt iugement pour le pousser iustement quand le cheual haulsera & auancera le bras & l'espaule qu'il voudra faire auancer & cheualer & que celuy qui sera dessus, soit diligent & attentif, à le bien soustenir & porter en auant, cependant que celuy qui sera à pied le poussera, & aussi d'arrester & caresser le cheual: selon qu'il se rendra obeyssant.



CESTE reigle se doit continuer également à chascque main, assavoir tant qu'il sera necessaire pour rendre égale l'obeyssance des deux costez : & si d'adventure le cheual ne peut ou ne veut souffrir, que cest homme estât à pied le pousse ny le touche, il faudra neantmoins qu'il se tienne assez pres du cheual, ayant vne bonne gaule en main, de laquelle aucunes fois il le menassera au droit de l'espaule & du flanc, ou le battra, selon qu'il sera necessaire pour le faire obeyr, sans toutesfois le mettre trop en colere ny l'estonner, si ce n'est qu'il soit fort obstiné, & apres auoir essayé les plus doux moyens.

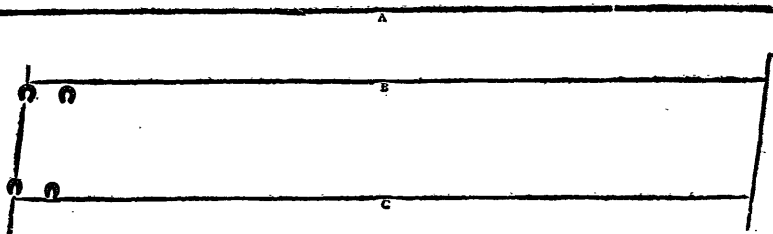
SI ceste obeyssance est tant contraire au naturel du cheual, que la susdite reigle se trouue trop forte, il ne le faut faire cheminer au commencement qu'un pas ou deux de biays, l'auançant soudain quatre ou cinq pas par le droit, & puis le faire encores cheminer de biays, & par ce moyen il consentira plus facilement à l'ayde & au chastiment : & l'homme qui sera à pied, pourra prendre avec plus de commodité le temps propre à pousser le cheual, cependant qu'il haulsera la jambe de deuant, qui doit auancer & cheualer sur celle qui soustient ceste action. A mesure que le cheual recognoistra & comprendra ceste reigle, il faudra subtilement retrancher les pas auancez par le droit, & augmenter ceux qui se feront de biays, le retenant peu à peu, iusques à ce qu'il chemine librement & iustement de costé selon ceste autre figure.



L'ON peut iuger par la facilité de ceste reigle qu'elle est propre, côme i'ay desia dit, au cheual sensible, impatient & léger à la main. Parce qu'estant de ce naturel, il doit estre aussi ennemy de la subiection fort contrainte, & par consequent des plus estroites & iustes leçons & aspres chastimens, mesmement aux commencemens de l'obeissance. Mais si naturellement il est paresseux, ou qu'il tire & pese à la main le Cauale-ricer cherchera la commodité d'une muraille droite & assez longue, & menera ce cheual à vn pas ou enuiron, pres & face à face d'icelle.

IL taschera peu à peu, de faire cheminer le cheual de costé, au long de ceste muraille, autant d'une part que d'autre, non pas au commencement tout à fait de trauers: car il se pourroit marcher d'un pied sur l'autre, ou se heurter contre les bras: mais de biays, laissant la croupe plus sur le costé contraire que les espaulles, afin qu'il aye plus de moyen de regarder sur le lieu qu'il doit passer, & de hausser l'espaulle & le bras qui doit auancer & cheualer; & selon qu'il pratiquera la facilité de ceste obeissance, il faudra faire accompagner peu à peu la croupe à l'egal des espaulles, iusques à ce qu'il aille iustement de trauers, sans plier le corps ny le col, ny remuer la queue.

LE secours d'un homme à pied pour pousser le cheual, côme ie viens de dire, peut beaucoup seruir au commencement de ceste reigle, lequel s'il est besoin le pourra contraindre d'aller de costé, par les menaces & chastimens d'une grande & longue gaulle ou d'un nerf, qu'il tiendra en sa main comme i'ay dit cy deuant.



A ligne de la muraille,
B ligne de la piste des pieds de deuant.
C ligne de la piste des pieds de derriere.

LA raison pourquoy ceste reigle est propre au cheual pesant, ou qui tire à la main est, parce qu'estant ainsi pres, & face à face de la muraille, il n'en est pas seulement plus contraint d'aller de costé, mais aussi de se raccourcir & alegerir avec moins d'ay-
de de la bride & du caueffon. Toutesfois s'il est ramingue tenant du retif, ceste reigle, ensemble toutes les plus estroites leçons, le disposeront d'auantage à son vice naturel. Et pource au cheual singar, il vaudra beaucoup mieux vser de la reigle precedente, (mais avec moins de douceur,) principalement de l'ayde du nerf, qui est vn instrument propre à chastier & resoudre les cheuaux retifs, auxquels le respect & les caresses n'apportent pas communément beaucoup d'utilité, si ce n'est en leurs premiers exercices, & tant qu'ils sont ignorans, ou si nouueaux à l'escole, qu'ils ne cognoissent encores les aduertissemens, aydes & chastimens d'icelle, & qui par consequent n'ont pratiqué les moyens de se defendre. Surquoy ie veux expressement aduertir le Caua-

lerice qu'il ne doit pour quelque occasion que ce soit (si elle n'est contrainte par necessité) user de violence par des chastimens nouveaux & incogneus, principalement aux poulains & mesmes, aux cheuaux flegmatiques & timides, ou trop sensibles, coleres & adustes, de peur d'abattre & accabler la force & le courage aux vns, & desesperer les autres.

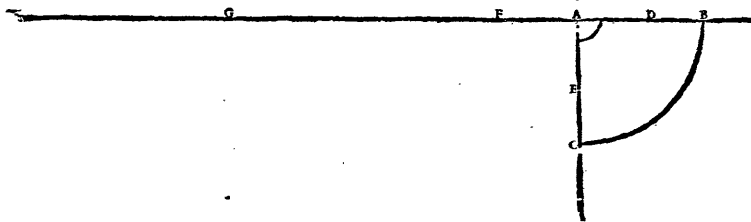
REIGLES DES PASSADES ET DEMY-VOLTES.

CHAPITRE XV.



PRÉS que le Caualerice aura ainsi sagement reduit son cheual aux fudites obeyssances, il le menera en quelque endroit, où le terroir soit plain & vny, sur lequel il le promenera patiemment, luy faisant recognoistre pour le moins deux fois l'espace commun, & les premieres proportions de l'ordre des passades, assauoir estant en ce lieu, il luy fera faire allant d'un bon pas d'escole, vne passade droite de la longueur qu'il cognoistra propre à son naturel, facile, ramingue ou trop déterminé, au bout de laquelle il le tournera à main droite, allant du mesme pas, & commençât de tourner au temps qu'il posera la main droite en terre, sur le point de la lettre B, ainsi que i'ay dit aux reigles precedétes de trot, afin que par le mouuemét naturel del'espaule gauche, il soit contraint de faire le premier pas de la demy-volte, & apres tous les autres, en auançant & passant librement le bras gauche sur le droit: En mesme temps il luy faut faire porter la teste droit deuant sa pitte empeschant neantmoins par le soustien de la bride & du caueffon, & par le soupçon & chastiment de la jambe & de l'esperon contraire, & quelquesfois du nerf ou de la gaulle, qu'il ne s'accule ou qu'il n'elargisse, ny parte les pieds de derrière hors de la pitte de la passade, & du lieu où est marquée ceste lettre A, iusques à ce que les pieds de deuant soient arriuez sans confusion, au lieu de la lettre C, qui se voit sur la seconde ligne,

Pour la main droite.



D ligne premiere.

E ligne seconde.

F ligne troisieme, assauoir sur la passade fer-

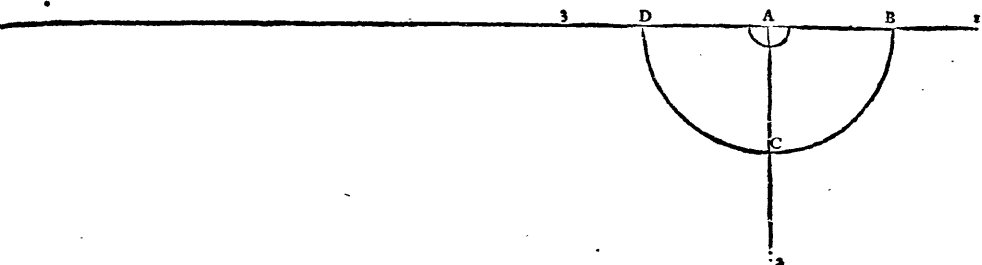
mant la demy-volte commencee au B.

G passade.

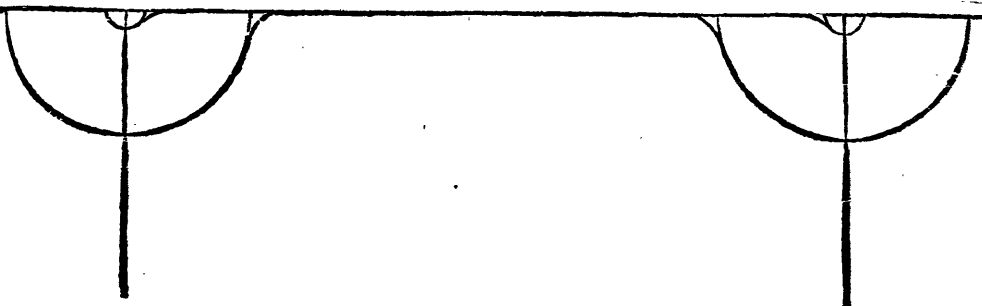
ET si au lieu de cheminer des pieds de deuant, iustement sur le tour figuré, & les poser directemét côme sur la lettre C, ils'estoit estre cy ou trop eslargy, lors il le faudra faire auancer, ou reculer, ou aller de costé, iusques à ce qu'il soit placé droitement sur la ligne seconde & les lettres marquées en icelle.

L'AYANT

L'AYANT arresté sur ceste seconde ligne & iuste place limitée, autât de temps qu'il fera besoin pour le diuertir de l'inquietude, qui le pourra auoir faisy, & pour le disposer à l'obeyllance, & à la memoire: il luy faudra apres faire continuer du mesme ordre le reste du cerne de la demy volte, & la finir en mesme temps des quatre pieds ensemble, sur la ligne de la passade qui se doit à present entendre pour la troisieme posant les pieds de deuant iustement sur la lettre D, plus aduancez que demeurez en arriere, selon cest autre dessein, gardant curieusement l'ordre susdit:



· QUAND le cheual aura bien & patiemment commencé, & finy la demy-volte à main droite, il le faudra faire auancer par le droit, cheminant du mesme pas au long de la ligne de la passade, & estant arriué à l'autre bout d'icelle, luy en faire autant à main gauche.



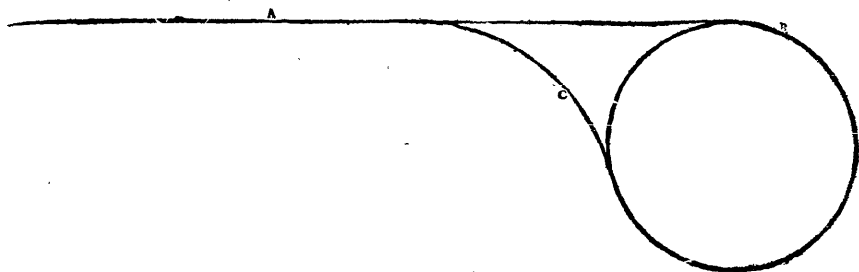
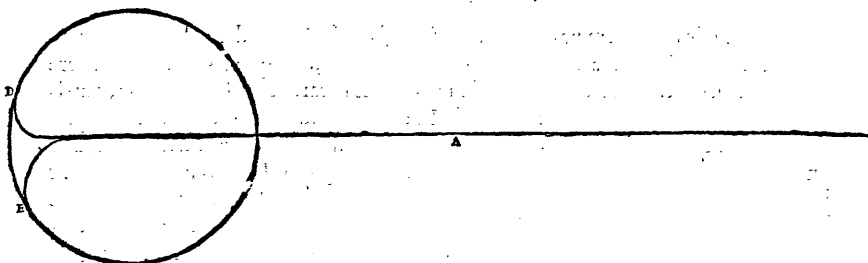
TOUTES les fois que le cheual demeurera long temps, auant que vouloir cōsentir, ou que pouuoir cōprendre & bien faire ceste premiere proportiō de demy-volte de pas à vne main, il faudra tenir la passade plus longue que l'ordinaire, principalement s'il a receu beaucoup de desplaisir, & si quelque inquietude l'a faisy sur le lieu de lademy-volte d'où il sera party. Car par la distance qui se fait sur les passades, entre les deux demy-voltes, il se peut souuent diuertir de plusieurs desdains, estonnemens ou mauuais impressions, qu'il pourra auoir conceües, estant contraint en ces iustes: auxquelles s'il obeit facilement sans se retenir & qu'il soit assez bon à la main, rât plus courte se fera la passade, tant mieux se souuiedra il de sa leçon: i'entends que la plus

courte aye fix pas. Mais s'il est ramingue, ou s'il a la bouche foible & trop legere, les passades courtes feront contraires à la resolution du manege, & au ferme appuy de la main, & partant, ie remets tousiours ces considerations au Caualerice, qui en aura le iugement capable.

IL faut bien considerer que pour effectuer ceste premiere iustesse, le cheual doit faire la passade droite, & le circuit de la demy-volte, avec les pieds de deuant, sans se hastier ny embarrasser: & cependant ceux de derriere doiuent garder le centre, & le point de ceste demy-volte, soustenant également les hanches, sans que le corps du cheual s'accule ny le col se plie: car ce sont les communes fautes que font ou que permettent la plupart de ceux, qui se meslent de faire ces reigles.

PLVSIEVRS maistres tenus pour excellens, faillent beaucoup plus qu'ils ne pensent à la perfection de ceste iustesse de pas, & generalement en trois actions, desquelles le Caualerice clair-voyant se peut appercevoir, assistant quand ils font ces leçons. En la premiere erreur, ils font ou laissent plier le cheual qui naturellement est sensible ou foible, tenant la teste & l'attention hors la iuste figure de la demy-volte, retenant par consequent en l'espaule contraire le mouuement qui doit estre libre & necessairement le plus auantageux, à cause qu'il marque l'espace de la demy-volte, & duquel depend la facilité d'icelle. Les autres communes fautes seconde & troisieme, sont lors qu'ils laissent halter & trepigner le cheual impatient, ou retenir & accroupir celuy qui est ramingue, en finissant, & fermant la demy-volte, sur la ligne de la passade. Au contraire, ie veux que le cheual la commence & finisse d'un pas mesuré, soustenu, & du tout égal, portant ensemble, la teste, la veuë, & le courage, sur le iuste tour de son manege, ayant aussi le corps droit & ferme, depuis la queue iusques à la teste, & également soustenu sur ses membres, & sur tout l'action de l'espaule contraire libre & auancée: à quoy le Caualerice doit vser d'une diligence aysee & neantmoins si attentiuë, qu'il ne perde point de temps, ny d'action en ses iustes mouuemens.

IL se trouuera communément des cheuaux coleres & impatiens, qui naturellement se desplairont à ceste premiere obeyssance: de façon qu'ils y feront beaucoup de difficultez, principalement premier que vouloir tenir la croupe ferme en la iuste place limitee de ceste demy-volte. Toutesfois le Caualerice ne doit pour cela vser de plus aspres chastimens, qu'il n'aye auparauant tasché de le gagner par la douceur, se seruant s'il est besoin de l'ayde d'un homme à pied, pour le caresser & pousser subtilement avec les mains ou par le soubçon ou chastiment du nerf ou de la gaulle du costé que les moyens ordinaires de celuy qui sera dessus, ne suffiront à le contraindre: encores faudra il faire les fins de ces leçons, au trot ou au galop, sur la volte d'une piste entiere & redoublée, selo que le cheual sera d'humeur violente ou ramingue, afin que par les diuers, & derniers mouuemens de l'exercice, il puisse estre diuertie du desplaisir de la nouvelle subiection de l'escole, qui luy sera incogneüe ou contraire à son naturel. Car si en ces commencemens, le cheual sensible & d'humeur trop ardante, ou a duste & vindicatiue, se sentoit trop rudement bati & gourmâde, peut estre tomberoit-il en telle confusion, qu'il s'ensuyuroit quelque acte de desesper, ou pourroit conceuoir telle hayne en ses premieres iustesses, que le Caualerice seroit contraint de le remettre comme rebuté, sur quelque autre stile d'escole plus commun & moins parfait. Mais si parvne ingenieuse patience, il luy scait faire comprendre & accoustumer ces premieres reigles, sans doute beaucoup d'autres plus belles proportions s'en pourront ensuyure, & luy seront plus aysees, que s'il n'auoit eu recours qu'aux remedes plus communs & violens.

Pour la main droite.*Pour la main droite.*

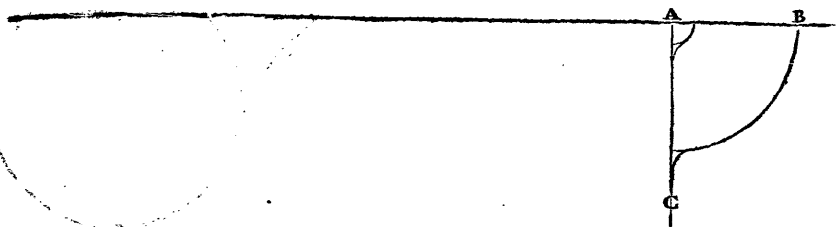
A ligne de la passade.
 B volte d'une piste,
 C pour se remettre sur la ligne de la passade,
 D pour commencer la volte.

E pour serrer & mipartir ensemble, ceste
 volte & se remettre sur la ligne de la
 passade.

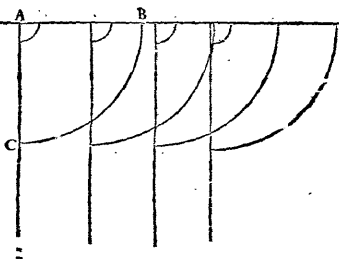
Il laisse aux choix du Cavalier ces deux ordres de passades: toutesfois ie l'aduise que le premier donne plus de liberté au cheual, qui naturellement se retient, & que la proportion de ces voltes d'une piste est recognoissable quand les pieds de deuant & ceux de derriere ne font qu'un mesme chemin.

Lors que le cheual aura bien compris ceste premiere reigle de pas, il le faudra mettre au trot par le droit sur la passade, & l'arrester aux bouts d'icelle, gardant l'ordre de l'arrest selon la necessite de son naturel: c'est à dire, que s'il est pelant ou qu'il tire à la main, soit d'ardeur ou pour estre trop chargé de chair, ou seulement par paresse: il le faudra arrester sur les hanches, avec beaucoup plus de subiection, que s'il estoit leger à la main, & naturellement obeyssant, ou qu'il se retint estant ramingue- & non comme font ceux, qui en ces leçons arresterent d'une mesme façon toutes sortes de cheuaux, sans considerer la diuersité de leurs naturels, ny à quoy l'arrest est necessaire en ceste reigle.

Ayant ainsi bien paré le cheual au bout de la passade, il le faudra auancer pour le moins vn pas ou deux par le droit, sur la premiere ligne marquee B, pour bien commencer la demy-volte, laquelle doit estre iustement faite comme ie l'ay cy dessus representee: & si d'auanture le cheual se haste, s'accule, s'elargist, ou comment qu'il falsifie le commencement de ceste demy-volte de pas, (à cause du trot par le droit non accoustume, & de la subiection du parer sur la passade) le Cavalier le retiendra sur ceste seconde ligne marquee C, qui limite le premier quartier, come il se verra micux aux leçons des voltes entieres:

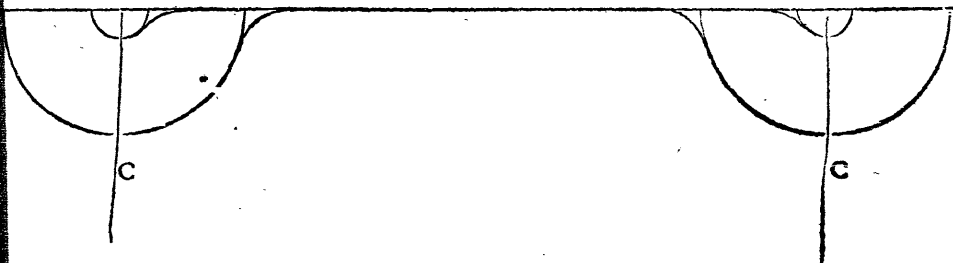


SOVDAIN le ramenera par son iuste passage, à loysir & sans desordre sur la mesme piste figurée, iusques à la premiere ligne marquée B, sans que les pieds de derriere se partent du centre, là où est marquée la lettre A: & le caressera estant sagemét arriué des pieds de deuant dessus le point du B, ou le fera auancer sur ladite ligne premiere, selon qu'en faisant ce retour, il se sera acculé, plié ou couché, où le fera reculer en icelle ligne, selon qu'il se sera trop chargé ou abandonné sur les espauls, ou sur l'appuy de la main: ou le chastiera du costé qu'il se sera essargy, serré ou endurcy: puis luy fera recōmencer, (sur la premiere ligne, & en la place qu'il le trouuera plus disposé à l'obeyssance) la mesme quartier de volte, qui se doit finir sur la seconde ligne de la lettre C, qui sera la moytié de la demy-volte, vsant en la iustesse, de la plus grande patience & diligence qui se pourra.

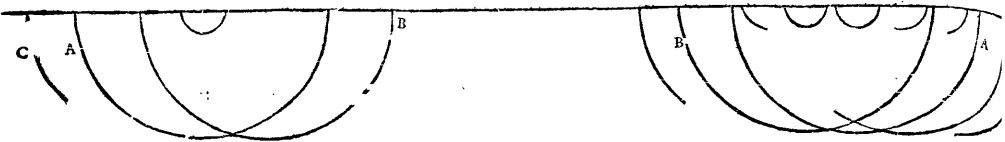


PAR ce que ceste figure pourroit troubler l'esprit de celuy, qui n'auroit leu ce second liure que iusques à ce precepte, ie diray seulement, (attendant vne autre occasion plus necessaire (que les traiçts qui se voyent figurés, outre le premier quartier marqué par les susdites lettres, signifient, que si le cheual se met en inquietude, à cause des chastimens receües pour les fautes qu'il pourra auoir faictes, estant mal reuenu par fa iuste piste sur la ligne premiere, que ie viens d'expliquer, ou commétque pour quelque autre occasion il ne soit nullement disposé pour bien commencer ce premier quartier, les pieds de deuant estant au lieu du, B, il faudra lors passer outre par le droit, alongeant la ligne premiere non seulement s'il y manque vne fois ou deux: mais aussi louuent qu'il ne voudra bien commencer ledict quartier. Car en quelque part qu'il le face bien durant ces premieres leçons, le lieu est bon pourueu qu'il soit bien commencé sur la droicte & premiere ligne.

OR toutes les fois qu'estant arriué sur la seconde ligne, marquée C, le Caualerice sentira quelque faulxeté en ce premier quartier, aussi souuent fera il patiemment & iustement retourner son cheual sur la premiere ligne, pour luy faire recommencer & refaire le mesme quartier, & par ce moyen recognoistre peu à peu la faute, ou pour le chaster s'il est besoin: Mais s'il commence à bien & iustement tourner, & qu'il arriue sur la seconde ligne, sans auoir failly en ceste iuste proportion, il le faudra faire passer outre, acheuant la demy-volte d'un mesme pas, & d'un mesme ordre, sans l'arrester nyl interrompre en son action bien obseruce: mais à tous les coups qui falsifiera le second & dernier quartier de ceste demy-volte, il le faudra iustement ramener sur la secôde ligne marquée C, pour luy faire encores reparer sa faute, tout ainsi qu'au premier quartier, & apres reuenir encore sur la premiere ligne, pour recommencer toute la demy-volte: & quand il l'aura iustement & entierement faite, lors le Caualerice le remettra sur son trot, par le droit pour aller faire tout de mesmes à l'autre main. Ceste reigle est communément propre aux cheuaux sensibbles, & de bonne inclination, qui neantmoins se desplaisent naturellement à tenir les hanches subiettes dedans la volte,



PLVSIEURS cheuaux se trouueront, que pour auoir le col naturellement dur & bandé, ou pour estre trop chargez d'espaules, ou pour auoir l'appuy de la bouche trop pesant, & quelque fois de bisjarrerrie, & de despit, se rendront eniers ou tardifs sur ceste demy-volte de pas à cause des retours & reprints, & du sejour, qui se fait souuent sur la seconde ligne de ceste leçon pour les adiufter: & d'autres qui serônt tât sensibbles & impatiens que ceste reigle les rendra plustost confus que faciles à la leçon. Or de quelle de ces humeurs, que le cheual puisse estre composé, au lieu de l'arrester sur la seconde ligne, il luy faudra ordinairement faire acheuer la demy-volte, sans interrompre son pas, quelque faute qu'il face: neâtmoins le plus iustemét qu'il se pourra, & ayant failly en la iustesse, soit au commencement, au milieu, ou à la fin de la demy-volte, il le faudra faire auancer droit dessus la ligne de la passade, deux ou trois pas ou plus ou moins, selon qu'il se sera retenu, ou le faire reculer selon qu'il se sera trop auancé, ou abandonné sur les espaules, ou sur l'appuy de la main: & au lieu de l'auancer par le droit, pour aller à l'autre bout de la passade, il le faudra ramener iustement & à loysir & le remettre droit dessus la premiere ligne, dont il fera auparauant party, & apres luy faire recômmencer, & mieux obseruer la demy-volte, cõtinueant ainsi toutes les fois qu'il fera des fautes en la iustesse, iusques à ce qu'il s'apperçoie qu'il ne peut auoir liberté d'aller à l'autre bout de passade, que le premier il n'aye bien cômence & finy ceste demy-volte. Mais quand il l'aura faite iustement & nettement, il le faudra caresser, & puis le faire partir, trottant droit & viuement sur la ligne de la passade pour en aller faire de mesmes à l'autre main.



A premiere demy-volte.

B premier retour.

C reprinses de la demy-volte premiere, plus atancée s'il est befois.

LE Cavalierice doit sçavoir en ses retours de quartiers & de demy-voltes, comme aussi à ceux des leçons qui se verront cy-apres, que si au lieu que le cheual doit estre libre à tourner à toutes mains, il est naturellement, & en effect, dur & mal-ayse d'un costé, & qu'il s'accule de l'autre, comme il aduient souuent, il faudra faire sur la main difficile, les retours plus larges des pieds de derriere, afin que ceste liberté diuertisse le cheual de deuenir paresseux ou entier: & s'il s'abandonne sur l'appuy ou s'elargit trop de derriere, il le faudra ferrer plus que la proportiõ ordinaire, & mesmes l'acculer si befoing est. Mais s'il est aysé & déterminé au trot & au galop, également à chaque main, (comme il doit necessairement estre, auant qu'on le mette en ces leçons estroittes,) il faudra obseruer autant de iustesse, & les mesmes proportions, à tous les retours, comme aux vrayes quartiers & demy-voltes de la principale leçon. Il faut aussi considérer que les retours & reprinses, qui sont representees en diuers endroits de ces figures, outre la proportion de la demy-volte premiere, signifient qu'il ny doit point auoir d'autres lieux limitez, que selon que le cheual se trouuera bien disposé à l'obeissance & à la memoire: assauoir qu'il le faudra aucunesfois aduancer ou retenir sur la droite ligne de la passade, auant que refaire & adiufter le quartier falsifié, (comme aussi apres l'auoir refait,) selon qu'il s'acculera & se retiendra, ou qu'il s'abandonnera ou sera trop desireux de s'auancer. Car notamment premier que faire les retours de ces demy-voltes, ou des voltes entieres, il est à tous coups necessaire, que le cheual reconnoisse, par les menaces ou chastimens, en quoy il aura failly. En fin tous les mouuemens de ces regles, doiuent estre en tout si bien obseruez, que s'il est possible, il ny en aye point d'inutiles à la iuste obeissance.

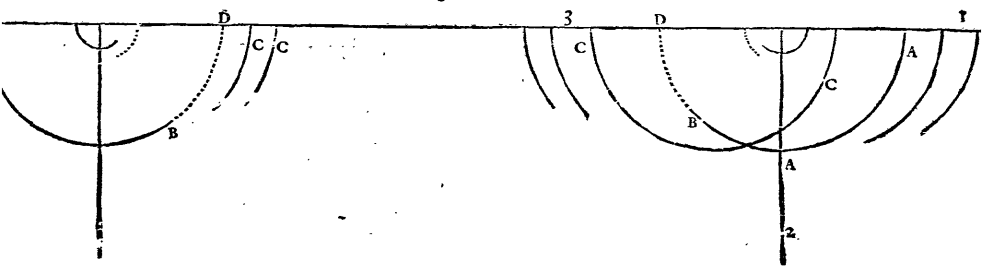
IVSQUES icy les susdittes leçons assemblees, desgourdissent & resoluient le cheual, par le trot, qui se fait sur la passade: l'alegerissent à la main, & luy assurent la teste, & l'appuy de la bouche, par les bons arrests continuels: l'adiustent & luy font la memoire, par les proportions des retours & reprinses des demy-voltes, patiemment & diligemment obseruées.

SECONDE REIGLE DES PASSADES
& demy-voltes, terre à terre.

CHAPITRE XVI.



QUAND le cheual trottera librement & legerement sur la passade, qu'il fera au parer obeyssant & bon à lamain, iuste & facile à la demy-volte de pas : lors il faudra que le Caualerice considere l'air ou l'exercice, qui sera plus propre au naturel du cheual. Et s'il recognoist que le manege terre à terre, se rapporte plus à ses forces & completion que les airs releuez, il continuera encores l'ordre susdit : hors mis qu'en mesme temps que le cheual arriuera de pas, droit sur la seconde ligne de la demy-volte, il le faudra aduertir hafter & auancer ensemble, pour luy faire fermer le dernier quartier, par deux ou trois temps de galop raccourcy, & neantmoins bas & diligent, finissant par iceluy ladite demy-volte, en arriuant des quatre pieds ensemble, droittement sur la ligne de la passade, posant ceux de deuant sur la lettre D.



A piste du passage de la susdite proportion.
 B piste des susdits temps de galop raccourcy.
 C piste des retours au pas.

IE desire que le cheualier considere en combien de lieux & d'occasions, ie luy recommande la iustesse & facilité de tous les commencemens de ces proportions, afin qu'il ne face comme le commun des Caualerices, lesquels quoy que le cheual commence mal son manege, ne laissent pourtant de passer outre, soit pour ne sentir la faulseté, ou pensant le chastier en continuant de tourner, & luy faire reparer sa faute par vne meilleure fin. Ie ne veux pas dire que celane se doie faire aucunefois, quand le cheual gaillard & de grande esquine, s'agroupe trop en commençant son air & son manege, ou quand il veut deuenir entier, mais en ces leçons d'obeyssance & de memoire, propres au cheual de bon temperament & de bon nerf, ie n'entends pas seulement que quád le cheual (desia accoustumé à leur ordre,) aura falsifié vn quartier de volte, on le doie ramener sur la ligne plus proche, & dont il viendra de partir. Ains ie veux qu'en quelque part, & endroit de son passage, ou en quelque temps de son air, & fust-ce au premier, qu'il falsifiera tant soit peu, les iustes proportions de ces demy-voltes, le Caualerice le ramene tout court, le plus paisiblement qu'il pourra, & sans desordre sur la place qu'il aura commencé la faute, & encores plus outre, afin qu'en la luy faisant reparer, il la recognoisse & se corrige, comme ie diray mieux aux leçons des voltes entieres & redoublees. Et pour bien faire toutes ces reigles, le Caualerice doit premierement auoir disposé à toutes ces leçons, les forces, l'haleine

& le courage du cheual, par le bon exercice du pas, du trot ou du galop, selon qu'il aura recogneu son naturel.

A grand peine fera le cheual ceste dernière leçon, sans que au commencement il ne se ferre, s'accule, se plie, ou s'elargisse trop: mais pour faire qu'en tournant, il tiene les deux pieds de derrière iustement sur le centre de la demy-volte, & que sur icelle il resolue viuement le mouuement des espaules, il faudra auancer vn peu le bras, & le poing de la bride, afin de porter le cheual en auant, sans toutesfois le chasser hors du circuit de ladite volte, le sollicitant en mesme temps avec la gaulle, discrettement sur le col pres des rennes, ou sur l'espaule contraire, & le tenant aduert, auancé & ordinairement en soupçon, par le subtil & iuste mouuement des iambes, & beaucoup plus du costé, qu'il se vouldra trop ferrer ou elargir.

TOUTES les fois qu'il manquera tant soit peu, en ceste seconde reigle de demy-volte, soit à l'air ou en la iustesse du terroir, il le faudra remettre aussi souuent, & sans passer plus outre, sur la premiere ligne: pour luy faire recómmencer & refaire la demy-volte, iusques à ce qu'il l'aye proportionnee iustement & nettement, ie dis sur la premiere ligne, parce que le premier quartier qui se fera de pas, seruira d'ayde à la resolution de l'air du galop raccourcy, qui doit fermer le second quartier & la demy-volte, apres on le pourra mener à l'autre bout de passade, pour continuer la mesme leçon à l'autre main.

A mesure que le cheual pratiquera la facilité de ces deux, ou trois temps du galop raccourcy, par lesquels il aura fermé le dernier quartier de la demy-volte, sans doute il se disposera à se mettre de soy mesme à cest air, auant qu'il arriue de pas sur la seconde ligne, & lors il fera temps de commencer à le faire galopper paisiblement par le droit sur la passade, & non plustost.

TROISIEME REIGLE DES SVSDITES

passades & demy-voltes.

CHAPITRE XVII.



QUAND le cheual sera reiglé, côme i'ay dit iusques icy, le Caualerice luy augmétera l'ordre de ses leçons, luy faisant faire la passade au galop lent ou vigoureux, seló que naturellement il se vouldra retenir ou precipiter en galoppant, & au bout d'icelle, il le parera discrettement sans le ramener trop sur les hâches, ny le laisser abandonné sur les espaules ou trop appuyé, mais de façon qu'estât vny en bone & ferme posture, il puisse nerueusement dispenser ses forces & legeresse à l'air & à l'obeyssance de la volte. Et toutes les fois que la parade se trouuera imparfaicte, le Caualerice fera reculer, auâcer ou aller de costé son cheual, selon qu'il se fera trop estendu, appuyé, ou trop retenu ou acculé, ou qu'il aura falsifié d'vn costé ou d'autre la droite ligne de la passade, & non autrement. Pour mieux expliquer l'ordre & les moyens de bien proportionner ces arrests, ie diray qu'à chasque fois que le cheual se retiendra, & s'acculera en parant, le Caualerice le fera repartir à l'instant droit, & sans perdre temps, le faisant viuement outrepasser l'endroit premedité, pour luy faire refaire, en vne autre place la parade plus hardie & plus nerueuse. Et si en le faisant, ou l'ayant ainsi fait repartir, le Caualerice sent qu'il retienne encore ses forces, il le doit rechasser plus fort, & plus auant, ne

ceffant d'alonger la paffade & la courfe, qu'il ne foit diuertie du defir de s'arrefter.

Mais au contraire fi en l'arreftant au bout des paffades, il fe charge trop fur les efpauls, ou fur l'appuy de la main, il le faudra à tous les coups faire reculer, felò qu'il aura failly, fut-ce iufques à demie-paffade, voire au lieu d'où il fera party, fans pour cela le laiffer efcarter de la droite ligne: & apres luy auoir rendu la main, le tenant arrefté fur la place qu'il aura fait le dernier pas en reculant, le Caualerice le fera fagement repartir fans le precipiter, pour prendre l'occafion & le temps, & luy faire mieux ramener & raccourcir l'acñion de l'arreft.

OR tout ainfi que ie veux que le cheual ramingue foit hardiment chaffé, quand il refuse la diligente refolution de la paffade, j'entends auffi qu'on retienne fur les hanches legerement & avec patience, celuy qui est trop impatient & determiné, ou qui s'abandonne trop fur le deuant: foit à caufe de quelque foibleffe de membres, ou pourestre naturellement trop chargé: car par ces moyens on pourra difpofer l'un & l'autre à l'obeyffance, & aux iustes proportions de l'arreft.

ET quand le cheual aura rendu au parer de ces paffades, la legeresse & facilité, qui pourront naistre de ses forces, & difpofition ioinctes à la pratique qu'il aura des leçons precedentes: le Caualerice le fera auancer deux ou trois pas par le droit, & fans confufion, pour soudain prendre l'air & la demy-volte ensemble, luy aydant sans violence de tous les secours necessaires, principalement de celuy de la gaulle, qui est fort propre à refoudre l'air de ces premieres leçons: & empefchant fur tout en ces commencemens, qu'il ne s'accule ny ne fe halte trop: car de ces deux premiers defordres peuuent naistre plusieurs autres fautes, mefmement la moleffe, ou le trepigement de tous les airs, qui font deux imperfections differentes & bien fort defagreables.

Si du commencement iufques à la fin de ceste demy-volte, le cheual manque à la iustesse, & à l'air tout ensemble, il faudra à tous les coups, & fans passer plus outre, le remettre par son iuste paffage, sur la premiere ligne de la demy-volte, pour la luy faire recommencer & refaire, iufques à ce qu'il l'aye iustement & nettement fournie, & apres le laiffer repartir au galop, pour en aller faire tout de mefme à l'autre bout de paffade, & à l'autre main gardant curieusement l'ordre fufdit.

QUAND il sera affeure aux proportions & à l'air de ceste demy-volte il le faudra refoudre sur la paffade, haftant peu à peu le galop, afin qu'à mefure qu'il fe determinera, il aye auffi le temps & les moyens de pratiquer & fortifier l'acñion du parer. Car fi pluftoft on le chaffoit à toute bride par le droit, (quoy que defia il fust facilité, & affeuré à la demy-volte, la parade se pourroit trouuer foible & des-vnie à faute de pratique, & apres par confequent la demy volte defordonnee: à caufe que la iuste

proportion d'icelle, despend de la bonne disposition du parer. Et lors que le cheual aura comprins & bien pratiqué ces leçons, il le faudra refoudre luy failant ioindre discrettement, & sans l'arrester du tout, la demy-volte facile & bien fermee, à la passade droite & furieuse, par les moyens de la fermeté & temperee proportion du parer, & apres sans interuale, ou perte de temps, le faire repartir droit & vigoureusement, ainsauoir si la demy volte se trouue vnée, & nettement fermee & fournie d'air, de iustesse & de vigueur. Mais si elle se trouue imparfaicte, il faudra retenir le cheual tout court sur le lieu qu'il l'aura finie, & apres l'auoir auancé quelque pas, le ramener par son iuste passage sur la premiere ligne, pour luy faire recommencer & refaire la demy-volte terre à terre, iusques à ce qu'elle soit en la vraye & iuste proportion: & si en la fermant la fougue saisit tellement le cheual, qu'il precipite le repartir sans attendre le mouuement du cheualier, il le faudra aussi arrester tout court apres auoir fermé la volte, & le tenir avec patience sur la mesme place, iusques à ce que l'ardeur superflue, & le trop grand desir de partir de ce lieu ne le possèdent & confondēt plus. Mais s'il a la pratique, & la patience de iustement commencer & finir la demy-volte, & de bien & seurement se presenter au partir, attendant & escoutant l'action & aduertissement du cheualier, il ne le faudra point arrester, ains continuer d'vne alceine l'effort de ce manege, sans vouloir surpasser la vigueur du cheual.

PAR ces reigles, le bon Caualerice peut avec le temps, la patience, le iugement & la bonne pratique de l'art, rendre aucuns cheuaux faciles, iustes & determinez aux vrayes passades du combat de l'espee, lesquelles ne sont pas bien cogneues de tous ceux, qui les pensent bien faire. Et pource ie desire que le Caualerice considere curieusement tous les mouuemens & proportions de ces leçons qui luy en feront naistre beaucoup d'autres en l'entendement, selon les occasions differentes des actiōs des cheuaux, qu'il y voudra reduire: Mais ie ne sçay s'il se trouuera beaucoup de ieunes ceruelles, capables de bien comprendre ces preceptes, & les reigler avec la patience & diligence necessaire, veu que la nature de ce manege, estant fait viuement, & en la perfection, precipite plus la memoire & les forces du cheual, que tous les autres exercices qui se pratiquent en nos escoles. Tellemēt que le Caualerice doit estre tenu au nombre des bons maistres, quand il maintient longuement le cheual en l'obeyssance & resolution de ces passades & demy voltes: aussi voit-on beaucoup plus de cheuaux, qui se rendent aylez & obeissans à chascue main, au manege du galop, & terre à terre, & presques à tous les autres qui se peuuent faire, que de ceux qui sont propres pour ces passades de combat: car pour bien faire ce manege, le cheual doit estre accompaigné de beaucoup de parties, qui ne se trouuent pas souuent ensemble. Premierement il doit estre bien fort viste & déterminé, pour partir tride & aussi furieusement de la main, que s'il se vouloit mettre en pieces, sans apprehender ny premediter aucunement le lieu, là où il faut qu'il s'arreste, ny là où il doit tourner: & neantmoins il doit auoir l'obeyssance iointe tellement à ses forces, & la bouche si franche & d'vn si bon appuy, que dès que le cheualier luy presentera le parer, soit pour le disposer à bien tourner, ou pour l'arrester du tout, il se prepare & se mette nerueusement en garde sur les hanches, pour obeir, sans faire aucun faux mouuement, sur tout de la teste, de la bouche, ny de la queue. Il faut aussi qu'il aye le col ferme, & les espauls legeres & fortes, pour pouuoir faire la demy volte diligente & nette, sans se plier ny acculer aucunement, & par consequent pour repartir avec vigueur: & sans toutes ces parties ensemble, les susdittes passades ne se peuuent faire en leur perfection: voila pourquoy nous trouuons si peu de cheuaux, qui en soyent capables. L'on void souuent que ceux qui sont les plus vistes & determinez, ont quelques imperfections & incommoditez de bouche, de pieds, de iambes, d'espau-

les, de reins ou de memoire, qui les empesche de reunir leurs forces, pour se disposer à tourner iustement, au temps qui est necessaire : & pour si bien que l'on aye trauaillé à les faciliter par beaucoup d'artifice, si on les met à l'exercice de ses passades, sans doute en peu de temps la determination & furie dicelles, les emportera & mettra en fuite. Il y en a d'autres, qui naturellement sont si ramingues, qu'ils ne se peuuent refoudre à partir viuement, ou que d'aussi tost qu'ils ont fait rondement trois ou quatre temps de la course, ils commencent à s'arrester d'eux mesmes, n'allans que d'un certain galop contraint & singard, pour pouuoir parer ou tourner plus facilement selon leur dessein & commodité. De façon que se desrobans aucuns fois, ils parent & tournent outre le vouloir du cheualier : d'autres qui ont les espauls si foibles ou pesantes, ou le col si mol, que quoy qu'ils fassent bien le partir, la course & la parade, ils ne peuuent apres tourner sur les hanches, sans se plier ou acculer, & mesmes n'ont plus moyen de fermer nettement la demy-volte, ny de repartir vigourement. Tellement qu'il ne faut pas trouuer estrange, si aucuns disent communément, qu'ils se contenteroyent que leurs cheuaux maniasent iustement à toutes mains, terre à terre, & qu'ils fissent de belles & furieuses passades. Et tel dict, que pour son vlsage, il luy suffiroit de sçauoir seulement bié faire ces maneges, qu'il desire plus qu'il ne pense, ne scachant pas la difficulté de son souhair.

Pour rendre les demy-voltes de ces passades en leur iustesse plus parfaite, il faudroit qu'elles fussent fournies & ferrees en deux temps, ou battues : mais il se trouue à present peu de cheuaux, qui les puissent bien faire en ceste façon : & si par cas fortuit on en rencontre quelqu'un, qui aye l'obeyssance & la prestesse naturelle propre à fournir la promptre facilité de telle proportion, encore faudra-il que ce soit cependant qu'il sera aduertiy, & que ses forces seront vnies & bien disposees. car pour si bié qu'il soit dressé, si on le recherche à l'improuiste, quand il aura fait seulement deux ou trois lieues par pays, il n'observera pas ceste diligence. C'est pourquoy ie suis d'auis que communément en ce manege, on adiuuste & assure le cheual à parfaire par trois ou au plus quatre temps la demy-volte.

Lors que le cheual est assuré à ces passades, pour les reduire en leur perfection, il faut premierement que le cheualier aduertisse son cheual & le mette en garde, afin de le bien faire partir : apres il le poulera droit, & à toute bride ordinairement environ trente pas, & premier qu'il soit arriué au lieu qu'il le voudra tourner, il le doit auoir discrettement soustenu, retenu & mis ensemble, comme i'ay desia dit, afin qu'il aye moyen de faire la demy-volte en trois temps, iuste, nette & sur les hanches, ayant les deux pieds de derriere également appuyez dessus le centre d'icelle, sans toutesfois qu'il s'accule ny se plie, si bien qu'en mesme temps qu'il luy aura tourné la teste du costé qu'il sera party, les quatre pieds ensemble (ayant entièrement finy & fermé la demy-volte,) se trouuent iustement posez dessus la droite ligne de la passade, pour pouuoir viuement repartir, également agité au premier temps de la course, par les deux hanches droit & ferme sur ladite ligne de la passade.

IE redis & aduise encores expressément le cheualier, qu'il doit vser d'une grande discretion, pour soustenir & retenir mediocrement le cheual au bout de la passade : afin que premier qu'il tourne, il y soit bien disposé : car estant trop retenu il sera contraint (pour estre plus ramené sur les hanches, qu'il ne ce doit) de faire la demy-volte lente & acculee, & par consequent cela luy otera le moyen de se preualoir de sa force, pour repartir viuement, soudain qu'il aura fermee sa demy-volte. Et s'il ne le retient assez, il faudra necessairement aussi, que se trouuant abandonné sur les espau-

Serrer la volte & fermer la volte, n'est qu'une mesme chose.

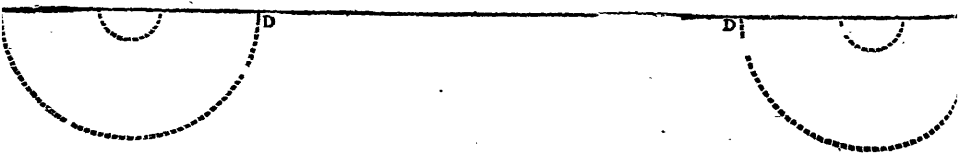
les, ou sur l'appuy de la bride, il porte la croupe hors du iuste circuit de la demy-volte, ou qu'il la face trop large, & que de ce mesme desordre le repartir le face de biais, & hors de la droite ligne des passades. Au contraire, il faut s'il est possible que le partir de la main, & tous les reparts se fassent de pareille vigueur, les quatre pieds du cheual estans ensemble, droittement dessus la ligne de la passade, & les demy-voltes semblables d'air, de proportion, & de terroir, & consequemment que tout le manege soit soustenu du commencement iusques à la fin, d'une mesme force & determination, & d'un ordre pareil.

PASSADE A DEMY AIR.

CHAPITRE XVIII.



Si le cheual se trouue assez leger & nerueux, pour reussir au manege de demy-air, au lieu du galop raccourcy de ces demy-voltes terre à terre, elles ne seront pas ordinairement si diligentes, mais on les trouuerra beaucoup plus fermes sur vn mauuais terroir, & feront mieux paroistre la grace du cheualier, & celle du cheual à cause qu'elles seront plus releuees de deuant, & par consequent plus soustenues sur les hanches. Pour faire ce manege de passades à demy-air, l'on doit obseruer les mesmes reigles & leçons susdittes, hors-mis qu'au parer il faut soustenir le cheual d'auantage, luy faisant faire par le droit, (quand on voudra du tout resoudre son manege) vn ou deux temps, ou battues de plus, & vn peu plus releuez de deuant, afin de luy mieux adiuuster les hanches & les pieds de derriere, & que par mesme moyen, il puisse mieux ioindre son air, à la iustesse de la demy-volte, laquelle bien qu'elle soit plus releuee, doit estre neantmoins pour la proportion du terroir, semblable à celle de terre à terre, & ordinairement commencee & finie en trois temps, & sur la mesme place du troisieme (qui doit estre fait dire & tement dessus la ligne de la passade) il en faudra encores faire vn ou deux fermes, de pareilles mesure & fort peu auancez, comme l'on peut iuger par la lettre D, qui se void en ceste figure.



Pour faire les reparts de main de ces passades, avec plus de grace, d'art & de furie, il faudra pousser le cheual à la seconde, ou troisieme battue des courbertes, faites de ferme à ferme par le droit, prenant le temps cependant que le cheual aura le deuant en l'air: de façon qu'il parte sur les hanches premier que redonner des pieds de deuant en terre: mais il faut considerer en ce temps du partir, que si l'on pousse le cheual ayant le deuant trop hault, il aduendra qu'au lieu d'un beau & ferme mouuement, ce sera vn elans des-agreable: & s'il a les pieds de deuant trop pres de terre quand on le poussera, il fera aussi vne autre action sur les espaulles en baissant la teste, qui ne fera

sera guerres moins desplaisante. C'est pourquoy la perfection de ce temps n'est pas commune à tous les hommes de cheual.

QUAND ce partir est nettement fait il n'est pas seulement tres-beau & furieux d'onnant beaucoup de grace, & de force au cheualier & au cheual: mais si en cōbattant à l'espee, le cheualiera le iugement & la pratique de l'effectuer cōme il se doit, & que son cheual luy obeyse bien à propos, indubitablement si le coup qu'il donnera se rencontre iustement sur la furie & facilité de ce partir de main, & principalement à six ou sept pas du lieu que le cheual aura esté poullé, & à vn des tēps de la course auquel le deuant du cheual descendra, le poids & l'estonnement en sera beaucoup plus grand. Mais l'on ne trouue pas quantité de cheuaux determinez & courageux, qui ayent la patience d'attendre ce temps, qu'il faut choisir & prendre sur les hanches, & avec le deuant en l'air, ny d'hommes nō plus qui le sçachent bien effectuer. Quant à l'arrest & à la fin de ce manege, il se doit faire par deux ou trois pesades ou courbettes, ou tant qu'on vouldra, selō que le cheual aura esté dressé. Et pour le maintenir en l'obeyssance & en la iustesse de ce manege, il faudra estant à l'escole, finir ordinairement les passades au petit galop, arrestar le cheual tout à fait & le caressant, premier que faire la demy-volte, comme aussi apres l'auoir bien fournie & fermee, mesme si de son temperament, il est apprehensif & colere, ou s'il tire à la main de trop d'ardeur: afin qu'estant assure & repatrié par ceste douceur & patiēce, il puisse estre diuert de l'apprehension qui le faisira d'ordinaire, à cause de la violence du susdit exercice: & encores le faudra-il quelquefois eslargir de la plus iuste proportiō de ces demy-voltes: assauoir, que si naturellement il se serre plus qu'il n'est besoin, soit pour soupçonner & craindre trop les aydes & chastimens, ou pour estre impatient ou ramingue, il faudra sur la fin de l'exercice tenir les demy-voltes plus spacieuses, que de leur ordinaire iustesse: & s'il s'ellargist trop outre le vouloir du Caualerie, on doit par consequent finir ces leçons en estreissant les demy-voltes, iusques à la subiectiō necessaire: & par ce moyen le Caualerie de bon iugement, pourra tousiours maintenir le cheual en si bonne escole, sur ces passades & demy-voltes, que quand il vouldra, il les fera pareilles de toutes proportions, autrement elles ne pourront estre en leur perfection.

IE pense auoir veu vne grande partie des plus excellents hommes de cheual, qui ont esté de mon temps, & avec beaucoup de peine me suis rendu curieux de les pratiquer & seruir, ou de pouuoir par d'autres moyens, voir le stile de leurs escoles en quelque part de la Chrestienté, que ie les aye peu trouuer. Mais en fin ie n'en ay point veu, qui fissent ce dernier manege, avec tant d'art & de grace, qu'a fait Monseigneur le Marechal de Damp-uille, maintenant Conestable de France. Je puis dire avec verité, luy auoir veu dōner en faisant ces passades, en deux combats, deux coups d'espee à deux braues cheualiers, bien armez & montez de tous les aduantages, qui se peuuent honnestement desirer, dont l'vn estoit Prince des plus genereux & gallands, qu'il y en eust en ce Royaume, & l'autre auoit reputation d'estre vn des meilleurs hommes de cheual de son tēps. Chacun d'eux receut vn si grand coup d'espee, donné si brauement, & d'vn temps si iuste & si heureux, que l'vn en fut reuerlé tout à fait sur la croupe de son cheual, & l'autre separé de la selle, & porté par terre: chose si mal-aysee à croire que ie ne l'oserois escrire, si vn grand nombre de personnes d'honneur ne l'auoyēt veu commemoy. Le premier coup fut donné à Bayōne, quād la Royne d'Espaigne y fut trouuer le feu Roy Charles son frere, & l'autre à Paris, au iardin derriere le Louure, & aux combats, qui furent faits durant le temps des nopces de feu Mōseigneur le Prince de Portian, & tous les deux en presence du Roy, de la

Royne sa mere, & de tous les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour. Il a aussi tres-bien fait en general tous les autres plus beaux exercices, qui se peuvent faire à cheual: de sorte que tant que nous sommes, faisant profession de cest art, & qui auons eu l'heur de voir ce vertueux & braue Seigneur, deuous confesser librement qu'il n'y en scauroit auoir au monde, ny peut estre n'en fut iamais, vn plus accompli en toutes actions honorables & grandes, & particulierement tât amateur des bons hommes de cheual, qu'il a esté, ny mesmes qui ayt pratiqué avec tant de grace & de scauoir, toutes les plus belles reigles de cest art. Or pour reuenir à nos passades, on peut comprendre par leurs leçons, que le cheual doit faire la demy-volte, tenant les deux pieds de derriere sur le centre d'icelle, cependant qu'il fait le tour, & le circuyt avec ceux de deuant. Mais pour acheuer la volte entiere, ou pour en faire plusieurs il faut tenir le manege plus large, autrement il n'auroit grace ny vigueur: ioint qu'il n'est pas necessaire, que les voltes redoublees soyent si estroittes, comme les demy-voltes des passades: car en fin l'vn & l'autre manege se pratique pour seruir au combat de l'espee. Et pour en bien comprendre les raisons, il se faut imaginer que le cheualier ayant donné vn coup d'espee à son ennemy, en faisant la passade, tant plus diligemment aura-il apres tourné son cheual au bout d'icelle, plustost sera-il prest à repartir pour donner vn nouveau coup: c'est pourquoy la demy-volte doit estre estroitte & diligente. Je rediray encores qu'elle se fait sur les hanches, parce que le cheual estant ainsi r'accourcy, & le manege également soustenu sur les iarrets, les pieds de derriere se trouuent si fermement situez en terre, que le cheual ne peut glisser ny tomber en tournant que par grand hazard: mesmes par ceste ferme posture, il sera tousiours plustost prest (quand le cheualier voudra) à repartir également sur les deux hanches, & avec le corps droit, sur la ligne de la passade, pourueu qu'il ne soit trop acculé: & d'autre-part, le cheualier en sera moins incómodé. Quant aux voltes redoublees, leur propre est de seruir lors que deux cheualiers sont accostez & aux mains, tournans l'vn autour de l'autre, se frappans & chamaillans à coups d'espee, & taschans chacun de gagner la croupe du cheual de son ennemy, en quoy il est ayse à iuger que ce manege doit estre plus large, & plus libre sur le deuant, que n'est la demy-volte des passades. Toutesfois ie veux, en ces voltes entieres & redoublées, que le cheual tienne ordinairement vne hanche vn peu dedans la volte: d'autant que par ce moyen, il sera empesché de se coucher ou de pancher sur le tour, & par consequent le manege sera plus seur en vn mauuais terroir, & le cheualier plus droit, & plus fort en son alliette.

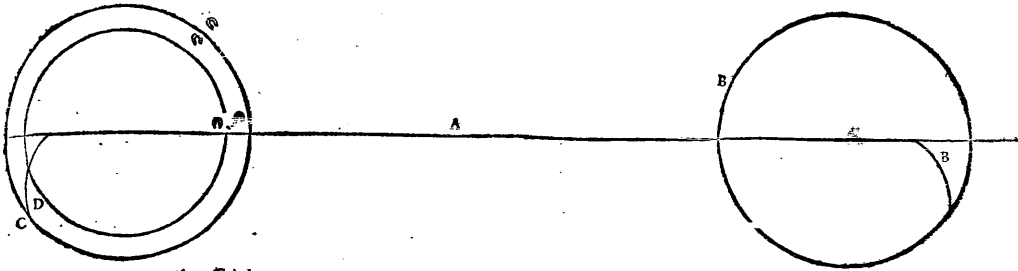
VOLTES ENTIERES ET REDOVBLES

terre à terre, & à demy-air.

CHAPITRE XIX.

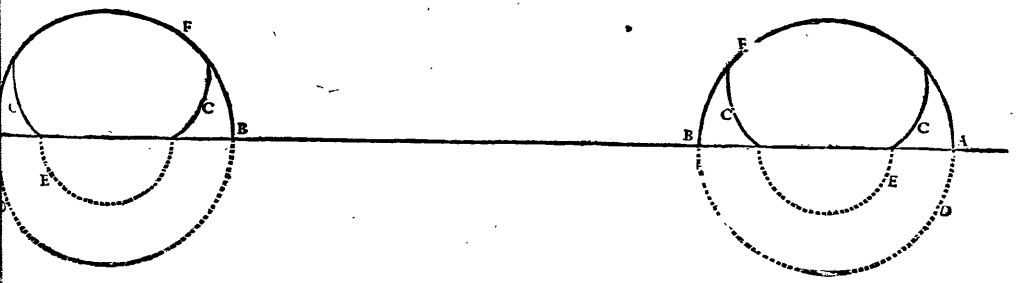
QUAND le cheual sera facile, & assureé aux iustes demy-voltes, terre à terre, & qu'on luy voudra faire fournir, ou redoubler d'vn mesme air, les voltes entieres aux deux bouts des passades, il faudra commencer la volte au trot, les quatre pieds ne faisant qu'vne piste: assauoir s'il est leger à la main, & principalement s'il retient ses forces: & au pas, s'il s'appuye trop, & s'il est assez nerueux pour fournir à la iustesse sans estre poussé au trot, & en ce passage luy faudra tenir la croupe, vn peu dedans la volte.

Pour la main gauche.



- A passade.
- B pour prendre & faire la susdite volte d'une piste au trot.
- C piste du susdit passage, fait avec les pieds de devant.
- D piste des pieds de derriere sur le dit passage.

Lors qu'il finira vne ou deux voltes de ce pas, ou de trot, iustemét sur la lettre A, qui se void en la figure suiuant, il luy faudra encores faire fournir sans l'arrester, vne demy-volte terre à terre, plus large des pieds de derriere, que celles des leçons precedentes, gardant neantmoins la iustesse tât qu'il sera possible, & finissant ceste demy-volte terre à terre, droictemét des quatre pieds sur la ligne de la passade, posant ceux de deuant sur la lettre B, & puis l'auancer par le droit, & le faire aller le pas ou le trot, selon ses forces & obeyssance, pour faire la mesme reigle à l'autre main.

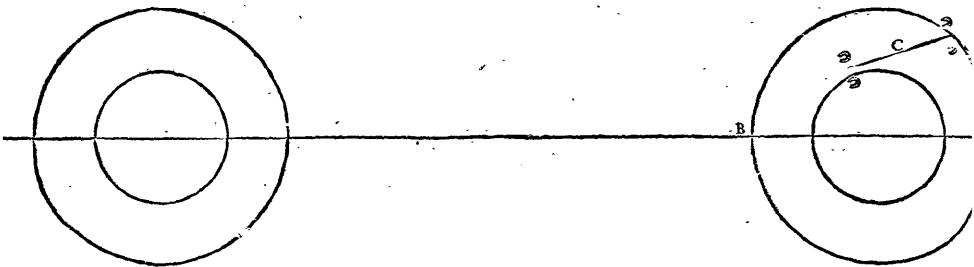


- D piste des pieds de deuant, faite sur l'air de la susdite demy-volte.
- E piste des pieds de derriere sur l'air d'icelle volte.
- F piste seule de la demy-volte, de pas ou de trot.

En ceste figure, il faut entendre par la marque, ou raye marquee C, qui change la rondeur de la piste des pieds de derriere, & qui se ioint à celle des pieds de deuant, que quand le cheval prend l'air du galop r'accourcy, terre à terre, sur la lettre A, laissant le trot de la volte d'une seule piste, les pieds de derriere, doiuent tenir tel ordre en s'adiustant, & allant prendre l'estroite place & rondeur, en laquelle les hanches doiuent soustenir l'air du manege susdit: & apres pour reprendre le trot arrondy, il faut garder par les pieds de derriere, la mesme proportion aussi marquee C.

Ec ij

APRES que le cheual aura cõprins ceste leçon, il la faudra augmenter comme en la mesme figure, la commẽçant par la demy-volte, terre à terre, finie des pieds de deuant sur la lettre B: & soudain sans l'arrester luy faire continuer le tour entier, au pas ou au trot, selon les occasions susdittes, empeschant soygneusement qu'il ne se ferre, se plie, ny s'elargisse, ny qu'il parte les pieds de deuat, ny ceux de derriere, de leurs iustes places limitees, & cy deuant representees. Et aussi tost que les pieds de deuant seront arriuez en tournant sur la lettre A, il luy faudra encores faire refaire d'vne haleine, yne autre demy-volte terre à terre, iustement finie dessus la ligne de la passade, ayant les quatre pieds sur icelle ligne, & ceux de deuant au lieu de la lettre B. Sans doute apres que le cheual fera bien ces deux dernieres leçons, il sera fort ayse de luy faire commencer, & fournir la volte entiere, terre à terre, ou à demy-air selon ceste autre figure suyuant, & apres on pourra accroistre peu à peu, l'ordre de la leçon & redoubler selon qu'il pratiquera avec memoire, toutes ces proportiõs, & tant que ses forces & haleine luy permettront l'effort del'exercice.

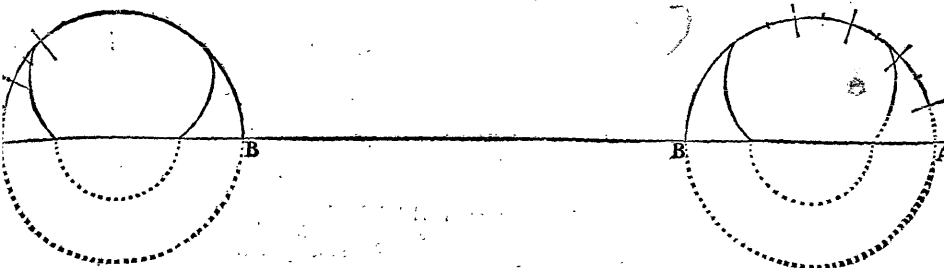


C posture du corsage du cheual, sur le manege de la susdite volte.

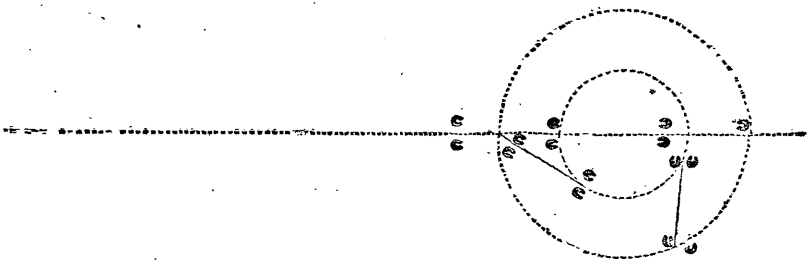
IE sçay qu'il pourra aduenir en ceste derniere leçon, que le cheual fera quelque desordre à l'air, ou en la iustesse du terroir, ou en tous les deux ensemble, au commencement qu'on le voudra refoudre du tout à prendre, & fournir la volte entiere, terre à terre, commenee & finie, ayant les pieds de deuant sur la lettre A, & tout le corps dressé sur la ligne de la passade, & apres en la voulât encores accroistre d'vne moitié, iusques à la susdite lettre B, sans interrompre l'air du galop, diligent & r'accourcy. En cela, il faudra considerer que ces desordres viendront communément, de ce que le cheual se trouuera surprins, par la nouveauté de la leçon. Mais sans doute aussi tost, qu'il l'aura recogneüe, il y apportera la facilité necessaire, moyennant la patience, & les iustes & subtils mouuemens du bon Cualetice.

Si d'auanture le cheual a si peu de memoire, ou s'il est d'humeur si colere, qu'il ne vueille, ou ne puisse assez tost fournir l'air de ceste volte entiere: il faudra tascher à le contraindre, par les aydes & chastimens ordinaires, & plus propres. Mais s'il estoit tant sensible & despiteux, qu'au lieu de se laisser vaincre, il deuiér plus obstiné: lors sans attẽdre qu'il soit rebuté, il faudra cesser lesdits chastimens, ensemble cest ordre dernier, pour le remettre à la reigle de la leçon precedẽte: & apres l'auoir bien remis & assure en icelle, au lieu qu'on aura auparauant essayé de le refoudre, terre à terre, en la demy-volte, iusques icy faite au pas, ou au trot, ie veux maintenant qu'on gaigne peu à peu, sur le circuit d'icelle, en commençant l'air & la diligence de la demy-volte, (desia apprinte) quelque espace du terroir arõdi, auant que le cheual arriue des pieds de deuat

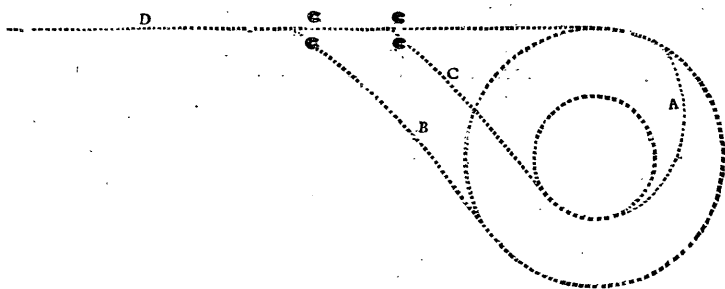
sur la lettre A, ainsi qu'il est cy apres figuré, antissipât vn peu à la fois, comme sur les marques, qui se voyent en la circonference de ladite figure, assauoir avec le temps, & à mesure que le cheual se rendra aisé, iusques à ce que par la pratique de ceste reigle, il fournisse l'air & la volte entiere, sans venir à la rigueur.



A F I N qu'on ne soit confus, sur l'ordre qu'il faut tenir en finissant & fermant ces voltes terre à terre, on doit considerer, que si le cheual obserue iustement le tour plus grand avec les pieds de deuant, & le moindre avec les pieds de derriere, portant le corps, avec le col droit & ferme, la volte se trouuera iustement finie, quand il arriuera des quatre pieds enséble, sur la droite ligne de la passade, sans qu'il soit besoing de ferrer le cheual de costé, ny l'auancer, que fort peu plus que la ronde & iuste proportion des voltes en les finissant: à cause que, comme il se void par la figure cy apres representée, elles sont my-parties par la ligne de la passade.



M A I S si le manege se fait selon ceste autre figure, il faudra necessairement pouffer & tenir d'auantage la crouppe du cheual dedans la volte, & l'auancer beaucoup plus en la finissant, à cause que la ligne de la passade, est à vne extremité du rond.



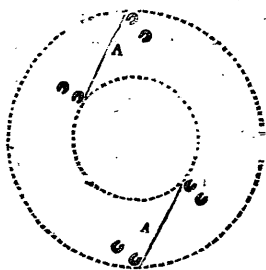
A piste des pieds de derriere pour entrer en la iustesse de la volte.
 B piste des pieds de deuant, pour se remettre sur la passade, partant de la volte.
 C piste des pieds de derriere, pour se remettre sur la ligne de la passade.
 D passade.

M A I S en ferrant ainsi de costé ceste volte, il faudra sentir l'appuy de la teste du cheual, avec le caueillon de dedans, afin de la pouuoir tirer & tenir en sa droite posture, si d'auenture il la vouloit porter en dehors, se retenant & se pliant, côme font ordinairement en telles occasions certains cheuaux foibles, paresseux, ramingues, ou mal dressez, pour ne pouuoir, ou ne vouloir tenir leurs forces vnies & disposees à l'obeissance perfeuee. D'autres font ceste faulse action, seulement pour auoir esté contrainsts à telle iustesse, à force de coups d'esperon, ou de nerf, le soupçon desquels leur attire encores craintiuement la teste, avec le courage du costé qu'ils ont accoustumé d'estre battus. En quoy l'on peut iuger, qu'o ne doit iamais precipiter le cheual, par les douleurs & subiections extremes, aux iustesses plus subtiles & mal-aysees, que premier on n'aye tasché de les luy faire comprendre peu à peu, & par les plus beaux moyens de l'art. En fin, ie veux en cecy, que tousiours la teste ensemble le regard & l'affection du cheual, guydent toutes ces actions d'obeyssance, tant en tournant, que par le droit, & en tout ce qu'il sera recherché, par les iustes mouuemens du cheualier.

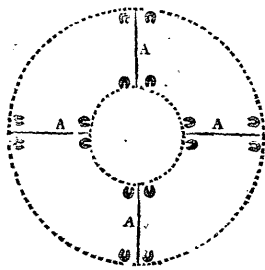
A V C V N S qui presumét sçauoir beaucoup en ces iustesses, veulent qu'en resoluant & continuant le manege des voltes redoublées, terre à terre, le cheual se tienne droit dessus tous les quartiers de la volte, comme il se verra representé en l'vne des deux figures suiuantes. Mais quant à moy (s'il est question de parler seulement du manege plus propre à venir aux mains) ie me tiens à la proportion que i'ay cy-deuant expliquée, allegant le combat de main de deux cheualiers accostez & ioints. Parce que si le cheual se trouue sur les lignes droites, à tous les coups qu'il passera dessus les quartiers en redoublant les voltes, de la largeur qu'elles sont necessaires pour le combat de l'espee, de ferme à ferme, il faut necessairemēt qu'il manie en portat tout le corps dedans le circuit de la volte, & par ceste posture on peut donner moyen à l'ennemy diligent de gagner la croupe du cheual tant a iuste. Et si elles sont autat estroites, côme doiuent estre les vrayes demy-voltes des passades, il ne fera pas necessaire de les redoubler: car en fin, puis que le propre des voltes redoublées, n'est que pour environner diligemēt & plusieurs fois, ce qu'on peut combattre, il n'est pas besoin de redoubler en vne place le manege, auquel le cheual tient tousiours le poinct, & centre de la volte avec les pieds de derriere, & qui occupe par consequent toute la place d'icelle, si ce n'est pour plaisir, & pour monstrier vne grande & iuste obeyssance. Par ce discours, il semblera à quelque esprit subtil, que si le cheual tenoit le dedans

des voltes, avec les espauls, elles en feroient plus diligentes, comme elles pourroient bien estre, & mesmes estât ainsi faictes, le cheualier aura plus de moyen de ne se laisser pas gagner la croupe de son cheual: mais d'autant que telles voltes n'ont grace, fermeté ny vigueur. Il vaut mieux qu'elles soient communément proportionnées, de façon que le cheual puisse également, & fermement soustenir son manège sur les hâches, laissant dedans iceluy vn vuide assez spacieux, sans que pour cela l'action libre des espauls du cheual soit empeschée, ny la commodité de porter ensemble la teste, la veüe & le courage, deuant & dessus la piste de la iuste rondeur de la volte, selon ceste figure, en laquelle la situation du corsage du cheual, est marquée de biais, & par les fers.

Volte susditte approuvee.



Volte susditte reprovee pour le combat.



A situation du corsage du cheual, estant sur l'air du susdit manège.

POUR bien garder toutes ces proportions, il ne faut pas que le Cavalier aye faulx iugement ny de pratique, ny le cheual mâque d'obeyssance ny de bon nerf: quoy qu'on trouue souvent aucuns cheuaux, de peu de force, & neantmoins naturellement tant obeyssans & bons à la main, qu'ils manient fort longuement & iustement terre à terre, & avec telle facilité, que presqu'un enfant de dix ans, les pourroit exercer: mais c'est vn manège d'obeyssance sans beaucoup de vigueur. Pour moy ie tiens que les voltes tant aysees, ne sont pas les meilleures pour le combat: au contraire qu'estant faictes vn peu sur l'esquive, elles apportent quelque furie, qui donne beaucoup plus de grace & de force, au cheualier & au cheual, & si elles apportent quelque incommodité à l'assiete du cheualier qui les pratique, elles incommodent aussi d'avantage, l'ennemy qu'il combat.

IE ne parleray point de l'estroite iustesse du changement de main, parce qu'elle n'est pas fort necessaire, au vray combat de l'espee en duel. Mais pour finir ces leçons ie diray encores, que le Cavalier doit tenir pour maxime, que pour si iuste & assésuré que le cheual se montre, aux demy-voltes des susdites passades, s'il n'est aucunes-fois exercé lentement, en eslargissant & redoublant les voltes aux bouts des passades, il pourra estre en peu de temps tellement confus & desbauché, qu'au lieu de bien commécer & former la demy-volte, il se couchera ou se rendra entier, ou pour le moins entrera en telle fougue, qu'il repartira à tous les coups liciteusement, premier qu'auoir serré la demy volte, droit sur la ligne de la passade, sans attendre l'action du cheualier. Mais le redoubler des voltes, aucunes-fois au galop ordinaire sur vne seule piste, seruira de bon exercice. pour le rendre plus attentif au manège, & plus patient aux bouts des passades, & après par consequent plus ayse, & plus iuste aux demy-voltes estroites.

CE manège de voltes terre à terre, selon la iustesse qu'on recherche tant en ce téps,

est plus moderne que les voltes releuees & l'on ne me peut veritablemēt desnier que ie n'en sois l'auteur. Le Seigneur Iean Baptiste Pignatel nous a le premier apprins, les iustesses des maneges releuez, & sur ces premieres proportions, i'ay commencé il y a plus de trente ans, l'usage de ces voltes terre à terre, & depuis ie les ay continuees & reduictes en la perfection que i'ay peu, & m'a semblé, qu'estant bien pratiquées, elles font bien paroistre l'obeyssance & gentillesse du cheual, embellissent son actiō & donnent beaucoup de grace au cheualier sçauant, & polly en cest art: Mais en fin ce n'est qu'un exercice de carriere. Car sans doute les voltes redoublees propres pour le comba, sont celles qui se font sur vne piste, & les demy-voltes des passades sur les hanches, comme i'ay dit en ces leçons. Toutesfois si le cheual a esté bien aiusté & facilité sur le passage & les voltes de deux pistes, le manège d'une seule piste ce trouuera plus perfir, plus libre & plus ferme en vn mauuais terroir.



REIGLES DES AIRS RELEVEZ SVR LES VOLTES REDOVBLEES & plus iustes.

CHAPITRE XX.

EN TRE tous les plus beaux exercices, qui se peuuent apprendre au cheual, le manège des voltes releuees & redoublees, donne d'autant plus de contentement au Cavalier, que plus l'air en est gaillard & releué: mais aussi il luy couste beaucoup de peine, premier qu'auoir mis ensemble, toutes les vrayes proportions de ce manège: assauoir la fermeté & legeresse de l'appuy de la bouche: la disposition & l'egalité des battües bien accompagnées: le retrouffement des bras: la iustesse du terroir, pareille à toutes mains: la facilité du tourner, & les fermes & droittes postures de la teste, du col, des hanches & de la queuë. Car le cheual peut fournir vn bel air, sans que les voltes soient iustes ny égales: & bien qu'elles le soient, l'air peut estre inégal & confus. Aussi l'air & les voltes ensemble se peuuent rapporter par vn bel ordre que la teste, le col, & la queuë, seront en desordre, tout ainsi que la queuë, le col, & la teste, estans en bonne posture, l'air & le terroir peuuent estre falsifiez: & le cheual peut estre dur d'espaules, de col, ou de bouche en tournant, qu'il ne laissera pas de manier iustement: & mesmes il pourra estre facile & leger sur la volte, qu'il ne tiendra pas la teste ny les hanches en leurs places, iustes & necessaires. Tellement que pour bien & longuement faire consentir le cheual à toutes ces proportions ensemble, comme il est besoing en la perfection des voltes, il faut que le Cavalier, ait beaucoup de iugement, & de pratique en son art, mesmement quand il a affaire au cheual, qui de sa nature est pesant, desobeyssant, ou sans memoire.

CAR il arriue souuent que le cheual timide, malicieux ou trop sensible & colere; voire quelquesfois celuy, qui est de meilleur temperament, se desplait, s'auili, se cōfond, ou se defend en plusieurs & diuerses façons, estant recherché de la perfection des susdittes voltes, iusques à ce qu'il y soit accoustumé par les bonnes reigles: & cōmunément il iette la croupe hors la iuste rondeur de son manège, ou se retient &

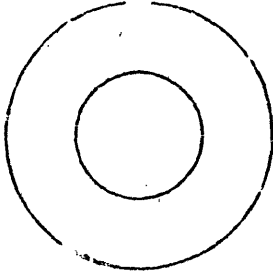
s'accule: ou entrant en grande inquietude, il trepigne, ou met en desordre la teste, ou la queuë: ou se rend entier à quelque costé: ou dur à l'appuy de la main.

Il ne doute pas, que les bons Caualerices ne sçachent, que le cheual, qui negligé & amolir l'air de son manege, doit estre esueillé & animé, par la voix allegre de l'home & celle de la gaulle: ensemble par les mouuemens hardis du bras, de la main & de la iambe du cheualier: & qu'il faut chasser viuemét celuy qui s'accule: & chastier de l'esperon & du nerf, celuy qui se serre ou s'elargit, le battant du costé qu'il fait la faute, iusques à ce qu'il soit remis sur sa iuste piste: qu'il faut aussi retenir patiemment, ou releuer & soustenir celuy, qui est en inquietude & qui trepigne, & tenir le col, la teste & la queuë de celuy, qui est trop sensible & desdaigneux, par la fermeté des mains, des bras, & des iambes de celuy qui l'exerce. Toutesfois ce n'est pas assez de sçauoir proportionner l'ayde & le chastiment, selon le mouuement & la faute que le cheual fait: car il est necessaire que le bon maistre considere en effectuant ces remedes, s'ils se rapportent au naturel du cheual: autrement ils se trouueront ordinairement inutiles, & causeront des desordres: quoy qu'en apparence ils semblent estre bons, selon les fautes mal-iugees.

La diligence est aussi vne des plus belles parties, que le Caualerice puisse auoir: d'autant que les meilleurs secours & chastimens faits hors de leur temps, amènent aucunes fois plus de cõfusion, que de iustesse ny d'obeyssance. En fin ie louë fort les remedes, qui corrigent & chastient proprement le cheual, toutes les fois qu'il a failly. Mais à la verité, i'estime beaucoup d'auantage, les reigles & les moyens qui le peuuent diuertir, (sans beaucoup de violence) des occasions de falsifier les mouuemens, & les iustes proportions, principalement des leçons estroites, propres aux voltes reuees de quelque bon air, par lesquelles on peut facilement cognoistre la suffisance, & le fonds du sçauoir du bon Caualerice: parce que c'est le manege plus nerueux, plus obserué & limité, & plus longuement soustenu, & auquel par conseqent le Caualerice doit plus sagement & subtilement dispenser les forces, & disposition du cheual, en luy conseruant la franchise & la memoire, comme il se peut faire par les reigles & leçons, qui se verront cy apres expliquees, pourueu qu'elles soient bien entendues, & diligemment effectuees.

Pour mettre le cheual sur les leçons des voltes iustes, il doit estre auparauant degourdy, & libre au trot & au galop à chaque main: doit aussi sçauoir parer, reculer & ceder d'un & d'autre costé, au chastiment & soupçon de l'esperon, & faire quelques pesades ou courbettes par le droit, pour le moins mediocrement bonnes.

Après il luy faudra apprendre le passage de la volte, duquel doit naistre l'egalité de l'air, & l'obeyssance & iuste espace du manege. A cause de quoy, il faut que ce passage soit parfaitement rond, & qu'il aye deux pistes separees & limitees, selon les forces & disposition du cheual: l'une piste faicte avec les pieds de deuant, & l'autre avec ceux de derriere, comme il est icy figuré.



EN suyuant l'ordre de ces deux pistes, le cheual doit faire autant de mouuemens & de pas, avec les pieds de derriere, comme avec ceux de deuant : mais beaucoup plus petits, à cause que leur place & rondeur est la plus petite : & d'autant que le cerne des pieds de deuant est le plus grand, le cheual doit aussi necessairement faire les pas de deuant plus grands, & par consequent, il faut que l'action de l'espaule hors la volte, soit libre & fort auancee, afin que le bras passe & croyse en tous ces mouuemens, deuant & dessus celuy de dedans, pour auoir moyen de croistre le pas, sans falsifier la rondeur de leur circulaire, & sans mettre en desordre les pieds de derriere, qui doiuent aussi marcher en posant à chascun pas, celuy de dehors, deuant celuy de dedans : non pas tât ny si croysez, que feront ceux de deuant, parce qu'ils ont beaucoup moins de tour à faire, mais en fin le cheual ne se doit iamais trouuer trois pieds ensemble en terre, en faisant ce passage.

IL faut bien noter en ce passage de volte, ces trois choses principales : assauoir premierement les mouuemens obseruez d'autant de pas avec les pieds de derriere, comme avec ceux de deuant : car communément quand le cheual se veut acculer, ou comment qu'il vueille autrement estreir la vraye piste, & rondeur de la volte, il arreste les pieds de derriere en vne place, dont il ne les bouge, que ceux de deuant n'aient fait vn pas ou deux, & quelques fois trois, en desrobant le terroir de la volte, sans que le Cavalierice mal poly en ces iustesses, s'en aperçoie : encores ne sçay-ie si tous ceux, qui sentent ce faux mouuement, ont la main assez diligente, & le talon assez friand, pour y remedier assez à temps, sans estonner ou troubler le cheual, quoy que la pluspart des hommes de cest art, pensent bien entendre la perfection de ce passage.

SECONDEMENT, que le mouuement de l'espaule hors la volte, soit libre & auantageux, afin que le bras de ce costé auance assez, & cheuale facilement à chascun pas dessus l'autre, & que par ce moyen l'occasion soit ostee au cheual trop sensible ou ramingue, de se faire entier, ou se plier & coucher, comme il aduient d'ordinaire en ces proportions, à cause du desplaisir, qu'il reçoit en la subiection des pieds de derriere, & des hanches, mesmes quand il est de sa nature desobeissant & malicieux : en quoy l'õ peut aucunes fois cognoistre l'erreur de ceux, qui chaltient indifferemment les cheuaux entiers, en les battant de l'esperon, ou du nerf sur le flanc, ou sur la cuisse dedans la volte, quoy que les pieds de derriere, & les hanches, soient en bon lieu : ne iugeant pas que la durté du col & de la teste, procede seulement du mouuement retenu de l'espaule de dehors, à cause que la facilité & difficulté de l'vne de ces parties, dependent indubitablement de l'autre : voyla pourquoy ie recommande si souuent en tous les

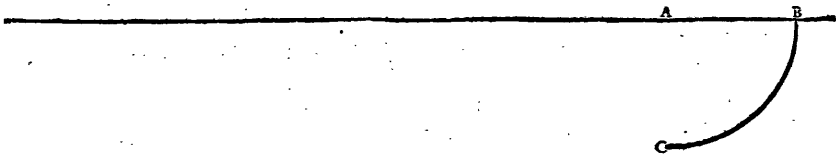
commencemens, le premier mouuement fait en portant la teste sur la piste, ou proportion de la volte.

EN apres il faut obseruer avec la franchise & facilité des pas vne iuste égalité en l'ordre d'iceux, sans laquelle le cheual ne pourra bien cōprendre, ny retenir les vrayes proportions de ce passage.

IL ya encores vne belle consideration en la distance de la piste, des pieds de derriere à celle de ceux de deuant, qui se doit garder selon le naturel du cheual, & selon que l'on veut qu'il porte les hanches, & tout le corps sur la volte: mais ie remets ceste explication en lieu plus à propos.

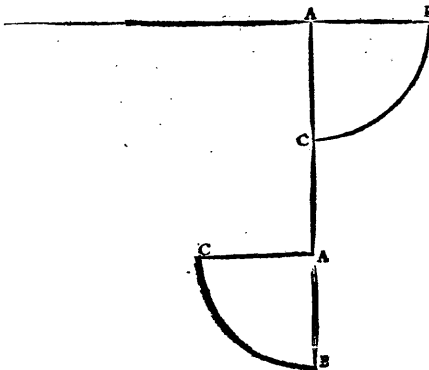
OR pour faire que par la pratique des bonnes reigles, le cheual puisse apprendre à bien proportionner ce passage, sans qu'il y soit contraint par les alpres, & incertains chastimens, qu'on void faire communément, & pour euitter que par les defordres d'iceux, il ne soit confus & rebüté, comme il aduient ordinairement, quād le naturel du cheual contraire beaucoup aux suldits chastimens, & mesmes quand le Caualerice est obstiné, & mal fondé en son art, il le faudra mener en quelque lieu plain & vny, auquel apres auoir mis la bride & le caueillon en bon appuy, on fera cheminer le cheual trois ou quatre pas par le droit, le Caualerice se figurat en l'esprit, vne ligne ainsi qu'elle se void cy dessous, au bout de laquelle comme en la lettre B, il faudra tourner le cheual au temps, qu'il vouldra poser la main de dedans en terre, le tenant si subiect du poing de la bride, & du caueillon, & avec la iambe contraire, qu'il ne puisse partir les pieds de derriere de ladite ligne, & de la lettre A, que premier il n'aye fait vn quartier de volte, finy sur le C, comme il est icy figuré.

Pour la main droite.



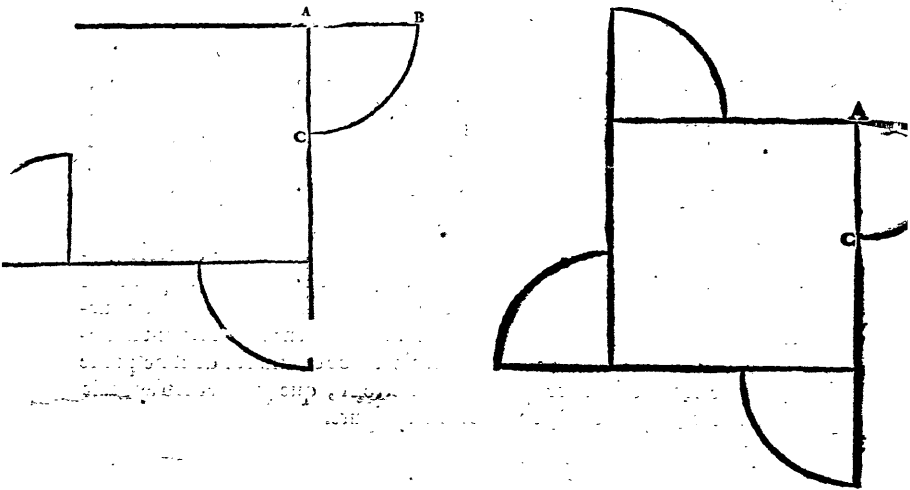
CE quartier de volte finy, le cheual arriuant des pieds de deuant sur la lettre C, il le faudra encores faire cheminer par le droit, comme sur vne autre ligne angulaire, autant de pas & tout de mesmes, qu'il aura fait sur la premiere, & soudain luy faire refaire vn autre quartier de volte semblable au premier, selon ce second dessein.

Pour la main droite.



EN finissant ainsi iustement ce second quartier, des pieds de deuant sur la lettre C, il faudra de nouveau faire auancer le cheual par le droit, suyuant vne troisieme & semblable ligne, & puis le tourner sans confusion, de mesmes qu'il est desia representé aux bouts des deux lignes precedées, gardant le mesme ordre, iusques à ce que la quatrieme ligne, ferme & finisse le quarré de ceste leçon, selon ces deux desseins.

Pour la main droite.



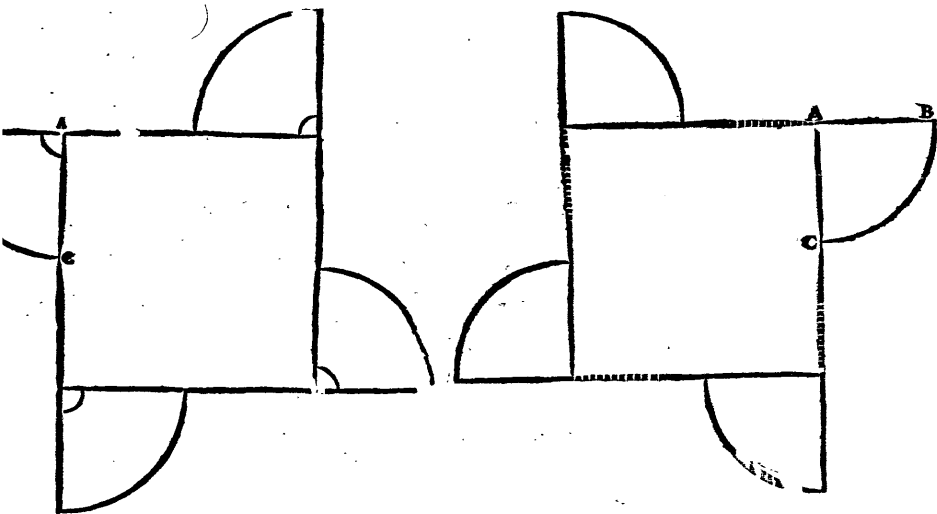
Le cheual de bonne nature comprendra facilement ceste leçon, en trois ou quatre caualcades; mais s'il est colere & desobeyssant il pourra faire quelque difficulté à tenir les pieds de derriere fermes, sur la susdite lettre A, en faisant les quartiers de la volte: & pour s'opposer à la iustesse & facilité, il iettera communément la croupe en dehors, ou peut estre, la portera trop en dedans, principalement si premier on ne luy a appris à ceder librement de costé, au chastiment de l'un & de l'autre esperon, & au mouuement de la iambe & de la gaulle. Toutesfois le Cauaierice ne doit vsfer de punitions seueres, en ces premieres fautes, si l'obstination du cheual ne le cōtrain: mais plustost le corriger & redresser peu à peu, en le remettant par des mediocres chastimens, sur les lignes droites, allant en auant & de costé. Car en fin ces trois ou quatre pas, ou plus ou moins, faits par le droit après le quartier, doiuent seruir de remede pour oster l'occasion au cheual de falsifier la iuste proportion de la volte, quand il y est trop enclin, & pour luy redresser, ou plier le col, & luy tirer la teste du costé, qu'il se fera dur ou entier, sans vsfer de trop grande violence, afin de le disposer à refaire mieux les quartiers suiuaus. & s'il estoit tant obstiné, que par les plus doux moyens, il ne se voulust tenir en l'obeyssance de ces quartiers, il le faudra necessairement battre avec l'esperon ou le nerf, sur le flanc, la cuiße ou le costé qu'il fuyra, ou refusera la iustesse. Mais cela doit estre fait industrieusement, & selon qu'ò aura recogneu son tēperamēt naturel: & en le chastiant, il le faudra soustenir & auancer, (ou comme i'ay desia dit) le pousser de costé sur la ligne, apres qu'il aura fait, pour le moins, deux pas en tournāt, commençant le quartier. Car il faut tousiours euitter tant que l'on peut, les occasions de faire

de faire desplairir au cheual, nouveau, aprentif, mesme en cōmençant la volte d'autrāt que avec l'obeissance, ce premier mouuemēt doit aussi estre accōpaigné de frāchise & de memoire, à cause que par iceluy, on doit ordōner & prendre ensemble, l'air, la mesure, & la iuste espace du manège: & partant le cheualier peutiuger, qu'il vaut beaucoup mieux que le cheual soit enclin à porter les hanches hors la volte, & la teste dedans icelle, que si naturellement il estoit dur & entier.

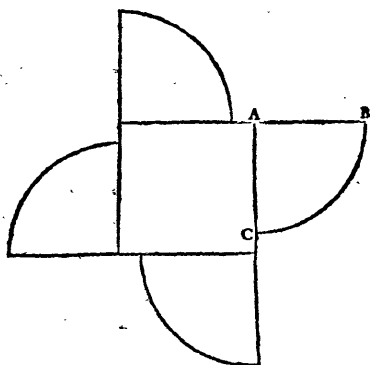
D'ORDINAIRE ceste reigle se doit faire, changeant souuent de place en diuers lieux, afin de tenir le cheual plus esueillé, & mesmes pour luy donner moins d'occasion de se desplaire en sa leçon. Toutesfois s'il est tant impatient & fougoux, ou de si peu de memoire, qu'il soit necessaire de luy faire refaire souuēt vne mesme chose, seulement en deux places obseruees, assauoir l'vne pour la main droite, & l'autre pour la main gauche, il sera bon de les tenir ordinairement assez pres l'vne de l'autre: & parce qu'il n'y a point de quartier en ceste reigle, qui se finisse à propos, pour tirer vne ligne en laquelle le cheual puisse aller, & reuenir commodément, de la figure de l'vne des mains, à celle de l'autre, sans faire quatre places, & quatre lignes, ie remettray ceste particularité de peu de consequence au Cavalierice, qui en sçaura bien prendre l'occasion.

pour la main gauche.

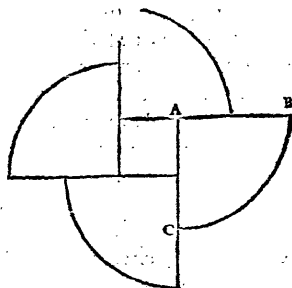
pour la main droite.



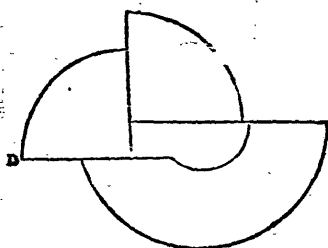
A mesure que le cheual comprendra & pratiquera librement ces proportions, il faudra retrancher peu à peu les pas, qui auront esté faits par le droit, sur les lignes figurées cy dessus, iusques à ioindre les quartiers, & par consequent arrondir la piste quarree des pieds de derriere, comme celle de ceux de deuant. Et quand il aura ioint deux quartiers ensemble, qui feront vne demy-volte, selon le troisieme dessein, cy apres representé, soudain il faudra de nouveau auancer le cheual, enuiron deux pas par le droit, iusques au D, puis luy faire encores refaire la demy-volte, en assemblant les autres deux quartiers, comme il se peut aussi voir en la quatrieme de ces figures.

Pour la main droite.

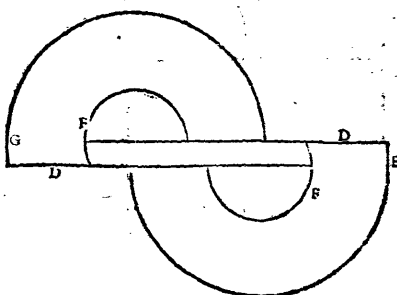
1



2



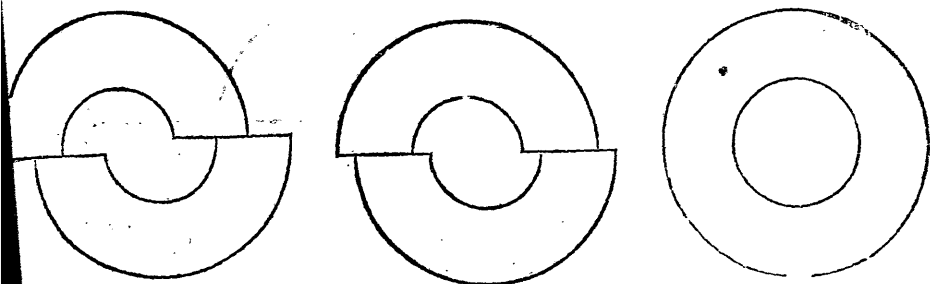
3



4

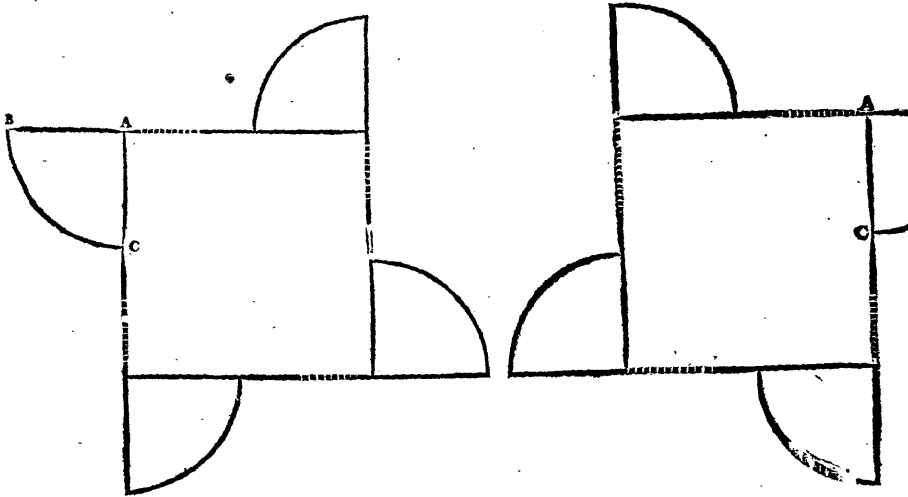
D pour aller par le droit.**E** pitte des pieds de deuant, pour commencer & faire la demy-volte.**F** pitte des pieds de derriere.**G** pour refaire l'autre demy-volte.

EN retranchant encores peu à peu les pas par le droit, sur ceste quatriesme figure, la volte s'arrondira, & en fin se reduira en sa perfection, sans que le cheual s'en soit presque apperceu, quoy que de son naturel, il soit ennemy de la iustesse.

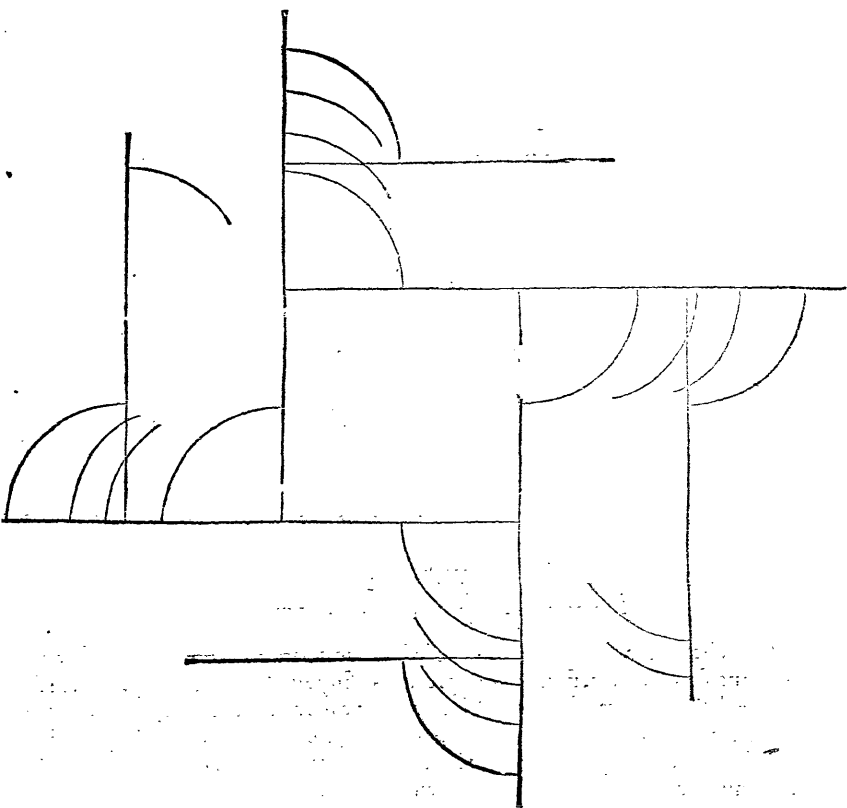
Pour la main droite.

SELON l'ordre des meilleures escoles, il faut auoir facilité le cheual, au iuste passage des voltes, auant que le mettre sur l'air, qu'on le veut dresser. Toutesfois il aduient d'ordinaire, qu'ayant asseuré & rendu facile à la iustesse du passage, le cheual colere, trop sensible & fougoux, ou malicieux, & le voulant apres rechercher à quelque air releué, sur le passage adiufté, il entre facilement en ses premieres inquietudes, & malicieuses defences, tellement que le Caualerice est souuent plus empéché, qu'il ne s'est trouué en luy faisant comprendre, les premieres & susdittes proportions de pas, non seulement à cause, que les commencemens de l'air sont incogneus au cheual: mais aussi, parce que desia, il pourra auoir entrepris auparauant plusieurs moyens de se defendre à la bonne escole, desquels il se ressouuiendra pour s'opposer à l'importunité de ces nouuelles leçons. Or c'est vne maxime, qu'il vaut beaucoup mieux que le cheual superbe, colere & malicieux, se defende fort longuement aux remedes de l'obeyssance, (pourueu qu'à la fin on le puisse vaincre,) que s'il y consentoit en peu de temps, & qu'il vint apres à recheoir en ces bizarreries, & desobeyssantes humeurs, mesmemét quand ces recheutes arriuent souuent: car d'icelles procede la plus grâde obstination des cheuaux mal créés, qui ont passé par les mains de plusieurs Caualerices, qui tous n'ont peut estre, pas eu toutes ces considerations. A cause dequoy, ie ne suis d'avis que l'on attende tousiours en ces leçons, ou nous en sommes, que le cheual, s'asseure, tant à la facilité du iuste passage, qu'il soit du tout exempt d'apprehensiõ, & de doute de tous les chastimens qu'il pourroit auoir receus, iusques à la perfection des iustes rondeurs de la volte de pas.

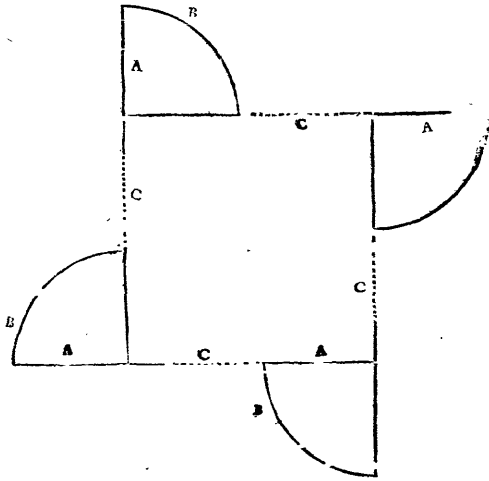
QUAND doncques le cheual sera arriué, iusques à la proportion de la susdite & derniere figure, par l'ordre bien pratiqué de toutes les leçons precedentes, il le faudra remettre sur la premiere figure carrée, qui se voyt cy dessous de nouveau representee, & au lieu de ces trois ou quatre pas par le droit, il n'en faudra faire qu'un ou deux & sur le reste de la ligne d'iceux, on leuera le cheual, luy faisant faire le mieux, & le plus doucement qu'il sera possible, vne ou deux battues, propres à l'air qu'on cognoistrà que sa disposition pourra fournir: & l'ayant fait auancer paisiblement, apres les battues, encores quelque nombre de pas, sur la mesme droite ligne, on le fera tourner vn quartier de volte, gardant iustement en iceluy l'ordre premier du passage, & apres faudra continuer le mesme stile, sur toutes les lignes, & en tous les quartiers, iusques à ce que le cheual l'aura comprins & pratiqué.

*pour la main gauche.**pour la main droite.*

Ces longueurs des lignes, qui auancent plus que les quartiers ordinaires, ensemble les autres varietez qui se voyent en la figure suyuant, signifiēt que si le cheval est naturellemēt teragnol, ou trop flegmatique & timide, & qu'au lieu de leuer paisiblement les battuēs susdittes, sur les lignes droittes, il s'arreste, s'accule, ou s'auilisse : ou s'il est d'autre temperament, colere, sensible ou bizarre, & qu'il entre en fougue, & en inquietude, ou commēt que l'un ou l'autre retiēne ou haste ses pas, ou qu'il refuse de se haucer, ou qu'il se hausse en desordre, ou auant l'aduertissement du cheualier : lors il le faudra auancer allant le pas par le droit, au long dela ligne droite qui outrepatte la figure premiere, afin de l'appaiser & disposer à faire mieux les pas, & les battuēs, & apres les auoir faites legerement, & par obeysance le tourner doucement, & à loysir en quelque part de la ligne qu'il se trouuerra droit & apaisē, & l'ayant iustement tournē sur ce quartier, il le faudra encores auancer, continuant la susdittē reigle, en quelque part qu'il se trouue en estat d'obēir à ceste leçon, selon qu'il est icy representē.

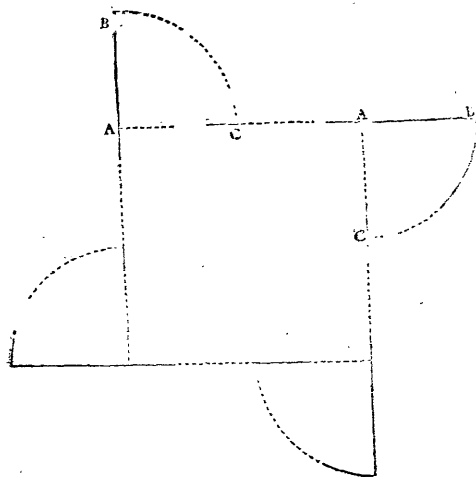
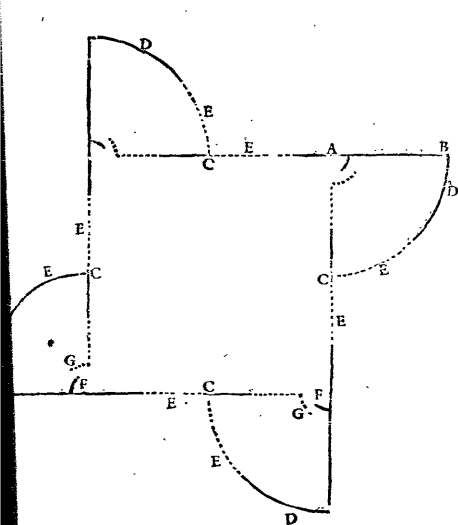
Pour la main droite.

LE cheval ayant compris, & faisant libremét ceste léçon quaree, sans anonchalir ou precipiter l'ordre des pas ou des batuës par le droit, non plus que la iustesse des quartiers de la volte: lors il faudra augméter ceste reigle, commençant à leuer le cheual, & le mettant sur son air, au mesme temps qu'il finira le quartier de pas, sur la ligne droite, sans l'arrester, ny luy laisser faire aucun pas; qu'il n'aye fait quatre ou cinq battuës en auant, & droités dessus ladite ligne, apres lesquelles il le faudra encores auancer paisiblement, vn pas ou deux, pour refaire iustemét l'autre quartier, toujours commencé sur le pied de dedans) comme j'ay desia dit, plus clairement ailleurs:) continuant apres le mesme ordre en sa perfection, selon ceste autre figure prochaine: & si d'auenture le Caualerie auoit trop de peine à prendre toutes les fois, le temps de ce premier pas obserué, au moins il fera faire au cheual la premiere action de ces quartiers, en portant la teste sur le costé qu'il tournera, sans toutesfois qu'il plie le col, ny retienne l'action des espauls.

Pour la main droite.

- A piste des pas auancez par le droit.
 B piste du passage sur le quartier de volte.
 C piste des battües par le droit ayant finy le quartier.

Si le cheual recognoit le temps, & le lieu auquel il aura accoustumé de se mettre chaque fois à son air, finissant ou apres auoir finy au pas, les susdits quartiers : sans doute, li se disposera à se leuer de soy, premier qu'il arriue des pieds de deuant sur la ligne droite, & sur la lettre C, qui se void en la figure suyuant, & lors augmentant la leçon, il luy faudra ayder discrettement luy faisant commencer doucement son air, auant que le quartier de pas soit finy, & en telle sorte, que sans falsifier aucune des susdites proportions, il ferre ledit quartier par vne ou deux battües aysees, continuant soudain apres icelles, son air par le droit, & sans interualle, selon l'ordre susdit : & apres à mesure qu'il comprendra & pratiquera patiemment & legerement ceste leçon, il luy faudra faire entreprendre peu à peu d'auantage, sur le tour & l'espace du quartier, à mesure qu'il prendra son air, comme il est cy apres figuré, iusques à ce qu'il commence & finisse le quartier iustement, & sagement, sans interrompre le vray ordre & l'egalité de ces battües, ce qu'il fera en peu de temps, s'il y est nay, & si ces leçons sont bien obseruees,

*Pour la main droite.**Pour la main droite.*

D piste du passage des pieds de devant.

E piste des batues des pieds de devant pour ferrer le quartier, & finir par le droit.

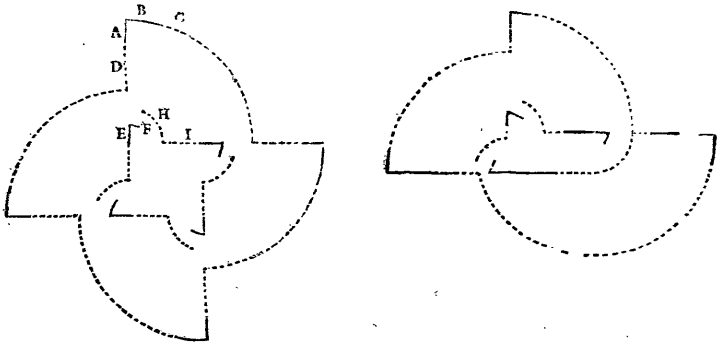
E piste des pieds de derriere sur le dit passage.

G piste des pieds de derriere, relevant le manege pour ferrer le quartier.

TOUTES les proportions de ces figures de iustesse, qui se voyent comé picquées, signifient la piste des batuës de l'air du cheual, & celle du pas, ou du trot, est aussi representee par les autres marques & rayes.

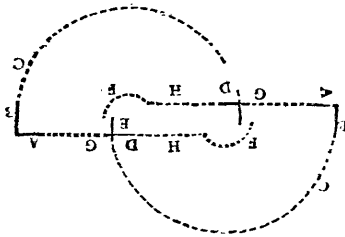
A PRES que le cheual sçaura faire facilement, & iustement ces quartiers, sans interrompre la mesure de son air, il faudra raccourcir peu à peu, les lignes droites, & retrancher par consequent sur icelles, le nombre des batuës, iusques à ce que sans plus aller par le droit, & en eslargissant & arrondissant les pistes des pieds de devant, & de ceux de derriere sur les quartiers, il puisse proportionner vne demy-volte, af semblant deux quartiers, comme i'ay dit au passage precedent, apres laquelle il faudra auancer le cheual, vn pas ou deux, par le droit, comme il est icy de nouveau figuré, & puis l'arrester quelque espace de temps, & sil est besoin le caresser sans partir de sa place.

Pour la main droite.



- A piste des pieds de devant faite au pas par le droit avant tourner.
 E piste des pieds de derriere, qui accompagne au pas par le droit avant tourner.
 B piste des pieds de devant faite au pas pour commencer le quartier de la volte.
 F piste des pieds de derriere pour accompagner au pas par le droit commençant à tourner.
 C piste des pieds de devant faite par les battues sur le quartier.
 H piste des pieds de derriere, pour accompagner les battues.
 D piste des battues faites avec les pieds de devant par le droit ayant acheué le quartier.
 I piste des pieds de derriere accompagnant les battues, qui acheuent le quartier.

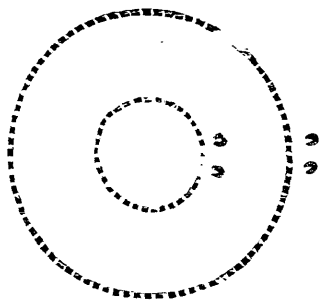
AYANT ainsi fait ceste demy-volte, & auancé le cheual quelque pas sur la ligne droite, il luy en faudra faire refaire vne autre semblable d'air, & de proportions du terroir, en assemblant les autres deux quartiers, comme il est cy apres figuré: & afin qu'en ces premieres leçons, le cheual resolue plus librement l'air & le tour de ces demy-voltes, il faudra commencer par vn pas ou deux, sur ledit tour, & apres faire le premier temps releué d'icelles, beaucoup moins contraint & vn peu plus bas que les autres suyans: car sans doute ce commencement ayse donnera beaucoup de facilité à l'air, & à la iustesse: mais en faisant ce premier temps, il faut empescher diligemment que le cheual ne se ferre, endurecisse, ou se couche, comme il aduiendra souuent, si le Cauallerice n'est expert & diligent.



- A piste des pieds de devant, auancant par le droit premier que commencer la demy-volte.
 D piste des pieds de derriere accompagnant les pas susdits.
 B piste des pieds de devant commençant au pas la demy-volte.
 E piste des pieds de derriere accompagnant les pas, qui commencent la demy-volte.
 C piste des pieds de devant & de l'air releué de la demy-volte.
 F piste des pieds de derriere accompagnant l'air releué de la demy-volte.
 G piste des pieds de devant, auancant le cheual par le droit soutenant l'air releué, duquel la demy-volte aura esté faite.
 H piste des pieds de derriere accompagnant l'air releué, duquel la demy-volte aura esté faite.

IL se trouuera souuent, des cheuaux tant sensibles & impatiens, que du commencement, au lieu de releuer également & sans fougue, les battues des susdits quartiers, ou demy-voltes, ils se ferreront trop ou trepigneront, & mesme refuseront aucunes fois de se haucer, qui sont indices de n'auoir point d'inclination aux maneges releuez: Quand cela aduendra, il les faudra mettre à la regle d'une battue, suiuite d'un pas, & soudain refaict & continuée, regeant ainsi les pas, entre les battues, sur la iuste piste, des susdites demy-voltes Et toutes les fois qu'il se hastera impatiemment, il faudra le retenir & arrester tout à fait, précisément sur l'endroit du iuste terroir, auquel l'inquietude l'aura faisi, & premier que partir d'iceluy, le faire obeir legèrement (& sans le laisser haster) soit par la douceur ou la contrainte. Iugeant sur tout, selon le naturel du cheual, laquelle des deux pourra rendre plus d'effect. Et si outre celà, le cheual deuiet fort entier en ceste leçon, il sera necessaire de l'elargir du derriere, & là faire les quatre pieds formans vne seule piste, la raiustant apres peu à peu, en diuerses caualcades, iusqu'à ce que le cheual aye compris, par bonne habitude, l'ordre & la facilité de la vraye proportion de ces leçons. Or tout ainsi qu'il faut que le Caualerice soit soigneux de haucer beaucoup le deuant du cheual terragnol, principalement en faisant ces premieres leçons estroittes & releues: ainsi doit-il empescher par douceur & patience, que celuy qui sera fort leger ou qui (sans mesure) se voudra essancer, ne se hauce trop: Et soit que tout expres, le Caualerice releue ou retienne, ainsi extraordinairement les battues, son dessein final doit estre, que le cheual, qui aura trop d'appui les face courtes & fort soustenues sur les hanches, & que celuy qui sera trop leger, les aduance d'auantage, autrement la leçon sera imparfaict.

A mesure que le cheual pratiquera la regle des dernieres demy-voltes, cy deuant figurées, il le faudra a tous les coups, moins auancer par le droit aux fins d'icelles, iusques à ce que sans confusion, il les puisse assembler, fournissant & arrondissant la volte enuier, apres laquelle il le faudra encores auancer vn pas ou deux par le droit, comme il est icy figuré par les fers,



QUAND le cheual aura ainsiourny ceste volte entiere, que le Caualerice luy sentira assez d'escole, de memoire, de force & de bonne inclination pour la redoubler, il augmentera l'ordre de la regle en ceste façon. Apres auoir arreste & caressé le cheual vn peu de temps, & selon qu'il aura librement obey, il luy fera faire vn pas ou deux en tournant tant pour luy dresser & attirer le col & la teste, sur le tour de la volte, & pour le tenir aduertý de la proportiõ de sa iuste piste, que pour luy donner moyé,

de se mettre plus facilement à son bon air, du quel sans l'interrompre, il taschera par les bonnes aydes de la main, de la iambe, & de la gaulle, propres à l'actiō & aux mouuemens de ceste leçon, de luy faire fournir vne volte & demie, de parfaite rondeur: & pour ioindre à ceste leçon, l'autre demy-volte, qui finira les deux voltes entieres, & luy en faire soustenir d'auantage, (si il se peut, par la pratique des bōnes reigles, & capacité deses forces,) il faudra obseruer à tous les coups le mesme commencement susdit, d'vn, ou deux pas sur le tour: car c'est vn moyen pour resoudre le cheual, & luy ayder à finir la volte plus facilement, attendant qu'il soit libre & assure à la iustesse du manège, & à l'égale cadance d'vn bon air: & lors sans faire aucun pas, on le pourra mettre sus son air releué, estant engarde ferme & aduertie, & d'iceluy prendre la volte, à la seconde ou troisieme battuë & en fin à tel temps qu'on voudra,

PAR le discours de ces reigles quarrées, le Caualerice bien fondé doit faire iustes icy quatre iugemens principaux: Le premier, qu'elles sont propres au cheual, qui naturellemēt se desplait plus à tenir la croupe, & les pieds de derriere en quelque iuste proportion, dedás la rōde piste de ceux de deuant, qu'à toute autre obeissance, & auquel les chastimens violens sont du tout contraires: car le surprénant, comme i'ay dit, pour faire les quartiers de pas, cependant qu'il chemine par le droit, & lors qu'il veut faire le mouuement haussé & auancé de l'espaule & du bras, hors le costé qu'on le veut tourner, il ne peut en ce temps eslargir, & falsifier commodément la iuste place de la croupe, à cause que, comme i'ay ailleurs mieux expliqué, la hanche, & la iambe de dehors, est naturellement occupee à soustenir le mouuement de l'espaule & du bras, qui par ceste surprinse (nettement rencontrée) auance, croise & cheuale sur celuy de dedans, faisant en tournant la premiere action du quartier: de sorte que quād il veut comēcer de mettre la croupe en dehors, il faut necessairement que ce soit apres que ce premier pas est acheué, & lors qu'il haulse ensemble les mouuemens du pied de derriere hors la volte, & du bras de dedans: mais le Caualerice diligent, peut en ce second temps & mouuement, porter & auancer le cheual vñant du soupçon ou chastiment de la iambe, & de l'esperon cōtraire de façon qu'il l'aura reduit sur la droite ligne, qui serre le quartier, premier que la croupe se soit beaucoup esgueree. Ainsi il fera soudain cheminer par le droit sur ceste ligne, le cheual qui n'aura aucune occasion contrainte de partir les pieds de derriere, de dessus la piste de ceux de deuant: cependant le Caualerice aura moyen de choisir & reprendre encores de nouveau, le iuste temps pour commencer l'autre quartier, quād le cheual posera la main de dedans en terre. Voyla comment la pratique de ces reigles quarrées, peut adiuuster peu à peu, & sans violence la croupe du cheual, & par consequent la teste & le col, sans presque qu'il s'apperçoie de la subiectiō.

ET par les pas qui se font sur ces lignes droites, le bon Caualerice doit secondemēt iuger, que ces leçons peuuent aussi apporter beaucoup de remede au cheual, qui naturellemēt est leger à la main, & fort sensible: car les pas par le droit, refaits à chaque quarré, luy ostent l'occasion dese retenir trop, s'arrester ou s'acculer en, tournāt sur les hanches. Et par ainsi, c'est vn moyen de l'attirer & resoudre facilēmēt & doucement, l'obeyssance & à la iustesse des voltes, luy laissant neantmoins viuement employer sa vigueur, sans luy faire hayr, ny trop craindre l'escole, ny la domination du cheualier.

LE troisieme iugement se doit faire, considerant que si le cheual a quelque manque de forte ou courage, la liberté qu'il sent en ces premieres leçons, chemi-

nant ainsi de pas par le droit, à tous les coups qu'il a finy par quelque subiection le quartier de la volte, est aussi cause qu'il se lasse, & s'estonne moins de l'obeyssance de l'escole.

En fin l'on doit aussi iuger que le cheual de nature trop colere, desobeyssant, & mesmes ennemy des proportions estroites, peut estre souuét diuertý de beaucoup de fantasies licétieuses & malicieuses, par la generale largeur, & liberte de ces reigles quarrées, & principalement par la licence de les esslargir, & estre cir, en allongant & accourcissant les lignes droites, & en changeant de place selon les deportemens du cheual: & d'auantage s'il a le col foible, & la teste mal assuree, les iustes & diuers mouués, qui se doiuent obseruer en ces leçons, par vne curieuse diligéce, & sur tout par les actions subtiles, fermes & temperées, de la main du bon Caualerice, & par consequent des bons effects de la bride & du caueffon, seront autant de singuliers remedes, non seulement pour la fermeté de la teste & du col, mais pour la iuste & nerueuse posture de tout le corsage du cheual.



LES MESMES REGLES QVARRÉES APPROPRIÉES AV CHEVAL QVI PESE ou qui tire à la main.

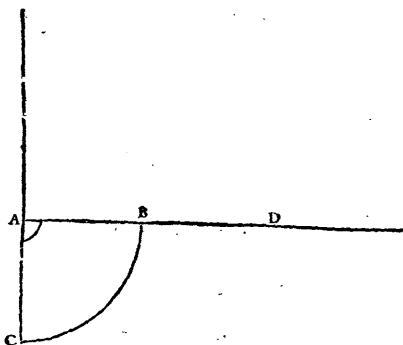
CHAPITRE XXI.



Voy quele propre des susdites leçons quarrées, soit d'assurer la bouche, la teste & le col du cheual, qui naturellement est leger à la main, & de bonne inclination: & mesmes de le maintenir en action pour resoudre en auât & par bõ apuy de maĩ s'auigneur & sa dispositiõ, ou au moins pour l'empescher sans vsfer de violence, qu'il ne face ou s'esslargisse trop, cepedãt qu'õ tasche à le bié reigter aux premieres iustesses des voltes. Les mesmes leçons ont aussi beaucoup d'effect à faciliter le cheual, qui au contraire pese ou tire à la main, & à luy alegerir les espaulles, & l'appuy de la bouche: car l'obeyssance & la pratique des quartiers des voltes, estans ainsi faits & soustenus sur les hanches, tenant les pieds de derriere placez sur le mitan, & le point du circuit, que font ceux de deuant, ceste posture vnit, & raccourcit par necessité toute l'action nerueuse du cheual, luy ramenant ses forces sur le derriere, & par consequent, l'alegerit de deuat, & luy assure la croupe: & les pas qui se font par le droit sur les lignes, donnent aussi commodité au Caualerice de rendre la main au cheual, qui s'appuye trop à la bride, ensemble de prendre le temps du mouuement de l'espaulle, & du bras de dehors, pour commencer le tour du quartier, & faciliter la iustesse, en auançant & croyfant ce bras dessus celuy de dedans. Mais il faut en ceste occasion faire d'ordinaire les quartiers plus ramenez sur les hanches, principalement en les finissant, & les lignes beaucoup plus courtes, que si le cheual estoit leger de deuant, afin qu'il aye moins de loisir & de commodité de s'abandonner sur les espaulles, & sur l'appuy de la bride: & quand la lassitude ou le desplaisir de la subiection, l'inquietude ou la desobeyssance, le fera extraordinairement peser ou tirer à la main,

il luy faudra quelquesfois faire proportionner les lignes droites, en reculant selon les figures cy apres representées. Assavoir, que ayant reculé depuis le bour & commencement de ceste ligne premiere, iusques à ce que les pieds de derriere foyent arriuez sur la lettre A, il le faudra tourner commençant le tour, en partant les pieds de deuant du lieu où est la lettre B, & finissant par iceux, vn quartier de volte à la lettre C, sans que les pieds de derriere s'esguarent de leur iuste place, à laquelle se void ladite lettre A.

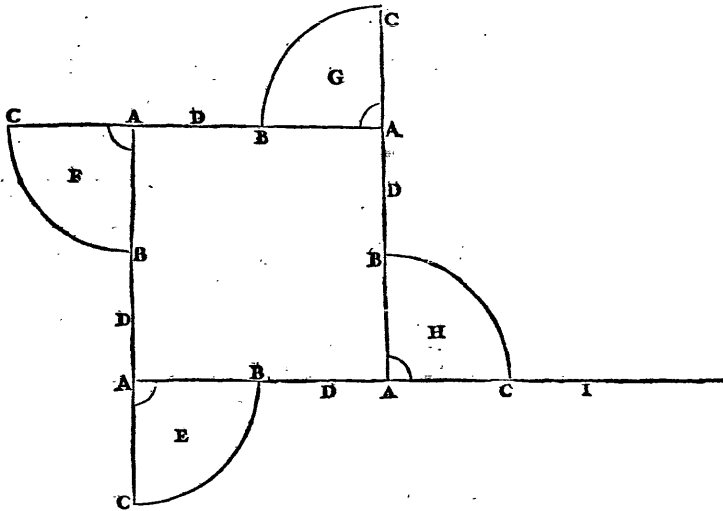
Figure pour la main droite.



D premiere ligne pour reculer iusques à la lettre A.

A P R E S il le faudra encores faire reculer tout de mesme sur la seconde ligne, pour aller faire l'autre quartier, & cōtinuer la proportion de ceste reigle quarree: & à mesure qu'il perdra la fougue, ou le desir d'aller trop en auât, & qu'il tiendra la teste releuee en bonne place, sans s'appuyer trop sur la bride, on l'auancera au lieu qu'il aura reculé sur les lignes droites. Et tout ainsi que i'ay dit parlant du cheual leger de deuant, qu'ayant failly en ces iustesses, on le doit corriger sur les distances des quartiers, en le faisant cheminer en auât & de costé, poussant la croupe, & tirant la teste sur la part qu'il aura refusé la iustesse, & la facilité du quartier, ie veux aussi qu'on face tout de mesmes, tant en faisant reculer, comme en auançant celuy, qui naturellement s'appuyera trop sur le mors, ou le caueillon. Mais s'il est sensible, apprehensif & colere, il faudra en l'auançant de biais & de costé, ou par le droit, sur ces quarres, le tenir ordinairement en quelque soupçon de l'arrester & de reculer, afin qu'il ne s'abandonne sur les espaules, ny sur l'appuy de la main. En reculant il doit aussi estre souuent tenu en quelque action disposée à l'auâcer: pour empescher que ceste subiection retenue & acculée, le face deuenir retif, ou ramingue.

Figure de la main droite.



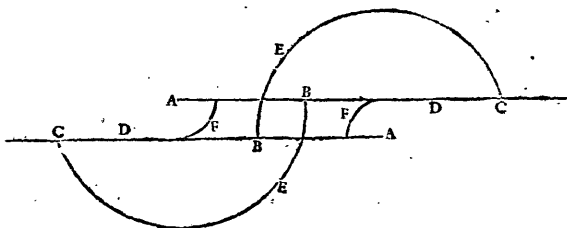
- D ligne pour reculer iufques à la lettre A:
 E premier quartier.
 F fecond quartier.
 G troisieme quartier.
 H quatrieme quartier.
 I premiere ligne.

OR en auançant ou reculant ainfi de biays le cheual, qui aura failly en la iustef-
 fe, il fe faudra neceffairement departir des droittes lignes, & par confequent ceste
 reigle ne fera plus quarte, & semblera que les quartiers se placent en defordre. Tou-
 tesfois, il faut confiderer que ceste façon de cheminer en auant ou en arriere, fur la
 distance des quartiers, pouffant toute l'action du corps de costé, est vn chastiment
 assez doux qui ne se limite, que seló que le cheual se dispose à l'obeyffance. Mais i' ex-
 pliqueray mieux ailleurs, & mesmes par figures, ceste façon de cheminer en auant &
 de costé.

IL fera aussi presque impossible, en faisant reculer le cheual, de bien prendre le
 temps du mouuement de l'espaulé, & du bras de dehors, pour le faire cheualer dessus
 celuy de dedans, en commençant le tour du quartier. Mais d'autant qu'on ne doit
 rechercher ceste particuliere action d'espaulé & de bras, que pour faire que le cheual
 tiene mieux, en tournant, la croupe dedans la ronde piste des pieds de deuant, sans
 s'acculer se confondre, ny retenir sa vigueur, & mesmes qu'on ne le fait reculer, seló
 le bon ordre de ses reigles, que lors qu'on le sent trop desireux de s'auancer licétieu-
 sement, s'abandonnant trop sur l'appuy de la main. Il ne fera donc pas besoin en ce-
 ste occasion, de faire ce premier & tant auantageux mouuement de l'espaulé, & du
 bras de dehors pour tourner: au contraire il faudra retenir le cheual, qui fera ces fau-
 tes, empeschant qu'il ne se charge sur les espaulés, ny sur l'appuy de la bride; ou du
 caueffon.

Pour arrondir ces leçons faites en reculant, il faudra retrancher peu à peu les pas faits sur les droites lignes, iusques à ce qu'on puisse ioindre deux quartiers, faisant sans intervalle vne demy-volte soustenuë des hanches, sur le point de la lettre A, & commencee en partant les pieds deuant, du point de la lettre B, & finie comme sur le C, selon la figure suyuante. Apres on le fera encore reculer, sur la ligne droite iusqu'à ce que les pieds de derriere soient arriuez comme sur la lettre A, & puis par vn bel ordre, assembler tout de mesmes les autres deux quartiers, faisant aussi l'autre moitié de la volte. En fin, il faut icy obseruer en reculant, tant en l'ordre des battues, comme en celuy du pas, les mesmes proportions que i'ay dit, aux precedentes reigles, auances & quarrees, hors mis que pour chastier & aligerir sur les voltes le cheual qui pese, ou qui tire à la main, il doit estre ordinairement plus retenu, & serré sur les hanches, en finissant ces demy-voltes. Sur tout, il luy faut tenir le corps droit, & luy faire aussi toujours porter le col, la teste, la veüe, & le courage, droit deuant sa piste en tournant.

Pour la main droite.



D ligne de la piste pour reculer iusques à ce que les pieds de derriere soyent arriuez comme sur la lettre A, & ceux de deuant sur le B.

E piste des pieds de deuant pour tourner à main droite, iusques au C, finissant la demy-volte des quatre pieds sur la droite ligne.

F piste des pieds de derriere.

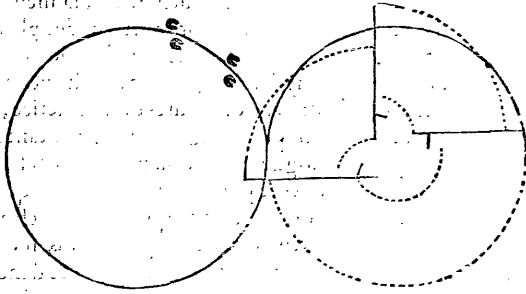
En raccourcissant peu à peu les droites lignes, ces deux demy voltes se pourront facilement conuertir en vne volte entiere; & pour la redoubler, il faudra comme i'ay dit augmenter accortement, tant les battues de l'air du cheual, que les pas assauoir de quartier en quartier, ou de demy, en demy-volte, iusques à la vraye portee de ses forces: & si en faisant ces leçons ramenées & serrées sur les hanches, le cheual perseueré en la durté ou pesanteur de teste, de bouche ou des espauls, il sera bon de changer aucuncfois de place en reculant, pour continuer ces demy-voltes, ou voltes entieres. Mais ce reculer doit toujours estre proportionné selon l'appuy de la bouche du cheual, & l'obeyssance qu'il red: c'est à dire, qu'à mesure que le Cavalier s'en que le cheual s'aligerit de deuant, & se soustiët la teste de soy, il le doit faire moins reculer & plus doucemët, que s'il s'abandonoit ou s'appuyoit d'auantage. Et lors qu'il est arriué à toute la legeresse que ses forces & stature luy peuuent maintenir, & que le col & la teste sont reduits en leur plus belle posture, & la bouche en son appui plus temperé, il faut cesser l'ordre ordinaire de ces reigles reculées, & neantmoins le reprendre, quand l'on sentira que le cheual voudra reuenir en son imperfection.

Car si on attéd qu'il y soit reuenu du tout, le remede aura beaucoup moins d'effect: & tout ainsi que le bon Caualerice doit aucunes fois remettre le cheual, qui de sa nature est leger à la main & aucunement ramingue, sur les leçons auancées par le droit, afin de le maintenir en la viue action de son air & de son manege, quoy qu'en maniant, il ne s'accule, ny ne retienne en aucune façon sa vigueur ny ses forces, ie veux aussi que de propos deliberé, il mette quelque fois sur ces leçons, de droit en droit, subiectes & reculees, le cheual qui à le deuant trop chargé, ou qui naturellement pese ou tire à la main, bien que par la pratique de la bonne escolle, il r'ameine & soustienne son manege sur les hanches, & qu'il se tienne en son appuy plus leger: car en r'amenteuant ainsi aucunes fois à l'vn & à l'autre, les reigles par lesquelles ils auront esté gaignez, & reduits à l'obeyffiance & franchise des iustes proportions de leur manege, sans doute ce sera vn moyen pour les tenir tousiours en bonne escolle.

Le bon Caualerice iugera facilement par le discours de ces leçons quarrées, faites sur les hanches & quelque fois en reculant, qu'elles peuuent beaucoup r'amener & amollir le cheual, qui a le deuant trop chargé, ou qui de sa nature à l'appuy de la bouche trop dur ou pesant. En quoy aussi les leçons bien données dedans l'escuyrie à la place du filet, les cordes du Cauesson estans attachées & arrestées aux poteaux ou en autres lieux autant ou plus commodes, ayderont fort à la legeresse & facilité de tous les airs, releuez tant du deuant que du derriere. Car sans doute l'habitude de ceste subiecton, contrainte & limitée, retiendra, r'accourcira & releuera plus facilement le cheual pesant, chargé, terragnol ou defuni (qui toutes fois ne sera trop sensible ni apprehensif) que ne feront beaucoup d'autres remedes communs. Au contraire ces mesmes leçons si subiectes, pourront mettre en confusion ou desesperoir le cheual fort ardent, sensible ou trop apprehensif, & auillir le debile ou timide. Et communement aussi augmenteront le vice de celui, qui sera malicieux & r'amingue, quelque chose de beau, qu'on luy voye faire, ce pendât qu'il sera attaché au poteau ou qu'on l'exercera en lieu auparauant recognu & premedité. Et tant s'en faut, qu'il soit necessaire de r'accourcir l'action, & l'air reuelé du cheual singard, en ceste escolle tant contrainte & limitée en vne place, que plustost il le faut pousser & chasser d'ordinaire, changeant diuersément de lieu en la plus part de ses mouuemens malicieusement retenus, mesmes quand il rabat, balotte ou saute, sans se vouloir aduancer ni appuyer à la main, qui est vn indice des desseins malicieux, par lesquels il se red à la fin du tout retif, s'il n'en est diuertit par la bonne pratique du Caualerice. Et pour vn precepte recommandable, ie veux qu'il se souuienne, que ce n'est sans cause, si i'ay dict cy-deuant en plusieurs lieux, qu'il faut necessairement que le cheual parte viuement à toute bride, qu'il pare legerement, neantmoins par vn ferme appuy de main qu'il tourne libre & déterminé, estroit & large, tant au galop qu'au trot également de chaque costé, premier qu'on le regle sur les voltes plus iustes & releuées: principalement en ces dernieres qui se font en reculant. Autrement le reculer continué d'ordinaire, donnera aucunes fois occasion au cheual pesant & impatient, mesmes s'il a le col trop dur & tendu, de se faire negligent ou entier sur les voltes; A cause que l'action tant ramenée est du tout contraire à la legere souplesse necessaire pour bien tourner. Mais si le cheual de quelque naturel qu'il soit à desia auparauant pratiqué la resolution des voltes basses, resolues & redoublées, quand apres le Caualerice le sentira disposer à tous les euenemens contraires à la franchise de tous les beaux airs releuez & bons maneges, il l'en pourra souuent diuertir en l'eslargissant, & le remettant bien à temps, sur les voltes de trot, de galop ou viuement terre à terre.

re, finissant par la liberté & determination d'icelles, les caualcades des leçons estroictes, qui luy pourront auoir causé diuers accidens de fordonnez,

A FIN que le Caualerice puisse mieux comprendre l'ordre des susdites reigles, & leçons au commencement quarrées & à la fin peu à peu arondies, j'ay voulu discourir leur suyte tout du long, sans faire des digressions sur les changemens de main: & mesmes, parce que ie n'entends pas que l'homme de cheual embarrasse, & trouble son esprit dans la confusion de ses iustesses modernes, premier qu'estre bien fondé en la pratique des bonnes escoles de son art, par lesquelles il se soit rendu capable, non seulement de pouuoir avecques diligence, & proprement obseruer toutes ces plus iustes & delicates proportions: mais aussi de bien iuger, quand le cheual meritera d'estre chastié ou caressé: quand en continuant la leçon, il luy faudra changer de place & donner relasche à l'vne main, pour se mettre au ftit de l'autre: & sur tout, quand il sera temps d'augmenter, & quelquesfois de diminuer l'ordre des leçons, selon ses forces & memoire, & l'estar de son temperament naturel. Et d'autant que les plus aduizez hommes de cheual, peuuent aucunesfois faillir en ces occasions, ie veux encores de nouueau expressement aduertir le Caualerice, que sans doute en pratiquant ces iustes leçons, il aduiendra rarement que le cheual consente & profite également aux deux mains: au contraire il sera communément plus enclin à bien faire en l'vne qu'en l'autre, & le plus souuent à faire mal à toutes les deux: Or comment qu'il face, ie desire que le Caualerice aye tousiours ces reigles & proportions en la memoire, pour son subiect principal, & que neâtmoins il s'en departe quelquefois, cherchant ailleurs & par diuers moyens d'y disposer le cheual, qui ne peut ou ne veut bien cōprendre le vray ordre de nos iustesses. Assauoir, que si en comprenant à vne main, les bons effets de ces leçons, il obeit & cede diligemment aux bons mouuemens du cheualier, il luy faudra faire subtilement & iustement obseruer à ceste main, comme j'ay desia dit, l'ordre des figures cy deuant representees: & si à l'autre main, il se ferre ou s'accule, soit de nature, ou par quelque accident ou mutation, & qu'il perseuere en son imperfection, il doit estre eslargy, outre-passant s'il est besoin, les limites cy deuant figurees, & mesmes luy faisant arrondir sa leçon, en le resoluant au trot ou a galop, en diuers lieux, s'il s'endurcit & se dispose à deuenir entier sur la volte. Au contraire s'il s'essargit outre l'action & le dessein du Caualerice, il faudra en le chastiant, le retenir, l'estrecir, & aucculer: efois s'il est obstiné, l'acculet dedans le general circuit des susdites reigles obseruees: tellement qu'en vne mesme leçon, on peut garder à la main plus aysee, le bon ordre premedité des figures plus iustes, & rechercher diuersement, & comme on pourra, en la plus difficile main, la necessaire resolution & facilité, du courage & del'action du cheual, iusques à ce que peu à peu, il soit également reduit à la franchise & iustesse des susdites leçons, autant en vne main qu'en l'autre.

Pour la main droite.

Et si la continuation de ces reigles plus obseruées, fait souuet entrer en inquietude malicieuse, ou en desespoir le cheual, qui de sa nature est sanguin, colere & impatient: ou si les mesmes leçons assoupissent le courage, & la vigueur de celuy, qui est d'humeur flegmatique ou melancolique, il sera aucunes fois necessaire d'interroper l'ordre des iustes & susdites proportions, pour exercer l'vn & l'autre, par des leçons rondes & d'vne seule piste, assez longuement fournie, de quelque stül commü, neantmoins bien consideré, assauoir au trot & au petit galop, ayät à faire au cheual, qui sera trop fougoux, qui tirera à la main, ou qui voudra sortir, ou du tout eschaper de l'escole, & assez rigoureusement au galop furieux, ou terre à terre, celuy qui retiendra ses forces, ou qui s'auilira: afin que par ces moyens bien obseruez, l'vn se trouue plus sage, & l'autre plus determiné, & que tous deux goustent mieux la douceur & les caresses, qu'ils receuront apres, en faisant les iustes leçons reiglées avec plus d'art & de patience, & que par ceste voye, ils se rendēt plus resolués à l'obeyssance, & en fin plus libres & assurez, à la perfectiō du plus beau & meilleur manege, que leurs forces pourront fournir.



AUTRES REIGLES POVR LES VOLTES AIREES ET REDOUBLEES.

CHAPITRE XXII.

DEtoutes les reigles que j'ay pratiqué iusques à present, les quarrées dōt j'ay parlé, attirēt plus facilement aux airs, & à la iustesse des voltes, le cheual, qui naturellemēt est ennemy de l'obeyssance: soit lors qu'on commence à le dresser, ou quād on le veut remettre en bōne escole estāt rebuté, ou autremēt deibauché. Mais quād il se rencōtre leger à la main, accompagné de bonne inclinatio, d'assez de force & de legeresse, l'ordre qui se veracy apres representé se trouerra plus aysé, d'autant qu'il s'y pratiquera moins d'actions differentes, & si ne lairra pas d'auoir beaucoup de bons effects. Or j'ay desia dit en plusieurs lieux, que pour bien disposer les esprits, les forces & les bons mou-

uemens du cheual nerueux, vigoureux & leger, aux meilleures & plus iustes leçons ; il est à tous les coups necessaire de l'eschauffer, & desgourdir communément au trot, ou au galop, s'il a la vigueur de l'esquine trop retenue & nouee: car ce commencement d'exercice, n'est pas seulement propre à l'haleine, & à la memoire du cheual, ou à la facilité de tous les bons airs, & aux iustes proportions des plus beaux maneges: mais il peut souuent diuertir le cheual colere & superbe, de s'opposer obstinément à l'obeyssance de l'escole, & de se defendre, comme il fait aucunesfois, desdaignant tellement les remedes & chastimens ordinaires du Caualerice, qu'il s'en en suit des punitions, & esquiauines si longues & rigoureuses, que tant s'en faut qu'en fin le cheual (outré de coups & de fatigue) vueille ou puisse bien respondre ny consentir à l'air ou à la iustesse de ses bonnes & plus obseruees leçons, qu'au contraire, il se trouue souuent si reculé de leur ordre, & quelquesfois tant estonné, confus, ou du tout rebuté, que pour le bien remettre en son premier, & meilleur estat d'obeyssance & de facilité, il n'y va pas moins de temps, de peine & d'industrie, qu'on aura auparauant employé à le reigler & reduire, iusques à sa derniere & plus auancee leçon. Toutesfois sur ce propos, & premier que discourir l'ordre des reigles proposees, ie donneray icy vn aduertissement, sur le naturel de certains cheuaux d'esquine, qui doiuent estre moins desgourdis auant leur leçon doiustesse, que beaucoup d'autres.

D'AVCVNS CHEVAUX TENVS POVR RAMINGVES

Et neantmoins de bonne nature.

CHAPITRE XXIII.



En n'est pas assez de sçauoir pourquoy, il est necessaire d'esmouoir ordinairement au trot, & aucunesfois au galop, le cheual, qui est naturellement leger, & vigoureux, premier que l'estrecir en quelque iuste proportion d'escole: il faut aussi iuger & limiter bien ce premier exercice, selon l'inclination & les forces de toutes sortes de cheuaux, sans s'arrester du tout aux actions plus apparentes. Car il y en a qui ont fort peu d'esquine, qui toutesfois accompaigneront nerueusement quelque bel air, tant qu'ils auront leurs forces vnies: que si le Caualerice leur veut croistre l'haleine au trot ou au galop, longuement cōtinué, pensant par ce moyé leur faire fournir plus de vigueur & de gaillardise, il leur trouuera apres au contraire les forces tellement des-vnies, qu'au lieu de faire mieux, ils traînerot l'air de leur manège, sans allegresse ny resolution. Il s'en trouue aussi beaucoup d'autres, qui sont de fort bon naturel, & de grande esquine, qui neantmoins ont les membres foibles, & qui se retiennent, se courbent, & s'agrouppent en trottant, & en galoppant, & mesmes ne peuuent librement refoudre la course, à cause qu'ils n'osent distribuer generalement leurs forces & determinations, se desfians naturellement de l'incapacité des espauls, des iambes, des pasturons ou des pieds, principalement quand ils sont hauts à la terre: & tels cheuaux sont, ou doiuent estre tenus entre les bōs Caualerices, pour ramingues, parce qu'ils retiennent trop leur actiō nerueuse & legere, mais non pas pour retifs ny malicieux: d'autāt que l'irresolution ne leur procede que d'un sentiment naturel, qu'ils ont de la debilité des membres: & peuuēt souuent reussir à quelque bel air, & manège estroit & releué, estans dressez en bonne escole. Or quoy que la cōmune reigle, dot l'on doit vser aux cheuaux, qui s'agrouppent trop aux premiers mouuemens de leur exercice, soit de les traouiller au trot ou au galop, iusques à ce

que la vigueur de l'esquine soit temperee, premier que commencer les proportions des iustes leçons: en ceux-cy, ie veux particulièrement aduertir le Caualerice, qu'ayât bien recogneu que leur determination n'est retenuë par vn naturel dessobeyssant, mais seulement par la deffiance des membres, par nature ou par accident debiles & in capables, il ne doit vser de chastimens & remedes trop rigoureux, ny attendre que la trop grande force qu'ils monstrent auoir à l'esquine soit du tout abattuë, par l'exercice du trot ou du galop, auant que les mettre sur l'ordre des reigles raccourcies & iustement obseruees. Car il vaut beaucoup mieux qu'ils fassent les premieres proportions de leurs iustes leçons, aucunement raboteuses & retenues, que si en leur voulât plustost temperer la generalle force de l'esquine, & l'appuy de la main, on leur laissoit & affoiblissoit tant les espaules, les iambes ou les iarrets, que venans bien tost apres à s'acculer, ou à s'abandoner sur la bride, ils n'eussent plus moyen de soustenir, & fournir legerement & viuement l'air, & la iustesse desdites leçons, iusques à la fin d'icelles, selon l'ordre des bonnes escoles, & mesmes en tous les airs gaillards & mediocres, lesquels se doiuent ordinairement finir avec vigueur, afin de maintenir le cheual en courage: c'est enquoy le Caualerice ne doit pas seulement preuoir & faire election de l'air, qui est plus propre à l'inclination du cheual, mais aussi doit dispenser les forces d'iceluy, avec telle industrie & discretion, que toutes ses leçons puissent estre bien & vtilement finies.

Il y a encor des cheuaux de manege, qui sont ramingues, lesquels crient aucunes fois en maniant, monstrans en cela leur malicieuse poltronerie, qui ne se doit pardonner: mais aussi y en a-il d'autres, qui crient en se mettans sur l'air de quelque manege releué, estans seulement agitez d'allegre esmotion de courage, & mesmes sentans en leurs forces dequoy fournir gaillardement à plus grand effort, qu'à celuy qu'on recherche en leur disposition. De sorte que le cheual qui crie par malice, faict de certains sauts falsifiez, ou autres actiōs mal plaisantes & desordonnees, qui tesmoignent son mauuais naturel, & particulièrement le desir qu'il a de ietter par terre le cheualier qui l'exerce: quant à celuy, qui crie de gaillardise & d'allegresse, il montre souuent par ceste action aucunement licentieuse, qu'il se sent quelque force superflue, laquelle il employe legerement, renforçant de soy mesmes son air accoustumé, sans que pour cela le cheualier se trouue incommodé: ains plustost il en reçoit du contentement, & en assure son assiette: aussi ne le doit-on pas chastier comme cheual vicieux: mais il suffit de le tenir aduertey & en soupçon, que s'il continue à se dispenser en ses inegalitez, le chastiment est tout preparé pour le remettre à son air ordinaire & limité.

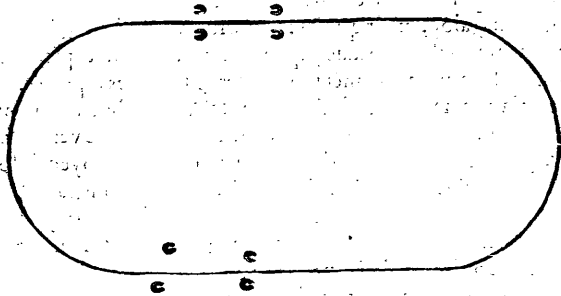
PREMIERE LECON DES SVSDITTES REIGLES.

CHAPITRE XXIII.

QVAND doncques le cheual de bon naturel, se trouuerra enclin au manege des voltes, de quelque air releué, & qu'il y sera disposé par vn bon fondement de trot, & de galop, & vne assez ferme & legere obeysance au parer, le Caualerice se pourra assurer de l'auoir en peu de temps apres reduit, (par les effects de ces autres reigles bien obseruees) à la perfection ou ses forces le pourront accompagner: & pour luy commencer ces bonnes leçons d'air & de iustesse sur ces voltes, il le promenera d'vn bon pas d'escole, égal & bien aduertey, luy tenant la teste en la meilleure & plus belle posture, & luy fera premierement propor-

tionner vne piste de deux lignes droites, & fermées aux bouts d'icelles, par vn demy-tour, presque en forme oualle, cōme il est icy representé en ceste figure, & ne luy laissera esgarer en façon quelconque les pieds de derriere, de la piste, de ceux de deuant.

Pour la main droite

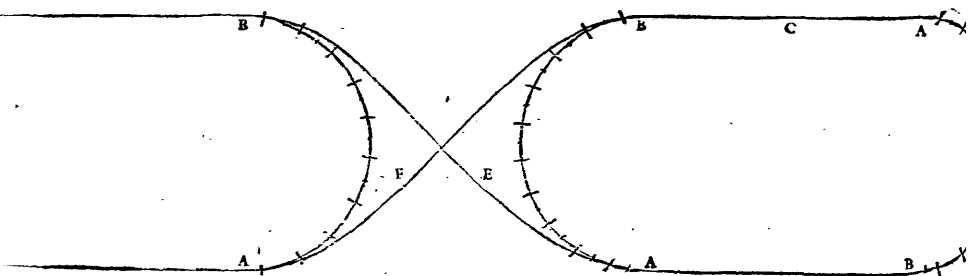


EN toutes les figures où se trouuent marquées par lignes, rayes ou points, sur les voltes & demy-voltes, les proportions & distances des pas aiustez, & des battuës reueues, il ne faut obseruer les nombres des marques, ains seulement l'ordre des reigles & leçons expliquées.

APRES que le cheual aura bien recogneu ce premier passage à chaque main, le Caualerice pourra commencer au bout des lignes à luy faire esbaucher son air, sur la mesme piste encore cy apres figuree, luy faisant faire sur la lettre A, vne battuë, & soudain passant outre sur le demy-tour, l'auancera deux pas, apres lesquels & à l'instant, il luy fera refaire vne autre battuë, & puis encores deux pas, continuant ainsi iusques à la lettre B, cheminant apres sur l'autre ligne droite, sans interrompre son pas ordinaire, & sur l'autre lettre A, faudra encores en l'autre demy-tour recommencer vne battuë, suyue de deux pas aussi ioints, à vne autre battuë sans interualle, & apres encores deux ou trois pas, arriuant de cest ordre sur la lettre B, & cheminant apres par le droit, comme deuant, pour aller recommencer & continuer le mesme stil, iusques à ce qu'il soit temps d'en faire autant à l'autre main.

Pour la main gauche.

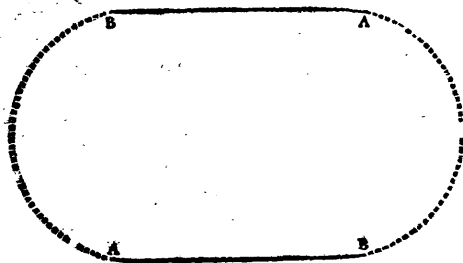
Pour la main droite.



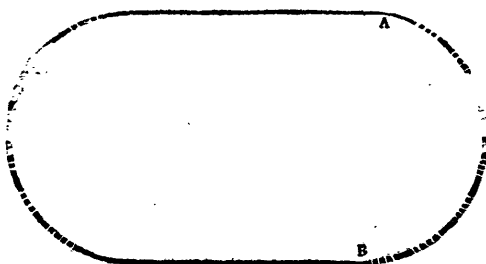
- C premiere ligne par le droit.
- D piste de la demy-volte.
- E piste pour aller changer de main.
- F piste pour reprendre la premiere main.

CESTE leçon est tant spacieuse & si aysee, que le cheual aura bien peu de memoire, de bonne inclination ou de bon commencement d'escole, si en cinq ou six caual-

ades, il ne commence à la comprendre & y consentir. Or quand il respondra facilement à ladite leçon sans estre esmeu d'inquietude ny de malice, il faudra retrancher vn des deux ou trois pas, qui auront esté faits à toutes les distances des battues, de sorte qu'on l'induise à ce qu'il ne face plus à tous les coups, qu'un pas entre les battues, & vne battue entre les pas.

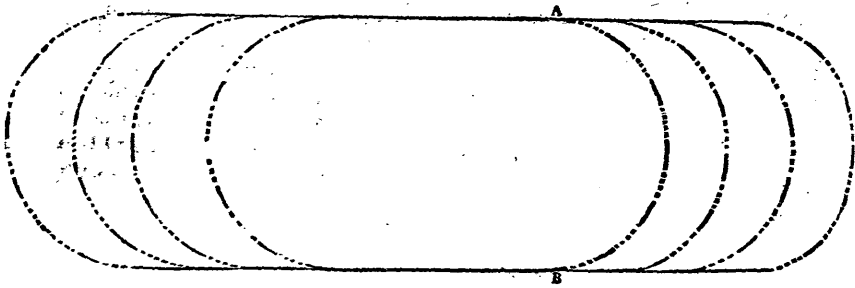


APRES que ceste leçon aura esté bien pratiquée, il la faudra augmenter en faisant deux battues iointes, & puis vn pas, pour refaire encores deux battues, continuant ainsi depuis la lettre A, iusques au B. Mais il ne faut que ces pas soient faits confusément, ny ces battues à force de subiection de main, de coups de gaule ny d'esperon: au contraire elles doivent naistre d'une certaine facilité d'ayde, libre & generale, qui au lieu de contraindre le cheual, le conuie à se hausser gayement, prenant neantmoins par obeysance, l'air de sa leçon, & regeant bien ces battues, desquelles (sans rompre la mesure) il tournera & fournira librement les bouts & demy-tours de ces figures.

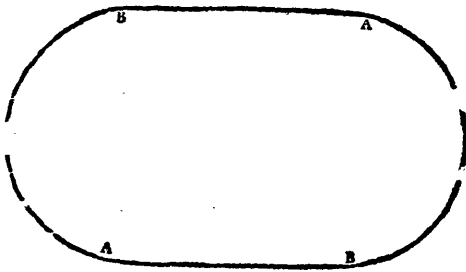


QVE s'il aduient que sur ces lignes droites le cheual, entrant en fougue, trepigne quelque air cõfus & retenu, ou que iettât la croupe de vn ou d'autre costé, il chemine de biays ou de trauers, ou cõment que l'impatience, le regret, ou l'extrême desir de se hausser malicieusement, le pousse à quelque autre fauceté premier qu'il arriue, ou arriuat sur le lieu de la lettre A, (auquel iusques icy, il aura accoustumé de cõmencer les battues des susdites leçons) alors au lieu de le tourner, ou de recevoir cest air licétieux, & vo lontaire, il le faudra auancer de pas ou de trot, ou le chasser plus viuement, selon son action trop retenue, & passant plus outre sur la ligne droite, le chastier (si son temp era

ment se trouue disposé aux effets des bons châtimens) de l'esperon, de la gaule, du caueffon, ou de la bride: ou l'asseurer paisiblement par vne aleure de pas alenti par le droit, si de nature il est fort sensible, ou saisi par accident de quelque apprehensio extreme. Mais si recognoissant ce lieu de la lettre A, il luy desplaist fort de se hausser, ou si estant esmeu de quelque autre humeur colere & bizarre, il s'abandonne sur le deuaé pour fuyr l'obeyssance, il faudra au cõtraire, le faire reculer sur la mesme ligne droite, selon qu'il se fera trop appuyé ou auancé. Sur tout, il faut bien iuger selon le temperament du cheual, la rudesse ou la douceur dont on doit vser en toutes ces occasions, principalement en ceste derniere action reculee, à cause qu'elle est la plus subiecte: & à l'endroit où il se trouuerra plus disposé à la patiece, & à la memoire, il le faudra tourner & remettre au stil de sa leçon, & non autrement: afin que par ces moyens bié pratiquez, il puisse cognoistre qu'il doit attendre l'aduertissement & les mouuemens du cheualier, sans se mettre de soy impatientmēt, ou d'vn courage ramingue, sur les battues & proportions de ces iustes leçons, auant leur temps & lieu, & afin aussi qu'il soit diuertý des folles impressions, qui luy font hayr & fuyr l'escõle. Toutes ces considerations ne doiuent pas seulement accompagner ceste leçon, mais on les doit généralement obseruer à toutes les precedentes, & à celles qui s'ensuyuront.

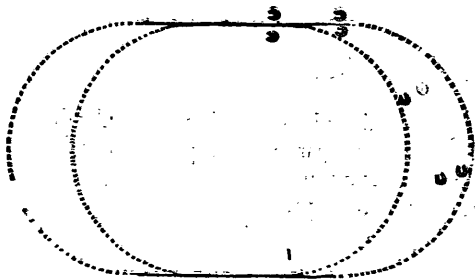


POUR auancer les leçons du cheual, apres qu'il tournera ainsi librement, fournissant d'vn bó air, égal & attendu, les bouts & demy-tours de la susdite & demiere reigle, il faudra augmenter les battues vne à vne, en continuat avec patience leur ordre, iusques à ce qu'il en face deux par le droit, premier que partir de la ligne, & puis prendre le demy-tour à la troisieme, empeschat curieusement qu'il ne trepigne, & ne haste les battues de son air, ny l'interrompe en aucune façon: & apres estre arriué sur l'autre ligne, en faire encores deux comme sur le B, de mesme ordre par le droit, premier que l'arrester ny le mettre au pas, pour aller prendre l'autre main.



Si en ces commencemens, le cheual en tournant se monstre tant enclin à porter la croupe en dehors, ou trop en dedans, que par les remedes ordinaires, le Caualerice ne le puisse contraindre à tenir les pieds de derriere, dessus la piste de ceux de deuant, ie ne veux pour cela qu'il vse de grande violence, tandis qu'il le tournera: car l'excessive douleur des chastimens extraordinaires & rigoureux, ou l'estonnement d'iceux, le pourroyent rebuter, le faisant deuenir entier ou autrement confus, & ennemy de la volte, ou pour le moins son air, n'estant encores bien assure, en seroit interrompu, de façon que de long temps apres, il n'y seroit bien remis: mais ayant falsifié en tournant la susdite proportion, & cheminant apres par le droit, selon le stil de ceste reigle, il le faudra discrettement chastier, le dressant sur la ligne droite, avec l'esperon & le nerf, du costé qu'il aura faite la faute, de sorte que cedant aux chastimens, il aille comme de biays, tout ainsi que i'ay dit ailleurs, iusques à ce qu'il soit arriué droit sur ladite ligne. Apres il le faudra remettre à son air, pour tourner, & par ce remede, il comprendra & pratiquera peu à peu l'obeyssance, & particulierement la iuste place de la croupe, sans que le desplaisir d'estre trop battu luy face hayr l'air ou la volte.

Quoy que le cheual face bien & facilement toutes ces leçons, deux ou trois fois ou d'auantage, il ne les luy faut pour cela augmenter, s'il ne comprend & gouste les proportions de ce qu'il fait: autrement il en naistroit vne obeyssance confuse, & par consequent vn manege incertain & mal assure. A mesure donc que le cheual pratiquera ceste derniere reigle, il la faudra estre cir generalement, & peu à peu: assauoir, en approchant les lignes droites, l'une de l'autre, & en serrant vn peu & sans violence la croupe du cheual, dedans le demy-tour, iusques à ce que ses mouuemens, releuez oyent mediocrement soustenus sur les hanches, & que par ce moyen suruienne le bon commencement de la iuste, & ferme posture de la teste, du col, & de la queuë, ensemble la souplesse & legeresse des espaulles, & le ply & retroussement des bras, dont procede la perfection des voltes.

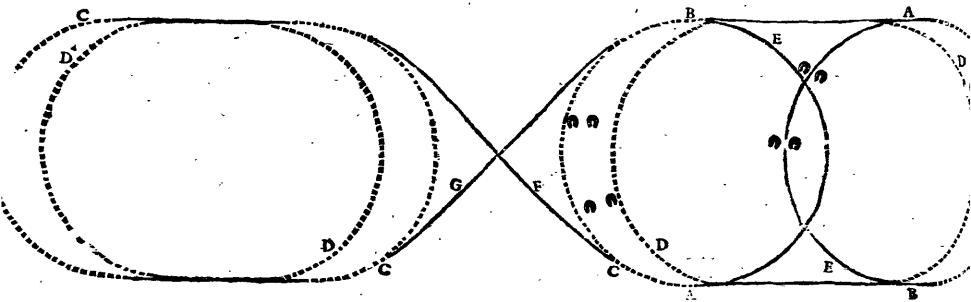


Et pour rendre le cheual plus facile & resolu, non seulement aux leçons precedentes, mais aussi à celles, qui se trouueront cy apres expliquees, il luy faudra faire ioindre au dernier temps du tour & de l'air susdit, au lieu des battues par le droit, vn demy-tour au pas, au trot, ou au galop, selon l'estat de son inclination, & de ses forces, cõtinueant à tourner ainsi del vn ou de l'autre, sur vne rōde & seule piste, iusques à ce qu'il ait fourny ou redoublé le tour entier: assauoir au pas, ou au trot, s'il est fort sensible, fougoux & determiné: & au trot plus hardy, ou au petit galop s'il est d'humeur plus retenuë: ou plus viuement au galop, en eslargissant la volte, ou changeant de pla-

ce, s'il est ramingue. Ceste reigle pratiquee proprement, & à son temps diuertira le cheual de plusieurs actions, & mutations contraires à l'obeyssance, & particulièrement quand il se retiendra ou s'acculera, & mesmes quand il sera en danger de deuenir entier. En finissant les voltes de pas, de trot ou de galop, on pourra parer le cheual sur la droite ligne, luy faisant faire par le droit, enuiron trois battues, s'il obeyt & respond avec patience & vigueur, & s'il a l'appuy de la bouche à plaine main. Mais s'il retient ses forces, ou s'il a l'appuy de la bouche foible, il faudra faire ces fins de voltes basses & auancees, & pour aller apres reprendre l'air, & le tour de la reigle precedente, soit d'un mesme costé, ou pour changer de main, il sera aucunesfois besoin de le remettre au trot sur la droite ligne, duquel trot, côme du pas, on doit aussi obseruer les proportions lentes ou hardies, selon l'appuy de la bouche du cheual, & que son humeur se trouuera disposee: & si à vne main particulière, il tourne & fournit son air, sans aucune difficulté, il ne fera besoin en icelle de ioindre souuent ces dernieres voltes de pas, de trot, ny de galop, à la leçon principale.

Pour la main gauche.

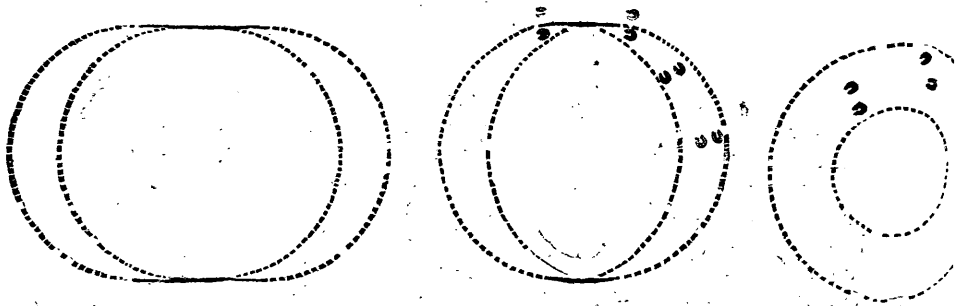
Pour la main droite.



Pour la main droite.

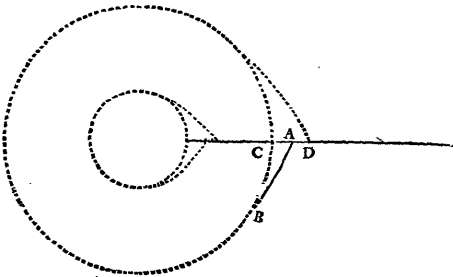
- C piste des pieds de deuant, sur la demy-volte releuee.
 D piste des pieds de derriere sur icelle demy-volte.
 E demy-volte de trot.
 F pour changer de main. —
 G pour reprendre la premiere main.

EN pratiquant ces leçons, il faudra accourcir peu à peu, les droites lignes, iusques à ce que le cheual n'aye plus affaire par le droit, qu'un pas de distance entre les battues finies & recommencees, & qu'en retranchant apres ce pas, la volte entiere se forme, s'arrondisse, & se fournisse, sans que l'air soit interrompu.

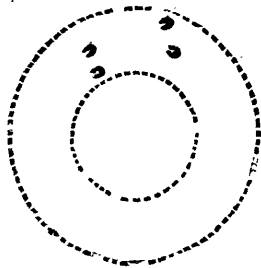


Pour

Pour redoubler ceste volte, il faudra arrester & caresser le cheual quelque espace de temps, apres qu'il l'aura entierement fournie, le tenant cependant raccourcy, & en action de reculer, s'il s'appuye trop à la main: ou de s'auancer, s'il se retient plus qu'il ne sera besoin. Apres on le fera cheminer par le droit, deux ou trois pas haltez ou retenus, seló qu'il distribuera ses forces à regret ou libremét, & puis de ce mesme pas (partant les pieds de deuant, côme de la lettre A,) on le tournera, luy faisant reprendre la ródour de la volte, sur la lettre B, seló la figure cy apres representée, pour soudain le remettre à son air, & le cötinuer d'vne mesure égale, finissant des pieds de deuat sur la lettre C, s'il pese ou tire à la main, & s'il desire trop s'auácer, ou sur le lieu du D, si l'appuy de la bouche en est lét & foible, & s'il a le courage irresolu. En fin on le pourra auácer sur la droite ligne, pour aller faire separemét la leçon de l'autre main.



CEPENDANT que le cheual se fortifiera en l'air de son manège & en to^s ces mouuemés, & qu'il pratiquera l'action de ces deux voltes, on en pourra ioindre vne troisieme à ceste leçon, tellemét qu'il fera trois voltes de l'ordre susdit, sans rié precipiter, auát que chäger de place ny de main: & apres seló qu'il cöprenra les iustes proportions de son exercice, & qu'il se rendra obeyssant, il faudra retrácher peu à peu, le téps auquel on l'aura asseuré à toutes les fins des susdites voltes, & diminuer aussi les pas, par lesquels on aura repris l'air, sur le tour & le lieu de la lettre B, iusques à ce que ioignant ainsi subtilemét les battués de ce manège, sans aucun interualle, deux voltes se trouuét entieremét faites & finies, sans que l'air des battués aye esté interrompu: apres lesquelles, il faudra de nouueau arrester, & caresser vn peu de temps le cheual, pour luy dóner loisir de rassurer sa memoire, ses forces & haleine, & luy faire encoré recómmencer la troisieme volte, par deux ou trois pas, sur la ródour d'icelle, côme deuat, afin que la leçon trop forte ne luy cöfonde les esprits & la vig^{ueur}: apres on pourra chäger de main & de place. Sás doute en peu de ces leçons patiemment & subtilemét obseruées, on reduira ceste troisieme volte, en la perfectió des autres deux, & se pourra ioindre à icelles, par le mesme stíl, si les forces du cheual sont suffisantes.



Si le cheual est desia auancé, iusques à ceste derniere leçon, seulement à vne main, & qu'à l'autre, il soit demeuré beaucoup en arriere, pour y auoir moins d'inclination, il le faudra souuent exercer au pas, ou au trot, à la main qu'il aura acquis plus de bonne pratique, cependant qu'on recherchera diuersement la facilité, & qu'on reglera & auancera peu à peu les leçons de la main difficile. Car si l'on continue tousiours l'air & la iustesse sur la main qui luy plaist, & à laquelle il a plus de propension, il retiendra sa franchise à la main, qui particulièrement luy est plus mal aysee pour mieux respôdre & fournir à celle, qui naturellement, ou par quelque mutatio luy sera plus facile à laquelle neantmoins, ie n'entens que la leçon plus auancee, soit tant discontinuée, que la franche & iuste pratique s'en perde. Au contraire, ie veux, qu'à chascque caualcade on la face reconnoistre, & rememorer au cheual, au moins vne ou deux fois: & pour luy cōseruer le courage, & faire quel'obeyssance & subiectio del'escole, luy desplaise moins, il luy faudra aucunesfois relascher l'ordre de son exercice plus contraint, luy donnant quelque leçon aisee au trot, ou au petit galop, à chascque main: neantmoins estreccissant ou eslargissant, & hastant ou retenant les proportions du rond, du costé auquel il se voudra trop serrer ou eslargir, retenir ou halster. Par ce moyen il se rendra tousiours attentif aux actions du cheualier, & reprendra vn autre iour plus gayement le stil de ces leçons plus estroites: & lors qu'il sera également auancé aux deux mains, encores faudra-il ordinairement commencer, & finir son manege par celle où il aura moins de facilité, se gardant bien sur tout de le presser & contraindre tant qu'il aye occasion de se rebuter.

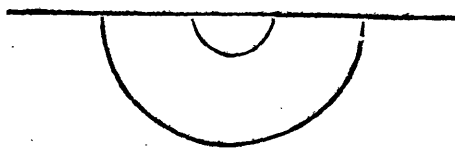
Il auient souuent que le cheual foible, timide ou ramingue, ayât esté dressé à quelque manege releué sur les voltes, retient en maniant sa vigueur & le bon appuy de la bouche, de façon que celuy qui l'exerce est contraint de le solliciter, par des aydes trop apparentes. A telles occasions ces proportions expliquées & figurees bien entendues auront aucunesfois & en peu de temps de merueilleux effects, estât pratiquees comme il s'en suit. Doncques quand le Caualerice sentira que le cheual dressé deuiét nonchalant ou ramingue sur le manege des voltes redoublées, il faut soudain qu'il aura fait vne moitié de volte, arriuant comme i'ay dit des quatre pieds dessus vne des susdites lignes droites, qu'il le pousse & face partir droit, sur ceste ligne, au trot, au galop ou à toute bride, & de la longueur qu'il sera necessaire, selon qu'il retiendra ses forces & son appuy de bouche, & en le retenant il le releuera discrettement sur ces barues pour luy faire encor proportionner vne moitié de volte, finie sur l'autre ligne paralelle, & de nouveau le fera repartir sur ceste autre ligne, & en le parant le remettra de mesmes sur les battues de son air, pour continuer ces demy voltes, de la largeur qu'il conuiendra, selon que le cheual s'auancera ou retiendra. Il ne faut pas doubter, quel' apprehension d' estre poussé & chastié de ceste façon, sur ces departemens de main, ne dōne quelque fermeté d'appuy de bouche, au cheual enclin & disposé à se retenir, & ne le tienne par consequent en action auancée & vigoureuse. Le sentant donc ainsi auerty & resolu, le Caualerice pourra, peu à peu, ioindre ces deux moitiés de volte, en raccourcissant les lignes droites, & faire que tel cheual, employera plus viuement ses forces sur le manege des voltes redoublées. Mais il ne le faudra pas chasser sur ces lignes droites & paraleles, avec tant de violence ny s'y souuent, qu'il aye occasion de se mettre en quelque inquietude extreme. Brief en pratiquant tous les plus beaux artz, il faut necessairement auoir, cōme dit le discret Italien *sempre il cervello in cà* &c.

AUTRES REIGLES DES VOLTES

PROPRES AVX CHEVAUX NERVEUX ET GAIL-
lards, qui ont l'appuy de la bouche à pleine main.

CHAPITRE XXV.

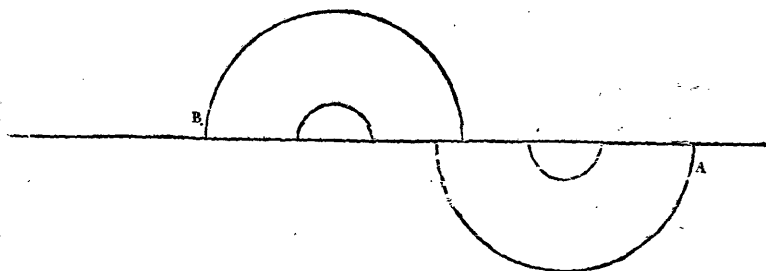
Les leçons dont ie viens de discourir, estans bien obseruees à leur tēps cōuenable, peuuet beaucoup seruir aux cheuaux, qui sont nais pour reüssir aux maneges des voltes releuees & redoublees, & particuliere- ment à ceux, qui de nature sont fort sensibles & legers à la main, & que pour auoir moins de force & de patience, que de legeresse, craignent trop la subiection des reigles plus estroites. Et pour ce, les susdites leçons sont commences, presque en forme d'ouale, & continuees gagnāt peu à peu la rōdeur, sans que le cheual aye occasion, ny qu'il soit cōtraint de s'accourcir, & retenir beaucoup ses mouuemens, pour serrer aucun quartier ny demy-volte: mais au contraire, afin qu'il ait moyen de le maintenir d'ordinaire en action de s'auancer en s'adiustāt, mesmes de fortifier l'appuy de la bouche, s'il est foible de soy: Toutesfois si le cheual à la force assez solide, la bouche à pleine main, & la facilité de tourner viuement au trot, & au galop, également de chascue costé (plus inclin neantmoins à porter la croupe hors la volte, qu'à se retenir & acculer) le Caualerie cōmencera de l'adiuster, cherchant les moyens de luy faire vne demy-volte de pas, mediocrement r'ame- nec sur les hanches, & limitee comme il est icy figuré.



SELON les difficultez que le cheual fera en ceste premiere proportion, il faudra vser des moyens que i'ay cy deuant mis & figurez, principalement aux reigles des pas- fades: Toutesfois si desia il ala teste assuree, & qu'il chemine librement en arriere & de costé, par l'action de la main, & de la iambe du cheualier, & que de son naturel, il soit patient & craintif, on le pourra aucunesfois contraindre avec moins d'artifice, seulement en tenant le poing de la bride auancé, ferme, & tourné, de façon que le cheual puisse estre empesché (mesmement par la subiection de la corde du caueillon, ou de la rene hors la volte) de s'acculer, se haster ou trop auancer, de tourner trop la teste, ny plier le col, ny l'espaule, du costé qu'il ne veut tenir la croupe en sa iuste place, à laquelle cependant, il la faudra pousser par les chastimens ordinaires de l'estrieu. del'esperon ou du nerf, faits avec art & iugement, du costé qu'il se serrera, se fera entier ou s'elargira.

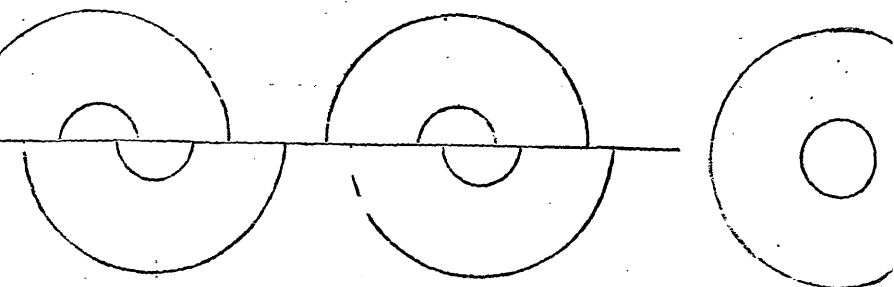
QUAND le cheual aura fait ceste demy-volte de pas, il le faudra faire cheminer vn peu par ledroit, pour luy en faire former à la main mesme, vne autre semblable finie sur vne seule ligne, ayant la teste tournée du costé qu'il aura commecé la premiere, & apres le faudra auancer de nouveau, allant reprendre la iuste piste d'icelle, à son mesme lieu, ou s'il est besoin le tourner plus pres ou plus auant. Car tant plus il s'a-

bandonnera sur les espauls, & s'appuyera sur la bride ou contre le caueſſon, tant moins le faudra-il auancer, ayant ferré la demy-volte, & s'il se veut trop raccourcir & retenir, il le faudra viuemēt auancer d'auantage, afin que par ces moyens bien pratiquez, & le temps neceſſaire, on luy face recognoistre en quel estat d'obeiſſance, il doit tenir ſes forces, & ſon courage.



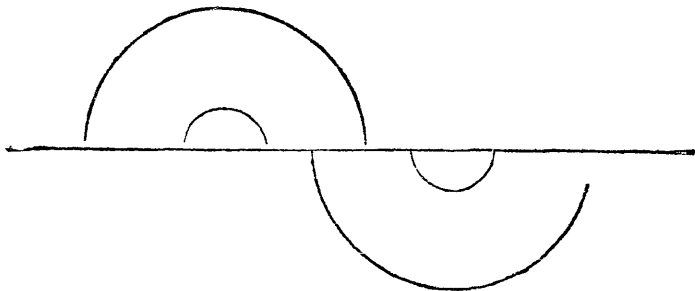
A premiere demy-volte ſuſdite.
B ſeconde demy-volte.

En pratiquant à chaque main ceſte premiere iuſteſſe au pas, de demy-volte en demy-volte, il faudra raccourcir avec iugement & patience, la ligne & ſeparatiō de ces demy-voltes, gagnant peu à peu, le cerne de la volte entiere & parfaite.

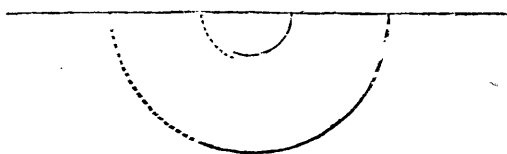


IE ne rédis pas particulièrement en toutes ces proportions, tous les mouuemens du cheual, en quelles parties d'iceluy, en quel temps ny comment ſe doiuent faire les aduertiffemens, aydes, ſouppçons, & chaſtimens, de la langue, de la voix, de la iambe, de l'eſtrieu, de l'eſperon, & de la gaulle: ny les occaſions auſquelles il le faut brauer, menaſſer, eſueiller, battre, ou carreſſer: parce que les leçons de ce Second Liure, ne ſe doiuent pas pratiquer par des Caualerices groſſiers, & malſondez en leur art.

A PRES que le cheual aura cōpris l'obeiſſance, de la ſuſdite volte de pas, & qu'il la paſſegera, redoublant iuſttement & pluſieurs fois à chaque main, ſans fougue ny ſingardiſe, il la faudra encores my-partir par vne ligne droite, & ſeparer les demy-voltes, comme celle d'aparauant, afin d'auoir moyen de commencer, & fonder ſur ces demy-voltes, l'air du manege ſelon la diſpoſition du cheual, auquel deſia il doit auoir quelque cōmencement, faiſant au moins trois ou quatre battus de ſuite par le droit, plus bonnes que mauuaires: & luy faudra faire recognoistre de nouveau, la premiere & ſuſdite reigle de pas, ſelon ce deſſein.

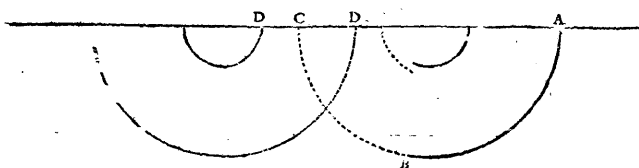


A YANT ainsi fait vne fois ou deux ceste piste d'un pas d'escole, nerueux & raccourcy, i'entends raccourcy, le cheual ayant l'appuy de la bouche à pleine main, & n'estant point ramingue, auquel comme i'ay dit au commencement, ceste reigle est propre, il faudra obseruer le stil precedent de quelques demy-voltes comencees, & faites de pas, iusques à moitié, & finies & serrees par deux ou trois battuës de l'air, que le cheual commencera à presenter & relouer.

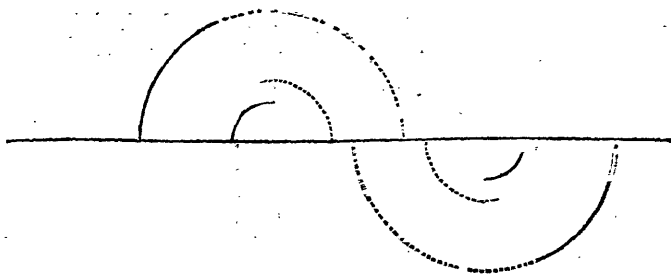


IE diray icy en passant, qu'il ne faut pas trouuer estrange, si en la pluspart de toutes ces iustes leçons, on doit commencer le fondemēt des airs, plustost en serrant les demy-voltes, qu'en commençant de tourner. Car l'action releuee bien obseruee, en est la plus penible: C'est pourquoy ce premier quartier ne se fait que seulement au pas, principalement pour deux raisons. La premiere, que le cheual estant ainsi acheminé dessus la ronde proportion de sa demy-volte, & se trouuant pres de la fin d'icelle, il en prend son air plus facilement, & plus librement. L'autre est, qu'estât arriué doucement, iusques sur le lieu qu'ó le veut hausser, sans que les pieds de derriere se soiēt departis de leur iustesse, il en doit serrer la demy-volte, avec plus d'ordre & de facilité.

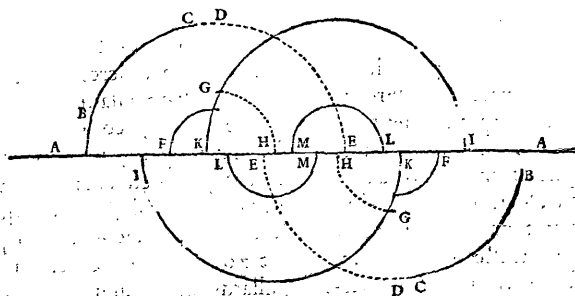
SANS doute le cheual fera difficilement ceste premiere leçon, iusques à ce qu'il l'aye comprinse: c'est pourquoy toutes les fois qu'il aura failly, il faudra auoir la patience (l'ayāt fait auācer quelques pas par le droit, & sur la ligne droite) de le ramener par vn iuste passege, iusques à la lettre D, qui se void en la figure cy apres, qui mōstre que la iustesse se doit garder autant curieusement en ces retours, comme en la leçon principale, i'entends si le cheual est également libre à chascque main.



ESTANT iustement arriué par le retour à ceste lettre D, il le faudra encores auancer sur la ligne droite, iusques à la lettre A, pour luy faire refaire sagement sa demy-volte, assauoir de pas, iusques au B, & apres l'acheuer & serrer de son air, arriuant au C, & recommencer & perseverer en la mesme reigle, autant de fois qu'il respondra mal aux iustes proportiôs de ceste demy-volte: & s'il estoit tât apprehensif, sensible, & d'humeur si colere, qu'au lieu de comprendre, lesdites proportiôs, & d'y côsenter librement, il s'en estonnast, & se perdist comme confus, ou qu'il entraist en quelque fougue extreme, il faudra faire doucemét vn pas entre deux battuës, & acheuer ainsi ce second quartier sur la lettre C, le flattant de la voix: & de la main droite sur le col, afin qu'avec le temps ses pas retranchés subtilement l'un apres l'autre, le quartier second, se trouue nettement fourny d'air, & de iustesse ensemble. Or estant ainsi fait & bien finy, il faudra encores faire d'un mesme temps, & sans interualle, ordinairement deux ou trois batuës auances par le droit, & sur la ligne, assauoir si le cheual respond legerement: ou de ferme à ferme, s'il s'abandonne trop sur l'appuy de la main: & puis on le caressera selon l'obeyssance qu'il aura rendue, afin qu'é s'appaissant & assurant, il s'apperçoie de la satisfaction du cheualier. Apres il le faudra encore auâcer sur la ligne, pour faire vne autre demy-volte à la main mesme, & du tout semblable, cômme elle se void icy figurée.



Si en ceste autre demy-volte, le cheual fait au commencement quelque desordre, se trouuant confus, il le faudra chastier discrettement, selon qu'il aura failly, & puis l'ayant auancé quelque pas sur la ligne, le ramener encores à tous les coups par vne autre iuste demy-volte de pas, pour luy faire reparer sa faute, tout ainsi que ie viens de dire à la demy-volte precedente, qui est icy de nouveau figurée.



A ligne droite, qui separe les demy voltes de la susdite leçon.

B piste des pieds de devant faite au pas jusques au C.

C piste des pieds de devant prenant l'air releué.

D piste des pieds de devant faite par les battues de l'air releué, jusques à la lettre E.

F piste des pieds de derriere, sur le passage susdit.

G piste des pieds de derriere, accompagnée par l'air releué, jusques à la lettre H.

I piste des pieds de devant, faisant le retour, jusques à la lettre K, pour refaire la demy-volte principale.

L piste des pieds de derriere accompagnant le susdit retour, jusques à M.

EN tous ces commencemens d'air & de justesse ensemble, il faut que le Cavalier, par la facilité de ses mouvemens, (dispose le courage & l'action du cheval, de forte que presque de soy mesme, il prenne l'air de ses battues, lesquelles il luy faut laisser comencere à son aise basses & avec peu d'aide, releuat apres peu à peu les autres battues suyantes, & le tenant ordinairement avancé sur la vraye & generale rondeur de sa leçon, empescher sur tout, qu'il ne se haste trop, ny se desrobe de devant ny du derriere, qui sont les communs desordres, qu'il faut eiter en ces regles de justesse. Car si directement sur le lieu qu'il se doit, ou qu'on le veut premieremēt hausser, & tout du premier temps, on le soustenoit & raccourcissoit, vólant former la premiere battue de son air, comme si desia il y estoit vísité & assésuré, cela luy retiédroit trop ses forces, & l'acculeroit, ou pour le moins l'empescheroit de tourner librement, en danger de le faire devenir entier ou ramingue.

IE diray encore, que si le cheval falsifie ces proportions, en serrant mal les demy-voltes, il faudra bien iuger son naturel en le chastiant, principalement en ces leçons estroites & subtiles: car s'il est fort apprehensif, sensible & timide, & que pour eslargir trop la piste des pieds de derriere, en finissant ces demi-voltes, il recoive souvent des chastimens rigoureux, soit de l'esperon, du nerf, du caueillon, ou de tous les trois ensemble, du costé qu'il se desrobere, la crainte d'estre trop aspresmēt battu, le pourra tellement saisir, approchant du lieu auquel la demy-volte se doit finir, & où il aura accoustumé de recevoir ces chastimens rigoureux, que rompant & precipitant son air, il s'estrecira trop soudainement, ou, comme fuyant, portera la croupe tant en dedans, qu'il sera contraint de serrer la demy-volte, en allant trop large de devant, & presque de trauers, comme s'il estoit entier.

ET s'il est impatient, & d'humeur fort colere & aduste, le mesme chastiment continuee avec extreme violence, pour la susdite faute, le pourra aussi mettre en defence ou en fuyte, cōme confus ou desesperé: c'est pourquoy aucunesfois, il vaudra mieux

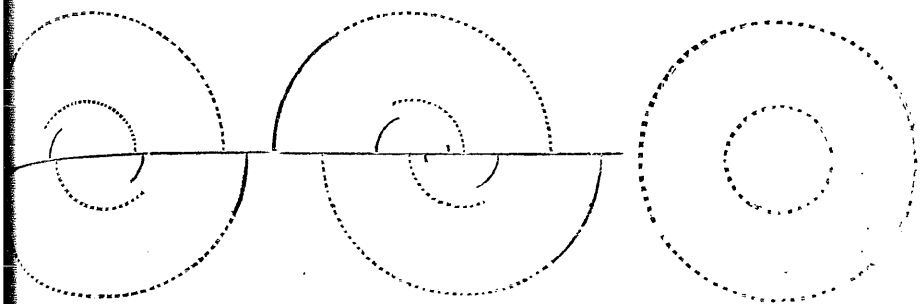
luy pardonner quelques fautes, j'entends auant qu'il ait comprins ces reigles de patience & de memoire, & pourueu auſſi qu'en faiſant mal vne choſe, il en face bien quelque autre qui ſerue au bó ordre de l'eſcole: car ſans doute l'habitude des iuſtes & precedentes leçons de pas, & les aydes & chaſtimés mediocres, bien iugez & faits proprement & à leur temps, ſuffiront à le rendre ayſé & obeyſſant, & ſi ce n'eſt ſi toſt que le Caualerie impatient, deſirera, au moins ce fera en luy conſeruât la diſpoſitió, & le courage, & l'adiuſtant enſemble, qui eſt le vray moyen de rendre l'exercice plus parfait. Qu'il ſoit ainſi, on void communément que les cheuaux qui manient des plus beaux airs, & qui durent plus long téps en bonne eſcole, ſont ceux qui ont eſté moins contraints par la violence à l'ordre de leurs bonnes leçons: & qui par conſequent n'ont point eſté ſouuét eſtonnez, rebutez ou deſeſperez: car en fin, il faut que la delicatteſſe & perfection de tous les airs gaillards, naiſſe autant de l'allegreſſe du cœur du cheual, comme de l'obeyſſance.

ET pour euitier que la contraincte & ſubiection, trop continuee d'ordinaire en ceſte eſcole, ammene au courage du cheual, des mutations diuerſes & ennemies de la franchise neceſſaire aux bons maneges, & meſmes qu'il ne s'en rebute. Je ſuis d'auis que par caualcades extraordinaires & variees on ſepare aucunes fois, les ſuſdites demy-voltes, comme par vne ligne droite ſemblable (en longueur) à celle des paſſades cy deuant figurees: car en ceſte diſtance, le cheual ſe peut diuertir de pluſieurs vices: ſoit en le mettant paiſiblement au pas par le droit, ſ'il eſt faiſi de trop grande inquietude: ſoit en l'arrestant & retenant ſur ladite ligne, & meſmes le faiſant reculer: ſ'il tire ou poiſe à la main: ou en le chaſſant & determinant ſ'il eſt ramingue ou ſ'il ſ'autil.

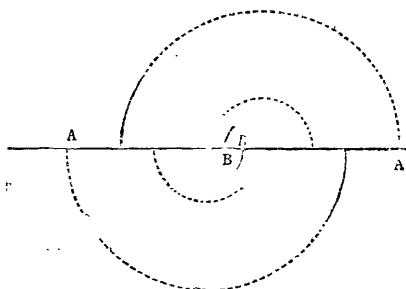
QU'EL QV'VN penſera, peut eſtre, que ie vueille qu'on obſerue touſiours les plus doux remedes à toutes fortes de cheuaux, quelque choſe qu'ils puiſſent faire: mais tât s'en faut, ie veux qu'on les flatte, quand il eſt temps d'vſer de douceur, & qu'o les chaſtre à bon eſciant, lors qu'ils l'ont merité, pourueu que ce ſoit par raiſon, aſſauoir ſelon les fautes qu'ils feront, & lors qu'ils ſont diſpoſez d'humeur & de memoire, à comprendre les effets des bons chaſtimens ou des careſſes, & non autrement. Mais ie remets la pratique de ces preceptes au Caualerie, qui en eſt capable.

QVANT aux cheuaux qui ſont naturellement ſi peſans & poltrons, qu'ils ne reſpódent & n'obeyſſent à nul beau exercice, ſi ce n'eſt en tant qu'ils y ſont contraints à force d'ayde de bras, de main, d'eſperon & de nerf, ie ſuis d'auis qu'on les traite comme on fait aux galeres, à certains hommes vicieux, & neantmoins de leur goſſe naturel, hebettez & pareſſeux, leſquels avec le temps & le continuel traual, deuiennét diligens, ayans eſté ordinairement eſueillez à coups de baſtons.

OR reuenant à l'ordre de nos reigles: quand le cheual fera bien les ſuſdites demy-voltes iuſtement commencees, & faites d'un pas égal ſur le premier quartier, & acheuees de ſon air, ſur le ſecond, il faudra avec le temps augmenter les battues, vne à vne, ſelon qu'il retiendra & pratiquera ces leçons, gagnant par ce moyen peu à peu, ſur les pas du premier quartier, & retrancher auſſi les autres pas par le droit, ſur la ligne, vn à vn, iuſques à ce que les deux demy-voltes, ſoyent iointes enſemble & fournies, faiſant la volte entiere ſans interrompre l'air, ny falſifier la iuſteſſe d'icelle.

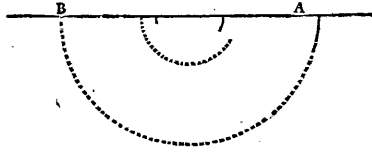


Si en faisant ces leçons, le cheual s'endurcit ou s'abandonne sur l'appuy de la main, ie veux, au lieu que j'ay dit qu'on l'auance de pas, ayant fourny d'vn bon air, & legere ment ferré la demy-volte, pour en recommencer vn autre semblable, qu'õ le face au contraire reculer sur la ligne droite, soudain qu'estant arriué en icelle il aura fait le dernier temps de son air, afin de le remettre par ce moyen en posture plus legere & retenue, & l'ayant vn peu arresté sur le lieu, qu'il aura fait le dernier pas en reculant, il le faudra encores auancer sur la ligne, ordinairement vn autre pas ayié & attendu pour prendre plus facilement, & continuer la demy-volte suyuantte, & apres d'vn mesme ordre le reste de la leçon, selon ceste autre figure, qui sans doute le raccourcira & releuera, deschargeant l'appuy de la main, de la superfluité qui pourra proceder de fougue ou pefanteur.

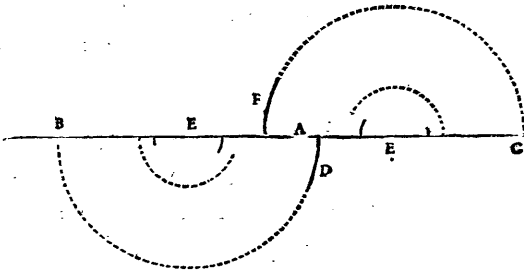


A ligne pour reculer iusques à ce que les pieds de derriere soient arriuez au lieu du B.

Pour mieux expliquer ceste leçon, le cheual estant droit sur la ligne, & desia party du bout d'icelle, & arriué des pieds de deuant, au lieu de la lettre A, il le faudra encores auancer ordinairement vn pas, pour d'iceluy commencer le tour de la demy-volte, lequel se doit finir iustement sur le B, de cest' autre figure.



Et si cependant le cheual s'est trop chargé sur l'appuy de la main, mesmement en ferrant ceste demy-volte, il le faudra faire reculer de pas, sur la ligne droite, selô qu'il pesera ou tirera, l'arrestant & luy rendant la main, les pieds de derriere estans passez, en reculant dessus la lettre A, de la figure suiuiante & ceux de deuant arriuez sur icelle lettre: apres on l'auancera encores vn peu sur la ligne, pour faire l'autre demy-volte semblable, & à la main mesme finie sur le C.

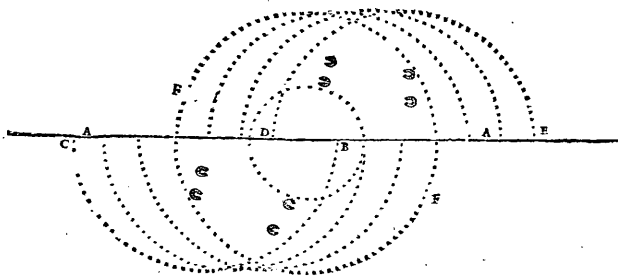


D premiere demy-volte à main droite.
E ligne pour reculer.
F piste de l'autre demy-volte à la main mesme.

Et pour continuer ceste reigle, il faudra encores reculer le cheual en ceste figure sur la ligne droite, iusques à ce que les pieds de deuant soiét sur la lettre A, ou plus ou moins, selon qu'il comprendra l'effect de sa leçon, recommençât encores la premiere demy-volte finie au B: & suiuiant ce styl à chaque main, le cheual se rendra obeyssant & leger, pourueu qu'auparauant il aye esté bien desgourdy, & resolu au manege estroit, & redoublé terre à terre, ou de galop: à faute dequoy ceste subiectiô en contraignant ses forces, luy empescheroit la facilité du tourner, & peut estre le rendroit en peu de temps entier.

Tout ainsi que i'ay dit aux reigles precedentes, que pour assembler les deux pistes des demy-voltes, sans troubler la memoire ny la force du cheual bon à la main, il faut retrancher patiemment les pas auancez par le droit, apres lesdites demy-voltes bié fournies & bien serrees, ie veux aussi qu'à mesure que le cheual qui aura trop d'appuy, s'allegira en pratiquant ces dernieres leçons, on le face à tous les coups moins reculer sur la ligne, afin que par ce moyen, il puisse peu à peu approcher ces deux demy-voltes separees, & en fin les conuertir en la volte entiere.

Pour la main droite.



A ligne pour reculer.

B premiere demy-volte finie des pieds de devant au C.

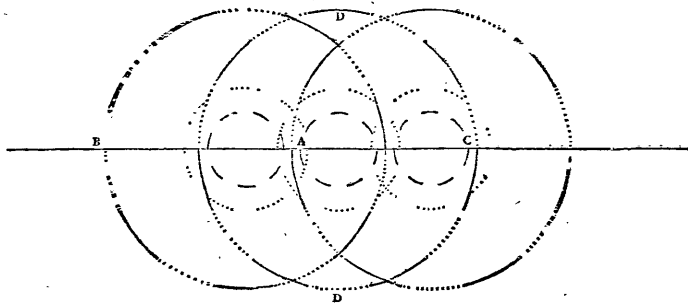
D seconde demy-volte, finie des mains sur la lettre E.

F Volte fournie.

Pour eviter la confusion, les pistes des pieds de derriere ne sont point icy figurees aux demy-voltes.

CESTE volte nouvellement apprinse, se doit finir & ferrer gardant vn bon ordre d'escole; comme i'ay dit ailleurs, assavoir en auançant le cheual sur la ligne, s'il est ramingue ou foible d'appuy: ou le retenant sur la rondcur de sa piste, si l'appuy de la bouche en est temperé, & s'il a librement & iustement obey: ou en le retenant plus subiect, & mesmes le tirât en arriere, si la fongue la pesanteur, ou la lassitude, le charge & l'endurcit sur les espauls & sur la bride.

POUR redoubler ceste volte, sans estonner ny surprendre le cheual, qui peut estre la fera mieux qu'il ne l'aura encores comprinse, il luy faudra faire refaire (en la place que pour les susdites occasions, il se trouuera ainsi auancé, reculé ou retenu) vne autre volte de fuyte composee & meslee patiemment de pas & de battues, de son air, plus aisé, sans se departir des iustes proportions du terroir, comme il est icy figuré.

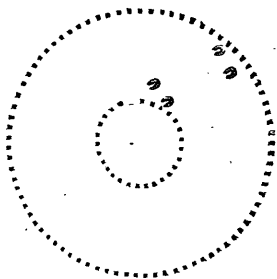


A ligne pour auancer le cheual, iusques à ce que les pieds de devant arriuent au B. s'estant acculé ou retenu en faisant la susdite volte, & aussi pour le reculer iusques à ce que les pieds de derriere foyent sur le C. ayant tiré ou pezé à la main en faisant la mesme volte.

D premiere volte de ceste leçon.

SELON que le cheual recognoistra ceste seconde volte, & qu'il se disposera à la

bien fournir, il faudra apres diminuer par vn bon ordre le temps, les carettes & les pas, qui auront esté faits par le droit, soit qu'il aille en auant ou en arriere, entre la fin de l'vne des voltes, & le commencement de l'autre, retranchant aussi par mesme moyen les autres pas meslez en tournant, & augmentât par consequent les battues de l'air, sur ceste seconde volte, qu'on rendra ainsi (avec le temps necessaire) semblable à la premiere, & en fin iointe à icelle, sans interrompre l'égale mesure de l'air entier.

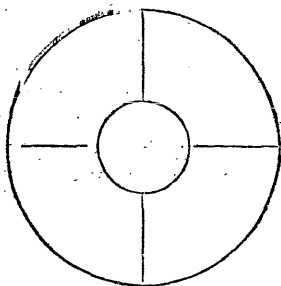


Et parce qu'il n'est aucun de ceux, qui se messent de pratiquer cest exercice qui ne pense bien sçauoir, qu'il faut reculer le cheual, qui a trop d'appuy & auancer ce luy qui se retient & s'accule. Je les aduise en general, que ce n'est pas assez pour les remedes de la pesanteur ou dureté, ny pour suffisamment resoudre l'action trop retenue. Et donneray icy vn precepte pour maxime. C'est qu'ayant affaire au cheual, qui poise ou tire à la main, tandis qu'il fournit les battues de quelque air ou manege releué, il ne se faut pour cela attacher trop à la bride, ny seulement auoir recours au reculer, car cest effort de main trop perseueré, pourroit causer vne plus grande dureté. Mais on doit receuoir subtilement la descente des battues abandonnées ou trop appuyées, par le ferme soustien de la bride ou du caueçon. Iustement au temps, que le cheual donne des mains en terre, relaschant soudain vn peu la main: & ce soustien doit estre accompagné de la contrainte ou rigueur necessaire, selon que le cheual chargera ou endurcira l'appuy & non d'auantage: par ce moyen il s'abandonnera beaucoup moins sur la bride & le caueçon, & aucunesfois point du tout en maniant.

Et lors qu'il s'accule, il ne suffit non plus de luy rendre seulement la liberté de la main, pour l'auancer: car l'égale mesure de son manege en pourra estre interrompue, ou la ferme situation de la teste desplassee, si à l'instant & mesme temps, l'action du cheual n'est directement poussée contre l'appuy de la main, par les iustes & hardis mouuemens des iambes du cheualier.

Pour rendre toutes ces reigles & iustesses plus intelligibles, ie n'ay voulu iufques icy, du tout interpreter la differéce, qu'il y a des proportions des voltes du pas, à celles des airs releuez, à cause dequoy, plusieurs pourront auoir desia iugé, que selon mon intention, le cheual doit garder indifferemment en l'vne & en l'autre de ces voltes, l'ordre de ceste figure generale.

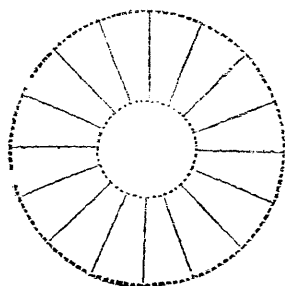
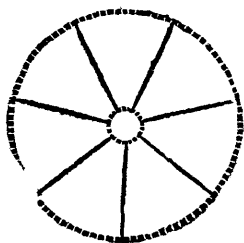
M A I S



M A I S c'est chose qui ne se peut, d'autât qu'il est impossible au cheual de former son air releué, sans se r'accourcir beaucoup plus que son affiette naturelle, à cause que l'action en est de soy r'amenee, & soutenue sur les hanches. Tellemét qu'il faut par necessité, que communément les pieds de derriere s'auancent, eslargissant leur piste adiuſtee au pas, ou que ceux de deuant reculent, estrecissant la rondeur de leur passage, ou que le deuant & le derriere ensemble, consentent également à cè raccourciſſement general: ces differences se doiuent subtilement obseruer, en mettant le cheual à son air: assauoir que si de soy, il se retient ou s'estrecit, le Caualerice fera le premier aduertissement, & mouuement de son ayde aüecques les iambes, afin que par ce moyen les pieds de deuant gardent (durant le manege releué) leur piste auparavant arrondie au passage. Et s'il est disposé à s'elargir, ou s'abandonner sur les espaulles, ou sur l'appuy de la bouche, il faudra au contraire, que pour releuer le manege, le Caualerice face son premier mouuement par la subiection, & le secours de la main de la bride, afin que les pieds de derriere se tiennent en leur piste, desia limitee, par le iuste passage. Que si le cheual est obeyssant, & qu'il aye la disposition hardie, & neantmoins temperée, le Caualerice le pourra également assembler, autant deüât comme derriere, en faisant l'action ordinaire de la main, & de la iambe en mesme temps, pour luy refoudre son air, & son manege, de ferme à ferme: mais s'il est leger, & bon à la main, il rendra plus de vigueur, & de disposition estant generallement aduancé outre la piste du passage des pieds de deuant, en prenant son air.

D' A U T R E part, quand le cheual passe la volte, son action est tousiours soutenue par vn pied de deüât, & vn autre de derriere, lesquels sont ferme en terre, cependant que les autres deux sont en l'air: tellement que par ce moyen, la piste de deüât, & celle de derriere, se font en mesme temps. Mais quand il releue son air, & l'auance sur la volte, il change tous ses mouuemens: car les deux pieds de deuant se haussent ensemble les premiers: & tandis qu'ils descendent ceux de derriere se leuent de terre également, pour parfaire & cõtinuer les battües. De façon, que ceux de deuant estât plustost auancez, doiuent aussi necessairement redonner plustost en terre, que ceux de derriere, & par consequent, le cheual ne peut arriuer en mesme temps, sur les droites lignes trauesees, comme quand ceste volte se fait au pas: Et outre tout cela, quand le cheual releue son manege, il ne raccourcit pas seulement toute son action mais pour fortifier la posture, parlaquelle il soustient & accompagne l'air de sa disposition, il eslargit les iambes de derriere, tenant les pieds pour le moins, deux fois plus loing l'vn de l'autre, que quand il passe la volte, & par consequent, il fait les pistes differentes.

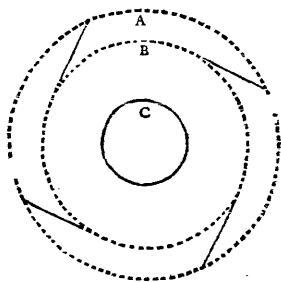
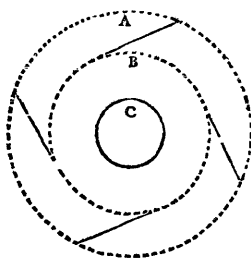
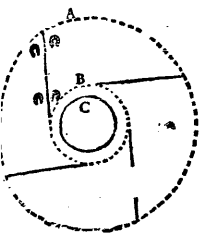
V O Y L A en quoy il faut iuger, que puis que le cheual s'accourcit ainsi en chageât la proportion, & les mouuemens de son passage, pour se mettre à son air releué & auancé, il ne peut ordinairement auoir toute la croupe dedans la volte, gardant en routes les battues son assiette droicte sur les lignes trauesces, s'as tenir les deux pieds de derriere acculez, & comme condamnéz au centre de la volte, ou allant trop de costé & de trauers, sans regarder la piste, & faisant presque autant de battues au manège releué, comme de pas au iuste passage, qui sont deux proportions, que ie ne veux approuuer, estans si cõttraintes que l'air du cheual n'en peut estre gaillard, ny la volte determinée.



Il faut donc que le cheual porte le corps en tournant, comme de biays, tenant les deux pieds de derriere dedans la rondeur generale de la volte: assaouir s'il manie à courbettes rabattues. Car tout ainsi que cest air est ferré, le manège le doit estre aussi: & s'il va à groupades, vn pied de derriere tiendra le dedans de la volte, & l'autre marchera au mitan de la piste, de ceux de deuant, afin que la croupe estant en plus de liberté, puisse plus gayement accompagner l'action des espaulles: & s'il a la force, & la disposition pour fournir gaillardement son manège à caprioles, il faudra pour donner plus d'espace, de vigueur & de legeresse aux sauts, que les deux pieds de derriere suyuent ceux de deuant, tenant neantmoins avec vne hanche, vn peu le dedans de la volte, pour rendre par ceste action le manège plus iuste & plus parfait, & l'assiette du cheualier moins incommodee, & par conseqent plus belle.

E T parce que la pluspart des cheuaux de manège, ont plus d'inclination à porter la croupe hors la volte, que dedans icelle, il est necessaire pour les tenir en iustesse, de faire le passage de tous les airs, en tenant toute la croupe dedas la piste des pieds de deuant, mesmes si le cheual est nerueux, & s'il a la bouche à pleine main, & principalement s'il est trop chargé de deuant: car ceste action luy tenât les hanches en posture estroite, serree & subiecte, luy rendra d'autant plus leger le deuant.

Pour la main droite.



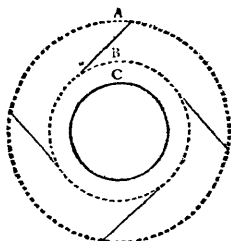
Demy-air.

Groupades.

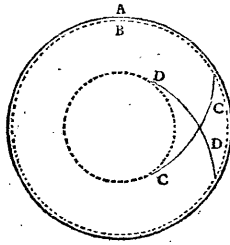
Caprioles.

A piste des pieds de devant, fournissant l'air relevé des susdits maneges.
 B piste des pieds de derriere, accompagnans & soutenant les airs des susdits maneges
 C piste des pieds de derriere sur le passage susdit.

S'IL est fort leger à la main, & que naturellement il desrobe moins la croupe en dehors, quand il refould son air & son manege, il faudra aussi que son passage se face plus estroit de derriere, que son manege relevé, assavoir comme sur les lignes figurees de biays, en tous les quartiers: car vne plus grande subiection, luy pourroit retener la disposition quand il releueroit & refoudroit son manege.

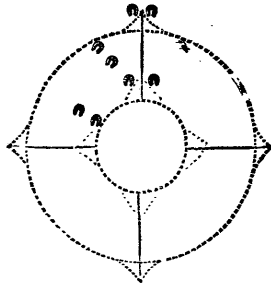


LE cheual qui a beaucoup plus de legeresse que de force & qui est fort sensible & aucunemét timide, doit estre d'ordinaire passégé d'un pas fort, & resolu, sur la volte d'une seule piste: c'est à dire, faite aussi large des pieds de derriere, comme de ceux de devant, & quelques fois chassé vn peu au trot, sur la mesme piste, afin que plus librement & legerement, il puisse fournir son air: & au contraire des autres, on le doit adiufter peu à peu, cōmençant à luy ferrer la croupe, apres qu'il aura fait en tournant, vn temps, ou deux de son air, sans pour cela interrompre sa mesure, ny estre cir la piste des pieds de devant. Et si en mettant fin au manege relevé, on luy veut cōtinuer son trot en tournant, ou son passage, sans l'arrester ny luy faire ferrer la volte, (comme il est aucunes fois necessaire pour luy maintenir le courage, & l'action auancee, & afin aussi que par ce moyen, il soit empesché de se trop ferrer ou retenir,) il luy faudra faire eslargir seulement la iuste piste des pieds de derriere, lesquels on remettra soudain apres la derniere battue de son air, sur la piste de ceux de devant.



- A piste de la susdite volte de trot.
 B piste de l'air releué.
 C piste en adiustant les pieds de derriere au manege releué.
 D piste des pieds de derriere pour reprendre la seule rondeur de la volté de trot.

Si le cheual tel qu'il soit, fournit rondement & iustement son manege tant au pas come en le releuant, sans premediter aucun lieu pour ferrer les voltes, & que le Cavalierice luy vueille faire finir son air, en fermant iustement lesdites voltes en diuers lieux, il faut que ce soit par vne action estrecie, auancee, & comme dessus vne des lignes trauesees aux quartiers:



OR il y a en cecy vne des susdites considerations, qu'il faut soigneusement entendre: c'est que si le manege est tant estroit & contraint, que le cheual porte ordinairement le corps aculé, ou trauesé dedans le circuit de la volte, comme i'ay desia dit, & figuré, il la pourra ferrer & finir, par vne battué ferme ou auancee par le droit, arriuât en tel quartier qu'il voudra. Mais si la croupe du cheual accompagne plus librement l'air du manege, fait de biays (assauoir plus auancé, resolu, & neantmoins iustement obserué) il faudra que les pieds de deuant, arriuant par necessité les premiers dessus lesdites lignes trauesees, se haussent encores vne ou deux fois, & qu'ils redonnent soudain en terre, en la place d'où ils partiront, ou vn peu plus auant par le droit: afin que par ces temps & battués, les pieds de derriere se puissent rager dessus la mesme ligne, droit à droit de ceux de deuant, pour bien fermer la iuste roudure de la volte: & encores faut-il apres faire communément vne battué ferme, pour rendre ceste fin en la perfection.

LES quatre

Les quatre quartiers, qui se voyent marquez de biais ou de droict, sur ces voltes figurees, signifie la posture du corps du cheual, cependant qu'il manie, & non la quantité des courbettes ou groupades. Quant à la mesure des voltes & au nombre des battues, dont elles doiuent estre fournies, il faut qu'elles soient proportionnées à la nature des cheuaux. Si le cheual est fort leger, & qu'il se plaife à resoudre diligemment le manege redoublé: il faudra souuent, que la volte soit estroicte & composee, par consequent de moins de battues que l'ordinaire. Car de la faire trop large elle ne pourroit estre toute fournie en peu de battues, à cause de la grande distance, qu'il y auroit de l'une à l'autre. De la vouloir faire fournir à vn tel cheual en plusieurs battues d'auantage, ce seroit retenir trop la legereté de son action accoustumée: Et son naturel ne les pouuant gayement proportionner, le manege en seroit trop lent & contraint. La mesme proportion que l'on garde au cheual de fort leger appuy, doit aucunes fois estre obseruee à celui qui est dur & chargé de deuant, quoy qu'il soit d'un naturel contraire. Car le cheual pesant, aura moins d'occasion d'endurcir & abandonner son appuy & tous les mouuements se trouueront plus aylez en vne volte estroite pourueu qu'elle soit assez soustenuë sur les hanches: parce qu'il fera moins de battues, que non pas en vne large, où il faut de necessité qu'il s'auance & qu'il se charge plus sur le deuant, à cause de sa pesanteur ioincte au trop grand nombre des battues, qui luy feront encor plus appelantir & endureir l'appuy de la main, & si il en fournira moins de tours. Ainsi le cheual trop chargé ne peut que difficilement fournir à tant de temps & battues qu'une volte large demande, pour l'incommodité de son grand poids, non plus que le cheual gaillard & fort leger à la main, à cause de la delicateffe de son appuy de bouche & de la diligente disposition, qui requiert plus de brieueté. Toutesfois cestuy cy doit estre moins ramené sur les hanches que cest autre.

Il y en a d'autres, qui ont plus de force & de disposition, qui aussi sont trop souples de la main en auant, auxquels est necessaire de tenir la volte plus spacieuse, auancee & fournie de plus grand nombre de battues, afin d'auoir moyë de les pousser, & resoudre contre le vray appuy de la bride, & de leur tenir le col plus droit, en plus ferme posture, & la teite assuree en bon lieu: d'autres, qui ont les mouuements des hanches, tant licentieux & desordonnez, ou si peu d'inclination aux iustesses plus limitees, qu'en tournant ils veulent tousiours porter, & desrober les pieds de derriere en liberté, hors le circuit arrondy de la volte, auxquels il faut aussi necessairement eslargir le manege, & faire les battues de leurs airs plus retenues, soustenuës, trauesees, & en plus grand nombre, que la reigle generale ne requiert, afin de les tenir par ceste subiection plus droits: auancez & releuez sur la vraye piste limitee, & mieux appuyez sur l'ayde de la main. Mais si le cheual est bien proportionné de stature, & accompagné de bonne inclination, d'assez de force, & de legeresse, pour soustenir l'effort & la facilité requise à quelque beau manege releué, on pourra garder la mediocrité, tant en l'égal & gaillarde mesure de l'air, qu'en la iustesse du terroir. En fin, ie ne limite ny aux vns, ny aux autres, aucun nombre de battues, pourueu que les voltes ne soient trop larges, ny trop estroictes, & que l'air ne soit inegal, precipité ny retenu.

Aux endroits où les quatre fers se trouueront marquez, il faut aussi considerer, que c'est pour représenter plus facilement le plan, & la posture du cheual, comme s'il estoit arresté, sur la iustesse de la volte: car de les peindre selon les mouuements que le cheual fait en maniant, mesme de quelque air releué, la figure semble-

roit trop confuse à la pluspart de ceux, qui la voudroient bien comprendre, s'ils n'estoient bons maîtres: parce que tandis, que le cheual releue & soultient l'air de ces battues, il se dispose & fortifie, par vne action nerueuse & fort raccourcie, posant les pieds de derriere si pres de ceux de deuant, à chaque temps pour s'auancer, soit sur la rondeur de la volte, ou par le droit, que pour bié représenter ceste piste si meslee, il faudroit faire des figures difficiles, qui arresteroient trop l'esprit du Lecteur, en des proportions, qui se peuuent beaucoup mieux comprendre par la pratique de l'exercice, que bien expliquer par escrit.



AUTRES REIGLES PROPRES

AVX CHEVAUX IMPATIENS QUI PEUVENT FACILEMENT DEVENIR ENTIERS ET DVRS A L'APPVY DE la main, lesquels neantmoins on veut dresser à quelque manege.

CHAPITRE XXVI.

LE suis asseuré que de long temps ne se trouuerront pas beaucoup d'Escuyers, qui sçachent bien pratiquer les reigles de ce secôd liure: car les vns, pour auoir trop de routine à la vieille & plus commune escole de cest art, ne pourront assez patiemment arrestez leurs esprits & actions, au vray ordre de toutes les iustes & necessaires proportions comprises en ces preceptes: Et mesme en l'exercice ne cognoistront ou ne sentiront suffisamment quand le cheual sera ou ne sera pas parfaitement aux vrais endroits du terroir, où les lignes, quartiers, demy-ronds, voltes entieres, & autres traits de toutes ces figures, se doiuent imaginer & obseruer exactement, durant la leçon: Et faisant par ces erreurs, la pluspart des choses qu'ils comprendront, hors de leurs temps & places, la confusion suruiendra facilement, qui amenera plusieurs desordres. D'autres pour n'auoir assez de pratique en la susdite & vieille escole, plus furieuse que bien considerée, (& comme j'ay dict ailleurs) s'estans trop ou trop tost arrestez en nos iustesses plus limitees, contraindront & retiendront, mal à propos en icelles, le courage & les forces du cheual: Et souuent aussi telles fautes naistront, seulement de la rudesse ou de la debilité de la main mal conduite. D'autres manquans de iugement & d'industrie ne sçauront pas diuertir le cheual de plusieurs & diuers mouuemens du tout contraires à l'obeyssance & à la franchise, ny par consequent le disposer à la facilité des plus iustes proportiôs. Et ce qui est encores pis, les meilleurs maîtres auront aucunesfois entrepris de dresser des cheuaux coleres, impatiens, bizarres & obstinez, que leurs plus beaux artifices ne suffiront pas à les pouuoir bien ranger aux bonnes leçons estroitement obseruees. Et parce que desia ie preuoy qu'el'ordre des regles iusqu'icy deduictes & figu-

rees, plusieurs de ces cheuaux tant desobeyssans (entre autres vices) retiendront aucunes fois leur vigueur & gaillardise, s'acculeront ou se feront entiers, principalement aux premieres leçons de quelque air releué. Je suis d'aduis, cela aduenant qu'on change l'ordre des leçons precedentes les faisant de droict en droict au long d'une muraille, parce qu'elle sera propre à diuertir aucunes fois beaucoup d'inquietudes, qui peuuent alterer le courage du cheual impatient, & le rendre plus incapable de memoire & d'obeyssance: Car sans doubte le mettant paisiblement par le droict sur vne passade assez lógue il en apprehédera moins la nouuelle & incogneue subiection & iustesse des voltes: Et en le chastiant, ou recherchant par douceur sur icelle passade, on luy pourra faire recognoistre, la faute qu'il aura faite en tournant, comme il est cy apres expliqué.

OR doncques quand le cheual sera desgourdy & bien commence, comme i'ay dict cy deuant en diuers lieux; & mesmes qu'il sçaura iustement passer au moins les quartiers & demy-voltes precedentes, il le faudra mettre assez pres de la muraille sur vne ligne droict: assauoir au pas ou au trot selon que volontairement il s'aduancera ou se retiendra, & qu'il rendra l'appuy de la bride pesant ou leger. L'ayant ainsi fait cheminer enuiron vingt cinq pas, si le Caualerice sent qu'il tire ou poise tant soit peu à la main, il l'arrestera sur les hanches à vn bout de ligne, & le trouuant leger & bien disposé, il ne l'arrestera point, mais (comme aussi apres l'auoir paré, il le mettra sur son air releué, luy faisant faire par le droict d'ordinaire trois bonnes battues retenues ou aduancées, selon la disposition de son courage & de l'appuy de la bouche.

Ligne de la muraille.

Ligne de la passade.

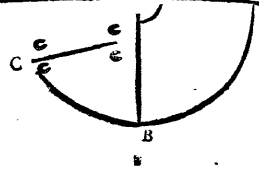
SODAIN que le cheual aura fait la troisieme de ces battues & presque au mesme temps qu'il donnera des mains en terre, comme au lieu de la lettre A. le Caualerice luy tirera la teste diligemment sur la volte; le sollicitant pour le mettre

Kk ij

au pas resolu, & luy en faire fournir vn quartier, & sur la fin d'iceluy le rehausser, pour luy faire rabattre trois autres temps semblables sur la ligne marquee B, faisant à la fin du troisieme encor' la mesme action aduertie, de la bride ou du cauef-son avec celle des iambes, pour luy tirer la teste sur le tour, & luy faire refaire au pas les deux parts des trois d'vn autre quartier, finissans sur la ligne & la lettre C, & en cest endroit le faudra tenir & hausser comme deuant.

Ligne de la muraille.

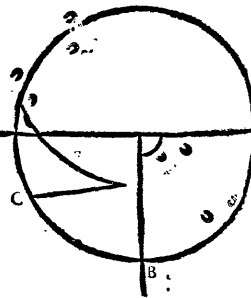
Ligne de la passade.



QUAND le cheual aura finy, ou en finissant ainsi la troisieme de ces battues sur la lettre C. Il le faudra remettre au pas comme auparauant, & d'iceluy le tourner arrondissant la volte deux fois ou d'auantage par vne seule piste, comme il est representé en ceste figure.

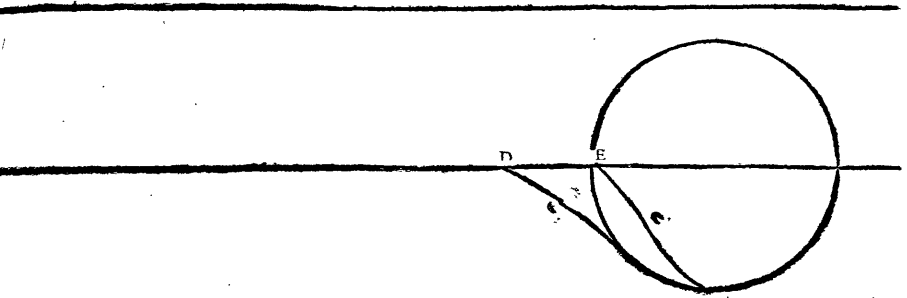
Ligne de la muraille.

F piste des pieds de derriere pour aller suivre celle des pieds de deuant en arrondissant la volte au trot.

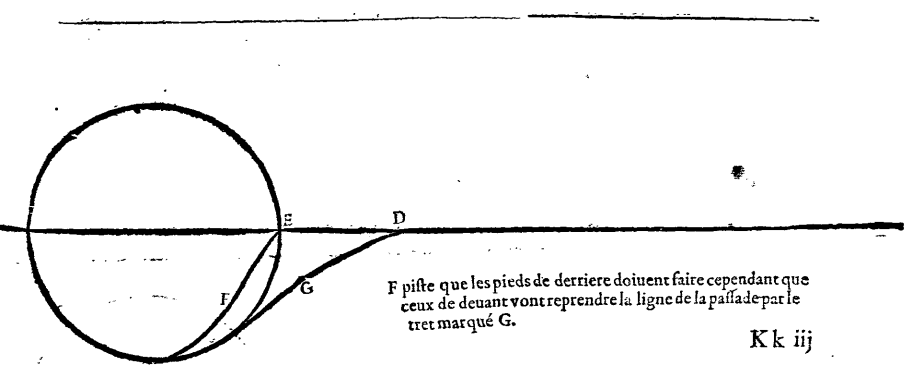


APRES on luy fera fermer ceste leçon sur la ligne de la passade en cheminant de biais, assavoir en avant & de costé, iusqu'à ce que les pieds de deuant soyent au lieu où se void la lettre D. & ceux de derriere sur E. comme il est cy apres figuré, & en la mesme place il le faudra encor hausser au moins trois fois, luy tenant le corps & le col bien droict dessus la ligne de la passade.

Ligne de la muraille.



QUAND le cheual aura satisfait à l'ordre de ceste leçon en vn costé, il le faudra aduancer & mener par le droict, iusqu'au lieu qu'on aura premedité pour faire de mesme à l'autre main.



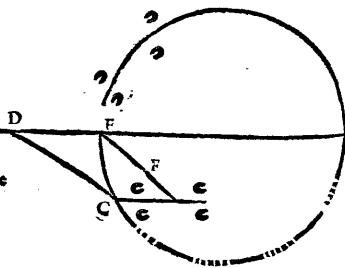
F pisse que les pieds de derriere doivent faire cependant que ceux de deuant vont reprendre la ligne de la passade par le tret marqué G.

K k iij

AYANT bien pratiqué ceste leçon aux deux mains, & apres que le cheual l'aura comprinse & retenüe, on continuera encor' à le mettre par le droict, comme i'ay dict, & au lieu des trois premieres & susdites battues droites & faites au bout de la passade, il n'en faudra faire que deux, & soudain aduancer le cheual vn ou deux pas en tournant, & apres luy faire releuer vne ou deux battues suiuiues d'vn autre pas ou deux pour refaire encor' vn autre battue ou deux, continuant ainsi iusqu'à la lettre C. qui limite les deux parts, dont la troisieme finiroit le second quartier de ceste volte. Et quand il sera arriué des quatre pieds ensemble, sur la ligne de la lettre C. on luy fera battre legeremét & en vne place, trois mesures de son air, comme i'ay dict à la leçon precedente, gardant sur tout la iustesse du terroir, selon les figures representees, comme aussi l'egalité en toutes les mouuemens necessaires, bien qu'ils soyent plusieurs fois refaits ou reprins.



A l'instant que la troisieme de ces battues faictes de ferme à ferme sera finie il faudra encor' arrondir deux voltes au pas, par vne seule piste, & puis reprendre la ligne de la passade, en ferrant le manege, comme i'ay cy deuant figuré, & qu'il est encor icy representé, pour refaire trois autres battues fermes, les pieds de deuant estant comme sur le D. ceux de derriere sur E. & apres on continuera la mesme leçon à l'autre main.



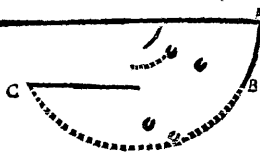
F piste des pieds de derriere pour aller reprendre la ligne de la passade en ferrant la volte.

PAR l'habitude de ceste leçon assez continuée, le cheual conuertira facilement ces pas en bônes battues, de sorte qu'il fournira les parties susdites de la demi-volte (desia esbauchee comme i'ay dit) sans interrompre l'egale mesure de son air releué.



Si du commencement il fait difficulté de bien ranger les battues de son air, sur toute la susdite & dernière proportion, il la faudra commencer cheminant au pas, comme iusqu'au lieu où se void la lettre B. en la figure suiuiante : & à mesure qu'il se rendra facile à releuer & bien battre la mesure de son air, on retranchera encor' ces pas iusques aux premières battues faictes par le droict sur la lettre A.

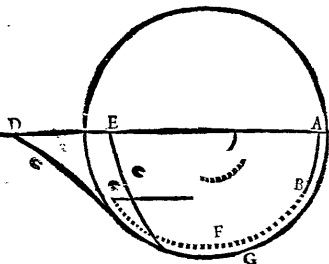
Ligne de la muraille.



Kk iij

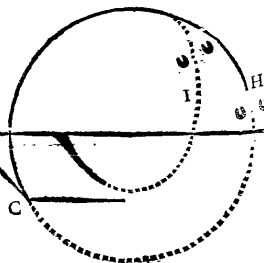
SOVDAIN il faudra encor arrondir la volte entiere au moins vne fois, par vne feule piste faicte allant le pas, remettant & redressant le cheual du mesme passage sur la ligne paralele qui accompaignera celle de la muraille, pour luy faire encor releuer par le droict, trois ou quatre bonnes battues de son air, comme sur les lettres D. E. & puis passer outre au long d'icelle ligne, pour aller à la place de l'autre main, continuer ceste leçon.

F piste de l'air releué en tournant.
G piste faicte au trot pour arrondir la volte.

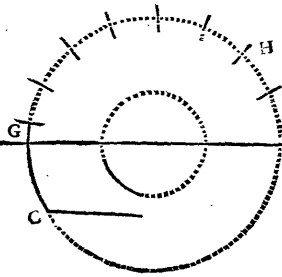


POVR augmenter l'ordre de ces battues sur l'entiere rondeur de ces leçons, il faudra gagner comme pied à pied sur la piste desia arrondie au pas ou au trot: Assauoir qu'ayant nettement releué, en tournant, la premiere & susdicte proportion, iusqu'à la lettre C. & apres en acheuant au pas l'entiere rondeur de la volte, on mettra le cheual à son air releué en passant comme sur la lettre H. continuant l'egale mesure desia aprise & limitée iusques au C. & à mesme temps faudra estreindre & ajuster la piste des pieds de derriere, comme il est marqué en l' figure suiuantte, gardant apres l'ordre precedent: mais beaucoup plus serré, pour se remettre sur la ligne droicte & principale, premier que d'aller changer de main.

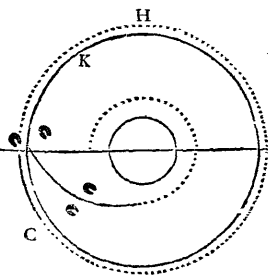
I piste des pieds de derriere en releuant le manège.



EN augmentant ainsi chaque fois d'une battue, sur le terroir arrondy & limité, par le iuste passage, sans doute la volte entiere se trouuerra en peu de caualcades du tout releuee & nettement fournie d'air & de iustesse, hormis la distance, qui se void entre le C. & le G. laquelle se doit encore reseruer, pour tirer la teste du cheual sur la piste en faisant au pas la premiere action de ces dernieres voltes qu'on voudra releuer, afin que par ce moyen le cheual se rende plus souple en tournant: Car si les fins de toutes ces premieres proportiōs de voltes releuees, se faisoient d'ordinaire dessus la ligne de la passade, le cheual impatient pourroit prendre, vicieusement l'occasion de se ferrer trop pres de la muraille, se couchant ou se faisant entier pour couter l'obeyssance & facilité necessaire au redoublement des voltes.

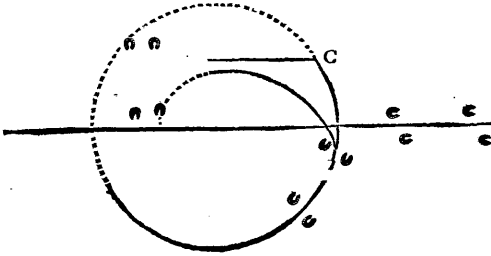


APRES la derniere battue faite sur le C. il faudra encor' faire à l'instant vne volte de pas, assauoir d'une ou de deux pistes, selon que le cheual se rendra dur ou souple en tournant.

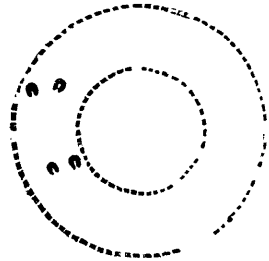


H piste des barres de ceste volte.
K piste de la volte faite au pas.

P O V R rendre le cheual plus attentif & facile en ces reigles, il faudra aucunes fois prendre la volte du costé de la muraille : c'est à dire qu'en la place qu'on l'aura tourné à main gauche, on luy donnera la leçon de la droite : Et pour ce faire, la ligne de la passade doit estre vn peu plus esloignée de la muraille, comme il se peut comprendre par ceste autre figure : & sans doubte telle variété bien praticquée, diuertira le cheual impatient de beaucoup d'inquietudés contraires à la franchise & aux iustesses des plus beaux maneges.



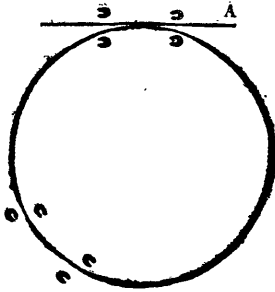
A P R E S l'habitude suffisante de toutes ces leçons discouruës & figurees, si le Caualerice reconnoist & sent à son cheual assez de force, de legeresse & d'escole, pour doubler & redoubler les voltes releues, il pourra gagner peu à peu, augmentant à tous les coups d'vne battue sur la piste iustement arrondie, comme i'ay dict : Et à mesure que le cheual se rendra facile, mesmement à l'action du tourner, il luy faudra faire ferrer les voltes, plus pres de la ligne de la passade, iusques à ce qu'il face librement toutes les fins sur icelle ligne. Cest ordre le pourra empescher de deuenir entier : mais si le Caualerice est sage, il se gardera sur tout, d'entreprendre plus d'effort que le cheual ne pourra viuement fournir.



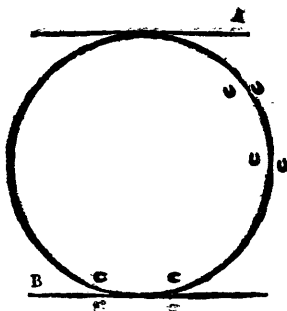
Des Preceptes.

III

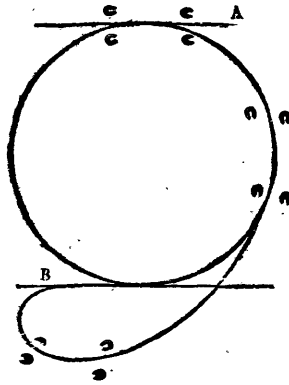
POUR rendre le cheual plus libre en ces leçons estroittes, il les faudra aucunes-fois destendre & varier, par vne proportion plus large & quarree : A sçauoir que ayant arrondy au pas vne volte d'vne piste & de mediocre largeur, on mettra le cheual au trot sur la mesme piste, pour luy en faire accompagner enuiron deux tours, & apres l'arrester sur les hanches, comme en la ligne de la lettre A : & sur icelle luy faire battre legerement trois ou quatre temps de son air.



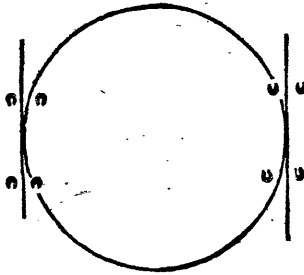
EN finissant la derniere des susdites battues, il luy faudra tirer la teste sur la mesme main, pour l'aduancer assez viuement, le remettant au trot, en la mesme piste arrondie, pour luy en faire encor fournir vn tour & demy, & soudain le bien arrester, comme sur la ligne marquee B. Et puis le rehaucer comme deuant. & le remettre tout de mesme au trot resolu sur le rond.



AYANT assez continué ceste reigle d'un costé, il faudra changer de main reuenant sur la mesme piste, & garder la mesme proportion.



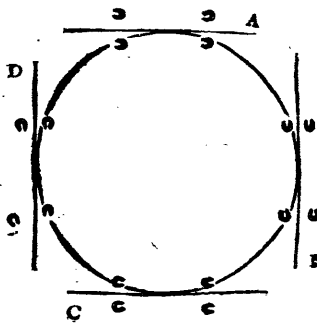
REPRENANT apres la main premierement exercée, il faudra faire les arrests en ces autres places figurées par les lignes gardant cest ordre indifferemment de chaque costé iusqu'à la fin de la leçon.



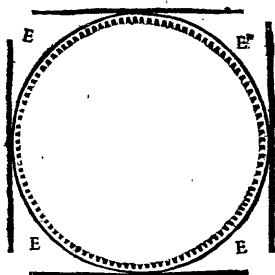
Quand le

QUAND le cheualaura bien comprins deux ou trois telles caualcades, on raccourcira leur ordre: Assauoir que l'ayant vn peu trotté & desfourdy en la susdite rondeur, on le parera & hauffera de nouveau, comme sur la ligne de la lettre A. Et au lieu de le mettre soudain au trot, comme auparauant, on l'aduancera au pas, tournant iusques sur la ligne du B. de la figure suiuiante, & apres l'auoir rehaussé on le fera encor cheminer & tourner de pas pour aller faire les semblables battues sur la ligne du C. & puis encor le remettre au mesme pas iusqu'à la ligne du D. continuant ainsi enuiron trois tours, suiuis à l'instant de deux autres de trot, premier que changer de main, ny que donner haleine au cheual de bon nerf.

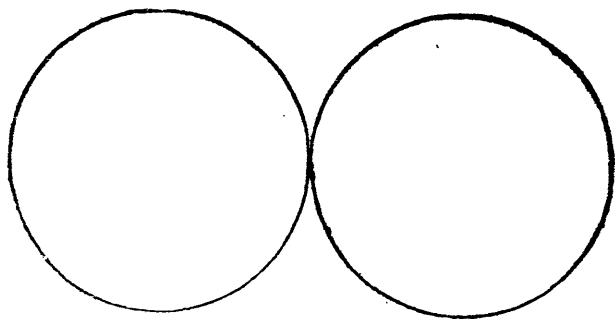
ET pour rendre le cheual plus souple, ou moins entier en ces leçons, il luy faudra mettre la croupe vn peu en dehors, & luy tirer aussi vn peu la teste dedans la volre, estant arriué sur chascque ligne droicte, & premier que luy faire commencer les battues.



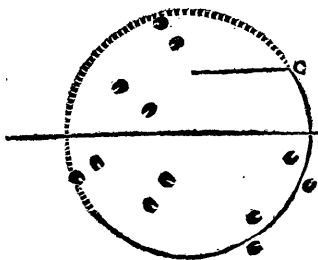
L'HABITUDE de ceste leçon ainsi quarree & souuent arrondie, rendra le cheual si ayse & leger, que de soy (& à cause de l'estil precedent) il reduira en peu de tēps les pas de toutes les encogneures (marques E.) en battues aduancees, pour se rendre sur les lignes, ou il pensera soustenir son air de ferme à ferme: Tellement que par ce seul moyen, accompagné des subtils mouuemens du bon Caualerice, il arrondira peu à peu vne volte entiere de son air releué, sans l'interrompre, apres laquelle il faudra augmenter les battues, peu à peu, de quarre en quarre, finissant d'ordinaire au trot sur la rondeur d'vne seule piste.



A VCUNE SFOI sil faudra varier aussi ces leçons, seulement, par quelque galo-
pade léte & legere à chafque main, sur des rôds de mediocre espace, & reuenir apres
aux proportions precedentes & proposées au long d'vne muraille. Car fans doute
le cheual s'y remettra beaucoup plus gayement ou avec moins de contrainte, que si
on n'auoit vsé de telles diuerfitez.



Ligne de la muraille.



AFIN que le Caualerice pratique toutes ces règles avec bon iugemēt, il se doibē souuenir, qu'en toutes les proportions qui se trouueront ecrites & figurees, mesmement en ce second liure, i'ay voulu représenter leurs ordres mieux rangez, tant en la iustesse du terroir, qu'aux mouuemens que le cheual bien commencé doit faire, pour paruenir facilement & de leçon en leçon iusqu'aux perfections de tous les maneges, qui donnent plus de grace & de contentement: c'est pourquoy i'ay limité precisément les lieux, qui se voyent marquez, comme aussi les nombres des pas, des battues & des tours: Mais si le cheual est tant rebelle & obstiné, que nonobstant qu'il soit aduerté & guidé par les bons mouuemens de la main, & de la iambe du cheualier, au lieu de céder aux susdites proportions, il refuse ou s'oppose directement à l'ordre d'icelles, pour lors le Caualerice ne doibt garder autres regles, que les vrais moyens de diuertir ou chastier tel cheual, l'eslargissant au mesme endroit, qu'il se voudra trop estreffir, le serrant où il se voudra trop eslargir, le chassant du lieu, où il se voudra retenir & acculer, & le retenant quand il se voudra trop aduancer, & en fin ne luy permettant iamais telles faucetez. Et encor' que par les bons remedes on le rende, comme vaincu, directement sur les iustes lieux, premeditez pour les pas adiuftez & les battues limitees, si neantmoins tous les mouuemens qu'il y rendra ne sont propres à la franchise & facilité du bon exercice, il ne faudra receuoir pour nombre ny satisfaction d'escole quelque chose qu'il face par malice, par inquierude, ou par poltronerie, ny refuser l'obeyssance recherchee quand ils'y presente franchement: sur tout en ces executions, on ne doibt se rendre infatiable, ny se contenter de peu. Et partant il faut tousiours obseruer la douceur, la rigueur, & la mediocrité necessaire, qui ne se peuuent iuger que par la cognoissance du naturel & des forces du cheual, ny bien mettre en effect, que par vne grande & facile pratique: Et sans ceste obseruation l'escole est confuse. I'ay redict tout expres en diuers lieux quasi ce mesme precepte, pource qu'il n'est pas moins important en cest art, qu'est le timon au vaisseau, qui nauigue en pleine mer.

IE n'ay pas tousiours obserué ces preceptes. Car en ma ieunesse i'ay fait les defordres que font encor plusieurs Caualerices mal fondez, qui en exerçant les cheuaux d'escole (soit au trot, au galop, ou aux airs releuez & plus gaillards) n'ont autre soin ny consideration, que de leur faire fournir furieusement l'exercice (bien ou mal entrepris) perseuerant iusqu'à l'extremité des forces qu'ils leur sentent à l'esquiene & au courage, comme si on ne les deuoit dresser, que seulement pour leur faire

rendre de grands efforts & pour accabler leurs forces, sans auoir esgard si tout ce qu'ils leur font faire ou permettent qu'ils facent durant leurs leçons, iusqu'aux moindres mouuemens, peut seruir à la facilité des bons maneges. Et tant s'en faut que les regles de cest art se doiuent ainsi pratiquer sommairement que au rebours il est tres-necessaire, que le bon Caualerice aye d'ordinaire l'esprit tendu & diligent à preuenir les causes, ou corriger les fautes, qui peuuent rendre le cheual negligent, confus, ou desobeissant, & à rechercher & suiure les vrais moyens de le gainer & faire flechir à l'obeissance & facilité de ce qu'on le recherche. Par ainsi il faut souuét se despartir del'ordre des leçons & proportions premeditées, quoy qu'elles ayent esté bien conceües, & s'acoustumer à trauailler attentiuement à l'escole, selon les diuerses occasions promptement & bien iugées, & s'il est possible sans en perdre le temps de pas vne, mesmement par ignorance ou negligence, autrement cest art est incogneu & par consequent les leçons se trouuent inutiles.

IE scay qu'a l'escole du premier liure j'ay dict, queles leçons de trot doiuent estre soustenues d'un mesme nerf du comencemét iusqu'à la fin, & celles du galop fournies aussi des mesmes airs & vigueur qu'elles auront esté commencees : Mais cela se doit entendre quand le cheual distribue libremét ses forces & legeresse, sans fougue, ny singardize & seulement par les iustes mouuemens du cheualier.



DIVERS PRECEPTES SVR CES PLUS AVANCEES LECONS

ET MESMES QVAND LE CHEVAL EST TELLEMENT
rebuté, & ennemy del'efcole, que les remedes ordinaires, ny
apportent plus des effects fuffifantz.

CHAPITRE XXVII.

LV S QV ES aux dernieres leçons, de toutes les fufdictes reigles des voltes, le Caualerice pourra auoir monftré fon industrie, fon fçauoir & la bône pratique de fon art: mais la preuue n'en fera pas moindre, fi apres il peut empescher que le cheual face quelque mutation fuffifante de le reculer, iufques aux premieres reigles, comme il aduient fouuent: parce que beaucoup de cheuaux consentent plus facilement & respondent avec plus de vigueur, aux leçons de fuyte, qui les acheminent peu à peu, & de reigle en reigle, à la iustesse des maneges, propres à leurs forces & disposition, qu'ils ne se resoluent, y estans arriuez, à les continuer longuement en leurs vrayes proportions. La raison est, que cependant qu'ils comprennent, ou bien tost apres qu'ils ont compris, & aucunement pratiqué chacune de leurs leçons, elles font ou doiuent estre suiues bien à propos, d'un autre leçon nouuelle, augmentee d'art & d'effort, ou au moins differente des precedentes, en quelques mouuemens & proportions: tellement que ces diuersitez occupent diuersement, & douteusement les esprits, les forces, & particulièrement l'atention du cheual nerveux & courageux, & partant le peuuent souuent diuertir de plusieurs inquietudes ou fantasies, & resolutions licenciueuses & d'obeyssantes, ausquelles il n'a bonnement loysir de s'y refoudre, ny à peine d'y penser: & quand bien il n'aura pas beaucoup de force, il aduienstra aucunes fois que la diligence, par laquelle tous les fufdits mouuemens de iustesse se doiuent obseruer, & lesquels il n'aura encores peu bierecognoistre, le tiendra ordinairement en tel soupçon de faillir, & par consequent d'estre chastié, qu'il offrira fort librement toute la vigueur & dispositiõ, pour respondre à l'actiõ du Caualerice: ioinct aussi qu'aparauat que les leçons reiglees, & peu à peu fournies, ayēt atteint la pl^h haute portee de la force du cheual, il a moins d'occafion de se rebuter. Or afin qu'il s'assure, & se maintiène en la iuste pratique des fufdites & dernieres leçons, il ne luy faudra pas tāt cõtinuer les caualcades fortes, nouuellement apprinses, & encores irresoluës, que l'effort excessif, ou l'ennuy de refaire trop souuent vne mesme chose, le puisse mettre en tel desordre, que comme confus, auily, ou desesperé, il oublie ou refuse tout à fait les principales proportiõs de toutes

ces leçons iustes & plus obseruées. Et pour euiter ces accidens, le Caualerice doit bien iuger par le bon ordre des susdites reigles & leçons, quand elles arriuent à peu pres au plus haut point des forces & disposition du cheual: & lors au lieu d'entreprendre d'auantage, & mesmes premier que venir en ces extremitez, il luy donnera quelque relasche d'escole, le remertant souuent, selo qu'il luy recognoistra le courage disposé sur des reigles moins difficiles, qu'il aye auparauant recogneuës & pratiquées: & mesmes luy faisant faire en diuers iours, entre deux de ses caualcades plus auançees d'air & de iustesse, vne mediocre leçon de trot faceourcy, s'il a la bonche à pleine main, ou de trot plus resolu, & quelquesfois de galop, s'il a l'appuy assez leger: & ne le faudra exercer au plus souuent, que de deux iours l'vn, le tenant tousiours en vigueur & legeresse, s'il se rend obeyssant, & par ces moyens on le maintiendra en haleine, en courage, & en sa plus auancee iustesse.

CESTE escolle ne se rapporte pas à l'opinion des Caualerices, qui veulēt indifferemment qu'on sollicite le cheual souuent, & beaucoup à la fois, pour le contraindre rigoureusement à ce qu'on le voudra dresser (quoy que par le traual continu, il se harasse & amaigrisse) jusques à ce qu'il soit paruenu aux plus fortes, & plus iustes proportions de l'air & du manège, qu'on luy aura fait entreprendre, avec dessein de le repatrier & restaurer apres, par les caresses & leçons plus douces & plus courtes, ou moins continues. Je scay que ceste reigle peut aucunesfois reüssir: mais si tous ceux, qui la gardent exactement vouloient recevoir mon aduis, ils n'en vseroient que selon le bon iugement, qu'ils auroient premierement fait du temperament naturel, & des forces du cheual. Car s'il se trouue ayant l'inclination corrigible, la vigueur del'esquine assez nerueuse, les iambes assez fermes, les pieds assez forts, & la complexion assez robuste, pour resister assez long temps à l'exercice, & aux remedes tant seueres, cōtraints & perseuerer: il pourra par les effects d'iceux estre à la fin vaincu, & rangé au but de l'entreprinse, que le Caualerice hardy, & bien fondé aura fait. Mais si le cheual est foible de memoire sensible & timide, quoy qu'il soit au reste assez fort, & bien party en tous ses membres, ou qu'il soit courageux, & neantmoins de douce humeur, & que l'esquine & les membres en soient despourueus des forces necessaires, il sera trop mal-aysé, & le plus souuent impossible, que par la violence ordinaire, & le traual excessif du susdit styl rigoureux, il puisse paruenir en si peu de temps, ny peut estre iamais, à ce que le Caualerice impatient le voudra contraindre, sans considerer qu'à mesure qu'il pensera auancer l'ordre de ces leçons, les membres de son cheual se debiliteron, & par consequent ses reigles, & ses peines se conuertiront en desordres & confusions, & si d'auenture il perseuere à la rigueur des chastimens, & moyens precipitez, pensant tirer des forces du cheual, ce qui ne sera plus en elles, il le trouuera bien tost apres auily, rebuté ou desesperé.

Or si le cheual nerueux, vigoureux, & assez fort sur ces membres, est impatient colere, & fier de son humeur, il aduiendra facilement que l'importunité de la subiectio tant estroitement continuee sans relasche, ou les douleurs & particuliers desplaisirs d'une infinité de diuers chastimés faits, peut estre hors de temps, ou avec trop de seuerité & de confusion, luy feront tellement haïr l'escole, qu'apres il se laissera creuer & assommer de coups, & de traual, ou se mettra en deuoir de se defendre, par des moyens presque entagez, ou à l'extremité se precipitera soy mesmes, hazardant le Caualerice en quelque peril desesperé, plustost que de se laisser contraindre par la force aux iustes proportions des airs & maneges, qu'il pourroit bien fournir estant plus sagement disposé à l'obeyssance de l'escole, par la patience & bonne pratique de celuy qui l'exerce. Ce sont choses, qui arriuent communément aux lieux esquels

On void bien & mal, exercer grand nombre de bons & de mauuais cheuaux.

L'A Y autresfois, & long temps esté curieux de rechercher les occasiõs de remettre les cheuaux, qui estoient ainsi rebutez & abandonnez : en quoy, ie puis dire avec verité, que ie bon heur m'a souuét, & fauorablement guydé. Car ie n'en ay pas seulement remis vne grande partie en bonne escolle: mais les Caualerices, qui les auoient auparavant entrepris, & en fin quittez, comme incorrigibles, (par mutations confuses ou malicieuses) neantmoins les ont veus depuis manier, avec plus de facilité & de iustesse qu'ils n'auoient encores fait. Ie puis assureur d'auantage, qu'il ne s'en est estropié ny perdu aucun, pour quelque trauail ny chastiment, que ie luy aye donné. De la comença à naistre le peu de reputation, en laquelle ie puis auoir esté tenu entre les hommes de cheual. Or pour r'appaier & remettre ces cheuaux rebelles, confus, rebutez, ou desesperez, ie n'vsois pas des moyens ordinaires de l'art, recognoissant que c'eust esté en vain : d'autant qu'ils leurs estoient trop odieux : au cõtraire, le premier & plus grand soing que i'auois en tel cas, estoit de leur en faire perdre la memoire, & quand apres ie les voulois rechercher, c'estoit en lieu où il n'y auoit nulle piste, ny apparence d'escole, & en temps qu'ils n'estoient en aucun soupçon des desplaisirs, par lesquels ils s'estoient rendus tant ennemis de l'obeyssance cõtraite : & pour les premiers remedes, apres les auoir laissez quelque temps en repos, ie les menois assez souuent à la chasse, les faisant promener, trotter & galopper, à trauers les champs, selon que ie les sentoie disposer, d'humeurs & de forces, sans toutesfois les fascher ny presser aucunement, si en'y estois contraint par quelque grande necessité, & avec le temps quand ie cognoissois qu'ils auoyent perdu l'apprehension de l'escole rigoureuse, ie les conuoiois diuersement, par cautelle & en lieux non suspects, à se mettre comme d'eux mesmes sur les bõs airs de leurs leçons, aucunesfois allant le pas ou le trot, ou le petit galop, vne fois en les arrestant, & vne autre sans les arrester: quelquefois par le droit, & à vn autre temps sur les voltes, les caressant quand ils respondoient librement, & ne les contraignant en façon quelconque, lors qu'ils refusoient les aydes, & aduertissemens de la langue, de la gaulle, de la main & de la iambe : mais plustost les diuertissant des desplaisirs & soupçons, que ie preuoyois en iceux, en faisant semblant de s'uyure la chasse, ou en allant vers d'autres cheuaux, ou par quelque autre moyen, qui me venoit à propos: & selon que ie les sentoie en bonne ou mauuaise humeur, ie les recherchois de nouveau, ou les laissois r'assurer: & quand ie n'auois moyen de les mener à la chasse, ie leur faisois faire pour le moins, deux fois la sepmaine enuiron deux lieuës par pais, ou d'auantage, allant veoir quelqu'vn de mes amis. Ce pendant quand ie les sentoie en quelque vigueur & disposition temperee, & en tranquillité d'esprit & de memoire, & me trouuant ez lieux commodes, ie leur presentois à tous les coups gayement, ou lentement quelque proportion d'air & de manege, & par ces moyens ie les gaignois peu à peu, si bien qu'aucunesfois ils respondoient librement à tout ce que ie les recherchois ainsi à l'impourueu : & pour les faire paroistre deuant quelques hommes de cheual, ce n'estoit iamais le matin, à cause que c'eust esté à semblable heure, qu'ils auoient autrefois receu leurs plus grands tourmens & desplaisirs, ny en escolle ou autre lieu, qui leur fust tant soit peu suspect : mais c'estoit communement sur le soir, qui est le vray temps que le cheual se mostre plus gaillard, & plus beau : & apres les auoir assez longuement & doucement promenez par le droit en diuers lieux, fust-ce à la ville ou aux champs, & principalement sans saquerelle, trosse-queuë, ny autre particulier equipage de carriere, qui les importunast ny tint en alarme d'escole. Lors quand ie les sentoie en bon humeur & hors de soupçon, ie les mettois doucement en leur plus beau manege, choisissant le lieu du terroir, qui me sembloit plus comode, là où aucunesfois ils rendoyent vne telle franchise, qu'on trou-

uoit estrange de les voir reduits si paisibles, & si bien manians, qu'ils paroiffoyent: Mais apres qu'ils estoient hors de mes mains, & que quelques vns, qui ne ſçauoient pas le ſtil que i'auois tenu, penſoyent faire les beaux cheualiers & bons Caualerices, en maniant leſdits cheuaux, il aduenoit communément que les vns receuoient quelque plaisir, pour vne ou deux caualcades: mais voulans apres continuer, il leur estoit impossible d'en tirer aucune ſatisfaction. Les autres receuoient à la premiere fois l'affront entier, de s'estre presentez en bonne compaignee, pour faire voir leur galanterie, & la dexterité des cheuaux, qu'on auoit veu tres-bien faire vn iour ou deux auparavant, & neantmoins n'en pouuoient iouyr, que comme des plus ignorans, ou plus vicieux cheuaux qu'on eust ſçeu trouuer: & ce qui les trompoit en cela, estoit que penſans faire mieux paroistre eux, & les cheuaux, ils les preparoient bien troublez, & accommodez de ce qui les pouuoit embellir, & mesmes les faisoient mener en main avec les lunettes, & leur conseruoient curieusement le courage, la vigueur & la disposition de l'esquine, iusques au lieu premedité pour l'exercice: comme ſans doute l'on doit faire à la pluspart des cheuaux qui se maintiennent en l'obeyſſance d'une bonne eſcole: mais au contraire tous ces apprests ne seruoient aux cheuaux malicieux & rufez, que d'autant d'aduertiſſemens qu'on les menoit à leur eſcole ennemie, ou au lieu qu'ils deuoient encores receuoir les deſplaisirs, par leſquels ils auoient auparavant esté rebutez & deſesperez: de façon que les cheualiers, qui penſoient faire merueilles, les trouuoient au contraire tellement diſpoſez à se defendre, ou à faire des actes si malicieux & vilains, qu'il ne leur en reſtoit que la honte & le deſplaisir.

C'EST en quoy on peut apprendre qu'en ſemblables occasions, le Caualerice doit regler ſes leçons, aydes & chaſtimens, par vn ſi bon ordre propre au naturel du cheual, qu'il aye moyen de se bien preualoir des forces & disposition d'iceluy, & de le faire consentir par vne habitude bien reiglee, à l'air & à la iusteſſe du manege qu'il luy voudra apprendre: qu'estant arriué par la ſuyte des bonnes leçons, au plus grand effort que le cheual pourra librement fournir, il ne doit entreprendre d'auantage: mais pluſtoſt luy donner ſouuent quelque relasche & ſoulagement en ſes plus eſtroites, iuſtes, & fortes proportions de manege, attendant que par l'aage, la bonne nourriture, le ſoin de celuy qui le penſera de la main, & le continuel & temperé exercice de l'eſcole, nature se ſoit fortiſſee d'auantage, pour pouuoir apres augmenter l'effort & la facilité de l'exercice apprins & obserué: que pour rappaiser & repattier le cheual colere, ſenſible & malicieux, qui comme par deſespoir, ou par aduſtion se ſera rebuté & rendu extremement ennemy de l'eſcole, il ne doit touſiours vſer de rigueur en ſes remedes: mais pluſtoſt se departir ordinairement de tout ce qui le peut auoir plus offencé, & s'il eſt poſſible luy en faire perdre la memoire: que par les meſmes moyens que le cheual aura esté bien dreſſé, appaisé, ou remis en eſcole, il y doit eſtre maintenu: & en ſin que l'exercice auquel le cheual consent plus librement, & plus long téps eſt celuy, qui se rapporte plus à ſon inclination, meſmes quand il y a faict habitude par le temps neceſſaire, & l'ordre des bonnes leçons.



REIGLES POVR LES CHANGEMENS DE MAIN DES VOLTES REDOVBLES.

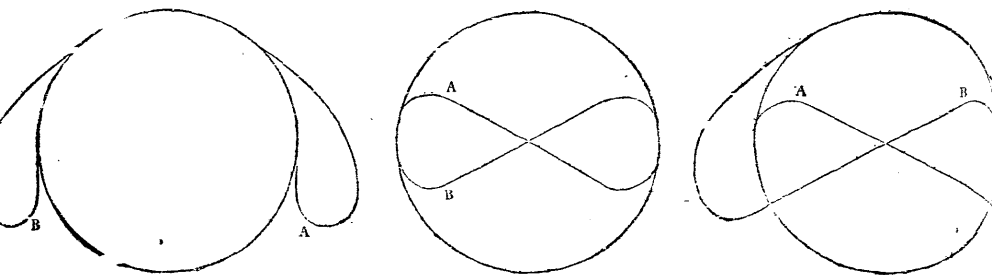
CHAPITRE XXVIII.

LEn n'ay point encores parlé en ce Second Liure, de l'ordre qu'il faut tenir en changeant de main, de ferme à ferme sur les voltes redoublées, parce que ie ne suis pas d'avis qu'on se departe des voltes separees, iusques à ce que le cheual y soit bien fondé, iuste & assuré: d'autant que le changement de main, pour estre bien proportionné en son vray téps & lieu, se doit faire par vne actiō si nerueuse, obeyssante & limitée, que bié que le cheual soit desia facile & reiglé à son air, & à son manege, si outre ce, il n'a le courage fort franc, ceste action le pourra bien tost desbaucher de la bonne escole, au lieu de l'auancer, comme ie diray particulièrement aux occasions expresses. Par cest erreur il aduient souuent, qu'aucuns Caualerices ayans mal iugé de la capacité de quelqeu cheual, qu'ils ont veu en bonne main, peut estre bien commencé, & maniant desia d'un assez bel air, selon son naturel & ses forces, se promettēt d'aborder, de le pouuoir ranger & reduire à plus d'obeyssance & de perfection: neantmoins venant à l'effect, ils se trouuent tant elloignez de leur pensēe, qu'ils sont cōtraints à leur honte de reuenir & s'arrester en l'estat qu'ils l'ont trouué, & quelquesfois à beaucoup moins. C'est pourquoy i'ay desia dit ailleurs, & veux encores redire sur ce propos, que tout ainsi que le bon Caualerice ne doit iamais laisser les forces du cheual en arriere & inutiles, estans propres à bien reüssir à quelque bon exercice, il ne le doit nō plus rechercher par extreme contrainte, en ce qu'il ne peut fournir que par de trop grāds efforts: mais plustost qu'il se cōtente de ce qu'il pourra tirer de l'inclination, & des forces du cheual, par les bons moyens de l'art bien entendus & proprement pratiquez, sans l'accabler ny precipiter, & qu'il augmēte sagement l'ordre des leçons, de son plus fort & plus iuste manege, seulement tāt qu'il recognoistra & sentira en nature, de quoy pouuoir vigoureusement fournir.

AFIN donc que le cheual puisse apprendre à changer, & reprendre iustemēt chaque main, en maniant & redoublant d'un bon ordre soustenu, & continué en un circuit limité; le Caualerice luy doit auoir premierement bien assuré la bonne posture du col, & de la teste, le temperament de l'appuy de la bouche, l'air de ses leçons, & la facilité du manege des voltes ordinairement triplees, (afin de luy rendre, quand il fera temps, les doubles plus faciles): & principalemēt il doit obseruer, que le cheual soit assez nerueux & leger, pour soustenir gaillardement, & d'une haleine un bon air égal, & bien formé, sans estre interrompu sur les voltes doubles, iustes & reprises de ferme à ferme, ny sur la fin d'icelles: & mesmes qu'il ne luy recognoisse aucun

indice de deuenir entier, sur peine que le manège se trouuera à la fin incertain, forcé, & par cōséquent, beaucoup moins plaissant, que s'il auoit esté limité à l'ordre des voltes, iustement redoublées & separees d'air, & communement de place, pour charger de main, laissant à tous les coups prendre halcine & force au cheual, qui en aura faute.

IL se peut faire plusieurs bonnes leçons, propres à faciliter le changement, & reprise de volte, desquelles i'expliqueray seulement les plus necessaires. Mais premierement i'aduise le Caualerice, qui les voudra pratiquer, que pour si assuré que son cheual puisse estre, aux susdites & dernieres leçons, encores luy doit-il faire quelques caualcades, sur les voltes estroites au trot raccourcy & resolu, ou au galop retenu ou déterminé, selon qu'il aura l'appuy de la bouche pesant, dur, ferme, leger ou foible, luy faisant souuent changer de main, sans l'arrester, iusques à la fin du manège, ny l'escarter d'un iuste rond, qui correspõde à ses forces, & à sa stature, si ce n'est en gardant l'ordre de ces pourtraits, plus amplement expliquez au premier liure, & non iusques icy figurez.

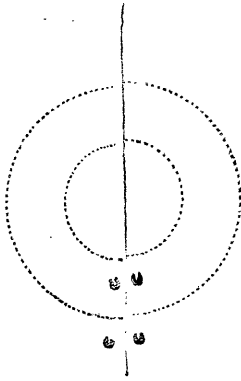


A piste pour aller prendre la volte de main gauche.

B piste pour reprendre la volte de main droite.

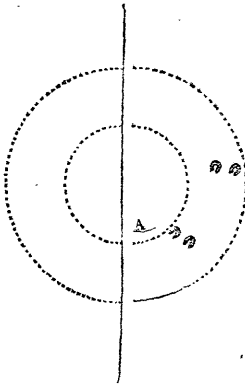
CEST exercice bas estant proprement fait, desnouera les mouuemens du cheual mesmement sur le changemēt de main: & luy seruant cōme pour l'aduertir de quelle autre action plus soustenuë, sera cause, outre qu'il reprendra plus librement son manège reuë, qu'il comprēdra plustost les premieres leçons des susdites reprises. Or pour les commencer, il faut premierement desgourdir, & temperer les forces du cheual: car s'il estoit trop en esquine, ou trop las, il pourroit faire quelque desordre, qui donneroit occasion au Caualerice de le battre, pour le refondre ou pour luy ayder: & ce desplaisir viendroit mal à propos, d'autant que tous les commencemens mesmes des iustesses plus obseruees, se doiuent plustost fonder par douceur & careffe que par la seuerité: afin que la difficulté de l'escole en desplaisse moins au cheual.

AYANT ainsi bien disposé les forces, & l'attention du cheual, on luy fera iustement faire à vne main, deux voltes de son air, les finissant par vn, ou au plus deux tēps fermes & vn peu auancez, pour le dresser, en posant les quatre pieds, comme sur vne droite ligne, qui my-partisse la rondeur de sa piste.



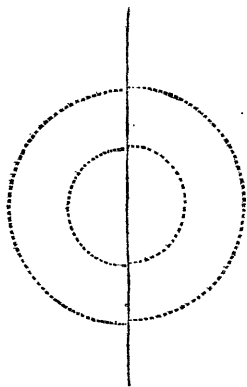
L'AYANT adiuſté en ceſte place limitée, il le faudra faire reculer doucemēt quel- que pas, pour le remettre ſur la vraye rondeur de ſa leçon, & apres luy tirer vn peu la teſte à l'autre main, & ſoudain l'acheminer en icelle des pieds de deuant, enuiron deux pas de paſſage obſerué, ſans que les pieds de derriere ſe partent de la ligne mar- quée, où ſe void la lettre A, & ſans faire nouuelle piſte, pour reprendre ſon manege releué: & apres il fera encores de ceſt autre coſté, deux voltes égales aux premieres, d'efpace de temps, & de iuſteſſe.

Pour la main gauche.

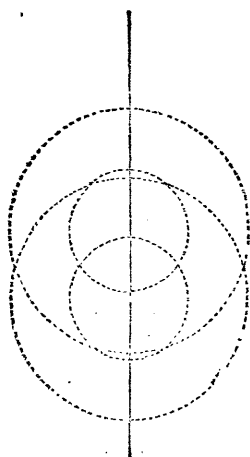
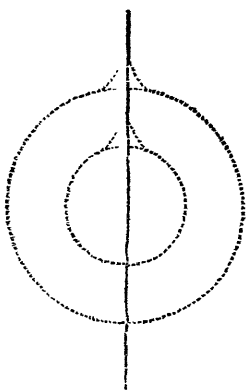


CES autres deux voltes eſtans finies ſur la ligne droite, en la ſuſdite place, on ob- ſeruera patiemment le meſme ordre, pour reprendre & faire encor les voltes de l'au- tre main: & en pratiquant ainſi ſagement ce ſtil, ſans partir d'vne piſte & iuſte ron- deur, il faudra peu à peu, accourcir le temps auquel on aura arreſté le cheual, apres auoir bien fait les deux battues fermes, par leſquelles à tous les coups, il aura eſté dreſſé, & affermé ſur la ligne, à la fin des voltes de chaſque main: & bien toſt apres les deux pas, par leſquels on fait faire au cheual, avec la teſte & les eſpaules, la premiere action de la volte, qu'on veut recommencer ou reprendre, ſe pourront facilement

retrancher, l'un apres l'autre en haussant plustost le cheual, & par ce moyen son air ne sera plus interrompu en changeant de main : tellement que pour rendre apres ces reprises plus iuites, il ne faudra faire qu'une battue ferme, & vn peu auãce sur la ligne, ayant ferré la volte.



Si en faisant ceste leçon, le cheual se trouue trop leger ou retenu, il faudra auancer d'auantage les battues, qui le redressent, premier que changer de main, dessus la ligne qui my-partit la volte, cõme il est cy apres representé, en la premiere des deux figures: & au contraire s'il endurecít l'appuy de la bride, plusqu'à pleine main il faudra faire les battues dernieres, plus retenues en vne place, & quelques fois le reculer soudain à la fin d'icelles, pour changer de main, là où il se trouuera alegery, gardant tousiours les iustes proportiõs de ces voltes, en quelque part qu'elles se facét, selon l'obeissance que le cheual rendra.



DE L'ERREUR DE CEUX QUI PENSENT QU'IL
ne faut pas beaucoup d'art, pour maintenir les cheuaux de manege en bonne
escole, ayans esté bien dressez.

CHAPITRE XXIX.



Le vulgaire pense, qu'un mediocre sçauoir soit suffisant pour maintenir en bonne escole, plusieurs fortes de cheuaux, pourueu qu'ils ayent esté bien dressez, en quoy l'on se trompe fort. Car il faut que pour ce faire, le Caualerice soit autant, ou plus sçauant, qu'il doit estre pour les entreprendre, n'ayans nulle bonne adresse, & les rendre bien manians: qu'il soit vray, on void communément des ieunes escoliers de cest art, qui de sgourdirôt des cheuaux nouueaux apprentifs, & mesmes quelques fois les reduiront pour vn téps, soit par hazard ou autrement, à quelque bon manege: à cause que le cheual ignorant peut tellement apprehender & soupçonner les aydes & chastimens, qu'il n'aura encores bien recogneus, que pour y vouloir respondre, il fera plusieurs & tels efforts à nature, qu'il fournira beaucoup plus de bõ air & de iustesse, qu'il ne fera quelque temps apres auoir pratiqué le styl, & l'escole de son ieune ou nouueau Caualerice, qui perdra bien tost son latin, quád il voudra passer plus outre: & le plus souuent estant au fonds de son sçauoir, il trouuera le cheual rebuté, lors qu'il cuidera l'auoir bien dresseé. Or c'est vne maxime, qu'il n'appartient qu'aux plus sages & excellens maistres, de bien repatrier & remettre les cheuaux desbauchez, confus & rebutez: car il ne faut pas seulement qu'ils en recognoissent les humeurs & complexions naturelles: mais aussi que par aucuns deportemens & indices, ils iugent tout ce qu'ils peut auoir trop offencez, & confondus, & qu'ils les sçachent exercer, & rasseurer par des reigles & remedes propres à les diuertir des soupçons qui leur fait hayr l'escole.

C'EST aussi vn tesmoignage assez facile, qu'il n'y a que seulement les meilleurs maistres qui puissent maintenir le cheual dresseé en bonne & iuste escole, puis que l'on void la pluspart des vieux cheuaux de manege, qui s'apperçoient presque d'aussi tost qu'ils ont quelqu'un sur eux, s'il est bon ou mauuais homme de cheual: si bien qu'estás recherchez par vn cheualier qui n'aye assez de force sur la selle, ils n'en font conte, & semble proprement qu'ils s'en mocquent: & au contraire recognoissans qu'ils ont à faire au bon Caualerice, soudain ils se disposent à l'air, & à l'obeyffance de leur manege, ou en ce qu'ils sont recherchez. Je pourrois icy alleguer vne infinité de traits malins & cauteleux, trop longs à discourir, que j'ay veu faire à plusieurs vieux cheuaux d'escole, entre lesquels ie m'assure, qu'il s'en trouueroit de si esmerueillables, qu'on n'en pourroit bonnement croire la verité. Voila pourquoy ie ne me veux amuser à les escrire. En fin l'on voit fort peu de cheuaux bien dressez & adiuistez, à quelque manege gaillard, qui ne soyent passez par les reigles d'un bon maistre, & ordinairement de plusieurs, sous lesquels ils peuuent souuent auoir pratiqué la pluspart des meilleurs aydes, chastimens & diuers moyens de l'art, à quoy peut estre ils se seront tant opiniastrément & longuement defendus, premier que vouloir librement consentir à l'air & à la iustesse de leurs leçons, qu'ils auront beaucoup & maintes fois troubleé l'esprit de leurs meilleurs Caualerices: & mesmes l'on void assez souuent, que les cheuaux dressez & mieux adiuistez, sont naturellement plusieurs mutations en leurs exercices, plus aucunes fois à cause des humeurs bizarres & differentes, dont ils sont composez, que par les fautes des Caualerices. Tant

f'en faut donc que le cheualier, qui n'a pas beaucoup de fonds en cest art, puisse affermer ou tenir long téps en bon & iuste exercice, les cheuaux de manège, qui par vne longue habitude & routine d'escole, se seront rendus cauteleux & rusez, que les plus excellens maistres sont assez empeschez, à inuenter tous les iours de nouueaux & subtils moyens propres à les faire consentir à l'obeyssance de la bonne escole.



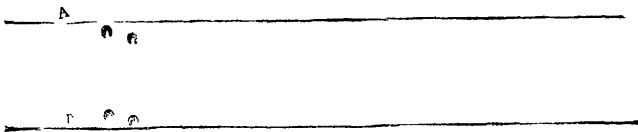
AUTRES REIGLES COMMVNEMENT

PLVS PROPRES A REMETTRE EN ESCOLE LES
cheuaux de grand force, & bons à la main, qui desia ont esté dressiez,
& qui sont desbauchez & hors de iustesse.

CHAPITRE XXX.



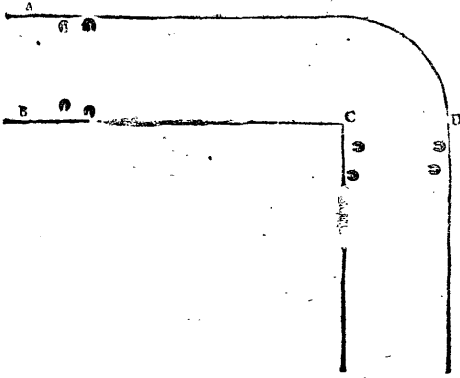
Lne faut pas trouuer estrange, si la plus commune difficulté de la iustesse des voltes, consiste à l'ordre que le cheual doit tenir avec les pieds de derriere, d'autant que le cheualier, estant assis & porté sur le deuant du cheual, tenant la bride en sa main, & ayant ordinairement la veüe sur la posture de la teste & du col, ou sur l'action des espaules, & des bras d'iceluy, & mesmes routes les aydes & châtiments estans comme portez sur les fautes, qu'il peut faire en ses parties de deuant, il luy doit estre aussi plus aisé, de proportionner iustement les mouuemens, que le cheual fait avecques les espaules & les bras, que de garder l'ordre limité des pieds de derriere, & de la croupe: Toutesfois il est necessaire, que la facilité de l'un & de l'autre, soit commune au bon maistre. Car il ne doit pas mieux voir tout ce que le cheual fait du deuant en maniant, que cognoistre & sentir ce qu'il fait du derriere, iusques aux moindres faucetez, tant des hanches, de la queuë, des jarrets que des pieds: & pour vser plus sagement des remedes propres aux fautes ordinaires, que le cheual fait en la iustesse des voltes, il faut considerer que quand celuy, qui n'est point naturellement ramingue se ferre, portant les hanches trop dedans la volte, il montre en cela vn indice commun, qu'il n'a pas beaucoup de force, ou qu'il est trop sensible, apprehésif & craintif, & quand il est fort mal-ayzé de l'épescher qu'il ne jette la croupe trop en dehors, c'est signe qu'il doit estre plus malicieux, vindicatif, & ennemy de l'escole. Or quand le cheual a la teste & la bouche ferme, qu'il est libre au trot & au galop à chalqué main, & que toutesfois les plus estroits & iustes passages des leçons cy deuant écrites & figurees, ne fussent pas à l'empescher de ietter souuent la croupe hors la volte, lors qu'il releue son manège dessus quelque air gaillard, ie veux que sans luy laisser ployer le col, ny le corps, on le face cheminer de costé & de trauers, ayant les pieds de deuant, comme dessus ceste ligne de la lettre A, & ceux de derriere dessus celle du B.



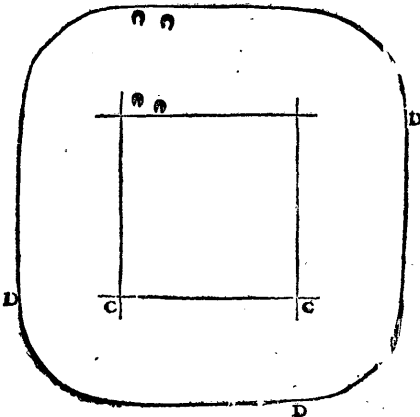
Des Preceptes

117

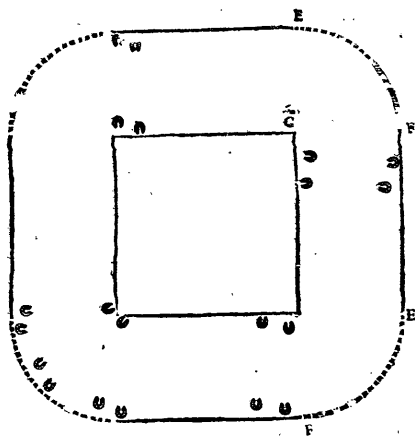
L'AVANT fait cheminer de ceste façon quelque nombre de pas, selon l'obey-
fance qu'il rendra, il luy faudra arrester & retenir les pieds de derriere, eóme en
la place de la lettre C, & cependant le faire tourner avec ceux de deuant, sans qu'il
s'accule ny s'avance, iusques à ce qu'ils foyent arriuez sur la lettre D, & soudain for-
mant vn angle avec les pieds de derriere, le faire encóre cheminer en trauers, eó-
me deuant.



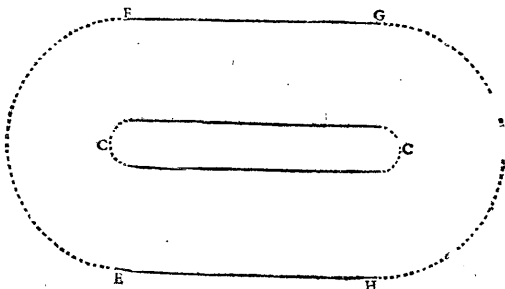
IL faudra continuer ceste figure, gardant le mesme ordre, iusques à ce qu'elle soit
quarree & fermee, & si le cheual al'appuy de la bouche trop dur ou pesant, la como-
dité de quelque lieu assez estroit, & en fermé de quatre, ou au moins de trois assez
hautes murailles, qui accompagnét & limitent vn espace quarre, propre à ceste rei-
gle, donnera beaucoup de soulagement au Caualerice, & à la bouche du cheual: car
ce fera vn moyen propre à la legeresse & à la memoire d'iceluy, joint que les leçons
estroittes, qui se donnent ordinairement en lieu enfermé & limité, seruent souuent à
resoudre le cheual impatient, à manier en peu d'espace, estant enuironé de plusieurs
personnes: mais aucunes fois ceste subiection peut auilir celuy, qui de sa nature est ti-
mide, mesmement s'il a manqué de force.



APRES luy auoir bien fait recognoistre, & pratiqué ce passage quarré & trauersé, il le faudra mettre à son air releué, en arriuant des pieds de deuant, comme à la lettre E, & d'iceluy tourner sur l'appuy des hanches, iusques à la lettre F, luy tenant les pieds de derriere subiects à la place du C, côme i'ay dit au premier angle, cōtinuant apres à le faire cheminer de trauers au pas, sur routes les lignes droites iusques aux coings d'icelles.



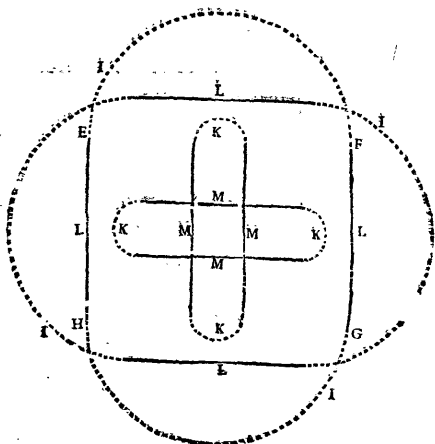
Q V A N D le cheual comprendra, & fera bien la susdite leçon, il faudra diminuer du passage trauersé, & augmenter d'autant le tour & les battues, selon la proportion cy apres figuree: à sçauoir que les pieds de deuant estant arriuez de pas, & de costé, iusques à la lettre E, il faudra hausser le cheual en le tournât de son air releué, sans interrompre la mesure, que premier les pieds de deuant n'ayent donné dessus le lieude F, & cependant les pieds de derriere soustiendront l'air & la subiection, & neantmoins accompagneront le manege releué, luyuant la piste representee par C, cōtinuât apres le passage trauersé sur les lignes droites, iusques à la lettre G, pour soudain reprendre l'air releué, & d'iceluy encores tourner assez large & à loisir, fermant & finissant ceste reigle, par mesme ordre sur la lettre H.



Des Préceptes

129

A FIN que le cheual desobeysant & cauteleux, ne remarque tant les endroits obferuez en ceste leçon, qu'en iceux il vueille de soy ordinairement commencer & finir à son gré l'ordre du paffage, de l'air releué & du terroir, il faudra aucunes fois tourner la figure de ceste reigle, côme elle se void cy apres representee, gardant toujours les mefmes proportions: car par ce moyen, il premeditera moins ses mouemens, & se rendra par confequent plus attentif à ceux du cheualier.



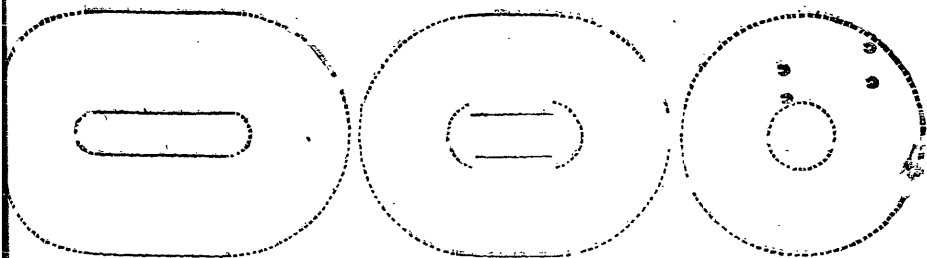
I piste des pieds de deuant, fournissant l'air releué sur la demy-volte de ceste leçon.

K piste des pieds de derriere, tenant le dedans d'icelle demy-volte.

L piste des pieds de deuant sur le paffage trauersé.

M piste des pieds de derriere accompagnant le paffage trauersé.

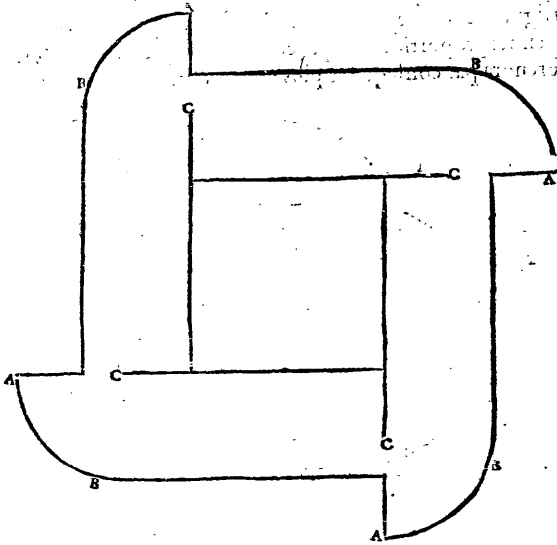
A PRES que le cheual aura ainfi bien, & facilement pratiqué le paffage, & les batures de ceste leçon, le Cavalierice la luy fera estreoir en diminuant peu à peu les pas, faits de costé sur les lignes droites, iufques à ce que par ce moyen la volte soit arrondie, & fournie egallement d'air & de iustesse.



Si en faisant ces dernieres reigles, le cheual se rend trop leger, semarche ou s'acule, on l'auancera quelques pas de droit, apres l'auoir fait aller de costé, & quand les pieds de deuant seront arriuez comme sur la lettre A, soudain il luy faudra faire proportionner au pas, vn quartier de volte, finy sur le B, sans que les pieds de derriere partent du lieu du C, & soudain le faire encor aller de costé, comme au parauant, pour continuer la chose mefme, de carre en carre, selon ceste figure.

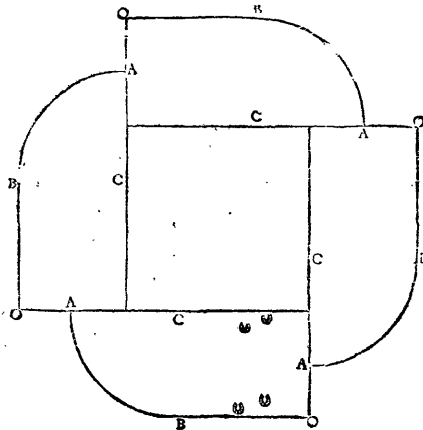
Nn

Pour la main gauche.



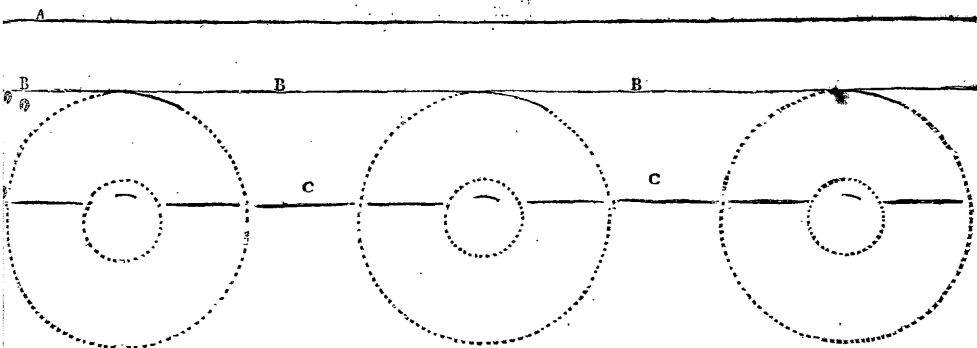
EN retranchant peu à peu, & bien à temps les pas que le cheval fait, tât allant de trauers que par le droit, ceste proportion d'escole se pourra arrôdir, iusques en sa perfection: ce qui se peut facilement comprêdre, par la pratique des reigles precedêtes. Et si le cheval au lieu d'estre trop leger, est si pesant & si dur à l'appuy de la main, que ceste reigle ne le puisse suffisamment alegerir, elle se doit faire selô l'autre figure d'icy apres: assauoir, que le cheval allant de costé, comme i'ay dit, & se treuuant arriué des pieds de deuant, côme sur la lettre O, on le reculera, iusques à ce qu'ils soyent sur la lettre A, & ceux de derriere sur le C, & de là, il le faudra tourner court au pas, vn quartier de volte, iusques au B, continuant la chose mesme, de quartier en quartier, gardant l'ordre de ceste figure: & du mesme style l'arrondir peu apeu, à mesure que le cheval se rendra leger & facile: & par ces moyens bien pratiquez, on verra en peu de temps des effects fort profitables. Sur tour, il faut empescher qu'en reculant ny en tournât, le cheval ne porte la croupe trop en dedans ny la teste tant soit peu en dehors.

Pour la main gauche.



PARCE que ie m'assure, qu'il se pourra souuent trouuer des cheuaux rusez & coleres, tant desoboyssans, de péteux & obstinez, que ces leçons (quoy qu'elles ayent beaucoup de singuliers effects, pour l'obeissance de la croupe) ne suffiront pas à la tenir assez subiecte dedans la volte, sans que l'action du cheualier en soit trop occupée & contrainte, ie veux qu'on exerce aucunes fois le cheual de tel naturel, au long & près d'une longue & droite muraille, & qu'en passegeant iustement la volte, on la luy face releuer & resoudre sur son air, ayant la teste presqu'au droit, & face à face de la muraille (hors mis vn pas ou deux pour mieux prendre l'air de ces battues sur le tour) & que soudain qu'il aura ferré la volte, au mesme lieu, qu'il l'aura commencée, on le pousse & chasse en dedans & de trauiers, avec l'esperon, le nerf, & le soutien du caueillon du costé hors la volte, luy tenant cependant le front, droit à droit, & assez près de ceste muraille: & quand il aura obey, cheminant librement ainsi de costé & de trauiers, ordinairement enuiron six pas, il le faudra tourner tout court à la main mesme sans l'arrester, le remettant encore à son air, & luy faisant faire vne autre volte releuée, semblable, commencée & finie, face à face de ceste muraille, & à l'instant, s'il a trop ellargy la piste des pieds de derriere, le chastier & rechauffer de nouueau du mesme costé, pour aller continuer & refaire plusieurs fois, s'il est besoin, la chose mesme, sans toutes fois accabler tant les forces, & les esprits du cheual, qu'il se rebute, s'auilisse, ou desespere.

Figure pour la main droite.



A ligne de la muraille.

B ligne de la piste des pieds de deuant, sur le passage de costé & trauiersé.

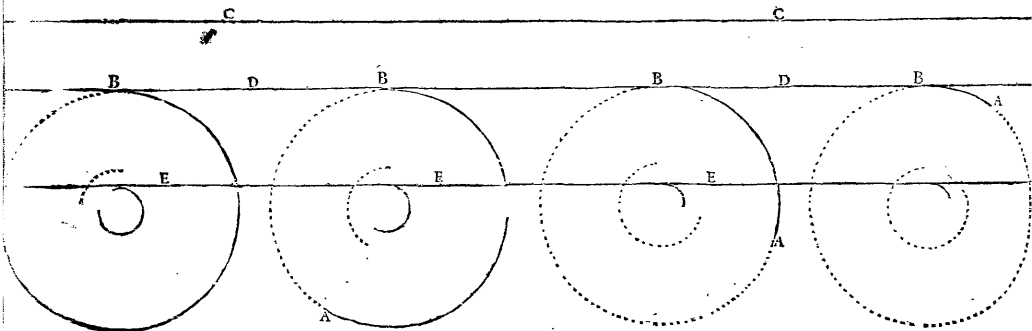
C ligne de la piste des pieds de derriere, sur iceluy passage.

ENCORES aduiendra-il aucunes fois, que nonobstant l'estroite subiectiõ de ceste reigle, le cheual extremement malicieux & desoboyssant, desrobera en quelque façon peu, ou beaucoup la croupe en dehors, dès aussi tost qu'il commencera à tourner, partant de la contrainte de la muraille, & par ceste action falsifiera la volte en ellargissant la piste des pieds de derriere, iusques à ce que pour la ferrer, il se voye encores reuenu pres de ceste muraille, qui par necessite le rassemblera & redressera, estant face à face d'icelle: ou s'il ne s'oppose par ce moyen à la iustesse, & facilité de la volte, il appesantira malicieusement, ou retiendra & refusera tout à fait les mouuemens releuez des espauls: ou comme de rage abandonnera tellement son action generale: sur l'appuy de la main, que le Cavalier tant soit-il nerueux, n'en pourra bonnement supporter le poids ou la dreté.

OR en quelque sorte que par tels moyens, le cheual contraire ou se defende, le

Caualerice doit vser bien à propos, de quelques chastimens propres & ordinaires, afin seulement de luy faire sentir & cognoistre, qu'il n'est pas exempt de la punition de ses fautes malicieuses. Car d'entreprendre de le contraindre du tout, à l'obeyssance & facilité de l'air, & de la iustesse, d'une leçon de patience & de memoire, à force de coups, de tourmens & de trauail, cependant qu'il sera en ceste humeur tant aduſte & maligne, cela pourroit par aduenture reussir, ayant affaire à quelque cheual, qui eust plus de force & de disposition, que de fougue & de courage: mais estât colere, sensible & courageux, il suruiendrait facilement vne telle egalité entre la desobeyssance & le chastiment, qu'il en naistroit non seulement le hazard, d'auilir & rebuter du tout le cheual: mais aussi de luy amener tel accident en la santé, que peut-estre, il en vaudroit moins toute sa vie, ou se perdrait tout à fait. Il vaudra d'oc mieux rechercher en l'art, les expedients plus assurez: à sçauoir qu'au lieu de hausser le cheual, comme i'ay dit, en prenant la volte, partant de la face de la muraille, on le meine doucement par son iuste passage bien obserué, iusques à la lettre A, qui est marquee cy apres en la premiere figure, & qu'arriuant à ladite lettre, on le mette avec peu d'ayde, legerement & lentement à son air, pour d'iceluy serrer la volte, en se rendant iustement au droit de la muraille ou se void la lettre B, le faisant apres aller de costé & de trauers, & le remettant sur la volte, selon la susdite reigle, & à mesure qu'il s'apaisera & rassurera, il faudra subtilement augmenter les temps de son air releué, gagnant par la patience peu à peu, sur le iuste espace de la volte, iusques à la perfection d'icelle, comme il est icy figuré.

Pour la main droite.



C ligne de la muraille.

D ligne du passage des pieds de devant, allant de costé.

E ligne de la piste des pieds de derriere, sur iceluy passage, de costé.

PAR ces quatre ronds, ie n'entens pas que la volte releuee, doieue estre entièrement fournie en quatre fois, c'est seulement vne demonstration abregée, par laquelle on peut comprendre l'ordre de ceste reigle. Mais en l'execution, il faudra gagner pied à pied, les batués de l'air du cheual, sur son iuste passage, & aucuns esfois les diminuer selon qu'il se disposera, bien ou mal à l'obeyssance: & partant le nombre des tours ne doit estre obserué que par le bon iugement du Caualerice.

SELON que le cheual pratiquera facilement le styl de ceste reigle de volte, il luy faudra sagement augmenter en icelle, l'ordre du manage releué de quartier en quar-

tier sur son passage, sans rien alterer, doublant peu à peu, & en fin triplant ou plus s'il se peut les voltes entieres, par les mesmes moyens, & tout ainsi que i'ay dit aux reigles precedentes, diminuãnt aussi ou eslargissant peu ou beaucoup l'ordre susdit, selon qu'on cognoistra que le cheual s'estonnera de la trop forte leçon, ou qu'il se disposera à ne vouloir plus consentir à la franchise de l'air, ou à la subiectiõn limitee de la iustesse: Car vne des maximes, que le Caualerice doit obseruer plus curieusement, en toutes ces reigles & leçons, est de conseruer tousiours le courage & la memoire au cheual apprehensif, & de bonne inclination, & de preuenir & diuertir celuy, qui est colere aduste & bizarre, des fantasies licencieuses par lesquelles, il se peut oppoler & defendre à l'obeyssance, & aux reglemens de la bonne escole.

PAR toutes ces consideratiõs ioinctes aux bons effects des susdites reigles, sans doute le bon Caualerice reduira en peu de temps le cheual, à la perfectiõ qu'il pourra paruenir. En fin les effects de ces leçons bien pratiquees, assemblent les forces du cheual, luy assubiectissent la crouppe, luy arrestent la memoire, luy assurent la teste, la bouche & la queuë, & par mesme moyë l'alegerissent, pourueu que le Caualerice soit bien fondé, & qu'il aye l'ayde & l'actiõ de la main subtile & temperee, ensemble tous ses autres mouuemens fermes, faciles & diligents. Mais aussi les mesmes leçons peuuent endurcir & retenir la facilité du tourner, n'estans aucunes fois eslargies, & souuent finies au trot, ou au galop, sur vne ronde & seule piste, cõme ie viens de dire, principalement quand le cheual est trop chargé d'espaules, ou quand il a le col naturellement dur ou rendu. Voila pourquoy i'ay dit endiuers lieux, que notãment la facilité des voltes releuees & plus iustes, doit naistre du manège terre à terre, diligent & resolu.

POVR ASSOVLIR ET RESOVDRE SVR LA VOLTE

l'actiõ du cheual d'escole, sans de l'adiuster, quand par quelque accident contraint on mutacion malicieuse, il endureit le mouuement des espales, le col & l'appuy de la bouche deuenant enuier en son manège plus iuste & plus obserué.

CHAPITRE XXXI.



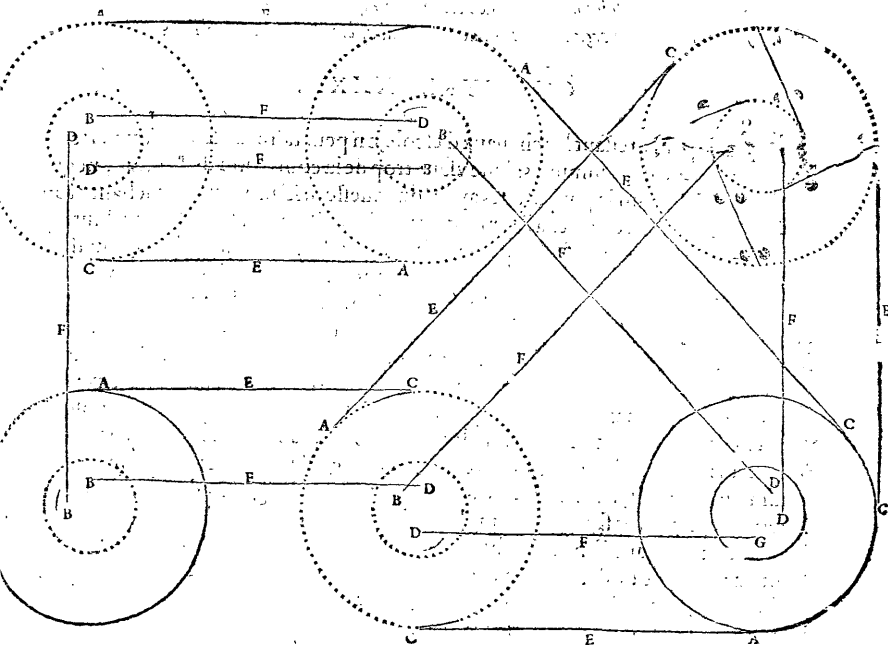
QVAND le Caualerice impatient veut hastier, & precipiter l'ordre des plus iustes leçons sur les voltes, sans quelques fois les eslargir, donnant loisir au cheual de les comprendre & pratiquer, pour peu à peu le disposer, de l'une en l'autre, en leur perfectiõ, sans doute au lieu de l'adiuster & resoudre, il luy done plusieurs occasions cõfuses: principalement de se ferrer & se faire entier: à cause que la plupart des chastimens plus estroits, estans ordinairement faits du costé hors la volte, & en peu de temps trop continuez, le conuertissent en tels desordres, que le cheual colere & sensible, en pert la patience, & s'il est fort apprehensif & melancolique, il s'intimide de façõ, que aucunes fois en vne caualcade, il semble que l'un & l'autre ne recognoissent plus les vrayes proportions, & libres mouuemens d'iuste manège des voltes, & qu'ils ne se souuiennent que seulement de ceder trop craintiuement aux chastimés, le seul soupçon desquels les ferre si fort de costé dedans la volte, qu'ils en deuiennét durs à la main, & entiers. C'est en quoy le Caualerice encores mal fondé en son art, peut apprendre qu'il luy vaut mieux se tenir à l'ordre des reigles plus cõmunes, que d'entreprendre celles, qui ne peuuent bien reüssir qu'à ceux, qui ont ensemble, beaucoup de iugement, de sçauoir & de pratique.

Pour remedier à tel accident, qui est l'un des plus contraires, à la franchise de tous les plus beaux maneges, l'on doit communément vser du trot libre & estédü, & souuent du galop resolu, chassant de l'un ou de l'autre, le cheual sur la volte d'une piste, par l'action libre & auancee du bras, & de la main de la bride, & par les chastimens ordinaires, mesmes de l'esperon du costé qu'il s'estrecit, & souuent de la gaulle sur le nez hors la volte, toutesfois discrettement: car par ce moyen, il se peut resoudre & diuertir des impressions ou mauuaises habitudes, qui le font retenir, endurcir, & trop ferret. Neantmoins puis que la iustesse des reigles plus estroites, aura desistée cause de ceste fausse mutation, le cheual apprehensif, ou malicieux, pourra facilement reuenir à la mesme faute, quand apres on le voudra restrecir: à cause de quoy on doit aucunesfois pratiquer vne autre reigle, propre à le faciliter sur la volte, sans luy des-vnir les forces, comme il pourroit aduenir en luy donnant la susdite liberte du trot, & en le chassant & abandonnant au galop sur la volte d'une piste.

OR doc en quelque endroit de la volte, que le cheual endureira plus fort l'appuy de la bride, soit au passage, ou en maniant de son air releué, tenant le col trop bandé, & retenant les vrayes & necessaires mouuemens des espauls, avec le courage singard & desobeyssant, ou du tout auily, & se ferrant, portant ou tenant tout le corps d'une piece, dedans ou au trauers la volte, pour ne la vouloir fournir ny regarder: Lors ie veux qu'au lieu de le determiner au trot ou au galop, sur vne pl^e large piste de la volte, on le chastie du costé qu'il se trouuerra ainsi dur & entier, le poussant au pas de trauers, & assez rudement de l'autre costé avec l'esperon, le nerf, & l'ayde du caueffon, seulement tant qu'il fera besoin selö son obstination: & que soudain qu'il aura cedé à ce chastiment fait de costé & de trauers, on le remette à l'ordre de son manege en la place qu'il se rendra plus obeyssant & leger, selon l'ordre qui se void representé, par la figure cy apres.

Pour bien comprendre ceste figure, il faut auoir en memoire les proportiöns des voltes precedentes, iustes & redoublees, soit de celles où le cheual tient les quatre pieds dessus vne seule rondeur, ou celles auxquelles la piste ronde des pieds de deüar, & celle de ceux de derriere, se font separément l'une dedans l'autre: & qu'en quelque endroit d'icelles, qu'on aye voulu chastier le cheual entier, en le poussant de trauers hors la volte, avec l'esperon & le nerf, ce soit maintenant cöme en partant les pieds de deüar du lieu de la lettre A, & ceux de derriere de la lettre B, cedant au chastimét en s'elargissant de costé, sans se departir des lignes droites & traueffees, iusques aux lettres C, & D, qui signifiét le lieu auquel le cheual cösentira à ce remede & chastiment, & là où pendant ceste obeyssance, il le faudra ramener tout court & remettre à son manege, soit de pas ou par les batues de son air releué, ou au trot sur vne piste pour continuer à la main mesme qu'il aura fait la difficulté, recommençant & refaisant les semblables chastimens, sur tous les lieux que le cheual s'endurcira, & se mettra en la susdite defence. Et s'il a l'appuy de la bouche trop dur ou pesant, la commodité d'une muraille sera fort vtile, pour l'alegerir, finissant souuent les voltes ou luy tenant le front pres de la muraille, & soudain le faisant aller de costé face à face & au long d'icelle.

Figure pour la main gauche.



E piste des pieds de deuant, sur le passage trauersé de la lettre A, iusques au C.

F piste des pieds de derriere, sur iceluy passage, trauersé de la lettre B, iusques au D.

LE bon Caualerice iugera facilement, que ceste reigle bié pratiquee sert de remède au cheual d'escole, qui par quelque accident se fait entier: qu'elle luy tient les forces vnies, à cause qu'il ne peut aller iustement de costé, sans se raccourcir: qu'elle luy interrompt l'action faulse & retenüe de la croupe, par laquelle il s'endurcit, & se reziët refusant de tourner libremér, d'autant qu'il est ainsi pouffé sur le costé opposite: qu'elle luy attire la teste avec le courage dessus la piste de la volte mal-aysee, par l'importunité & la douleur des chastimens, mesmes de ceux de l'esperon, faits seulement dedans icelle, & souuent pres des espauls: qu'elle ne le peut desadiuster, estât ordinairement soustenu du ferme & temperé appuy de la main, & par conséquent tenu en posture raccourcie & assez subiecte. Toutesfois il se trouuera aucunesfois des cheuaux tant obtinez, estonnez ou confus, que ceste reigle ne leur apportera pas beaucoup de facilité, meismement si elle est trop continuee, sans estre aux bõnes occasions relaschee & eslargie: partant il sera necessaire de l'arrondir souuét au trot ou au galop, à l'instant que le cheual aura librement cedé de costé, mesmes en finissant ces leçons & chastimens feueres. Car apres par ce moyen, il en apprehendera moins l'estroite subiection, & y reuiendra plus librement, aux caualcades suiuanes. En fin ceste reigle obseruee avec bon iugement, sans doute apportera beaucoup de bons effets à la facilité de la volte.

ADVERTISSEMENT NOTABLE POVR LA CORRESPONDANCE qu'on doit obseruer aux actions ordinaires du caueſſon, avec celles de la bride, en exerçant les cheuaux encor mal aſſez aux bons maneges.

CHAPITRE XXXII.

N dressant les cheuaux d'ecole, on peut faire facilement deux erreurs fort communes: l'une vsant trop de la contrainte de la bride, negligant la pluspart des aydes du caueſſon: L'autre en s'attachant trop aux cordes & à l'appuy du caueſſon, laissant presque du tout inutiles les bons effects, qui necessairement doiuent naistre de l'action de la bride, mesmement en tournant de chascue costé. Par la premiere de ces fautes le cheual, qui a l'appuy plus qu'à pleine main, est ordinairement vlcéré en la bouche, & à la barbe. Et de l'autre vient que le cheual de quelque naturel qu'il soit, se trouue dur ou entier, quand on le veut faire manier sans caueſſon. C'est pourquoy ie desire, que le Cavalier se souuienne & tiéne pour maxime, qu'en tous les mouuemens de la main, qui seruent pour aduertir le cheual en maniant de la volonté du cheualier, l'action du caueſſon doit estre tousiours suiuite de celle de la bride propre au mesme effect: Car l'vtilité du caueſſon est de guider & attirer le cheual poulin ou ignorant, à la facilité des iustes mouuemens de la main de la bride. Ceste experience se void & se sent lors, que l'on est dessus le cheual, qu'on a accoustumé, d'exercer avec le caueſſon sans l'obseruation de ses preceptes, lequel parera legèrement avec la seule bride, finissant & retenant la violéce d'un partit de main furieux, ou d'une course pouſſée à toute bride, parce que d'ordinaire en tel subiect l'action des rennes & celle des cordes auront esté faictes necessairement ensemble. Mais le voulant faire manier, sans doute il se trouuera souuent dur ou entier. A cause qu' auparauant on luy aura appris à tourner par l'action du caueſſon, sans que les rennes ayent aydé, que seulement à luy tenir la teste ramenee.

POVR



POUR ADIVSTER ET BIEN AFFINER LE MANEGE DV CHEVAL QVI AVRA ESTE

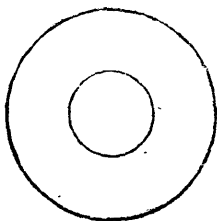
DRESSE' AVX VOLTES RELEVÉES ET RE-
doublees à demy-air, selon les regles precedentes,
ou autrement.

CHAPITRE XXXIII.

PLUSIEURS personnes discourans à leur ayse de cest art, se meslent de bien iuger les vrayes iustesses des plus beaux airs, & maneges de nos escoles: que s'ils sçauoient en combien d'actions, & de proportions subtilement gardees, consiste la perfection d'un tel exercice, la pluspart de ceux, qui le pensent bien entendre en parleroient peut estre moins hardiment, qu'ils ne font deuant les bons maistres. Je diray d'auantage que, entre ceux qui sont tenus pour excellens Caualerices, il y en a peu, qui soient bien capables de la iuste pratique de telles proportions, quoy qu'ils ayent long temps trauaillé, & acquis beaucoup de sçauoir en leur art. Car l'obseruation facile de ces iustesses est vne partie particuliere, qui ne se laisse pas comprendre à tous les esprits qui les recherchent: & qu'il soit vray, l'on voit ordinairement par toutes les bonnes escoles aucuns cheuaux differemment mal nais & vicieux, qui par les moyens du bon maistre, sont en fin rendus paisibles, resolus & bien manians, j'entends fermes de bouche, de col, & de teste, fort obeyssans au parer, & à tourner également à chascque main. En quoy à la verité, il faut confesser que ce sont preuues tres-apparentes, de la suffisance du bon Caualerice. Mais si est-ce qu'apres tout cela, il y a beaucoup à dire, que tous obseruent la iustesse si exactement & facilement qu'elle se doit, & que ie desire qu'elle soit gardeede. L'on ne void non plus en ce temps que fort peu de cheuaux, qui se puissent bien adiufter & finir, ie dis mesmes au Royaume de Naples, où sont les harats, qui en souloyent tant produire, & ie feray entendre d'où cela procede, en lieu plus expres, afin qu'on ne s'esbahisse plus s'il y a maintenant peu de cheuaux bien dressez en France, où la Caualerie se void ordinairement, & long répsy a, occupee en d'autres exercices, qu'aux plus beaux & delicats airs, & maneges de nos escoles: aussi les meilleurs Caualerices ne seruent plus auioird'huy aux escuyries de la pluspart des grands, que comme d'instruments pour gouverner les cheuaux, & les faire bien penser.

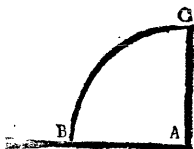
OR pour entrer au styl des reigles, qu'il faut garder en la perfection des iustesses, plus obseruees sur les voltes ayrees & redoublees, ie veux premierement aduertir le Caualerice, qu'il fera mal-aysé que le cheual y puisse bien paruenir pour y durer long temps, si de son naturel, il est fort impatient & colere: parce que les inquietudes

luy feront communément faire plusieurs mouuemens diuers & inégaux. Et par maxime, il est presque impossible de teuir long temps en iuste escole le cheual, qui durant son exercice plus obserué tient ordinairement le courage occupé & rendu ailleurs, qu'aux leçons qu'on luy donne: il faut donc necessairement qu'il soit patient & aucunemét memoratif, & pour bien soustenir & fournir l'effort du manege gaillard & releué, il doit aussi estre nerueux, & bon à la main: outre ce, premier que l'estrecir sur les plus iustes proportions des voltes, il doit estre bien assureé de telle & de bouche, & sur tout bien esbauché, à l'air & au manege, qui se rapportera mieux à sa disposition & gaillardise naturelle. Estant ainsi complexionné, & ayant desia vne assez bonne pratique d'escole, le Caualerice luy pourra affiner, & resoudre son air & son manege, en le mettant premierement au iuste passage des voltes, & luy faisant faire la piste des pieds de derriere, dedans celle de ceux de deuant, luy tenant le col, & le corps droit & ferme, sans le trop raccourcir, n'y le laisser trop des-vny: mais gardant diligemment l'ordre cy deuant expliqué dessus ceste figure, & sur tout le faisant regarder sur sa piste.

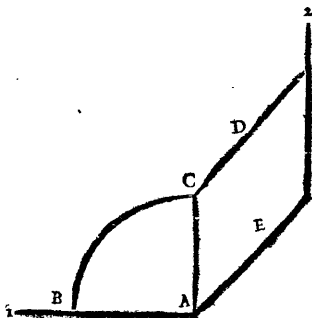


Si le cheual desia dressé ou nouveau apprentif (toutesfois libre au manege de galop) n'a encor reconnu la iustesse de ce passage, il la luy faudra apprendre par les leçons precedentes, qui se rapporteront plus à son naturel, & comme il se peut aussi en peu de caualcades, par ceste autre regle proprement praticquée. Sçauoir est, que le cheual estant des quatre pieds ensemble comme sur vne droicte ligne, on luy fera faire au pas vn quartier de volte commencé, en partant les pieds de deuant du lieu, où se void la lettre B. & finir sur le point de la lettre C. en vne autre ligne droicte, sans que les pieds de derriere se soient partis de l'espace où se voit la lettre, A. tout ainsi que i'ay dict & figuré cy deuant en diuers lieux.

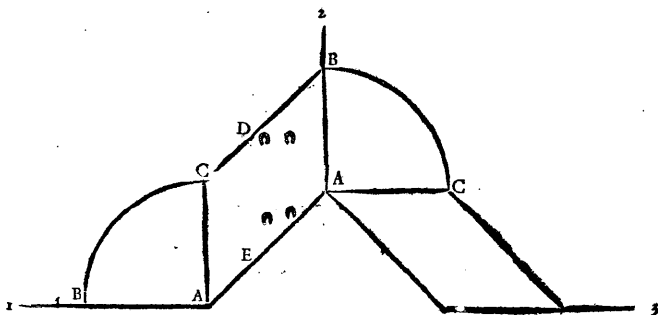
Pour la main droicte.



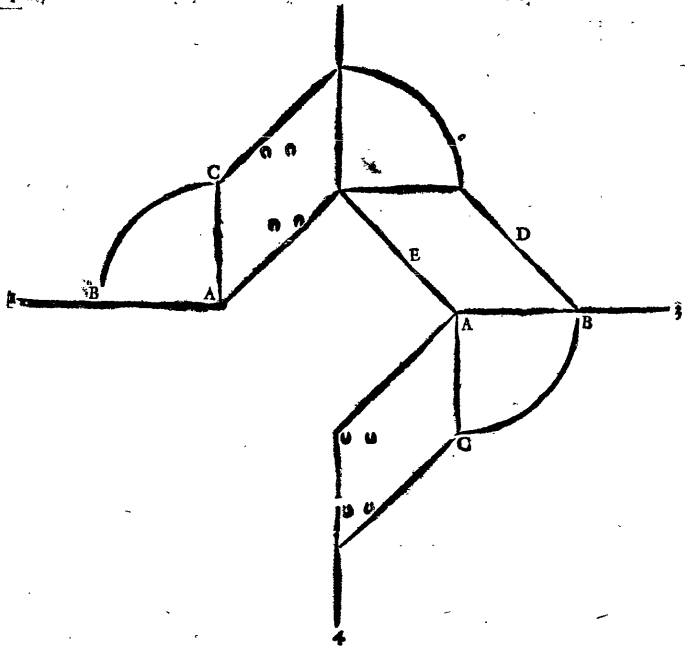
SOVDAIN qu'il aura bien proportionné ce premier quartier de volte, gardant aux pas l'ordre assez expliqué cy deuant, on l'aduancera en le faisant cheminer de biais: C'est à dire en auant & de costé comme iusques sur vn' autre ligne droicte pareille à la premiere, les pieds de deuant faisans leur piste, comme sur le tret marqué D, & ceux de derriere sur l'autre tret marqué E, ainsi qu'il est representé par cest' autre figure, empeschant sur tout, qu'il ne se retiène trop & qu'il ne plie le corps ny le col, & mesmes qu'il ne tienne la teste, le regard ny le courage sur le costé opposite.



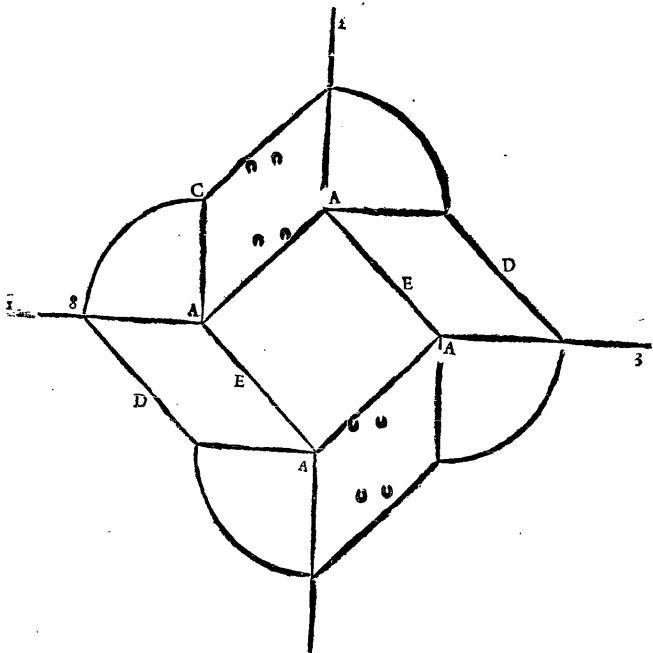
ESTANT iustement arriué sur ceste seconde ligne, si le cheual est fort impatient il le faudra arrester & retenir droicte ment en icelle quelque espace de temps: & s'il obeit sagement & sans fougue, il ne fera besoin de l'arrester, mais soudain que les quatre pieds seront precisément sur laditte ligne secóde, on luy fera refaire du mesme pas vn autre & semblable quartier, & puis on l'aduancera alant en auant & de costé, comme auparauant, selon ceste autre figure.



EN ceste troisieme ligne, il faudra aussi faire vn troisieme quartier du tout pareil au premier & second, aduanceant apres le cheual par vn' autre semblable piste, comme iusques à vne quatrieme ligne, ainsi qu'il se void cy apres.



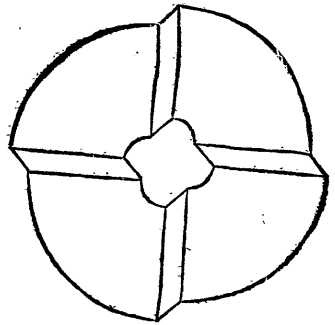
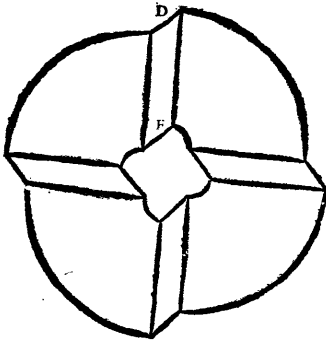
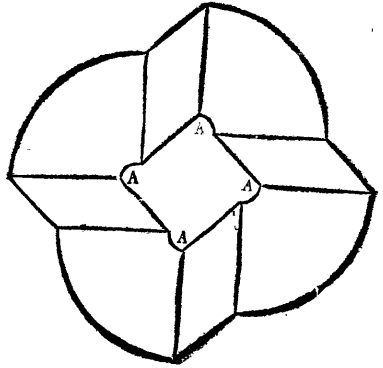
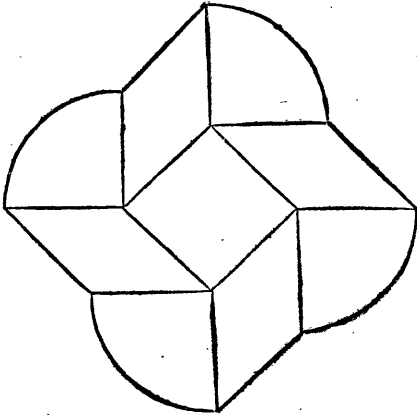
POUR finir ceste premiere figure, il faudra encor' faire semblablement vn autre quartier, alant apres reprendre la place de la premiere ligne, en faisant cheminer le cheual en auant & de costé, comme aux autres pistes, marquees, D, E.

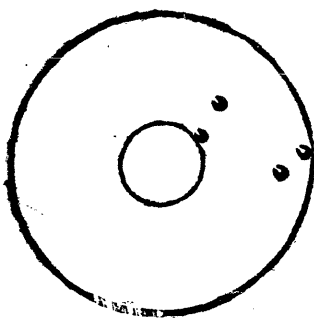


Des Préceptes.

Il faudra continuer ceste leçon, iusques à ce que le cheual l'aura comprinse, & qu'il la fera sans difficulté, apres on la pourra arrondir, en retranchant peu à peu les pas qui auront esté faits en auant & de biays, & à mesure qu'on approchera les quartiers, il faudra aussi croistre vn peu leurs espaces, tant par la piste des pieds de deuant, que de ceux de derriere, comme il se peut voir par ces quatre figures de suite.

Pour la main droite.



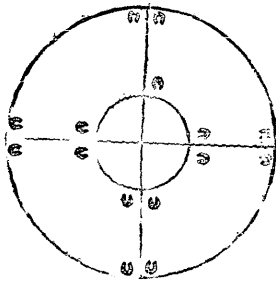


EN ces leçons on doit obseruer l'egalité des pas, tant en tournant, qu'en allant de biays, tout ainsi que j'ay dict parlât de quelques regles precedentes, & principalement il faut empelcher que le cheual ne s'accule, ny s'elargisse, & ne se retiène, ne se haste trop en faisant les quartiers: Et en allant de biays, qu'il ne chemine plus ny moins de costé qu'en auant, & que la croupe ne demeure en arriere, ny s'aduance trop: mais qu'elle accompagne les espauls par vne droicte posture, selon ce, qui se peut iuger par les lignes des quartiers, & les fers pourtraictz sur les distances desdits quartiers & sur les lignes marquées D, E.

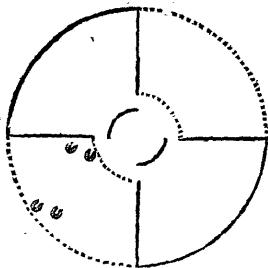
CESTE regle bien pratiquee apporte telle briueté, que si par le moyen d'icelle le Caualerice ne rend le cheual libre & iuste au passage des voltes redoublees & plus parfaites, en trois caualcades au plus, sans doubte il y aura quelque deffaut en sa capacité, encor' que le cheual n'ait iamais esté adiuust: en aucun passage estroit: & quoy qu'il soit fougoux ou ramingue & de foible ou dur appuy de bouche, pourueu toutesfois, que desia il trotte & galoppe librement à toutes mains assez estroitement.

AYANT bien appris au cheual ceste proportion ronde & double, il luy faudra faire recognoistre quatre quartiers en icelle, comme j'ay dit aux reigles precedentes, & qu'il est cy apres de nouueau figuré, assauoir en le tenant ferme, & luy faisant paisiblement faire droit dessus la ligne de chacun d'iceux, communément deux ou trois battues de son air, sans l'acculer ny trop auancer: & puis suyure l'ordre du passage, ainsi de quartier en quartier, gardât le nombre des voltes à chaque

main, selon que le cheual obeïra à la leçon, & qu'il l'a comprendra: & changeant de place, ou continuant ceste leçon, sans partir d'un lieu obserué, selon l'inquierude ou la patience, que le Caualerice luy recognoïstra. Car il faut tousiours euitertant qu'il se peultes desdains, & plus grands desplaisirs, qui peuuent suruenir au cheual sensible, en toutes ces reigles de memoire & de iustesse, principalement aux commencemens.

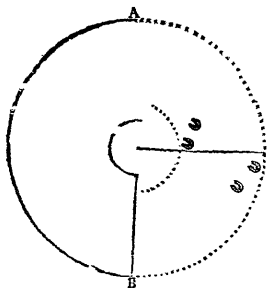


APRES que le cheual aura ainsi recognu le circuit limité de sa leçon; il le faudra mettre à son air releué dessus la iuste piste, & d'iceluy luy faire faire vn des quartiers, & puis vn autre de pas, & apres vn autre par les battues: & encores vn autre de pas, l'arrestant vn peu de temps dessus chasque ligne des quartiers, où il finira ceux qu'il aura releuez: continuant patiemment ce styl, d'ordinaire trois voltes, & plus ou moins, s'il est besoin à chasque main, (premier que changer) sans haïter ny interrompre la mesure de son vray air releué, ny l'ordre du passage apprins & bien obserué, ny falsifier les iustes proportions de la volte representee par la figure, qui se void cy apres. Et pour bien comprendre ces proportions, il faut plustost auoir leu, & bien entendu l'explication d'aucunes reigles precedentes, qui apprennent que toutes les fois, que le cheual se met à son air releué dessus la volte, il raccourcit beaucoup son plan naturel & sa posture, de laquelle il faiçt le iuste passage, & que necessairement il porte le corps, comme de biais dedans la rondeur de sa piste, tant qu'il soustient son manege releué, selon les plus belles reigles: & qu'en finissant lesdites battues, les pieds de derriere reculer à l'instant, reprenant leurs pistes du iuste passage, i'entends si le Caualerice, qui exerce le cheual, est diligent & capable d'effectuer toutes les leçons contenues en ce second Liure.

Pour la main droite.

QVAND le cheual aura compris, & bien pratiqué la leçon susdite, il luy faudra faire fournir de son air, deux quartiers de suite, qui feront vne demy-volte, commençant à la lettre A, & l'arrester vn peu de temps (soudain qu'il l'aura finie) comme dessus la ligne de la lettre B, qui se void cy apres figuree: sans s'amuser à luy faire battre plus d'vne mesure ferme, pour luy redresser le corps dessus la ligne droite, pourueu que l'air d'icelle mesure, iuste & nettement battu: & si par icelle battue, il ne peut estre bien redressé, il le faudra adiufter au pas, en le chastiant discrettement, ou le menassant du costé qu'il manquera ou qu'il aura manqué: car par ce moyen il recognoistra en peu de temps, sans s'endurcir, estre cir ny acculer, qu'en ferrant la demy volte, il se doit rendre des quatre pieds, iustement dessus la droite ligne au premier temps d'apres celuy, dont il y sera arriué des pieds de deuant.

POUR esclaircir la cause, pourquoy ie veux que le cheual ne face en ceste reigle, qu'vn temps ferme en ferrant la demy-volte: c'est par ce, que s'il estoit accoustumé d'en faire d'auantage, il feroit apres plus de difficulté à continuer son air, en tournant & en augmentant l'ordre de ses leçons sans s'arrester.

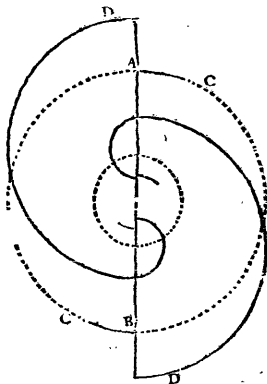
Pour la main droite.

SI le cheual n'a bien obserué les iustes proportiōs, & facilité de ceste demy-volte il le faudra doucement ramener (sans passer que fort peu plus auant) par l'ordre du iuste passage & sur la mesme piste, iusques dessus la ligne de la lettre A, dont il sera desia

sera desia party relevant son air: en laquelle y estant bien adiufté, on luy fera recommencer par vn ou deux pas, la mesme demy-volte, & l'acheuer de nouveau par son air, dessus la ligne de la lettre B, le r'amenant encores apres, s'il n'a assez bien fait, par la piste du fudit passage, pour refaire la chose mesme: continuant ainsi ces retours & reprints, iusques à ce qu'il aye iustement & nettement releué, resolu & bien proportionné, la demy-volte releuee, ou pour le moins, le mieux qu'il se pourra, selon sa capacité: & apres l'auoir caressé, il faudra passer outre dessus la rondeur de la volte, luy faisant faire autant à l'autre moitié de la prochaine figure, qui se verra cy apres: & pour l'attirer plus facilement à la iustesse de ces demy-voltes, il faudra à tous les commencemens d'icelles, le faire doucement cheminer vn pas ou deux dessus la piste arrondie & adiuftee, & en ce temps luy tirer vn peu la teste du costé qu'il tournera, auât que le mettre à son air, ny quel luy permettre qu'il s'y mette de soy: & mesmes luy laisser faire assez lentement la premiere battué.

CESTE reigle sera ainsi continuee de demy en demy-volte, iusques à ce qu'il soit temps de changer de main, pour en faire autant à l'autre costé, assauoir lors que le cheual aura librement respondu, & satisfait à ceste leçon, par les iustes mouuemens du cheualier: mais il ne faut pas le tourner ou trauailler si longuement & seulement à vne main, que le desplaisir luy face naistre quelque vice. Sur tout, il faut empescher qu'il ne se halte en faisant son passage, ny estât à son air releué, car comme i'ay desia dit ailleurs, & que ie veux expressément redire, c'est vne maxime notable, que toutes les fois que le cheual vouldra de soy ferrer le passage, ou r'abatre les battuës de son air, premier qu'il aye comprins & pratiqué les proportions de la leçon qu'on luy dône, il môstrera en cela vn indice de desplaisir ou d'inquietude, qui le disposera bié tost à deuenir entier ou à se rebuter du tout, si le Cavalier n'a le iugement bon, & l'experience des moyens, qui le peuuent diuertir de ces faux euenemens, au contraire de l'opinion de ceux, qui prennent ceste crainte ou fin garde obeyssance de passage, & ceste confuse prestesse de battues, pour bon commencement d'escole iuste.

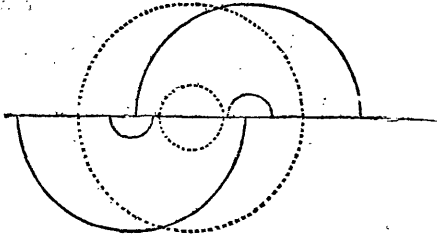
Pour la main droite.



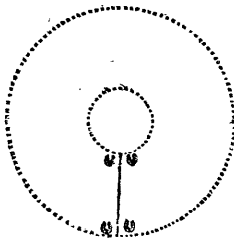
C piste de la demy-volte releuee.

D piste du retour au pas adiufté, pour aller mieux faire ce qui aura esté falsifié.

QUAND le cheual commencera à bien faire ceste leçon, il faudra aucunes fois tourner les testes de la figure, comme elle est cy apres representee, gardant curieusement l'ordre susdit: car par ce moyen le cheual se rendra plus attentif, & se disposera mieux à la leçon suyuantte.



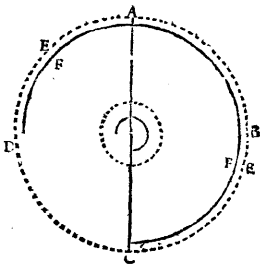
A mesure que le cheual s'assurera en la facilité de ceste leçon, il faudra retrancher peu à peu le temps, auquel ordinairement on l'aura arresté dessus les lignes, à toutes les fins des demy-voltes: afin que par la diminution de ce temps, les deux demy-voltes se puissent ioindre, faisant la volte iuste & entiere, sans que le cheual en soit troublé, ny qu'il aye occasion de rompre, ou alterer l'égalité de son air releué: en quoy il est necessaire, que le Cauaierice soit patient & subtil au styl & en la pratique de ces regles: & tout ainsi qu'on aura tenu le cheual quelque temps dessus la ligne, pour (selon ses deportemens) l'assurer, caresser, auancer, reculer, ou luy rendre la main, ayant bien ou mal ferré les demy-voltes, il luy faudra faire de mesmes, quand il aura fourni la volte entiere, premier que la luy faire recommencer: & par tel moyen luy faire continuer son air releué, en ioignant les deux voltes pour doubler, & en fin redoubler son manege.



OR en doublant, & redoublant ces voltes aires & iustes, il faut que le Cauaierice aye continuellement les quatre quartiers d'icelles en la memoire, lesquels il doit obseruer en quatre endroits iustement limitez, sur la place en laquelle il donnera ceste leçon: & toutes les fois qu'il sentira que le cheual falsifiera les iustes proportions de la volte, il l'arrestera tout court dessus le quartier qu'il se trouuera, le chastiant sage-

ment du costé qu'il aura failly, pour soudain le r'amener, & luy faire recognoistre & reparer la faute, au mesme lieu qu'elle aura esté faicte, gardant diligemment l'ordre de la figure qui est cy apres: sçauoir que si le cheual en maniant de son air releué, falsifie la volte comme au quartier, qui se void entre la ligne de la lettre A, & celle du B, il le faudra arrester en l'adiustant par vn temps ferme ou deux au plus, droit dessus ceste ligne du B, & à l'instât, s'as le caresser ny retenir d'auantage, le faire retourner paisiblement au pas, par les pistes du iuste passage, iusques dessus la ligne du D, & luy ayant laissé affermer vn peu en icelle les quatre pieds, ensemble l'haleine, la memoire & l'appuy de la bouche, il le faudra r'amener par son iuste & susdit passage, iusques à la ligne de la lettre A, & en arriuant des quatre pieds droit dessus icelle, on le remettra doucement & legeremêt à son air, luy faisant refaire d'iceluy le mesme quartier, qu'il aura mal faict, assauoir qui est entre les lettres A, & B, le tenant si proprement aduerty & sujet avec la jambe, la gaule, & la main, que s'il est possible, il ne traine ny se haste, s'elargisse, ny se serre trop: & si la seconde fois, il ne proportionne iustemêt ledit quartier, il luy faudra encores faire recommencer la mesme & susdite reprise, ie ne veux pas seulement dire deux, ny trois fois, mais bien vne douzaine s'il est besoin, & en fin, iusques à ce qu'il aye iustement & facilement obey: & s'il est naturellement timide ou trop sensible, il ne le faudra pas ordinairement battre à toutes les faulsetez qu'il fera en ces iustesses, car les retours continuez & les reprises, luy seruiront de chastimens, si l'on y obserue la patience & la diligence requise.

QUAND le Caualerie sentira, que le cheual aura satisfait à la diligence, & iustesse des battuës & du terroit, il passera outre sans interrompre l'egalité de son air releué, ny l'arrester que pour finir la volte, iustement faite & fournie, si ce n'est qu'il le sente manquer en quelque autre quartier, auquel si cela est, il le doit encores de nouveau arrester tout court, & si c'est comme dessus la ligne de la lettre C, il le r'amenera doucement par son iuste passage, iusques dessus la ligne de la lettre A, pour luy faire de nouveau recognoistre, & reparer la faute en quelque endroit, qu'il l'aye faite.

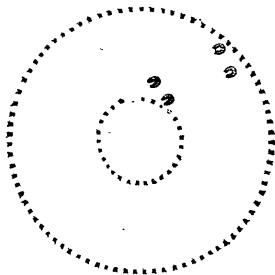


E piste de l'air releué.

F piste du passage pour retourner à la reprise du manege releué.

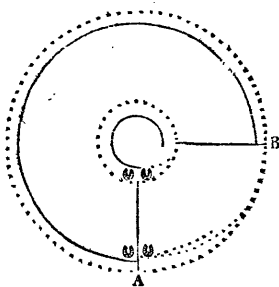
POUR expliquer particulièrement pourquoy, ie veux que le cheual reprenne à toutes les susdites fautes, deux quartiers de la volte, n'en ayant falsifié qu'vn: c'est afin que reuenant doucement au pas par le quartier, qui semble estre superflu, le cheual aye plus de loisir, & d'occasion de recognoistre l'endroit sur lequel il aura

faillý, que s'il y estoit surprins plus estroitement, & mesmes pour auoir moyen de le mettre plus facilement en posture, & en action d'obeyssance par le iuste passage, auant qu'il soit arriué, ou en arriuant sur l'endroit qu'il aura falsifié : & afin aussi qu'estant acheminé par le passage, iusques au quartier qu'on luy voudra faire releuer & adiufter, il puisse reloudre avec plus de vigueur, & de iustesse son air, & tous ses mouuemens.



APRES que le cheual aura bien recogneu, & fait l'habitude de toutes ces iustes proportions également à chasque main, si le Caualerie luy sent assez de force, de disposition & de franchise, pour soustenir son air releué d'un mesme nerf, en changeant, reprenant & redoublant les suddites voltes, il pourra commencer à luy apprendre l'action, & la iustesse du changement de main & des reprinses en gardant l'ordre de ceste figure.

Pour la main droite.



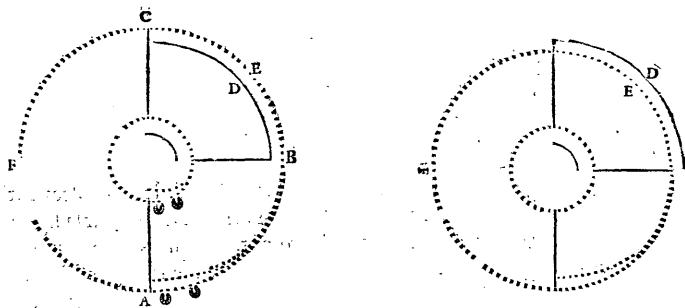
ASSA VOIR, apres que le cheual aura fait deux voltes entieres bien fournies, & finies comme dessus la ligne de la lettre A, ille faudra faire passer plus outre en tournant, le mettant à son iuste passage, & d'iceluy suyure la rondeur de son manege, iusques à la lettre B, à laquelle sans l'arrester on l'aduertira par les communes aydes propres à son air, & principalement celles de la langue & de la gaulle: afin qu'il releue legerement ce dernier quartier de volte, & qu'il le serre droitement sur la ligne de la lettre A, ou les fers se voyét marquez en ceste figure, faisât neátmoins les battues plus basses & moins hardies que l'ordinaire, & tenant les pieds de derriere plus retenus & subiects qu'il se pourra sur leur piste plus estroite, sans estre acculez, au con-

traire presque de la règle générale des proportions précédentes: afin qu'il aye moyen en cette occasion d'arriver plus facilement des quatre pieds sur ladite ligne, en ferrant ce quartier relevé, sans faire à la fin d'iceluy, plus d'un temps ferme, par le droit jusques à la lettre A, & sans deuaner & desborder le vray circuit de la volte.

Le cheual ayant ainsi bien finy, & ferré ce quartier relevé sur la droite ligne, & la lettre A, au moyen de cette battuë, faite par le droit, il luy faudra faire prendre la volte de l'autre main, par la battuë suyvante, sans l'arrester ny luy interrompre aucunement la mesure de l'air relevé, luy tenant encor les pieds de derriere sur ladite ligne, & en la mesme piste (accompagnant neantmoins les battuës) jusques à ce que le premier temps, & mouvement du changement soit fait: apres lequel on doit remettre les pieds de derriere, sans rompre l'égalité de l'air des battuës, au general espace de leur iuste piste, pour mieux accompagner la disposition du manege, côme il est representé en la figure cy apres.

Si le cheual estant surprins par cette nouvelle leçon du changement, ne respond librement & nettement aux iustes proportions, il ne le faudra pour cela battre ny menacer: mais le remettre doucement à son passage, comme sur la lettre B, & d'iceluy passant outre luy faire ferrer la demy-volte, sur la lettre C, & soudain le ramener par la piste encores iustement & fagement au pas, pour le remettre à son air, en repassant sur le B, faisant le susdit quartier relevé, & le finissant sur la lettre A, pour continuer apres le changement de main, tout ainsi que je viens de dire: & pour faciliter d'avantage (en cette premiere proportion) l'obeyssance & les mouvemens du cheual, le premier temps du changement de volte, se doit aussi faire plus bas, & un peu plus auancé que les battuës ordinaires du corps du manege.

Pour la main gauche.

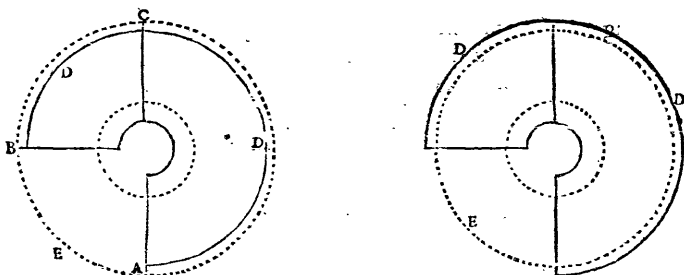


D piste du susdit passage: soit qu'on la vueille faire plus large ou plus estroite, que celle du manege relevé.
E piste des battuës en tournant plus large ou plus estroite, que le passage.
F piste generale de la volte relevée & fournie.

La difference de ces deux figures est que en l'une, la piste de l'air relevé se veoit marquée, tenant le dehors de la volte, & en l'autre la mesme piste tient le dedans, qui ne signifie autre chose sinon que en ces leçons le Cavalier, doit faire ladite piste plus estroite ou plus large que celle du passage, selon que le cheual s'appuyera trop ou peu à la main, comme j'ay dit en quelques leçons précédentes.

PEUT estre que de la seconde ou troisieme fois, ny en vne ou deux caualcades, le cheual ne pourra pas bien comprendre, ou ne voudra librement consentir à la facilité & perfection de ce changement de main : comment que ce soit, autant de fois qu'il manquera en iceluy, soit au temps de son air releué, ou en la iustesse du terroir, aussi souuent le faudra-il ramener, (par le retour que ie viens de dire) sur la lettre A, le chastiant aucunes fois pour tascher à luy faire reparer sa faute, au lieu qu'il l'aura faite, & gardant tousiours entierement l'ordre susdit : mais quand il obeyra facilement & iustement on le refoudra passant outre, & continuant le cours & tour de la volte commencee, & bien changee, iusques à ce qu'elle soit fournie, doublee, & en fin iustement serree sur la ligne & lettre A, soustenant sur tout l'égalité de ses battues : & soudain il luy faudra encores faire passer du mesme costé, trois quartiers de volte, iusques à la lettre B, marquee en la figure cy apres : & en le passant sur ladite lettre, le mettre à son air pour releuer & finir le dernier quartier de ladite volte, sur la lettre A, & puis d'un mesme temps reprendre la main droite, sur la piste marquee E, selon cest ordre diligemment obserué : l'arrestant s'il est besoin au lieu du C, & mesmes le faire retourner iustement sur la ligne, & sur la lettre A, comme i'ay dit au premier changement, pour recommencer ceste reprise indifferemment à chasque main, toutes les fois qu'il la fera mal.

Pour la main gauche.



D piste du passage.

LES trois quartiers de volte de pas, qui suyuent en ceste reigle les voltes entieres & releuées, se font afin que le cheual ne se dispose à s'arrester de foy, sur la ligne de la lettre A, l'ayant desia recogneuë, & par consequent, afin qu'il s'accoustume à rendre plus de franchise en son iuste manege: ce styl est aussi necessaire à faciliter l'air, & l'estroite obeysance du dernier & susdit quartier, afin que par le moyen d'iceluy, le cheual soit moins surprins, & incommodé en ces plus iustes leçons, du changement de main. Mais apres que le cheual aura bié recogneu les proportions limitees de ce changement de main, & qu'il aura fait de chasque costé l'habitude, & facilité de l'action, & des iustes mouuemens d'icelles proportions, il ne sera plus besoing de faire lesdits quartiers de pas, & partant il les faudra retrancher du tout, afin que les voltes releuées se fournissent d'une haleine & de mesme vigueur, également doublees, châteaux, & reprises de ferme à ferme, & en fin redoublées, sans que l'air en soit interrompu ny amorty, continuant ainsi iustement le manege, tât que les forces du cheual en pourront fermement, & gaillardement soustenir l'effort.

IE ſçay que le cheual ſe refoudra plus facilement, & pluſtoſt à ce changement de volte, de ferme à ferme, ne faiſant à tous les coups, qu'une demy-volte releuée à chaſque main. Toutesfois, ſi tel ſtyl eſt continué, en peu de temps le cheual ſe trouuerra beaucoup moins libre & déterminé, ſur le manege des voltes finies & redoublées, qu'il n'aura auparauant eſté, & pource ie ſuis d'aduis, qu'on ſe tienne à ceſt ordre dernier.

Si le cheual a l'appuy de la bouche d'ur, ou trop peſant, les ſuſdites reigles ſe trouuerront plus profitables, eſtans faiçtes aupres d'une aſſez haulte muraille: parce que les proportions auſquelles le cheual tirera à la main, ou ſ'abandonnera d'auantage ſur ledit appuy, ſe pourront commencer & finir, approchant le front du cheual ſi pres de la muraille, que ſans le trop grand effort de la bride ou du caueſſon, il ſera contraint de ſe ramener, ferrer & alegerir:

Pour rendre apres le cheual plus attentif à ces proportions, & aux iuſtes mouuemens du cheualier, il luy faudra faire aucunes fois changer de main, en diuers endroits de la volte, ſans obſeruer aucun nombre des tours, pourueu que ce ſoit ſur les droites lignes des quartiers: & principalement on l'aduertira, & le diſpoſera diligemment à la iuſte & neceſſaire obeyſſance, cependant qu'il fera & ferrera le quartier ſur lequel on voudra changer ou reprendre les voltes, & meſmes ayant mal changé ſoudain on l'arreſtera, & rameinera patiemment au pas ſur la piſte de la volte, pour luy faire reparer ſa faute en ſon vray lieu, ſelon l'ordre des reigles ſuſdites.

OR iuſques icy ay dit qu'auant changer de main, il faut faire vne battuë droite & quelques fois deux deſſus la ligne diametrale des voltes, c'eſt l'ordre commun des bonnes eſcolles, & la pluſpart des hommes de cheual, tiennent que ceſte proportion montre avec la grace, l'obeſſance du cheual bien dreſſé, en attendant ſouſtenu ſur les hanches & deſſus vne ligne droite, l'action & l'aduertiſſement du cheualier, pour bien changer de main: Ceſte reigle eſt belle & bonne & n'apporte point de confulion, toutesfois il eſt certain que le plus ſouuent au lieu qu'on dit que le cheual atant l'action du cheualier, par ſes fermes battuës faiçtes par le droit c'eſt pluſtoſt que le cheualier atant que par icelles, il aye aiuſté le cheual, là où il doit eſtre pour bien changer ou reprendre la volte: Mais pour rendre ſes changemens & reprints de main, en leur vraye perfection, il ne faudra plus attendre que la ſuſdite battuë ſoit faiçte de ferme à ferme ſur la ligne diametrale, ains ſoudain que le cheual en tournant iuſtement, aura donné des pieds de deuant ſur ladite ligne & au temps qu'il arriuera de ceux de derriere ſur icelle, le cheualier tournera ſubtilement la main faiſant ſon changement ou reprise des voltes. En ceſte action ie redits encor qu'il faut curieusement obſeruer que le cheual ne ſe retienne, ſ'accule & ne ſe plie, qu'il ne falſifie les rondeurs des iuſtes piſtes, qu'il ne porte ou ne laiſſe tant ſoit peu la teſte hors la volte, que le premier temps du changement ou reprise ſe commence avec la teſte du cheual a ſauoir, en luy faiſant regarder le dedans de la volte, ſans luy faire ny laiſſer plier le col, & que ce premier temps ſoit vn peu moins hault & moins contraint que les autres, afin que le cheual en obeyſſant, puiſſe mieux & plus gayement diſtribuer ſa vigueur: Il ya peu de perſonnes qui pratiquent ou comprennent aſſez facilement ces dernieres proportions, non ſeulement à cauſe de la difficulté des iuſtes & neceſſaires actions & mouuemens qu'il faut diligemment & nettement obſeruer, mais parce qu'elles leur ſont incogneues, comme les meilleurs maîtres peuuent iuger par les effaits: Car comme j'ay dit cy deuant au lieu que la vraye & facile obſeruation de toutes ces reigles & proportions, embellit la poſture du cheual & le rend leger, iuſte & fort libre en ſon manege, la fauce pratique des meſmes reigles fait qu'il ſe met en

extreme fougue, ou qu'il deuiet en peu de temps auily, entier ou raminguë, qu'il se plie & porte le col & la teste du tout hors la piste de la volte: à actions tres desagreables, fauces & directement contraires à la grace & franchise de tous les bons maneges, & mesmes on void d'ordinaire que ceux qui exercent tels cheuaux, se soustienent tous panchez du costé hors la volte, aprochant fort du cheual la iambe du mesme costé, & tenant l'autre eslargie & situce comme vn auiron de galere, & encor on leur voit faire certains autres gestes & mouuemens de teste, de corps & de bras, qui font paroistre vne trop grande atention, & qui repugnent aussi à la bien seance & gentillesse du cheualier ennemy de ses mauuaises habitudes & pedanteries de cest art. Ce n'est pas assez d'auoir l'affiette belle, seulement allant au pas, il faut cependat que le cheual manie de tous les plus gaillards & plus beaux airs, que le cheualier soit droit & libre sur le mitan du siege de la selle, qu'il ne baisse ny tourne la teste & ne face aucune mine desagreable du visage, ny mauuais geste des bras, que les iambes soyent également droites & tendues, sans faire l'escarquillé ny le caigneu. Que s'il est besoing d'empescher que le cheual se serre ou s'elargisse en maniant, ou se iette de costé, allant par le droit, ce soit en le pressant de l'estrieu, de l'esperon, ou seulement du gras de la iambe necessaire, sans que l'autre parte de sa iuste situation ny le corps non plus: Ce sont obseruations à la Danuille tres-belles, & qu'il faut par vn bon heur auoir veues & considerees en leur merueilleux subiect pour les pouuoir bien obseruer, & sans icelles, il est impossible de bien sentir les vrayes iustesses des voltes, ny d'y pouuoir long temps maintenir le cheual bien dressé: Car si cependant qu'on le porte ou pousse d'vn costé, avec la iambe oposite, on eslargit beaucoup l'autre, il faut necessairement que le corps de celuy qui fait telle faute, panche de ce costé oposite, & outre ceste fascheuse difformité, si le cheual fort obeyssant, cede trop à l'esperon ou à la iambe qui le pousse, & que le cheualier se vueille retenir en vn lieu limité avec la iambe qui se trouue trop elloignee de son iustelieu, elle partira de si loing pour faire son action, assez diligéte, que le cheual ne pourra assez tost bien cognoistre si ce doit estre vn aduertissement, vn ayde ou vn chastiment, & par ceste incertitude, il fera souuent quelque desordre pensant bien obeyr, mesmes à cause que ceux qui font telles grimasses ne faillent iamais à eslargir encor trop la iambe, qui estoit pres du cheual, cependant & à mesure qu'ils approchent celle qu'ils auoient desia trop escartee, & à mesme temps portent aussi le corps & la teste de l'autre costé: Il est fort aysé à iuger que la iambe doit estre ordinairement situce en tel lieu qu'avec la bien seance, elle puisse faire toutes ses iustes actions en leur vray temps, & avec le moins d'apparence qu'il se pourra, & parce qu'il y a quelque rapport de cest exercice à la musicque, ie dis que ceux qui se plaisent à iouer du lut, de l'espinette, des violes, & de tous les plus beaux & honorables instrumens, manquent tousiours d'autant de grace & de diligence qu'ils haussent trop les doigts en cherchant & prenant les tons sur le manche ou le clavier de leurs instrumens. Les meilleurs tireurs d'espee sont ceux qui estans en vne mesure de presence escartent ou esbranlent moins leurs armes, pour feintes ny autres actions hardies que puissent faire ceux qu'ils ont en teste taschant de gagner l'occasion ou la brefueté de quelque beau temps, il en aduiét tout de mesmes en tous les honnestes exercices où il faut precisement obseruer l'ordre & l'egalité de certains nombres & mesures qui en rendent les proportions, excellentes & rares: Ie reuiens donc à mes maximes qu'il faut necessairement que le cheualier gentil & scauât en cest art, aye toute son affiette, ferme, iuste, libre, & droite pour bien sentir les mouuemens que le cheual d'escole & bien dressé fait en maniant afin d'auoir moyen de le chastier assez subtilement des fautes qu'il fera, & principalement de les preuenir & empescher à quoy la fermeté des hanches est vne partie tres-necessaire.

Et à ce propos, ie diray que s'il y a quelque ame bien nee, qui desire voir bien exercer ce que ie viens de dire cy dessus, voire les choses les plus difficiles, dont ie parle en mon present liure, qu'il regarde exactement faire le Seigneur Pietro Vincenso de Lup. Italien de nation, qui l'a longuement pratiqué sous moy, & lors il receura du contentement, tant il le verra trauailler de bonne grace; & faire les regles & iustesses de nostre art, ou i'ay le plus employé ma jeunesse, qui me le fait extrêmement louer, & dire sans flaterie que c'est vn tres-digne & parfait cheualier

SANS doute, par la bone pratique de tous ces preceptes, & le tēps necessaire, le bon Caualerice reduira le cheual à la plus iuste obeyssance, & plus belle dexterité, qu'il pourra paruenir par les moyens de l'art, desquels doit naistre la perfection, des plus beaux & necessaires exercices, qui se peuuent apprendre au cheual: luy rendant en fin le courage franc, l'action des membres libres, l'haleine en son meilleur estat, la bouche saine & assuree, la teste ferme & situee en bon lieu, le col droit, & en sa plus belle posture, le tronc de la queue arresté, comme immobile entre les fesses: & avec tout cela la course droite, tride & determinee, l'arrest seur, aysé & leger, le manège resolu, facile, iuste & ferme, également à chasque main, & l'air de sa legeresse & disposition, soit hault, mediocre ou moindre, & tant sur les voltés que par le droit, assuree en la mesure, & cadance plus égale, plus nette & mieux sousteneue.

IE recommanderay encores icy au Caualerice curieux ces preceptes particuliers & principaux, assauoir que toutes & quantes fois, qu'il aura reduit le cheual, qui naturellement sera fort colere ou apprehensif, à la meilleure & plus iuste escole, que ses forces & inclination pourront fournir, il ne la luy doit trop souuent cōtinuer estroitement obseruee, sur peine qu'il luy verra bien tost faire quelque faulse mutation: mais plustost aucunes fois, il eslargira expressément son manège, par quelques leçons plus aysées, neantmoins limitees, & aupauiant recogneues: car outre que ceste liberté conseruera le courage & la franchise du cheual, il sera apres beaucoup plus facile à le radiuster quand on voudra; que si l'estroite subiection trop perseueree, l'auoit rebuté ou fait ennemy de l'escole.

Sur tout, i'aduise celuy qui ne recognoistra en soy beaucoup de facilité aux aydes, & chastimens necessaires en ces grandes iustesses, qu'il ne les doit entreprendre seul: car elles ne reüssiront qu'à ceux, qui auront vne subtile & diligente pratique, en toutes les susdites proportions, & mesmes qui seront secourus d'une grande inclination à les bien comprendre.

IE redis & aduertis notamment, que tant que le cheual manie de quelque air, qu'il ait esté bien dressé, le cheualier face ses aydes generales, avec telle diligence & subtilité, que non obstant qu'elles soyent hardies & fortes, son action de corps & de membres, n'en soit apperceuë qu'à peine des plus experimentez & clair-voyans, afin qu'il semble aux assistans, que le cheual comprenne la volonté de celuy qui l'exerce, & qu'il y consente sans estre beaucoup aydé ny contraint, & qu'il paroisse aussi, que les mouuemens gaillards qu'on verra faire au cheualier, seruent plus pour embellir son geste & son assiette, que pour forcer le cheual à ce qu'on luy verra faire de plus excellent.

OBSERVATIONS APRES LA LEÇON OV L'EXERCICE du cheual d'escolle.

CHAPITRE XXXIII.

LA y dit sommairement en quelques preceptes precedens qu'apres auoir donné vne bonne leçon au cheual d'escolle, elle peut estre confirmee par la discretion, & bonne pratique de celuy qui le promenera estant dessus, iusques à ce que la chaleur extraordinaire luy sera passée, & qu'il sera temps de le mettre en sa place de l'escurie, mais i'ay referué en ce lieu de faire entendre les distinctions qui se trouueront amplement desdiuictes. Le bon Caualerice doit donc sçauoir, que si durant le temps qu'il aura donné vne leçon de patience au cheual de manege, il le trouue faisy d'vne grande obstination ou inquietude, & que pour le vaincre il aye fallu nécessairement auoir recours aux chastimens rigoureux, sans doute si celuy qui le promenera apres l'exercice est homme de cheual il pourra par sa discretion apporter beaucoup d'utilité aubó dessein du caualerice. Car en promenant iuditieusement le cheual impatient & colere, il aura moyen del'appaier & diuertir de sa fougue ou trop grande apprehension, en gardant bien à propos le bon ordre de sa leçon, & par consequent de le rendre plus capable de memoire, & de consentir à la leçon suiuiante.

Si le cheual entier & dur à quelque main, s'est deffendu durant la caualcade qu'on luy aura fait, taschant à luy debander & amollir le col & luy faire regarder la volte, le bon escolier pourra aussi en le promenant long temps & paisiblement apres l'exercice le diuertir aucunesfois de son obstination, & mesmes, le recherchant doucement au temps qu'il le trouuera disposé à quelque obeyssance, il aura moyen sans le violenter, de luy plier le col & luy mettre la teste là où il n'aura voulu regarder que par grande contraincte, de sorte que par l'habitude de ses longues promenades d'escolle apres la leçon ou l'exercice, le cheual se pourra en moins de temps rendre souple sur la volte à laquelle il se sera opiniastrément deffendu: que si on n'auoit vsé que des contrainctes ordinaires.

QUAND le cheual trop sensible & apprehensif ne peut comprendre ny attendre le bon ordre des leçons qu'on luy donne, & que par grande inquietude il precipite ses forcs & son haleine, qu'il se haste trop au passage des leçons estroictes ou qu'il trespigne confusement les barues de quelque air releué, sans doute on pourra souuent remedier à sa fougue, & impatience, & luy faire moins hayr ou craindre les iustes observations de la bonne escolle, en le promenant patiemment & assez long temps apres l'exercice sur les proportions de ses bonnes leçons.

SIL a la bouche tant foible ou si molle qu'il ne vueille ou ne puisse sans grande difficulté prendre aucun ferme & temperé appuy de main durant ses caualcades d'escolle. Il aduiendra aucunesfois que les bonnes & assez longues promenades apres ses leçons luy donneront quelque occasion & moyen de se resoudre peu à peu à l'appuy de la bonne main, qui le conduira & soustiendra en ses promenades bien considerces & necessaires.

MAIS si le cheual naturellement poissant ou debile s'est seulement trop appuyé

sur le mors où le caueſſon en la caualcade par laquelle le Caualerice atra taſché de l'alegerir, & qu'il l'aura recogneue propre à l'afſembler & ramener en quelque poſture releuee & ſouſtenuë, il ne faudra que perſonne monte deſſus apres tel exercice pour le promener, car eſtant las & deſuuy, il pourroit ſans doute prendre trop d'appuy & meſmes il ſera neceſſaire de le mettre dans l'eſcurie, apres luy auoir doucement fait faire en mainentiron cent cinquante pas.

Et de quelquesdes ſudſits naturels & temperaments qu'il puiſſe eſtre, quand en ſon manege à l'eſcolle il reſpond plus librement & gayement au bon ordre de ſes leçons, qu'il n'aura fait auparauant, il faudra faire la caualcade moins longue & le mettre ou ramener en main à l'eſcurie ſoudain que le Caualerice ſera deſcendu, car ſi on le promenoit long temps apres la leçon ou l'exercice, il ſe ſouuiendrait beaucoup moins de ſa leçon & du plaisir qu'il auroit receu aux iuſtes proportions de ſon manege auquel auſſi il reſpondroit où fourniroit avec moins de gaillardife & de gayeté en la caualcade ſuiuante.

A V S S Y les longues promenades apres l'exercice de l'eſcolle conformement ou aſſoupiſſent indifferemment la vigueur & legerreſſe des cheuaux melancoliques, aduſtes & timides: & parce qu'il aduicndra ſouuent que le cheual aura deux ou trois ou plus des ſudſits vices ou imperfections contraires, à quoy on ne pourra remedier que par des contraires moyens, & que voulant oſter ou corriger l'vne des imperfections, on pourra augmenter l'autre. En ce cas il faudra que le bon Caualerice cōſidere, où il y aura plus de neceſſité, & ſur tout qu'il ſoit pourueu d'vne grande diſcretion pour n'vſer des moyens de ſon art, principalement des grandes contrainctes que bien à temps & à propos.

E N France on promene beaucoup plus long temps qu'on ne fait ailleurs indifferemment les cheuaux de manege apres l'exercice, c'eſt pourquoy pluſieurs Eſcuyers de grande eſcurie penſeront que ſ'ils font autrement la ſanté de leurs cheuaux en patira, mais c'eſt choſe qui n'eſt pas à craindre quand les eſcuries ſont bonnes & que ſoudain qu'on y a mis le cheual eſchauffé & mouillé de ſa ſueur, on luy met force paille freſche deſſous la ſelle ou la couuerte, qu'on luy eſſuye & frotte la tête autour des oreilles avec l'eſpouſſette de toile, qu'o luy laue & nettoye, principalement ſi c'eſt en l'eſté, avec de l'eau claire, & l'eſponge nette, les yeux, le nez, le dedans des naſeaux, les lipes, la barbe & le fondement, parties qui en tel temps ſe trouuerront communement chargees de pouſſiere meſſee avec la ſueur: qu'vn peu apres on le frotte generally iuſques à ce qu'il ſoit ſec, & qu'eſtant ainſi bié eſſuyé & rafreſchy, on luy laue les iambes avec de l'eau freſche & non froide, ſans luy mouiller les genitoires & le ventre, ſi ce n'eſt apres qu'il aura mangé, & quand on l'abreuera en quelque riuere qui ne ſoit non plus trop froide. Car ſi cependat que par quelques mouuemens violés, le cheual a toute la maſſe du ſang eſchauffee, bien qu'il ne ſue plus, on luy laue les genitoires & le ventre, en luy iettant indifferemment trop grande quantité d'eau fort froide, en ſes parties extremement ſenſibles, il eſt à craindre qu'il ſ'en enſuiue de grandes trēchees, & qui pis eſt que par vne grande repercuton ou ſoudaine retraction, vn des genitoires entrant entierement dedans le corps, le cheual ſe trouue encordé, maladie cogneue par les moindres mareschaux d'Italie, fort incognēue en France & indubitablement mortelle ſi on ne peut retirer le genitoire entré & retenu par vn inteſtin, en ſin le cheual fort eſchauffé par quelque exercice violent, eſtant ainſi bien penſé & gouuerné ſans eſtre promené, reçoit vn plaisir & bien pareil à celuy que ſent l'homme vi-

goureux, extrêmement las & enflammé pour auoir long temps ioué à la paume. prenant vne chemise blanche & se mettant dans vn bon liect.



POVR MAINTENIR EN BONNE
ESCOLLE LES CHEVAVX DRESSEZ AVX
airs des caprioles & du galop gaillard.

CHAPITRE XXXV.

PAR les derniers preceptes du premier Liure, on peut voir clairement l'ordre qu'il faut tenir pour bien apprendre au cheual suffisamment nerueux, & qui a le corps assez leger, les airs des caprioles & du galop gaillard, & pour ne vouloir vser de trop de redittes, ie ne representeray en ce second Traicté d'autres reigles, m'asseurant que les hommes de cheual, qui comprendront bien celles, qui se trouueront iusques icy expliquées & figurees, n'auront non plus de difficulté en la pratique des sauts, sur les voltes & par le droit qu'à celles des airs precedens, à cause que tous se doiuent indifferemment fonder sur les forces suffisantes du cheual, sur l'inclination qu'il y aura, sur le ferme & leger appuy de la bouche, & sur la resolutio du manege, du trot & du galop également facilité à chasque main: & la difference generale, qui se trouuera en la iustesse, n'est sinon, d'autant qu'entre tous les airs, le mouuement du fault estant le plus violent, plus grand & plus estendu, l'action en doit estre moins retenuë sur les hanches, que celles des courbettes & groupades, & par consequent il faut tenir les proportions du terroir mesmemet des pieds de derriere, plus spacieuses, & les leçons plus courtes.

SVR ce sujet, ie diray encores seulement, que pour rendre les sauts esgaux d'actio, de vigueur & de temps par le droit, & principalement sur les voltes, il est necessaire que le Caualerie sçache tousiours conseruer au cheual de bon naturel, la force & le courage qu'il employe franchement à l'ordre, & à l'obeyssance des bonnes leçons: & luy abatte & consumer la gaillardise superflue, par laquelle il se felicencie trop, retenant ou precipitant la disposition, ou se defendant estant malicieux & obstiné: & sans doute l'exercice du trot, & du galop bien pratiqué, est ordinairement propre à ces effets moderatifs, comme i'ay desia dit en diuers propos, mais parce que la perfection du manege des caprioles, despend de plusieurs considerations plus particulieres & communément moins entendues, que l'ordre de tous les autres airs, que nous recherchons par nos reigles, le Caualerie se doit souuenir que d'ordinaire les cheuaux, qui outre beaucoup d'inclination aux sauts d'esquine, sont naturellemet capricieux: & ceux qui outre cela ont plus de vigueur & de courage, ne monstrét pas les effects de leur superbe, & bizarre humeur, seulement estans recherchez, de ce qu'ils n'ont iamais apprins: mais aussi apres qu'ils ont long temps, & vne infinité de fois comprins & pratiqué les vrayes proportions de l'air & du manege, qu'ils peuvent vigoureusement & iustement fournir: de sorte qu'il semble aucunes fois, qu'ils inuentent malicieusement plus de defences differentes, que le Caualerie ne trouue
de moyens

de moyens pour les vaincre & reduire à l'ordre, & à la subiection de la bonne escole, qui pour l'heure leur desplaist: & montrés encore vn telmoignage euident, de leur cauteleuse colere, tant qu'ils en sont possédez, ils consentiront librement à toutes sortes d'exercices qu'ils auront apprins, hors mis à celuy duquel pour lors, ils refuseront l'ordre & la iustesse, & lequel neantmoins il sçauront très-bien faire, & le feront & soustiendront gayement quand d'eux-mêmes, ils y aurót l'humour & la volonté disposée. Or toutes les fois que en ceste occasiõ, le cheual se presente librement au trot & au galop, seulement pour euter l'obeyssance de ces iustes leçons, on peut iuger que la malignité de son courage, n'est pas diuertie: mais au contraire le cheual malicieux, qui toutes les fois que venant à refuser le temps & la proportion des bõs fauts, aura coustumierement esté appaisé au trot, ou chassé & déterminé au galop, ne craindra pas beaucoup de refaire la mesme faute, sur l'esperance d'estre quite, pour vne longue galopade, qui en tel temps se l'apportera plus à sa malignité, qu'elle ne fera propre à vaincre son obstination: & si en ces occasions le Caualerice se resoult de gaigner, & chastier le cheual par la rigueur, sans se départir des proportions estroittes, qu'iceluy cheual rejettera par quelque caprice, ou pour auoir le courage occupé & tendu ailleurs qu'à l'escole, il en pourra venir à bout s'il est de naturel doux & corrigible. Mais si de son temperament, il est colere & fort aduste, le plus souuent il se rendra tant obstiné, que tous les chastimens & les aydes, & mêmes les caresses, qu'on pratiquera pour le rengier & remettre à l'air, & à la iustesse de son plus beau & releué manege, luy augmenteront le feu de la desobeyssance: & suruiendra de pis, que durant son obstination, les efforts ou le long trauail, luy consumeront du tout la gaye disposition & les forces plus solides: & telles parties principales, venant plustost à manquer que son opiniastrété, lors on recherchera en vain l'action des bons fauts, Il est vray que si en ces extremitéz le cheual se rend comme vaincu, faisant tout ce qu'il pourra pour fournir au mouuement & à la volonté du Caualerice, il faudra receuoir ceste obeyssance, comme si l'actiõ en estoit plus parfaicte. Mais le pis que i'y voy, est qu'entre les cheuaux de ce naturel, rebelle & desloyal, il s'en trouue qui apres auoir consommé presque toute leur vigueur, en contestant contre le cheualier qui les exerce, & ne se pouuans plus defendre, ils font semblant de vouloir obeyr comme vaincus & rendus, mais c'est seulement pour eschapper le supplice des chastimens de l'escole: & qu'il soit ainsi, nous voyons ordinairement qu'aussi tost qu'ils ont reprins tant soit peu de force avecques l'haleine, ils ne cedent plus qu'à la susdite extremité, & quelques fois point du tout. En ces occasions les maistres plus excellens ont assez de subiect pour montrer les plus singuliers effects de leur sçauoir, non seulement en voulant chastier seuerement les fautes malicieuses: car tels cheuaux n'ignorent aucun remede commun: mais sur tout en recognoissant quand ils sont disposez au chastiment, & mêmes en vsant de diuers moyens propres à les diuertir, lesquels ne se peuuent bonnement enseigner par maximes, ny reigles ordinaires, ny apprendre que par vne bonne & longue pratique: c'est pourquoy ie ne diray, sinon que le sage & bon Caualerice, ne doit vouloir cõtraindre par violence le cheual colere & vindicatif, en ce qu'il ne luy recognoist aucun naturel ny capacité: & quand par l'ordre de ses bonnes leçons, il l'aura dressé à quelque air gaillard, il ne l'en doit apres rechercher, le sentant esmeu de trop grande apprehension, ou en inquietude extraordinaire, & en humeur de desobeyr. Car il aduient souuent que tel cheual aura librement employé ses forces & son courage, à fournir ses premieres leçons estroittes releues, encore incogneuës, qu'apres les auoir bien comprises & pratiquées, il negligie & mesprise quand il luy plaist, les moyens par lesquels il a esté reduit à la facilité de son plus iuste manege. Je confesse que telles fautes ne sont point pardonnables, sans quelque particulier & necessai-

re dessein: mais elles se doiuent soigneusement eüter, mesmement ayant affaire aux cheuaux fauteurs & courageux, parce que les aspres chastimens fort longs, & souuent continuez, leur peuuent diuersement causer plusieurs vices, & tels que pour les en diuertir, il faudra vser de remedes du tout contraires, à l'action des sauts. Ce sont les defordres, desquels procede que plusieurs cheuaux, gaillards & vigoureux, estans ainsi rebutez, ne se peuuent plus remettre en leur premiere iustesse. Tellement que pour eüter ces euenemens, il faut necessairement tenir le cheual fauteur en alegresse, & en longue haleine, sans luy abattre trop la nerueuse gaillardise de l'esquine: mais en ceste facilité d'haleine, plusieurs hommes de cheual se sont trompez, d'autant qu'elle ne peut seruir en nos reigles plus iustes, n'estant secondee de la sincerité du courage du cheual: à cause dequoy l'on ne doit faire estar de l'haleine, qui est augmentee par les longues caualcades, qui se font en chastiant les fautes du cheual, colere & irrité. Car les violens desplaisirs qu'il reçoit en icelles, le tiennent quelque temps apres en diuers soupçons, qui empeschent ceste franchise necessaire aux bons sauts: au contraire, on se peut tres-bien preualoir de l'haleine, qui est fortifiée peu à peu, par l'exercice moderé, qui se fait à dessein premedité, durant lequel le cheual est en paisible temperament, & qu'il ne reçoit aucune grande douleur, ny importunité. Voyla pourquoy, quand autrefois i'ay voulu bien faire paroistre le cheual dressé à quelque air gaillard, le iour auparauant, & mesmes sur le soir apres l'auoir fort peu recherché, en son manege estroit & plus releué, i'ay tafché à le faire assez longuement trotter & galopper à toutes mains, ou par le droit, viuement ou lentement selon qu'il estoit ramigue ou determiné, sans l'offencer beaucoup: afin de trouuer le lendemain son humeur plus gaye, ses forces plus souples & sa disposition plus solide, que si à l'heure & sur le lieu que ie pensois le faire bien aller, il m'eust plustost fallu pratiquer, peut estre en vain, les moyens de temperer sa vigueur superflüe: & si l'action resoluë des sauts le disposoit à quelque fougue desbordee, premier que ceste émotion rebelle auint, ie cherchois l'occasion, & le lieu propre de pouuoir faire la fin de l'exercice, ou de la leçon par quelque air mediocre & plus soustenu sur les hanches, si le cheual auoit l'appuy de la bouche assez ferme, ou au petit galop: si il estoit leger à la main, ou qu'il retint son courage: car c'est vne reigle principale pour faire moins hayr l'escole estroite au cheual gaillard, & fort sensible, mesmement s'il est trop apprehensif. En fin pour le tenir en bon estat de gaillardise & de iustesse, ie suis d'aduis que iamais s'il est possible on ne le face manier de son air plus difficile, tant que ses forces seront trop liees & retenues, ou trop des-vnies, ny lors qu'il est en sa plus bizarre humeur, & sur tout, qu'on luy face plus craindre que reconnoistre les moyens qu'on peut auoir de le contraindre à l'obeyssance de l'escole.

DISCOURS INSTRUCTIF SUR LA DEMANDE QUI
se fait souuent en combien de temps vn cheual peut estre bien dressé.

CHAPITRE XXXV.



L'adient d'ordinaire, qu'aucuns Cavaliers impatiens ou curieux, s'informent des Caualerices, en combien de temps vn cheual peut estre bien dressé, & le plus souuent ils s'adressent à tels, dôt leurs responces ne sont pas moins incertaines, qu'ils sont incertains en leur sauoir: en cecy ie tiens, que si le cheual n'a esté estrapassé, qu'il soit desia en ses forces plus nerueuses, sain de bonne nature, & bon à la main, il sera dressé au manege que sa vigueur pourra fournir, en vn an, & affiné en la iustesse & à l'air, qui seront propres à sa disposition & memoire, en quatre ou cinq mois de plus: pourueu qu'il passe par les reigles d'un bon maistre, & aussi qu'au bout de ce temps, il ayt atteint au moins l'aage de cinq à six ans: mais s'il est si ieune que ses forces assez fermes, ne soyent encores faites, il luy sera impossible de respondre à l'obeyssance des leçons estroites, penibles, & necessaires: quoy qu'il montre au commencement quelque vigueur allegre, & vne facile inclination aux airs plus gaillards: car quand ceste gaillardise luy manquera en l'effort de l'exercice, si le Caualerice tasche à le contraindre par les chastimens rigoureux, les leçons se trouueront tousiours mal finies, & par consequēt inutiles: & si pour vouloir precipiter le temps requis, ceste seuerité est continuce, le ieune cheual sera plustoit desesperé, & auily, ou foulé, que bien dressé. Tellement qu'il est necessaire de l'exercer peu à peu, pour luy conseruer ou accroistre le courage, & la disposition naturelle, attendant l'aage, qui le pourra rendre capable des leçons plus estroites & plus fortes.

Si le cheual assez fort, leger & d'aage suffisant, se trouue de mauuais naturel, au lieu de comprendre & respondre à l'ordre des bonnes leçons, qu'on luy voudra donner: au contraire, sentant & recognoissant son courage & sa vigueur, il employera d'ordinaire ses forces plus viues à se defendre: & le Caualerice ne luy pouuant, ny deuant pardonner les fautes rebelles & malicieuses, mettra la pluspart du temps, & de ses peines, à cōbattre les bizarres fantaisies de ce cheual mal né, qui ne se rendra le plus souuent, que par la longueur du temps, & mesmes iusques à ce qu'il se sente accablé par le traual excessif, & les chastimens rigoureux & perseuerer: & l'ayant vaincu, il y va encores vne autre lōgueur de temps pour l'adoucir, l'asseurer, & luy laisser restaurer les forces & le courage: & apres faut encor' commencer à le reigler aux leçons plus estroites, qui peut estre se trouueront tant contraires, à son naturel desobeyssant, qu'il n'y voudra consentir que par la rigueur des chastimens plus violens: de sorte qu'il faudra façonner vn manege du tout contraint, & par consequēt confus & incertain, principalement à cause de la continuē apprehension, que le cheual aura des maux receus, pour ne vouloir ou ne pouuoir facilement faire, ce qu'on recherchera en luy, contre son inclination. Toutesfois il s'en dressé beaucoup par des moyens, qui les contraignent rigoureusement à la iuste obeyssance de l'escole: mais ils ne peuuent estre bien facilitez & confirmez en leurs maneges, que par vne longue habitude, & iusques à ce qu'à mesure que les chastimens auront esté retranchez, ils en ayent aussi perdu la trop grande apprehension: & par maxime, pour si bien qu'on voye aucunes fois manier le cheual de telle nature, s'il n'a perdu le trop grand soupçon des aspres chastimens, il ne continuera pas long temps la mesure, ny la iustesse d'un beau manege, & encores moins si l'air en est releué. S'il plaist à

Dieu, ie traicteray encor' des moyens de l'art plus violens, & qui par leur rigueur font propres à plier & contraindre sans desordre, le cheual en plusieurs actions d'obeyssance & de iustesse, quoy que son inclination y contrarie: mais ces moyens doiuent estre effectuez & conduits par vn bon iugement, comme l'on pourra voir au discours, que i' espere ioindre en ces preceptes: & ce qui est cause que ie n'en veux encor' escrire, est, qu'il ne se trouue que trop d'hômes de cheual, disposez à la rigueur, & bien peu, qui soyent assez patiens & industrieux, pour pratiquer proprement les bonnes reigles, & plus iustes proportions de cest art.

Si le cheual est vieux, mal dressé, ou du tout ignorant de l'ordre de nos escoles, & qu'on vueille commencer à le façonner à quelque manège d'obeyssance estroitement obseruee, il semblera à plusieurs qu'il le verront exercer, qu'on fera tort à sa vieillesse, le recherchant & le voulant contraindre en des choses, à quoy il ne doit plus estre propre, puis qu'en sa ieunesse ou en son aage plus vigoureux, elles ne luy ont esté apprinses & accoustumées: & à la verité, ce iugement procedera d'vne grande apparence: Car outre que d'ordinaire le vieux cheual n'a plus le courage si allegre, ny la disposition si nerueuse, qu'il peut auoir autrefois eu, quand il se despote de quelque importunité, il faut que le Caualerie, par vne industrie accompaignee de grande patience, cherche plus de moyens diuers, & propres à l'appaïser & asseurer, & qu'il y employe autant de temps, que s'il auoit à faire à vn ieune cheual: & qui pis est s'il est vieux, courageux & d'humeur colere, il n'vsera pas de si folles boutades qu'on void souuent faire aux ieunes: mais il oubliera moins les desplaisirs qu'on luy aura faits, & gardera tousiours quelque vindicte ou moyen de se defendre, ou du tout se perdra comme confus & auili, selon l'humeur qui le possedera. Si est-ce que outre tout cela, i'entreprendrois avec plus d'assurance, de dresser vn vieux cheual sain, vigoureux de bonne nature, & qui n'eust point de vice enuicilly & irremediable, qu'un ieune naturellemēt desobeïssant & malicieux, biē qu'il fust assez disposé & vigoureux. I'en ay adressé quelques vns en mon temps, qui ont bien manié de beaux airs releuez & differens, qui auoyent pour le moins dix ans, n'ayant encor fait courbette, grouppe ny fault, & entre autres vn qui estoit de l'escuyrie de Monseigneur le Connestable d'apresent. Ce cheual auoit esté peu auparauant amené de barbarie: son poil estoit gris argenté, auoit pour le moins quinze ans, & encor pis estoit à demi foulé des quatre iambes, fort apprehensif, mesmement du feu & du bruit des harquebusades, & ne se pouuoit estendre ny resoudre à la determinatiō de la course, tant pour n'y auoir le naturel disposé, que pour la douleur & meffiance des iambes de deuant, mal seines: vray est, qu'il auoit assez de force, & de son humeur estoit sanguin melancolique, qui est vn temperament desirable, pour la facilité de tous les plus beaux & iustes exercices de cest art, quoy que ce fust, ie n'en faisois point d'estat, mesmement à cause que pour vn barbe, il n'estoit point viste à la course: mais parce que ie luy vis faire vn iour quelque action racolte & nerueuse, il me sembla, quoy que nature ne luy permist de resoudre sa vigeur en courant, que neantmoins il en deuoit auoir assez, pour fournir à quelque exercice plus vny, & releué, à quoy il me sembloit que ie l'eusse peu rendre bien allant, s'il eust esté plus sain & moins vieux: ce que ne pouuant estre, i'en portois quelque regret, qui m'amena la consideration que ce cheual n'estoit assez beau pour la housse, suffisamment fort pour le combat, ny déterminé pour la bague, & ne seruoit que de nombre en l'escuyrie: mais que tel qu'il estoit ayant recogneu son temperament & sa force, ie deuois essayer en luy les effets de quelques leçons, que i'auois conceues peu de iours auparauant: de sorte que ie me mis apres, pour le disposer aux proportions d'icelles, continuant de l'exercer le plus industrieusement que ie pouuois: il me donna beaucoup de peine

durant vn mois, parce qu'il estoit terragnol, & aucunefois impatient, & m'occasionna contre mon vouloir de luy faire en diuerles fois, trois chastimens fort alpres & rigoureux, quoy que sur toutes choses ils se doiuent euitier en voulant dresser vn vieux cheual: parce que s'il s'auilist, il est fort mal aysé de le remettre en courage: & s'il se remet la vigueur ne luy dure, que tant qu'on ne le cherche plus aux exercices difficiles: car apres, la moindre contrainte l'estonne. La troisieme de ces esquiuaines fut si longue & si violente, à cause de son obstination extraordinaire, que Monseigneur le Connestable qui estoit present, ensemble tous ceux qui la veirent donner, pensoyent qu'il en deust mourir: & ce qui rendit son tourment plus alpre fut, que le chastiment le fit sans partir de la place, où il s'estoit opiniastré, & de laquelle il estoit voulu partir plusieurs fois licentieusement, pour fuir l'obeyssance de l'escole. En fin, il s'efforça à faire ce que par caprice, il auoit refusé avec extreme opiniastré, quoy qu'auparauant il eust apprins à le bien faire: lors le sentant vaincu, ie mis pied à terre, & l'ayant fait promener longuement, ie le renuoyé en l'escurtie: c'estoit en la saison de l'hyuer, & enuiron quatre heures du soir: ie pense que ceste nuit Maudit Seigneur, & Madame la Cōnestable, enuoyerét voir vingt fois, si le cheual estoit mort, ou malade, ne pouuant croire qu'il deust eschapper, des accidens qu'il leur sembloit que ce grand effort luy deuoit amener: le lendemain au matin, ils trouuerent encores plus estrange, voyant de la fenestre de leur chambre, qu'un page estoit dessus ce cheual, & qu'il me l'amenoit au lieu où i'auois accoustumé de trauailler: Là où aussi tost qu'il fut arriué, ie montay dessus, curieux de recognoistre seulement la memoire & apprehension qu'il pouuoit auoir des maux, qu'il s'estoit fait faire le soir auparauant: & à dessein, le menay paisiblement en la mesme place, où il les auoit soufferts, en laquelle (quoy qu'il fut extremement harassé) il se meit soudain en posture aduertie, & r'acolte, tremblant comme si les tranches l'eussent tenu en extreme douleur, & en fiéure, & lors que ie le voulois flatter & appaiser allant doucement au pas, il se vouloit mettre à tous les coups à l'air, & au manege auquel il n'auoit nullement voulu respondre le soir deuant, iusques à l'extremité de la cōtrainte que ie viens de raconter. Et au lieu que ie le pesois trouuer foible, ou auily, la crainte qu'il auoit faisi en la place recogneuë, où il estoit, & la memoire d'y auoir esté vaincu, en sa defence tant opiniastré, luy faisoit faire vn tel effort à nature, que le sentant ainsi disposé, ie l'aduertis vn peu, luy presentat le manege qu'il auoit si fort reietté, à quoy soudain il consentit fournissant si legerement, & avec tant de vigueur & de iustesse, que ie fus esmerueillé de ceste grande franchise: qui fut cause, que ie delcédais soudain, & le fis promener & caresser enuiron vne heure sur la mesme place si bié recogneuë, qu'il n'en approcha plus exempt de crainte, & sans se mettre en alarme: ie fus huit iours apres sans monter dessus, durant lesquels ie le fis bien traiter, & depuis il ne me fit desordre en ses leçons, qu'il ne fust reparé en vne ou deux caualcades: & en deux mois & demy, il fut si bien dressé, que ie suis asseuré qu'il n'y auoit cheual en France, qui maniaist à groupades plus nettement, n'y avec plus de grace & de iustesse, que faisoit celuy là, tant sur les voltes, que par le droit. Je scay que s'il n'eust eu l'inclination assez bonne & facile, & qu'il eust esté despourueu des forces & vigueur, que ie luy auois descouuertes, il m'eust fallu beaucoup plus de temps à le dresser & peut estre, n'eust iamaisourny vn manege si égal & releué: & si de son temperament, il eust esté fort colere aduste, ou flegmatique, ce grand chastiment l'eust facilement desespéré, rebuté ou auily. Par toutes ces raisons on peut iuger que le réps pour dresser vn cheual, ne se doit ny ne se peut limiter, que par la capacité du naturel, des forces & de la legeresse, que le bon Caualerice y recognoist.

Le discours que i'ay fait de ce vieux cheual, n'a pas esté en intention de represen-

ter quelque chose merueilleuse: mais seulement à dessein, pour faciliter l'explicatiō des reigles, & l'ordre qu'il faut obseruer en semblables occasions, & mesmes afin de faire mieux comprendre au Lecteur, les particularitez plus notables. Assauoir que si en exerçant vn cheual de quelque aage qu'il soit, on recognoist que de sa nature ou par accident, il ne soit nullement propre pour reussir à la legeresse, & gaillardise des airs r'accourcis & releuez: sans le rechercher d'auantage on le doit dresser à quelque manège, duquel la proportion assez spacieuse, & neantmoins limitee, luy dōne moyen de pouuoir distribuer librement sa vigueur, autrement le temps & la peine qu'on y employera n'apportera que du desplaisir. Car en fin, il n'y a sorte d'artifice qui puisse rien, là où il ne trouue sujet, ny matiere propre à ses bons effects.

Que si nature d'elle mesme, ou pour quelque euenement estrange, empesche le cheual fort nerueux, de distribuer franchement ses forces, à la resolution de la course, & à la diligence & facilité necessaire au manège de guerre, & du combat de main, il vaudra mieux changer de dessein, & regler ce cheual à quelque exercice qu'il puisse fournir, par le consentement & l'aide de nature, sans desassembler, ny mesmes du tout desnoier ses forces & disposition. N'ayant toutes ces considerations, tout ce qu'on pensera auoir bien finy par vn grand & long traual, ne durera d'ordinaire que iulques à ce que le cheual aye eu le temps, & le sejour suffisant de reprēdre sa vigueur naturelle, pour se pouuoir de nouveau opposer, à ce qu'on le voudra cōtraindre outre son inclination.

Et quand le cheual refuse malicieusement tout à fait, ce qui luy a esté bien appris, & qu'il a souuent pratiqué, s'il perseuere en sa desobeissance, il le faut vaincre par tous les moyens plus propres qu'on pourra choisir, soyent ils doux ou seueres, selon la reigle generale: ce que i'approuue avec les plus grands personages de cest art, qui ont esté deuant nous, & ceux qui sont à present: toutesfois en cecy, il y a des exceptions fort notables. Car quoy que l'on face, on doit tousiours bien considerer le temperament naturel, & les mutations que le cheual fera, durant le tourment & les douleurs qu'il recevra: parce que s'il est colere & fort sensible, estant longuement contraint & battu, il entrera facilement en confusion fougouze, oubliant ou refusant toute obeysance, & lors les chastimens rigoureux le mettront en plus grand desespoir: & s'il est flegmatique ou autrement temperé, & qu'il est tant timidé par vn grand & long chastiment, il s'estonne trop, la rudesse perseueree l'auilira du tout: c'est pourquoy en donnant vn grand chastiment, le bon Caualerie doit auoir tousiours l'esprit tendu, à bien recognoistre à quoy le cheual se dispose, durant le tourment merité, afin de continuer, augmenter, diminuer, (ou à la necessité) du tout cesser la rigueur, selon qu'il iugera les diuers mouemens, qui se feront en la nature & au courage de son cheual: car comme i'ay dit cy deuant, les chastimens ne luy peuuent estre vriles, si ce n'est entât qu'il se trouue capable de les comprēdre & d'y ceder, & respōdre avec vigueur ou volonté.

On peut aussi apprendre en ce mesme discours, qu'apres auoir chastié par vne grāde & longue esquiaine, le cheual obstiné en quelque desobeissance, il est bō le lendemain, ou deux iours apres de remōter dessus s'il est possible, seulement pour recognoistre paisiblement les effects du chastiment, afin que selon qu'on aura senty le cheual disposé, on premedite apres avec plus de considerations, de loisir, & plus seurement, l'ordre & les moyens qu'il faudra tenir en l'exerçant.



DIVERS PRECEPTES PARTICVLIERS.

CHAPITRE XXXVI.



C'EST beaucoup de sçauoir bien desgourdir, faciliter & resoudre le cheual, tant sur les voltes que par le droit, l'asseurer & allegerir au parer, & de pratiquer proprement les plus belles reigles de tous les airs & maneges, des meilleures escolles: mais outre cela, il faut necessairement que le bon Caualerice soit curieux, d'euiter beaucoup de choses, qui peuuent troubler les esprits, & sur tout, la memoire de cest animal, qui en a fort peu, principalement en l'exercice des leçons, plus iustement obseruees, autrement il trauuillera maintesfois en vain: & souuent ces occasions naistront de l'offense de la bride trop rude, ou mal ordonnee, ou de la ferrure trop contrainte, ou de la dureté du terroir, si les pieds sont foibles & douloureux, ou (si le cheual est fort sensible) de quelque importunité qu'il s'etira de la selle, mal faite & mal fournie, ou du harnois neuf ou mal agence, mesmement autour des aureilles, & dessous la queuë, ou de quelque boucle ou ardillon, ou des esperons trop grâds, trop pointus, & non accoustumez: c'est pourquoy la bardelle a esté inuentee, & que nous ne voulôs voir croupiere, ny poitral en nos escolles ordinaires, aussi que nous vsons communément d'esperons qui ne piquent pas beaucoup. Car c'est vne maxime, que le cheual non plus que l'homme, ne peut que fort difficilement arrester sa memoire en quelque chose reiglee, tant qu'il est persecuté de quelque douleur extraordinaire, & mesmes tant plus qu'elle est violente.

TOUT ainsi que la douleur, & l'importunité de la bride trop rude, peut empescher le cheual d'aymer l'escolle, quand au contraire l'emboucheure luy dône beaucoup de plaisir, il s'y peut tellement arrester, qu'il en comprend moins la nouvelle leçon qu'on luy donne, & mesmes il s'en voit, qui estants en furie & inquietude, font des mouuemens & des gestes, avec la teste & la bouche, en marchant leurs emboucheures mouuantes & sauourees, qu'il semble proprement, qu'ils les doiuent aualer: & delà leur vient aucunesfois le vice de boire leurs mords: pour les prendre avec les grosses dents. En tel cas l'on se doit preualoir du simple canon, & mesmes il est bon aucunesfois d'oster la Siciliane, quand le cheual est leger à la main, qu'il a la langue fort sensible & mouuante, & le cerueau mal arreté, remettant les effects des brides plus plaisantes au temps qu'il sera dressé assure & adiuaté.

Si le cheual est battu furieusement, & long temps par le palefrenier, ou quelque

autre estant à l'estable, il peut entrer en telle apprehension & desplaisir des coups, receus mal à propos, que pour si bien qu'il aye esté adiufté à quelque manege, il se trouuera si confus & desbauché, qu'il faudra aucunesfois, huit ou dix caualcades de patience pour le remettre: c'est pourquoy les valets, se doiuent bié garder de battre trop rigoureusement le cheual de manege, si ce n'est pour quelque occasion qui apporte vne grande necessité.

VNE grande peur peut aussi tant troubler la memoire, & le courage du cheual apprehensif, qu'il en oubliera pour quelque temps l'ordre de ses plus iustes leçons, en quoy le Caualerice doit auoir beaucoup de considerations, & d'ingenieux moyens pour recognoistre d'où procede la mutation qu'il trouue en son cheual, & pour le rassurer & remettre en escole.

IL faut aussi considerer, que si le cheual est naturellement colere, fort sensible, & encores mal asseuré à son iuste manege, le trauail estroit & continué en la plus chaude saison de l'esté, luy augmentera l'impatience & la fougue, principalement là où les mouches le tourmenteront: & les inquietudes luy faisant falsifier par plusieurs mouuemens diuers & desordonnez, ses leçons plus auancees, le Caualerice ne se pourra peut estre, empescher de le battre rigoureusement: de façon que l'apprehension & la douleur des aspres chastimens, ioints aux incommoditez precedées, le mettront ordinairement en telle action, qu'il sera presque impossible de luy faire gouter ou comprendre aucune iustesse bien obseruee, & fort facile de le rebuter, & particulièrement les cheuaux qui de nature, sont fort coleres adufts, estants exercez durant les plus grandes chaleurs, se trouuent souuent possédez par des mouuemens malicieux, vindicatifs & comme frenetiques.

POUR VN tesmoignage ordinaire, que les grandes chaleurs se rapportent au temperament du cheual fougoux & desobeyssant, on void d'ordinaire que presque aussi tost qu'il est recherché de quelque iustesse, qui luy desplaist, ou le contraint tant soit peu, il sué plus que s'il auoit galoppé vne lieuë de long, & au contraire celuy qui est de bonne nature, ne s'eschauffe que seulement par le trauail qu'on luy donne. Tellement que ie suis d'aduis, que les exercices plus contraints, auxquels la patience est plus requise, soyent referuez aux autres saisons plus temperées, & que durant les chaleurs plus vehementes, on se tienne à l'escole large, & plus facile, seulement pour conseruer l'haleine, & la commune obeyssance du cheual de manege.

LA fumeë, les poussieres espaisës, & les grands vents, sont aussi cōtraires aux iustes reigles de cest exercice, à cause que donnants aux yeux, aux narines, & aux oreilles du cheual, il ne peut bien comprendre ny retenir la leçon de patience, & bien reiglee: & s'il est bizarre & despiteux, au lieu de consentir aux mouuemens du cheualier, estant ainsi importuné, il s'opposera & s'obstinera d'auantage.

IVSQUES à ce que le cheual soit pour le moins, aucunement asseuré aux leçons des iustesses qui luy auront esté, ou seront plus difficiles à comprendre, il se faudra departir pour l'exercer en icelles, des grands chemins auxquels, il puisse voir passer & repasser d'autres animaux & des charrettes: euitant aussi les lieux, qui l'estonneront trop, & les bruiëts & obieëts extraordinaires, qui luy pourroïent arrester la veüë ou le courage, en quelque endroit particulier, soit craignant la chose remarquëe, ou desirât s'en approcher, mesmes là où il voye ou sente des iumëts, ou autres cheuaux

desquels il soit amoureux ou ennemy: car toutes ces choses sont bien fort contraires aux plus iustes escoles.

Si le cheual a tant de mouuemens & d'inquietudes, que durant qu'on le recherche en ses iustes leçons, il s'amuse confusément à diuerses choses qu'il voit, qu'il oit, ou qu'il côçoit, & que les lieux limitez & enfermez, l'auilissent ou l'estônent trop, il sera bon de l'exercer souuét la nuit, pour ueu que le temps soit calme, & en lieu qu'il ne voye autour de soy, aucune ombre particuliere, ny piste ou apparée de chemin, ny de maison, estable, porte, ou passage, qu'il recognoisse pour faire sa retraite, ny cheual ou autre bestial, & mesmes qu'il les puisse entendre ny sentir: & par ce moyen on luy pourra aucunes fois arrester la memoire: & d'autant que lors que le cheual est eschauffé, & en sueur, les rayons de la Lune, sont bien fort d'omageables à sa santé, il le faudra promener apres l'exercice en quelque lieu couuert, & hors du serain: & soit qu'on l'exerce de nuit, ou de iour, en le ramenant au logis, il faudra tenir vn autre chemin, que celuy par lequel on l'aura conduit au lieu de l'exercice, & de la leçon: afin qu'il ne s'accoustume à tenir son courage tendu avec son action du costé qu'il pensera auoir recogneu pour retourner à l'estable.

En telles occasions, on peut aucunes fois tirer quelque vtilité des lunettes, en les mettant au cheual soudain qu'il aura finy vne bonne leçon estroite, non pas tât afin qu'il ne recognoisse le chemin du logis, que pour empescher (au moins durant vne heure, apres qu'il aura esté exercé) qu'il ne voye quelque obiect, auquel il puisse, tant occuper sa veüe & ses esprits, qu'il en oublie l'ordre de son iuste exercice: mais de luy boucher ordinairement les yeux, pour le mener à l'escole, ie n'approuue pas ceste habitude, d'autant que tant s'en faut, qu'elle serue à bien disposer le cheual aux bones regles, que c'est plustost vn moyen pour le rendre impatient & sauuage, principalement si de son naturel, il est fougoux ou vicieux: & qu'il soit ainfi, il y a aucuns hommes accorts, qui font profession d'achepter & vendre des cheuaux, qui pour les faire paroistre plus deliberez & furieux, que n'est leur coustume, les tiennent ordinairement seuls, & dedans des estables fort obscures: afin que les sortant tout à coup au large, & à la clarté, la plupart des choses qu'ils verront mesmement d'autres cheuaux, les mettent en quelque action esueillée & extraordinaire. Or les lunettes font les mesmes effets: car il n'ya cheual vigoureux, tant soit-il paisible, que si on l'a tenu quelque temps sans luy laisser voir l'air, & que luy desbouchant apres soudainement les yeux, il se trouue parmi d'autres cheuaux, ou en quelque part qu'il soit, il ne s'amuse aucunes fois plustost à ce qu'il verra diuersement, que à la iuste obeyssance d'vn manege bien obserué. Je diray d'auantage, qu'il est bon que le cheual d'escole desia bien auancé aux iustes proportions, & mesmes s'il est melancolique ou timide, voye manier d'autres cheuaux, qui aillent facilement de quelques airs gaillards, parce que aucunes fois cela l'esueillera, & l'incitera de faire plus gayement la leçon: & pour tirer de ce precepte vne preuue fort commune, l'on peut voir d'ordinaire que le cheual vigoureux, & frais de seiour, se presente de soy, desireux de partir de la main, ou de faire quelque autre mouuement leger & nerueux, oyant ou voyant pres de soy, courir ou sauter d'autres cheuaux. Je scay que plusieurs diront qu'il est mal-aysé de mener en main sans lunettes, vn cheual allegre, sans que la gaillardise luy face faire plusieurs desordres, par lesquels il aura souuent la bouche offence, ou qu'il blesse celui qui le tiendra, ou luy eschappe: aussi ne suis-je pas, d'auis qu'on meine en main le cheual de manege, qui de son humeur est folastre ou querelleux, au contraire, ie veux qu'on y face monter vn page, ou autre qui le conduise sagement sans le rechercher en façon quelconque, & qu'il le scache retenir ou chaf-

fer, si d'auenture il veut faire quelque trait licentieux : toutesfois n'ayant point ces commoditez, & pour euiter le plus grand de ces desordres, encores vaudra il mieux le mener main, avec les lunettes que fansicelles : en fin, ie les remets en mon vsage, pour faire tenir les cheuaux fascheux deuant vne porte, attendant le maïstre, ou pour les mener à la forge, & durât le temps qu'on les ferre, afin de diuertir plusieurs euenemens preiudiciables, ausquels vn laquais ny vn palefrenier ne sçauront bien remedier : mais il y a long temps que i'ay banni les lunettes de mon escole, & ne m'en fers que par contrainte.

Si quelqu'un s'esmerueille, de ce que ie veux qu'on obserue tousiours, tant de considerations, en exerçant les cheuaux irresolus, ou mal nez à l'obeissance des iustes maneges, ie l'aduise, que la permission d'un seul desordre de demi-quart d'heure suffit, aucunesfois, pour reculer les bonnes leçons, de tels cheuaux, autant ou plus qu'on les aura peu aduancer en deux ans, avec beaucoup de foin & de peine. C'est pourquoy (en cest exercice) il est si mal-aisé de patienter, les desordres, que font les escoliers, desquels les esprits ne peuuent comprendre, que ce qui se fait de plus commun & moins parfait.

DIFFINITION DES REIGLES ET

leçons precedentes.

CHAPITRE XXXVII.



Je voulois continuer d'escrire les defences que le cheual desobeissant & malicieux, fait ordinairement, ne voulant ceder à la voloté du cheualier: & particulièrement en combien d'actions, il peut negliger ou falsifier l'air & l'ordre des plus iustes leçons : ensemble les moyens par lesquels estant à l'escole, on le peut diuertir des mouuemens diuers, qui se font en son temperament, mesmes s'il est de

nature bizarre: & les moyens de l'attirer à l'obeyssence, soit par la douceur & le tēps, ou pour le contraindre par les remedes & chastimens rigoureux, le discours en seroit infiny. Il suffira donc pour ceste fois, que i'aye expliqué les reigles principales, en la pratique desquelles, ie suis assure, que le Caualerice sçauant, & inuentif en son art, trouuera beaucoup d'autres belles proportions qui en despendent : mais aussi si la faute de iugement & d'experience, par les mesmes reigles, il pourra confusément rebuter plusieurs cheuaux de differens naturels : car il en trouuera, qui au lieu de bien respondre à l'ordre limité des leçons plus estroittes & plus iustes, au contraire se feront entiers, sauiliront ou entretont en extreme fougue, & quelquesfois en desespoir: d'autres qui au lieu de dispenser vigoureusement, & librement leurs forces & courage, en quelque proportion plus spacieuse, & neantmoins obseruee, s'abandonneront sur l'appuy de la main, s'elargiront trop, ou comment que ce soit, desvnront tellement leurs forces, que l'exercice en sera inutile & desordonné, à faute d'auoir esté bien desgourdis & facilitez, auant qu'estre mis en la subiection des iustesses plus retenues, ou parauenture, par ce que le Caualerice aura mal choisi les reigles propres aux complections, & inclinations de tels cheuaux: & communément il aduiendra qu'un seul cheual fera durant ses escoles, toutes les susdites defèces, & faulsetez, par plusieurs mutations variables, si le bon Caualerice ny pouuoit sagement, premier qu'il y soit disposé: vsant en ce seul cheual diuersement, & selon les necessitez des aydes, chastimés & reigles diffentes, que i'ay cy deuant appropriées.

à plusieurs cheuaux de differens naturels, r'apportant toutesfois en ce cheual, particulier, comme en tous les autres, le trauail de l'escole à la capacité de ses forces, tant de l'esquine & des membres, que de l'haleine & du courage. C'est en quoy l'homme de cheual doit iuger, qu'il ne se peut bonnement preualoir des bons effects de pas vne des susdites & plus iustes leçons, sans auoir bien pratiqué toutes les autres, & en general qu'elles ne luy peuuent non plus bien reüssir, si ce n'est en tât qu'il y sçait, & selo qu'il y peut disposer le naturel, & les forces du cheual: & encores toutes ces choses ne suffirôt pas à la perfectiõ des plus belles reigles, si celuy qui en vserà n'a l'esprit curieux & patient, & si tous ces mouuemens ne sont si subtils, & temperez que par leur fermeté & diligence, toutes les proportions desdites reigles, soyent iustement & délicatement obseruees en leurs temps & lieux propres & necessaires. Combien voit-on de cheualiers, ayans le iugemêt fort bon & beaucoup de sçauoir en cest art, qui neantmoins estans à cheual, leurs deportemens sont negligens ou precipitez: & d'autres, qui ont avec la docte experience, lassieté belle, & qui prennent & accompagnent les temps ordinaires de tous les airs & maneges, par des aydes esgales, aysees & bien mesurées qui pour tout cela n'ont iamais peu trouuer proprement la facilité de bien ioindre leur action generale à celle du cheual, quand il manie de quelque bon air: & sans ceste partie que ie ne puis bien expliquer, les plus belles proportions ne peuuent estre assez iustemêt, & nettement obseruees: d'autres que premier qu'auoir esté bien esbauchez & desnoüez en la pratique de la premiere escole large & plus commune, ont fort bien aprins les temps de tous les airs, & des plus iustes aydes & chastimens des plus excellens maneges, ie dis si bien, que pour quelques caualcades, ils feront aucunes fois mieux aller les cheuaux dressez que ne sçauront faire les maîtres mesmes, qui les ont continuellemêt exercez: mais aussi les rebuterôt ils souuent continuant à les manier: à cause que n'estans vsitez, que seulement aux iustesses plus estroitement gardees, ils contraindront les cheuaux, par tant de subiection & de feuerité, que bien tost ils en seront auilis, confus ou tellement irritez, que ceste escole si subiecte leur semblera vn supplice ou pour le moindre desordre qui en naistra, ce sera la dureté de la bouche, ou la pesanteur de l'appuy d'icelle. Surquoy, ie veux notamment aduertir celuy, qui pensera estre suffisamment fondé pour bien pratiquer les reigles & leçons, qui sont en ce second Liure, que si en exerçant, & sur tout en voulant affiner le cheual, à quelque iuste manege, il ne luy augmente ou pour le moins ne luy conserue la legeresse & facilité de la bouche, & la franchise du courage, il se pourra assureur qu'il y aura encores quelque defaut en sa capacité: & si par le discours & les figures de ce Liure, il semble à d'aucuns, que l'escole en doiuë estre trop longue, ie les aduise que veritablement, il est necessaire que l'homme, bien qu'il soit industrieux, aye long temps vaqué à la poursuyte de cest art, & tellement trauillé: que les cordes du caueßon luy ayent fait naistre maintesfois, les cals & les empoules aux mains, premier qu'estre bien paruenü à la vraye pratique de ceste escole: mais apres il aura moyen par les bons effects d'icelle, de reduire si facilement, & en si peu de temps le cheual à l'obeyssance & perfection, qui se pourra tirer du naturel & des forces d'iceluy, que si outre le sçauoir, la diligence & la iustesse du Cavalierice, il n'est suffisamment pourueu de bon iugement & de patience, il sera plus à craindre (pour beaucoup de raisons) qu'il aye dressez ses cheuaux trop tost que trop tard: en fin toutes les bonnes reigles, qui paroistront estranges à ceux qui en seront ignorans, ne sont inuentées que pour faciliter l'obeyssance, & le iuste manege au cheual, qui n'y a point d'inclination: car quand il consent librement à la iustesse, on n'a que faire de tant d'artifice, si ce n'est pour abbreger le temps & la peine, ou afin qu'il oublie moins ce qu'on luy montre.

AVTRESPOIS pour faire voir à quelques miens amis, l'excellence des susdites reigles, j'ay expressément entrepris aucuns cheuaux de diuerses nations & téperamens, qui auoient desia la teste passablement ferme, paroyent rondement de la main, paroyent assez facilement, & qui tornoient librement d'un & d'autre costé, au trot & au galop: mais qui n'auoyent iamais haussé le deuant, ausquels j'ay fait iustement redoubler à chascque main des bonnes voltes releuees de differens airs: & à la fin d'icelles soustenir par le droit leurs mesures & battues égales, tât que leurs forcés pouuoÿt fournir: les vns en deux mois, les autres en vn, d'aucuns en quinze ou vingt caualcades, & ne diray pas seulement que la pluspart fussent cheuaux d'Espaigne, Turcs ou Barbes, communément mal nez à tels exercices: mais il y a eu en ce nombre des iumets, qui sont d'ordinaire beaucoup plus mal-aycées à dresser que les cheuaux, non pas à la determinatió de la course: car la vistesse & la fuite est propre à leur temperament, qui se trouue generalement accompaigné de timidité & l'apprehension, ny au manege terre à terre: d'autant que l'exercice bas & ferré se r'apporte, aussi à ce naturel apprehensif & craintif: mais pour bien reussir aux airs releuez & également soustenus, il s'en trouue rarement, qui ayent le courage capable, ny la ceruelle assez solide principalement sur les voltes redoublées. Or apres auoir ainsi reduit en si peu de terme ces cheuaux ou iuments, au susdit estat de legeresse, d'obeyssance & de iustesse, ie les remettois aux premieres reigles, tant pour euiter les accidens, qui pouuoÿent facilement naistre de la briueté du styl, par lequel ie les auois exercez, que pour mieux fonder & refondre leurs airs & maneges, sur vn bon ordre de leçons conprinſes & retenës par le temps necessaire: j'ay voulu dire cecy, afin que le Cavalier remarque, & se souuienne qu'il n'est rien de plus requis en la perfectiõ de cest art, que de cognoistre & se sçauoir preualoir du temps, auquel le cheual est disposé à l'obeyssance: & que tout ce qu'il luy sçauroit apprendre de plus beau, en hastât trop l'ordre de ses reigles (quoy qu'elles soyent bonnes, & qu'en icelles, il garde curieusement & proprement toutes les plus iustes proportions) se couertira plusieurs fois en diuerses mutations estranges & desordonnees: & que l'obeyssance qui desplaist moins au cheual noble & courageux, & celle qu'il peut rendre plus long temps, doit naistre de la franchise à laquelle il aura esté gaigné, & accoustumé peu à peu, par la suyte des leçons attendues & bien pratiquées, selon les reigles cy deuant expliquées & figurees, & tant plus quand l'exercice se r'apporte à son inclination.





DISCOURS PARTICULIER:

CHAPITRE XXXIX.



OMMUNEMENT les Càualeries pareffeux, ou defia harassez par le long trauail continué, ioinct à la quantité des ans, veulent qu'on croye que les leçons qu'ils font donner au cheual, par vn bon escolier, seruent autant comme s'ils l'exerçoient eux-mesmes: allegans pour raison, que le maistre estant à pied, void mieux les fautes que le cheual fait en tous les mouuemens que s'il estoit dessus: ceste ex-

cuse est accompagnée de quelque apparence. Toutesfois, si faut-il confesser que par la veüe on ne peut si bien iuger l'intention bonne ou mauuaise du cheual ny la durté, pesanteur ou facilité des espaules, du col & de la teste, ny l'appuy de la bouche, ny la force & debilité de l'esquine, comme quand on le sent estant dessus: Pour tout cela, ie ne veux pas dire qu'un bon escolier ne puisse desgourdir, resoudre & bien esbaucher le cheual. Mais à la verité, il est necessaire que le maistre mesmes luy donne les plus iustes leçons, avec ordre & patience, à peine que si pour l'adiuster & affiner en son manege, il y fait monter quelque autre, pensant luy faire effectuer les proportions qu'il dira, ses paroles & gestes, & la plus part des deportemens, par lesquels il se voudra faire entendre, troubleront tellement la memoire du cheual, qu'il ne pourra retenir que le desplaisir qu'il en receura: & quoy que l'escolier qui l'exercera, soit beaucoup auancé en cest art, si est-ce que si par la negligence ou pour quelque autre deffaut, il fait crier & tourmenter son maistre, la leçon ne seruira qu'à luy seul: car en fin, la voix de l'homme estant furieuse & variable, & la parole rude, tient tousiours le cheual d'escole en soupçon d'auoir failly, ou d'estre recherché de quelque action extraordinaire & violente: & cependant qu'il est en ces mouueméts d'iceux il ne peut comprendre l'ordre du iuste exercice qu'on luy veut apprendre. Mais on trouue à present en France si peu de bons escoliers en cest art, que les maistres sont contraints d'exercer eux-mesmes, la pluspart des cheuaux qu'ils veulent bien dresser: toutesfois ce n'est pas qu'on ne voye aux escuyries des grands, beaucoup de pages souuent occupez à monter à cheual, ny que nos François ayent communément faute d'inclinatio à cest exercice: i'ay desia dit ailleurs, que plustost cela procede de l'inconstance, qui ne leur permet de perseuerer en la chose qu'ils voudroyent sçauoir, iusques à ce que la pratique des bonnes leçons, & le temps necessaire, les ayt rendus capables de la perfection qu'il y peut auoir, laquelle ne s'acquiert que par la longue peine, accompagnée de la curiosité volontaire & passionnée. Et la cause particuliere de telle irresolution, est que ceste ieunesse se trouue cōposée d'enfans d'assez bonnes maisons, qui neantmoins tant qu'ils sont Pages, endurent beaucoup d'incommoditez & sont nourris, ou le doiuent estre, en grande crainte sous la discipline de leurs escuyers. Ayans apres laissé l'habit de la verge, la soudaine iouissance de ceste premiere liberté, & ce nouveau tiltre de Monsieur, commence à leur donner vn tel sentiment de vanité, qu'il y va vn assez long espace de temps, premier que la violence de ce contentement soit temperee. Durant ce temps, la pluspart d'iceux sont diuersement tentez des passios de l'amour, du ieu, de la chasse, de la court, de l'oisiuereté cazaniere, ou quelques particulieres desbauches & dissolutions, qui comme à l'enui font ce sèble, à qui premier les aura. Or quelque party de ceux-là, qui les gaigne,

ils le trouuent si naturel & si doux, & le goustent avec tant de soin & d'affectiō, qu'il ne faut plus faire estat, de leur pouuoir persuader autre occupatiō plus loüable, & mesmes aucuns des plus grands Seigneurs, de relage tombent facilement en semblables licences estans paruenus au temps (qui ce leur semble) les exēpte des aspres reprimandes de leurs Gouverneurs, jaçoit que ceux qui iouissent des plus grands biens & honneurs, doiuent estre tousiours accompaignez des plus nobles & genereux desirs.

COMBIEN ya-il de ieunes hommes, parmy la noblesse Françoisē, qui de leur naturel sont propres, pour atteindre à la cognoissance des plus belles sciences, ou du moins à plusieurs parties, qui les feroient honorer, en tous les lieux, où ils voudroiet honnestement paroistre: lesquels neantmoins font ce tort à nature, d'employer & consommer leurs aages, en telles licences & voluptez, qu'il ne leur en reuient que le blasme, & en fin vn regret extreme. Iem'asseüre que quelque Gentil-hōme de nom plus que d'effet, dira effrontemēt surce propos, qu'il ne veut pas estre Docteur, Musicien, Escuyer, Escrimeur, Baladin, voltigeur, Peintre, Mathematiçiē, Ingenieur, ny autre tel qu'il voudra nommer: Et d'autant qu'il sera presomptueux, ou ignorant, il se mocquera de tous les plus beaux arts, propres au Gentil-homme bien né: ou s'il y a quelque commencement, dira qu'il en sçait assez pour son vsage, & qu'il a moyen de se passer de tout ce qu'il en pourroit apprendre d'auantage, comme si tant de belles qualitez n'estoient deuës qu'à ceux, qui ont faute de biens. Tels courages tiennēt peu de la generosité de tant d'hommes vertueux & excellens, que la France a cy deuant produits. Ie demanderois volontiers à ceste multitude de gens, si peu amateurs des vertus, si quand on a veu aucuns de nos Roys, & plusieurs Princes & grāds Seigneurs, vaquer ordinairement à plusieurs beaux & honorables exercices, si c'estoit par necessité de biens, ou s'ils laissoient pour les affaires de l'estat, ny pour les plaisirs de l'amour, de la chasse, ou du jeu, de faire manier presque tous les iours des cheuaux gaillards & bien dressez, de faire quelque partie à courir la bague, ou de s'exercer armez ou autrement pour estre remarquez en faisant mieux, que beaucoup d'autres qui paroissoyent aux tournois & combats, qui pour lors se pratiquoyent souuent à pied & à cheual, ny d'employer aucunes heures à la lecture de quelques bons liures, pour façonner leurs mœurs, & à la Musique, à la danse, à la peinture, ou à quelque autre honneste & recreatiue occupation: c'estoyent leurs deportemens ordinaires, s'estudians d'auoir grace & dextérité, pour se rendre plus agreables à vn chacun, & neantmoins estimez & redoutez. Quelque autre qui ne fera pas moins d'espourueu de bon naturel, dira aussi, pensant s'excuser, qu'il n'est pas assez riche, pour pouuoir long temps continuer ceste façon de viure, qui n'appartient qu'à ceux qui ont beaucoup de reuenue, pour y fournir abondamment: sans doute l'homme irresolu & negligent, est incapable d'honneur: veritablement si vne infinité de beaux esprits, qui de tout temps, se sont faits admirer par leurs genereuses curiositez, se fussent laissez vaincre à tant de difficultez, leur memoire ne seroit pas honoree & immortelle, cōme elle est.

NOUS voyons cōmunément, que ceux qui font les plus grandes despenses, pour apprendre quelque honneste exercice, ne se rendent pas les plus sçauans, qui est vn certain tesmoignage, que les principaux moyens de paruenir à quelque perfection loüable, doiuent naistre d'vn courage desireux d'honneur merité, & qui perseuere en ce beau & genereux dessein.

Si l'on veut considerer les finances, que depuis trente ans en çà, la Noblesse Fran-

coise, à transporté en Italie, la plupart expressément pour s'exercer à cheual, l'on s'estonnera qu'il en soit reuenu, si peu d'excellens en cest art, & ie suis assureé qu'aucus de ceux qui se sont rendus plus experts, ont moins despensé que beaucoup d'autres, qui avec grands frais sont demeurez presque ignorans : & de franche memoire, ie puis dire auoir veu trauailler le Sieur de Pleuinel, en d'aussi bonnes escoles, qu'on eust sceu trouuer en tout le monde: mais tant s'en faut qu'il luy coustast de son bien, que s'il fust tombé en quelque necessité, ie scay que ses maîtres ne luy eussent non plus espargné leurs moyens, que s'il eust esté leur propre parent : Son bon naturel avec le soing, la patience & la diligence qu'il mettoit à bien apprendre, le faisoient aymer & l'ont en fin rendu tel, qu'il est pres de nostre Roy.

IL ne faut nullement douter, que l'homme vertueux qui a quelque perfection particuliere, ne soit tres-ayse d'auoir des apprentifs si bons imitateurs, qu'ils decorét euidemment son sçauoir en diuers lieux: & aussi est-ce à la verité le plus precieux salaire, qu'il en pourroit receuoir: ie ne suis pas de ceux qui ont beaucoup apprins ayât esgard à l'extreme peine que i'ay eu toute ma vie, espris d'un perpetuel desir, de sçauoir quelque chose, qui me peult faire admettre en la compagnie & conuersation des personnes d'honneur: mais tel que ie suis, ie reputerois à vn grand heur, si au nombre de ceux, qui ont esté esleuez sous ma charge, il s'en fust rencontré de semblables en inclination, au Sieur de Mont-marin, Gentil-homme du pays de Bourbonnois, si bien né, qu'il ne s'est pas contenté d'auoir esté nourry sept ou huit ans page, à la grande escuierie du Roy, faisant ordinairement plusieurs beaux exercices, & s'estre rendu vn des bons hommes de cheual, qui fust de son temps en l'escuierie: mais desireux d'apprendre d'auantage, & d'atteindre à ce, qui le faict honorer, il a voulu depuis expressément suyure presque toute l'Italie, recherchant continuellement les meilleures escoles de cest art, pour le moins dix ans. Encores plusieurs ieunes barbes diront, qu'à present on n'a plus le temps que la Noblesse souloit employer à toutes ces gentillesses, à faute d'occupation meilleure, & que les hommes courageux ont assez de quoy s'exercer avec plus d'honneur, au mestier de la guerre, ce sont des excuses mal fondees, sinon qu'on vueille croire que ceux, qui les alleguent soyét tous les iours attachez aux combats, & dedans le sang & le carnage, iusques aux coudes: mais on sçait assez que les gens de guerre passent en oisueté, la plupart des heures du iour, qu'ils pourroyent neantmoins employer si leur naturel s'y adonnoit, à lire quelques gestes braues & memorables, & à plusieurs exercices de corps, qui les diuertiroyent d'une infinité de pensees deshonestes, & desagreesables à Dieu, & par consequent les rendroyent non seulement plus gens de bien & plus sages: mais plus industrieux & aduisez en leurs conceptions, & aux combats plus adroits, resolu & forts, qu'on ne les void communement.

A qui se void plus seant qu'à l'homme de guerre, la crainte des iugemens de Dieu, la franchise, la prudence, la pieté, & mesmes la grace & facilité en tous les exercices martiaux? n'est-ce pas proprement l'honneur, qui doit estre son principal but? Pourquoy donc deuroit-il si librement exposer sa vie, & patir tant de peines, n'estoit ce genereux desir de pouuoir mourir vertueusement, laissant de soy vne memoire honorable à la posterité, & particulierement à sa lignee? sont ce parties qu'il faille remettre aux personnes basses de cœur & d'extraction? si les verrus auoyét tousiours esté bannies des troupes militaires, à quelle fin, tant de braues & honestes esprits, se seroyent voulu preualoir du tiltre de soldat? seroit-ce pour exercer les vols, extorsions, assassinats, & vne infinité de vilains actes, semblables à ceux que la plupart de nos guerriers font en ce temps au grand regret des bons chefs, qui toutesfois,

pour les tyranniques insolences, commises à leurs occasions ; sentiront peut estre quoy qu'il tarde le iugement de Dieu, mesmes à faute d'auoir fait regner la iustice en leurs troupes.

IL ne faut pas croire que ce fust l'intention de la Noblesse, & autres hommes de bonnes maisons, qui de leur bon gré, ou par expres commandement paternel ont voulu rendre beaucoup de subiection portant les armes, ny de plusieurs qui les portent à present: mais plustost pour apprendre sous le deuoir du soldat, comme en vne escole de vertu, le respect & la fidelité que le bon subiect doit à son Prince naturel & souuerain, & l'affectiō au bien & repos de sa patrie, recherchant les hazards plus perilleux pour acquerir l'honneur, & pour le sçauoir conseruer, preferant par ce braue desir la prud'homme & bonne reputation à son propre sang, & à toutes les cōmoditez de ce monde: telles actions & desportemens despendent de ce qu'on souloit nommer discipline militaire.

IL Y toufiours admiré les personnes capables de telles resolutiōs, pour les auoir souuent recogneus, propres à bien reussir à tout ce qu'ils entreprennent, contre l'opinion de ceux, qui disent que l'homme ne se doit occuper qu'à vn art, pour y deuenir bon maistre. Non pas peut estre celuy, qui ayme plus le repos & la volupté, qu'il ne desire sçauoir bien faire beaucoup de choses loüables: mais quant à moy, ie tiens que la vigueur d'vn naturel curieux accompagné d'vn bon iugement, ne se limite pas ainsi, & que celuy qui se red excellent en quelque beau exercice, doit estre capable d'en bien faire pour le moins trois ou quatre, sans que l'vn d'iceux empesche la perfection de l'autre, pourueu que l'escolier perseuere en ce desir, & que l'executiō, s'en ensuiue. Ie diray plus que tant s'en faut que la pratique de plusieurs exercices difficiles, rendent confus le bon entendement, que c'est plustost vn moyen d'ayder à le refoudre & affiner d'auantage avec moins de contrainte: car quand l'esprit se lasse d'estre trop longuement tendu à vne chose malaysee, il peut se r'afraichir & reprendre sa force, en quelque autre subiect honneste auquel il se plaise, quoy que l'occupation en soit penible. De sorte que par ceste varieté, l'entendement est soulagé en s'exerçant toufiours, & communément la perfection d'vne chose en attire vne autre, si elle est desia acheminee, bien que les exercices en soyent aucunement differents: en quoy le contentement suruient, qu'arreste plus facilement les esprits, & qui engendre de nouveaux & plus hauts desirs, & partant le vice est chassé en cuitant l'oisiueté. Toutes ces raisons sont assez apparentes en la façon de viure de ceux qui n'ont voulu occuper la subtilité de leurs bōs esprits qu'en vn seul art, & mesmes tant plus la pratique en est rare & belle. Qu'il soit ainsi, la pluspart deuiēnt quoy qu'ils tardent bizarres, paresseux, & trop subiects à leurs plaisirs desbordez, & cela ne procede sinon, de ce que d'ordinaire ils ont donné relasche à leurs esprits par l'oisiueté du corps: en laquelle le vice leur a presenté tant d'obiects & d'alechemens, pour arrester leurs volontez, qu'ils se sont rendus indignes de la vertu profanee & negligee, apres l'auoir acquise.

IE ne fais pas ces discours, me presumant de pouuoir persuader les esprits nonchalans à s'adonner aux plus honnestes exercices: car ie me sens trop foible de iugement, de doctrine, & de façon de parler: c'est seulement pour l'extreme desplaisir que ie reçois depuis quelque temps, voyant si peu paroistre en ce Royaume, les hommes rares en plusieurs belles parties, acquises par grand labeur: ie sçay que les desordres de nos guerres Ciuiles, ont peu apporter quelque excuse: mais ceste cōsideratiō ne m'exempte pas du regret, avec lequel ie mourray, n'ayant peu faire en ma nation

pour beaucoup de ieunesse bié nee, ce que ie me promettois en mes ans plus vigoureux, principalement pour ma ville natale. Mais au lieu de me receuoir comme son enfant, apres vn soin extreme, accompagné d'une infinité de peines, que i'ay long temps souffert en diuers lieux, esperant luy en rapporter quelque vtilité & en receuoir au moins quelque honneur, elle m'a chassé par sa feuerité coustumiere, comme marastre avec plus de rigueur, que si i'eusse esté barbare, plein de tous vices. Ce n'est pas le seul fleau, par lequel il a pleu à Dieu, me faire recognoître mes pechez: mais c'est bien celuy, qui m'a apporté plus d'amertume.

PEUT estre qu'on pensera lisant cecy, que suyuant la coustume de ceux, qui font profession des arts bien seants aux grands, & autres personnes de qualité, qui portēt les armes, ie vueille que celuy du Caualerie soit preferé à tous autres, ou que comme l'Orateur pauvre ou auare, qui presche pour la besasse, ie me plaigne tacitement ne m'estant peu enrichir de biens de fortune, en quoy l'on pourra mal iuger: car ie me suis assez curieusement meslé d'autres choses hautes, que de dresser des cheuaux: & si i'ay choisi cest art pour ma vacation ordinaire, c'est parce qu'il m'a semblé plus conuenable à mon humeur, que d'autres exercices honorables, ausquels ie n'ay pas moins employé le trauail du corps & de l'esprit. Et pour me defendre du blafme de l'auarice, ie suis assuré qu'il se trouuera encôres au temps où nous sommes vn bon nombre d'honestes personnes, qui tesmoigneront qu'ayant recherché de participer à l'acquisition que i'ay faite par mes trauaux, ils m'ont trouué disposé à les contenter, sans en pretendre ny esperer autre recompense, qu'une franche amitié, comme volontairement aussi, ie donne ce mien petit labour, tel qu'il est, à ceux qui s'en voudrôt preualoir: & s'il demeure quelque temps sans honneur, à cause de nos troubles, qui desbauchent la pluspart des plus beaux esprits, au moins i'espere qu'à l'aduenir, il pourra estre recherché de tels, qui estans bien nez, tiendront quelque contē de ma liberalité, quoy qu'elle soit de peu de merite.

Rr iij





D'OV PROCEDE QV'A
 PRESENT ON VOID SI PEV DE
 BONS CHEVAVX, ET DES IVGEMENS DIVERS,
 qu'aucuns font de la suffisance des Caualerices.

CHAPITRE XL.



E n'est pas sans cause, si depuis environ vingt ans en ça, les François se plaignent de ne voir plus la quantité de beaux & bons chevaux, qu'on souloit auparavant recouurer à pris raisonnable: car la France n'en est pas seulement necessiteuse: mais presque la plus grande partie de la Chrestienté ressent ceste incommodité, laquelle se recognoist principalement en la ville de Naples, où l'on a veu autresfois en vn Carnauval, cent chevaux gaillards, allans excellentemét bien de tous les plus beaux airs, qui se peuuent exercer, & pour le moins mil autres coursiers, & genets, des plus parfaits en beauté & bonté, qu'on eust sçeu desirer pour la guerre: & maintenant c'est beaucoup, d'y voir six chevaux, qui aillét bien, quoy qu'il y ait des escoles bien reiglees. Cela vient premierement du nombre incroyable de Caualerie, qui s'est ruinee & dissipée aux guerres ciuiles de France, & de Flandres: secondement de l'auarice des Napolitains, qui du temps que les chevaux estoient bons, & à bon marché parmy eux, ont fait abastardir leurs haras, les aimás mieux peupler de mulets, à cause que pour lors, ils en retiroient plus de profit. En mesme temps beaucoup de Noblesse Françoisé, a esté en Italie, pour s'exercer à cheual, chacun d'eux faisant dessein de retourner en leurs pays, bons homes de cheual, ou pour le moins bien montez, en quoy ils ont esté communément trompez, tant parce qu'en si peu de temps, qu'ils auoient premedité, l'on ne deuient pas bon Caualerie, que pour le peu de bons chevaux, qu'ils y ont trouué en vente. Toutesfois, ceux qui ont eu necessairement affaire de grands chevaux pour la guerre, pour querelles particulieres, ou pour monsther au retour de leur voyage, ce qu'ils auoient appris à cheual, ont en cela si peu espargné l'argent, que d'une vieille rosse, qui faisoit encores quelques courbettes ou voltes à pieces rapportees, ou ie ne sçay comment ayrees, ils en ont aucunesfois payé sept ou huit cent ducats. Tellement que ceux qui auoient desia fait abastardir leurs haras, les voulans apres restaurer & r'anoblir, sur l'esperance d'un plus grand gain, ont esté expressémét plusieurs fois aux villes capitales de leur Royaume, pensans recouurer à mediocre prix, comme auparavant, quelques chevaux vigoureux, & de belle taille: mais voyans que les François acheptoient prodigalemét, iusques aux plus vieux estelôs, pourueu qu'il leur souuint encores de quelque saut, ils ont esté contrainsts de faire monter leurs iuments, aux chevaux qu'ils ont peu recouurer, & le pis a esté que la pluspart des iuments, qui desia auoient esté montees & réplies par les asnes, n'ont plus retenu du cheual, ou n'or fait que de bastardailles.

Tiercemét les Princes & principaux Seigneurs du Royaume de Naples, se font laissez si bien gagner à l'humeur Espagnole, à cause de nos insoléces detestables, qu'ils ont conuertý les plus beaux & braues exercices, que leurs deuanciers sçauoiét tres-bien faire à cheual & à pied, en vne certaine grauité froide, qui consiste seulement en la contenance de sçauoir, & pouuoir beaucoup, desdaignant les choses qu'on ne peut, ou desquelles on est ignorant: tellement qu'au lieu qu'on souloit voir d'ordinaire à Naples, l'estrade de Tollede peuplée de beaucoup de Noblesse genereuse, qui comme à l'enuy paroissoient deuant les Dames, faisans bien aller de differens airs, les plus gaillards cheuaux du monde, maintenant on n'y trouue plus qu'une grãde quantité de ieunesse oyfue, qui se promeine sur des haquenees ou cheuaux de pas, aussi mollement que font en Castille vn tas de vieux cheualiers, qui ne s'esloignerét iamais de leurs maisons, & qui n'ont en leur vie appris vertu ou partie plus singuliere, que seulement à faire bonne mine, selon leur accoustumee, & altere façon: & pour auoir moyen d'euitter plus graument ces lentes & superbes promenades, les meilleurs haras d'Italie, (desquels sont auresfois sortis les plus nerueux, & legers cheuaux du monde,) ont aussi esté reduits aux plus petits genets, qu'o'y ait oncques veu, c'est pourquoy on n'y voit plus telle caualerie, qu'il y souloit auoir.

D'ESPAIGNE ne vient plus aussi, que fort peu de tels cheuaux, que les gens de guerre de ce temps recherchent, à cause de la grande quantité qui en sont sortis depuis les troubles de France: toutesfois, ie pense qu'ils n'ont pas au tresfois esté meilleurs que ceux, qui sont bons à present, & que leur ancienne & bonne reputation, vient du temps qu'il n'y auoit que fort peu de bons homes de cheual, & que les gens de guerre se contentoiét, que leurs cheuaux de combat courussent, & s'arrestassent à l'Allemande, & qu'ils fissent cinq ou six passades, d'une halcine au galop, tournant à chasque main, sans beaucoup de iustesse: car les haras Dandeloufie, doiuent estre plustost fortifiez qu'affoiblis, à cause des beaux & forts estelons, coursiers & genets du Royaume de Naples, qui depuis y ont esté amenez.

LES mesmes guerres, sont aussi cause, que nous voyons si peu de bons cheuaux d'Allemaigne, à l'occasio des attelages d'artillerie, & autres charrois & attirals qu'il a fallu ordinairement fournir aux armées, & de l'vsage commun des coches & charriots, qui depuis vingt ans se voyent en France, ioinét aussi que presque tous les cheuaux de couble, qu'on nous ameine, passant l'aage de trente mois, ont desia monté des iuments, & mesmes sont engendrez d'autres poulains trop ieunes & foibles. Car c'est chose assuree, que les Allemans qui ont des haras, ne vendent iamais les poulains, qu'au parauant ils ne leur ayent fait emplir les iuments, s'ils ont assez de vigueur pour les monter: c'est pourquoy à present on rencontre, si peu de cheuaux d'Allemaigne, qui soient assez nerueux & gaillards.

QUANT AUX cheuaux Turcs & barbes, les François en ont de tout teps & iusques à present recouuert fort peu de bõs, tãt à cause de la lõgueur des voyages, que pour la difficulté des embarquemẽs & passages. Or en ceste pl⁹ grãde necessité de cheuaux il est encores suruenu que pour vn Caualerice, qu'il y souloit auoir, on en void plusieurs, & beaucoup pl⁹ de ceux, qui pésent estre bõs maîtres, que de ceux qui le sõt: tellemét qu'il est fort mal-aylé, de trouuer des cheuaux de quelque natiõ qu'ils puissent venir, qui soyent assez accomplis pour leur vsage & contentemét: & sur les difficultez qu'ils trouuent en ce qu'ils essayent de tirer bien ou mal, de toutes sortes de cheuaux, il se voit encores d'autres cheualiers, plus ou moins experts, qui sont plusieurs & diuers iugemens de la capacité des Caualerices, disans que les plus rudes &

Seueres sôt ceux, qui dressent mieux les rouffins ou frisôs, & autres cheuaux de Germanie: qu'il y en a d'autres plus subtils & discrets, desquels le sçauoir n'est conuenable que pour dresser les cheuaux d'Italie, d'autres plus patiens & plus doux, qui sont seulement propres pour les cheuaux d'Espagne ou Turcs, Barbes & autres, qui viennent de tous ces pays chauds & secs: Ces petits iugemens sont bons pour en parler deuant ceux, qui n'ont pas beaucoup de fonds en cest art. Mais les meilleurs hommes de cheual, se doiuent moquer de ces erreurs. Car le Caualerie ne se peut dire maïstre, si la premiere fois ou tout au plus, la troisieme qu'il recherchera le cheual de quelque nation qu'il soit, & quelque poil, marques & autres indices qu'on voye en luy, il n'en recognoist la generale inclination & les forces, soit par la physionomie, ou par les indices de ses actions: & mesmes si au moyen de ceste cognoissance, il ne le sçait exercer, & reigler par des leçons propres, à ce que nature le rendra capable, soit pour la campagne ou pour la carriere: ie sçay qu'on me peut alleguer des hommes, qui n'ont iamais bien entendu ces preceptes, qui toutefois à force d'exercice, d'aydes & de coups, ont dressé des cheuaux, qui ont fort bien manié de differens airs, & ie l'aduouë: mais aussi pour vn, qui parauenture leur sera bien reüssi, sans doute ils en auront gasté beaucoup d'autres: car il faut necessairement que les cheuaux, qui sans estre bien-tost rebutez ou estropiez, resistent long temps sous la discipline de certains cerueaux, presumprueux & hazardeux, soient extremement nerveux & de forte complexion, & au reste composez de façon qu'ils patissent paisiblement toutes sortes de rigueurs & chastimens, bons & mauuais. Ie sçay aussi qu'il y en peut auoir d'autres, qui n'ont pas beaucoup de sçauoir, & qui toutesfois parla douceur, & vne longue patience pourront aucunes fois assez bien dresser quelque cheual facile & de bonne humeur: mais aussi est-il certain, que pour vn qu'ils rencontrerôt propre à leur portee, il leur en serôt passez plusieurs autres par les mains, lesquels ils auront laissez en arriere, à faute d'auoir sceu bien pratiquer les reigles, & les moyens qui les eust peu contraindre à fournir, & bien employer leur dispositiô, & leur force incogneüe, & par consequent inutile, à faute d'art & de iugemêt. Pour moy, i'estime ceux-cy beaucoup plus que les autres, qui n'ont recours qu'à la violence: d'autant que par ceste patience & longueur, il semble qu'ils attendent que nature & le temps avec leur peu d'ayde, fortifient & alegerissent peu à peu le cheual, & le reduisent à la longue (comme il aduient aucunes fois) à ce qu'ils n'osent ou ne veulent d'eux-mesmes entreprendre, se deffians de leur capacite. Or les vns & les autres peuuent estre hommes de cheual, puis qu'ils dressent des cheuaux: mais il leur manque beaucoup de parties, pour meriter le tiltre de Maïstre, Car l'incôgruite n'est pas moindre de pardonner ordinairement au cheual desobeyssant, qui retiêt sa disposition & sa force, que d'estre trop rude à celuy qui est sensible: & de bône nature: d'autre part, ce n'est pas assez d'estre patient ou violent & seuer, ny d'auoir l'assiette belle & forte, la main ferme & diligente, la iambe droite & libre, le temps facile & iuste, & le talon friant & gaillard, cobien que ce soient de belles parties, ny d'auoir beaucoup de gestes, & sçauoir dire, *va pian piano, di passo, trotta, galoppa, espeigné, escapa, corre, para, escore, halsa, ainta, volta, atonda, alarga, auua, aiusta, ferma ferra.* Et plusieurs autres termes communs & criars, retenus de quelque bon maïstre Italien, & peut estre mal entendus. Ce n'est pas tout non plus de cognoistre les iustesses des plus belles reigles, ny de sçauoir qu'il faut que le cheual bien dressé soit desgourdy, obeyssant alleuré de col, de teste, de bouche & de queuë: que l'air de son exercice soit libre, égal & net, que la proportion de son manege soit iuste pareillement autant à l'vne main, comme en l'autre, & que selon les fautes grandes ou petites, il faille vsar discrettement des chastimens grands ou petits: tous ces preceptes sont beaux & bons. Mais ordinairement il aduiendra que le cheual meritera selon les defauts de ses

mouuemens extérieurs, vn grand & aspre chastiment, que toutes fois n'estant nullement disposé d'en comprendre les effects, soit pour estre hors d'haleine & de memoire, auily, ou en action trop esmeuë & violente, ou si la faute ne procede que de legeresse, & gayeté de cœur, l'on pourra faillir en le battant rudement : ou peut estre, ne fera-il en apparence, que le mouuement d'une petite faute, que le Caualerice recognoissant au temps d'icelle, par des indices prompts & suffisans, que ce cheual est disposé, pour en faire vne plus grande, il sera necessaire pour le corriger de la petite desia aduenüë, & le diuertir par vn mesme remede & en mesme temps de la prochaine & plus grande, d'vser d'un chastiment extraordinaire, & mesmes aucunes fois de l'esueillier, aduertir, ou brauer, par quelques coups d'esperon ou de gaulle, quoy qu'il ne face point de faute, mais seulement pour luy arrester mieux les esprits, & la memoire à l'ordre de la leçon : il ne suffit non plus de faire par plusieurs moyens que le cheual responde & obeyse à la leçon, par l'action extérieure, quoy qu'elle paroisse bonne & iuste, il faut cognoistre si le courage y consent & l'accompagne d'un bon air, selon la pratique des leçons, & bons commencemens d'escole qu'il aura : & sans ceste franchise, le Caualerice ne doit se contenter, ny cesser de le rechercher par tous les moyens qu'il pensera le pouuoir attirer & gagner, soit par la douceur ou par la force : Toutes fois si apres qu'il se fera longuement & opiniastremēt defendu, quasi iusques à l'extremité de son haleine & de ses forces, il se red, & se met en deuoir d'obeir à sa leçon, le sage Caualerice doit recevoir paisiblement ceste obeyssance, en le quittant pour ceste fois, & mettant soudain pied à terre, ou le laissant en repos, & le caressant : combien que l'actiō extérieure reste imparfaite, pour ne la pouuoir mieux fournir : & si d'adventure il est quelque fois opiniastre, & tellemēt esmeu de colere, ou en tel effroy ou desesper, qu'il soit du tout impossible de le pouuoir gagner & faire consentir à la leçon, qu'il apprehendera si fort : il faut aussi necessairement (pour euitter qu'il ne se rebute,) que le bon Caualerice aye le iugement, & la pratique de le diuertir de ses mauuais fantasies, en changeant & finissant l'exercice, par quelque stil du tout contraire à la leçon, qui luy aura tant despleu : afin que les derniers mouuemens, luy ostent la memoire de la cause des maux, & tourmens qu'il aura receus en son obstination. Car ne le pouuāt vaincre, ce seroit vn desordre fort grand de le laisser sur le desplaisir d'un chastimēt violēt & inutile, qui au lieu de le corriger le pourroit rebuter ou rendre plus rebelle. Et combien que la leçon longuement debattuë, & en fin quittee, soit apres necessaire, si ne se doit-elle refaire, & continuer que selō, & à mesure que le cheual en perdra la trop grande apprehension & qu'il se repatriera. Or de quelque nature qu'il puisse estre, sans doute, premier qu'il soit bien dressé & adiufté, il entrera souuent en des soupçons & inquietudes, qui luy ferōt faire des diuerses mutations, quelques fois fort estrāges, selon l'humeur, qui le dominera : tellement que pour l'en diuertir, & pour le remettre en estat de comprendre l'ordre, & l'air de ses bonnes leçons (auparauant pratiquees,) il se faudra plusieurs fois departir des plus belles & iustes proportions, pour vser de beaucoup de diuersitez, quasi ou du tout contraires à la iustesse : tellement qu'aucuns ignorans les iugeront pour vrais desordres & faulsetez combien que selon l'art, & les occasions elles soyēt necessaires : & quand bien le cheual fuyra, ou s'opposera à l'obeissance de l'escole, par des moyens nouueaux & inopinez, l'occasion mesmes d'iceux, doit faire naistre à l'instant, autant de nouueaux remedes au iugement, & à l'inuention du bon Caualerice. Il faut donc que celuy, qui est bon maistre en ceste profession, soit industrieux & sage, & qu'il cognoisse par vne docte & curieuse pratique, les complexion, inclination, & forces du cheual, de quelque nation, & temperament qu'il soit, & que par les viues raisons, & l'experience de l'art, il sçache choisir l'exercice, qui sera plus propre au naturel d'iceluy : que tousiours il reigle & proportiōne ces leçons, chastimens

& careffe, au consentement, au pouuoir & à la memoire, ou à la malice, de sobeyssance & obstination du cheual, sans iamais se laisser transporter à la colere ny aux desirs desmesurez: car c'est proprement ignorance, de ne se scauoir discrettement preualoir (quand il est temps) de ce qui se peut trouuer aux forces, & disposition du cheual: & temerité d'entreprendre & d'en vouloir tirer ce qui ne se doit que par les bonnes raisons & vrais moyens de l'art: En quoy l'experience nous apprend assez, que, cōme i'ay dit cy deuant, les plus rares & excellentes reigles & leçons, sont celles qui peuuent plustost confondre & rebuter le cheual, si elles ne sont appropriees à sa capacité, & sur vn bon fondement d'escole, propre à les receuoir.

LE bon maistre doit aussi auoir le iugement, & la discretion de croistre & diminuer l'exercice, les aydes & chastimens, selon qu'il cognoistra que le cheual se fortifiera de nourriture, de courage, de memoire, de pratique, de legeresse & d'haleine, afin de le maintenir tousiours en bon estat, en bonne escole, en l'egalité de l'air, de son manege, & communément autant en obeyssance, qu'en esquine & gaillardidise: ou en particulier plus ou moins, selon qu'il se trouuera de bonne ou mauuaise fantasia, & que sa disposition sera solide & nerueuse, ou procedante seulement d'allegresse, & de legereté. Mais si le Caualerice n'a l'esprit bon & curieux, & s'il n'est patient & bien né, il luy sera impossible de iamais bien comprendre & pratiquer toutes ces raisons, quelque traual qu'il se dōne à la poursuite de son art: car combié que l'exercice en soit fort plaisant, si est-ce que la diuersité des humeurs & complexions, qui se trouuent aux cheuaux qu'on entreprend, & des desplaisantes mutations qu'ils font ordinairement, & quelquefois en vn quart d'heure, & lors qu'ils deuroyent estre gaignez & resolus, à ce qu'on les aura long temps auparauant recherchez peuuent souuent donner tel subiect de mescontentement & de colere, que si en telles occasions les mouuemens de l'homme ne sont rétenus & guidez par les forces d'vn iugemēt solide, ioinct à vn bon naturel, il s'en ensuit vne infinité de desordres rigoureux & mal seants, qui se voyent assez frequents aux plus grossieres & desordonnees escoles. Par toutes les susdites parties, le Caualerice peut meriter le tiltre de Maistre: & sans icelles quelque prouision d'autres discours meslez qu'il aye premeditez en sa memoire, la pluspart de ses leçons, se conuertiront en confusion: s'il est rude & seuer, ses aydes & chastimens seront communément autant de desordres: s'il est patient & doux, ses careffes & douces façons de faire demoureront souuent inutiles: mais au contraire, s'il est maistre, il luy sera autant aysé de recognoistre l'inclination, & les forces des cheuaux d'Allemaigne, comme de ceux d'Italie, & de ceux d'Espaigne: cōme de Turcs & Barbes, & indifferemment de tous ceux des autres nations, & selon leur naturel il les pourra exercer par des moyens bien consideréz, se rendant au besoin violent patient & doux, vsant de chastimens, de careffes & d'aydes propres à leurs actions, mouuemens & capacitez: & consequemment les reduira beaucoup mieux à la perfection qu'ils pourront atteindre, que ne feront ceux desquels le scauoir consiste seulement en certaine pratique furieuse & mal fondée.



TABLE DV SECOND LIVRE des preceptes du S^r de la Brouë.

R oposition generale pour les leçons de ce second liure. Chap. 1. pag. 7.	
Effets principaux du trot & du galop qui peuvent disposer les bonnes parties que le cheual doit auoir pour rendre les plus beaux maneges en leur perfection. Chap. 2. pag. 9.	
Premier aduertissement sur la iustesse de tous les airs & maneges, & pour alegerir & faciliter l'appuy de la bouche du cheual, qui poise ou qui tire à la main. Chap. 3. pag. 10.	
Quand le cheual refuse de galopper aux ronds plus communs soit à faute de prati- que ou estant rebuté. Chap. 4. pag. 14.	
Les cheuaux qui tirent plus à la main en galoppant par le droict que sur les ronds. Chap. 5. pag. 16.	
Regles pour estreir & adiufter le cheual aux voltes du trot. Chap. 7. pag. 18.	
Quand le cheual icette a croupe hors la volte du trot. Chap. 8. pag. 20.	
Regles pour les voltes de galop. Chap. 9. pag. 22.	
Quand le cheual apprend de trop les esbrillades, & tous les mouuemens de la main de la bride. Chap. 10. pag. 25.	
Iugement sur les temperaments de la main du Caualerice. Chap. 11. pag. 27.	
Precepte touchant le naturel du cheual qui se presente plus librement à sauter qu'à manier terre à terre. Chap. 12. pag. 28.	
Regles des plus iustes proportions qui se peuvent obseruer en tous les plus beaux maneges. Chap. 13. pag. 29.	
De l'obeissance du cheual allant de costé par les experts mouuemens du Caualerice. Chap. 14. pag. 30.	
Regles des passades & demy-voltes. Chap. 15. pag. 36.	
Seconde Regle des passades & demy-voltes, terre à terre. Chap. 16. pag. 43.	
Troisieme regle des susdites passades & demy-voltes. Chap. 17. pag. 44.	
Passade à demy-air. Chap. 18. pag. 48.	
Voltes entieres & redoublées terre à terre & à demy air. Chap. 19. pag. 50.	
Regles des airs releuez, sur les voltes redoublées & plus iustes. Chap. 20. pag. 56.	
Les mesmes regles carrées appropriées au cheual qui pese ou qui tire à la main. Chap. 21. pag. 71.	
Autres regles pour les voltes airées & redoublées. Chap. 22. pag. 77.	
D'aucuns cheuaux tenus pour ramingues, & neantmoins de bonne nature. Chap. 23. pag. 78.	
Premiere leçon des susdites regles. Chap. 24. pag. 79.	
Autres regles des voltes propres aux cheuaux nerveux & gaillards, qui ont l'apuy de la bouche à pleine main. Chap. 25. pag. 86.	
Autres regles propres aux cheuaux impatiens qui peuvent facilement deuenir en- tiers & durs à l'appuy de la main, lesquels neantmoins on veult dresser à quelque	

Table des preceptes.

- manege. Chap. 26. pag. 102.
- Diuers preceptes sur ces plus auancées leçons, & mesmes quand le cheual est tellement rebuté, & ennemy de l'escole, que les remedes ordinaires n'y apportent plus des effets suffisans. Chap. 27. pag. 117.
- Regles pour les changemens de main des voltes redoublées. Chap. 28. pag. 121.
- De l'erreur de ceux qui pensent qu'il ne faut pas beaucoup d'art, pour maintenir les cheuaux de manege en bonne escole, ayant esté bien dressez. Chap. 29. pag. 125.
- Autres reigles cõmunement plus propres à remettre en escolle les cheuaux de grãd force, & bons à la main, qui desia ont esté dressez, & qui sont desbauchez & hors de iustesse. Chap. 30. pag. 126.
- Pour assouplir & resoudre sur la volte l'actiõ du cheual d'escole, sans le des-adiuster, quand par quelque accident est cõtrainct ou mutation malicieuse, il endureit le mouuemet des espaules, le col & l'appuy de la bouche, deuenat entier en son manege plus iuste & plus obserué. Chap. 31. pag. 133.
- Aduertissement notable pour la correspondance, qu'on doit obseruer aux actions ordinaires du cauesson, avec celles de la bride, en exerçant les cheuaux encor mal assurez aux bons maneges. Chap. 32. pag. 136.
- Pour adiufter & bien affiner le manege du cheual qui aura esté dressé aux voltes releuées & redoublées à demy air, selon les reigles precedentes, ou autrement. Chap. 33. pag. 137.
- Pour maintenir en bonne escole les cheuaux dressez aux airs de caprioles & du galop gaillard, Chap. 35. pag. 156.
- Discours instructif sur la demande qui se fait souuent en combien de temps vn cheual peut estre bien dressé. Chap. 36. pag. 155.
- Diuers preceptes particuliers. Chap. 37. pag. 166.
- Diffinition des reigles & leçons precedentes. Chap. 38. pag. 162.
- Discours particulier. Chap. 39. pag. 165.
- D'où procede qu'à present on void si peu de bons cheuaux, & des iugemens diuers qu'aucuns font de la suffisance des Caualerices. Chap. 40. pag. 170.

Fin de la Table du second Tome.

TROISIEME LIVRE DES

PRECEPTES DV

SIEVR DE LA BROVE,

TRAICTANS DES MOYENS

propres à bien emboucher
le cheual.



A PARIS,

Chez la vefue ABEL l'ANGELIER, au premier pillier de
la grand' falle du Palais.

M. DC. X.

Avec Privilege du Roy.

A MONSIEUR LE

BARON DE BELLE-GARDE

GRAND ESCUYER DE FRANCE.



MONSIEUR,

Je ne fais nul doute que vous n'ayez souvent ouy dire, qu'en mes plus vertes années, j'ay beaucoup travaillé à plusieurs exercices qui me sembloient propres à l'homme bien né, & principalement à celuy de la carrière: A quoy ie n'ay pas eu moins d'inclination, qu'aux autres occupations, que j'ay plus affectionnées que les biens de fortune, & que ma santé: comme il paroist par le peu de moyens que j'ay acquis, & en l'indisposition de ma personne, qui ne me permet plus de mon-

strer par effect le profit que ma curiosité, & mes peines extremes m'auoient apporté: Ce qui est cause qu'aucuns de mes plus chers amis, voyans desia ma vigueur presque du tout consommée, m'ont long temps y a prié & sollicité, de mettre par escrit l'ordre & les regles generales, que j'ay tenu en exerçant les cheuaux d'escole: ce que ie ne leur auois osé accorder, me sentant de spouruen de discours, & de style propre pour bien expliquer mes conceptions par escrit, n'ayant iamais estudié, ny gueres leu que dedans mes heures. Toutesfois j'ay depuis considéré qu'ils pourroient conceuoir en leurs opinions, que mon refus procederoit de quelque defaut d'amitié: & pour preuenir ceste impression, j'ay voulu employer à leur contentement le loisir, qui s'est aucunesfois présenté, à bastir, comme j'ay peu, vn œuure mal poly, lequel neantmoins m'a semblé aucunement receuable entre les Caualliers. Or (Monsieur,) ie vous en ay dedié ce troisieme Livre, comme à l'un des plus accõplis Seigneurs de ce Royaume, qui en sçaura tres-bien iuger, & aussi pour vous rendre quelque tesmoignage apparent de l'inclination & desir que j'ay de vous faire tres-humble seruiteur, à quoy vostre vertu ne m'oblige pas seulement, mais aussi tous ceux qui ont plus de perfections, desquels vous vous rendez de vostre grace, comme pere & protecteur. Ce n'est pas pourtant que ie presume estre tenu en ce rang, & que ie ne recognoisse assez mon incapacité: mais il est certain que ie suis du nombre de ceux, qui admirent vos merites, & vostre doux & genereux naturel: & mesmes qui vous aiment & reuerent avec plus d'affection & d'humilité. Receuez donc s'il vous plait, Monsieur, selon vostre courtoisie coutumiere, l'offre que ie vous fais de ce mien labour: & bien qu'il ne soit digne de vous estre présenté, ie vous supplie tres-humblement de le vouloir honorer de vostre faueur, & vous assureur, Monsieur, que ie seray tousiours

Vostre tres-humble & tres-obeyssant seruiteur,
SALOMON DE LA BROVE.



Sonnet.

D Vn genereux labeur & d'une ame diuine
 Dans la BROVE conioincts, nasquirent deux iumeaux
 Le merite, & l'honneur, venerables flambeaux
 Costoyans sa vertu qui le monde illumine.

Heureux en luy l'honneur, deuant qui ne chemine
 Le merite auancé, mais pareillement beaux
 En naissant, en croissant, ensemble vont esgaux,
 Ainsi qu'un beau Soleil, vn beau iour auoifine.

Heureuse sa vertu, qui porte sur le front
 Le bien faire & bien dire, & qui sa gloire font
 Entrer dedans les Cieux par des portes si belles.

Heureux Cavaleric, en qui la braue main
 Trouua, contre la mort, deux voyes immortelles,
 Où les plus Grands à peine y trouuent vn chemin.

PELLETIER ANG.

SONNET.

Nourissons de Pallas, qui ennemis du vice
 Recherchez la vertu qui vous doit animer,
 icy vous apprendrez, pour vous faire estimer,
 Les Preceptes diuins du vray Cavaleric.

La BROVE fils de Mars parfait en l'exercice
 Du vaillant Tyndaride, au milieu d'une Mer
 De perils & d'atzars nous apprend à ramer,
 Pour fuyr les douceurs d'une trompeuse Circe.

Braue & riche d'honneur il est nostre Castor,
 Qui nous despart les fruits de son Royal thesor,
 Pour nous rendre immortels aux dangers de Bellone.

Heureux cil qui pourra ses vertus imiter,
 Il sera nouveau fils de Lede & Iupiter,
 Digne d'environner son chef d'une couronne.

LA CROIX MARON.

SONNET.

Hevalier nonpareil qui desdaignant la terre
 Portes ton vol plus haut que les Astres ne
 font,
 Que beaux sont tes escripts, qui par l'Europe vont
 Ietter vn plus grand bruit que le bruit du tonnerre.

Tu formes à ton gré le mouuement qui erre,
 Du pied-viste Cheual sous les arts qui se font
 Auoir l'audace au cœur, les Lauriers sur le front,
 Sur ton front qui le front de toute Grace enferme.

Le noble deormais se bien-heure en ton heur
 Et reçoit son maintien de ta seule faueur,
 Faueur qui fauorise & sa gloire & sa vie.

A ton premier Soleil tu deuances les vieux,
 Desrobant aux suynans l'espoir de faire mieux,
 Et tu remplis de los ton nom & ta patrie.

PONT-AYMERY.



P R E F A C E .



ELON la commune opinion des hommes de cheual de ce temps, l'inuention d'une infinité de brides differentes, doit estre la plus recommandable partie du Caualerice, pour reduire le cheual en obeissance. Et particulièrement les Allemans s'arrestent tant en cela, que ie me suis souuent esmerueillé de la grande diuersité d'emboucheurs, branches & gourmettes que i'ay veu en leur vsage, d'où nous tirons vne preuue fort apparence, qu'ils ne sont bien fondez en ceste profession. Car si l'art de bien dresser les cheuaux, est à present mieux entendu, & plus enrichy de bon-

nes reigles qu'il n'a esté du passé, lon doit par consequent vsfer moins des diuersitez des brides qu'on souloit long temps y a rechercher curieusement en France & en Italie, à faute de meilleures moyens. En ceste erreur ie pardonne plus volontiers les fautes que les Reistres font, que ie ne supporte avec patience le mauuais iugement de tous les autres cheualiers, qui pensent estre bien à cheual: parce que les Allemans n'ayans encor assez de bonne experience en cest art, ont recours à la violence des brides, pensans qu'elles puissent contraindre le cheual à ce qu'ils ne leur sçauent apprendre par l'ordre des bonnes leçons: & mesmes ils se contentent de leurs cheuaux, pourueu que la bouche en soit fresche; qu'ils trottent legerement, & quelquesfois galoppent & tournent diligemment à chasque main, sans partir d'une place, & sans obseruer beaucoup d'egalité, de iustesse ny de mesure. Or pour ces effects la bride confuse n'empesche pas que la bouche ne soit escumeuse: au contraire elle donne souuent occasion à la langue sensible d'estre en continuel mouuement, à cause de la quantité des pieces mouuantes & differentes, qui peuuent estre en icelle bride, & si n'offense pas ordinairement les barres & genciues en allant le pas, le trot, ou le galop, comme quand on recherche le cheual de tant d'autres efforts, de maneges & de iustesses difficiles, qu'on voit exercer en nos escholes modernes: mais les bons Caualerices doyuent plustost hayr que practiquer tant de diuerses façons de mords, & se tenir aux vrayes reigles & leçons, qui peuuent gagner par vn bon ordre & peu à peu le naturel & le consentement du cheual, pour le ranger, avec le temps necessaire, à la resolution de la course, & à l'obeissance & facilité del'arrest & du manege, avec le simple canon & le caueillon: car apres il sera fort facile de le bien emboucher. Pourtant ce n'est pas à dire que lors que le cheual est dressé, l'ayde de la bride, faicte par raison, n'apporte beaucoup de facilité au vray temperament de l'appuy de la bouche, & à la iuste posture du col & de la teste: mais d'entreprendre ces choses sur l'esperance que les seuls effects de la bride y puissent apporter la commodité, ou la contrainte totale,

ie tiens que c'est proprement n'auoir point de raison : & m'esbahis de ce qu'il y a encores tant de personnes qui pensent qu'une bride, comment qu'elle soit inuentee, puisse faire deuenir la bouche bonne au cheual qui naturellement l'a faulse, ou trop pleine, trop descharnee, trop estroite, trop grande, trop petite, trop sensible, trop dure, ou qui seulement l'a mauuaise & corrompue par quelque autre accident ou improportion : ou si le cheual estant en la plus grande furie de la course, ne s'arreste facilement, soit pour estre trop las & hors d'haleine, ou ayant la maschoire trop grande ou trop serree, le col naturellement renuersé ou trop vulté, trop gros, trop court, ou trop long, les espaules, les iambes, & les pieds de deuant, ou les reins foibles ou autrement imparfaits, ne sera-ce pas faute de iugement de croire, que ceste bride proposee apporte d'elle-mesme la reparation de tant de defauts, dont le moindre peut rendre le cheual incapable de bien s'arrestier & manier? Et quoy qu'il soit exempt de tous ses empeschemens naturels & accidentals, si on ne luy a iamais appris à bien tourner ny à parer, ou si naturellement il est pesant ou fougoux, malicieux & desobeissant, quelle apparence y peut-il auoir qu'il ne faille que l'artifice d'une bride pour le rendre sain, nerueux, leger, libre, ferme & bien maniant, ny que par ce seul remede on puisse donner le iugement & la pratique des bons maneges à celuy qui recherche les effects de ceste bride, lequel sera peut-estre mauuais homme de cheual? Si telles choses estoient faisables, nous dresserions les cheuaux, & les hommes avec beaucoup moins de temps & de peine, sans partir de la boutique de l'esperonnier, en ordonnant des mords, qui eussent ceste propriété miraculeuse d'apprendre en vn instant à l'homme, & au cheual ce qu'ils n'auroyent encores sceu, & mesme ce qui seroit hors de leur capacité naturelle. Il y a ce me semble de quoy se moquer de ceux qui sur l'esperance de recouurer vne bride telle qu'ils imaginent, achètent chèrement vn cheual si dur ou esgaré de bouche, que le meilleur Caualerice du monde pourroit estre fort empesché à le rendre bon à la main, & que lors qu'ils se trouuent trompez en telles opinions mal fondees, on leur oyt dire, i'ay vn cheual qui vaudroit mille escus s'il estoit bien embouché : cela se doit entendre le plus souuent qu'il a la bouche si faulse, endurcie ou corrompue qu'il n'en vaut pas cent, quoy qu'au reste il soit fort & vigoureux : tellemét qu'ils font valoir à leur compte, la bride qu'ils desirent en vain, neuf cens escus plus que le cheual : & si fortuitement ils en rencontrent vne qui le tiene en quelque subiection & legeresse extraordinaire, sans doute vn temps apres ils se plaignent, disans que ceste bride n'est plus si bonne qu'elle souloit estre : mais s'ils recherchent bien la cause de ce changement, ils trouueront que la bride a retenu sa façon & premiere forme, & que la difficulté de l'obeissance procede, de ce que le cheual a desia la bouche tellement meurtrie ou vlcerée (par le continuel & douloureux tourment de l'emboucheure trop rude) qu'il en peut estre deuenu confus, & comme desesperé : & quoy qu'il ne soit recherché d'autre exercice ny effort plus aspre que d'aller par pays faisant quelque long voyage, il aduiendra d'ordinaire que tant plus il fera de longues iournees, tant plus la bride semblera affoiblie au cheualier peu experimenté, qui ne considerera pas que la lassitude peut contraindre son cheual à porter la teste basse, & abandonnee sur l'appuy d'icelle bride, l'ayant recogneüe & quelque temps accoustumee, laquelle parauenture pourra faire ses premiers effects apres que le cheual sera seiourné, ou en haleine, ou plus accoustumé au trauail.

P A R toutes ces considerations le Caualerice peut iuger que la plus necessaire faculté de la bouche du cheual doit proceder premierement de la legeresse, bonne inclination & franchise d'iceluy, de la capacité naturelle de ses membres, & apres du bon estat auquel ses forces & haleine se peuuent disposer par l'exercice de l'escole fa-

gement consideré & bien practiqué, sans quoy les rares effets qu'on se promet de la bride, ne font gueres moins incertains que l'esperoir de ceux qui entreprennent à faire la pierre philosophale:& quant à moy, ie suis d'auis que les esprits qui se plaisent à ordonner proprement les plus belles emboucheures reseruent leur curiosité pour l'employer quand le cheual sera exempt, (par son adresse & obeissance,) des efforts & chastimens qui luy pourront offenser les barres & la barbe, & qu'il sera seulement besoin de luy embellir la bouche par le plaisir de l'emboucheure delicatement proportionnee. En quoy il faut obseruer beaucoup de parties principales, qui se trouueront expliquées en ce troisieme liure, non pas peut-estre avec des raisons tant subtiles ny de si belles figures, que l'aurois peu représenter, si i'eusse voulu orner cest œuure de la quantité des plus beaux pourtraits que i'ay faits en mon temps, & que ie ferois bien encore si ie voulois visiter ma memoire:mais parce qu'apres auoir long temps recherché beaucoup de particularitez en la pratique d'vne infinité de brides, ie me suis réduit à vn petit nombre, qui ne sont des plus rares ny des plus communs, & lesquelles i'ay trouué moins confuses, & par consequent moins estranges à Nature: aussi ay-ie voulu en icelles limiter le discours, que pour ceste fois ie delibere mettre en lumiere sur les moyens de bien embrider le cheual selon son naturel. Et ce qui est encores cause que ie n'ay passé plus outre, est l'assurance que i'ay que deffunct le Sieur Pyrré Anthoine Ferrare a trauaillé pour le moins trente ans, recherchant les perfectiones de tant de caueffons, seguetes, camarres, emboucheures, branches, & gourmettes, qu'il a peu descouurir: de maniere que sachant, comme ie fais, qu'il a esté non seulement des plus excellens Caualerices de son temps: mais aussi tres-capable en beaucoup d'autres belles & honnestes qualitez, (qui se trouuent rarement en vn seul Cheualier,) & principalement en la peinture, ie ne doute nullement que les descriptions & pourtraits, de son liure, ne paroissent sur tous ceux qui auront esté auparauant imprimez. Puis doncques qu'il ne se peut faire mieux qu'il a fait, & que ie me suis plus arresté aux bonnes regles de l'exercice, qu'aux particuliers moyens des brides extraordinaires, il me suffit de représenter simplement, à celuy qui recherchera mon auis, les communes proportions que ie garde en embouchant & embridant le cheual, & si le Lecteur ne descouure tant de subtilité qu'il desirera, pour le moins il se pourra assurer que mon imitation luy fera conseruer la bouche du cheual saine, entiere, droite, iuste, & l'appuy d'icelle en bon temperament, sans vser de plus grand artifice.





MAXIMES GENERALES

QV'IL FAUT OBSERVER

POVR BIEN ORDONNER

la bride du cheual d'escole.

CHAPITRE PREMIER.

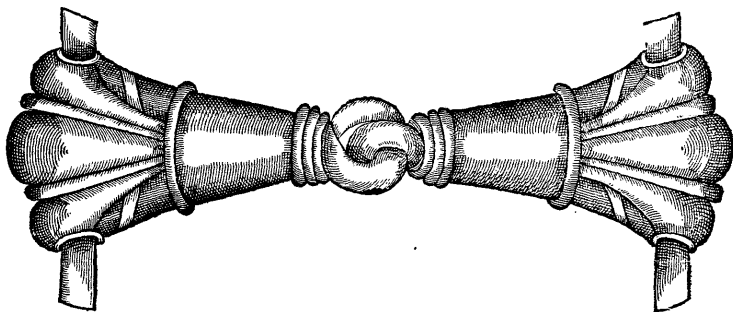


Les Caualerics moins sçauans en leur art, sont ceux qui entreprennent plus hardiment d'ordonner des brides extraordinaires, mesmement pour les cheuaux qui ont la bouche mal-aysee, quoy qu'ils ne les ayent veus, & sans en auoir autre cognoissance que seulement par le rapport de tels, qui le plus souuent n'ont en leur vie rien sceu de cest art, on peut en cela descouuir vne vraye ignorance ou presomption: car les meilleurs maistres se faillent souuent en la iustesse des brides, quoy qu'ils ayent veu & consideré à leur ayse, & plus d'une fois le cheual qu'ils veulent emboucher: c'est pourquoy on le doit premierement voir trauailler selon ce qu'il sçaura faire, ou pour le moins le recognoistre par le droict, en allant au trot, en galoppant, en courant, & à l'arrest: afin de pouuoir iuger par ses actions communes d'où procede la difficulté de la bouche: & faut necessairement tenir par maxime, que l'appuy plus propre à tous les plus beaux & necessaires exercices, que le cheual peut faire dessous l'homme, est celuy qui se trouue ferme & leger, c'est à dire, qui ne s'esbranle par les fermes, & diuers mouuemens de la bonne main, ny ne s'abandonne par la liberté d'icelle. Le Caualerice bien aduisé doit donc curieusement rechercher les moyens des brides bien considerées, pour asséurer & resoudre les bouches trop sensibles ou esgarees, esueiller ou allégerir celles qui sont sourdes & pesantes, ramener ou assujeter (entant qu'il se peut) celles qui sont trop fortes: & pour ce faire, il doit sçauoir qu'il y a en la bride quatre parties principales, qui sont l'emboucheure, l'œil, la gourmette, & la branche, desquelles dependent plusieurs effets differens, & ausquelles il est aussi necessaire d'observer separement beaucoup de proportions differentes, afin que tout ce qui sera ordonné pour loger dedans la bouche du cheual, se rapporte aux qualitez & formes de la fente d'icelle, des léures, genciuies, barres & escaillons, du canal, de la langue, & du palais: & que ce qui est dedié pour le dehors de la bouche, soit aussi propre à la forme de la barbe, & à celles de la teste & du col, ensemble à la capacité des membres, comme il se trouuera cy-apres expliqué par ordre.

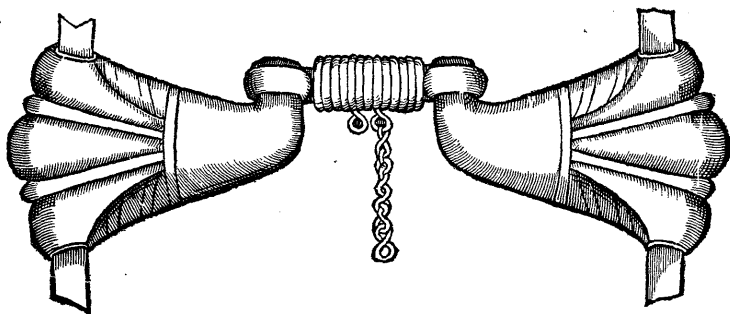
EMBOUCHEURES POVR LES CHEVAUX,
qui ont la bouche naturellement legere.

CHAPITRE II.

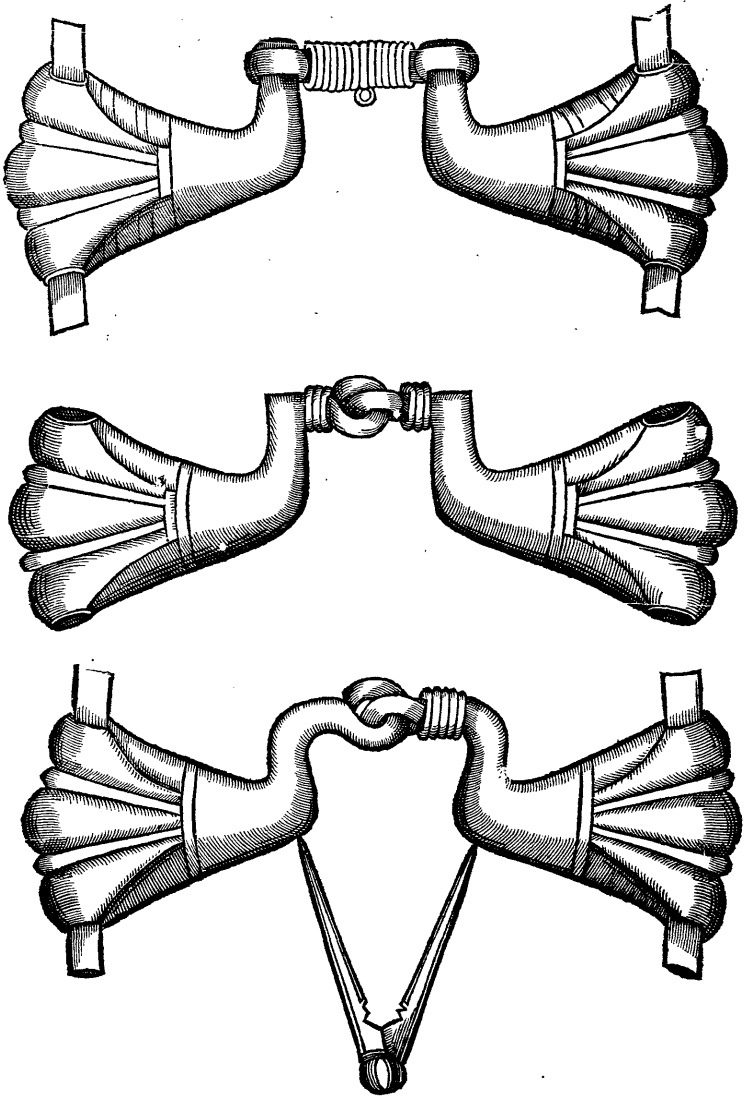
A PRES que le cheual fera allegery avec le simple canon, & libre pour le moins aux maneges de guerre, & qu'on aura bien consideré le naturel de sa bouche, si on cognoist que les barres soyent assez sensibles, & que la langue ne soit trop haute, ou trop grosse, ny les léures trop grandes, ou trop espaisées, ceste premiere escache luy sera propre pour quelque temps: à cause qu'elle appuyera esgalement par tout, sans beaucoup differer du simple canon.



Si en ceste premiere escache la langue ne peut auoir son mouuement assez libre, soit à cause de sa grosseur excessiue, ou pour n'auoir sa place naturelle assez spacieuse dedans son canal; ceste autre escache à demy-fourchette luy donnera vn peu plus de liberté, luy faisant aussi la bouche plus fresche & plus belle.

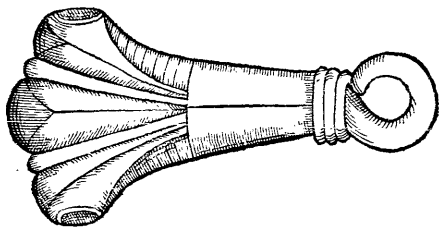


Et si ceste liberté n'est suffisante pour bien loger la langue, qui sera trop haute ou trop grosse, il faudra tenir la fourchette vn peu plus haute, ou faire la montee à la façon d'vn demy-pied de chat, ou d'vn col d'oye, selon ces autres trois pourtraits.

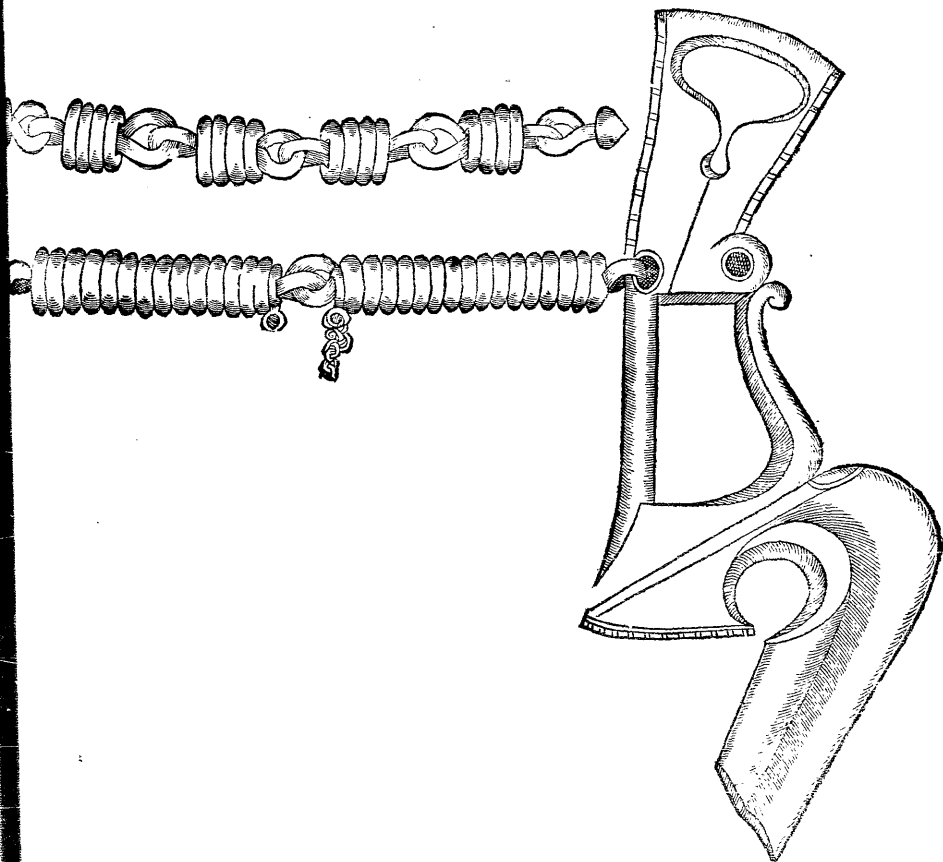


MAIS en ses emboucheures ouuertes, comme generally en toutes les autres qui se trouueront cy-apres figurees, il faut garder les mesures representees, & sur tout la distance des deux endroits, qui doiuent appuyer dessus les barres, & lesquels sont icy monstres par les poinctes de ce compas : car outre qu'ils reseruent la place limitee pour la langue, c'est aussi la proportion de laquelle despend le principal effect de l'emboucheure necessaire pour la legeresse & facilite de la bouche du cheual.

IL faut aussi particulièrement considerer en ces escaches, mesmement aux plus simples qu'elles laissent l'escailon plus libre que ne font la pluspart des autres emboucheures, à cause que leur forme va en diminuant depuis le banquet, iusques au ply du mitan & occupans par ceste diminution moins de place sur les barres, elles sont propres pour les cheuaux, qui ont la fente de la bouche petite, & que les barres n'en sont trop dures, ny trop charnues, pourueu que l'escache ne soit trop grosse au droict du chapperon, & qu'elle ait la forme de ce dessein.



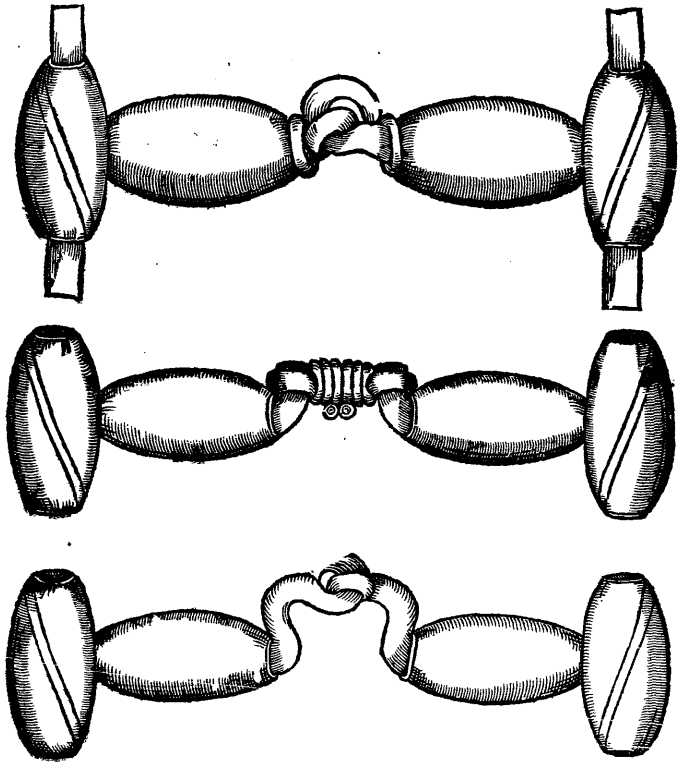
QUANT à la ceciliane, si la fente de la bouche est grande, ie suis d'aduis qu'on la face tenir à l'œil, par vn ply sans touret, & qu'elle ne soit que de deux pieces: & si la bouche est peu ou mediocrement fendue, la ceciliane ordinaire de trois pieces, qui tienne à l'œil par vn touret, luy donnera plus de plaisir, à cause qu'elle remplira moins & sera plus mouuante: comment qu'elle soit faicte, il faut bien prendre garde que les plis, tant des tourets que de la ceciliane, soyent si bien tournez & polis, qu'ils ne puissent blesser en façon quelconque la jouë du cheual, dedans ny dehors.



QUAND LA BOUCHE DV CHEVAL EST PEV
fendue, & que les barres en sont de leger appuy.

CHAPITRE III.

IL y a desia long temps, qu'on a laissé l'usage commun des emboucheures à oliues, parce qu'elles ne donnent point de liberté à la langue, ny d'espace vuide à la léure: toutesfois elles sont propres & aucunesfois nécessaires aux bouches, qui ont la fente si petite, que presque l'emboucheure ne trouue point de place, pour appuyer dessus la barre, sans toucher & offenser l'escailon. En telle occasion on peut vser des oliues, à cause qu'elles n'occupent pas beaucoup de place dessus les barres, ny aux genciues & léures. Et d'autant que la langue estant trop pressée, ne peut rafraieschir ny embellir la bouche, ny par consequent faciliter l'appuy de la main, il est nécessaire de donner ordinairement quelque montee à ses oliues, comme il se voit cy dessous: & par ce moyen le cheual qui sera naturellement leger à la main, & qui neatmoins aura la bouche trop petite, se trouuera mieux embouché que s'il auoit vne autre emboucheure, qui remplit dauantage: mais si les léures sont trop grandes ou trop espaisées, il y aura vne difficulté, à laquelle il faudra remedier, comme il se trouuera cy apres expliqué.



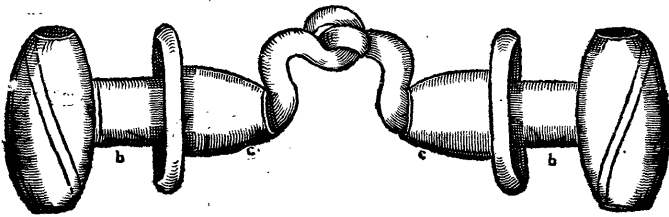
QUAND

QUAND LA FENTE DE LA BOUCHE DV CHEVAL est trop petite, & que les leures sont dures & espaisſes, quoy que les barres ſoyent aſſez ſenſibles.

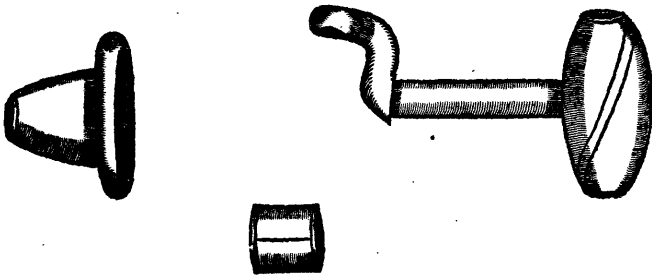
CHAPITRE IIII.



Le cheual qui a la bouche trop petite, a communément auſſi les leures dures & fort espaiſſes, & l'appuy des barres dur ou faux : toutesfois il ſ'en trouue auſquels ces imperfections de fentes & de leures n'empêchent pas que les barres ne ſoyent aſſez ſenſibles, pourueu que l'emboucheure, (quoy qu'elle ſoit douce) puiſſe appuyer nettement deſſus icelles, & au vray lieu où ceſt appuy ſe doit faire: & par ce que les oliues precedentes ne deſarment pas les genciues, mais pluſtoſt preſſent & eſlargiſſent les leures, & que par conſequent l'appuy en eſt plus dur, ou plus ſourd, il eſt neceſſaire en telle occaſion de faire l'emboucheure comme elle ſe void cy apres figuree: car la rouelle rangera la leure groſſe & importune, en la place void de la lettre b, & par ce moyen le point du c, qui eſt en la demie oliue, appuyera iuſtement & ſans difficulté ſur le vray lieu de la barre.



Si au lieu de ceſte demie oliue, il y a vne piece qui apporte la meſme forme, & celle de la rouelle enſemble, l'emboucheure en ſera plus ferme & plus iuſte: mais elle donnera moins de plaifir au cheual.

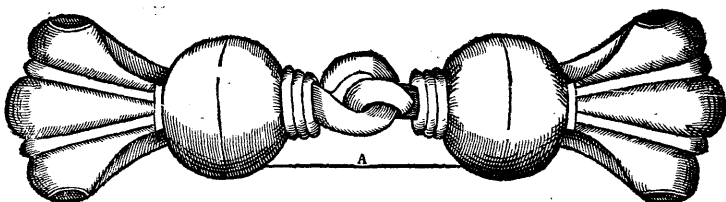


*QUAND LES PROPORTIONS DE LA BOUCHE
du cheual sont generalement bons, & que l'appuy en est
naturellement temperé.*

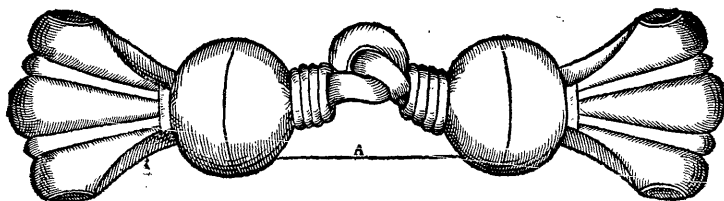
CHAPITRE V.



QUAND la bouche du cheual est bien proportionnee & de bon temperament, c'est à dire qu'elle n'est trop petite, trop sensible, trop charnuë, ny trop dure, l'escache à bouton qui se verra cy-apres figuree la deura bien emboucher: à cause que si la fente d'icelle bouche est assez grande, le bouton ou balotte appuyera dessus la barre, en la iuste place du vray appuy, sans importuner ny toucher l'escaillon: & si le temperament naturel de la barre & genciue, rend l'appuy commun à pleine main, ce bouton estant bien logé, apportera quelque subiecton & legeresse extraordinaire, sans rompre, meurtrir n'y offenser aucune partie de la bouche: & outre la commodité du vuide, qui se void entre la distance des deux boutos, le roulé mouuement d'iceux conuiera dauantage le cheual à s'esgayer par le plaisir de la langue, en la place limitee entre la ligne de la lettre a, & le ply du mitan de l'emboucheure: & si les léures & genciues ne sont naturellement trop, ny assez charnuës, la grosseur du chaperon de l'escache couurira, & garnira suffisamment ceste partie: tellement que toute l'emboucheure pourra appuyer par tout, sans laisser beaucoup de vuide inutile, ny offenser la bouche en aucun lieu.

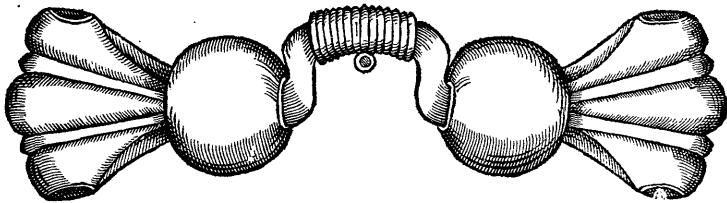
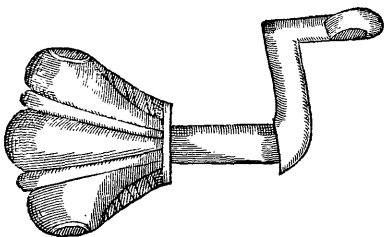
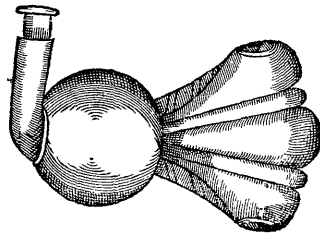


ET pour donner vn peu plus d'espace, & de plaisir à la langue, il sera bon de faire les emboucheures, de façon que les plis du mitan se trouuent plus hauts que l'ordinaire, comme il est icy representé: mais il ne faut pas que la montee de ceste liberte, soit plus haulte qu'elle se voit en ce dessein: car si elle l'estoit, toute l'emboucheure ensemble feroit vne action desordonnee, dont les boutons en trebuchant, ou en se serrant trop, donneroient occasion au cheual de tenir la bouche ouuerte, & de faire les forces.



AUOVS nomment la montee de ceste emboucheure, col rompu, les autres l'appellent: montant, l'vn mot est aussi propre que l'autre.

Si en exerçant le cheual avec ceste emboucheure à col rompu la langue se trouue encores si pressée qu'elle en deuienne enflée, & noire bluaistre, lors on luy doit ordonner vne espace plus grand, tout ainsi que j'ay dit aux emboucheures precedentes, & qu'il est encores icy figuré.



*AVTRES EMBOVCHEVRES POVR LES SVSDITES
bouches, qui ont l'appuy à pleine main, & qui sont
mediocrement fendues.*

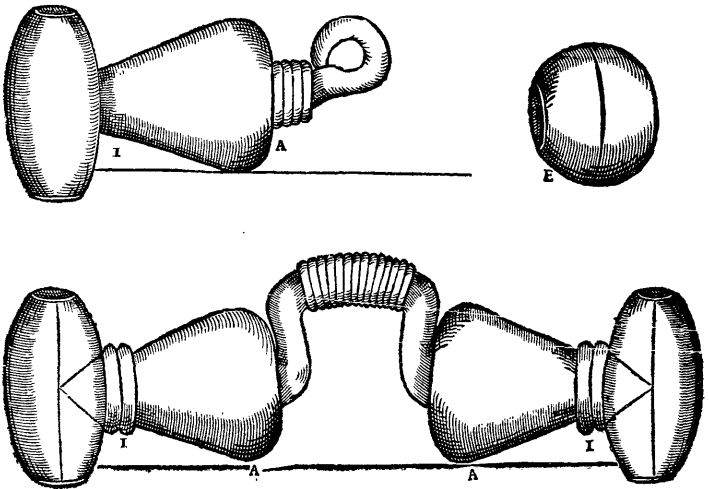
CHAPITRE VI.



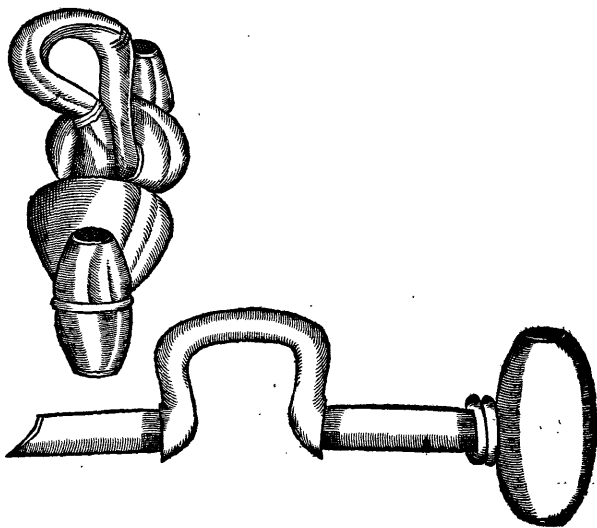
Il y desia dit au premier Liure, parlant des diuers appuys des bouches differentes, que celuy que nous nommons à pleine main, se doit entendre pour le mediocre, assauoir, qui n'est trop sensible ny trop dur, auquel les susdites escaches & balottes sont propres: & d'autant qu'il y a des cheuaux qui ont la langue grosse ou haulte, à laquelle ne se peut bonnemét donner place suffisante, qu'elle ne prenne occasion de sortir ou pédre hors la bouche, ou de faire tenir ordinairement la bouche ouuerte, mesmement quand la montee est si haulte qu'elle touche le palais trop charnu, ou qu'elle arriue pres d'iceluy; quand nonobstant ces imperfections les bar-

res font de leger & ferme appuy, il est bon d'vser de poires renuersees à l'emboucheure: parce qu'estant logees comme elles se verront en ces plus proches figures, elles peuvent donner telle place à la langue, qu'elle ne sera tant pressée, que soutenât trop l'emboucheure, & deffendant la barre plus que de besoin, l'appuy de la main en soit assoupy, & la langue ne trouuera tant de liberté qu'elle ne puisse aucunement soulager les barres & genciues, & n'aura beaucoup d'occasion de prendre & s'abandonner sortant de la bouche. Mais ces poires appuyeron vn peu plus fort dessus les barres que les balottes des escaches precedentes: à cause que la pance du fonds de la poire est plus abatue & plate à l'endroit de la lettre a, que n'est la rondeur de la balotte là où se voit la lettre e: ces poires donneront aussi plus d'espace à la léure, là où se voit la lettre i: toutesfois elles n'accompagneront pas assez la genciue bien proportionnee, parce que leur grosseur commence à diminuer trop pres de l'appuy, qui se fait dessus la barre: & en cela elles tiennent aucunement de la rudesse & incommodité des rouëles: c'est pourquoy il faudra appliquer ceste forme de poires aux bouches, qui seront plus solides que sensibles.

P O U R les bouches de la susdite forme & nature, aucuns vsent en ces poires renuersees d'vne emboucheure ouuerte & entiere: & pour moy, ie l'approuue communément pour fort bonne, pourueu que la montee soit proportionnee, comme elle est icy apres. Car outre les commoditez que la langue & les léures trouuent aux vuides, & concaitez qui se voyent au dessus de la ligne tiree sous ladite emboucheure, ensemble le ferme & principal appuy, que la plus haulte rondeur de la poire estant iustement logee, fait dessus les barres, aussi ceste forme d'emboucheure entiere, & par consequent limitee en sa mesure, apporte vne telle esgalité en son mouuement general, que la bouche esgaree ou falsifiée, en peut estre assuree avec le temps & la bonne main: au contraire de l'opinion de ceux, qui tiennent par maxime que les emboucheures entieres offensent plus les bouches, que celles qui se plient. Sur tout il faut bien prendre garde, que l'appuy des barres se face en cest emboucheure ouuerte & d'vne piece, à l'endroit où se void la lettre A, dessous la ligne.



Il y a de bons Caualerices, qui sont d'aduis que la summité de la montee de ceste emboucheure entiere soit pliee & renuersee du costé de la langue, ie l'approuue, assauoir quand il est necessaire de faire la liberte si haulte, que le palais en puisse estre touché, & importuné: car par le moyen de ce ply, ou tour le palais est garenty de ceste importunite: mais si la langue se peut passer de la montee extraordinaire, il me semble que c'est erreur de la renuerfer, parce que la langue en est d'autant incommodee, & que la seconde montee icy figuree n'est si haulte, qu'elle puisse toucher le palais.



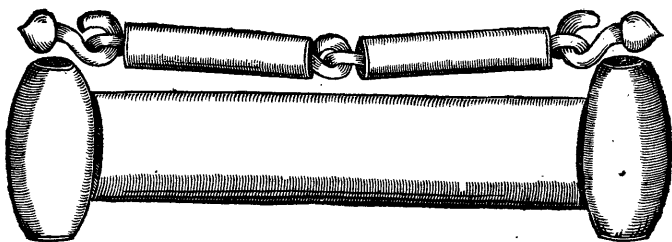
EN ces poires renuersee, on peut aussi vser des precedentes facons de libertez de langue telles qu'il sera necessaire, selon les occasions susdites.

POVR LES BOUCHES FOIBLES,
ou trop sensibles.

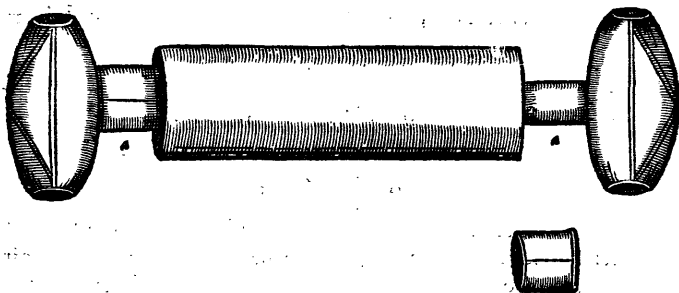
CHAPITRE VII.

IL y a des cheuaux, qui ont la bouche foible, ou tant sensible, qu'ils n'osent se resoudre au ferme appuy de la main: les vns pour ne pouuoir patir aucune incommodité dessus les barres & genciues: les autres craignant d'auoir la langue & les léures pressee: d'autres qui apprehendent trop la douleur de la barbe: tellement qu'il est fort mal-ayse & presque impossible de leur asseuer la bouche, la teste, ny le col, tant qu'ils sont faillis de tels soupçons. J'ay desia dict, parlant des plus consequens effects de l'exercice du galop: que les galoppades larges ou longues, & sans fougue peuuent seruir de principal remede à ses irresolutions d'appuy, & les raisons en sont assez clairement expliquees au premier & second liure. Mais pour monstrier les commoditez que l'emboucheure y peut apporter, j'ay voulu presenter la canne qui se trouuera cy-apres figuree, laquelle donnera plus d'occasion au cheual, qui craindra seulement la douleur des barres, de s'asseuer

sur l'appuy de la main, que ne feront toutes les emboucheures precedentes, tant à cause de la grosseur esgale & vnie, que parce que la langue, quoy qu'elle soit assez enfoncée dedans son canal, la soustiendra avec les leures, & par consequent les barres en seront d'autant soulagees; ioinct aussi qu'estant ainsi d'une piece, elle demeurera ordinairement en mesme situation dedans la bouche du cheual, quelque mouuement que face la main du cheualier.

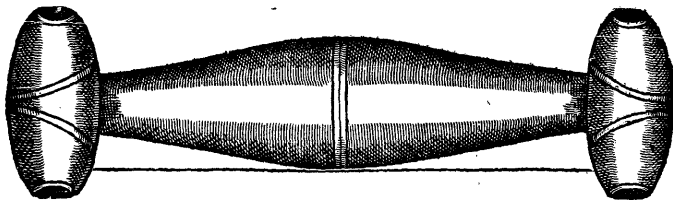


Et si d'adventure la bouche n'est assez fendue, pour receuoir ceste emboucheure, sans que les leures & les jouës en soyent incommodees, il faudra oster la ceciliane: & si cela ne suffit, on fera la canne en ceste autre forme, qui donnera communément moins d'appuy que la premiere: mais elle se logera plus aysement dedans la bouche peu fendue, à cause de l'espace vuide, où se voit la lettre A, auquel la leure trouuera peut-estre la place suffisante: & en ceste seconde canne on pourra oster aussi s'il est besoin la ceciliane, afin de tenir l'emboucheure plus haulte, laissant l'escaillon franc du dommage d'icelle, sans offenser ny incommoder la jouë du cheual.

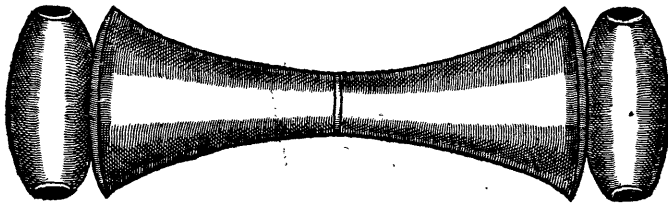


Si la langue du cheual est fort basse, ou menue, & que les barres soyent trop sensibles, la canne se peut faire de ceste autre façon, laquelle soulagera les barres plus que ne feront les deux premieres: à cause qu'estant ainsi pansue, elle appuyera d'auantage dessus le milieu de la langue, mais ne defarmera pas tant la barre, comme la precedente emboucheure qui perd sa grosseur tout à coup, pour donner place à la leure. Celle cy ne pressera pas beaucoup la leure, à cause que sa grosseur va en diminuant du milieu, iusques au ply du banquet. En fin ces cannes seront propres, iusques à ce que les

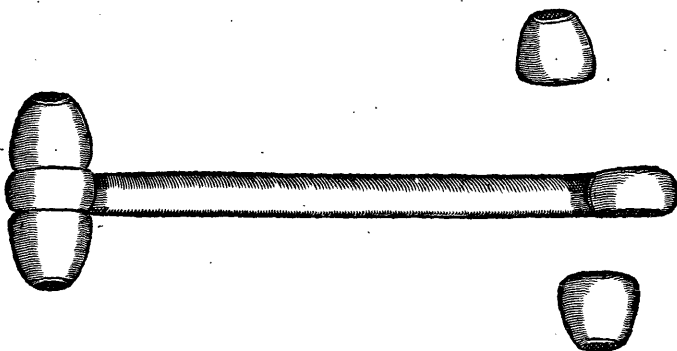
barres soyent fortifiees, & que le cheual soit assureé aux bons & fermes mouuements de la main du cheualier; & apres il faudra vsfer d'autres emboucheures, selon les diuerses proportions & temperatures de la bouche.



IL est aysé à iuger par ces explications, que ces cannes sont propres pour assureer, à l'appuy de la main, les barres qui sont offensees, ou trop delicates, quand la langue est assez basse ou menue, & qu'elle ne craint point le poix, & l'importunité de l'emboucheure, comme ie viens de dire. Mais quand elle est haulce, grosse, ou trop sensible, & que le poix de l'emboucheure l'eslargist, la noircist, ou la tourmente par quelque douleur, il est necessaire (au lieu de ces cannes) d'vsfer de ce campanel d'vne piece, car il pressera beaucoup moins la langue, & si ne laissera pas de resoudre peu à peu la barre trop sensible, au ferme, & temperé appuy de la bonne main.



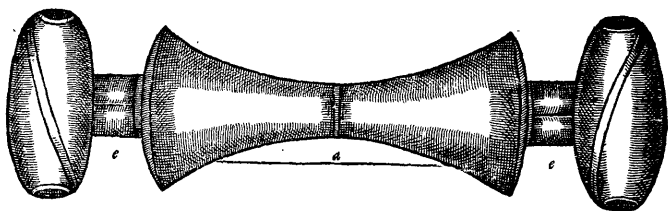
PAR ceste petite figure, on peut voir comme il faut que soyent faits les noyaux, & plis de toutes les susdites emboucheures entieres, afin que ces cannes & campanels se puissent micux faire separément.



b iij

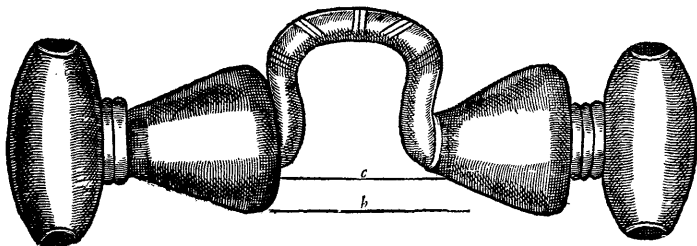
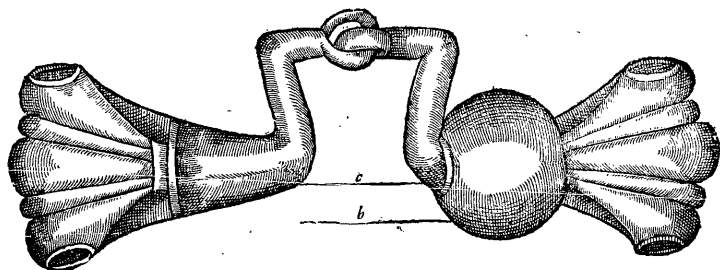
Troisième Liure

L'EMBOUCHEVRE cy-deuant figuree appuyera également par tout dedans la bouche: toutesfois si les léures en sont espaisies, cest autre campanel l'embouchera mieux, par ce qu'il donnera quelque espace libre à la léure, entre la hauteur du fonceau, & le ply du banquet, où se voit la lettre e, & par conséquent desfarmera d'autant la genciue: Et outre qu'il donnera ceste place à la léure, il pressera moins la langue à cause que les hauteurs & rondeurs des deux fonceaux, sont plus voisines: & ce iugement se peut faire par le vuide marqué a, qui est representé entre le mitan de l'emboucheure, & la ligne tirée au dessous.



O V T R E les assurances que le cheual trop sensible de bouche peut trouver aux proportions & situations de ses dernières emboucheures, il y a encores en icelles vne autre commodité considerable. Assavoir que quand on rameine la teste du cheual, ou comment que le cheualier tire les resnes à soy, le noyau de l'emboucheure tourne dedans la canne, ou le campanel d'une piece sans que l'une ny l'autre emboucheure roule dessus la barre, ny la langue, comme font le canon & l'escache: tellement que l'appuy se faisant par ce moyen avec moins de mouuement, le cheual s'y doit refoudre plus commodément. Toutesfois le canon & l'escache simples ne laissent pas de seruir aussi à dresser & assseurer la bouche offensée ou trop sensible. Quant aux cheuaux qui battent à la main, craignans extraordinairement la douleur de la barbe, ie remets l'explication des remedes au discours des yeux des branches & des gourmettes qui se trouueront cy-apres.

E N l'vsage des susdites escaches à bouton ouuertes, & mesmement des poires renuerfées, il faut tenir ordinairement la montee plus basse, que si l'emboucheure estoit simple & ordinaire, à cause que le bouton ou balote, & la grosseur de la poire, appuyans iustement dessus la barre, tiennent la montee plus haulte, d'autant qu'il y a de la ligne du b, iusques à celle du c, c'est à dire autant que l'endroit du bouton ou poire, qui appuye sur la barre, a de hauteur: & pour mieux faire comprendre ceste proportion, j'ay voulu ainsi représenter l'une moitié d'emboucheure avec le bouton ou la poire, & l'autre toute simple.



LA distance de ces boutons & poires est vne des mesures qu'il faut garder avec plus de recommandation, mesmement quand l'emboucheure est ouuerte: parce que ceste distance limite les endroits des barres, qui doiuent souffrir le principal appuy de la bride, & desquels endroits despend l'obeissance, subiection, legeresse, & fermette de la bouche du cheual, selon ce que le mors y apporter par sa iuste forme & proportion.

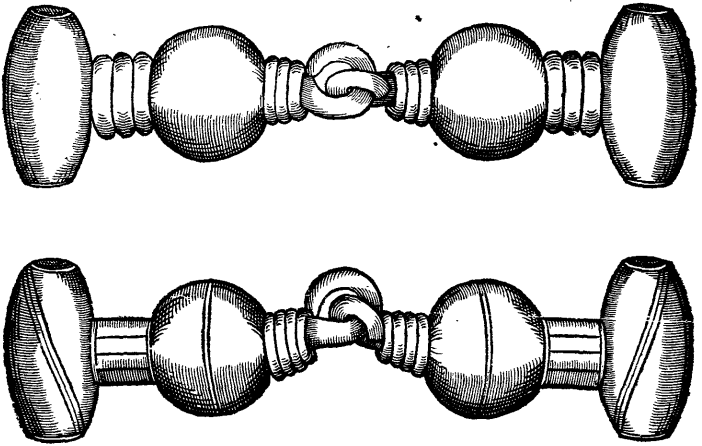
ET quoy qu'en ces occasions l'observation moins limitee, soit commune à la montee & liberté qu'on donne aux emboucheures: à cause que d'ordinaire en diuers cheuaux on trouue les langues plus dissemblables que ne sont les distances des barres, si est-ce que ie voudrois qu'on gardast generalement la haulteur de ces libertez pourtraittes, qui peut-estre semblerôt trop basses à quelques-vns: toutesfois s'ils sont bons Caualerices, ils cognoistront par la bonne experience, qu'il vaut mieux que la langue soustienne vn peu l'emboucheure, quoy que aucunesfois elle rende l'appuy de la main vn peu moins leger, que si ayant trop de liberté elle sortoit, & pendoit cōme abandonnee hors la bouche, ou que la montee, approchant trop du palais, donnaist occasion au cheual de tenir la bouche ouuerte: & pour rendre ceste explication plus facile, i'ay voulu ainsi représenter par ces figures la façon de bien mesurer telles proportions, tant aux escaches simples, qu'à celles à bouton.

IL faut tenir ces escaches grosses ou menues, selon que la bouche du cheual sera beaucoup, mediocrement, ou peu fendue, ou que les léures & iouës seront espaisées, ou tenues: & les grosseurs des poires se garderont aussi selon que la bouche sera beaucoup ou peu fendue, afin que toutes les proportions se rapportent si bien, qu'il n'y ay rien de contrainct, ny de confus.

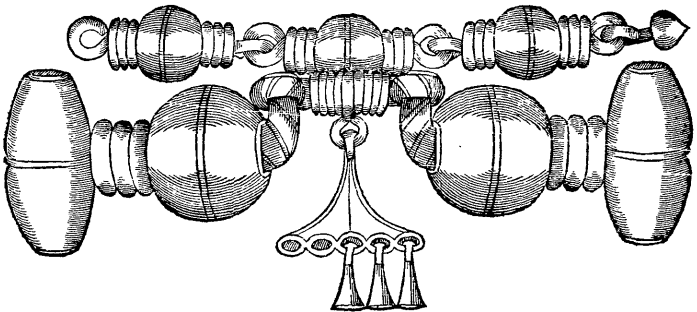
*QUAND LA BOUCHE EST MEDIOCREMENT
fendue, & que les barres sont assez sensibles & les léures trop espaisies.*

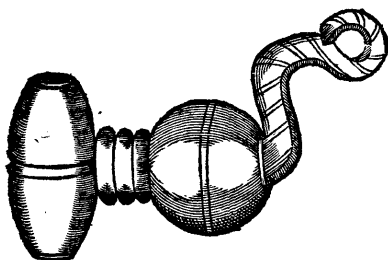
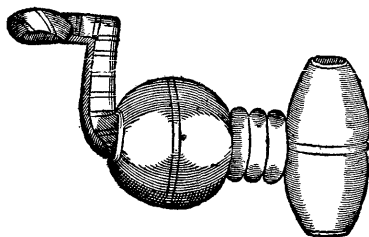
CHAPITRE VIII.

SI en l'usage des escaches fufdires, les léures du cheual s'elargissent au droit & au dessous de l'emboucheure, faisant comme vn gros bort hors la bouche, & derriere le banquet, cela môstrera qu'elles sont trop charnues: & que par conséquent la grosseur de l'escache les charge trop: mais quand tel cas aduiendra, il faudra entailler les boutons ou poires en vne emboucheure à couplet, afin que la léure trouue plus de place entre les boutons & le ply du banquet, comme il est representé par ces pourtraits.



Si la langue n'a quelque grosseur excessiue, ou autre imperfection extraordinaire, il se faudra tenir, selon qu'elle sera haute, aux proportions des precedentes montees & libertez, qui se voyent encores icy figurees. Et la barre estant trop despourueë de chair, ou la bouche fendue si hault, que pour la mieux garnir & remplir, il soit besoin de croistre ceste commune grosseur de balotte, il faudra considerer, en ce faisant, la proportion & nature des léures: afin que sans occasion necessaire, la grosseur extraordinaire de la balotte ne retranche trop la liberté de la léure, qui doit estre entre le ply du banquet, & la balotte.

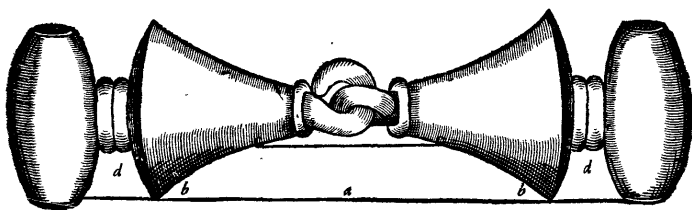




AVTRES EMBOUCHEURES PROPRES AVX BOUCHES qui sont un peu plus grandes que l'ordinaire, & qui neantmoins ont les barres assez sensibles, comme i'ay dict cy-deuant.

CHAPITRE IX.

LY a des bouches grandes & sensibles, qui pour bien gouster la vraye fermeffe de la main, veulent estre beaucoup remplies: quand cela est, il faut vler de campanels en ceste façon, à sçauoir si la langue est subtile, ou assez enfoncée en son canal, car autrement elle se trouueroit trop pressée.



LA plupart des hommes de cheual, tiennent que ceste emboucheure à campanels, donne beaucoup plus de liberté à la langue qu'elle ne fait, & se figurent ceste liberté en l'espace qui se void entre la ligne de la lettre a, & le ply du mitan de l'emboucheure: mais pour voir clairement en quoy ils se trompent, il faut considérer que la hauteur du fonceau du campanel, à laquelle ils prennent ceste liberté au point de la lettre b, n'appuye pas en lieu qu'elle puisse laisser tant de vuide, pour la place de la langue: car l'extremité de ceste rondeur, & grosseur, se loge entre la genciue & la léure:

& le point de l'endroit qui appuye dessus la barre, est celui auquel se void la lettre c, selon les vrayes proportions que les caualerics mieux fondez obseruent en la iustesse des emboucheures : tellement que presque il ne reste non plus de place pour la langue, qu'en vn simple canon. Quant au vuide qui est entre le fonceau du campanel, & le ply du banquet, où est la lettre d, c'est l'endroit où la leure doit prendre la place, tant pour desarmer la genciue, s'il est besoyn, que pour donner autant de moyen à l'emboucheure d'appuyer esgalement par tout sans incommoder ny offenser aucune partie en la bouche du cheual.

*EXPLICATION DV MOT ARMER SELON L'OCCASION
susedite, & la difference qu'on doit faire de la barre à la genciue.*

CHAPITRE X.

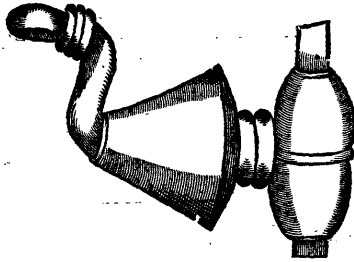


PAR ce mot armer, on ne doit pas seulement entendre l'action que le cheual fait en courbant trop l'arc du col, baissant le front, & appuyant les branches du mors contre la poitrine : cela se peut bien appeller armer, entant que le cheual ne donne iamais dedas vne trouppessee avec tant d'assurance, tenant le nez tant soit peu trop aduancé, comme quand le hault du front se trouue le premier : de sorte que par ceste action il semble que le cheual se mette en garde pour vouloir heurter, ou soustenir vn choc : c'est pourquoy on nomme ceste posture armer : toutesfois la pluspart des cheuaux, qui sont ordinairement telle contenance, monstrent par icelle les moyens malicieus, par lesquels ils defendent les barres, les leures, & la langue, en s'opposant aux bons effects de la bride, comme nous dirons en lieu plus expres. Mais quand on parle particulièrement des emboucheures, & de ce qu'on y met pour desarmer les genciues, cela se doit entendre, les moyens d'empescher que la leure trop grande, ou trop espaisse ne se loge entre la genciue, & enuiron l'endroit de l'emboucheure, qui doit appuyer & faire son effect aupres, & au dessus de l'escaillon. Et parce que plusieurs hommes de cheual prennent la barre, & la genciue indifferemment l'une pour l'autre, ie les aduise que pour mieux comprendre les iustes proportions de l'emboucheure, la genciue se doit entendre proprement tout ce qui est de plus solide au dessus de la sommité de la barre, descendant au fonds de la leure.

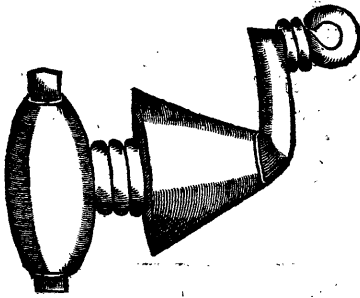
POUR reuenir à nostre emboucheure à campanel, ie rediray qu'elle pourra estre propre à refoudre la barre sensible, au ferme & temperé appuy de la main : à cause que le campanel remplit beaucoup, & porte esgalement par tout, & mesme qu'il n'a rien qui soit aspre ny raboteux, là où se voit en la susedite figure la lettre c, qui est le vray endroit qui doit appuyer dessus la sommité de la barre : & le fonceau d'iceluy campanel separe de la genciue la leure trop charnue, & la loge aysement entre soy, & le ply du banquet, en la place de la lettre d, tellement que gardant bien toutes ces mesures & proportions, le cheual qui aura la bouche de la susedite nature, s'en trouuera bien embouché, pourueu, comme i'ay desia dit, que la langue ne soit trop haulte, ny trop grosse : & si lon recognoist en ceste emboucheure que la langue n'y puisse trouuer la place suffisante, il luy faudra donner son espace necessaire par des montees, & libertez semblables aux precedentes, comme il se void en ces autres figures.

IL ya vne nature de leure, qui n'est pas trop espaisse : mais bien si large & si molle qu'elle couure & arme facilement la genciue, & se trouuant pressee par l'emboucheure, elle fait que la bouche du cheual demeure ouuerte, ou au moins amortie, & par

consequēt appesantir l'appuy de la main, à cause qu'elle empesche que ce qui doit appuyer dessus la genciue, ne peut prendre librement & nettement sa vraye place: or en telle occasion, ce campanel sera fort propre estant bien logé, parce que, comme i'ay dit cy-deuant, le fonceau d'iceluy met & arreste la léure entre foy, & le ply de l'emboucheure, qui acolle le banquet, & par ce moyen la genciue demeure nette dessous ce qui doit appuyer dessus icelle: & d'autant que d'ordinaire, ces leures sont les moins charnues, & celles qui laissent plus de vuide entre elles & les genciues, il faut aussi tenir le fonceau du campanel plus hault que si elles estoient plus espaiſſes, afin de les mieux separer de la genciue: mais sans telle necessité, ceste proportion figuree sera communément bonne.



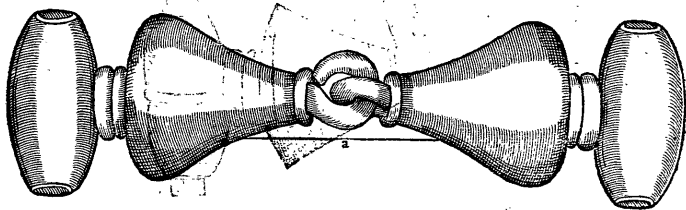
Si le fonceau de ce campanel est plat, il separera mieux la léure dure & espaiſſe de la genciue, sans la faire border en dehors: mais quand la léure est large & tenve, le fonceau voulté est propre à la desarmer, & remplir ensemble.



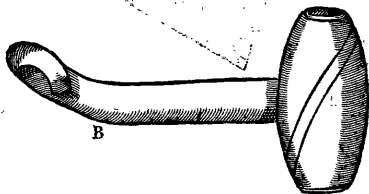
AVTRES EMOUCHEURES QUI SONT PROPRES
aussi pour les cheuaux, qui ont les barres sensibles, & la langue assez menue,
ou suffisamment enfoncée dedans son canal.

CHAPITRE XI.

Il y a ainsi que, comme j'ay dit cy-deuant, il y a plusieurs personnes qui pensent que le campanel simple & ordinaire donne beaucoup plus de liberté à la langue du cheual qu'il ne fait, aussi font-ils la mesme erreur en l'emboucheure des poires. Je ne veux pas dire que la langue ne trouue quelque soulagement en cest espace, qui se voit icy deffous entre la lettre a, & le ply de l'emboucheure: Mais à la verité c'est trop peu, pour estre dit liberté, comme il se peut comprendre par ceste figure.



Et s'il y en a qui pour accroistre le peu de liberté de ceste emboucheure ny autre, hors mis le simple canon, la font monter depuis le ply du banquet, iusques à celuy du mitan, l'action en fera faulce dedans la bouche du cheual: car la maschoire se trouuera trop pressée & ferrée par le dehors: tellement que pour bien asseoir l'emboucheure en son lieu plus propre, il est necessaire qu'elle soit droicte, depuis le ply du banquet iusques à l'endroit du B, qui est le point iuste & limité, où se doit faire le vray appuy sur la barre, comme il est icy representé. Mais passé ce point, on peut haulser le ply de l'emboucheure, s'il est besoin.



CESTE emboucheure donc se trouuera douce & plaisante pour le cheual, qui sera naturellement leger à la main, & qui aura la langue subtile: elle ne defarmera pas tant comme le campanel: mais embouchera plus proprement la bouche, qui ne sera trop fendue, & qui aura la léure bien proportionnée; & mesmes resoudra souuent à l'appuy de la main, les barres qui seront fort sensibles, à cause que la grosseur & rondeur de la poire accompagne plus doucement la descente de la genciue, que ne fait

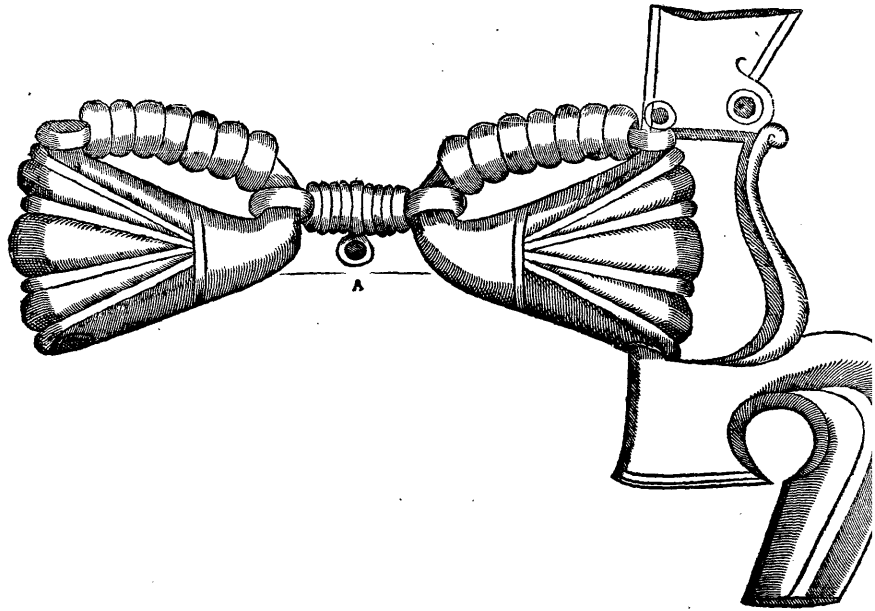
la forme du fonceau du campanel. Et pour donner place à la langue, qui se trouuera trop pressée sous l'appuy de ceste emboucheure, il faudra vser des libertez & montees cy-deuant figurees, hors-mis de celle à col rompu, qui selon les portraits precedés ne seroit suffisante, à cause que la poire estant logee en la façon qu'elle est cy-dessus representee, ne hausse pas tant l'emboucheure, comme fait la balotte, qui est entaillée aux escaches, & autres emboucheures, qui comme on a peu voir, representent les plis du mitan ou les montees plus hautes que l'ordinaire. Il faudra donc vser en la necessité des langues grosses ou trop hautes de ces campanels & poires simples & ordinaires, & des libertez & montees precedentes & plus commodes: gardant sur tout la distance des iustes endroits, qui doiuent appuyer dessus les barres.

AVC VNS tiennent ces campanels & poires de telle longueur qu'il n'y a qu'un fal, Fal, est à & quelques fois rien entre le fonceau ou grosseur d'icelles, & le ply du banquet: mais *dire en cest endroit un aneau ou patinoire.* quant à moy, ie n'vse pas souuent de telles proportions, parce que communément elles pesent & pressent avec tant d'incommoditez par les extremittez des grosseurs, que les léures s'elargissent, faisant comme vn gros bord, qui est aucunes fois estraint & offensé entre l'emboucheure & le crochet de la gourmette, de telle sorte qu'outre l'incommodité qui en procede, le cheual en fait vne contenance fort des-agreable. Ce qui particulierement me desplait dauantage des effectz de telles emboucheures, est qu'on voit paroistre les fonceaux des campanels, ou les grosseurs des poires, & mesmes l'escailion du cheual en est descouuert, chose tres-mal seante: car vne des particularitez qui embellist la bouche du cheual, est quand la léure se voit si proprement logee, qu'elle empesche de voir l'emboucheure: il faut aussi considerer en ces emboucheures, que tant plus on laisse d'espace pour la léure, tant plus faut-il faire les fonceaux des campanels, ou les culs des poires petits, parce que pour donner cest e liberte, on les approche tant des escailions, que sans ceste preuoyance ils en seront offensez ou incommodez.

QUAND LE CHEVAL EST LEGER A LA MAIN,
 & qu'il a la bouche fort fendue, & la langue assez basse.

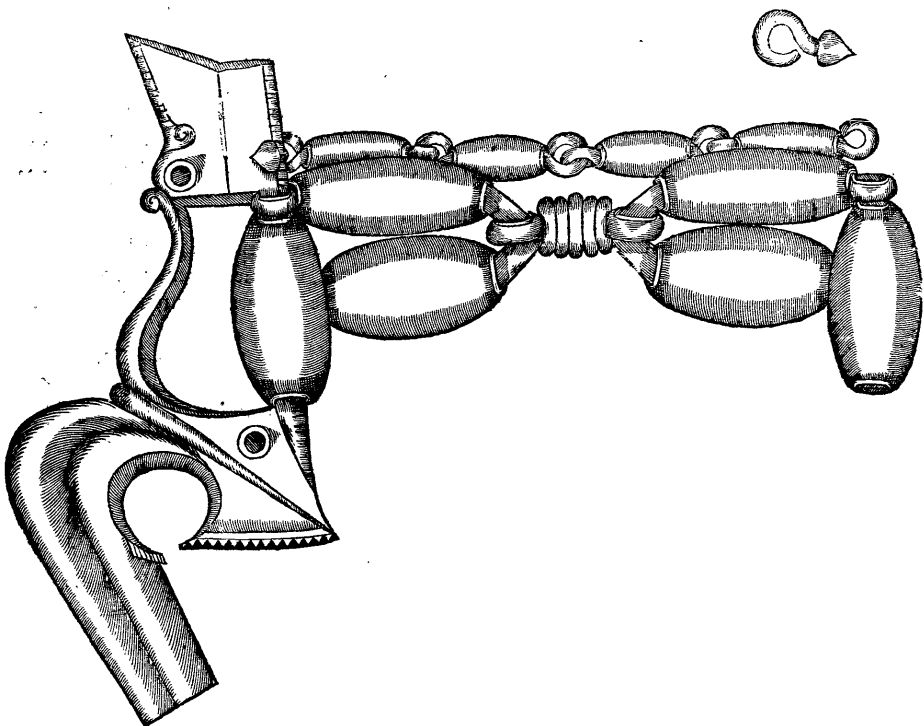
CHAPITRE XII.

Ly a des bouches fort fendues, qui ont les barres & genciues bien proportionnees, & de leger & téperé appuy, tant que l'emboucheure demeure en sa iuste place dessus les barres: mais aucunes fois estàs eschauffees elles boient la bride, & lors il se fait vn desordre qui desplace tellement toute l'emboucheure & la gourmette, que l'appuy en est du tout falsifié. En telle occasion, il est necessaire d'vser d'emboucheures qui remplissent assez. A quoy les imperiales, qui sont cy-apres figurees, apportent souuent beaucoup de commodité: parce qu'elles garnissent suffisamment depuis la place de l'appuy de la barre, iusques à l'extremité de la fente de la bouche.



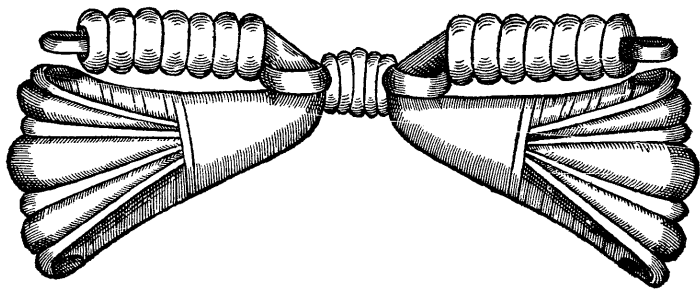
ON peut iuger par ceste figure, que si la langue du cheual est large, grosse, ou haul-
te, la distance qui se void entre les deux escaches, & celle de la ligne marquee A, iuf-
ques à la piece du mitan de l'emboucheure, luy donnera quelque commodité; & si
ceste piece du mitan est faicte comme ceste autre petite figure marquee A, la liberte
en sera vn peu plus spacieuse, & par consequent la bride plus plaisante.





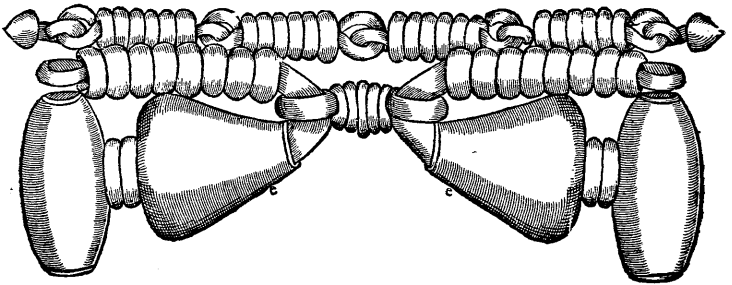
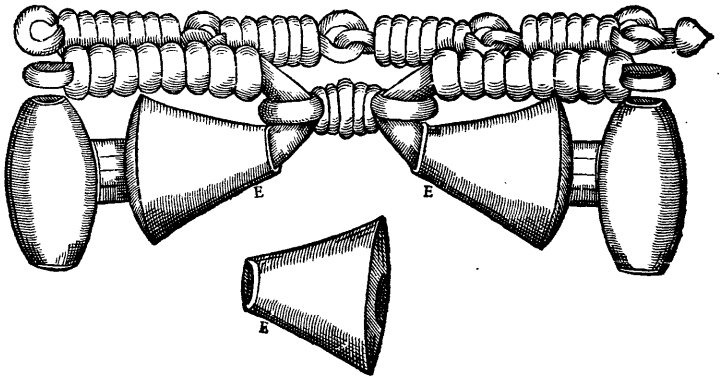
Ces deux emboucheures feront communément vn mesme effect, hors-mis que les oliues seront plus propres pour les bouches moins fresches, à cause qu'elles n'occuperont pas trop de place en leur ferme appuy, & aussi qu'elles rouleront par le mouuement de la langue: & les escaches emboucheront mieux les bouches esgarees & fort sensibles, parce que leur appuy se fera avec moins de mouuemens.

La difference qu'il y a de ceste emboucheure suyuant à la premiere imperiale, qui paroist estre du tout semblable, depend de la longueur de la piece du mitan & par consequent de la distance des deux escaches: & celles icy estans plus voisines, seront plus propres aux bouches estroictes de canal & de barres.

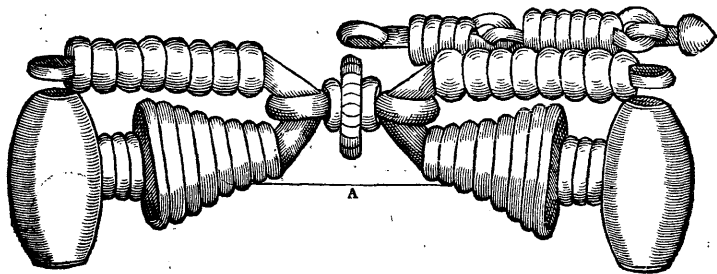


Troisiesme Liure

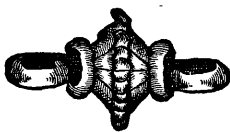
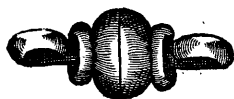
PARCE que deffous l'appuy des oliues & escaches la léure peut estre aucunes-fois trop contrainte, il se faudra seruir en telle necessité des autres imperiales à campanelles, ou à poires, qui sont cy-apres representees, lesquelles rempliront dauantage & plus proprement: à cause qu'elles donneront quelque place vuyde à la léure espaisse, & defarmeront d'autant la genciue: mais il faudra vser des poires aux barres plus sensibles: toutesfois ce n'est pas à dire que le campanel ayt rien de foy, qui puisse offenser la barre, beaucoup plus que la poire: car l'appuy principal de l'un & de l'autre, se fait indifferemment au poinct de la lettre e, qui est vn endroit où il n'y a rien de rude ny raboteux, c'est seulement parce que la poire accompagne plus plaisamment la genciue à cause de sa rondeur plus vnue: mais le campanel la defarme dauantage: & c'est vne maxime, que tant plus lon empesche que la langue, la genciue, ou la léure supportent l'emboucheure, tant plus la barre souffre viuement la dureté de l'appuy.



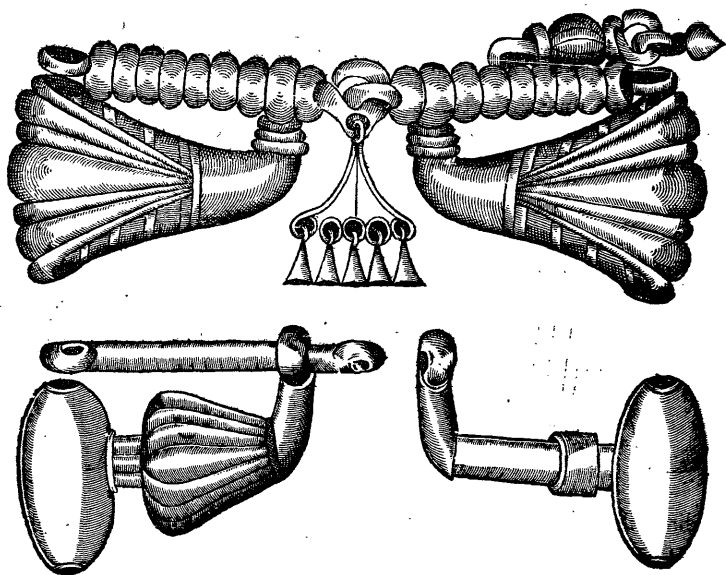
DONC QUES ces emboucheures donneront quelque liberté à la langue mouuante & subtile, & si elle est fort basse, on pourra entailler à la piece du mitan vne petite rouëlle, ou vne pommette qui luy apportera quelque plaisir dauantage; & aucunesfois la rouëlle estant assez haulte diuertira la langue trop longue, foible, ou pesante de sortir de la bouche, si elle y est accoustumee: mais la langue estant trop haulte, ces pommettes & rouëlles la presseront incommodément, & la feront deuenir noire, parce qu'elles occuperont la liberté, qui pourroit estre entre la ligne de la lettre A, & la piece du mitan de l'emboucheure, comme il est icy representé.



IE diray ailleurs les effets de ces campanels faillis, que ie n'ay mis en ce lieu que seulement pour accompagner la figure de ceste emboucheure.



SI aux susdites formes & temperament de fente, de barre, de genciue, & de léure la langue se trouue si grosse ou si haulte, qu'elle ne se puisse loger en la liberté de ces imperiales, sans estre trop pressée, il faudra lors vsfer des autres emboucheures ouuertes, & de deux prises, qui sont cy-apres figurees, proportionnant en icelles la monteé selon l'action & la haulteur de la langue, à sçauoir ny trop haulte, ny trop basse, & la piece qui doit appuyer dessus la barre, selon aussi la nature de la bouche, c'est à dire, ny trop rude, trop douce, trop grosse, ny trop petite.



POVR LES BOUCHES QUI ONT L'APPUY PLUS
dur, ou plus pesant qu'à pleine main.

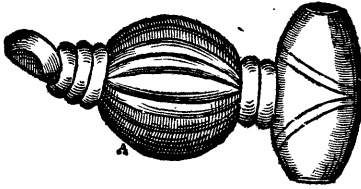
CHAPITRE XIII.

QVAND le cheual a l'appuy de la bouche plus dur, ou plus pesant qu'à pleine main, il faut considerer d'où procede ceste dureté ou pesanteur: car elle peut naistre de foiblesse naturelle, ou de quelque douleur particuliere & accidentale, qui le tiendra aux iambes, ou aux pieds, ou de trop de fougue & d'apprehension, ou à faute d'haleine, & aucunesfois seulement de confusion, ou de desespoir: quád telles imperfections ameineront la difficulté de la bouche, ie suis d'avis qu'on ayt, comme i'ay desia dit ailleurs, le premier recours au temps necessaire, à la bonne nourriture, aux remedes de la fanté, & après au moderé & bon exercice d'escole, bien & patiemment pratiqué, avec le simple mors à canon, & le caueillon, afin de disposer peu à peu le cheual aux bons effects d'une bride plus iuste, & plus artificielle.

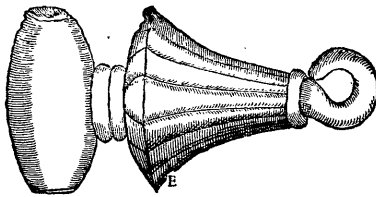
IL faut encores considerer que le cheual peut aussi-tost tirer ou peser à la main, à cause de l'espaisseur excessiue de la langue, ou des leures & genciues, qui deffendront trop les barres de l'appuy des douces emboucheures, que pour la dureté des barres.

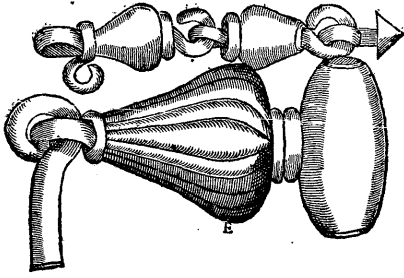
OR quand la barre, qui rendra l'appuy plus fort ou pesant qu'à pleine main, sera plus dure que trop charnue, & de mediocre haulteur, & que la langue ne sera trop haulte, ny les leures & genciues trop espaisés, on pourra vser de melons: car à cause

de leur grosseur & rondeur, ceste barre n'en fera si tost offensee qu'elle seroit de quelque autre emboucheure rude, qui remplit moins : & ces melons estans faits à costes arrondies, comme ils sont icy figurez, le cheual en pourra craindre l'appuy, & par consequent en rendra plus d'obeissance & de legeresse, que s'ils estoient vnis.



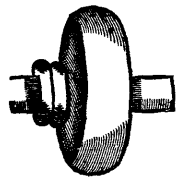
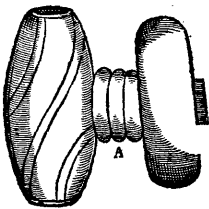
Si en ce melon la léure se trouue trop pressée, ou s'il est tant soustenu par icelle que le vray appuy de la barre en soit empesché ou falsifié, le campanel ou la poire gaude-ronnee, qui se verront cy-apres, desarmeront beaucoup dauatage, & garniront commodément la bouche fort fendue, mesmement si elle n'est trop charnue : & la poire fera moins rude que le campanel, pour les raisons cy-deuant deduites, sur le propos des emboucheures precedentes : & pour esclarcir ceux qui voudront bien scauoir laquelle de ces trois dernieres pieces offense plus la barre, ie diray que c'est presque indifferent : car si le melon par sa grosseur & rondeur appuye plus amplement dessus la barre au droit de la lettre A, le campanel & la poire accompagnent mieux la descente de la genciue, iusques au poinct de la lettre E : & partant la barre n'est presque ny plus ny moins offensee de l'vne de ces emboucheures, que des autres, hors-mis que d'autant que le campanel desarme plus que la poire, ny le melon, il doit aussi appuyer dessus la barre & genciue plus viuement, c'est à dire, avec moins d'empeschement, & cela le peut rendre aucunement plus fort. Toutesfois si l'extremité du fonceau, là où se void la mesme lettre e, descend si bas qu'il puisse faire vn second, & assez ferme appuy au fons de la genciue, la barre en fera d'autant soulagée. C'est vne proportion particuliere, que i'expliqueray mieux en lieu plus expres.





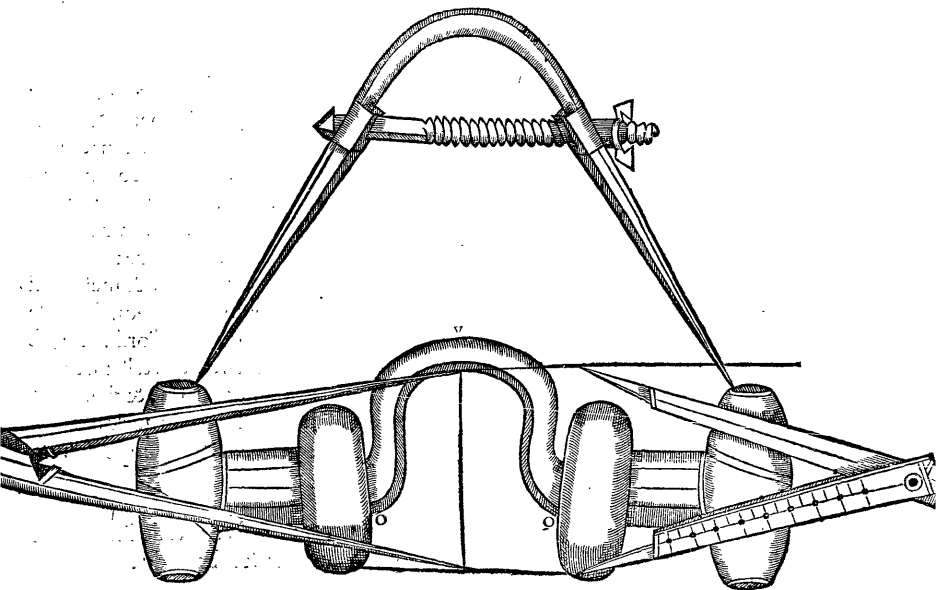
CESTE poire ainsi gauderonnee se peut mettre à la renuerse pour la commodité de la langue, selon les occasions que j'ay desia dit au discours des premieres poires: mais à cause des gauderons, l'emboucheure en fera fort rude. Voyla pourquoy ie n'approuue pas qu'on en vse, si le cheual n'a la bouche extraordinairement grande, & la barre fort espaisse, & presque insensible: quant aux campanels vnis ou gauderonnez, ie ne suis non plus d'avis qu'on les renuerse: car sans doute le trenchant & ioin-ture du fonceau offensera trop la barre & la genciue, si l'emboucheure est iustement située dans la bouche du cheual: & si la distance de ces campanels est trop spacieuse, l'appuy trebuchera & coulera par le dehors des barres, & par consequent aussi se treu-uera faux.

QVAND la dreté extraordinaire des barres vient d'abondance du chair, ou autrement de leur excessiue espaisseur, & mesmement si elles sont fort basses, les rouëlles d'icy apres seront aucunesfois propres à telle forme & temperament de barres: par ce que ces rouëlles estans plattes & assez haultes, elles appuyeront plus viuement, & à cause aussi que les léures se trouueront placees & arretees en ce vuide, qui se voit au lieu de la lettre a, de sorte qu'elles ne pourront deffendre les barres: mais ie n'entends pas que pour cest effect on face communément les rouëlles plus haultes, ny plus plattes qu'elles sont icy figurees: au contraire ie blasme l'vsage de celles, qui par leur haulteur & viuacité meurtrissent & vlcèrent les barres & genciues.



a de liberté, tant plus la barre & genciue souffre viuement la violence de l'appuy de l'emboucheure, il ne faut pas seulement proportionner la montee de la liberté selon la haulteur de la langue: mais elle se doit aussi rapporter au temperament de la barre:&, comme j'ay dit ailleurs, ces montees se doyent mesurer au poinct là où se fait l'appuy dessus la barre:& pour compasser iustement les haulteurs qu'on voudra donner aux libertez de la langue, en faisant les portraits, il faut tirer les lignes qui se verront cy-apres en la prochaine figure, & garder l'ordre des poinets monstrez par les compas:& pour verifiser les mesures iustes de la bride, qui aura esté ordonnee, ou telle autre qu'on voudra, il se faudra seruir d'un peu de fil ou ficelle, au lieu des lignes representees. On pourra voir aussi (en la mesme figure) par la demonstration du compas plus hault, comme lon doit mesurer la largeur generale de l'emboucheure.

POUR bien loger dedans la bouche du cheual, non seulement ces rouëlles, mais aussi les balottes, melons, & poires renuerfées, il faut recognoistre soigneusement la distance des barres, & sur tout leurs haulteurs: & tant plus on les trouuera haultes, tant plus faudra-il tenir les rouëlles basses, espaisfies, & arrondies, ou haultes & plattes, selon que les barres seront basses: car si on vçoit d'une rouëlle fort haute sur vne barre assez releuee, l'emboucheure se trouueroit trop voisine du palais: & si la rouëlle estoit trop platte, l'appuy en seroit si aspre qu'il en blesseroit & falsifieroit la barre, & toute la genciue: à cause que les barres haultes sont cōmunément les plus sensibles & delicates, d'autant qu'elles sont moins pourueës de chair que les basses, & que par leur haulteur elles donnent plus d'espace & de commodité à la langue en son canal:& par consequent soustiennent l'action de l'emboucheure avec moins de soulagement; c'est pourquoy elles doiuent estre plus conseruees: & au contraire les plus basses sont d'ordinaire comme insensibles, parce qu'elles sont trop rondes, espaisfies, & charnues, & que par ces imperfections la langue ne pouuant auoir espace suffisant en son canal, ayde beaucoup à telles barres, pour soustenir & endurcir l'appuy de l'emboucheure, mesmement quand elle n'est point ouuerte. Et pource on doit aucunesfois emboucher la bouche de ceste nature avec des rouëlles plattes, pour rendre leur appuy plus fort:& assez haultes, pour laisser la langue plus libre.



LE bon homme de cheual iugera facilement par ceste emboucheure figuree, que en toutes les montees & libertez, la commune mesure qui se compasse faisant vn des poinçts du compas, là où se voit la lettre o, & l'autre à la lettre v, est faulſe ſans aucun doute: car l'appuy de la barre ne se fait pas à l'endroit de la lettre d'embas, ny la langue ne peut arriuer à celuy de la lettre d'enhaut.

IE ſçay que l'espace de la liberté, qui se voit entre ces roüelles se trouuera plus large que la premiere mesure: mais c'est parce que faisant leur effect avec plus de violence que les emboucheures precedentes, elles doiuent appuyer plus sur le dehors de la barre, & pour ceste raison, j'ay dit qu'elles sont propres aux barres espaisſes, dures & basses: & pour empescher qu'elles ne tres-buchent hors la genciue, à cause de ceste largeur de liberté, il faut qu'elles soient en taillees vn peu en biais, comme il est representé en leur figure: & nottamment ie diray encores sur ce propos, que si le cheual tire ou pese à la main, & que la bouche se blesſe facilement, il est necessaire d'augmenter discrettement la rudeſſe & subiection de la gourmette, soit en la forme, ou en la mesure: & si la barbe est trop sensible, & l'interieur de la bouche assez solide, il faut par conſequent que l'appuy de la gourmette soit doux, & celuy qui se fait sur la barre assez fort, pourueu qu'il n'en blesſe aucune partie. L'expliqueray ailleurs la difference des gourmettes, & celles que i'approuue plus pour mon vſage.

RECEPTE PRINCIPAL, POVR BIEN LOGER SVR LA
barre, la partie de l'emboucheure propre pour le vray appuy de la main.

CHAPITRE XIII.



L n'est celuy qui se meſle de bien emboucher le cheual, qui ne soit ſoigneux de chercher les moyens d'appuyer l'emboucheure deſſus les barres, enuiron vn petit demy-doigt plus haut que l'eſcaillon: mais tous les Caualerices ne ſçauent pas bien le poinçt du iuſte lieu, auquel se doit faire ce vray appuy, meſmement quand l'emboucheure donne liberté à la langue, soit eſtant ouuerte, ou par la hauteur, ou groſſeur de ce qu'ils veulent loger deſſus la barre: & la pluſpart de ceux qui ont plus de ſubtilité, taſchent par leur industrie de limiter ceſt appuy, iuſttement deſſus la ſummité & le trenchant de la barre: qu'il ſoit ainſi, ils veulent que les poinçts des endroits de l'emboucheure, qu'ils dedient pour la iuſteſſe de l'appuy, n'ayent communément qu'vn pouce de diſtance de l'vn à l'autre, laiſſant ceſt eſpace pour la liberté de la langue: mais en ceſte meſure ils peuuent faire vne erreur fort grande. Car il faut conſiderer la proportion naturelle de l'os de la maſchoire du cheual, lequel, comme lon peut voir par l'anatomie, eſt caué en ceſte partie par le dedans, afin de donner à la langue la place que nous nommons le canal, & par le dehors, il eſt comme demy rond, & au haut de la barre du coſté du canal, l'extremité de l'os eſt preſque trenchante, à cause que c'eſt l'endroit auquel le canal commence ſa concauité, & meſmes il en eſt moins charnu qu'en autre part. Or ſi le plus fort appuy de l'emboucheure ſe fait deſſus ceſte partie plus haute, ſans doute le peu de chair qu'il y a d'ordinaire, ſe trouuant fort preſſee entre le trenchant de l'os & le fer, aucunes fois ſera tellement offenſee, que la douleur contraindra le cheual à tenir la bouche ouuerte, & cherchant les moyens d'eſquiuier & deſrober les barres, ſera ſouuent les forces ou quelque autre contenance deſagreable, qui teſmoignera le deſplaiſir qu'il receura en l'importunité, & incertitude de ceſt appuy.

IL faut donc que le principal appuy de l'emboucheure ſe face preſ de l'eſcaillon, ſans le toucher, & en ceſte demy-rondeur, qui eſt au haut de la barre du coſté de dehors

hors : mais tout ainsi qu'on doit euter que cest appuy ne se face directement dessus la partie trenchante, là où le canal commence sa concauité, il se faut aussi bien garder de faire l'appuy, tant à l'extremité du dehors de la barre, que l'emboucheure puisse trebucher dessus le bas de la genciue : car la situation de l'emboucheure en seroit faulse, & par consequent son appuy desordonné : & pour mieux garder la commune iustesse de ceste mesure, ie l'ay voulu obseruer en toutes, ou en la pluspart de ces emboucheures figurees.

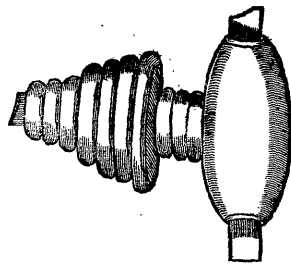
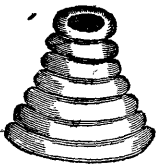
EMBOUCHEURES PROPRES AVX CHEVAUX QUI ont les barres haultes & dures, & la bouche seche.

CHAPITRE XV.



QUOY que j'aye dit cy-deuant que d'ordinaire les barres haultes sont les plus sensibles, si est-ce qu'il se trouue aucunesfois des chevaux, qui de leur naturel ne laissent pas pour ceste haulteur, de les auoir dures ou encallies par accidents, sur lesquelles on ne doit que par grâde necessité appuyer balottes, rouëlle, poire renuersee, ny autres pieces, qui par leurs formes tiennêt l'emboucheure releuee : car si tel

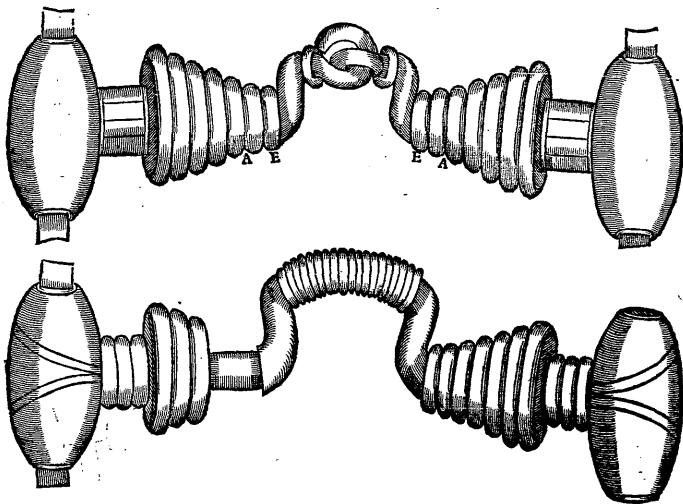
appuy se faisoit iustemēt au hault de la barre de ceste nature, il en seroit trop violant, à cause qu'il ne pourroit estre soustenu, ny accompagné de la genciue, (estant trop droite) ny la léure, ny mesmes que fort peu de la langue : & si l'appuy en estoit fait sur la rondeur du costé hors la barre, l'emboucheure trebucheroit facilement en descendant par la genciue, n'y trouuant place suffisante pour s'arrester assez fermement. En telle occasion le campanel gauderonné & precedent sera propre aussi cest autre *Fally, fait* campanel fally, parce qu'en appuyant dessus la barre il accompagnera aucunement *à fals, ou* la descente de la genciue, estant ainsi fait en grossissant par le dehors : & selon que la *rouëlles.* léure sera large, espaisse, ou platte, il luy faudra laisser son espace necessaire, ostant ou adioustant vne piece en ce campanel fally, qui est icy figuré ; & outre que ceste emboucheure garnira proprement telle barre & genciue, elle rendra souuent par ses mouuemens roulez la bouche fraiche, pourueu que la langue ne soit naturellement immobile, & qu'elle ayt sa place & liberté suffisante.



IL semblera peut-estre à quelqu'un que selon les proportions precedentes la distance de ces campanels fallis soit trop estroite, à cause qu'ils appuyeront dessus l'endroit extreme de la barre, que j'ay cy-deuāt reserué : mais ie veux aduertir ceux qui seront en ce doute, qu'en ceste exception il n'y a point de danger que ce campanel, appuyant dessus la barre, ariue iusques au bord du canal, parce qu'estant formé en grossissant par le dehors, il accompagnera la proportion de la genciue en telle sorte, que le plus ferme appuy de l'emboucheure se fera aux lieux de la lettre A,

representez en ceste autre & prochaine figure, & par consequent la barre sera entierement garnie, sans que l'endroit extreme de la lettre E, puisse trop presser la partie plus sensible de la barre qui, comme i'ay dit, finit sa demie rondeur par la concavité du canal. Suyuant ces raisons il est permis en ceste necessité de faire l'appuy de ce campanel en courant & traufferant du tout la barre & gencieu.

CE campanel sally paroistra aussi plus rude que ceux qui sont gauderonnez en long, à cause qu'il est de plusieurs pieces plattes, & gauderonnees: mais ce fera tout le contraire: en quoy il faut considerer que les rouëles appuyent au long de la barre, & que les gauderons des campanels precedents la traufferent, & partant l'appuy en est plus violant: toutesfois ceste difference n'est pas grande, pourueu que les extremitiez des rouëles, comme des gauderons, soient bien arrondies, que leur largeur soit esgale, & que les campanels ne soient plus petits que les poires. Car quoy que plusieurs tiennent que les emboucheures, auxquelles il y a moins de fer, soient les plus douces, si est-ce que l'experience nous apprend assez, que communément celles qui remplissent dauantage, offensent moins les barres; i'entends si le subiect des appuys en est semblable: voila pourquoy l'appuy de la bride se doit faire d'ordinaire avec moins de fer dessus la barre espaisse, & trop charnue, que si elle estoit haulte & sensible.



CE dernier campanel se pourra faire entier, & gauderonné en rond, de façon qu'il semblera estre de plusieurs pieces: mais parce qu'il aura moins de mouuemens, il donnera moins de subiect à la bouche seche de se rafraischir & humecter.

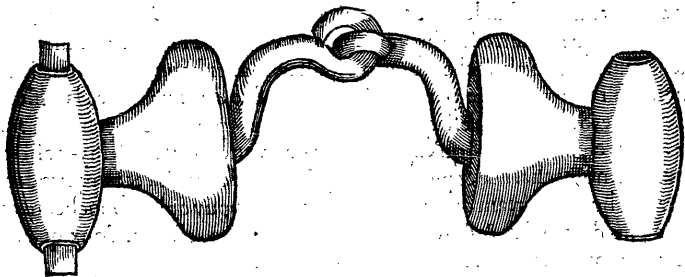
QUAND LES BARRES SE ROMPENT, OV
*meurtrissent facilement sous le ferme, & temperé appuy de
 l'emboucheure, mesmement quand elle est ouuerte.*

CHAPITRE XVI.



EST vn grand desplaisir au Caualerice, quand d'aussi tost qu'il veut ramener & mettre en bon lieu la teste du cheual qu'il exerce, ou qu'il le veut resoudre à vn ferme & temperé appuy de bouche, il en void sortir le sang, ou qu'il sent à la main quelque mouuement faux & irresolu. Aucunesfois cela procede de la haulteur excessiue, ou de la delicatelle naturelle de la barre: car par ceste haulteur superflue, le canal se trouue plus creux, auquel par consequent la langue se loge si commodément, qu'elle en est moins contrainte de soustenir, s'il est besoin, l'appuy de l'emboucheure, quoy qu'elle soit fermee. D'autre-part les barres haultes sont d'ordinaire les plus sensibles, parce (comme i'ay desia dit) qu'elles sont moins charnues, que celles qui sont basses. Ceste tendresse extraordinaire de barre peut naistre aussi des meurtrisseures & vlceres, que la diuersité des emboucheures mal ordonnees y auront fait si souuent, que les cicatrices n'en auront peu estre bien consolidees en si peu de temps que le Caualerice impatient se fera faict à croire.

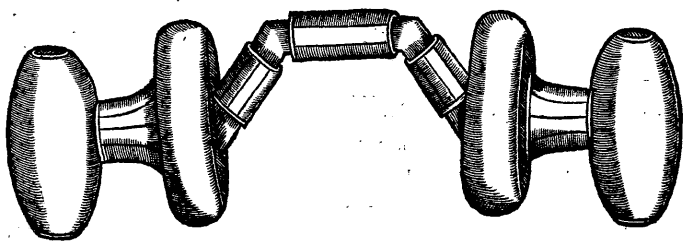
LES mesmes imperfections peuuent aussi venir de ce que la langue estant trop haulte ou grosse, aura esté si fort pressée par les emboucheures fermees & trop platées, qu'elle en sera esbreechee, & ordinairement vlcerée; ou quád les léures auront esté trop estraintes ou bleesées par des pieces mal polies, ou mal iointes. Il faudra donc bien iuger la cause de ce sang, & du battement de main: Et si ceste delicatelle de barre ne procede que du propre naturel, on vsera du simple mors à canon, ou des canes & autres emboucheures precedentes, que i'ay representé plus propres à la tendresse de la bouche, iusques à ce qu'elle soit assuree aux fermes mouuemens de la bonne main: ou si la barre qui estant saine auroit peu souffrir naturellement & sans incommodité, vn ferme appuy, se trouue corrompue par les vlceres souuent suruenus, ou par les cicatrices mal guaries, ces emboucheures plus proches leur apporteront commodité & soulagement: d'autant que par la haulteur des demy-paires, & à cause de leur distance extraordinairement eslargie, l'appuy principal d'icelles se fera par le dehors de la barre dessus le fons de la genciue: de sorte que par ce moyen la barre sera garantie de la pesanteur & incommodité de l'appuy de telle emboucheure.



Si l'irresolution de l'appuy de la bouche ne vient que de la langue, ou de la léure offensées, il suffira de leur donner, comme i'ay desia dit en autres diuers lieux, telle

place au mitan de l'emboucheure, & contre le ply du banquet, qu'elles puissent estre garenties de l'incommodité, & de la douleur qui contraindra le cheual à caindre la bride, & à battre à la main.

OR en ces demy-poires logees, comme elles sont icy deuant figurees, il faut considerer vne difference notable: assauoir que si elles ne font que desarmer la genciue de la barre trop espaisse, ou trop grande, le principal appuy de l'emboucheure en sera incertain, & offensera tousiours la barre mal saine & corrompue: mais si les demy-poires sont assez haultes, pour appuyer dessus le fonds de la genciue, la barre en pourra estre d'autant soulagee. Je sçay bien que cest appuy est extraordinaire, & que sans necessité il ne se doit pratiquer: toutesfois i'ay autresfois eu en ma charge des cheuaux qui auoyent les barres trop haultes, trop sensibles, ou trop proches l'une de l'autre, lesquels ayans plusieursfois refusé les commoditez de maintes brides differentes, & iustement proportionnees, il a fallu que ie les aye embouchez de façon que pour vn temps l'appuy de l'emboucheure se soit entierement fait par le dehors au fonds de la genciue, sans que chose quelconque ayt touché le dessus de la barre; & par ce seul moyen ces cheuaux ont en fin porté la teste & le col en belle & bonne posture, & mesmes ont obey legerement, aux fermes actions de la bonne main, quoy qu'il semblaist à voir leurs mors, qu'ils fussent mal ordonnez, & qu'ils trebuchassent au dehors de la barre, à cause de la distance des demy-poires ou rouëlles, qui estoit beaucoup plus large que l'ordinaire: & voicy le dessein d'une emboucheure, qui semble estre faulse, avec laquelle i'ay assureé vne bouche la plus estroite de barres, plus corrompue, & en tout mal-aysee, qu'on eust sçeu voir.



EN ceste occasion la haulteur & grosseur de ces rouëlles & demy-poires, se doit obseruer selon que la barre sera haulte, tant afin qu'elle ne reçoie aucune incommodité, à faute que l'emboucheure ne soit soustenue assez hault, que pour euitter que la genciue soit trop violentee par la haulteur superflue des rouëlles: & la difference des effets de ces deux appuys est que la rouëlle sera propre pour la genciue, moins haulte & plus espaisse, à cause qu'elle appuyera plus viuement: & la demy-poire pour celle qui sera moins charnue & plus sensible, parce qu'elle garnira & remplira dauantage par le dehors & partant on peut aussi iuger que l'appuy de l'emboucheure, qui se fait avec plus de grosseur & de rondeur vnice & bien polie, est plus doux que celuy, qui occupe moins de place dans la bouche du cheual.

QUAND LA LANGVE EST TROP HAULTE, LE palais trop charnu, & la maschoire fort estroite.

CHAPITRE XVII.

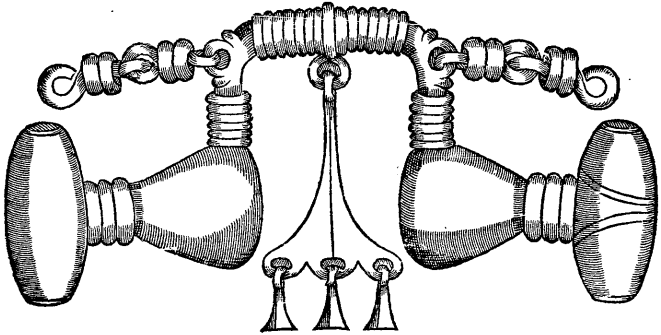


NE des plus grandes difficultez qu'on ayt trouué, iusques depuis environ vingt ans en ça à bien emboucher le cheual, a esté quand il a eu ensemble la langue grosse ou fort haulte, le palais trop plein, & la maschoire trop estroite. La raison est, que ne donnant la liberté suffisante à ceste grosseur de langue, elle s'enflait & se noircissoit en l'exercice, sous l'appuy de l'emboucheure, qui est vne imperfection, (oultre sa malseance) dont l'appuy de la bouche est assoupy: & quand on tenoit la montee de la liberté assez haulte, elle touchoit & pouffoit le palais trop charnu, lors que le cheualier vouloit ramener & mettre la teste & le col du cheual en bon lieu, & par ce moyen la bouche demeueroit necessairement ouuerte, les maschoires faisant souuent les forces, ou quelque autre contenance desagable: à quoy on n'auoit sceu trouuer le vray remede, iusques à ce que le Sieur Iean Baptiste Pignatcl inuenta ce padane, qu'on nomme à la Pignatelle, lequel fait ensemble plusieurs bons effects propres aux susdites imperfections: car par sa commodité on peut donner tant de liberté qu'on veut à la langue trop grosse ou trop haulte, sans offenser le palais, encore qu'il soit fort plein, & sans contraindre la bouche de demeurer ouuerte: à cause qu'en ramenant la teste du cheual par l'action de la branche, ce padane ne peut violenter en aucune sorte le palais, ains il cede & trebuche en arriere aussi-tost qu'il y touche: outre ce, il garantit la barre du dommage qu'elle receuoit par les plis des autres padanes antiques & communs, qui se lient à l'emboucheure, lesquels n'offensent pas seulement les barres, mais ils empeschent que ce qui doit estre destiné pour appuyer des fusicelles, ne se peut iustement loger ny arrester en son vray lieu: qu'il soit ainsi, les bons Caualerics scauent par experience que si l'appuy de l'emboucheure à padane commun se fait iustement, comme il doit estre, dessus la barre, les plis d'iceluy se trouuent si pres l'un de l'autre, & occupent tellement le passage de la langue, qu'elle ne peut qu'à grande difficulté entrer dedans l'espace de telle montee.

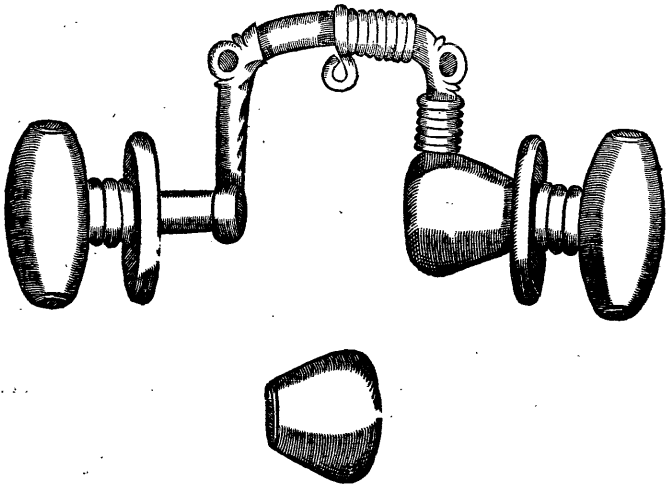
L'AY memoire d'auoir veu vn cheual d'Espagne, lequel ayant passé la langue par force dedans vn tel padane, elle s'enfla si fort durant l'exercice, seulement d'un quart-d'heure que quand le pallefrenier le voulut desbrider, ce cheual qui auoit la bouche sensible & fort delicate, se sentant ainsi retenu entre les plis du padane, haussa la teste, & se cabra de telle violence, qu'il s'arracha la langue: ie pourrois encores dite d'autres accidens, que j'ay veus arriuer pour d'occasions semblables: mais le discours en seroit peut-estre trouué proluxe: il me suffit donc que ceux qui auront tant soit peu de iugement en cest art pourront considerer que ce n'est sans cause, si nous auons laissé presque du tout l'usage de tels padanes.

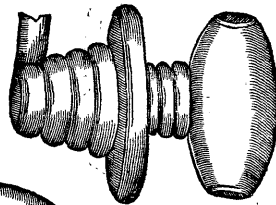
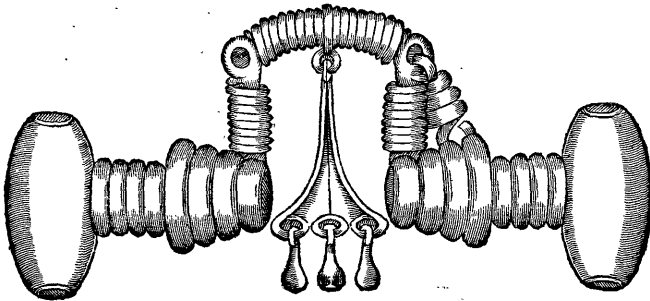
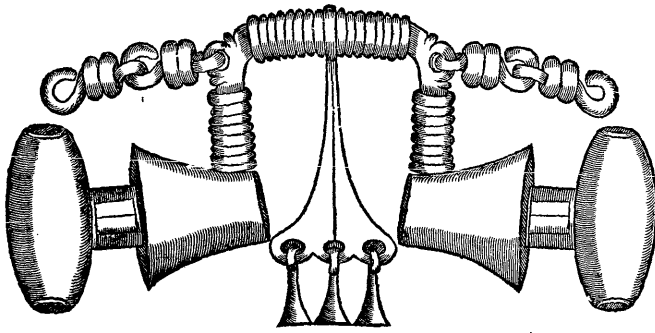
LES montees d'une piece, & celles à pied de chat, à fourchette, & à couldoye, occupent beaucoup moins l'entree de la liberté de la langue, que ne font ces anciens padanes: toutesfois encores donnent-elles quelque incommodité, mesmement quand la maschoire est fort estroite: c'est en quoy sont propres & necessaires les emboures à la pignatelle cy-apres figurees, là où se voyent les demy-paires renuersees, les campanels, les balottes, & les rouelles, monstrant estre faites & entaillees de façon, qu'elles laissent le passage de la langue vuide & net: & par ce moyen on peut mieux situer le vray appuy dessus les barres trop voisines, qui par consequent tiennent la

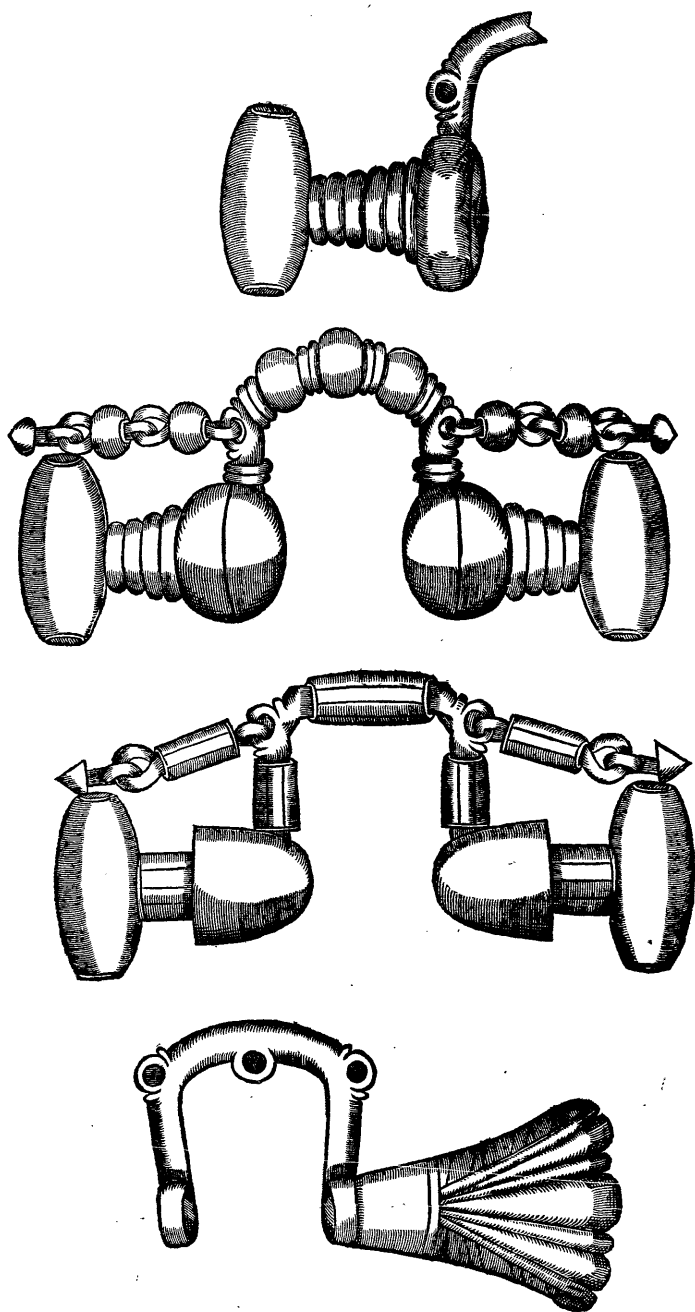
langue trop haute. Il est vray que ces padanes à la pignatelle ne se peuvent accommoder, pour bien faire leurs meilleurs effects, qu'ils ne tiennent de l'entier, & les emboucheures entieres donnent communément moins de plaisir, que celles qui se plient. Mais il faut considerer qu'en la bouche du cheual lon ne peut assez remedier à vne imperfection particuliere & mal-aysee, sans diminuer la commodité de quelque autre partie.



Si la léure du cheual est tant espaisse, ou grande, qu'elle couvre ou arme trop la barre & genciue, la rouelle qui se voit en ceste autre figure, remediera à telle imperfection. On peut aussi veoir en la mesme figure, comment les padanes à la pignatelle doiuent estre liez aux emboucheures dedans ces poires, campanels & balottes.



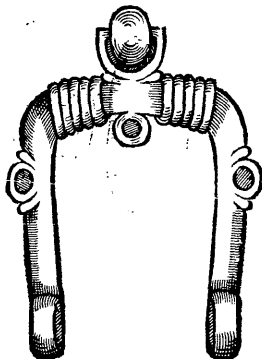
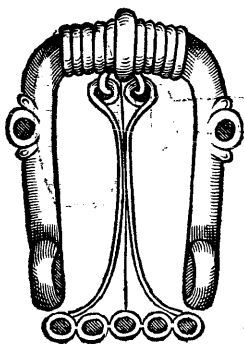




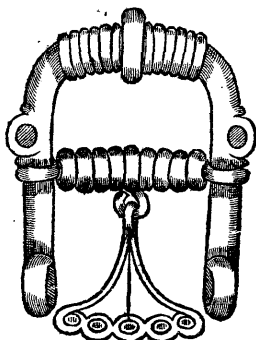
LES MOTENS DESQUELS ON PEUT VSER A
*l'emboucheure du cheual, pour ayder à luy ramener la teste, quand il porte le nez trop
 auancé, & pour l'empescher de passer la langue dessus l'emboucheure.*

CHAPITRE. XVIII.

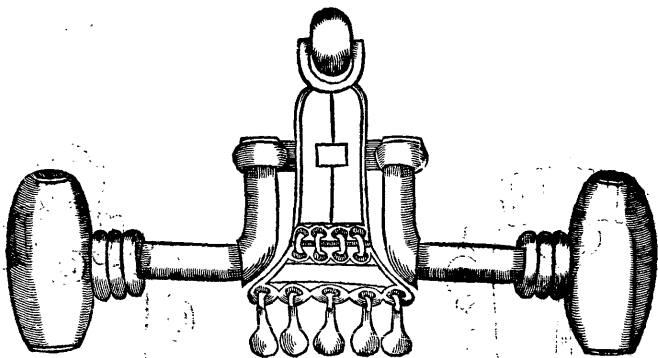
LE cheual qui tient le nez trop auancé, se peut souuent ramener par les bons & differens effects de l'emboucheure, de l'œil, & de la branche, pourueu que l'appuy de la bouche ne soit trop dur, & que le bon exercice ayt desia tellement augmenté l'haleine de tel cheual, qu'il en soit plus fortifié, desgourdy, & allegery : & le commun remede des emboucheures, auquel les Caualerices souloyent anciennement auoir recours (en telles imperfections) estoit de faire les padanes, ou autres montees, d'vne piece, fort haultes, & cōmunément garnies à la cime, de coquilles ou de rouëlles: de façon qu'à mesure que les branches reculoient, ces excessiues haulteurs de padanes auançoient, poussans & forçans le palais de la bouche en lieu si hault, que souuent le cheual estoit contraint de se ramener pensant se garantir de ceste importunité, comme font les muets qui seruent à la selle, aufquels on a accoustumé d'vser de padanes, qui ont presque demy-pied de haulteur : mais de ce remede naissoient d'autres imperfections. Car par la violence qu'il faisoit au hault du palais, il contrainoit la bouche de demeurer ouuerte : & quand pour empescher ceste desagreable contenance, on estressiffoit extremement la muserolle, la vraye action de la branche du mors en estoit communément empeschee, à cause de la haulteur du padane : tellement que la branche demeureroit trop auancee, encor que le cheualier tirast les rennes plus qu'à plaine main, que la gourmette fust assez large, & la barbe bien proportionnee : de façon que de ceste contrainte trop violente procedoit aucunesfois le desespoir du cheual sensible, colere, & impatient. Depuis nous auons pratiqué d'autres moyens moins ennemis de nature, & entr'autres le padane fort hault fait à la pignatelle, lequel, outre les susdits bons effects, peut ramener le nez du cheual, en luy touchant & charouillant le palais assez hault, sans pour cela luy faire ouvrir la bouche, ny empescher le cours libre de la branche, quoy que la muserolle soit fort estroite : & d'auantage ce padane oste la commodité à la langue, de passer dessus l'emboucheure, tant à cause de sa haulteur extraordinaire, que parce qu'il cede & s'auance estant pouffé par la langue.

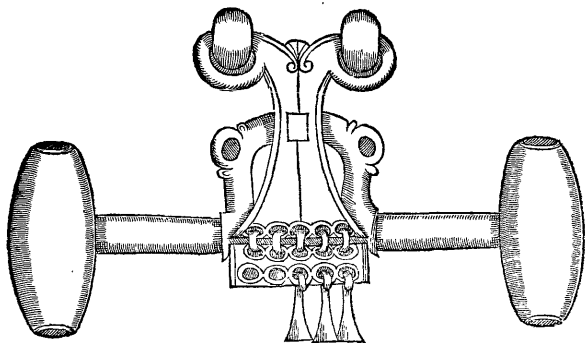


Si la grande hauteur de ce padane donne occasion au cheual d'abandonner & laisser pendre la langue hors de la bouche, il faudra retrancher l'espace superflu par la limite d'une barre ou trancheville, qui trauersé la liberté, comme il est icy figuré.



PAR le discours de ces emboucheures, lon doit iuger que toutes celles qui sont ouuertes peuuent ramener le nez du cheual, j'entends si le col en est assez souple, bien proportionné, & les maschoires assez vuidees; & pourueu aussi que les montees des emboucheures soyent assez haultes: mais il se pourra trouuer plusieurs cheuaux, qui porteront le nez trop auancé, & qui seront tant sensibles de bouche, que peut-estre ils souffriront difficilement la hauteur & l'importunité de tels padanes, & qui auront la langue si basse qu'elle n'aura nullement besoin de si grande liberté: à ceux-là il faudra vser de trebuchets aux emboucheures entieres, ou à fourchette, comme ils sont representez en ces autres pourtraits, donnant neantmoins la place qui sera necessaire à la langue: & là où se voyent deux pommettes ou coquilles au hault du trebuchet, cela represente vn empeschement qu'on peut donner au cheual, qui est accoustumé de mettre la langue dessus l'emboucheure, mesmement quand il trouue moyen de la passer à costé du trebuchet simple & ordinaire.





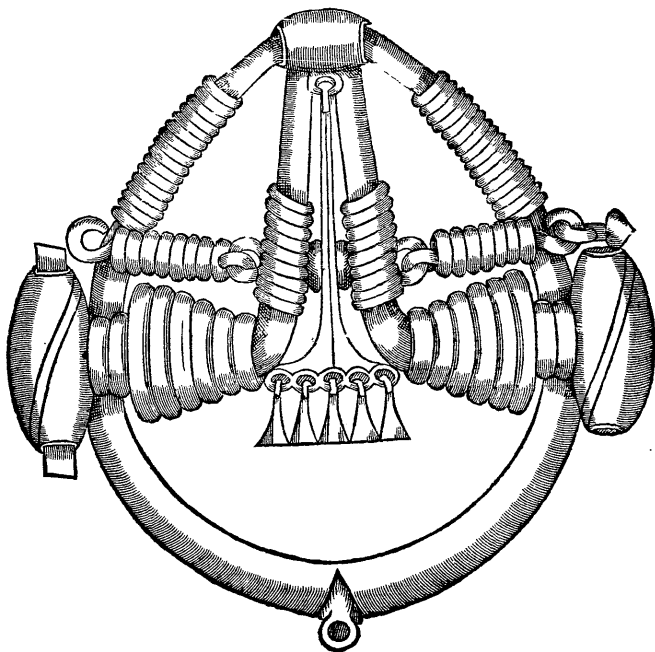
L'ON peut recognoistre par les figures de ces trebuchets, qu'ils occupent moins de place dedans la bouche du cheual, que ne font les padanes à la pignatelle : & que neantmoins, par les mesmes raisons cy-deuant deduites, ils peuuent autant ramener la teste, mais non pas donner tant de liberté à la langue : aussi faut-il approprier l'une & l'autre de ces montees à la nature & aux proportions de la bouche : en fin ce n'est pas seulement l'effort que l'ancien padane peut faire contre le palais, qui ramene le nez du cheual : mais beaucoup plus proprement, quand la montee, arriuant en lieu plus haut que l'ordinaire, luy chatouille ou aucunement importune la langue & le palais sans douleur ny rudesse : & mesmes le cheual se rameine souuent par l'action qu'il fait en retirant la langue, pour rechercher & faire tourner plus à son ayse les pommettes, rouëllles, fals ou patinoïstres, qu'on met aux sommets des montees cy-deuant representees.

AVTRE EMOUCHEVRE PROPRE A RAMENER LA
teste du cheual, qui s'abandonne dessus l'appuy de la bride, tenant le nez trop auancé.

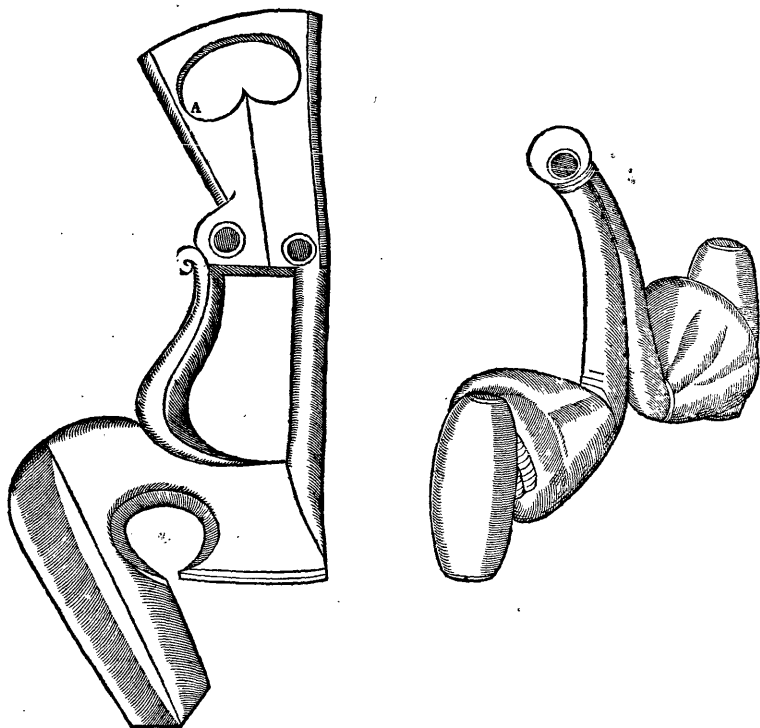
CHAPITRE XIX.

JE m'assure que plusieurs hommes de cheual blasmeront les genettes bastardes, en ayans vñe peut-estre mal à propos, soit pour n'auoir esté bien faiçtes, ou à faute d'auoir bien reconnu l'inclination des cheuaux qu'ils en auront embouchez, ou les proportions particulieres de la teste, de la bouche, & du col d'iceux, & mesmes qu'il semble, à voir sommairement la gourmette ainsi faiçte d'une piece, ioinçte à la montee entiere & si haulte, que ceste forme d'emboucheure doiue apporter beaucoup de rudesse & de confusion à la bouche du cheual : mais au contraire elle luy peut aucunesfois asséurer, allegéer, & ranger la teste en bonne posture, quand il s'abandonne sur l'appuy des brides plus cōmunes, tenant le nez trop auancé : à cause que ceste emboucheure estant entiere n'a point de mouuement faux, ny esgaré ; la haulteur de la montee le rameine : la gourmette, estant iustement mesuree, & tenant au ply de la sommité de la montee, empesche que l'emboucheure trebuche, & qu'elle offense ny violente le palais : & quand le cheual boit la bride, ceste gourmette l'en peut aucunesfois mieux empescher que celle qui tient à l'œil, pourueu que la barbe soit bien proportionnee ; parce que la gourmette est aucunement retenue au lieu de son vray appuy, par la iouë à l'ex-

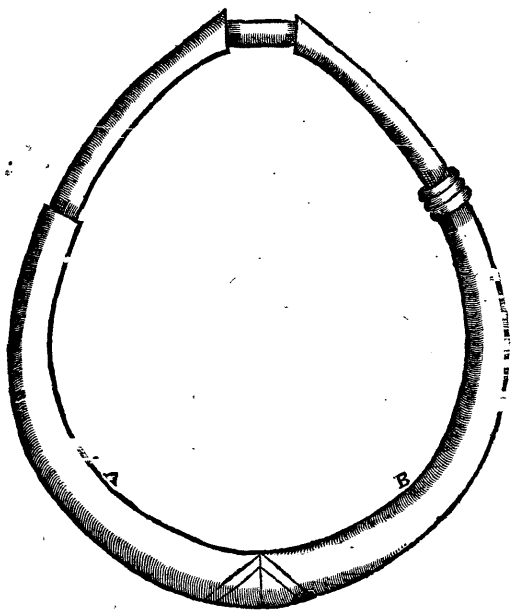
tremité de la fente de la bouche : mais pour bien vser de ces emboucheures, il est necessaire d'auoir bien recogneu toutes les parties de la bouche, & de la barbe du cheual, celles du col & de la maschoire, & sur tout son temperament naturel.



POUR bien garder les iustes mesures & proportions de ces genettes, on doit tenir la montee communément de la mesme hauteur, qu'il faudroit faire l'œil de la branche, si on vouloit vser de la gourmette ordinaire : i'entens iusques à l'endroit de la lettre A, qui se voit en l'vne de ces deux plus prochaines figures, duquel endroit ie parleray plus clairement ailleurs : & si ceste hauteur fait ouurir l. bouche au cheual, qui aura le palais trop plain, ou qui fera naturellement impatient & desdaigneux, ou pour quelque autre occasion, lors il faudra courber en arriere ceste montee, comme elle est representee en ceste autre figure : car par ce moyen le palais sera garenty de telle incommodité : mais la gourmette se doit tenir d'autant plus courte, pour appuyer iustement en son vray lieu.



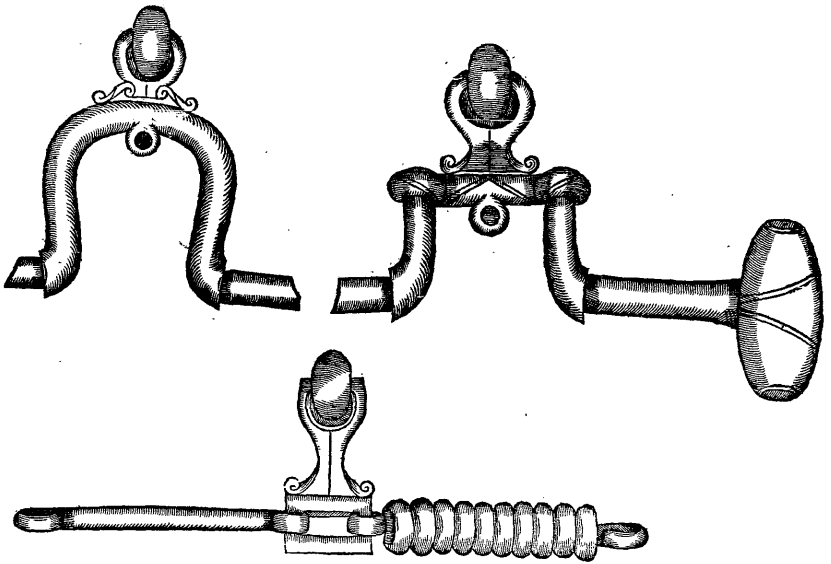
I E rediray encores qu'il est necessaire de garder plus de iustesse en ceste façon de gourmette, qu'on ne fait en toutes les autres: parce qu'elle ne se peut eslargir ny estre-
 fir, & pour l'ordinaire, estant libre d'appuy, c'est à dire ayant les rennes abandonnees, elle doit descendre vn doigt plus bas que la vraye place de l'appuy de la barbe, mes-
 mement la montee estant de la haulteur de l'œil, & la branche de cōmune force, afin qu'en tirant les rennes, les branches puissent auoir leur action plus ferme pour ra-
 mener, & mesmes pour empescher que l'emboucheure ne trebuche, ainsi qu'il ad-
 uient quād ceste gourmette n'est tenuë, comme vn poinct plus courte que les com-
 munes. Quant au plus ou au moins, ie le remets au bon iugement du Caualerice ex-
 perimenté, qui sçaura bien recognoistre la complexion & capacite du cheual, qu'il
 voudra emboucher, cōme aussi le tour de la branche, à laquelle la mesure de la gour-
 mette se doit rapporter, selon que ie traicteray apres le discours de ces emboucheu-
 res. Sur tout, il faut bien considerer la proportion de ceste gourmette: car celles qui
 se font d'ordinaire en Espagne, en Turquie, ou en Barbarie, sont presques rondes, &
 par consequent faulses: & qu'il soit vray, en la bouche du cheual (soit dedans ou de-
 hors, & mesmement là où ceste gourmette se loge,) il n'y a point de rondeur depuis
 le hault de la montee de ceste emboucheure iusques au bas de la gourmette, si ce n'est
 tant que dure le demy-tour de la barbe, qui doit estre esgalement accollee en la par-
 tie que la bride prend la fermesse de son vray appuy, laquelle contient autant qu'il y
 a de distance de la lettre A, iusques au B, & ceste esgalite s'obserue, afin que le cheual
 n'ayt point occasion de tourner la bouche faisant les forces, ou quelque autre action
 faulse, estant plus offensé en vn endroit qu'en vn autre.



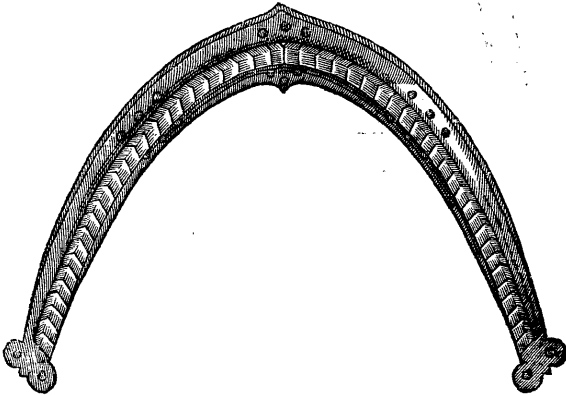
QUAND LE CHEVAL TIENT LA BOUCHE
trop close, ou trop ouverte.

CHAPITRE XX.

D'AVTANT qu'il est aysé de faire par l'emboucheure, que le cheval ne serre trop les dents estant bridé, il est difficile de l'empescher qu'il ne la tienne trop ouverte, quand il y est enclin, ou accoustumé. Or tout ainsi que les montees à la genette que ie viens de representer, sont propres à ramener le nez du cheval, par les mesmes effects elles l'empeschent aucunesfois de tenir la bouche trop fermee, & souuent la luy font trop ouvrir. Mais vne pommette au dessus du padane, ou de la montee à fourchette, ou de la ceciliane qui soit d'une mesme piece, ou qui tienne ferme, comme il est icy figuré, sera plus vtile à cest effect, principalement quand le cheval n'aura besoin de beaucoup d'ouverture, ou liberté pour la langue.



QVAND au cheual, qui naturellement, ou par mauuaife habitude ouure trop la bouche, ie ne ſçay moyen plus aſſeuré, que de luy faire la liberté de la langue, ou la montée de l'emboucheure moins haulte que l'ordinaire, & tenir la muſerolle beaucoup plus ſerree & plus baſſe que ſa commune place: & ce remede n'eſtant ſuffiſant, il y faudra adiouſter vne petite ſeguette, ou autre muſerolle de fer, couſuë ou clouée à celle de la teſtierſi proprement qu'on ne ſ'en puiſſe apperceuoir, & de telle façon, que lors qu'il voudra forcer ceſte muſerolle pour ouurir la bouche, il ſe chaſtie ſoy-meſmes en s'offenſant le nez: & parce que lors que le cheual ouure la bouche, penſant ſe garantir des eſſeſts de la bride, ou pour quelque autre occaſion, ou vice, il fait ceſte action ſeulement avec la maſchoire, à cauſe que c'eſt la partie qui naturellement fait ſes mouuemens en auant, en arriere, & de coſté, qui ouure & ferme la bouche, & en laquelle auſſi ſe fait l'appuy de la bride, duquel deſpend l'occaſion, qui amene le dedain du cheual, & les moyens qu'il cherche d'ouurir trop la bouche, & de faire les forces: En telles imperfections on doit encores vſer d'vne chenette de fer, longue enuiron de demy-pied, laquelle tienne ſemblablement à la muſerolle de la teſtierſe; & à l'endroit qui garnit le deſſous de la maſchoire, afin que la douleur que le cheual receura en ceſte partie, le chaſtie ce pendant qu'il fera ſa deſagreable contenance. Ceſte chenette aura ſouuent plus d'eſſeſt, que la ſeguette miſe ſur le nez, à cauſe que tout le deuant de la face du cheual eſt de la meſme piece du front, iuſques au cartilage du nez, & par conſequent tient touſiours ferme, ſi ce n'eſt tant que la teſte & le col font quelque mouuement.



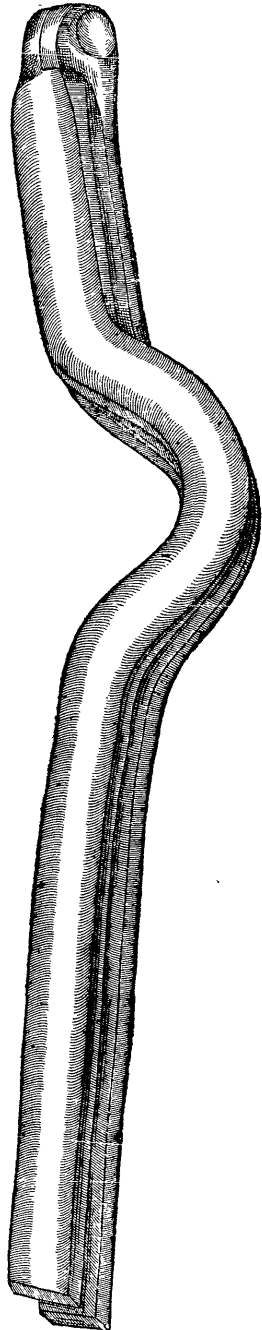
QUAND LA LANGVE DV CHEVAL SORT
& pend hors de la bouche.

CHAPITRE XXI.



Les Caualerics curieux ont inuenté plusieurs fortes d'emboucheures, pour empescher que le cheual mette la langue hors la bouche: ie ne les veux représenter icy par figures, non plus que pratiquer en effect. Aux vnés ils font entailler au mitan vne rouëlle fort haulte, qui appuye pesamment dessus la langue: Aux autres on met vn padane d'vne piece tourné en bas, qui ser: aussi quand le cheual estraint trop les dents estant bridé: & sans doute ces remedes peuuent aucunesfois empescher la sortié de la langue: A d'autres on met vne piece qui descend iusques aux dents plus basses, en laquelle il y a vn retour, qui reçoit & soustient le bout de la langue abandonnée: & à d'autres on met des petites pointes qui picquent & offensent la langue, quand elle s'estend & s'alonge trop: tous ces moyens tendent & seruent aucunement à vn seul effect: mais le plus souuent ils apportent tant d'incommoditez, que par mon aduis on n'en vsera iamais. Car les importunités, que tels engins fascheux donnent au cheual, luy font ordinairement faire des contenances diuerses, autant ou plus desagreables, que s'il abandonnoit la langue hors la bouche. Or quand il ne la voudra tenir droicte & close, estant embouché d'vne bonne bride ordinaire, & bien proportionnée, qui n'ayt trop, ny peu de liberté, on fera beaucoup mieux de luy couper autant de langue, comme

il en pendra plus bas que les dents:& si aucuns craignēt que cela apporte quelque preiudice, ils se peuuent assurer que le cheual n'en sçauroit perdre quatre repas, & qu'apres huit iours de sejour, il y aura aussi peu de danger de monter dessus, & s'en seruir, comme auparauant que la langue fust accourcie: & pour la bien couper, il la luy faudra prendre, & fort ferrer à l'endroit qu'on voudra avec vn instrument de fer, qui soit faiēt de la façon qu'il est icy-apres figuré, & puis en la couppant d'vn couteau fort trenchant, suyure le demytour de cest instrument, & par ce moyen, le bout qui restera à la langue, reprendra presque sa premiere forme.



POUR estancher le sang, il faudra lauer la langue avec de fort vinaigre, & du sel, & pour la nourriture du cheual, on luy donnera du son au lieu d'auoine, durant environ six iours: & afin qu'il soit plüstoſt guery, on le tiendra deux heures le iour embouché d'un filer enueloppé de drapeaux, qui ſoyent imbibeſ de miel roſat: & parce que pluſieurs ſont en l'erreur de penſer que le cheual qui a la langue coupee ne mange pluſſi bien ſon auoine, comme il faiſoit auparauant, & meſmes qu'il ne peut pluſ hannir, ie les aſſeure qu'il n'en aduiendra aucun changement, pourueu qu'on ne coupe la langue, qu'autant qu'elle pendra & fortira pluſ que les dents baſſes.

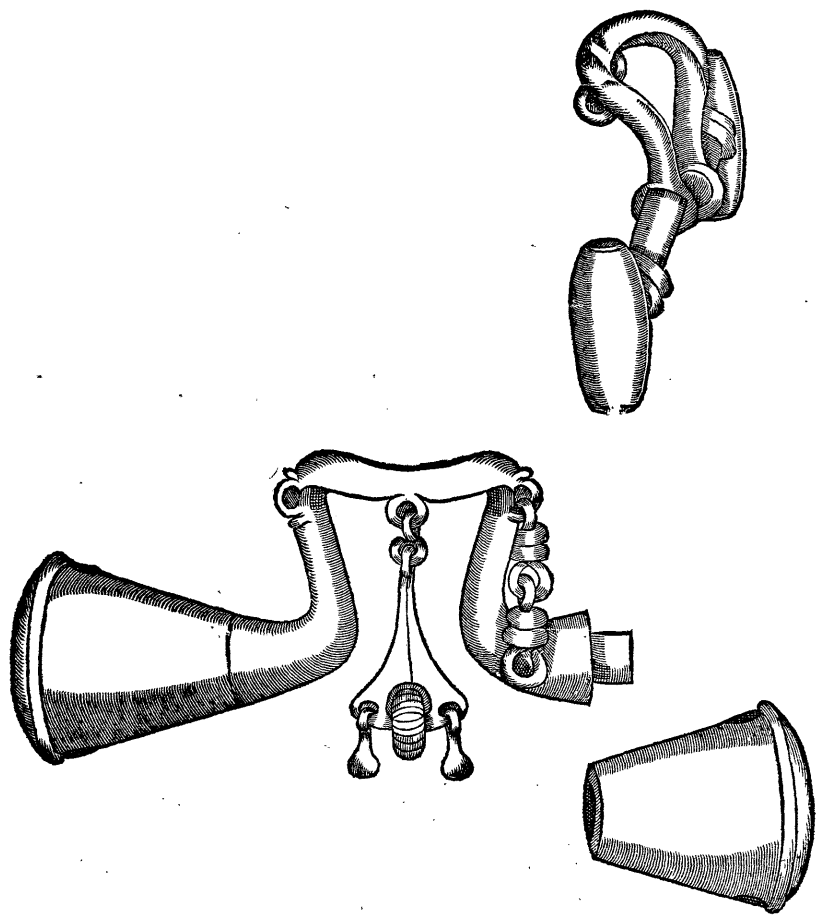
IL faut bien conſiderer que le propre de ce remede eſt ſeulement quand le cheual eſtant bridé, tient la langue ordinairement trop eſtendue, ſortant vne partie d'icelle, comme immobile hors de la bouche: car il y a d'autres langues ſenſibles & ſerpentines, qui ſont de differente nature, leſquelles ſortent ſouuent environ quatre doigts, ſ'arreſtans fort peu dedans ny dehors la bouche, meſmement quand le cheual eſt en quelque inquietude, ou que telle ſorte de langue a pluſ de liberté qu'il n'eſt beſoin, lors on doit communément uſer d'emboucheures fermées & pluſ plates qu'aux autres langues, qui ſont moins actiues & mouuantes: d'autant que par la diligence du mouuement que celles icy ſont en ſortant ſouuent de la bouche, & ſe renfermant auſſi-toſt deſſous l'emboucheure, elles ſont paroître leur menué forme, ou la ſuffiſante place que nature leur a donnée dedans le canal de la machoire: & quand telles langues ſont occupees à ſouſtenir l'appuy de l'emboucheure, elles ont beaucoup moins de commodité de ſortir ſi ſouuent de la bouche: toutesſois ſi avec ce mouuement ſerpentin, la langue eſt trop longue, encores ſera-il bon de couper ce, qu'il y aura de ſuperflu.

QUAND LE CHEVAL TIENT ORDINAIREMENT
la langue trop retirée.

CHAPITRE XXII.



L y a des cheuaux qui ne peuuent ſouffrir aucune ſorte d'emboucheure deſſus la langue, & pour leur deſenſe ou mauuaiſe couſtume, eſtans bridez ils la retirent & douloient de façon, qu'il ſemble à les voir en telle action, qu'ils ſoyent ſans langue, & outre ce, pour auoir pluſ de commodité de la retirer & redoubler le pluſ ſouuent, ils ſe ramenant trop: aucuns auſſi pour la meſme ou autre difficulté, retirent la langue & la paſſent deſſus l'emboucheure, ſ'ils y peuuent trouuer paſſage, & les vns & les autres tiennent par meſme moyen la bouche trop ouuerte. Or quant à ceux qui pour garantir la langue de l'appuy de l'emboucheure la cachent, la doublent, & la retiennent pres du goſier, il leur faut neceſſairement donner liberté au montant des emboucheures: & d'autant que les montées communes les pourroyent ramener trop, ou leur faire ouuir la bouche dauantage, le padane qui recule à la pignatelle, ſera en cecy beaucoup pluſ propre: & ſ'il eſt fait de la façon qu'il ſe void icy apres figuré, ſans doute la langue ſ'y logera pluſ commodément, à cauſe que la façon de ceſte montée donne pluſ d'eſpace, & accompaigne mieux la forme naturelle de la langue, que ne ſont les padanes ordinaires.



LA bauerette qui est en l'une de ces figures, doit estre en ce subiect de la longueur qu'elle se voit pourtraitte. La raison est, que le cheual qui prend plaisir aux iouets quelon met aux emboucheures, les va tousiours cherchant du mitan de la langue tirant vers la pointe : tellement que pour se iouer à la pommette, ou telle autre chose mouuâte qu'on aura mis au bas de ceste bauerette, ou pour y sauouer quelque friandise qui luy plaise & qui soit attachee au mesme lieu, il sera contrainct d'allonger & passer la langue dessous la voulte de ce padane : & au contraire si on mettoit des anneaux ou autres jeux au hault de la montee, ce seroit vne occasion de luy faire retirer la langue pour chercher avec la poincte d'icelle le subiect du plaisant mouuement qu'il sentiroit : & si aucuns se souuenans de quelque discours precedent, pensent que

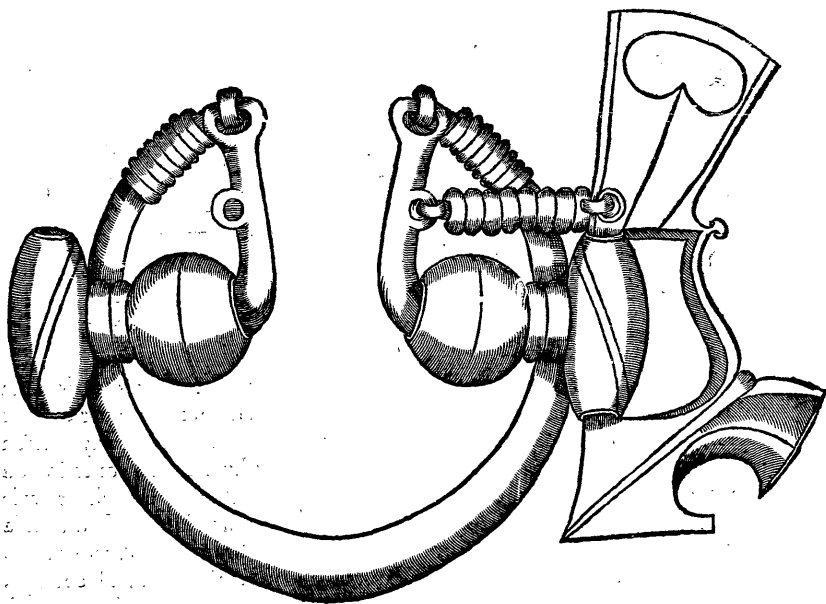
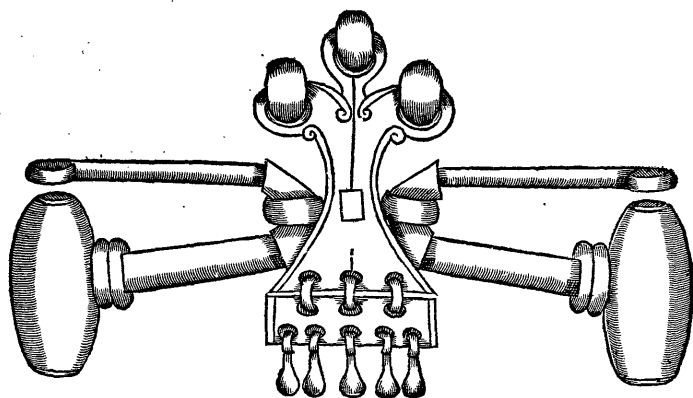
la voulté de ce padane face tenir au cheual la bouche ouuerte : ils doiuent considerer que ceste voulté est accommodée au padane à la pignatelle, afin que si en ramenant la teste du cheual, & en assurant l'appuy de la bouche, la voulté arriue au palais, elle cede & recule plustost, que le pousser ny violenter en aucune façon. Toutesfois il ne se faut pas tousiours assurer qu'en soustenant la posture racourcie du col, & de la teste du cheual, ceste montee recule si facilement, comme quand on en fait l'expérience la tenant en la main : mais c'est vn des meilleurs remedes qui se puisse pratiquer aux susdites imperfections.

EN ceste occasion, il faut aussi considerer que tant plus le cheual, deffous l'homme, est en ceruelle & en inquietude, c'est lors qu'il retire la langue dauantage, & qu'il est presque impossible de le contraindre à l'allouer & tenir deffous l'emboucheure, tant qu'il est viuement tendu d'esprit & de nerf, soit d'aprehension de quelque aspre chastiment, ou sur l'attente & le desir de quelque mouuement nerueux, & gaillard : de façon que luy voulant faire gouster & accoustumer la commodité de ce padane, il est necessaire pour quelque temps de le diuertir du soupçon de l'escole, & mesmes de tous les exercices plus vigoureux & racourcis, au lieu desquels il le faut faire continuellement cheminer au long des chemins, allant le pas lent & abandonné, & souuent au trot foible & sans ferme appuy de main, & aucunesfois le faire galopper lentement sans aucune fougue, luy tenant d'ordinaire du sel dans vn drapeau, ou quelque autre friandise, attachée au bas de la bauerette : estant ainsi appailé & assuré, ce trauail continuel & sans vigueur luy pourra donner occasion, (en allongeant le col, & en auançant le nez,) d'allouer aussi la langue la passant deffous le padane, & par ce moyen patiemment pratiqué, il se pourra accoustumer avec le temps à la tenir dedans le canal, & deffous l'ouuerture & montee de l'emboucheure : & si, nonobstant tout cela, plusieurs cheuaux perseuerent long temps en la susdite imperfection, il ne s'en faudra esmerueiller : car de toutes les plus faulces actions qu'ils puissent faire de la bouche, celle-cy est vne des moins corrigibles.

PAR la commodité du mesme padane, on peut empescher que le cheual passe la langue deffus l'emboucheure : mais si la langue n'est trop haulte ou trop grosse, & que la maschoire soit tant estroite, que la largeur de la susdite liberté face trebucher hors la barre ce qui doit iustement appuyer deffus icelle, lors il sera bon de tenir la montee plus estroite, & beaucoup plus basse, y adioustant vn trebuchet ordinaire, tel que ie l'ay desia figuré : & si avec ceste imperfection de barres la fente de la bouche est fort grande, l'emboucheure à l'imperiale bien faicte, & proprement accommodée avec le trebuchet, pourra faire le mesme effect. Et parce que le cheual peut auoir fait vne telle habitude de ce vice, que la langue ne trouuant plus le passage accoustumé entre le palais, & le mittan de l'emboucheure, en cherchera d'autre par les costez du trebuchet, alors ie suis d'avis que pour l'empescher on double, ou triple la sommité de ce trebuchet, comme il est cy-apres figuré, & aussi pour vne ayde ordinaire & necessaire qu'on tienne la muserolle fort serrée, y mettant, s'il est besoin, la seguette, ensemble la chenette que i'ay ailleurs representée : mais si le cheual est tant sensible & colere, que la douleur de ceste seguette le puisse despiter, & mettre en confusion, il en faudra rabattre les dents, & la rendre vnié, ou s'arrester à la commune subiection de la seule muserolle de cuir bien serrée.

ENCORE ie representeray icy vne sorte d'emboucheure qui commence à monter à la façon d'un pied de chat, en laquelle le cheual ne trouue chose quelconque deffus la langue, & c'est par le moyen d'une demye-gourmette à la genette forte, & d'une

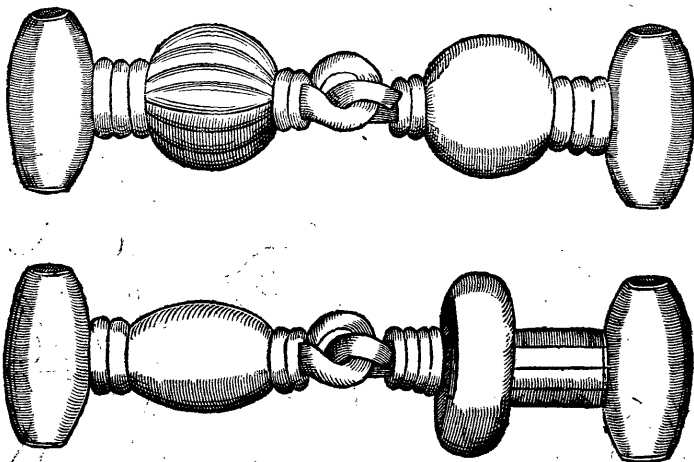
piece, qui tient fermement les deux costez de l'emboucheure en leur iustesse: mais parce qu'il semble que le cheual qui en est embouché, tienne tousiours la langue dessus son mors, se montrant fort des-agreable par ce geste, ie remettray l'usage de telle emboucheure à plusieurs Caualerices, qui parauanture l'estimeront plus que ie ne fais.



QUAND LE CHEVAL TIENT ORDINAIREMENT LA teste, ou le nez sur vne main, à laquelle il tourne aussi plus facilement.

CHAPITRE XXIII.

LEs plus ingenieux esprits, qui se font exercer & longuement arrester en la pratique de cest art, ont diuersement inuenté plusieurs moyens, pour pouoir contraindre le cheual, qui est dur & entier, ou qui, dessous l'homme, porte la teste ou le nez ordinairément plus sur vne main que sur l'autre, à luy redresser le col, le front, & la bouche, & l'attirer à vne bonne & belle posture. Entre autres subtils moyens, ils ont vlé, comme aucuns font encores, de certaines emboucheures, qui font chacune deux appuys differents, dont l'vn presse dessus la barre beaucoup plus fort que l'autre, & pensent par ce moyen attirer plus commodément la teste du cheual du costé qu'il est plus dur, ou sur lequel il ne veut apporter le front, & le nez en iuste situation: voicy deux subiects de telles emboucheures.



Ces emboucheures contraignent aucunesfois le cheual à tourner, ou à dresser la teste du costé qu'il est dur ou entier, à cause dequoy ie n'en veulx reprobuer du tout la pratique: mais parce que ie l'ay trouuee souuent incertaine, i'aduertis celuy qui n'en sçaura bien les effects, que sans doute il les trouuera ordinairement contraires ou variables en diuers cheuaux, dequoy il ne se deura esmerueiller: car si en allant par le droit ces emboucheures peuuent contraindre le cheual à porter la teste du costé de la barre & genciue, qui se trouuera plus pressee & offensée: aussi en le voulât tourner de l'autre costé, la mesme douleur luy peut par consequent retenir la teste, & le courage, hors la volte, au contraire de l'action naturelle, & necessaire à la facilité du tourner: à

cause que cependant que lon tourne la main de la bride sur la voîte, la renne hors icelle, est la plus tendue, faisant en la bouche le plus fort appuy de son costé.

ON doit en cecy encores considerer, que si pour ceder à ceste action de renne, quelque cheual porte la teste du costé que l'emboucheure l'offense plus viuement, il s'en trouuera d'autres qui pour fuyr la mesme douleur, tourneront la teste, ou le nez au contraire, c'est à dire, du costé qu'ils seront moins offensez: tellement que les voulant contraindre à tourner, ou à tenir le nez du costé qu'ils font plus durs, aux vns il faudra faire l'appuy plus rude sur la barre ou genciue opposite, & aux autres tout au rebours. Pour ces incertitudes, ie suis d'auis qu'en telles occasions, le sage Caualerice ayt son principal recours à l'habitude des reigles de la bonne escole, exerçant ses cheuaux avec le simple canon, secondé & secouru du caueçon, ou s'il est besoin de la faulxe renne, selon ce que i'en ay dit aux leçons rangees, & non seulement à l'artifice de tant de diuerses emboucheures, aspres & mal-faisantes, qui se pratiquent communément à faulte de capacité.

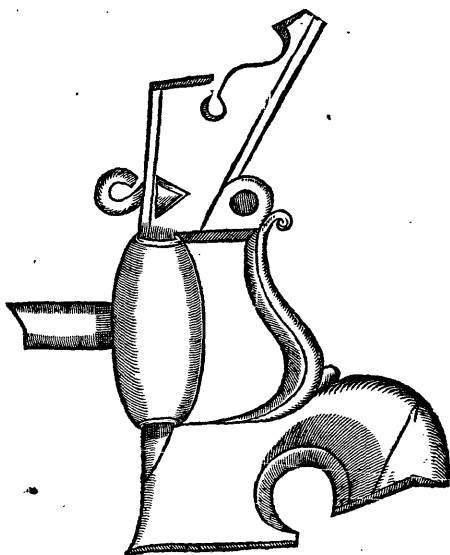
QUELQV'VN pourra dire, que ie fais paroistre en ce Liure beaucoup d'emboucheures, qui ne sont pas de mon inuention, ce que ie confesse librement: mais ie montre celles que ie pratique d'ordinaire, & telles qu'elles sont, ie les ay corrigees apres auoir experimēté l'imperfection de beaucoup d'autres, & mesmes l'explique & fais comme toucher au doigt, ou au moins le mieux, que ie puis leurs vrais effects, & par consequent les proportions exterieures, & interieures de la bouche du cheual: ce qu'autre deuant moy n'a encores assez clairement escrit: & tant s'en faut que i'aye voulu figurer dauantage de brides, que si ie pouuois retrancher & faire perdre la memoire de la plupart de celles, que plusieurs hommes de cheual ignorans ou hasardeux mettent en vsage, ie le ferois: d'autant qu'il semble qu'elles ne sont pas seulement assez rudes & fortes pour alterer & falsifier les barres, genciues, escaillons, langue, palais, léures & barbe du cheual, qui en est embouché: mais aussi presques pour luy rompre l'os de la maschoire: tellement que par ces desordres, l'incapacité de tels Caualerices se recognoist euidentement, mesmes en ce qu'ils ne se uent, ou ne considerent pas, que la plupart des parties internes de la bouche du cheual, & particulièrement celles qui sont plus offensees par les efforts de la bride, sont composees de muscles, & toutes entierement despourueues de cuyr, qui ne se peuuent offenser sans estre falsifiees: & ce qui est plus à craindre en telles fautes, est que la violence des emboucheures si rudes peut faire telle fracture ou blessure à la barre & genciue, & à la barbe, qu'apres il sera impossible de pouuoir consolider suffisamment les cicatrices, mesmement quand il y aura perdition de substance: & quand bien avec le temps & les bons remedes, nature aura regeneré & remply les places concavees, & ruynees, ce sera de cals beaucoup moins solides, & plus subiects à estre offensez & rompus, que la partie entiere & naturelle: tellement que pour moy, ie me tiens à ce que i'en ay dit ailleurs, sans me vouloir plus traouailler, comme i'ay fait autresfois, à figurer vn plus grand nombre d'emboucheures, m'assurant que celles qui se trouueront representees iusques icy, suffiront entant qu'il se peut supplir par la bride à l'improportion & intemperie de la bouche, sans la rompre ny falsifier. Et si la difficulté ou desobeyssance du cheual procede d'ailleurs que du naturel de la bouche, i'en teus qu'on y remedie par les leçons bien reglees, ou autres bons moyens de l'art, & principalement qu'on ayt esgard à la necessité, qui peut contraindre le cheual, soit par debilité naturelle ou accidentale, à s'abandonner sur l'appuy de la bride: & apres on se pourra facilement passer de l'vsage des mors plus rudes, extraordinaires, & du tout ennemis de nature.

P O U R si bien que l'emboucheure puisse estre proportionnee, elle aura fort peu d'effect sans le secours de la gourmette, qui en son vray nerf, & laquelle prend neantmoins sa force & commodité de la iuste haulteur & forme de l'œil, i'entens en l'usage des brides modernes: car les premieres inuentees n'auoyent point d'œil, qui fust de la mesme piece de la branche, comme il se peut encores voir par les mors à la Morisque, & à la genette, qui sont les moins changez, & ausquels la gourmette tient au sômet de l'emboucheure: mais depuis que cest art a esté facilité & enrichy de plusieurs belles & iustes reigles d'escole: & mesmes de plus excellentes inuentions de mors, que nos deuanciers n'auoyent sceu trouuer, on a fait la gourmette d'autre façon, & avec beaucoup de raison, pratiqué l'œil qui est vne partie de la branche, dequoy ie traiteray separément, ensemble des differenseffects du banquet, pour rendre apres plus intelligibles ceux de la gourmette, pour laquelle ceste proportion d'œil a esté inuentee.

EFFECTS DIFFERENTS DV BANQVET, ET DE L'OEIL.

CHAPITRE XXIIII.

EN toutes sortes d'emboucheures, il faut obseruer au ply du banquet diuerfement certaines iustesses bien considerees: car tant plus il est long, il en est d'autant fortifié, & de la iuste proportion d'iceluy despend vne bonne partie des effects de l'œil, comme i'expliqueray cy-apres.

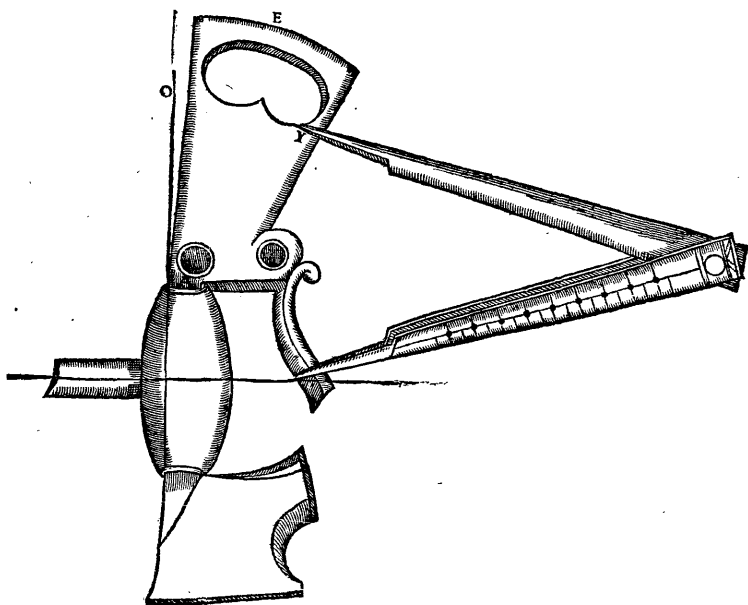


Q V A N D le banquet est de la longueur de ce ply, la haulteur de l'œil doit auoir environ le trauers de quatre doigts, mesurant selon la commune coustume: assauoir de l'en-

de l'endroit auquel se voit cy-apres la lettre A, iusques E. Mais il faut que la mesure plus certaine de ceste partie se prenne sur la ligne du milieu du ply du banquet: parce que c'est le poinct & principal subiect du ferme appuy de l'emboucheure, & de là ceste mesure doit faire l'autre poinct à l'endroit de l'œil, marqué Y, où la gourmette s'arreste estant en sa iuste place: car ce qui est plus haut ne sert que de commodité pour attacher le porte-mors: tellement que pour bien mesurer la haulteur de l'œil selon l'art, il faut obseruer les deux poincts de ce compas.

POUR voir facilement que la iuste mesure du banquet est necessaire, & que celle qui en la haulteur de l'œil s'obserue seulement par la distance des deux lettres A, E, est trop incertaine, on doit cōsiderer que si le banquet estoit plus court, ou plus long, qu'il est representé en ces figures, la gourmette de commune mesure se trouueroit plus basse, ou plus haulte, quoy que l'œil n'eust que la haulteur ordinaire, qui se mesure, & se donne en la demonstration des susdites lettres A, E. C'est en quoy on peut certainement iuger que la iuste mesure de l'œil despend en partie de celle du banquet, & que la vraye haulteur, qu'il faut donner en ces proportions pour la commodité de la gourmette, se doit prendre selon les poincts de ce compas.

IL faut bien considerer toutes les proportions de ceste figure: car pour faire qu'en ramenant la teste du cheual, l'œil se trouue plus droit au long de la jouë, que toute la bride ensemble trebuche moins, & mesmes que la gourmette s'arreste plus facilement en son vray lieu de la barbe, il est necessaire que le banquet soit droit dedans le ply de l'emboucheure, & l'œil vn peu reculé, comme il est icy representé par la ligne droite marquee O.



OCCASIONS POVR LESQUELLES ON DOIT FAIRE
l'œil de la branche plus haut, ou plus bas que la mesure ordinaire.

CHAPITRE XXV.



ANS doute, les vrayz effets de plusieurs parties contenuës aux proportions de la bride, sont mal recognues de la pluspart de ceux qui vont à cheual, & particulièrement celle de l'œil : car selon la commune opinion, l'œil, qui est plus hault que la mesure ordinaire, releue la teste du cheual, & quand il est plus bas, il fait le contraire: mais tât s'en faut que ceste reigle soit veritable, que l'œil qui môte plus qu'une mediocre proportion contraint le cheual à se ramener, & souuent à s'armer, à cause que par la haulteur excessiue de ceste partie, l'action de la gourmette est d'autant fortifiée, & par consequent apporte plus de subiection: & quand l'œil est assez bas il tient le cheual moins contraint: parce que la gourmette a moins de force.

OR puis que le propre de l'œil, est de fortifier l'effect necessaire de la gourmette, sa iuste haulteur se doit obseruer selon que la fente de la bouche du cheual est grande, mediocre, ou petite, afin que la gourmette, faisant sa ferme & iuste action, s'arreste à son vray lieu de la barbe, & ces proportions n'estans proprement obseruees, la bride ne peut estre bien appuyee, ny la muserolle logee en bon lieu: & qu'il soit ainsi, si la fente de la bouche est trop grande, & l'œil de la branche fort hault, sans doute il faudra tenir quelque longueur extraordinaire en la gourmette, ou elle montera trop quand on voudra ramener le cheual, ou pour le moins elle s'arrestera plus difficilement au vray lieu de la barre, & mesmes la muserolle se trouuera trop haulte avec moins de moyen d'empescher le cheual de tenir la bouche ouuerte, que si elle estoit basse. Et la fente de la bouche estant fort petite, & l'œil fort bas, la gourmette descendra trop, & la muserolle sera presque sur les narines du cheual: tellement que pour bien proportionner ces parties, il est necessaire que la bouche estant peu fendue, la haulteur de l'œil excede celle de la mesure ordinaire par vne iuste proportion: & si la fente de la bouche est fort petite, il faut par consequent que l'œil monte plus que la mediocre haulteur.

ENCOR faut-il sçauoir, que tout ainsi que (selon que j'ay dict cy-deuant) les poires & campanels, qui appuyent à la renuerse, melons, balottes, & rouëlls haussent plus la liberté & montee qu'on donne à la langue, que ne sont les canons, escaches, oliues simples & ordinaires, ny que les poires & campanels appliquez à l'ancienne & commune façon: aussi par les mesmes raisons l'œil se peut trouuer plus hault, & par consequent la branche d'autant accourcie, (assauoir quand les rennes sont tirees iusques au iuste & ferme appuy) quoy que par la preuue du compas la vraye longueur semble auoir esté bien ordonnée.

POVR APPROPRIER IVSTEMENT LA CECILIANE.

CHAPITRE XXVI.



OVRE bien loger l'emboucheure dedans la bouche peu fendue, il est necessaire de tenir le banquet plus court que la mesure generale, afin que la ceciliane se trouue assez basse, & qu'elle incommode moins la iouë, & l'escaillon du cheual: & si la fente de la bouche est fort grande, il faut au contraire que le banquet soit assez long pour pouuoir ioindre (s'il est besoin) au ply de l'emboucheure vne prise, ou au moins pour donner commodité de faire arriuer la ceciliane à l'extremité de la fente,

sans y apporter difformité, & mesmes, afin que par ce moyen l'appuy de l'emboucheure soit mieux arresté en sa vraye place, sur la barre.

EN ces propositions, on doit encores garder necessairement vne autre iustesse particuliere, mesmement aux bouches mediocrement fendues: assauoir que si la partie del'emboucheure, qui appuye dessus la barre, tient plus haulte, ou plus basse l'emboucheure quel'ordinaire, il faut retrancher, ou croistre d'autant la hauteur de l'œil, afin que le vray appuy ne soit alteré ny affoibly.

IL se faut aussi souuenir que l'œil qui paroist fort hault, sied fort mal quand la branche est courte, comme fait aussi l'œil fort bas, quand la branche est fort longue; & outre la mal-seance, ces imperfections empeschent les meilleurs effects de la gourmette, & par consequent qu'on ne peut temperer l'appuy de l'emboucheure, comme quand toutes les proportions se rapportent.

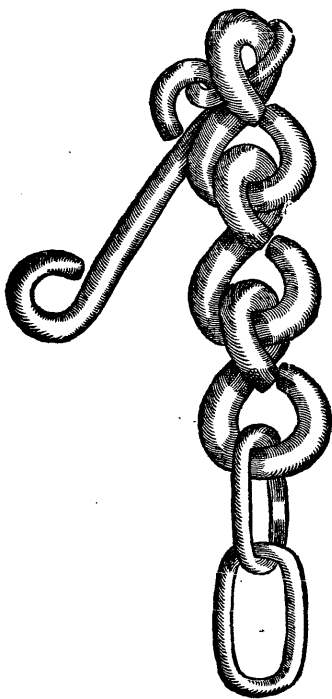
COMMENT que ce soit, lon ne se doit departir de l'ordinaire hauteur de l'œil, si ce n'est comme i'ay desia dit, pour contraindre extraordinairement le cheual, qui est trop mal-aylé à se ramener en bonne posture de teste, & de col, ou pour affoiblir l'appuy de l'emboucheure ou de la gourmette, quand la bouche, ou la barbe sont trop sensibles. Toutesfois il y a en cecy vne autre difficulté notable: c'est que si le col du cheual est trop droit, soit pour estre mal tourné, ou n'ayant assez d'espace entre les deux os de la maschoire, sans doute l'excessiue hauteur de l'œil n'y apportera point de facilité: mais plustost endurcira dauantage l'appuy de la bouche, lors que le cheual se trouuera trop contraint en ce que nature ne luy pourra permettre.

IL y a vne autre occasion, pour laquelle l'ordinaire hauteur de l'œil se peut licitement augmenter ou diminuer, c'est que la barbe du cheual estant trop petite, ou trop platte, il est permis de tenir l'œil plus hault, pour donner à la gourmette la force necessaire à l'appuy de l'emboucheure, & si la barbe est trop grande, il est bon aussi que l'œil soit plus bas pour euitter la necessité de tenir la gourmette si longue qu'elle en soit difforme.

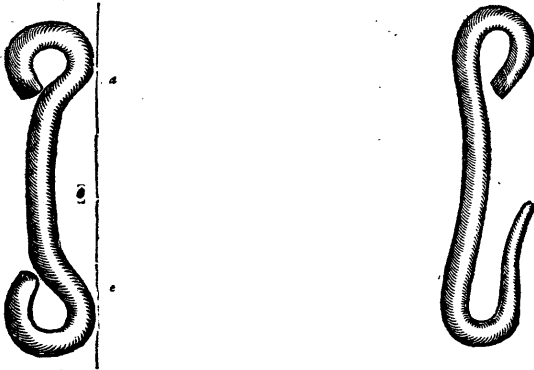
TOUT ainsi que le cheual ne peut estre bien embouché, si toutes les parties de l'emboucheure ne sont logees en leurs vrais lieux dedans la bouche, esgalement de chaque costé, & si proprement qu'elles ne facent aucune sorte de meurtrisseure, ny de blessure, & que neantmoins l'appuy en soit vif & solide, la mesme diligence se doit garder aux iustesses, & diuerses propositions des gourmettes: car de leurs bons effets despend la perfection de cest appuy.

IL faut donc considerer, que cependant qu'on tire le fonds des branches du mors en arriere, soit pour arrester le cheual ou seulement pour luy ramener la teste, la gourmette fait sa principale action, en s'arrestant au vray lieu de la barbe, qui est en ceste partie demy-ronde & plus menue, du fonds de la maschoire, là où se void la difference du cuir, plus barbu, à celuy qui ne l'est point, & ioignant l'endroit où la lippe de dessous commence sa forme: par ainsi ceste partie se doit conseruer saine & entiere en son vray naturel. Car si les contusions ou playes souuent suruenues, y engendroyent des cicatrices calluses, sans doute (outre que le sentiment n'en seroit plus vrayement naturel) auccques peu d'effort les vlceres se renouelleroient, de sorte que par tels defordres l'appuy de la bride ne pourroit estre ferme ny leger: c'est pourquoy les Caualerices garnissent communément la barbe d'vne chaine de trois esles

ronds & assez gros, afin que par ceste rondeur & grosseur l'effort de la gourmette s'y puisse faire sans entamer le cuyr de la barbe: & pour tenir commodément ces trois esses ou chainons en cest endroit de la barbe, le reste de la gourmette est composé de deux longs crochets, qui tiennent chacun par vn ply à l'œil, & qui sont enchevrez aux esses, par vne maille de chasque costé, comme on void communément à toutes les bonnes brides, & qu'il est representé au dessein cy-apres: & notamment il faut que les trois esses accompagnent seulement tant que dure la demy-rondeur de la barbe: & selon la commune reigle, les longs crochets doiuent descendre, & iustement arriuer au coude de la branche, sans toutesfois le toucher, comme i'ay cy-deuant representé: quant aux deux mailles, il n'y a point de mesure qu'on doiue exactement observer, que selon qu'elle est necessaire pour parfaire la iuste & generale longueur de la gourmette, qui se doit rapporter aux proportions de la barbe du cheual, & à sa durté ou delicatesse, comme aussi à l'interieur de la bouche, & consequemment à la rudesse ou douceur de l'emboucheure, & à la gaillardise, ou foiblesse du tour de la branche: & pour bien observer ceste iustesse, ie rediray qu'une maille suffit de chaque costé entre le crochet & l'esse: car quand il y en a plus d'une part que d'autre, l'action de la gourmette en est tellement incommodée & falsifiée, qu'elle ne garnist pas esgalement la barbe, & par cōséquent l'appuy general de la bride n'en peut estre iuste, ny assez plaisant à la main: & si on void communément aux gourmettes deux ou trois mailles du costé du crochet ouuert, ce ne doit estre que seulement pour donner plus de liberté au cheual, en luy laissant l'appuy de la bride à demy, ou s'il est besoin du tout desbandé, pour le trouuer apres plus leger, quand on luy a remis la gourmette en sa iustesse: & pour tenir la gourmette à la iuste mesure, il faut d'ordinaire, que l'esse du mitan arriue à vn poulce ou enuiron plus bas, que l'endroit de sa ferme action, cependant que l'appuy de la main est abandonné.



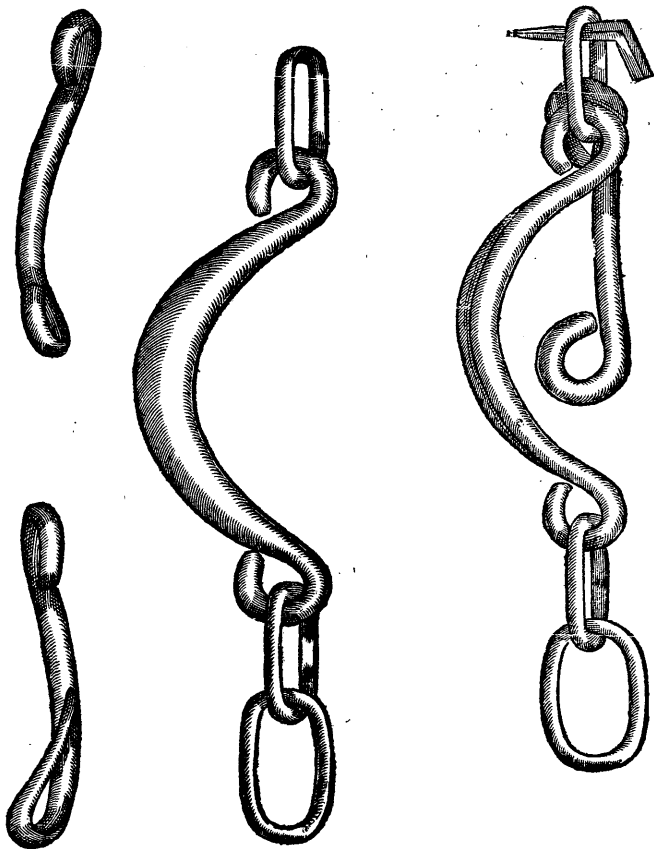
IL faut que toutes ces proportions soyent diligemment obseruees, mesmes celle qui se void aux plis des crochets, car estans acoudez, comme nos esperonniers mal instruits les font communément, l'appuy ne se fait que seulement des endroits qui sont marquez en la prochaine figure, par lettres A, E, & tout le reste de la longueur du crochet demeure separé de la joué du cheual, laissant inutile la place vuide, qui est representee par la ligne droicte, où se void la lettre O, & au contraire le crochet doit toucher esgalement la joué par toute sa longueur, comme il est ayse à iuger par cest autre crochet ouuert.



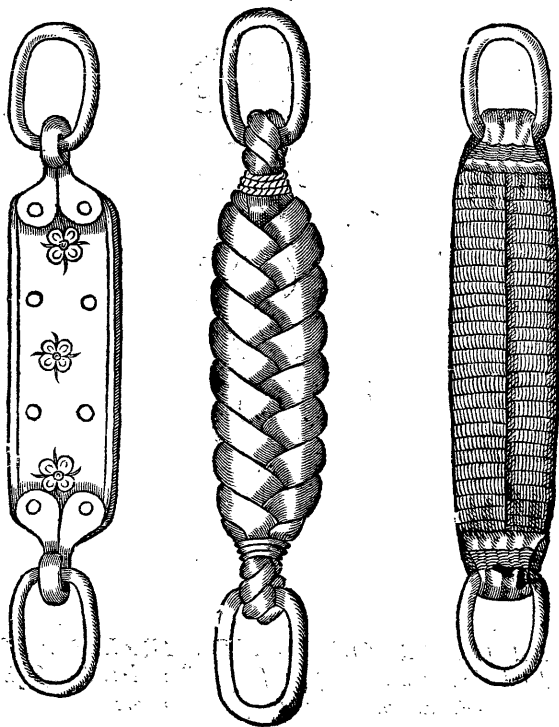
QUAND LA BARBE DV CHEVAL
est trop delicate.

CHAPITRE XXVII.

N'AY dict ailleurs que les gourmettes, qui ont les esses gros & ronds, offensent moins la barbe en appuyant, que celles qui sont plus menuës: toutesfois parce qu'il ne se peut faire qu'en ces esses il n'ayt tousiours ie ne sçay quoy d'inegal & bossu, & aussi qu'il se trouue souuent des cheuaux qui ont la barbe tant sensible, que la moindre douleur ou incommodité qu'ils sentent en icelle partie, les fait battre à la main, les blesse, ou comment que ce soit, leur interrompt la memoire, & le ferme & temperé appuy de la bouche, il sera bon d'vser en telle occasion d'une piece entiere, vnüe & bien polie, qui garnisse proprement la barbe au lieu des trois esses de la gourmette commune, comme lon peut iuger par ces figures.



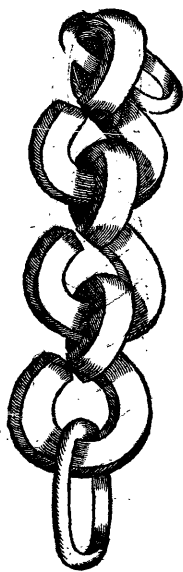
Si le cheval a la barbe tant sensible, que toutes ces gourmettes l'offensent nonobstant leur douceur, alors il sera bon de luy appliquer celles de cuyr, ou de chanure trenné, ou de sangle doublee, n'ayant que enuiron vn grand poulice de large, comme il est icy figuré, perseuerant avec patience, iusques à ce qu'il soit assure à l'appuy de la bride: & par ce moyen sagement pratiqué, on le pourra resouldre (avec le temps, & l'ordinaire action de la bonne main,) pour le moins à l'usage de la plus douce gourmette de fer.



*QUAND LA BARBE DV CHEVAL EST DVRE,
pour estre trop charnue, ou trop couverte du poil.*

CHAPITRE XXVIII.

DLSIEURS chevaux tirent ou pesent à la main, pour auoir le cuyr de la barbe tant espars, ou tant armé de poil, qu'ils ne craignent nullemét la subiection des gourmettes cy-dessus representees: mais pour tout cela, ie ne voudrois, s'il estoit possible, qu'on vfast des remedes extraordinaires & plus rudes: neantmoins y estant contraint par l'obstination, ou negligence naturelle du cheual, i'approuue que pour quelques iours on se serue de la gourmette de trois eses quarrez, & suffisamment gros, pourueu qu'on puisse conseruer la barbe entiere & saine. Je ne veux représenter d'autres remedes plus violents, parce que i'en suis ennemy: mais aduenant que le cheual perseuere trop en sa fougue ou pesanteur, ie le remets à l'exercice de la bonne escole & aux bons effects du caueffon, ou de la seguette, selon les reigles deduites sur ces occasions aux Liures premier & second.



QUAND LA GOVRMETTE NE S'ARRESTE EN SON propre lieu de la barbe, cependant que par la ferme action de la bride on soustient, on qu'on ramene le cheual en sa plus belle posture.

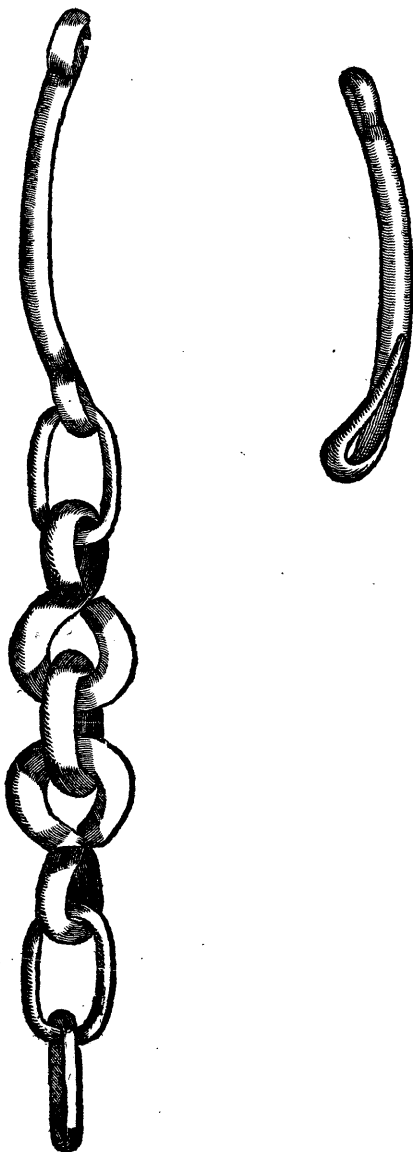
CHAPITRE XXIX.

VNE des choses qui nous sont plus difficiles en la iustesse des brides, est d'arrester la gourmette à son vray lieu de la barbe, cependant qu'on pare le cheual, ou qu'on en soustient le ferme appuy de la bouche: Assavoir quand en icelle partie, l'os de la maschoire est trop droit, trop estroit, trop plat, ou trop despourueu de chair: neantmoins aucuns Caualerices ingenieux ont diuersément inuenté des moyens pour retenir la gourmette en ceste partie limitée, nonobstant les susdites imperfections: les vns en arrestant les deux crochets par certaines petites liaisons, qui tiennent aux extremités de l'emboucheure, contre le ply du banquet: d'autres par des petites chesnes, qui tiennent à l'essé du mitan de la gourmette, & aux chesnettes des branches: d'autres avec vne fourchette de fer, qui se loge au long & entre les deux os de la maschoire, & qui tient par le bout droit (fait en vis) à la musserolle de la testiere dans vne escrouë, & le bout fourchu acroche & tient la gourmette là où elle est arrestee par la vis & l'escrouë. Encores pourrois-je dire d'autres instrumens lesquels ie ne veux discourir, pratiquer, ny figurer, laissant ceste curiosité à ceux qui recherchent plus les effets differens d'une infinité de brides antiques & modernes, que la pratique des bonnes reigles de l'exercice. En cecy ie représenteray seulement mon style plus commun. Sçavoir est, deux crochets beaucoup plus longs que les precedents, lesquels par leur longueur extraordinaire, & par la façon dont ils sont pliez & courbez, retiendront mieux l'appuy de la gourmette, au lieu plus propre de la barbe, que s'ils n'arriuoient que iusques au coude de la branche.

Des Preceptes.

69

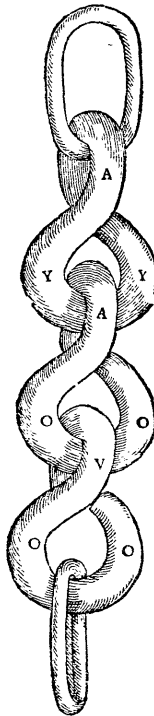
A FIN que ces derniers crochets n'allongent la iuste mesure de la gourmette, il faut tenir les mailles plus courtes que celles qu'on fait ordinairement, & au lieu de trois eses, n'en mettre que deux, qui tiendront à vn anneau fait vn peu en ouale, lequel fera son ferme appuy au poinct du milieu de la barbe, estant ainsi logé au milieu de la gourmette, comme il est icy representé.



Troisième Liure

IL faut bien considerer comment ces longs crochets sont figurez, car de leur tour & façon despend le subiect & le moyen qui retient souuent l'appuy de la gourmette, au vray lieu de la barbe mal proportionnee.

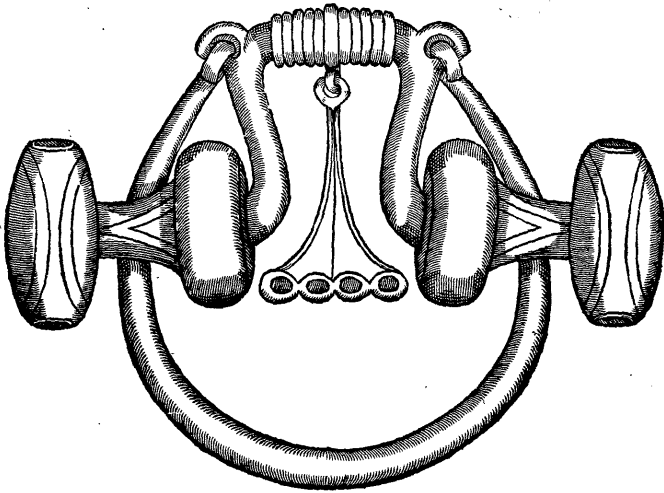
O V T R E que ceste derniere gourmette, qui a les crochets si longs, s'arreste mieux en son appuy & propre lieu de la barbe : cest appuy en est beaucoup plus esgal, que celuy des gourmettes ordinaires : & qu'il soit ainsi, on peut voir en la prochaine figure d'icy-apres, que les trois esses sont enchesnees, de façon qu'elles appuyent sur la partie fenestre de la barbe, des deux costez acoudez & arondis, qui forment ces esses marquez par la lettre A, & d'une rondeur platte marquee Y, & sur la partie dextre de deux rondeurs plattes marquées O. & d'un coude & costé de rondeur marqué V, & mesmes l'une des mailles se trouue de plat & l'autre de costé : tellement qu'en les accrochant au iuste point, il faut necessairement tordre vn peu la gourmette, & partant il y a de la faulseté, qui peut offenser la barbe plus d'une part que d'autre, & en l'appuy de la gourmette precedente & moderne, l'egalité est obseruee en la situation de toutes les pieces.

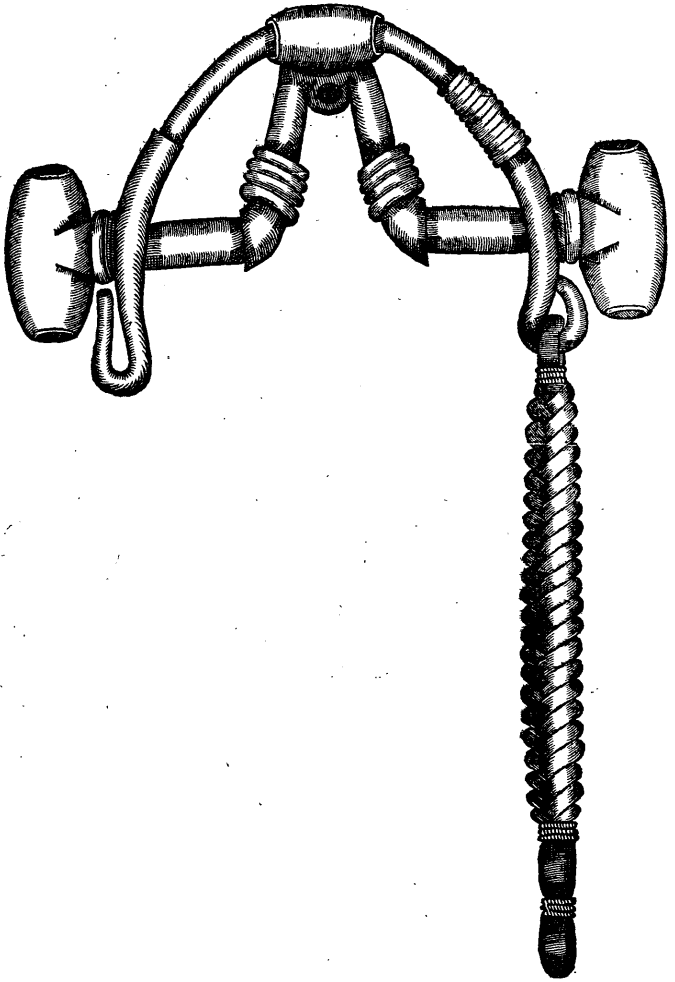


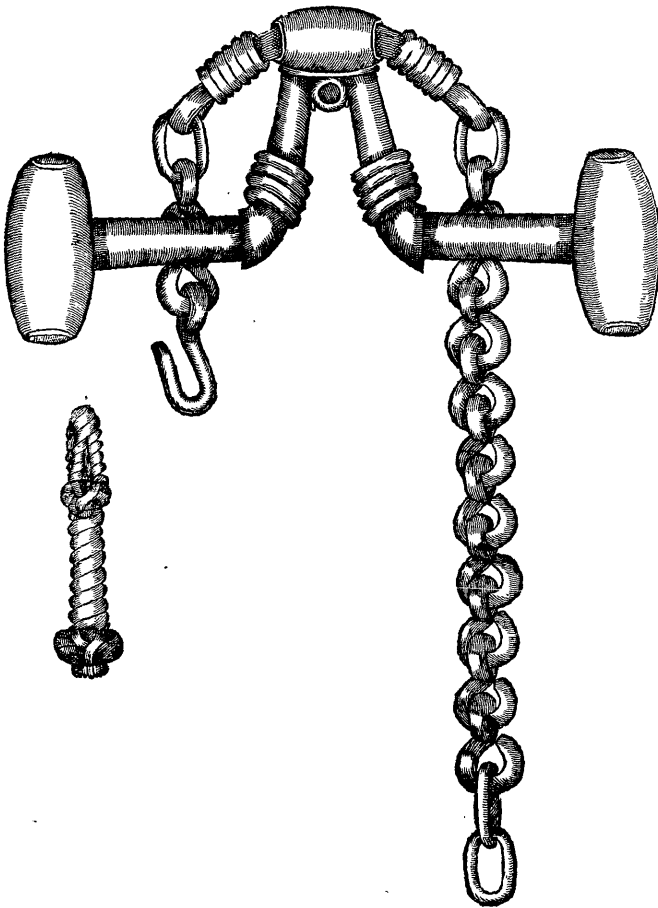
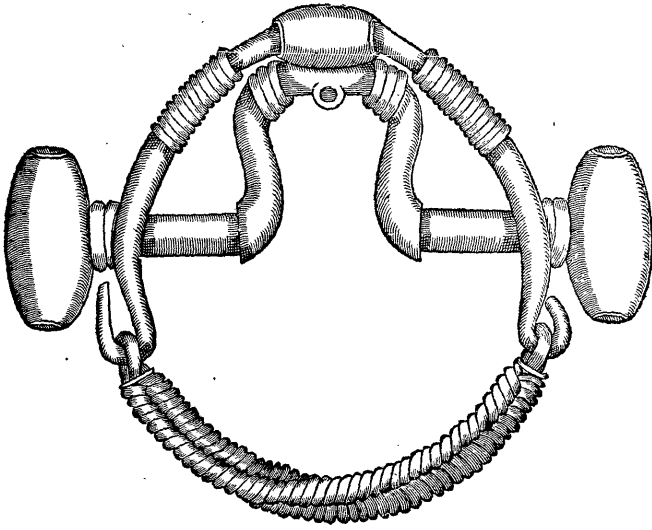
EN la façon de ces gourmettes on peut facilement iuger la commodité de celle ou se void la preuue de l'appuy, qui se fait plus esgal : car tout ainsi que les deux esses, & les deux mailles precedentes sont figurees en pareille prospective, en effect elles garnissent aussi la barbe de mesme sorte : quant à l'aneau ou ouale du mitan, il ne peut faire

qu'une action au lieu de son appuy limité: tellement que ie soustiens ceste proportion moderne mieux consideree, & plus vtile que l'autre.

EN la difficulté de bien & iustement arrester le ferme appuy de la gourmette au propre lieu de la barbe du cheual, les cordelles de foyes treslees ou torfes, iazerans & autres gourmettes de chesnons, ou d'une piece, qui tiennent à la cime de la montee de l'emboucheure, & lesquelles sont appropriees pour faire leur appuy couuertement entre la lippe de dessous & la genciue, estans bien appliquees, peuuent arrester & afermir l'appuy de l'emboucheure au vray lieu de la barre, & de la genciue: & mesmes empeschent que la langue ne sorte par le costé de l'emboucheure: toutesfois i'en remets l'usage commun à ceux qui l'approuent plus que moy, si ce n'est à la necessité & seulement pour vn iour ou deux, quand le cheual aura trop d'inclination à boire son mors: à quoy lesdites gourmettes secretes & couuertes, apportent vn remede tres-assuré: & afin d'en comprendre mieux la forme & les effects, en voicy quelques figures.







IE ſçay que la dernière gourmette figuree, à laquelle font les eſſes plus longs que la meſure ordinaire, ny les emboucheures précédentes garnies de deux prinſes, n'empêcheront pas touſiours que le cheual ne boiue la bride, coulant la maſchoire deſſous l'appuy d'icelle gourmette, principalement quand il ſera en quelque action fort craintiue, ou hors d'haleine, ou extrêmement las, ou qu'il ſentira des douleurs ou debilitéez extraordinaires, en quelque membre particulier, ou généralement en tous: car ce ſont les vraies occaſions, qui contraignent le cheual à ſ'abandonner tout confus, ou eſtonné ſur l'appuy de la main. Au contraire ſi eſtant en ſes forces, il rameine & ſoutient legerement, & preſque de ſoy, ſa poſture racolte & releuee, ſans doute l'emboucheure & la gourmette appuieront facilement ſur les parties de la bouche & de la barbe, où ſe doit faire ce vray appuy. Voila pourquoy ie ſuis d'auis que pour bien diſpoſer le cheual aux bons effets des ſuſdites emboucheures & gourmettes, on le fortifie & aligeriſſe, premierement en luy accroiſſant l'haleine, la diſpoſition, l'affeurance, & par conſequent la facilité de ſon manege par l'exercice de la bonne eſcole, modestement continué, & ſ'il a quelque maladie ou douleur, qui luy empêſche la legeréſſe, qu'on y pouruoye par des bons remedes: & par ce moyen la bonne bride ſe trouuera beaucoup plus excellente.

DES proportions iuſques icy representees par figures & raiſons, l'homme de cheual peut iuger que les bons effets des emboucheures bien ordonnees, naiſſent en partie du ſoin, qu'on doit auoir à tenir le cheual en obeyſſance, ſans luy bleſſer ny meurtrir la bouche: mais pluſtoſt en la contraignant, l'embellir, la rafraîſchir, & luy donner appuy temperé, par les commoditez & plaiſirs des pieces contenues en ces emboucheures, lesquelles doiuent garnir & remplir proprement les concautez inutiles de la bouche, ſans les offenſer, comme auſſi il eſt neceſſaire, que les parties plus haultes de la bouche, ſoyent logees proprement aux endroits, qui ſont vuides en l'emboucheure, afin qu'elle appuie commodément par tout. Par le meſme diſcours le Caualerie peut auſſi comprendre, que le propre de l'œil & de la gourmette, eſt de fortifier l'appuy de l'emboucheure, & par conſequent de retenir l'action par laquelle le cheual ſ'auance trop: encores faut-il entendre que les branches qui ſont à preſent en l'vſage de nos eſcoles, ont eſté inuentees par les bons maiſtres, plus pour ramener, former & ſouſtenir vne belle poſture de col & de teſte, que pour arreſter par violence la fouge & la courſe du cheual effrené. Ceſte preuue ſe void ſouuent en la pratique des mords plus antiques, comme les bridons à l'Angloïſe, & à l'Eſcoſſoïſe, & les brides à la genette, à la Turqueſque, & à la Moreſque, qui peuuent retenir le cheual: mais à faute de nos branches, les façons de tels mords ne luy ramènent ny ſoutiennent la teſte en bonne ny belle ſituation. Or pour bien vſer des commoditez, qui procedent des branches modernes, il me ſemble qu'il faut neceſſairement obſeruer les preceptes que j'ay diſcours au premier Liure, & auſſi ceux qui ſe trouueront cy-apres deduits & figurez.

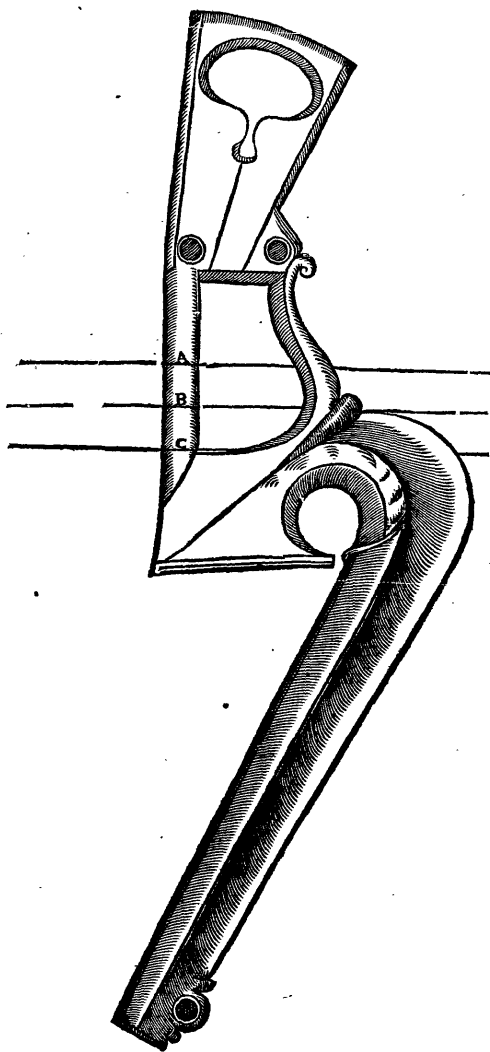


POVR BIEN GARDER LA IVSTE
HAULTEVR DV COUDE
de la branche.

CHAPITRE XXX.

QOMBIEN que j'aye discouru au premier Liure les communs effets du coude de la branche, ie diray encores que pour ne faire point d'erreur trop grossiere en ceste partie, il faut garder les proportions qui sont cy-apres figurees; sçauoir est, que pour maintenir en belle posture le cheual, qui a le garbe du col bien tourné, la teste en bon lieu, & duquel l'appuy de la bouche est leger, on doit limiter la haulteur de ce coude, là où se voit en la prochaine figure, & sur le banquet la ligne marquee B, & pour ramener le col allongé ou abandonné, & le nez trop auancé, il faudra haulser à la forge le tour du coude, iusques à la ligne marquee A: & si l'appuy de la bouche est foible, ou le col trop souple, mesmement en l'action qui arme le cheual contre sa poitrine, on gardera le point de la ligne du C: mais il est necessaire que le reste du trait de la branche forte ou foible, se rapporte à ces trois proportions, selon l'vtilité qu'on voudra tirer de leurs bons effets, comme ie diray: autrement la reigle sera inutile.

Ce coude de branche se peut faire de plusieurs autres façons: toutesfois s'il est plus bas, que ce que ie represente en ceste figure, il en aura moins de grace, & rendra l'appuy de la bouche trop incertain; & s'il est plus haut, il pourra faire naistre l'occasion de desplacer l'appuy de la gourmette du iuste lieu de la barbe, conuiant par mesme moyen le cheual à boire la bride, s'il y a tant soit peu d'inclination. C'est en quoy on void encor vne preuue que la iuste mesure du coude despend en partie de celle du banquet: parce que le banquet estant trop court, ou trop long, il fait paroistre le tour du coude trop hault, ou trop bas, si on ne luy a donné quelque forme extraordinaire.



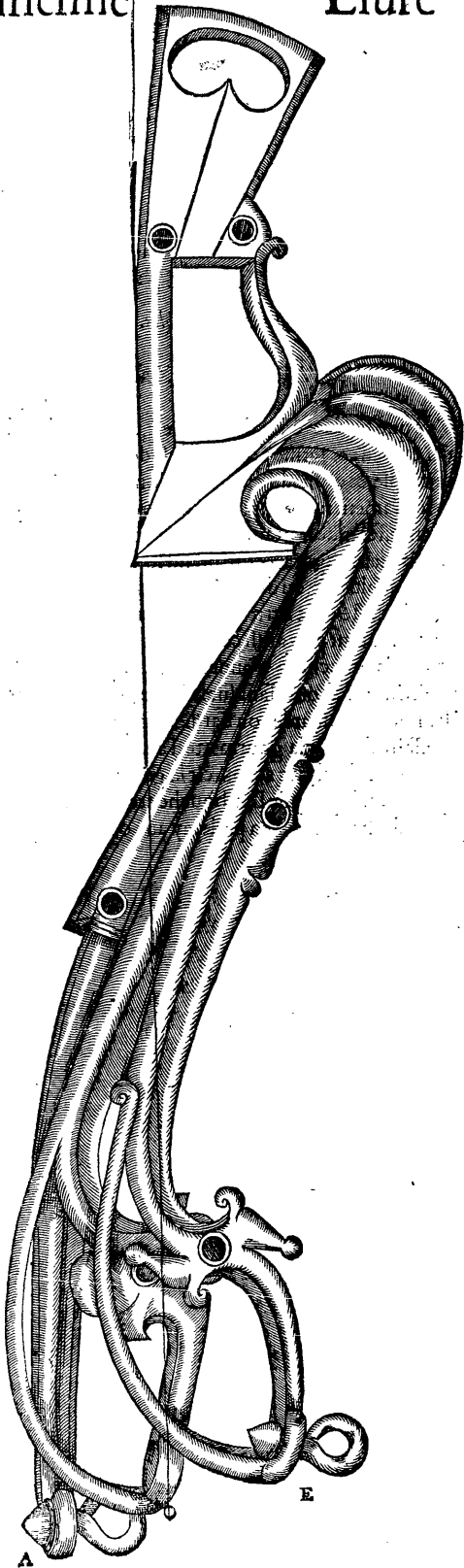
EXPLICATION DES BRANCHES

gaillardes, ou foibles.

CHAPITRE XXXI.



Vis que le propre de la branche est, de mettre le col & la teste du cheual en belle & ferme posture, il est donc necessaire de la tenir gaillarde, foible, & de mediocre force, selon que le cheual sera facile ou malaysé à ramener: & pour bien comprendre en quoy consistent les differens effects de la branché, il faut considerer la ligne qui est tiree en la prochaine figure, & qui prend son origine de la droite proportion du banquet, & que tant plus le trou du touret de la rozette sera auancé & esloigné de ceste ligne, assavoir du costé de la lettre A, d'autant plus la branche renforcera l'action de la gourmette: & tant plus aussi ce touret sera reculé de la ligne, approchant de la lettre E, tant plus la branche se trouuera foible, parce qu'elle approchera plus facilement de la poitrine: & aboutissant sur la ligne, au point marqué O, elle commencera à prendre nom de gaillarde, ou hardie. Or quand la branche se trouue trop gaillarde, il est necessaire de tenir la gourmette d'autant plus longue: & au contraire la branche estant trop foible, il faut accourir la gourmette: afin que par leurs proportions bien rapportees, l'appuy de l'emboucheure se puisse temperer. Quant aux differentes longueurs des branches, j'en parleray aux occasions plus necessaires.



LES COMMUNS EFFECTS DE LA ROZETTE
de la branche.

CHAPITRE XXXII.



LA rozette est vne partie, qui embellist plus la branche qu'elle n'est necessaire à ramener, ny à soustenir la teste du cheual: car sans la forme de ceste rozette, on a bon moyen de tourner la branche, de façon que le bout d'embas se trouue en tel poinct qu'on veult, comme il se peut iuger par la derniere proportion cy-deuant figuree, & qu'on verra mieux en lieu plus à propos: toutesfois la rozette peut affoiblir la branche, qui a le tour du coude trop fermé, & qui auance beaucoup, à cause qu'elle recule le trou du touret, & par mesme moyen elle desarme & soustient: c'est pourquoy on la fait plus grande, ou plus petite, & diuersement auancee ou reculee.

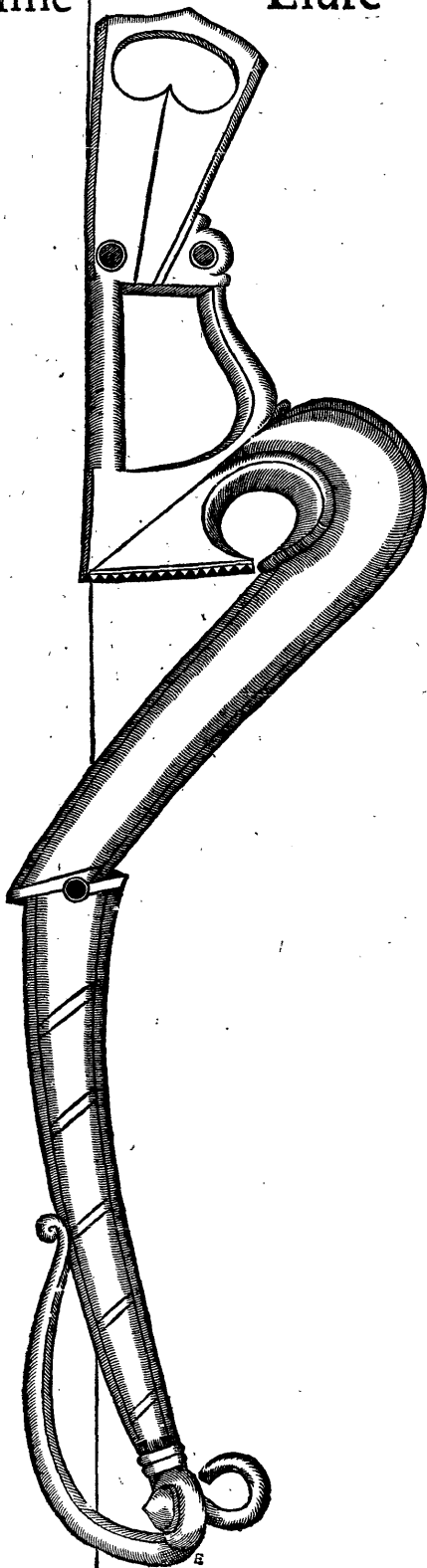
POVR LE CHEVAL QUI NATVRELLEMENT
tient le col & la teste en belle & legere posture.

CHAPITRE XXXIII.



VANT que passer plus outre, ie veulx aduertir de nouveau celuy qui trauaille son esprit à rechercher subtilement l'artifice des brides extraordinaires, qu'il n'en trouuera point, qui seulement de foy puiffent long temps changer & forcer la naturelle stature du cheual, qui par quelque necessité portera de mauuaise grace le col & la teste, & que les moyens incertains trop continuez ameneront l'incommodité de quelque autre accident, qui se trouuera souuent plus desplaisant & preiudiciable, que l'imperfection, à laquelle on aura pensé remedier, par la violence du mors trop rude ou confusement appliqué: au contraire les bons effets de la bride bien ordonnee, ioincts au continuel exercice de la bõne escole, pourront beaucoup ayder à nature, & mesmes aucunesfois la gagner par l'habitude bien reglee, qui avec le téps changera l'action faulse, quoy qu'elle soit naturelle, à vne qui sera bonne, ou moins mauuaise, comme i'expliqueray par ordre: mais premier ie représenteray la branche commune qu'il faut au cheual, qui de son inclination porte en beau lieu le col & la teste, & duquel l'appuy de la bouche est ferme & leger: & mesmes afin que ceste bonne & naturelle posture ne s'abandonne sur l'appuy, ny se ramene trop, mais plustost qu'elle soit maintenue, & soustenuë par la commodité de la branche, qui se void cy-apres figuree, laquelle ne se trouuera gaillarde ny foible, comme il se peut voir par la preuue de la ligne droite, qui vient du banquet, & cy-deuant interpretee & marquee par la lettre O.

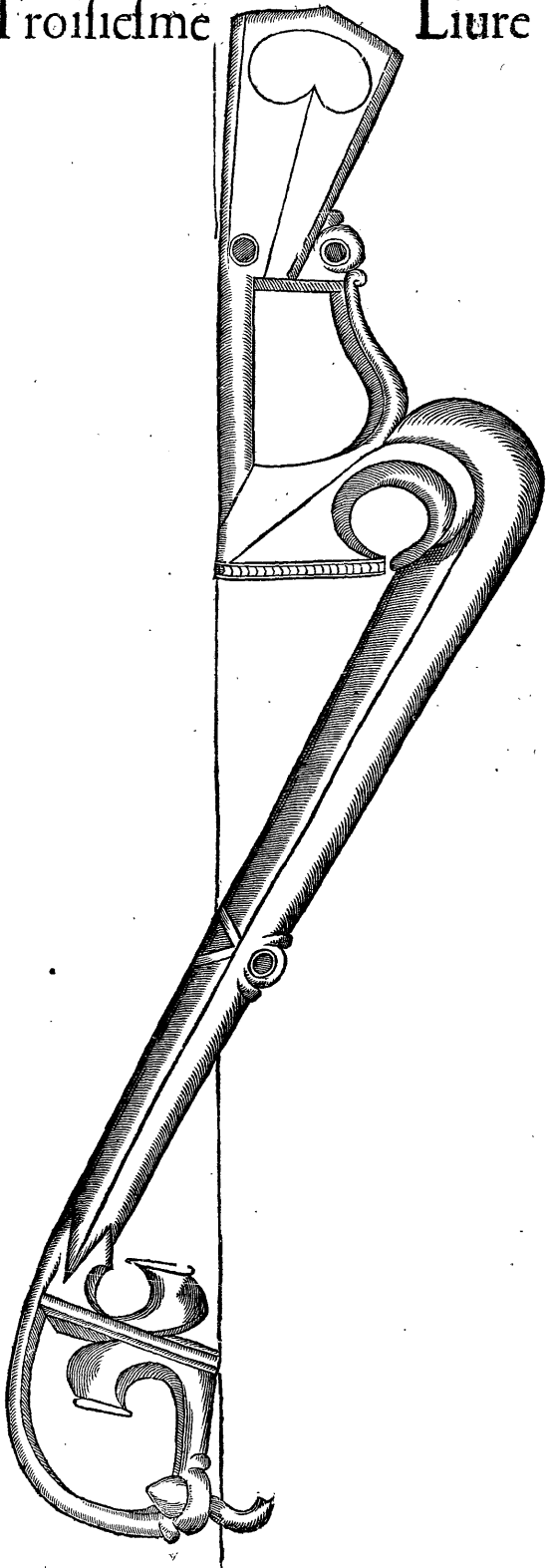
QVAND l'œil du mors est plus haut, que le coude à plus de tour, & que la rozette est plus ouuerte que les proportiōs qui sont icy figurees, sans doute il y a quelque difformité. Toutes-fois pour ayder aux remedes de quelques imperfections, il se faudra necessairement dispenser: Mais ie suis d'avis qu'apres on reuienne, s'il est possible, au moins à vne mediocrité.



*QUAND LE CHEVAL TIENT ORDINAIREMENT
le nez trop auancé par mauuaise habitude, ou pour estre trop
chargé de col, ou de teste.*

CHAPITRE XXXIIII.

DLSIEURS sujets peuuent donner occasion au cheual, de tenir le nez trop auancé, principalement la mauuaise habitude, la nonchalance & pesanteur naturelle, la foiblesse, la lassitude extreme, la faulse stature du col, & l'imperfection des maschoires trop voisines : or quand il porte le col & le nez trop allongé seulement par accoustumance, par paresse, ou pour estre beaucoup chargé de chair sur le deuant, & que neantmoins l'arc du col est bien tourné, & la maschoire suffisamment ouuerte, il faudra tenir l'œil de son mors vn peu plus hault & moins reculé, & la branche plus gaillarde que la commune façon, comme elle est icy figuree.

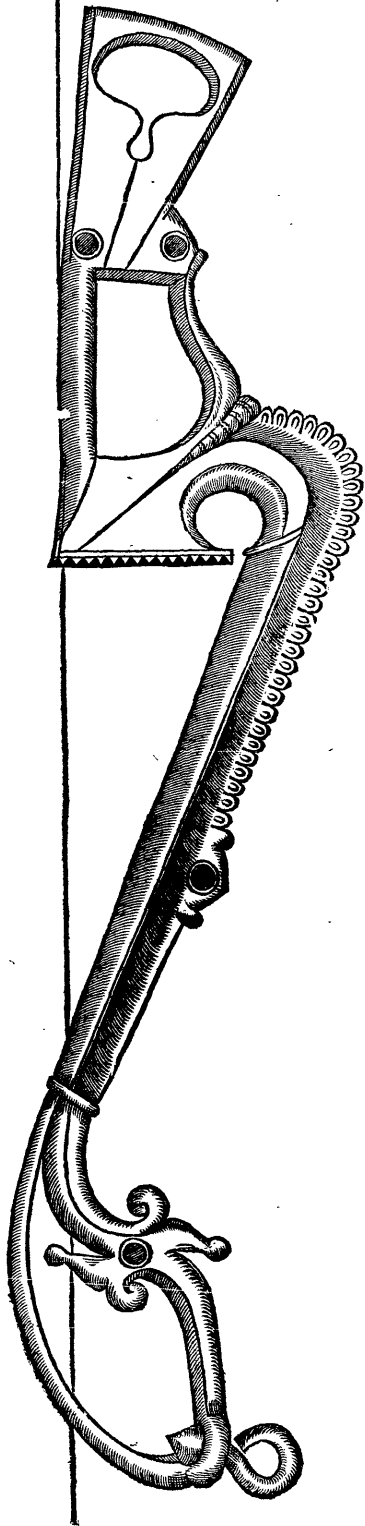


QUAND LE CHEVAL PORTE LE COL ESTENDU
 & le nez trop auancé, seulement par debilité.

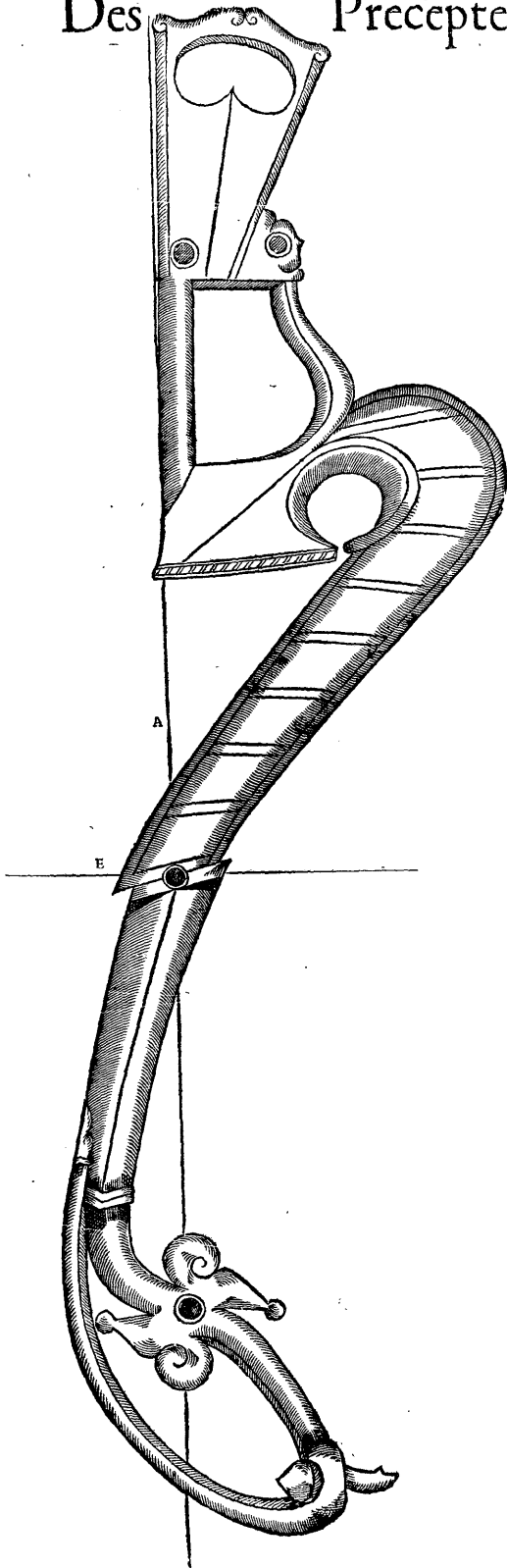
CHAPITRE XXXV.



ON peut iuger par la figure cy-deuant representee, que la branche ainsi gaillarde ramenera le col & la teste du cheual, qui sera trop allongé ou estendu de la main en auant. Toutesfois, s'il tient le nez bas & auancé à faulte de force, ie ne veux pas qu'on pense que l'artifice de ceste branche, ny quoy qu'elle soit autremét faite, luy puisse fortifier les mēbres foibles, qui l'abandonnerōt sur l'appuy de la main, lors qu'il ne pourra fournir à ce qu'on le voudra contraindre outre sa capacité: c'est en quoy ie n'approuue pas qu'on tasche à ramener le cheual de tel naturel, seulement par la contrainte de la branche: mais plustost ie suis d'auis qu'on la tienne vn peu longuette, & plus reculee qu'il ne semblera estre necessaire en apparence, cependant que les forces du cheual serōt vnies: & veux qu'on repare ce qui s'affoiblira de la branche par la mōtee, qui se pourra faire à l'emboucheure, quoy qu'elle ne soit nullement vtile à l'interieur de la bouche, pourueu que ceste montee n'offense le palais, ny les barres, & qu'elle soit si bien ordonnee, que son effect, propre à ramener, joint à la mediocre force de la branche, tiennent le col & la teste du cheual en sa place racolte, plus belle, & plus ferme, en luy soulageant, ou luy foulant moins les membres, que si la branche estoit plus hardie. Et pour mieux comprendre ce precepte, il faut scauoir que la branche assez foible & longue resoult le cheual, qui a la bouche fine, au ferme appuy de la main, & mesmes luy soustient l'action de l'arrest, sans luy precipiter ses forces, à cause qu'elle arriue facilement à la poitrine, & par consequent la bouche en est soulagee, ensemble la barbe: & celle qui est courte & fort auancee se trouuant par ceste forme, & en son appuy, plus esloignee de la poitrine, violente dauantage la bouche, la barbe, & la maschoire du cheual, & luy estonne les membres, mesmement quand ils sont debiles, à cause des efforts douteux & incertains qu'il fait souuent tout à coup, sans donner temps d'estre soustenu craignant la rude action de ceste branchetrop gaillarde: par ainsi il vaut mieux en telle occasion qu'elle soit ordinairement trop longue, que trop courte; & pour la faire de façon qu'elle puisse mieux assubiectir & soustenir ensemble, il la faut proportionner comme elle est cy-apres figuree: car estant ainsi tournee, elle aura la force de ramener, d'autant qu'elle auance au milieu plus que la ligne du banquet, iusques à la lettre A: & soustiendra, l'autre moitié, estant reculee, & aboutie au poinct de la lettre E, selon la figure suivante.



LA



La susdite branche estant ainsi droicte par le bout du touret, aura autant d'effect, & souuent plus de fermesse & de soustien, mais moins de grace que celle qui aboutit par le retour d'une rozette bien faicte : toutesfois, i'approuue fort ce qui decore la posture du cheual : & par ce qu'en son ornement, la branche du mors est vne des parties, qui contente plus la veuë de celuy qui facilement s'arreste à la beauté de tel animal, ie suis d'avis qu'on enrichisse comunément la façon de la branche de quelque rozette bien faicte, qui toutesfois soit vtile : & afin que sa forme n'aye gueres moins d'effect que la branche precedente, il faudra garder les mesures & proportions de ceste figure.

ENTRE ceux qui aiment la propreté, il y en aura qui trouueront plus belle la façon de quelqu'vnes de ces rosettes, que d'autres diuersément figurees: mais ils ne se doiuent tant arrester à la bien-seance, qu'ils ne considerent (comme i'ay desia representé) que tant plus le tour de la rosette s'estend en arriere, tant plus la branche en est affoiblie, quoy que iusques au commencement de la rosette la branche auance & surpasse beaucoup la droite ligne du banquet, par la premiere action hardie, descendant du tour du coude.

PAR le recueil des raisons & proportions iusques icy deduites, le bon Caualerice pourra facilement comprendre la façon de la branche, qui sera necessaire pour soutenir plus que ramener le cheual, qui en auançant le nez tiendra le col trop bas, soit de son naturel, ou par mauuaise habitude, ou contraint par quelque particuliere debilité de membres: & pour ramener plus que soutenir celuy, qui ayant ainsi le nez trop auancé, tiendra le col plus estendu par le droit, qu'il ne portera la teste basse: & par conséquent il iugera avec plus de facilité les effets mediocres de toutes les parties de la branche, qui se rapporteront mieux à la plus belle posture du cheual, quand de sa naturelle inclination il tiendra fermement & legerement le col & la teste en bon lieu: mais il y a encores d'autres difficultez, qui se trouueront cy-apres discourues.

*QUAND LE CHEVAL TIENT LA TESTE TROP
haulte & le nez trop auancé pour auoir la proportion du col faulx, ou la
maschoire trop serree.*

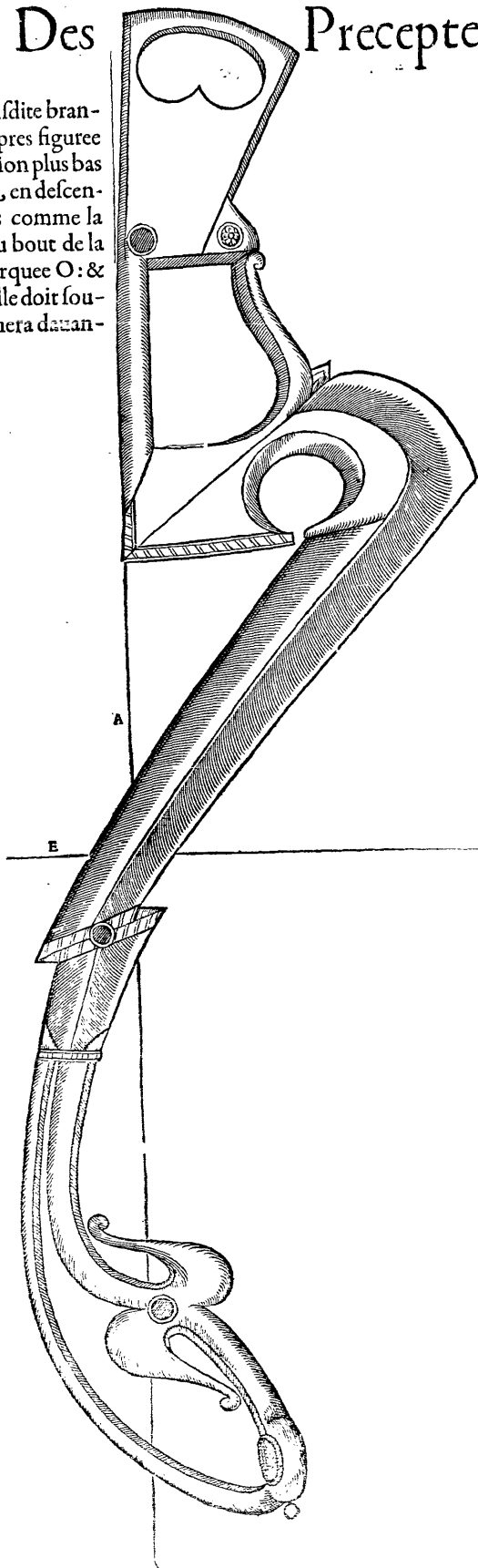
CHAPITRE XXXVI.



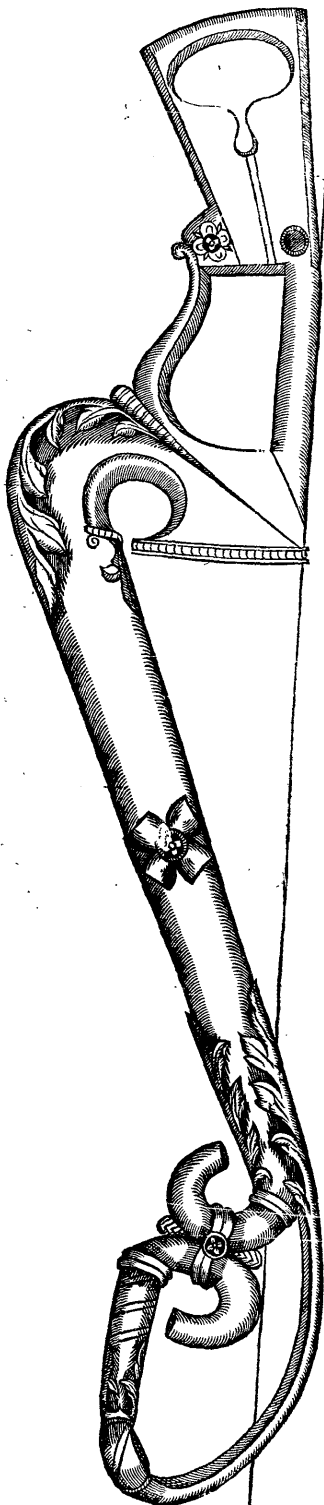
Les cheuaux qui se ramener plus difficilement, sont ceux qui ont le col reuerfé, c'est à dire tourné en hault, & fort gros au dessous: & mesmes quand les maschoires sont trop serrees: en telles imperfections, les branches gaillardes amenant plus de desordres que de bons remedes: car quand nature s'oppose du tout à la souplesse du col, & aux autres parties, par lesquelles le cheual se pourroit suffisamment ramener, lors il n'y a sorte d'artifice violent, qui en fin ne se trouue non seulement inutile, mais souuent le subiect de plusieurs defenses que le cheual fait, & de diuers mouuemens de desespoir, qui luy suruiennent estant trop recherché & cōtraint en ce qui n'est en la capacité de ses forces, non plus qu'à son inclination, & tant plus s'il est apprehensif & colere de son temperament. Tant s'en faut donc qu'en ces empeschemens naturels la branche qui auance beaucoup soit necessaire, qu'au contraire elle doit estre plustost foible que trop gaillarde: afin que le cheual ainsi mai proportionné de la main en auant, ayt moins d'occasion de craindre l'effort de la brâche trop hardie, & que par l'habitude de l'exercice bien cōsideré, & propre aux susdites imperfections il cōsente & s'assure peu à peu à la plus belle action & forme, que sa stature luy pourra permettre. A quoy le sage Caualerice doit auoir esgard avec beaucoup de soin, afin de ne tomber en l'erreur cōmune de ceux, qui par la violence de certains mords rudes, & mal entendus, pensent pouuoir contraindre le cheual à ce qu'il n'a iamais appris, quoy que d'autre part nature y contrarie: & ce qui plus confirme en cecy leur indiscretion, est que auparauant que le cheual s'arreste librement, soit de sa propre inclination, ou par la pratique des bonnes leçons, ils le font ordinairement partir & courir, precipitans sa vigueur & son courage à toute bride, & si souuent que

Des Preceptes. 87

A v contraire de la fufdite branche, celle qui est cy-apres figuree change fa premiere action plus bas que la ligne marquee E, en descendant & reculant apres comme la precedente, iufques au bout de la longueur generale marquee O: & par telle proportion, elle doit soutenir moins, & ramenera davantage.



Et parce qu'il semblera peut-estre à quelque homme de cheual, que la forme commune des branches susdites, soit moins belle que si elles estoient droictes, & vnies au mitan, j'ay voulu représenter les figures suiuant, qui feront presque les mesmes effects des precedentes, comme il sera ayse à iuger par la preuue des lignes, qui se verront pourtraites.



ENTRE ceux qui ayment la propreté, il y en aura qui trouueront plus belle la façon de quelqu'un de ces rozettes, que d'autres diuersement figurees : mais ils ne se doiuent tant arrester à la bien-seance, qu'ils ne considerent (comme i'ay desia representé) que tant plus le tour de la rozette s'estend en arriere, tant plus la branche en est affoiblie, quoy que iusques au commencement de la rozette la branche auance & surpasse beaucoup la droite ligne du banquet, par la premiere action hardie, descendant du tour du coude.

PAR le recueil des raisons & proportions iusques icy deduites, le bon Caualerice pourra facilement comprendre la façon de la branche, qui sera necessaire pour soutenir plus que ramener le cheual, qui en auançant le nez tiendra le col trop bas, soit de son naturel, ou par mauuaise habitude, ou contraint par quelque particuliere debilité de membres : & pour ramener plus que soutenir celuy, qui ayant ainsi le nez trop auancé, tiendra le col plus estendu par le droit, qu'il ne portera la teste basse : & par consequent il iugera avec plus de facilité les effets mediocres de toutes les parties de la branche, qui se rapporteront mieux à la plus belle posture du cheual, quand de sa naturelle inclination il tiendra fermement & legerement le col & la teste en bon lieu : mais il y a encores d'autres difficultez, qui se trouueront cy-apres discourues.

QUAND LE CHEVAL TIENT LA TESTE TROP haulte & le nez trop auancé pour auoir la proportion du col faulse, ou la maschoire trop serree.

CHAPITRE XXXVI.



Les cheuaux qui se ramencent plus difficilement, sont ceux qui ont le col renuersé, c'est à dire tourné en hault, & fort gros au dessous : & mesmes quand les maschoires sont trop serrees : en telles imperfections, les branches gaillardes amencent plus de desordres que de bons remedes : car quand nature s'oppose du tout à la souplesse du col, & aux autres parties, par lesquelles le cheual se pourroit suffisamment ramener, lors il n'y a sorte d'artifice violant, qui en fin ne se trouue non seulement inutile, mais souuent le subiect de plusieurs defenses que le cheual fait, & de diuers mouuemens de desesperoir, qui luy suruiennent estant trop recherché & contraint en ce qui n'est en la capacité de ses forces, non plus qu'à son inclination, & tant plus s'il est apprehensif & colere de son temperament. Tant s'en faut donc qu'en ces empeschemens naturels la branche qui auance beaucoup soit necessaire, qu'au contraire elle doit estre plustost foible que trop gaillarde : afin que le cheual ainsi mal proportionné de la main en auant, ayt moins d'occasion de craindre l'effort de la brèche trop hardie, & que par l'habitude de l'exercice bien considéré, & propre aux susdites imperfections il cōsente & s'assure peu à peu à la plus belle action & forme, que sa stature luy pourra permettre. A quoy le sage Caualerice doit auoir esgard avec beaucoup de soin, afin de ne tomber en l'erreur cōmune de ceux, qui par la violence de certains mords rudes, & mal entendus, pensent pouuoir contraindre le cheual à ce qu'il n'a iamais appris, quoy que d'autre part nature y contrarie : & ce qui plus confirme en cecy leur indiscretion, est que auparauant que le cheual s'arreste librement, soit de sa propre inclination, ou par la pratique des bonnes leçons, ils le font ordinairement partir & courir, precipitans sa vigueur & son courage à toute bride, & si souuent que

quand bien il auroit sa generale proportion aysee, & la bouche legere & fort fine, les courfes furieuses tant continuees luy endurciroyent, ou esgareroyent infalliblement l'appuy de la main, à mesure que la violente agitation de telles courfes luy augmenteroit la fougue, ou accableroit ses forces. Partant ie laisse iuger à l'homme de cheual, qui aura l'esprit bien composé, si l'entreprise de tels Caualerices mal fondez peut reüssir selon ce qu'ils desirent, & se promettent.

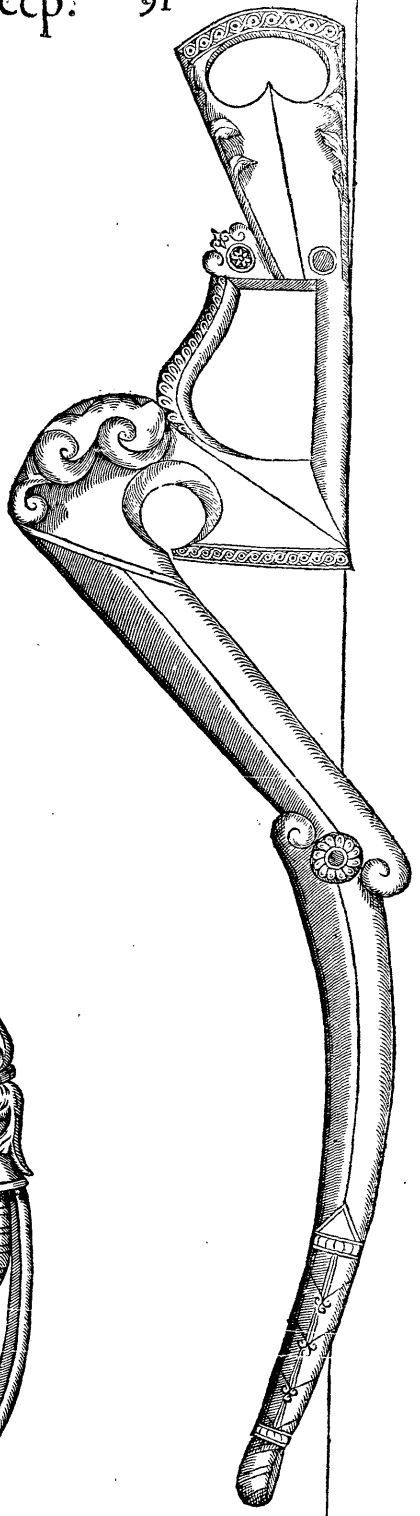
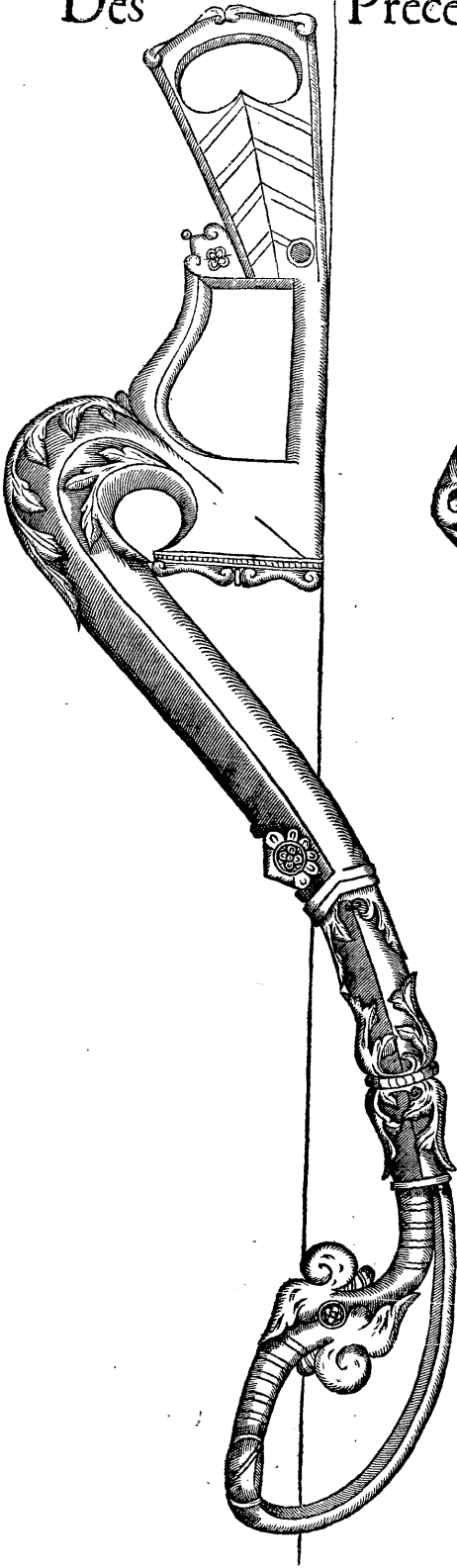
IL faut donc necessairement que le cheual, qui de son naturel est empesché de bien former la vraye & necessaire courbure de l'arc du col, & qui a le gosier tant epaisfi de grös muscles & tendons, qu'il ne peut auoir son entree & place suffisante entre les deux os des maschoires, se gaigne par douceur, en luy ostant patiemment la fougue & confuse apprehension, tant de la furie des courfes & des aspres arrests, souuent surpris ou faits hors de temps, que des offenses receuës dans la bouche, & à la barbe par la bride trop rude, qui seront cause qu'il tirera à la main, haussant le nez extraordinairement, ou qu'il esgarera le ferme appuy de la bouche, faisant aucunesfois l'vn & l'autre desordre ensemble: à quoy vn des plus certains remedes est de luy accroistre l'haleine par l'exercice moderé, & sur tout en l'accoustumant à parer souuent sans violence, premierement en allant au pas, & apres au trot, & puis au galop, & en fin en courant, & le faisant reculer à tous les coups sans grande contrainte, pratiquant ainsi tous ces moyens selon les reigles discourues aux Liures precedens: car par telle diligence on le pourra avec le temps faire consentir librement à l'action de la bonne bride, & par consequent à la facilité de quelque bonne posture de col & de teste, & à l'obeyssance de l'arrest: & pour le gaigner avec plus de commodité, il le faudra emboucher de façon, que la montee de son emboucheure, arriuant au palais, le ramene plus que la force de la branche; sans routesfois l'offenser en aucune partie de la bouche: mais au contraire l'accommoder & embellir, obseruant les preceptes contenus en l'explication des emboucheures cy-deuant figurees.

Et pour proportionner la branche, de façon qu'elle apporte aussi quelque ayde à ramener le col trop droit ou renuersé, & le nez trop haussé, il faut que l'œil soit vn peu plus haut que la mesure mediocre, afin qu'il fortifie d'autant l'action de la gourmette: le coude doit estre aussi plus ferré que la commune façon, pour auancer la branche iusques au poinct de la lettre A, qui se voit en la figure cy-apres: car ceste premiere action hardie le pourra attirer à quelque subiection basse: mais il faudra que la rozette recule plus que la ligne du banquet: car par ce moyen le cheual s'estonnera moins du premier aduantage que ceste branche monstre, iusques à la lettre A.

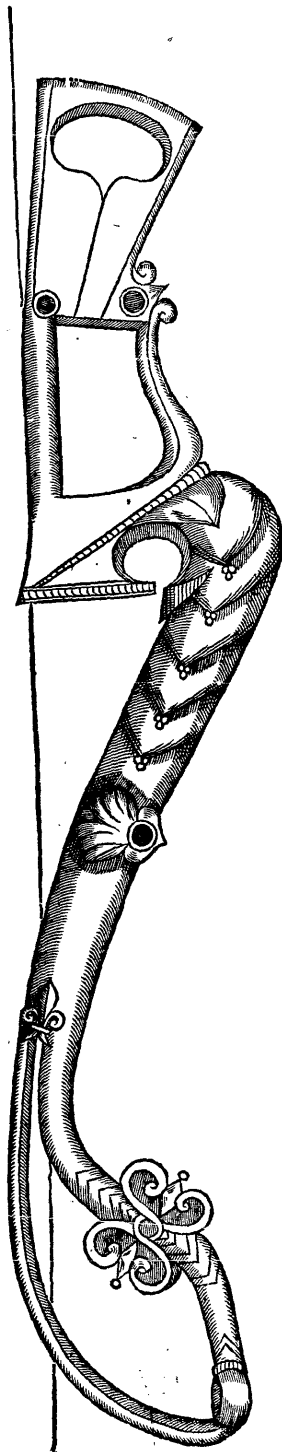
Des

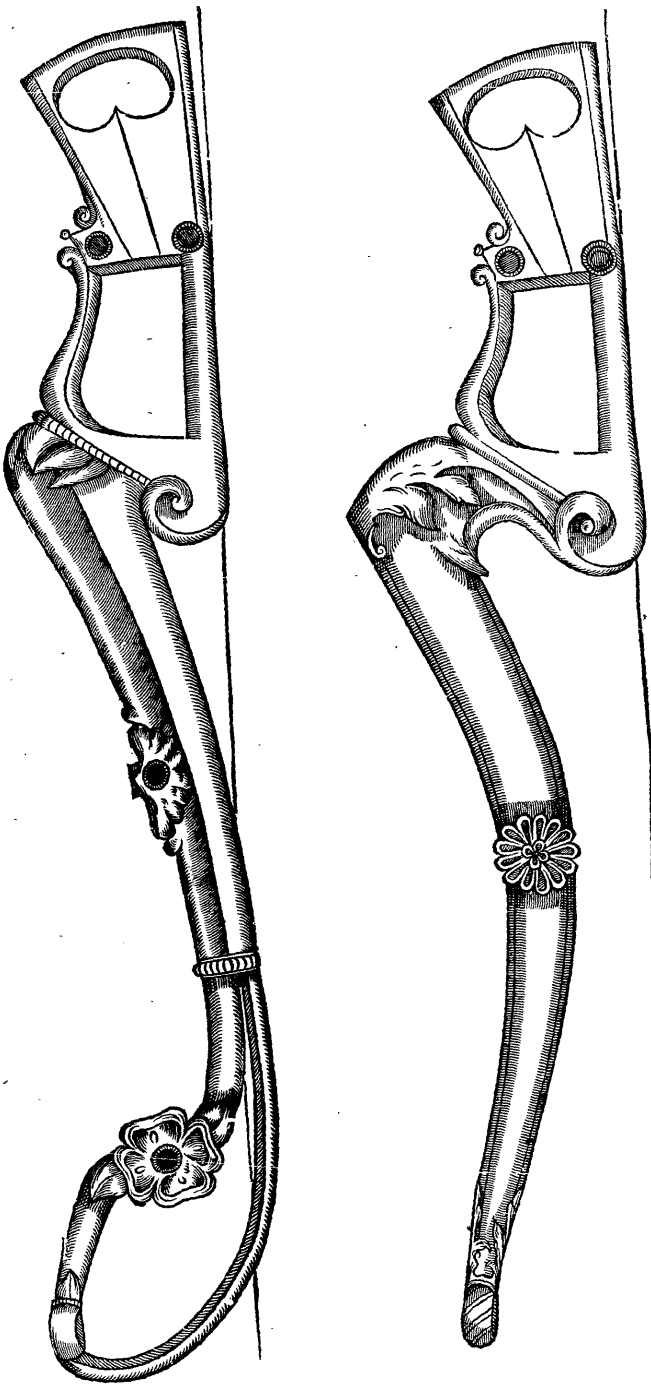
Precep:

91



TElles branches seront propres au cheual , qui ayant le gosier fort plein & tendu , & les maschoires trop ferrees , sera naturellement contraint de tenir le nez auancé : mais si outre tout cela , il a le col tant renuerlé , que quand le cheualier le voudra arrester , il se puisse armer & defendre , en appuyant la branche contre le gosier pres la maschoire , alors il faudra tenir l'œil plus bas , & la branche plus courte , gardant au reste l'ordre des proportions , qui sont icy representees .





PLVSIEURS Cheualiers, apres auoir essayé beaucoup de branches differentes, & n'auoir peu par icelles faciliter l'appuy de la bouche du cheual, qui a le col fort renuerlé, & qui s'arme, se seruent à l'extremité de vrayes mords à la genette, ausquels sans doute il se trouue aucunesfois quelque commodité, à cause qu'en la branche d'iceux il n'y a forme ny longueur, qui puisse bien arriuer au lieu que le cheual la voudroit appuyer pour s'opposer à l'effect de l'emboucheure & de la gourmette: & pour ramener le cheual qui tient la teste fort haulte, & le nez fort auancé, aucuns Caualerices se seruent d'ordinaire du chastiment, & des commoditez de la camarre. Pour moy, ie n'approuue ny ne blafme l'usage de la branche à la genette, parce que si le cheual en est par fois arresté, aussi elle luy esgare souuent la teste, qui est vne desplaisante & dangereuse imperfection, & ne luy soulage aucunement la bouche, les espaulles, ny les iambes: mais pour ayder à ramener la teste de tels cheuaux, ie tiens que la pratique de la camarre peut beaucoup seruir, moyennant que la musérolle n'en soit trop rude, ny les longes qui s'attacheront aux fangles trop tendues, mesmement si le cheual est colere, & fort sensible: & pour se bien preualoir de l'vtilité que ce remede peut apporter, il faut sagement obseruer les preceptes, qui se trouueront au premier Liure sur le discours des cheuaux, qui ont besoin des effects de la camarre, & de ceux qui ne peuuent endurer aucun appuy rude dessus le nez.

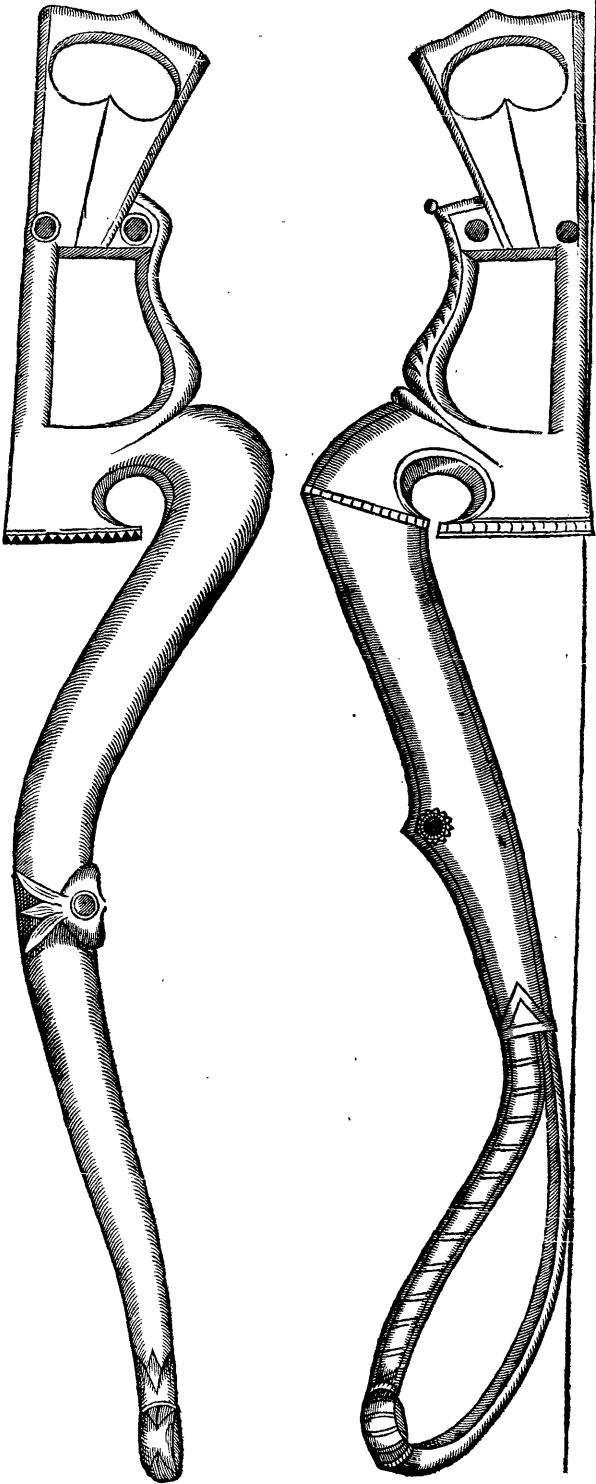
QUAND LE CHEVAL S'ARME EN BAISSANT LA teste, & en appuyant les bouts des branches de son mors contre la poitrine.

CHAPITRE XXXVII.



A pluspart des ieunes cheuaux font diuersement quelque action desagreable, au commencement qu'on leur fait recognoistre la bride, mesmement ceux qui sont bizarres & d'humeur colere: & selon que l'emboucheure est rude, & mal-plaisante, il y en a qui secouent la teste d'un & d'autre costé, ou en haulte & en bas: & des autres qui tiennent souuent le nez auancé, & bandé, ouurans la bouche & faisant les forces, ou mettent la langue dessus l'emboucheure: d'autres, qui taschent à se desbrider avec les pieds & iambes de deuant, & ceux qui sont pis que tout cela, ayant le coi trop souple ou trop courbé, baissent la teste & appuyent les branches de leurs mors contre la poitrine: toutes les autres imperfections se peuuent plus facilement corriger par les bons moyens de l'art, que ceste dernière: car les fermes & subtils mouuemens de la bonne main aissent avec le temps le col & la teste du cheual, & par l'exercice de la bonne escole, le racourcissent, & l'aissent à l'appuy temperé du caueffon & de la bride, propres aux proportions & nature de la bouche, & par consequent l'encouleur fait l'habitude, & facilité de son plus bel arc, & le front celle de sa droite & ferme situation: mais quand le cheual malicieux, qui naturellement a le col fort souple, ou trop vulté, a recogneu le moyen de se defendre aux effects de la bride, en baissant le front, & appuyant les branches contre la poitrine, il est presque impossible de le desarmer de ceste defense, mesmes par l'artifice & les commoditez particulieres, & plus subtils de l'emboucheure, des branches, ny de la gourmette, à cause qu'il n'y a nulle action en la bride, qui pousse directement le nez du cheual en auant, & toutes le peuuent ramener: de sorte que si à tel cheual on applique la branche gailarde ou courte, il aura plus d'occasion de se ferrer d'auantage, pour auoir recours à ce faux appuy, par lequel il se defend, & si on la tient foible ou longue, elle arriuera plus commodément en ce mesme appuy. Voila pourquoy il ne faut trouuer estrange, si les Caualerices remedient si peu à tels vices.

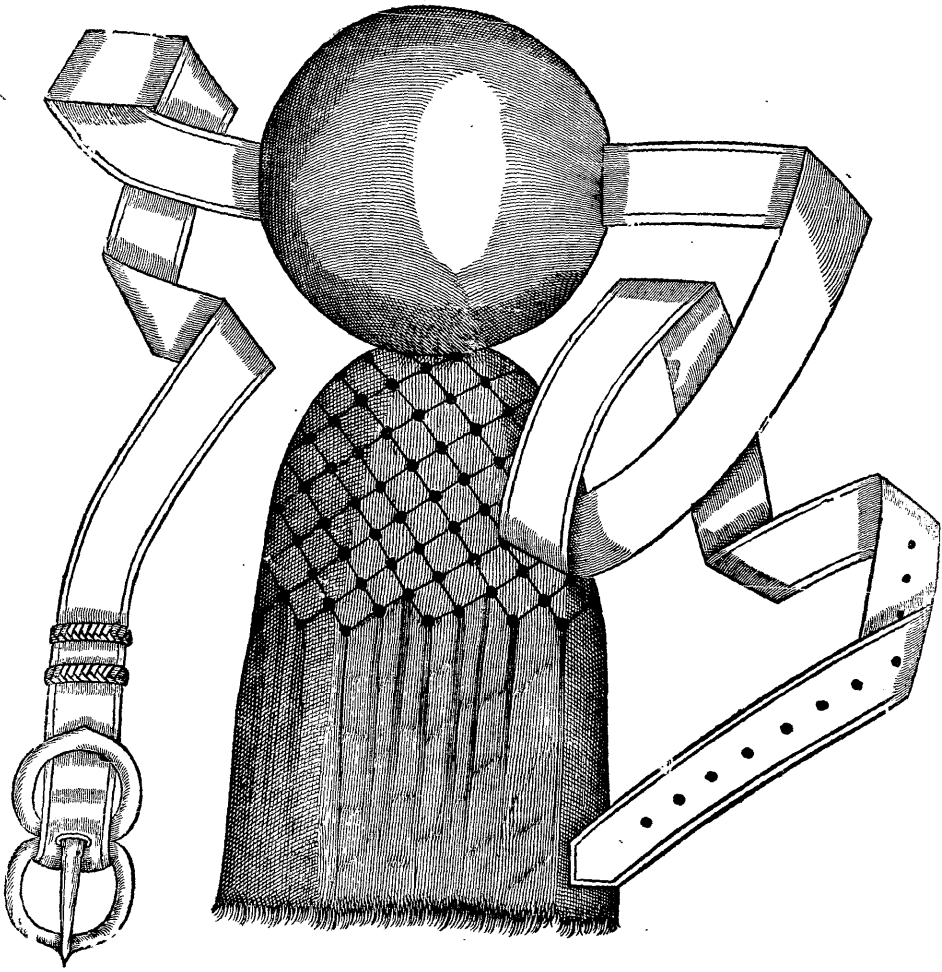
P V I S donc que le propre des principaux effets de la bride, est de retenir & raccourcir l'action du cheual, il vaut mieux se seruir en ceste occasion, des yeux & des branches, qui ramencent moins, que de celles qui sont plus fortes, recherchant d'ailleurs la legeresse & facilité de la bouche, par quelque subiection de gourmette, ou emboucheure, qui sans montée, ou forme estrange appuyent vn peu rudement sur la barre, & sur la barbe; sans toutesfois meurtrir ny blesser l'vne ny l'autre partie: quant à la longueur des branches, elle se doit rapporter à la taille, ou à la posture du cheual: mais pour les façons ordinaires que j'approuue, elles sont representees en ces figures.



J

LES

LES branches cy-dessus figurees n'empescheront pas que le cheual ne se deffende par le susdit & faux appuy : mais elles luy donneront moins d'occasion de baisser la teste pour s'armer ; que ne feront beaucoup d'autres plus auancees par le bas : & pour donner à ces branches plus de force, (en incommodant la souplesse du col, par laquelle le cheual fait la faulse action trop ramenee & appuyee) on peut tirer quelque ayde d'vn certain billot canallé, long temps y a en vsage, que la soufgorge de la testiere tient arresté entre le gosier & le hault des maschoires du cheual : mais d'autant que ce remede est grossier & fort malséant, mesmes aux cheuaux de legere taille, il vaudra mieux se seruir d'vne boule de bois bien ronde, qui par le moyen de la soufgorge se peut facilement loger, & plus couuertement, entre le grosier & les deux os de la maschoire, & ceste boule doit estre garnie, comme elle est icy representee.



LA grosseur de ceste boule se doit proportionner selon l'eschancrure de la plus haulte distance des maschoires, parce qu'estant trop petite elle demeureroit du tout enclosé, & inutile entre les deux os des maschoires, & si elle estoit trop grosse, la grosseur excessiue la rendroit trop apparente, & la feroit souuent tourner de quelque costé, deslogeant de la vraye place où elle doit estre arrestee: mais estant faicte & accommodée avec iuste proportion, elle se pourra facilement arrester assez hault contre le gosier, à cause que la separation des maschoires est faicte en estreissant par bas; & ceste iustesse se doit entendre quand la moitié de la boule entre dedans ladite separation des maschoires, & que le gosier rencontre l'autre moitié: par ce moyen le cheual pourra estre aucunes fois empesché de se ramener trop: & afin que la boule paroisse moins, il la faudra peindre ou couvrir de drap, ou de veloux, de la couleur que fera le cheual qui en aura besoin, ou telle qu'on voudra.

ENCORE ay-je practiqué plusieurs autres moyens, pour empescher que le cheual n'appuyast trop les branches de son mors contre la poitrine, & mesmes ie faisois grand cas de certaines pointes ou moulettes pointues, mises aux bouts d'embas des branches: afin que le cheual s'offensast & se chastiaist soy-mesmes, en se voulant armer contre le col, ou la poitrine: mais il y a long temps que i'ay laissé l'usage de ce remede, pour en auoir veu naistre pour le moins autant de desordres, que d'utilitez.

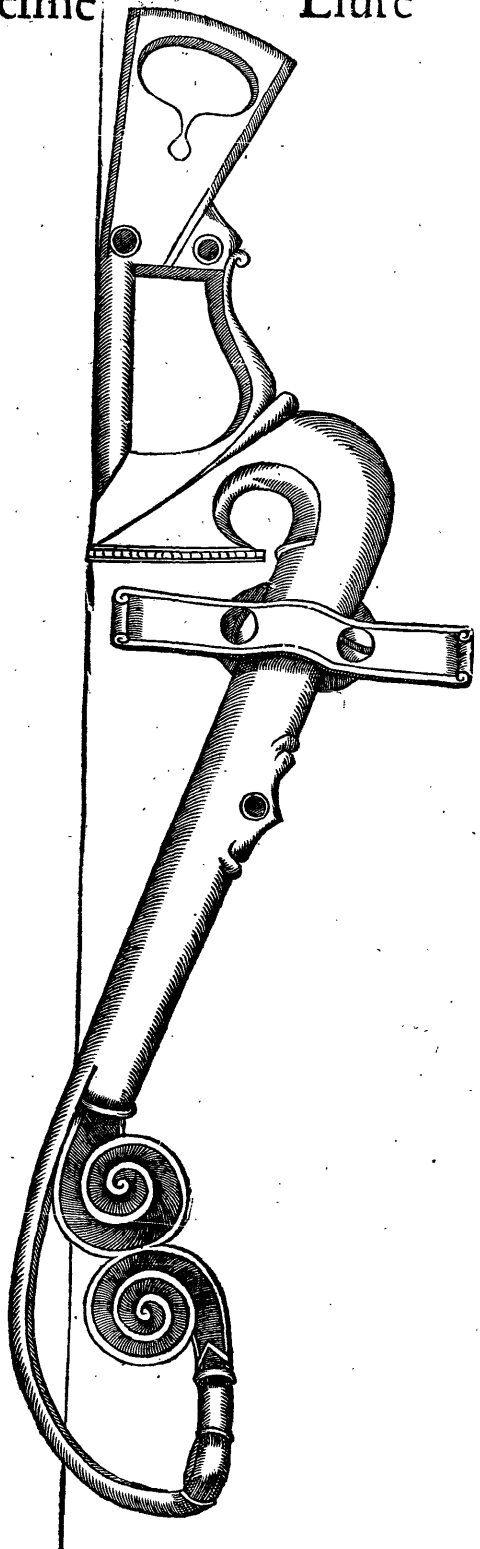
EN fin l'action que le cheual fait du col & de la teste, quand il s'arme par l'appuy de la poitrine, & des brâches de son mors, & celle qu'il doit faire des hanches & des espauls, pour parer & manier legerement, sont tant contraires qu'elles ne peuuent estre faictes ensemble: c'est pourquoy il est si mal-aysé de faciliter les arrests des cheuaux, qui se couurent trop en baissant le front.

QUAND LE CHEVAL PREND L'EMBOUCHEURE, OU
la branche de son mors avec les dents pour eschapper, forçant
le bras & la main du cheualier.

CHAPITRE XXXVIII.




PAR les discours & preceptes precedents on aura peu comprendre que Nature donne souuent au cheual plusieurs moyens de se deffendre contre les bons effects de la bride; & que tant plus il est malicieus, tant moins il se trouue de remedes à ses deffenses, principalement quand il y est long temps accoustumé & endurcy: or vn des plus dangereux moyens qu'il scauroit trouuer, pour s'opposer à l'obeyssance, est de prendre l'emboucheure avec les grosses dents, ou la branche avec celles de deuant, taschant d'arracher les rennes de la main du cheualier, comme il aduient aucunes fois: neantmoins les empeschemens de tels vices sont assez faciles: car en accommodant vne chesnette ronde, ou vn assez large ruban de soye, qui passe entre la lippe dessous, & la genciue du cheual, & qui tienne à la montee de l'emboucheure, si elle est ouuerte, ou aupres du ply du banquet estant fermee, ou à l'œil de la branche, comme i'ay desia monsté par les figures precedentes, ces moyens empeschent que le cheual puisse haulser & boire la bride, & par consequent qu'il se faisisse de l'emboucheure avec les grosses dents; & afin qu'il ne puisse prendre la branche, il y faut seulement ioindre vne piece, qui croise enuiron l'endroit qu'il la peut mordre, & qui tienne & soit arrestee par deux fortes viz, pour auoir moyen de l'oster & remettre quand on voudra, comme il est icy representé.

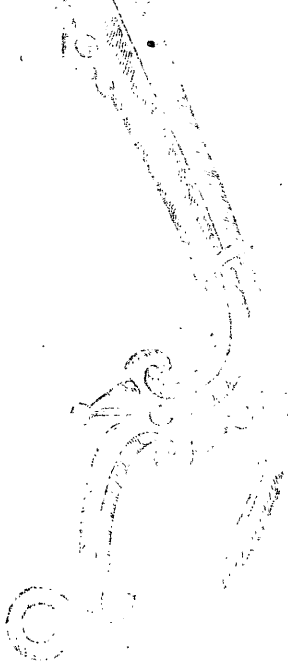


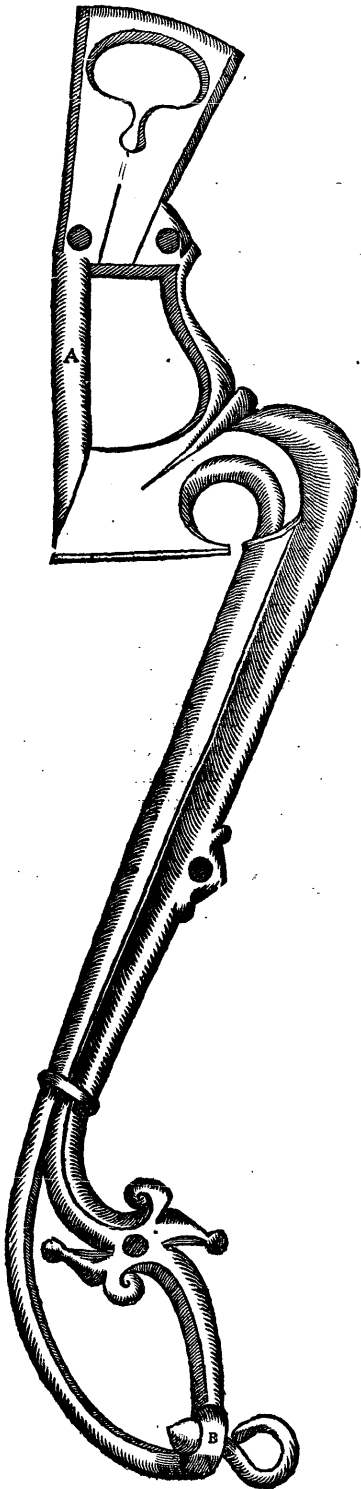
EN telles occasions, j'ay autresfois vſé de certaines branches assez longues, qui estoient pliees de façon, que depuis le milieu d'icelles iusques au touret de la renne, elles s'esloignoient tant l'une de l'autre, que le deſſous du col pouuoit entrer facilement entre les deux, & n'estoyent arreſtees que ſeulement au mitan par vne forte chetive: ce remede, ioinct à celuy du billot ou de la boulle ſuſdite, m'a ſouuent aydé en ceste imperfection, & peut auſſi ſeruir au cheual, qui en tournant plie le col, ſoit malicieuſement, ou pour l'auoir trop ſouple, ou à faute de force, ou de bon exercice: mais la pratique en eſt ſi malſeante, que ie la laiſſé maintenant à ceux qui l'approuueront plus que moy: me contentant auſſi d'en auoir diſt quelque choſe, ſans repreſenter la figure.

LE VRAY MOYEN DE BIEN MESVRER LA
longueur de la branche.

CHAPITRE XXXIX.

 Eux qui iusques à preſent ſe ſont mellez de diſcourir des brides bien conſiderees, ont donné les longueurs des branches, meſurant du fonds du bâquet, ou du plus hault du coude d'icelles, iusques au trou du touret des rennes: en quoy ils ont faiſt l'erreur meſme que j'ay cy-deuant reprouuee, parlant de la hauteur de l'œil: car le banquet eſtant plus court, ou plus long que la proportion ordinaire, peut d'autant accroître ou diminuer la longueur generale de la branche, quelque iuſte meſure qui ayt eſté iugee par ceste reigle incertaine. Mais pour bien ordonner les ſuſdites longueurs, il eſt neceſſaire de tenir vn des poinçts du compas au mitan du banquet marqué A, & l'autre au mitan du trou du gros touret, ſur la lettre B, comme il ſe voit par la figure ſuyuante. La raiſon de ce precepte eſt ayſée à comprendre, puis que le principal appuy qui ſ'arreſte ſur les barres, & l'effort de la branche ſe font par l'action du noyau de l'emboucheure, qui ſe doit auſſi terminer iuſtement au mitan du ply du banquet: & partant ceste reigle eſt plus approuuable.





DE LA BIEN-SEANCE DES BOUCETTES.

CHAPITRE XL.

P O V R si bien que la bride soit elabouree, encore se doit-elle embellir par l'agencement des boucettes choisies à propos, à sçauoir, petites, mediocres, ou grandes, selon la stature du cheual, qu'on en voudra accommoder. Car ce seroit vn mauuais rapport de parer vn petit cheual avec de grandes boucettes, comme aussi d'en bailler de trop petites à vn qui feust fort grand. Or outre les diuerses façons des boucettes, du temps present, les plus haultes sont celles, que l'approuue moins, parce qu'elles font paroistre la bouche du cheual trop large. Parrant ie desire, qu'on se ferue communément de celles, qui sont basses, & encore ie suis d'auis qu'on tienne fort bas les petits tuyaux, qui les soustiennent sur les trous de l'œil, & de la sousbarbe de la branche, ausquels sont inuestis les clous, qui attachent & retiennent les boucettes.

*LA CAUSE POURQUOY LES FIGURES DE CE LIVRE
n'ont esté ioinctes & reduites en mords entierement fournis
& differens.*

CHAPITRE XLI.

L E S moins sçauants en cest art, seront ceux qui trouueront plus estrange, que ie n'aye figuré en ce Liure les mords entiers & garnis, à l'imitation de plusieurs Caualerices, qui ont escrit & mis leurs regles en lumiere: mais les mieux entendus cognoistront, que i'ay fait ce que mes deuanciers deuoient faire. Car pour bien embrider le cheual, il faut necessairement que les formes & temperaments de toutes les parties de la bouche, de la barbe, de la maschoire, du col, des espauls, & mesmes des forces de tous les autres principaux membres d'iceluy, soyent bien & separément considerees, premier que iuger & refoudre l'entiere composition de la bride: & faisant autrement on se trompe, d'autant qu'il y a des occasions differentes, cy-deuant deduites, qui peuuent rendre l'appuy de la bouche differemment bon, ou mauuais: partant i'ay voulu monstrier & discourir ainsi par ordre separé toutes les susdites propositions, afin que le Caualerice curieux puisse mieux composer & ordonner les mords, selon la stature, le naturel, & la capacité du cheual.

L'ORDRE QU'IL FAUT TENIR EN DONNANT AV
cheual vne bride neuue, ou qui luy est incogneue, & la deffinition
de ce troisiesme Liure.

CHAPITRE XLII.

LE cheual qui est de bonne inclination, & qui a l'appuy de la bouche naturellement ferme & leger, reçoit paisiblement toutes sortes de mords qu'on luy essaye: mais celuy qui est d'humeur colere & bizarre, ou qui a la bouche, ou la barbe trop dure ou trop sensible, ne se gaigne pas tousiours si facilement: au contraire, il aduient d'ordinaire que pour si proprement que la bride puisse estre faicte, s'il en reçoit quelque desplaisir premier que l'auoir bien goustee & recogneue, il ne l'ayme de long temps apres, & aucunesfois, pour ceste seule occasion, ne se plaist, ou ne s'assure iamais bien sur l'appuy d'icelle: c'est pourquoy quand le sage Caualerice veut emboucher de quelque nouveau mords le cheual fort sensible, apprehensif, ou capricieux, il luy doit donner au moins deux iours pour le mascher, & recognoistre avec quelque friandise: assauoir le premier iour en le tenant bridé dedans l'escuyerie, & le second en le promenant doucement estant dessus, laissant la gourmette plus longue que son iuste point: & encores la premiere & seconde fois qu'il l'exercera, avec la nouvelle bride, il se doit soigneusement garder de luy offenser tant soit peu la bouche, ny luy faire autrement desplaisir; afin qu'apres il trouue plus d'assurance à ladite bride, ou qu'il ayt moins d'occasion de la hayr, ou craindre.

CELVY qui recherchera necessairement, ou par curiosité les bons effects des emboucheures, gourmettes & branches, qui sont figurees en ce troisiesme Liure, trauaillera son esprit confusement & souuent en vain, s'il ne cognoist bien toutes les proportions & qualitez de la bouche, de la barbe, de la maschoire, & du col, ensemble le courage, l'inclination, & la suffisance, ou incapacité, des forces generales & particulieres de tous les membres du cheual qu'il voudra proprement embrider. Mais par la cognoissance du naturel de toutes les parties, il pourra faire eslection de l'emboucheure, qui se rapportera mieux à l'interieur, & au temperament de la bouche, de l'œil, & de la gourmette, qui sera plus necessaire à la forme & nature de la fente, & de la barbe: & de la branche, qui façonnera & soustiendra legerement la plus belle & ferme situation du col & de la teste du cheual: de sorte que par l'assemblément & les commoditez de toutes ces proportions bien iugees, la bride se trouuera proprement & iustement composee, pour donner appuy solide à la bouche foible, ou trop sensible: aliger celle qui tirera ou s'appuyera plus qu'à pleine main: ramener & courber l'arc du col, qui sera estendu, ou le redresser aucunement estant trop courbé: assurer ou baisser la teste esgaree, ou portee trop hault, & l'auancer & haulser, si en courrant le nez, elle presente trop le dessus du front: toutesfois la bride, comment qu'elle puisse estre faicte, n'aura pas telles perfections, n'estant conduite par l'esprit sçauant & bien experimenté en cest exercice, & secondé de la main subtile & diligente, mesmes si le naturel du cheual contraire directement aux bons remedes de l'art: à cause dequoy, ie ne fais nul doute, que tel qui ne fera pas des plus sçauans Caualerices, ayant recherché en ces preceptes les moyens de contraindre le cheual, (par la violence de quelques mords estranges, & rudes) en ce qui ne se doit par raison esperer, & n'estant peu paruenir à son desir desmesuré, il ne demeure aucunesfois mal edifié de moy: sur quoy ie veux de nouveau confirmer les protestations desia faictes

en

en diuers lieux, que mon intention n'a pas esté d'adresser ce mien labeur, que seulement à ceux qui seront assez sçauans, pour ioindre & accommoder avec prudence l'artifice representé par toutes les figures de ces derniers traiçtez, aux reigles & leçons des deux Liures precedents, sçachant bien qu'il n'appartient point à d'autre d'en comprendre & recevoir le contentement & l'vtilité qui en peut naistre.

Pour estre plus confirmé en l'assurance qu'on doit auoir, que les effects plus nécessaires, & qui se peuuent premediter, aux proportions des brides bien considerées, sont incertains, & le plus souuent inutiles, n'estans appropriez par vn clair iugement, au bon estar d'obeyssance & de manege, auquel le cheual doit estre au parauant reduit, avec le canon simple & le caueillon, le cheualier pourra facilement voir, en l'experience de toutes les raisons susdites, que si le cheual de sa nature, ou à faute d'auoir esté bien exercé, est paresseux, mal disposé d'haleine, ou subiect à estre faisy d'apprehension craintiue, ou d'extrême fougue, sans doute, estant longuement recherché de quelque effort, on luy verra ouuir & tourner la bouche, alterer grossir, & noircir la langue, enfler ou renuerfer les leures, & mesmes auancer le nez, roidissant le col, & tirant durement les rennes, pour s'opposer à l'action de la main du cheualier, ou s'abandonner pesamment sur l'appuy d'icelle: & contre ces vices naisans ainsi de difficulté de respiration, de poltrone ou debile lassitude, de timidité, de crainte extraordinaire, ou de grande inquietude, l'artifice de la bride, en quelque sorte qu'elle puisse estre faicte, demeurera presque sans aucun bon effect. Au contraire, si par l'art & la patience, le cheual a esté desia gaigné, fortifié, facilité, & en fin rendu paisible, attentif & asseuré aux actions & mouuements du bon Cavalierice, en bonne haleine, en facile obeyssance d'escole, & aussi conserué en esquiné & allegresse supportable, sans doute la bouche se pourra trouuer en l'exercice, fermée, droicte & fraische par la iuste situation de l'emboucheure bien ordonnée: & la teste avec le col, en belle & legere posture, par l'action ramenante, & le soustien de la branche bien proportionnée de tour & de longueur, mesmement par l'appuy de la bonne gourmette, iustement arresté en son lieu de la barbe necessairement limité: c'est mon but principal & commun en cest art, auquel tout exprez l'ay voulu reuenir pour faire ceste fin.

*Par grand labeur & patience
S'acquiert ceste belle science,
Et sans ces deux moyens parfaicts
On n'en peut voir les beaux effects.*

FIN DV TROISIEME LIVRE.



TABLE DV TROISIESME. LIVRE
DES PRECEPTES DV SIEVR
DE LA BROVE.

M	<i>MAXIMES</i> generales qu'il faut observer pour bien ordonner la bride du cheual d'escole. Chap. 1.	pag. 8.
	Emboucheure pour les cheuaux, qui ont la bouche naturellement legere. Chap. 2.	9
	Quand la bouche du cheual est peu fendue, & que les barres en sont de leger appuy. Chap. 3.	12
	Quand la fente de la bouche du cheual est trop petite, & que les léures sont dures & espaisées, quoy que les barres soyent assez sensibles. Chap. 4.	13
	Quand les proportions de la bouche du cheual sont generalement bonnes, & que l'appuy en est naturellement temperé. Chap. 5.	14
	Autres emboucheures pour les susdites bouches qui ont l'appuy à pleine main, & qui sont mediocrement fendues. Chap. 6.	15
	Pour les bouches foibles, ou trop sensibles. Chap. 7.	17
	Autres emboucheures propres aux bouches un peu plus grandes que l'ordinaire, & qui neantmoins ont les barres assez sensibles, comme i ay dit cy-deuant. Chap. 9.	23
	Explication du mot armer selon l'occasion susdite, & la difference qu'on doit faire de la barre à la gencive. Chap. 10.	24
	Quand le cheual est leger à la main, & qui a la bouche fendue, & la langue assez basse. Chap. 12.	pag. 27
	Pour les bouches qui ont l'appuy plus dur, ou plus pesant qu'à pleine main. Chap. 13.	32
	Precepte principal pour bien loger sur la barre, la partie de l'emboucheure, propre pour le vray appuy de la main. Chap. 14.	36
	Emboucheures propres aux cheuaux qui ont les barres hautes & dures, & la bouche seiche. Chap. 15.	37
	Quand les barres se rompent ou meurtrissent facilement sous le ferme & temperé appuy de l'emboucheure, mesmement quand elle est ouverte. Chap. 16.	39
	Quand la langue est trop haute, le palais trop charnu, & la machoire fort estroicte. Chap. 17.	41
	Les moyens desquels on peut user à l'emboucheure du cheual, pour ayder à luy ramener la teste, quand il porte le nez trop auancé, & pour l'empescher de passer la langue dessus l'emboucheure. Chap. 18.	45
	Autre emboucheure propre à ramener la teste du cheual, qui s'abandonne dessus l'appuy de la bride tenant le nez trop auancé. Chap. 19.	47
	Quand le cheual tient la bouche trop close, ou trop ouverte. Chap. 20.	50
	Quand la langue du cheual pend & sort hors de la bouche. Chap. 21.	52
	Quand le cheual tient ordinairement la langue trop retiree. Chap. 22.	54

Quand le cheual tient ordinairement la teste ou le nez sur vne main, à laquelle il tourne aussi plus facilement. Chap. 23.	50
Effects differents du banquet & de l'œil. Chap. 24.	68
Occasions pour lesquelles on doit faire l'œil de la branche plus haut ou plus bas que la mesure ordinaire. Chap. 25.	62
Pour approprier iustement la ceciliane. Chap. 26.	Ibid.
Quand la barbe du cheual est trop delicate. Chap. 27.	65
Quand la barbe du cheual est dure pour estre trop charnue, ou trop couuerte de poil. Chap. 28.	67
Quand la gourmette ne s'arreste en son propre lieu de la barbe, cependant que par la ferme action de la bride on soustient, ou qu'on ramene le cheual en sa plus belle posture. Chap. 29.	68
Pour bien garder la iuste hauteur du coude de la branche. Chap. 30.	75
Explication des branches gaillardes, ou foibles. Chap. 31.	77
Les communs effects de la rosette de la branche. Chap. 32.	79
Pour le cheual qui naturellement tient le col & la teste en belle & legere posture. Chap. 33.	Ibid.
Quand le cheual tient ordinairement le nez trop auancé par mauuaise habitude, ou pour estre trop chargé de col, ou de teste. Chap. 34.	81
Quand le cheual porte le col trop estendu & le nez trop auancé, seulement par debilité. Chap. 35.	83
Quand le cheual tient la teste trop haute, & le nez trop auancé pour auoir la proportion du col faulse ou la machoire trop serree. Chap. 36.	89
Quand le cheual s'arme en baissant la teste, & en appuyant les bouts des branches de son mors contre la poictrine. Chap. 37.	94
Quand le cheual prend l'emboucheure ou la branche de son mors avec les dents pour eschapper forçant le bras & la main du cheualier. Chap. 38.	99
Le vray moyen de bien mesurer la longueur de la branche. Chap. 39.	101
De la bien-seance des Boucettes. Chap. 40.	Ibid.
La cause pourquoy les figures de ce Liure n'ont esté ioinctes & reduites en mors entierement fournis & differents. Chap. 41.	103
L'ordre qu'il faut tenir en donnant au cheual vne bride neufue, ou qui luy est incognue, & la disinition de ce troisieme Liure. Chap. 42.	104

Fin de la table du troisieme Liure.

PRIVILEGE DV ROY.



HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. A nos amez & feaux Conseillers Les gens tenans nos Cours de Parlement, Preuost de Paris, Bailly de Rouan, Seneschaux de Lyon, Thouloufe, Bordeaux, & Poictou, ou leurs Lieutenants, & à tous nos autres Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre bien amee François de Louvain, veſue de feu Abel l'Angelier, viuant marchand Libraire iuré en nostre ville & vniuerſité de Paris, nous a fait remonſtrer, qu'ayant ledit deſſunct en vertu de nos Lettres de permission fait imprimer vn Liure intitulé *Le Cavalier François, Compaſé par Salomon de la Broue*, ſeroit aduenu ſon decez; puis lequel, afin qu'elle ne fuſt fruſtree des labeurs du deſſunct, nous luy aurions concedé, continué & confirmé les meſmes permissions d'imprimer octroyees audit deſſunct. Et d'autant qu'avec beaucoup de ſoin, & à grands frais elle auroit iceluy fait reuoir, corriger, & augmenter de pluſieurs leçons & corrections du meſme Autheur, lequel Liure elle deſireroit volontiers faire reimprimer avec ledites corrections & augmentations: Mais craignant qu'autres Libraires & Imprimeurs vouluſſent faire le ſemblable ſous pretexte dudit changement, correction & augmentation, & par ce moyen la priuer du fruit qu'elle s'eſtoit promis de ſes labeurs & deſpens, elle nous a tres-humblement ſupplié & requis luy vouloir octroyer nos Lettres neceſſaires. A CES CAUSES deſirant bien & fauorablement traiter ladite veufue l'Angelier, & qu'elle puiſſe tirer la recompence du bien que le public reçoit de ſon travail & deſpenſe: A VONS permis & octroyé, permettons & octroyons par ces preſentes à ladite veufue l'Angelier, ou faire reimprimer de nouveau, vendre & diſtribuer par tout nostre Royaume, pays, terres & ſeigneuries de nostre obeiſſance le Liure cy-deſſus mentionné, en toutes les formes & manieres que bon luy ſemblera, avec ledites additions & augmentations; faiſans tres-expresſes inhibitions & deſſences à tous autres de quelque qualité qu'ils ſoyent ou puiſſent eſtre de les imprimer, vendre, ny diſtribuer ſous pretexte de quelque addition, changement ou deguiſement, ſinon ceux qui auront eſté & ſeront imprimez par ladite veufue l'Angelier, ou de ſon vouloir & conſentement: Et ce pour le temps & terme de dix ans, à conter du iour que ledit Liure aura eſté acheué de reimprimer: declarans à ces fins tous les autres exemplaires quels qu'ils ſoyent, ou puiſſent eſtre, acquis & conſiſquez à ladite veufue l'Angelier, lesquels elle pourra faire faiſir, nonobſtant oppositions ou appellations quelconques, pour lesquels ne voulons eſtre differé, & outre ſeront les contreuenans multez de telles amandes que les iuges aduiſeront. Si vous mandons, & à chacun de vous commettons que du contenu en ces preſentes vous faiſtes iouyr & vſer ladite veufue durant ledit temps, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empſchemens au contraire. Voulons en oultre qu'en mettant au commencement, ou à la fin dudit Liure le contenu au preſent Priuilege, il ſoit tenu pour deument ſignifié. Et pource que de ces preſentes lon pourra auoir affaire en pluſieurs & diuers lieux, nous voulons qu'au vidimus d'icelles fait ſous le ſeel Royal, ou par l'un de nos amez & feaux Conseillers, Notaires & Secretaires, ſoy ſoit adiouſtee comme au preſent original. Car tel eſt nostre plaisir. Donne à Paris le 7. iour d'Auril, l'an de grace mil ſix cens dix, & de nostre regne le vingt-vneſme.

Par le Roy en ſon Conſeil,

DESPORTES.